# Université du Québec à Montréal

# Le rôle de la presse dans la constitution du littéraire au Bas-Canada et au Brésil au cours du premier $XIX^e$ siècle. Vers la formation d'une culture nationale dans les collectivités neuves des Amériques

THÈSE

PRÉSENTÉE

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

NOVA DOYON

**AVRIL 2008** 

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

# Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



#### REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, Bernard Andrès, pour la confiance qu'il m'a témoignée tout au long de ces années, pour son soutien constant ainsi que pour sa générosité. Il m'a permis d'ouvrir mes horizons – jusqu'au Brésil! – en me donnant accès à ses connaissances, à son réseau, de même qu'à plusieurs projets de recherche stimulants qui m'ont amenée à questionner les évidences et les conceptions arrêtées sur la littérature.

J'ai eu le plaisir de travailler, au sein du groupe de recherche sur l'« Archéologie du littéraire au Québec » que dirige Bernard, avec une équipe de chercheurs passionnés. Je salue ici mes collègues de l'ALAQ, Nathalie Ducharme, Benedict Miklos, Benoît Moncion, Pierre Monette, Dominique Plante et Julie Roy, avec qui j'ai partagé, durant plusieurs années, une formidable sociabilité intellectuelle.

Au cours de ma scolarité de doctorat, j'ai eu la chance de suivre deux séminaires correspondant tout à fait à la nature de mes recherches, donnés par deux professeurs stimulants, Lucie Robert de l'UQAM et Yvan Lamonde de McGill, dont les enseignements se retraduisent, je l'espère, dans cette thèse. J'ai aussi bénéficié des judicieux conseils de Gérard Bouchard qui suit, depuis 2002, mes recherches avec un grand intérêt.

La réalisation d'un projet de recherche comportant une dimension comparatiste sur le Brésil n'aurait pas été possible sans l'apport de plusieurs chercheurs et amis brésiliens. À Montréal : Apparecida de Almeida, directrice-adjointe du Centre d'études et de recherches sur le Brésil de l'UQAM et professeure de portugais hors du commun, Hector Vilar ainsi que plusieurs collaborateurs du CERB; à Porto Alegre : Zilá Bernd et Ana Maria Lisboa de Mello, ainsi que les collègues et amis de l'UFRGS; à la PUCRS, Regina Zilberman et Maria Eunice Moreira, coordonatrices du projet « Banco de textos raros de Literatura Brasileira » qui, avec les étudiants rattachés au projet, m'ont accueillie à leur centre de recherche en mars

2004; enfin, à Rio: Elizabeth Chaves de Mello, de la UFF, Maria Helena Rouanet, de la UERJ, Janaína Senna de la PUCRio, Tânia Dias, de la Fundação Casa de Rui Barbosa, et Marcus Soares, de la UERJ, qui m'ont apporté leur aide notamment à l'occasion de mon séjour de recherche en avril-mai 2004.

Merci aussi à Frederico Fonseca qui a gentiment accepté de vérifier, avec le concours de sa mère, Isilda de Souza, mes traductions du portugais du XIX<sup>c</sup> siècle.

Un grand merci à deux amis en particulier, Michel Nareau, pour toutes nos discussions sur les Amériques, et France Aubin, pour nos passionnants échanges à propos du champ intellectuel. Je ne saurais trop vous remercier pour vos relectures de certains de mes chapitres et pour vos précieux commentaires.

De chaleureux remerciements à mes parents, Danielle et Michel, à mon frère, Gaël, et aux membres de ma famille (les Joubert, les Doyon, sans oublier les Pilon et les Lafontaine!) pour leur appui constant, ainsi qu'à mes amis, ceux et celles qui ont été épargnés par mes questionnements théoriques et méthodologiques mais qui m'ont toujours encouragée. Vous ne m'en voudrez pas de ne pas tous vous nommer.

Enfin, un merci du fond du cœur à Dominic pour son amour, qui comprend tout le reste.

La réalisation de cette thèse n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Département d'études littéraires de l'UQAM, du CRSH et du FQRSC.

#### **AVERTISSEMENT**

Sauf avis contraire, toutes les traductions tirées de textes en portugais sont de moi, qu'il s'agisse de périodiques à l'étude, d'articles ou de monographies. Ces traductions visent à donner le sens général des phrases et n'ont pas la prétention d'être exactes. Les citations de la source sont présentées en note de bas de page. De plus, lorsque je cite un périodique québécois ou brésilien d'après l'original (ce que j'ai tenté de faire le plus souvent possible), l'orthographe et la syntaxe de l'époque ont été respectées, à moins qu'elles n'aient posé un problème de compréhension. Si j'ai dû citer un journal d'après d'autres auteurs, il se peut que ces derniers aient, pour leur part, modernisé l'orthographe et la syntaxe. Les historiens brésiliens ont tendance à actualiser jusqu'à l'orthographe des titres de périodiques. Par exemple, ils écriront *Niteroi*, conformément à l'usage courant, plutôt que *Nitheroy*, suivant la graphie du XIX<sup>e</sup> siècle.

# TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	V
LISTE DES JOURNAUX CITÉS ET ABRÉVIATION DES TITRES DANS LES CITATIONS	XI
RÉSUMÉ	XII
INTRODUCTION PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE	1
Une histoire comparée de la formation des cultures nationales	1
Une période de rupture dans les collectivités neuves des Amériques	4
IMPACT DES CHANGEMENTS POLITIQUES SUR LE PLAN IDENTITAIRE	7
Le cas du Québec	7
Le cas du Brésil	10
IMPACT DE L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE SUR LE PLAN CULTUREL	13
ÉTAT DE LA QUESTION : LA PRESSE COMME OBJET D'ÉTUDE EN HISTOIRE CULTURELLE AU QUÉBEC	
Les principaux instruments de travail pour l'étude de la presse québécoise	17
Présentation des différents types d'études faites à partir de la presse	19
POUR UNE ANALYSE LITTÉRAIRE DE LA PRESSE	23
PRÉSENTATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE AU QUÉBEC (1764-1840)	31
L'évolution numérique de la presse québécoise	31
Caractérisation du corpus	35
Identification des trois périodes de l'histoire de la presse	39
ÉTAT DE LA QUESTION : LA RECHERCHE SUR LA PRESSE BRÉSILIENNE	
Les différents types d'études sur la presse brésilienne	42
La presse dans les histoires littéraires contemporaines du Brésil	
PRÉSENTATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE AU BRÉSIL (1808-1840)	
L'évolution numérique de la presse brésilienne	

Périodisation de l'histoire de la presse et caractérisation des périodiques	49
Identification des quatre périodes de l'histoire de la presse	51
ÉTABLISSEMENT DU CORPUS	53
CHAPITRE 1 IMPLANTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES AU QUÉBEC	60
1.1 Production et circulation d'une culture lettrée dans la province	
1.1.1 Les débuts de l'imprimerie	
1.1.2 Les librairies	
1.1.3 Les bibliothèques	
1.1.4 Les regroupements associatifs	
1.2 Présentation du développement de la presse québécoise de 1764 à 1840	
1.2.1 La phase initiale (de 1764 à 1811) : du journal bilingue au journal de parti	
1.2.2 La seconde phase (de 1813 à 1829) : essor de la presse francophone	
1.2.3 La troisième phase (la décennie 1830) : hégémonie d'une presse politique	
1.3 Alphabétisation et instruction	
1.4 Conclusion	
1.4 Conclusion	
CHAPITRE 2	
IMPLANTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES AU BRÉSIL	98
2.1 Production et circulation d'une culture lettrée au Brésil	98
2.1.1 Les débuts de l'imprimerie	99
2.1.2 Les librairies	103
2.1.3 Les bibliothèques	106
2.1.4 Les sociétés savantes officielles et les sociétés secrètes	108
2.2 Les transformations de la presse brésilienne entre 1808 et 1840	110
2.2.1 L'apparition d'une presse d'opinion	111
2.2.2 Les pasquins	116
2.2.3 Une presse française à Rio de Janeiro	118
2.2.4 Les périodiques encyclopédiques et les revues	122
2.3 Alphabétisation et instruction	126
2.4 Conclusion	129

CHAPITRE 3 UN CHAMP INTELLECTUEL IMBRIQUÉ DANS LE CHAMP POLITIQUE	131
3.1 La formation intellectuelle des élites coloniales	
3.1.1 Les Lumières dans la formation des élites du Bas-Canada	
3.1.2 Les Lumières dans la formation des élites luso-brésiliennes	
3.2 Métropole VS colonie : des intérêts divergents	
3.2.1 Des tensions politiques au sein de la nouvelle colonie britannique	
3.2.2 Les luttes menées par les élites libérales canadiennes	
3.2.3 Le processus de rupture entre le Portugal et le Brésil	
3.2.4 Une élite luso-brésilienne divisée	
3.3 La presse et le pouvoir politique	
3.3.1 Censure et contrôle politique de la presse au Québec	
3.3.2 Censure et contrôle politique de la presse au Brésil	159
3.4 Conclusion	
ANALYSE DU MILIEU JOURNALISTIQUE FRANCOPHONE DES ANNÉES 1817-1819	170
4.1 Présentation des nouveaux périodiques de langue française	
4.1.1 Le Spectateur (1813-1815)/ Le Spectateur Canadien (1815-1829)	1 / 2
	177
A = 1 + 2 + 1 + 2 + 2 + 2 + 2 + 2 + 2 + 2 +	
4.1.2 L'Aurore (1817-1819)	175
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)         4.1.4 Le Canadien (1817-1819)	175 179
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)         4.1.4 Le Canadien (1817-1819)         4.1.5 L'Abeille Canadienne (1818-1819)	175 179 181
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175 181 184
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175181184186
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175181184186186
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175181184186186192
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175181186186192196
4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)	175181184186196196

4.4 Le fonctionnement du milieu journalistique bas-canadien	212
4.4.1 Deux types d'éditeurs : l'éditeur-imprimeur et l'éditeur-rédacteur	213
4.4.2 Le rôle de l'éditeur de journaux	215
4.4.3 Le public, premier censeur du journal	218
4.5 Portrait du champ journalistique francophone de 1817-1819	220
4.5.1 Une relation agonique entre les journaux d'opinion	220
4.5.2 Une formule gagnante : la presse d'opinion	225
4.5.3 Les premiers succès des recueils encyclopédiques et littéraires	227
4.6 Conclusion	229
CHAPITRE 5	
PRESSE ET LITTÉRATURE. LES STRATÉGIES ÉDITORIALES ET DISCU. DE LA PRESSE BAS-CANADIENNE ET BRÉSILIENNE	
5.1 Presse et littérature au Bas-Canada	
5.1.1 Publier un ouvrage en feuilleton	
5.1.2 Encourager la production poétique	
5.1.3 Stratégie éditoriale ou stratégie de carrière? Le cas de Bibaud	
5.1.4 « Rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature »	
5.2 La polémique, une forme de critique littéraire	
5.2.1 Discréditer son adversaire	
5.2.2 L'assassinat « littéraire » d'un écrivain dans la presse	
5.3 Presse et littérature au Brésil	
5.3.1 Diffuser la nouvelle culture politique	
5.3.2 Diffuser la culture encyclopédique	
5.3.3 Former le public à la critique : la chronique culturelle	
5.4 Intégrer la littérature au discours journalistique	
5.4.1 Des périodiques dédiés à la littérature	
5.4.2 Le feuilleton au rez-de-chaussée de la page	
5.4.3 Un discours sur la littérature « nationale »	
5.5 Conclusion	299

CONCLUSION VERS LA FONDATION DES LITTÉRATURES NATIONALES	308
BIBLIOGRAPHIE	324

## LISTE DES JOURNAUX CITÉS ET ABRÉVIATION DES TITRES DANS LES CITATIONS

Journaux québécois Journaux brésiliens

L'Abeille canadienne / ABC A Aurora Fluminense / AF

L'Aurore / AU O Beija-Flor / BF

La Bibliothèque canadienne / BC O Chronista / CH

Le Canadien / CAN L'Écho de l'Amérique du Sud / EAS

Le Coin du feu / CF L'Écho Français / EFR

Le Courier du Bas-Canada / CBC Espelho Diamantino / ED

Gazette canadienne / GC Gabinete de leitura / GB

Gazette Littéraire / GL L'Indépendant / IND

Gazette de Montréal / GM Jornal do Commércio / JC

Gazette de Québec / GQ Jornal Scientifico / JS

Gazette des Trois-Rivières / GTR Le Messager / MESS

Journal de médecine de Québec / JMQ Moderator / MOD

Le Magasin du Bas-Canada / MBC Museu Universal / MU

La Minerve / MIN Nitheroy / NIT

Spectateur canadien / SPC

Le Populaire / POP O Patriota / PAT

Spectateur / SP Sabatina Familiar de Amigos do Bem

Comum / SAB

Semanário do Cincinato / SC

Revista da Sociedade Filomática / RS

#### RÉSUMÉ

Cette thèse envisage la formation des cultures nationales au sein de deux collectivités neuves des Amériques, alors que s'enclenche, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, un mouvement d'émancipation politique dans la majorité des sociétés coloniales. Constatant que l'émergence d'un espace public s'effectue à la même époque au Québec et au Brésil, parallèlement à la diffusion des Lumières et à l'implantation d'une presse politique, j'ai voulu comparer le processus de formation du champ intellectuel au sein de ces deux collectivités. En étudiant plus particulièrement les procédés littéraires mis en œuvre dans le discours des journaux bas-canadiens et brésiliens du premier XIX<sup>e</sup> siècle, j'ai tenté de mieux comprendre le rôle des périodiques dans la constitution du littéraire. De par sa position hégémonique au sein du champ intellectuel, la presse apparaît alors comme une véritable locomotive de la vie intellectuelle bas-canadienne et brésilienne.

Le corpus est constitué principalement de journaux d'opinion mais aussi de revues encyclopédiques. Pour le Québec, je me suis attardée principalement aux années 1817-1819 afin de proposer un portrait du milieu éditorial au début du XIX<sup>e</sup> siècle et de cerner plus spécifiquement le fonctionnement de la presse à cette époque. Du côté brésilien, je me suis intéressée plus largement aux périodiques publiés entre 1808 et 1840 afin de présenter un plus vaste éventail de pratiques littéraires déployées dans la presse des premières décennies du XIX<sup>c</sup> siècle.

L'introduction s'attarde aux répercussions de l'implantation de l'imprimerie dans les sociétés coloniales et décrit l'impact occasionné par les changements politiques sur le sentiment identitaire des collectivités québécoise et brésilienne. Les trois premiers chapitres se penchent sur la mise en place des institutions de la vie littéraire au sein des collectivités bas-canadienne et brésilienne et prennent en compte les enjeux politiques propres à chacune des sociétés. Ces chapitres permettent de cerner dans quel contexte se fait l'apparition de la presse et ainsi de mieux saisir son rôle à la fois politique et culturel. Les chapitres 4 et 5, qui analysent plus directement les journaux bas-canadiens et brésiliens, permettent précisément de voir la presse à l'œuvre dans la constitution du littéraire et d'une culture nationale. L'analyse du discours journalistique bas-canadien et brésilien montre ainsi que c'est au sein du milieu intellectuel, et avec le politique, qu'émerge progressivement le littéraire; il s'illustre dans une écriture qui commence à se reconnaître comme telle à travers les polémiques, les débats sur la culture, la critique et le recours à la fiction.

Proposant une analyse pragmatique du littéraire en contexte américain, ma thèse entend contribuer à une relecture de l'histoire littéraire québécoise du premier XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'apport d'une démarche comparée intercontinentale.

**Mots clés**: Québec; Brésil; presse; littérature; culture nationale; collectivités neuves; 19<sup>e</sup> siècle

#### Introduction

# PRÉSENTATION DE LA PROBLÉMATIQUE

[...] les journaux, en se multipliant, ont fait multiplier les lecteurs et les écrivains. James Huston, Répertoire National, 1848, p. vi

## UNE HISTOIRE COMPARÉE DE LA FORMATION DES CULTURES NATIONALES

Les historiens Gérard Bouchard et Yvan Lamonde ont observé, pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, des similitudes historiques, sociales et culturelles entre le Québec et les différentes « collectivités neuves » des Amériques<sup>1</sup>. Ce concept, élaboré par Gérard Bouchard, désigne les collectivités issues des aires de peuplement européennes, « créées à distance d'une mère patrie » et « formées dans un contexte colonial dont elles ont voulu ensuite s'affranchir » (1999 : 63-64). Elles ont toutes eu à négocier leur intégration dans les Amériques en recourant à divers procédés discursifs. Comme le souligne Bouchard dans son ouvrage Genèse des nations et culture du Nouveau Monde, seule une analyse comparée est en mesure de « faire ressortir les grandes singularités et convergences qui se dessinent au sein des itinéraires socioculturels et politiques tracés [...] dans les espaces du Nouveau Monde » (2000 : 15) et les stratégies déployées par les collectivités neuves pour fonder leur imaginaire collectif. Ce dernier est constitué de « l'ensemble des démarches symboliques par lesquelles une société se donne des repères pour s'ancrer dans l'espace et dans le temps, pour rendre possible la communication entre ses membres et pour se situer par rapport aux autres sociétés » (Bouchard, 2000 : 14). La littérature apparaît ainsi comme l'une des formes d'expression de l'imaginaire collectif.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir par exemple Bouchard, 1997; 1999; 2000 et Lamonde, 1997; 2000.

Quelles sont les conditions minimales pour penser la littérature dans les collectivités neuves ? Si, comme l'affirme Zilá Bernd dans son article « Identités composites : écritures hybrides », « le littéraire est inséparable de l'identitaire dans les Amériques » (1999 : 18), la création d'une littérature propre aux sociétés nouvelles est possible seulement à partir du moment où se forme une conscience collective, c'est-à-dire lorsque ses membres commencent « à se percevoir comme formant une société autre, séparée géographiquement et socialement de la mère patrie » (Bouchard, 2000 : 12-13). C'est au tournant du XIX<sup>c</sup> siècle que les « jeunes littératures d'Amérique » (Andrès et Bernd, 1999) commencent à se forger un imaginaire collectif, dans la foulée des révolutions atlantiques puis ibériques qui, en mettant fin à l'Ancien Régime, viennent modifier le rapport entre colonies et métropoles.

Dès lors qu'une rupture s'opère dans la conscience collective, les élites intellectuelles commencent à « élaborer des représentations globales de la collectivité, à lui forger une identité, à lui définir des orientations et à présider à son destin » (Bouchard, 2000 : 189). Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, les élites culturelles n'envisagent pas encore explicitement de fonder une littérature nationale, originale et autonome en regard de la mère patrie, pour affirmer leur légitimité face aux autres nations. Elles commencent néanmoins à interroger le rapport qu'elles entretiennent avec leur ex-métropole, cherchant à voir comment affirmer une identité qui leur soit propre<sup>2</sup>. C'est ainsi que les élites élaborent un projet de société qui comporte une dimension à la fois politique, sociale et culturelle. Elles se servent des différentes organisations de la sphère publique, et notamment de la presse d'opinion, pour y exprimer leur vision de la collectivité. C'est dans ce contexte que l'on peut voir apparaître non pas une littérature pleinement constituée, au sens institutionnel du terme, mais un ensemble de discours et de pratiques qui contribuent à l'expression d'une pensée collective propre. Dès la fin de la décennie 1820, le mouvement romantique européen commence à faire sentir son influence sur la production intellectuelle bas-canadienne et brésilienne alors que l'idée d'une littérature susceptible d'assurer la reconnaissance de la nation gagne les collectivités neuves.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bouchard rappelle que les élites sont alors confrontées à deux scénarios possibles : l'un de rupture, qui vise à affirmer l'autonomie de la collectivité, l'autre de continuité, qui reproduit le modèle de la mère patrie au sein de la société nouvelle (2000 : 24). Dans les deux cas, les élites doivent négocier l'apport de l'héritage culturel métropolitain à l'élaboration de la culture nationale.

Pour étudier la formation des imaginaires collectifs dans les Amériques, et plus particulièrement l'émergence du littéraire, je rapprocherai le parcours du Brésil de celui du Québec qui est au cœur de mon analyse. Ces deux collectivités neuves représentent en quelque sorte des « exceptions » politiques et culturelles au sein des Amériques. D'abord, elles constituent chacune un ensemble linguistique distinct au sein de leur aire géoculturelle respective : le Québec forme la plus grande communauté francophone en Amérique du Nord anglo-saxon tandis que le Brésil constitue le seul pays lusophone de l'Amérique latine. Ensuite, elles sont les deux seules collectivités à ne pas suivre, au début du XIXe siècle, la même trajectoire politique que les autres nouveaux États de l'Amérique. En effet, au moment où elles accèdent à la souveraineté politique, les différentes colonies espagnoles décident de rompre avec le système monarchique et adoptent le régime républicain, tout comme l'avaient fait avant elles les États-Unis. Le Brésil, pour sa part, choisit plutôt de perpétuer le système monarchique portugais après son indépendance. Influencée par le libéralisme politique, la monarchie absolutiste qui prévalait à l'époque coloniale est toutefois remplacée par un régime constitutionnel, fondée sur un gouvernement représentatif. Quant au Québec, il était lui aussi gouverné une monarchie absolutiste à l'époque de la Nouvelle-France. Au moment de la Conquête britannique, en 1763, il se voit doté d'un système monarchique constitutionnel. La tentative de rompre le lien colonial en 1837-1838 se solde par un échec et la province du Québec demeure par la suite à l'intérieur de l'ensemble canadien.

Plutôt que d'envisager les cultures nationales selon le seul axe colonie/métropole, comme ce fut longtemps le cas en littérature comparée, l'histoire comparée des collectivités neuves ouvre la recherche sur une perspective continentale ou interaméricaine (Andrès, 2003; Andrès et Bernd, 1999; Bernd et Peterson, 1992; Bouchard, 2000). Une telle démarche permet ainsi de dépasser un comparatisme aliénant pour les littératures émergentes. Comme le souligne Leyla Perrone-Moisés dans son article «Littérature comparée, intertexte et anthropophagie », l'axe de comparaison Europe-Amérique ou métropole-colonie qui, jusqu'à la fin des années 1980, prédominait en littérature comparée, avait créé un rapport hiérarchique entre les littératures métropolitaines et les littératures « coloniales » ou « postcoloniales », plaçant ces dernières en position de « débiteurs envers les sources et condamnés aux influences » (1992 : 184). Bernd rappelle d'ailleurs que les littératures

d'Amérique ont toutes eu « au départ à faire face à une contradiction : exprimer dans la langue de l'Autre (l'Européen) une nature et un imaginaire propres (aux Américains) » (1999 : 18). Elles doivent donc composer avec la tradition littéraire européenne dont elles sont issues afin de trouver leur originalité.

Au cours du XIX<sup>c</sup> siècle, les élites culturelles québécoises, tout comme les élites brésiliennes, définiront leurs pratiques littéraires en regard de la France, dans laquelle elles reconnaissent une métropole culturelle. Dans le cas du Québec, le maintien du lien culturel avec l'ex-mère patrie vise à assurer la survie de la culture canadienne-française, menacée de disparition par les visées assimilatrices du gouvernement britannique. Peu de temps après son indépendance, le Brésil adopte pour sa part la France comme métropole culturelle dans le but de mieux affirmer sa rupture avec Portugal.

La démarche comparative interaméricaine permet ainsi de prendre en compte les conditions particulières d'énonciation et d'étudier les moyens employés par les différentes collectivités pour construire leur imaginaire. Refaire l'histoire de la constitution du littéraire dans une perspective continentale permet d'envisager la façon dont s'opèrent les emprunts des modèles européens et comment ils sont adaptés au contexte américain. En comparant l'itinéraire collectif du Québec à celui du Brésil, on sera à même de voir si, dans des conditions sociohistoriques distinctes, ces deux collectivités neuves recourent aux mêmes procédés discursifs pour élaborer leur culture nationale.

# Une période de rupture dans les collectivités neuves des Amériques

La fin des monarchies absolues exacerbe la crise du système colonial qui sévit depuis les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le début du siècle suivant apparaît comme une période de profonds bouleversements sociaux et d'instabilité politique. C'est dans ce contexte que prennent forme les nouveaux États-nations en Europe comme en Amérique. Les révolutions américaine puis française offrent des exemples de rupture, qui du lien colonial, qui des structures sociales d'Ancien Régime. La Révolution française devient par la suite un repoussoir pour les autorités établies qui associent l'anarchisme au républicanisme. C'est

ainsi qu'après 1815, la Sainte-Alliance permet la restauration des souverains légitimes en Europe.

Au moment des guerres napoléoniennes (1805-1815), l'impuissance conjoncturelle des métropoles européennes offre aux élites des collectivités neuves l'occasion d'une prise de pouvoir politique qui, dans certains cas, s'exprime comme une volonté d'émancipation politique. Celle-ci ne s'appuie toutefois pas d'abord sur une conscience nationale définie, mais plutôt sur « les frustrations puis les ambitions conçues et poursuivies sur quelques siècles par l'élite créole » (Bouchard, 2000 : 189). En effet, l'exclusion persistante des élites américaines de l'administration coloniale avait contribué à accentuer les distinctions entre métropolitains et américains (au sens continental)<sup>3</sup>. Au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir économique toujours plus ténu des élites créoles avait attisé le ressentiment de celles-ci envers la mère patrie. Le cas des Treize colonies britanniques de l'Amérique du Nord, qui rompent en 1783 le lien colonial avec la Grande-Bretagne, est représentatif de ce mouvement d'insatisfaction des élites coloniales. Si cette situation a pu favoriser l'apparition, au tournant du siècle, d'un sentiment patriotique (voire national), elle n'avait pas engendré dans l'ensemble des Amériques de projet de rupture politique formel<sup>4</sup>.

Il faut plutôt attendre les premières décennies du XIX° siècle pour assister au « temps des indépendances » (Vayssière, 1991) dans les colonies de l'Amérique latine. Alors que l'Empire hispano-américain éclate en diverses républiques (dix-huit États séparés), le Portugal tente, pour sa part, de consolider son Empire luso-brésilien. Le déménagement de la cour portugaise en Amérique en 1808 avait fait du Brésil le nouveau territoire national légitime du Portugal. En 1815, le roi avait conféré au Brésil le statut de Royaume uni au Portugal et Algarves. La Révolution de Porto, en 1820, et la contre-offensive des Cortes

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans son essai sur *L'imaginaire national*, Benedict Anderson rappelle ces chiffres : « sur les cent soixantedix vice-rois que compta l'Amérique espagnole avant 1813, il n'y eut que quatre créoles. Ces chiffres sont d'autant plus saisissants quand on sait qu'en 1800, moins de 5% des 3 200 000 créoles 'blancs' [...] étaient des Espagnols nés en métropole. » (2002 : 67-68)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans son ouvrage sur *Les révolutions d'Amérique latine*, Pierre Vayssière reconnaît que l'invasion de la péninsule ibérique par Napoléon a précipité le désir d'émancipation des collectivités de l'Amérique ibérique. Il considère toutefois que « le sentiment patriotique des 'Américains' [les élites créoles américaines], pour réel qu'il fût au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ne signifiait pas, pour autant, un réel désir d'indépendance, mais, tout au plus un souhait de plus grande autonomie dans la gestion de leurs affaires » (1991 : 28).

portugaises qui souhaitent restaurer le statut colonial du Brésil, conduiront les élites brésiliennes à opter pour la séparation.

Après avoir été courtisés par les insurgés américains en 1775 pour se joindre à leur mouvement de libération coloniale<sup>5</sup>, les Canadiens avaient choisi de demeurer des sujets britanniques : ils avaient foi dans les institutions parlementaires, implantées dans la colonie par la métropole à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour prendre part aux décisions politiques. Cependant, devant les visées assimilatrices de la Grande-Bretagne, les ambitions des élites intellectuelles francophones sont bientôt déçues et leurs revendications prennent, à la fin de la décennie 1830, la forme d'une quête d'émancipation politique.

Si l'histoire politique ne doit pas déterminer la périodisation de l'histoire littéraire – celle-ci suit un calendrier qui lui est propre, marqué par d'autres contingences, fondé sur les transformations des faits littéraires –, il reste que certains événements politiques ont un impact majeur sur la constitution du littéraire. Comme le rappelle Lucie Robert à propos du Québec,

[s]i la Conquête, l'Acte Constitutionnel et l'Union jouent un rôle si important dans l'histoire de la littérature, ce n'est pas que l'histoire littéraire se modèle sur l'histoire politique; c'est plutôt que ces trois événements ont joué un rôle essentiel dans l'émergence de l'idée de nation et dans la « formation de l'imaginaire littéraire » (Robert, 2002a : 349)

Dans le cadre de cette réflexion sur la constitution des cultures nationales au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, je serai donc amenée à prendre largement en compte la vie politique des collectivités neuves afin de mieux saisir les déterminations qui, médiatisées par le champ intellectuel émergeant, pèsent sur les pratiques discursives au sein des collectivités bascanadienne et brésilienne<sup>7</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sur cet épisode de l'histoire québécoise, voir Monette, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Du point de vue de l'histoire littéraire française, le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle est considéré comme « une période de transition relativement floue » (Denis, 2002 : 431), campée entre les Lumières et le Romantisme.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Comme le souligne Viala, l'histoire de la littérature envisagée en termes de champ « prend en considération les décalages entre les faits politiques, militaires, économiques, et la littérature [...]. Les effets de ces mouvements historiques se font sentir dans l'espace littéraire à travers les médiations spécifiques des structures du champ. » (1989:95)

## IMPACT DES CHANGEMENTS POLITIQUES SUR LE PLAN IDENTITAIRE

# Le cas du Québec

Quelle représentation les Canadiens, descendants français implantés sur le territoire du Canada depuis plusieurs générations, avaient-ils d'eux-mêmes au moment de la Conquête en 1760 ? L'héritage culturel de la Nouvelle-France montre qu'une appartenance, qu'une identité « canadienne » – et non plus française – avait commencé à prendre forme<sup>8</sup>. De fait, une distinction s'était opérée entre les Canadiens nés au pays et les Français administrateurs de la colonie. Ce clivage entre les deux groupes, dû entre autres aux structures du pouvoir colonial, a sans aucun doute contribué à l'émergence d'un « sentiment national » (Dumont, 1996) parmi la population canadienne.

On ne peut pas considérer pour autant que la société canadienne formait déjà une nation puisque, comme le fait remarquer Bouchard, « l'accession à l'idée nationale aurait nécessité la formation d'un discours et d'une conscience politique articulées » (2000 : 89). Celles-ci ne pouvaient prendre forme qu'à la faveur de l'implantation des institutions politiques qui allaient permettre la constitution d'un espace public. En effet, comme le notait Fernand Dumont dans *Genèse de la société québécoise*, sans l'existence d'une « sphère proprement publique de la vie collective », le sentiment national était en quelque sorte voué à demeurer « aux abords de la conscience historique » (1996 : 85).

En ce sens, on peut dire que la Conquête a considérablement modifié l'organisation économique, sociale et culturelle de l'ancienne colonie française<sup>9</sup>. Non seulement la présence britannique sur le territoire canadien conduit-elle à la mise en place de toute l'infrastructure nécessaire à la formation d'une culture intellectuelle dans la nouvelle « Province of Quebec »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Que l'on pense seulement à l'apparition de l'ethnonyme *Canadien* au XVII<sup>e</sup> siècle, et à son usage courant dès le tournant du siècle suivant, pour désigner les habitants de la Nouvelle-France (Andrès, 2001d).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Pour Dumont, la Conquête crée les conditions de formation de la conscience politique. Celle-ci découle de plusieurs facteurs : « la politique de la métropole et les pouvoirs locaux; les changements dans la morphologie sociale; l'entrée d'une collectivité parallèle par l'immigration britannique; l'apparition d'élites susceptibles d'élaborer des idéologies 'définitrices' » (1996 : 88).

(imprimerie, presse, bibliothèques, librairies, réseau d'éducation, etc.), mais elle entraîne aussi une redéfinition du rapport d'altérité de la population canadienne, jusque-là relativement homogène <sup>10</sup>. Au moment où la Grande-Bretagne prend possession de la Nouvelle-France, la société canadienne est relativement homogène (si l'on exclut l'élément amérindien) : blanche, catholique, francophone. L'arrivée massive d'immigrants britanniques impose rapidement des transformations à la société canadienne; elle devient littéralement, selon les termes de Bernard Andrès, une « société multiculturelle » (1996 : 73). La rupture culturelle créée par la Conquête force donc les Canadiens à se définir.

En nombre minoritaire parmi les francophones, les Britanniques<sup>11</sup> se distinguent des Canadiens, nouveaux sujets britanniques, non seulement par la langue et la religion, mais aussi par le fait qu'ils détiennent le pouvoir militaire, économique, administratif et politique de la colonie nouvellement conquise. Comme le souligne Bouchard, le changement de métropole a en quelque sorte rendu le lien colonial plus visible : en affichant clairement sa volonté d'assimiler la population francophone, l'Angleterre « a favorisé une prise de conscience propre à y fortifier le sentiment identitaire » (2000 : 92). Les travaux du groupe de recherches sur « l'Archéologie du littéraire au Québec » démontrent d'ailleurs que, dès les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, un imaginaire canadien avait pris forme parmi les lettrés, comme en témoigne la production discursive des premiers rédacteurs de journaux, pamphlétaires, poètes et essayistes canadiens<sup>12</sup>.

L'Acte de Québec qui, en 1774, consacre la légitimité du droit coutumier et de l'exercice de la religion catholique et reconnaît la langue française, apparaît d'abord comme un moyen – temporaire – pour la métropole anglaise de s'assurer la fidélité de ses nouveaux sujets. Cet

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Bernard Andrès a analysé l'impact des bouleversements sociopolitiques, idéologiques et littéraires engendrés par la Conquête sur la formation de l'identité canadienne dans « Québec : paradigme littéraire et éclosion culturelle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » (1996).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Les immigrants britanniques qui viennent s'installer dans la province au lendemain de la Conquête sont surtout des fonctionnaires, des militaires, des marchands et, après l'indépendance américaine, des loyalistes.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Bernard Andrès étudie cette question notamment dans l'article « D'une mère patrie à la patrie canadienne : archéologie de la figure du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle » (2001d). Pour un aperçu de la production discursive de cette époque, voir l'anthologie *La Conquête des lettres (1759-1799)*, préparée par Bernard Andrès et toute l'équipe du groupe de recherche « Archéologie du littéraire au Québec (1760-1840) » parue en 2007. Pour en savoir plus sur ce projet, consulter le site Web de l'ALAQ: <<u>www.unites.uqam.ca/arche/alaq.php/</u>>

acte a pourtant un effet inattendu. D'une part, en reconnaissant les droits et la spécificité des francophones, il contribue à l'éveil d'une conscience nationale. D'autre part, il « crée les conditions d'émergence d'une culture canadienne, d'une culture unitaire, collectivement partagée par les lettrés et qui existe au grand jour » (Lemire, 1991 : 104). Il en va de même avec l'Acte constitutionnel de 1791 qui instaure de nouveaux rapports de pouvoir entre les Canadiens et la métropole britannique. Visant à résoudre un certain nombre de conflits au sein de la colonie, il scinde le territoire en deux provinces, le Haut-Canada, essentiellement anglophone, et le Bas-Canada, majoritairement francophone, et accorde à chacune une Chambre d'assemblée. Ce changement majeur dans les modalités d'exercice du pouvoir favorisera non seulement une participation des Canadiens à la vie politique mais offrira aussi aux élites francophones de nouveaux moyens d'affirmation collective. Dans une économie de marché bientôt dominée par une bourgeoisie d'affaires anglophone, les professions libérales apparaissent aux Canadiens comme le principal débouché. Cette bourgeoisie de profession, sans réel pouvoir économique, s'implique activement dans la vie politique de la province à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle et forme en bonne part l'élite politique et intellectuelle du premier XIX<sup>e</sup> siècle.

On l'a vu, avec la Conquête, les Canadiens passent d'une monarchie absolue à une monarchie constitutionnelle. C'est dans ces conditions qu'ils font leur apprentissage du libéralisme anglais, qui sert alors de modèle en Europe (Lamonde, 2000 : 119), et qu'apparaît une presse politique qui jouera un rôle fondamental dans l'expression d'une parole publique francophone. Si les conflits qui éclatent, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le Conseil législatif, veillant aux intérêts de l'Angleterre, et la Chambre d'assemblée, où domine une élite francophone cherchant à défendre les intérêts des Canadiens, prennent des allures de conflits ethniques, il faut plutôt y voir une opposition entre deux visions de la collectivité, entre deux projets de société. Même si ces querelles contribuent alors à l'affermissement d'une conscience nationale, celle-ci ne se traduit pas immédiatement en un projet de rupture du lien colonial. Il faut plutôt attendre la décennie 1830 pour qu'une partie de l'élite politique et intellectuelle, rassemblée autour du Parti patriote, exprime un discours anticolonialiste.

#### Le cas du Brésil

Comme dans le cas du Québec où l'issue de la guerre de Sept ans entraîna de profonds bouleversements au sein de la collectivité francophone, ce sont des événements politiques se déroulant sur la scène européenne qui viennent modifier la situation politique, culturelle ainsi que commerciale de la colonie brésilienne. Devant l'invasion imminente de la péninsule ibérique par l'armée française en 1807, la couronne portugaise émigre en Amérique avec le concours de l'Angleterre. C'est à Rio de Janeiro, siège du vice-royaume depuis 1763, que le prince régent du Portugal, D. João 13, établit en 1808 le siège de son gouvernement. Le transfert du pouvoir politique au Brésil entraîne donc l'intensification de l'activité culturelle principalement dans la ville de Rio de Janeiro.

Afin d'être en mesure de continuer à diriger le royaume depuis l'Amérique, la cour emporte avec elle une bonne partie de ses archives et de ses effectifs administratifs, soit entre 10 000 et 15 000 personnes (Fausto, 2001 : 121). Devant la nécessité d'assurer elle-même son financement, la couronne portugaise, qui avait jusque-là tenté de limiter les échanges de sa colonie d'exploitation et d'évangélisation avec l'extérieur, se voit forcée d'ouvrir les ports de la colonie au commerce international avec les «nations amies» (principalement l'Angleterre). Cette mesure engendre, de fait, la fin du monopole commercial, base des relations entre la métropole et sa colonie. Le Brésil acquiert alors une certaine autonomie économique, au détriment du Portugal (Fausto, 2001 : 129-130). En effet, comme le rappelle Hallewell, « [d]orénavant, tous les impôts et autres richesses destinées au gouvernement et qui, auparavant, étaient envoyées à Lisbonne, allaient demeurer [dans la colonie] au bénéfice de Rio de Janeiro<sup>14</sup> ». Après la chute de Napoléon, la famille royale décide de demeurer en Amérique. Le fait que D. João élève alors le Brésil au statut de Royaume uni n'est pas sans causer du mécontentement au Portugal, alors dirigé par une régence britannique. Les élites métropolitaines commencent dès lors à questionner la permanence de la cour au Brésil. C'est dans ces circonstances qu'éclate, en août 1820, la Révolution de Porto. Il s'agit d'un

Depuis 1792, D. João assumait la régence du Portugal à la place de sa mère, la reine D. Maria I. Il ne sera officiellement couronné roi qu'en 1818, deux ans après la mort de la reine. Il acquiert alors le titre de D. João VI.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « Doravante todos os impostos e outras riquezas destinadas ao governo que, antes, eram enviados a Lisboa permanenceriam para beneficiar o Rio de Janeiro » (Hallewell, 1985 : 32).

mouvement constitutionnaliste visant d'abord à régénérer l'État portugais. Néanmoins, cet épisode révolutionnaire vient à nouveau infléchir la destinée du Brésil.

Comme dans la plupart des colonies espagnoles de l'Amérique latine, le système économique du Brésil était alors essentiellement fondé sur l'esclavage<sup>15</sup>. Ce système avait créé une profonde division entre les Blancs d'origine européenne, minoritaires dans la colonie, qui formaient l'élite, et les esclaves, essentiellement d'origine africaine, qui représentaient la majorité de la population<sup>16</sup>. Même après l'indépendance, le Brésil demeure une société esclavagiste<sup>17</sup>. Cette situation a un impact majeur sur l'organisation sociale puisque seuls les individus libres ont des droits et peuvent, dès lors, être considérés comme des citoyens.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élite coloniale est essentiellement formée d'une « aristocratie » <sup>18</sup> composée des hauts fonctionnaires coloniaux, des grands commerçants d'origine métropolitaine liés à l'exportation ainsi que des militaires et des grands propriétaires terriens <sup>19</sup>. L'établissement du siège du gouvernement portugais à Rio de Janeiro entraîne l'apparition d'un groupe important lié aux activités administratives. Ce sont donc ces hommes de profession qui, comme au Bas-Canada, formeront en majeure partie l'élite

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Dans son *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes*, José Del Pozo rappelle qu'à l'époque des guerres d'indépendance en Amérique latine, la composition ethnique des pays hispanophones est essentiellement indigène, malgré l'importance atteinte par le métissage durant la période coloniale. Au Brésil cependant, la base de la population est constituée par une majorité d'origine africaine. Dans tous les cas, les Blancs sont minoritaires et dominent les populations indigènes et de couleur. C'est surtout grâce à l'immigration européenne que la population blanche augmente après les indépendances (2004 : 27-29).

L'esclavage des autochtones a aussi été pratiqué durant la période coloniale, mais ces derniers, sous la protection des ordres religieux, bénéficiaient d'un traitement quelque peu meilleur que les esclaves africains. Quant aux métis, ils ont un statut intermédiaire entre les Blancs et les Noirs (Fausto, 2001: 68).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Malgré les pressions exercées par l'Angleterre dès les années 1850 pour que le Brésil mette fin à l'esclavage, le gouvernement maintien ce système jusqu'en 1888, qui marque le début, l'année suivante, de la République. Ce système constitue, selon les termes de Boris Fausto, une véritable « institution nationale » (2001 : 69) au Brésil en ce qu'il a longtemps conditionné la façon d'agir et de penser de toute la société.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> La transplantation en Amérique portugaise de la société d'ordres caractéristique de l'Ancien Régime ne conserve pas la hiérarchie intacte : il n'existe pas dans la colonie brésilienne d'aristocratie héréditaire et la noblesse de sang s'y fait rare (Fausto, 2001 : 70).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ils forment en fait une « oligarchie » puisque ce sont eux qui détiennent le pouvoir politique et économique. Néanmoins, avec l'arrivée de la cour au Brésil en 1808, l'élite coloniale se transforme peu à peu. L'ouverture des ports de la colonie au commerce extérieur entraîne l'augmentation des activités commerciales. La classe des négociants prend de l'expansion et gravit les échelons de la société (Neves, 2003 : 52).

politique et intellectuelle de l'empire luso-brésilien, celle qui participera à l'indépendance du Brésil (Neves, 2003 : 104). En fait, à la suite du déclenchement la Révolution de Porto, les élites portugaises et brésiliennes partagent d'abord une même volonté de mettre fin au gouvernement absolutiste. Une rupture se crée toutefois entre les deux groupes au moment où les élites coloniales, qui envisagent de conserver l'autonomie (politique et commerciale) acquise par le Brésil avec le transfert de la cour, se rendent compte que les Cortes souhaitent restituer le lien colonial.

Bien qu'une forme de conscience politique ait commencé à poindre au Brésil à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à la faveur des mouvements de rébellion (la « Inconfidência Mineira » en 1789 et la « Conjuração dos Alfaiates » en 1798), c'est véritablement avec les événements de 1820 qu'un sentiment identitaire commence à s'exprimer sous la forme d'un projet collectif. En effet, selon l'historien Fausto, ces insurrections, pas plus que la Révolution de Pernambuco en 1817, ne constituent le signe d'une conscience nationale préludant à l'indépendance du Brésil<sup>20</sup>. Si ces soulèvements, influencés par les idées des Lumières, témoignent de l'existence de premiers foyers de réaction contre l'absolutisme, ils ne traduisent toutefois pas une volonté concrète de former une nation à l'échelle de l'Amérique portugaise (Fausto, 2001 : 113-120). Ils constituent d'abord des mouvements régionaux, fondés sur des revendications locales. Aussi est-ce seulement après l'accession à la souveraineté, en 1822, que les élites brésiliennes commencent à construire « un imaginaire de l'indépendance » (Neves, 2003).

C'est dans ces conditions de bouleversements politiques et sociaux que sont implantées dans les collectivités neuves les organisations de la sphère publique. Parmi celles-ci, l'imprimerie a des conséquences directes sur la constitution d'un système culturel et l'organisation du discours. Elle favorise l'expression d'une parole publique propre à la collectivité.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Certains historiens vont jusqu'à voir dans les soulèvements du début du siècle XVIII<sup>e</sup> siècle une « période d'éveil national » : « Le sentiment national naît à la fois de la lutte contre l'ennemi extérieur [...] et d'une rivalité avec les Portugais de la métropole comme en témoigne la guerre des *mascates* [1710-1711] (marchands portugais) et la guerre des *emboabas* [1707-1709] (les 'emplumés', c'est-à-dire les Portugais qui arrivent de la métropole pour prospecter l'or dans le Minas) » (Mauro, 1977 : 228).

### IMPACT DE L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE SUR LE PLAN CULTUREL

Dans toutes les possessions coloniales des Amériques, l'imprimerie est implantée avant tout pour des raisons politiques et administratives et à différentes époques selon les métropoles européennes. En fait, tant que le besoin ne s'en fait pas sentir, il apparaît plus simple aux métropoles d'interdire l'introduction d'une imprimerie sur le territoire que de chercher à contrôler l'éclosion d'un nouveau pouvoir lié à la production et la circulation de l'imprimé. C'est pourquoi les gouvernements ne l'ont introduite dans certaines de leurs colonies qu'au moment où cela s'imposait, que ce soit pour centraliser l'administration de la colonie ou encore pour évangéliser la population autochtone. En Amérique espagnole par exemple, on trouve dès le XVI<sup>e</sup> siècle une presse à Mexico et à Lima. Toutefois, elle demeure étroitement surveillée et la production demeure presque exclusivement ecclésiastique (Fausto, 2001 : 112).

Alors que l'Angleterre considère l'imprimé et la liberté de la presse comme partie intégrante du système politique parlementaire, la France d'Ancien Régime, qui prohibait la formation d'une opinion publique dans ses colonies, n'avait jamais accordé au Canada le privilège d'avoir une imprimerie. Aussi est-ce seulement après la Conquête britannique que les infrastructures nécessaires à la publication et à la diffusion de l'écrit sont introduites dans la province par le gouvernement anglais à des fins commerciales et politiques. C'est dans la ville de Québec, alors siège du gouvernement anglais, que les premières presses sont implantées sur les rives du Saint-Laurent<sup>21</sup>. Selon les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, ces infrastructures matérielles

[...] permett[ent] d'abord aux anciens sujets de participer à la circulation des idées dans la colonie. Par la suite, ces mêmes infrastructures donne[nt] accès aux Canadiens de langue française à un champ de production intellectuelle et littéraire où 'les biens symboliques' que représentent les imprimés pren[nent] de plus en plus de valeur (Lemire, 1991 : 212).

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Une première imprimerie fut implantée sur le territoire du Canada en 1752 à Halifax, « port fortifié fondé trois ans plus tôt par le gouvernement anglais pour pallier la restitution de Louisbourg à la France et attirer assez de Britanniques et de 'protestants étrangers' pour faire contrepoids aux Acadiens francophones établis le long de la côte depuis plus d'un siècle. » (Fleming et al., 2004 : 5)

L'écriture québécoise naît ainsi au cœur de la vie politique, alors que se forme, dans les suites des débats entourant l'Acte de Québec, la Révolution américaine et l'Acte constitutionnel, un espace public où la presse jouera bientôt un rôle majeur dans l'expression d'un discours collectif et dans la formulation de l'identitaire canadien. Si la croissance de la presse se fait lente au cours des dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle (avec la création de seulement dix journaux en plus de quarante ans), elle connaît un essor marqué à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que, jusqu'en 1840, plus d'une centaine de périodiques (toutes langues confondues) sont lancés au Bas-Canada.

Société d'Ancien Régime, le Portugal contrôlait la circulation des idées à l'aide d'une censure préalable sur les imprimés. Bien que les Portugais aient développé très tôt des ateliers de typographie dans leurs possessions asiatiques et africaines, ils en ont empêché l'implantation dans leur colonie brésilienne<sup>22</sup>. Toutefois, les choses changent complètement avec l'invasion de la péninsule ibérique par l'armée napoléonienne. Le transfert de tout l'appareil du gouvernement impérial au Nouveau Monde a des conséquences déterminantes sur la formation d'une vie intellectuelle propre à la colonie portugaise<sup>23</sup>. Comme le résume l'historien de la littérature Antonio Candido: « Imprimerie, périodiques, enseignement supérieur, débat intellectuel, grandes œuvres publiques, contact libre avec le monde [...] marquent le règne américain de D. João VI, forcé de créer dans la colonie des postes d'appui pour assurer le fonctionnement des institutions » (1997, vol. 1: 215) et administrer le royaume à partir du Brésil. Néanmoins, la censure préalable qui pèse sur l'imprimé colonial empêche l'éclosion d'un véritable espace public de discussion au Brésil. Aussi est-ce plutôt dans la tourmente révolutionnaire des années 1820-1822 que l'écriture brésilienne éclot véritablement à travers les pamphlets et journaux d'opinion. La presse connaît par la suite des épisodes de croissance fulgurante au gré de la fluctuation des décrets sur la liberté de la presse.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> En fait, un premier atelier de typographie avait été ouvert à Rio de Janeiro en 1747 mais il fut fermé peu après par un ordre royal (Hallewell, 1985 : 14).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Pour la plupart des historiens, le transfert de la cour au Brésil constitue un événement majeur. Hallewell va même jusqu'à parler d'un impact « révolutionnaire » : « L'impact de l'arrivée subite de toute la cour et du gouvernement métropolitain, avec la bureaucratie qui l'accompagnait, fut révolutionnaire. » [« O impacto da súbita chegada de toda a corte e do governo metropolitano, com a burocracia que o acompanhava, foi revolucionário. » (Hallewell, 1985 : 32)]

L'introduction de l'imprimerie dans les collectivités neuves a donc des conséquences déterminantes sur la formation d'un milieu intellectuel relativement autonome à l'égard de la mère patrie. Elle engage la mise en place d'un circuit de production et diffusion de l'imprimé avec ses librairies, ses bibliothèques, ses regroupements associatifs et ses journaux. En fait, l'implantation de ces infrastructures permet la création d'un espace public de communication et l'émergence d'une parole publique propre à la collectivité. Bien sûr, on écrivait déjà au sein de ces deux sociétés à l'époque coloniale, mais il s'agissait essentiellement d'une pratique privée. Ces écrits (récits d'exploration, relations des religieux, récits de voyage, journaux de campagne, mémoires, correspondances personnelles, etc.) répondaient, bien souvent, à des fonctions utilitaires précises (commerce, colonisation, évangélisation). Si certains étaient rédigés sur place, ils furent généralement produits par des administrateurs ou des voyageurs de passage et destinés aux autorités métropolitaines ou au public européen plutôt qu'à la population locale. Bien que ces textes fassent aujourd'hui partie de l'histoire littéraire des collectivités neuves, c'est seulement au cours du second XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les élites cherchent à doter la nation d'une histoire propre, que ces écrits sont rapatriés dans le patrimoine collectif<sup>24</sup>.

On aura compris que c'est le moment où s'engage une pratique d'écriture propre à la collectivité qui m'intéresse, alors que les textes sont mis en circulation dans l'espace public et qu'ils participent à la formation d'une culture nationale<sup>25</sup>. En portant mon attention sur le contexte dans lequel se forme une vie intellectuelle dans les collectivités québécoise et brésilienne, je m'attarderai plus précisément aux pratiques littéraires qui se déploient dans les périodiques, premiers lieux de production et de diffusion d'une culture lettrée. On verra comment les périodiques développent des « formes discursives immédiatement publiques et

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> On le sait, les écrits de la Nouvelle-France comme ceux du Brésil colonial font aujourd'hui partie de l'histoire littéraire de ces deux nations; ils constituent les textes fondateurs de la mémoire collective. Sur les écrits de la Nouvelle-France, voir Lemire, 2000; sur les productions écrites du Brésil colonial, voir Castello, 2001, première partie, p. 37-155.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Bien qu'une culture orale existât déjà à l'époque coloniale ou que différentes stratégies avaient pu être mises en œuvre « pour intégrer ceux qui ne savent ni lire ni écrire à un mode d'organisation sociale désormais régi par l'écrit » (Melançon, 2004 : 51), l'implantation de l'imprimerie dans les sociétés coloniales a favorisé le développement d'une « culture de la lecture » (Murray, 2004).

fondamentalement critiques » (Robert, 1989 : 106) qui présentent les caractéristiques de la « littérature » de l'époque.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le littéraire hésite encore entre les Belles-Lettres et la littérature proprement dite, entre des productions savantes et des œuvres de création littéraire. La définition de la littérature que donne Alain Viala dans *Le dictionnaire du littéraire* (2002) peut s'appliquer aux écrits produits dans les collectivités neuves même si le littéraire n'y est pas encore institutionnalisé:

La littérature apparaît ainsi comme un ensemble de textes – et de pratiques de création, transmission et conservation de ces textes – marqués par une esthétique qui doit assurer par elle-même leur justification (l'intérêt que l'on peut y trouver) et l'adhésion – d'abord en captant son attention, puis en obtenant qu'il partage les vues et sentiments là proposés – du lecteur ou du spectateur. (2002b : 337)

On verra ainsi que même si elle n'a pas une finalité esthétique, la littérature qui prend forme dans la presse bas-canadienne et brésilienne au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle n'en est pas moins porteuse d'une esthétique qui lui est propre.

Aussi la pratique journalistique reflète-t-elle cette indétermination du littéraire : au moment où le champ intellectuel se configure, à la faveur de la mise en place d'un espace public, il n'existe pas encore de distinction entre la fonction informative des quotidiens et la fonction critique des revues littéraires. Les périodiques représentent bien souvent des publications de formes hybrides. Bien que les différents journaux fondés au Québec et au Brésil dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle ne visent pas d'abord à faire reconnaître la valeur sociale de l'écriture (littéraire), la prose journalistique jouit néanmoins, à cette époque, d'une liberté de forme et de ton qui permet d'envisager « le journal non seulement comme mode de diffusion de l'imprimé, mais comme moteur et vecteur de l'innovation littéraire » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 10). La presse encourage la discussion et forme l'opinion, contribue à l'essor de la lecture et, comme on le verra au dernier chapitre, suscite des pratiques d'écriture originales.

ÉTAT DE LA QUESTION : LA PRESSE COMME OBJET D'ÉTUDE EN HISTOIRE CULTURELLE AU QUÉBEC

En 1961, Jean-Charles Bonenfant déplorait le fait qu'« il n'existe malheureusement pas une histoire des périodiques du Québec, et il est impossible de songer à en rédiger une d'ici plusieurs années, c'est-à-dire tant qu'un certain nombre de monographies ne pourront pas servir de base à une synthèse » (cité par Tessier, 1964 : 387). Trois ans plus tard, la thèse d'Yves Tessier sur «Ludger Duvernay et les débuts de la presse périodique au Trois-Rivières »<sup>26</sup>, se proposait justement d'y contribuer. Soulignant quelques imprécisions dans les travaux antérieurs réalisés sur les premiers journaux publiés à Trois-Rivières par Duvernay, Tessier rappelait à juste titre que « [d]éterminer d'une façon précise l'existence des faits constitue déjà un travail d'envergure, nécessaire de toute évidences » (1964 : 388). Sans prétendre établir les faits une fois pour toutes, ma thèse entend éclairer, grâce à une analyse à la fois synchronique et diachronique, certains aspects de l'histoire la presse québécoise des années 1760-1840. Mon corpus a été établi à partir des principaux répertoires réalisés par les historiens de la presse mais aussi grâce à une recherche de première main que j'ai effectuée en dépouillant plusieurs de ces journaux, principalement des décennies 1810 et 1820<sup>27</sup>. Mes recherches ont aussi été guidées par les différents travaux effectués à ce jour en histoire culturelle. J'expliquerai ce choix plus loin.

Les principaux instruments de travail pour l'étude de la presse québécoise

On doit la première synthèse historique sur la presse francophone au Québec à André Beaulieu et Jean Hamelin qui, en 1966, présentaient un « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », depuis les débuts jusqu'aux années 1960. Partant de la première version de leur inventaire des périodiques québécois, *Les journaux du Québec de 1764 à* 

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cette étude est parue en trois parties dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XVIII, nos 3-4.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Ce qui m'aura permis de corriger, à l'occasion, certaines informations sur des journaux consultés ou analysés. Par exemple, Tessier, qui n'avait pas pu consulter une version complète de la *Gazette des Trois-Rivières*, laissait entendre que le journal s'arrêtait probablement en date du 17 août 1817 (1964-1965 : 571). Pour ma part, j'ai pu dépouiller une version microfilmée (plus) complète qui montre bien que le journal se poursuit au moins jusqu'au 7 février 1821. Sur ce journal, voir les chap. I et 4.

1964 (1965), ils esquissent dans cet article les principales étapes de l'histoire de la presse québécoise<sup>28</sup>. Les auteurs y traitent de la fondation des premiers journaux au Québec, des changements morphologiques, du contenu, de la diffusion, du contrôle politique et clérical de la presse et présentent une liste des journaux et journalistes marquants. Ils vont même jusqu'à formuler des critiques et des voies d'avenir pour le journalisme canadien-français. Par la suite, Beaulieu et Hamelin rééditent et approfondissent leur inventaire qui permet de cerner la genèse de la presse moderne au Québec. Le premier tome de *La presse québécoise des origines à nos jours*, couvrant les années 1764-1859, paraît en 1973<sup>29</sup>. Ce répertoire demeure, encore à ce jour, la principale référence sur les périodiques québécois<sup>30</sup> malgré le caractère désuet de certaines informations contenues dans les fiches signalétiques<sup>31</sup>.

De même, la bibliographie analytique de John Hare et Jean-Pierre Wallot sur *Les imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810* (1967) constitue un précieux outil de recherche pour les périodiques de la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, les auteurs ont été les seuls, à ce jour, à s'attarder plus particulièrement aux journaux de ces années<sup>32</sup>. Même si le

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ou plutôt, comme ils le spécifient, l'histoire du journal d'information, leur article ne tenant pas compte alors des revues.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> À ce jour, 11 tomes sont parus (1973-1990) et couvrent les périodiques québécois de 1764 à 1975. Ces ouvrages constituent en fait un relevé des titres de la presse périodique (journaux et revues) avec données bibliographiques, orientation idéologique (ou politique), historique du projet éditorial et liste du personnel journalistique (fondateur, propriétaire, éditeur, imprimeur, rédacteur). Les journaux étant présentés par ordre chronologique, il est facile d'embrasser, par la seule compilation des titres, l'évolution numérique de la presse (les auteurs ont d'ailleurs édité en 1987 un index cumulatif des sept premiers tomes couvrant les années 1764 à 1944). Cependant, cet outil, fort utile pour obtenir certaines informations de base quant à la durée d'un journal (dates de fondation et disparition, date de publication du prospectus), à son contenu (notamment les auteurs cités), au nom des individus et au(x) poste(s) qu'ils ont occupé(s), ne saurait en aucun cas remplacer une étude de première main afin de valider les différentes informations contenues dans les fiches signalétiques. Bien souvent, d'ailleurs, c'est la seule façon de constater des erreurs qui se sont glissées dans l'ouvrage de Beaulieu et Hamelin et qui, malheureusement, ont pu être répétées par des chercheurs qui ne se sont basés que sur cet ouvrage pour établir un portrait de la presse québécoise.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Voir, par exemple, les articles de Galarneau (1984) et de Harvey (2004) qui établissent leurs données sur cet ouvrage. Il en va de même de la banque de données sur les journaux et périodiques québécois, réalisée par le Groupe de recherche en histoire des médias au Québec, qui se base sur le répertoire de Beaulieu et Hamelin. Voir www.com.ulaval.ca/grmj/banqhiperbec.html (consulté le 9 mai 2007).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Par exemple, l'information sur la localisation des collections et des microfilms de journaux, présentée dans chaque fiche, est devenue désuète en raison du réaménagement des fonds, collections ou bibliothèques ainsi que de l'accessibilité de l'information sur Internet.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> D'ailleurs, dans le premier tome de leur répertoire, Beaulieu et Hamelin se fondent essentiellement sur l'ouvrage de Hare et Wallot pour présenter les journaux des années 1801-1810.

deuxième tome annoncé, qui devait compléter leur étude sur les imprimés dans le Bas-Canada de 1801 à 1840, n'a jamais paru, Hare et Wallot ont présenté un article sur « Les imprimés au Québec (1760-1820) » (1983) qui élargissait leurs recherches aux mécanismes de production et de diffusion de l'imprimé en s'attardant cette fois aux années 1760 à 1820<sup>33</sup>. Plus récemment, les auteurs ont proposé une synthèse sur « Les entreprises d'imprimerie et d'édition en Amérique du Nord britannique, 1751-1840 » (2005). Cet article puise abondamment à leurs travaux précédents<sup>34</sup>.

Enfin, la bibliographie analytique sur *La presse québécoise de 1764 à 1914* (1995), sous la direction de Jean de Bonville, est plus complète au plan bibliographique que les premiers tomes des répertoires de Beaulieu et Hamelin. Regroupant par thème tout ce qui a été écrit sur la presse québécoise depuis les débuts jusqu'à la Première Guerre, l'ouvrage contient à la fois des documents historiographiques (études récentes ou anciennes portant sur la presse) et des articles parus dans les publications de l'époque qui témoignent des conditions de la pratique journalistique.

Présentation des différents types d'études faites à partir de la presse

En 2000, Fernande Roy et Jean De Bonville présentaient un bilan de « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise » et proposaient quelques perspectives pour celle-ci. Constatant que la majorité des études sur la presse portent sur un journal ou un rédacteur en particulier, les auteurs en appelaient alors à une histoire sociale de la presse qui permettrait d'envisager les journalistes comme groupe social, et les journaux et revues dans leur ensemble (comme média) afin de faire ressortir les caractères spécifiques ou génériques de la

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Toutefois, en raison du nombre grandissant de périodiques au cours de la décennie 1820, les auteurs ont dû se résoudre à « recourir à une approche plus quantitative et par procédé d'échantillonnage » (1983 : 95), contrairement à leur étude des imprimés de la décennie précédente (1967), où ils procédaient à une analyse systématique des différents périodiques.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> En fait, cet article est la version revue et allongée d'un court article sur « Les entreprises d'imprimerie » paru dans le premier volume de l'*Histoire du livre et de l'imprimé au Canada.* Voir Hare et Wallot, 2004.

presse (2000 : 19)<sup>35</sup>. Ils rappelaient, de plus, que la prise en compte des conditions externes de production d'un journal est essentielle pour saisir globalement le phénomène médiatique : « l'existence de tel journal [...] n'est pas seulement l'indice de la volonté d'un éditeur et de l'intérêt d'un groupe de lecteurs, mais dépend tout autant des ressources financières, politiques, sociales, etc. que peuvent mobiliser les éditeurs » (2000 : 21). Il importe d'ailleurs de signaler que pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le terme d'éditeur ne désigne pas encore celui qui se charge de publier et de diffuser un ouvrage, comme ce sera le cas à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais plutôt la personne qui sélectionne et organise les textes à paraître dans le journal. Il n'est pas rare qu'un éditeur soit aussi imprimeur ou rédacteur du journal (je reviendrai sur cette question au chap. 5).

Les domaines de recherches identifiés et les pistes proposées par Roy et De Bonville touchent essentiellement la presse d'information générale et politique (ou, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les journaux d'opinion), mais leurs conclusions pourraient s'appliquer à tout type de périodique : « L'histoire de la presse ne progressera vraiment que lorsque les historiens considéreront la presse en elle-même et pour elle-même, et non plus simplement comme une source commode de renseignements. » (2000 : 44) Il s'agit, en somme, non plus de faire une « histoire avec la presse » mais bien une « histoire de la presse ». C'est alors seulement que celle-ci pourra véritablement enrichir les autres domaines historiographiques.

Il est vrai que la presse, objet multidisciplinaire, est rarement envisagée en elle-même. Elle sert généralement à comprendre différents phénomènes ou aspects de la vie sociopolitique et culturelle, comme en témoignent par exemple les différentes études sur la presse québécoise en histoire culturelle. Certaines dressent un portrait global de l'évolution de la presse en fonction des développements économiques et des progrès techniques que connaît la société; elles proposent alors l'histoire des conditions matérielles de la presse (Galarneau, 1984). D'autres s'attardent à un moment particulier de l'histoire, comme le

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Selon Roy et De Bonville, les vieilles gazettes du XVIII<sup>e</sup> siècle et les quotidiens contemporains partageraient, malgré les différences de format et de contenu, une même fonction essentielle « qui consiste à recueillir, produire et transmettre des messages » (2000 : 19). Cependant, il incombe à l'historien de la presse de dégager et d'expliquer les rôles « secondaires ou spécifiques » que joue la presse selon les époques et les contextes ainsi que la manière dont ces rôles colorent la fonction première et influence tant le fond que la forme du discours de la presse.

passage du journal d'opinion au journal d'information (De Bonville, 1988, sur l'apparition des médias de masse), ou portent plus précisément sur les modalités de la communication (De Bonville, 1991, sur le développement historique de la communication publique) ou encore sur les modalités de la lecture de la presse (Cambron, 1999, sur l'étude de la facture du journal *Le Canadien*). On trouve aussi des études qui s'intéressent, à travers une réflexion générale sur les périodiques, à un groupe social particulier (Fortin, 1993, sur les intellectuels et leurs revues<sup>36</sup>; Campagna, 1998, sur le rôle des éditeurs de journaux<sup>37</sup>; Roy, 2000, sur la fonction intellectuelle des premiers journalistes<sup>38</sup>).

Dans leur bilan de la recherche sur l'histoire de la presse québécoise, Roy et De Bonville signalent notamment les retombées que la constitution du *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC) a pu avoir sur l'histoire de la presse : cet outil a permis d'établir la biographie dé certains imprimeurs, éditeurs et rédacteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles « même si, très souvent, c'est la contribution politique, sociale ou littéraire des hommes de presse qui a été soulignée plutôt que leur travail de journaliste proprement dit » (2000 : 16)<sup>39</sup>. Les historiens

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Dans son analyse des éditoriaux de présentation du premier numéro des revues (ou prospectus) publiés au Québec depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle (1764-1990), Andrée Fortin cherche à cerner les modalités de la prise de parole des intellectuels québécois. Elle considère en effet que la revue constitue le mode privilégié d'expression des intellectuels parce qu'elle est un lieu de réflexion et de critique. La revue permet donc de voir les intellectuels « en acte ». Fortin rappelle ainsi que « les moments importants de l'histoire des revues ne correspondent que très approximativement à ceux de l'histoire politique. En ce sens, même si le champ intellectuel n'est pas encore détaché du champ politique, il jouit déjà d'une autonomie relative » (1993 : 35).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Dans son mémoire de maîtrise sur *Le rôle de la presse selon les propriétaires et rédacteurs des journaux montréalais, 1830-1880* (1998), Christiane Campagna constate que « malgré cette relative continuité dans les thèmes et dans la formule du prospectus, il est possible de relever dans les textes des indices sur les changements politiques et sociaux qui marquent les années 1830 à 1880 » (1998 : 119). Elle note, par exemple, que dans les années 1850, « les fondateurs francophones sont de plus en plus préoccupés par le commerce et l'industrie, même si la colonisation est aussi une des solutions envisagées pour assurer la prospérité des Canadiens français » (1998 : 119). De même, « les améliorations techniques amènent de nouvelles façons de rejoindre le public, par la possibilité d'illustrer les journaux, d'offrir de plus grands formats et des nouvelles plus récentes, plus rapidement, en grande quantité » (1998 : 120). Ces changements préfigureraient l'apparition de la presse à grand tirage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Fernande Roy considère les journalistes du XIX<sup>e</sup> siècle comme des intellectuels en ce qu'ils revendiquent « la fonction critique et publique de l'intellectuel » (2000 : 344). C'est le rédacteur de la quatrième série du journal *Le Canadien* (1831-1842), Étienne Parent, qui lui apparaît comme le premier représentant de la « figure d'intellectuel qui émerge vraiment à cette époque » (2000 : 344).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Cependant, les biographies de tous les imprimeurs du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas encore été établies, comme on le verra au chap. 4

des idées ont plutôt suivi à travers les journaux d'opinion les débats politiques<sup>40</sup>. Leurs recherches tentent plus généralement de cerner les idéologies à l'œuvre dans un journal, ou encore le rôle des journaux dans la formation de l'opinion publique<sup>41</sup>. La presse sert aussi à cerner plus généralement circulation des idées<sup>42</sup>, des courants littéraires ou encore des auteurs connus du public canadien (voir notamment Marion, 1939; 1940; 1942). Certaines études portent plus spécifiquement sur l'analyse d'un genre discursif précis, comme l'essai, le feuilleton, la poésie, les annonces, etc., ou s'intéressent à un type particulier de publication périodique<sup>43</sup>.

En somme, l'histoire de la presse québécoise s'inscrit à la fois dans une histoire de l'imprimé (Hare et Wallot, 1976; 1985; 2005; Fleming et al., 2004) ou de l'édition (Michon, 1999), une histoire des idées (Lamonde, 2000; Galarneau, 1970) ou encore l'histoire culturelle, à laquelle peut se rattacher, par exemple, l'histoire de la censure (Hébert et al, 2006). Roy et De Bonville signalent que c'est surtout le contenu littéraire et idéologique de la presse qui a intéressé jusqu'à présent les chercheurs et signalent à cet effet les travaux de l'équipe du Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec et de La vie littéraire au Québec qui « ont contribué à une meilleure connaissance de la presse et du journalisme des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, même si tel n'était pas leur objectif principal » (2000 : 17).

<sup>40</sup> Plusieurs études qui portent sur les journaux et journalistes marquant de l'histoire s'attardent surtout à leurs prises de position politiques ou idéologiques. Il en va ainsi de l'article de Vachon sur la *Gazette Littéraire* (1969) ou encore celui de Reid sur *Le Canadien* (1980). De même, la «biographie politique» que De Lagrave présente sur l'imprimeur Fleury Mesplet s'intéresse surtout à son rôle comme diffuseur des Lumières (1994).

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Par exemple, dans *Livre et politique au Bas-Canada*, Gilles Gallichan, qui s'intéresse à la portée sociale de la lecture et, plus précisément, au rôle du livre dans la formulation d'un discours politique libéral au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle, considère le journalisme politique comme le « nouveau relais de l'opinion publique, né de l'activité parlementaire » (1991 : 454).

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Dans *La France devant l'opinion canadienne*, Galarneau sonde les échanges culturels entre le Québec et la France en mettant l'accent sur la propagande par l'imprimé, et notamment la presse (1970). De même, dans le premier tome de son *Histoire sociale des idées au Québec* (2000), Lamonde accorde une grande importance à la presse puisqu'elle participe de l'essor culturel de la province. Il reconnaît ainsi que les journaux, au même titre que les livres et les brochures, contribuent à la diffusion des idées et qu'ils sont liés à la mise en place de la vie politique.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Dans la foulée des recherches de *La vie littéraire au Québec*, Kenneth Landry a produits différents articles proposant d'étudier les périodiques littéraires (2002; 2000; 1996). De même, l'étude d'une société savante ou, plus généralement, des pratiques associatives, recoupe aussi la plupart du temps celle des revues qui y sont associées (Rajotte, 1994; 2002).

## POUR UNE ANALYSE LITTÉRAIRE DE LA PRESSE

Depuis la parution, en 1848, du *Répertoire national* de James Huston, qui constitue la toute première anthologie de la littérature canadienne, les journaux sont considérés par les historiens de la littérature québécoise comme un lieu de diffusion de la littérature, généralement envisagée selon les genres canoniques (poésie, contes, historiettes, fables, etc.). Séraphin Marion est le premier à avoir analysé plus en détail les premiers journaux : il y recherchait les premiers documents de l'histoire littéraire canadienne-française, pour témoigner de la participation de cette littérature au concert des nations et ce, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Cependant, sa démarche n'avait pas, comme il le précisait alors,

[...] l'ambition de révéler des chefs-d'œuvre au grand public [...] notre histoire littéraire n'offre rien de semblable [...] je crois pouvoir démontrer que si, depuis leur berceau, nos lettres n'ont pas réalisé d'exceptionnel progrès, elles n'en demeurent pas moins [...] un magnifique témoignage : le témoignage d'un petit peuple qui refuse de mourir... (1939 : 13)

En fait, Marion cherche surtout à attester de « l'originalité du petit patrimoine littéraire qu'ils [les Canadiens] ont su constituer » (1942 : 16). Si les trois premiers tomes de ses *Lettres canadiennes d'autrefois* envisageaient la presse comme le « berceau des lettres canadiennes », le quatrième porte plus largement sur la circulation des courants littéraires et aborde déjà la littérature par les livres (notamment les auteurs les plus vendus par les librairies et les auteurs les plus cités dans la presse), délaissant, du coup, l'analyse de la presse comme lieu de d'expression de la littérature. Règle générale, l'historiographie littéraire québécoise a rarement envisagé la pratique journalistique des XVIII° et XIX° siècles comme une pratique « littéraire » (voir Roy et Doyon, 2005).

Aujourd'hui, le renouvellement de la méthode et des objets de l'histoire littéraire (Cambron, 2001; Dion, 2002; Robert, 2004, 2002a) contribue à modifier le regard que l'historiographie littéraire porte généralement sur la presse. Elle envisage les périodiques non

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Dans la préface de *La conquête des lettres au Québec*, Bernard Andrès rappelle que la démarche de Marion a permis de faire connaître le contenu « littéraire » des premiers journaux québécois : « [e]n s'attachant principalement à *La Gazette de Québec* et à celle de Montréal, les deux premiers tomes de Marion citent abondamment un corpus auquel, malheureusement, les lecteurs n'ont plus directement accès » (2007 : 5). C'est en partie ce que tente de réparer l'anthologie sur la production littéraire des années 1759-1799, en prenant soin de replacer l'ensemble des textes dans le contexte sociopolitique et culturel de l'époque qui les a vu paraître, mais en faisant le pari ne pas proposer d'interprétation des différents écrits.

plus comme une simple source documentaire mais comme une pratique sociale qui s'inscrit dans la vie politique et culturelle d'une collectivité et, partant, qui évolue en fonction de différents facteurs sociohistoriques. Déjà en 1984, Manon Brunet cherchait, dans sa thèse de doctorat, à intégrer la presse à une approche sociologique de la littérature québécoise des XVIII° et XIX° siècles<sup>45</sup>. Précurseur des travaux du genre, son travail de défrichage, fondé notamment sur la recherche en archives, est à ce titre considérable. Pour identifier les débuts d'une « littérature française » au Québec, Brunet examine autant les lieux d'activité sociale et le discours sur la pratique littéraire « dans la mesure où ces lieux et cette perception servent à la socialisation d'une forme d'écriture ou d'oralité particulière » (1984 : 401)<sup>46</sup>. Elle considère en ce sens que pour faire une histoire littéraire tenant compte des conditions symboliques et matérielles qui rendent possible l'expression d'une littérature, « [1]es journaux, surtout entre 1764 et 1840, sont d'une importance capitale parce qu'ils constituent les moyens de diffusion et de consécration privilégiés de ce qui est perçu comme littéraire » (1984 : 114).

Proposant une étude des conditions d'émergence et du processus par lequel la littérature acquiert son autonomie, l'équipe de *La vie littéraire au Québec*<sup>47</sup> envisage la presse à la fois comme une source documentaire et comme un agent du champ littéraire en formation. Puisque l'entreprise vise à mettre au jour le « système synchronique d'interrelations » (Lemire, 1991 : xi) à l'œuvre dans la constitution et les transformations de l'activité littéraire au Québec, les collaborateurs réservent une place de choix aux journalistes, rédacteurs et imprimeurs qui participent à l'éclosion de la vie littéraire après la Conquête (tomes 1 et 2) : ils en sont les premiers « acteurs » et les périodiques forment, avec l'imprimerie, les

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> En entrecroisant la sémantique à la sociologie de la littérature, Brunet visait à réaffirmer la pertinence de la méthode historienne en littérature après le discrédit que lui avait fait subir la nouvelle critique dans les années 1970. Cette démarche devait permettre à Brunet de proposer une nouvelle version de l'histoire littéraire québécoise de cette période à la lumière du sens que prend l'activité littéraire en langue française au Québec avant 1840.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> S'intéressant tant aux conditions de production, de diffusion et de réception de la littérature qu'aux premiers périodiques littéraires et à l'œuvre « indépendante » des premiers auteurs d'une production autochtone, Brunet accorde aussi une place importante au rôle des sociétés littéraires dans le procès de socialisation de la littérature.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Les deux premiers tomes, sous la direction de Maurice Lemire, sont parus en 1991 et 1992. À partir du 3<sup>e</sup> tome, les ouvrages sont codirigés par Lemire et Saint-Jacques. Les tomes 3, 4 et 5 sont respectivement sortis en 1996, 1999 et en 2005.

bibliothèques et les librairies, les premières « infrastructures » de cette vie littéraire<sup>48</sup>. Il apparaît ainsi qu'aux XVIII<sup>c</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les journaux jouent un rôle fondamental dans la diffusion de textes littéraires et la formulation d'un discours sur la littérature<sup>49</sup> : ils sont les principaux véhicules de la culture lettrée. Ce faisant, ils contribuent à la diffusion de la lecture et à la formation d'un public lecteur.

Dans son article « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », Micheline Cambron retrace le processus de réélaboration du discours sur la littérature québécois depuis les années 1980, à la faveur du renouvellement de la sociologie de l'histoire littéraire. Elle replace notamment l'entreprise de *La vie littéraire au Québec* dans cette mouvance. Si ces ouvrages apportent de nouveaux renseignements sur les conditions de production et de réception de la littérature, le choix d'une posture métacritique, qui reconduit généralement les interprétations antérieures des œuvres, ne permet pas, selon Cambron, « l'émergence d'un nouveau récit qui serait celui des œuvres saisies dans leur caractère esthétique. » (2001 : 93)

En revanche, elle considère que les recherches dirigées par Bernard Andrès au sein du projet « Archéologie du littéraire au Québec (1764-1840) » (ALAQ), contribuent à revoir le « récit explicatif » de l'histoire littéraire. En s'attardant aux premiers textes écrits par des Canadiens (de naissance ou d'adoption), publiés et diffusés dans l'espace public québécois après la Conquête, les chercheurs de l'ALAQ s'intéressent à l'époque où « le littéraire n'est pas encore institué » mais où les Lettres québécoises se constituent. Bernard Andrès parle ainsi de la

[...] constitution du sentiment d'appartenance [...] au sein de la première génération d'écrivains, constitution d'un appareil éditorial et d'une instance critique au lendemain de la Conquête anglaise et enfin production et diffusion des premiers textes écrits et adressés, reçus ou censurés au Québec même (1993b : 69)

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Comme le rappelait Lucie Robert à l'occasion d'une présentation sur le projet de *La vie littéraire au Québec*, pour établir cette histoire de la littérature québécoise, l'équipe a choisi de transformer « les œuvres en pratiques, les auteurs en acteurs, et les écoles ou mouvements soit en regroupements de personnes (acteur collectif) soit en fait de discours (de classement) ». Ces nouvelles catégories ne sont pas des objets en soi mais bien des « modalités de reconnaissance et des effets du discours sur la littérature » (Robert, 2001 : 178).

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> En effet, dans les tomes 1 (1991) et 2 (1992), la section portant sur la « Réception » de la littérature est presque exclusivement alimentée par des textes parus dans les journaux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

La perspective adoptée par l'ALAQ vise à cerner à la fois « les conditions de fondation d'une littérature québécoise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », mais aussi « les lieux et les modalités d'apparition » du littéraire (Andrès, 1993b : 68; 70). Postulant que c'est dans un ordre du discours marqué par la contrainte que se développe le littéraire au Québec<sup>50</sup>, Andrès insiste sur le fait que « ce sont ces règles, l'ensemble des contraintes, des lois plus ou moins tacites autorisant (ou entravant) l'énonciation des discours qu'il importe de décrire » (1993b : 71) pour pouvoir cerner « les conditions d'émergence, de reconnaissance ou de rejet du littéraire à l'époque » (1993b : 68)<sup>51</sup>. Aussi, l'intérêt de ces écrits (ou de ces pratiques) pour l'histoire littéraire québécoise vient-il de ce qu'ils fondent une première régularité du littéraire. Produits dans un contexte énonciatif particulier, marqués par une double contrainte au plan identitaire (venant, d'une part, de l'altérité nouvelle apparue au sein de l'espace colonial et, d'autre part, du fait de devoir fonder une culture nouvelle dans une langue existante, marquée par des traditions littéraires) les collectivités neuves sont obligées de « reprendre un dire antérieur à leur propre énonciation » (Andrès, 2001c : 255)<sup>52</sup>.

Avant Jacques Cotnam et Pierre Hébert (1995) qui, les premiers, ont étudié la pratique fictionnelle de la *Gazette Littéraire*, peu de chercheurs québécois s'étaient aventurés à analyser les stratégies littéraires des journaux québécois de l'époque<sup>53</sup>. Il est vrai que les pratiques discursives de la presse n'ont pas une finalité esthétique. Cependant, si l'on cherche à appliquer aux écrits québécois du début du XIX<sup>e</sup> siècle, produits dans un champ hétéronome, les critères modernes du littéraire – ceux du champ français de la seconde moitié

<sup>50</sup> Bernard Andrès a développé cette position dans son ouvrage Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété (2001a), d'abord paru en 1990, ainsi que dans différents article (1993b; 1995; 1996).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> En étudiant les premiers documents de la littérature québécoise dans une perspective historique inspirée de la méthode archéologique de Foucault (1969), le projet ALAQ ne cherche ni à retrouver le sens caché de ces écrits, ni à en faire des chefs d'œuvres. Il vise plutôt à « les aborder comme monument, au sens foucaldien du terme, [à] les appréhender en eux-mêmes, en tant que pratiques non encore légitimées, mais déjà 'régulées'» (Andrès, 1995 : 280).

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Voir aussi à ce propos l'essai de Bernd, Littérature brésilienne et identité nationale. Dispositifs d'exclusion de l'Autre (1995), celui de Andrès et Bernd, L'identitaire et le littéraire dans les Amériques (1999) de même que le chap. VII de l'essai de Bouchard, Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde (2000).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Sur l'analyse de la *Gazette Littéraire* dans une perspective littéraire, voir aussi Andrès 2001b; 2000b; 1996 et Doyon, 2002a; 2002b.

du XIX<sup>e</sup> siècle – on se limite à envisager uniquement les premières manifestations de l'autonomie et de la légitimation de la littérature québécoise.

Élaborée par Bourdieu à partir du contexte culturel français du second XIX° siècle, la théorie des champs peut néanmoins être appliquée à des époques antérieures et à d'autres aires nationales, comme le démontrent Saint-Jacques et Viala (1994). En effet, si l'analyse de Bourdieu porte essentiellement sur le champ littéraire autonome (ou « moderne », selon la classification de Viala, 1989), on peut néanmoins en retracer la genèse dès l'âge classique, ainsi que le montre Alain Viala dans Naissance de l'écrivain (1985). Son analyse du « premier champ littéraire » français, qui correspond à l'instauration d'une autonomie partielle et revendiquée par les écrivains, permet ainsi d'affirmer que l'hétéronomie du champ n'en dément pas l'existence. Cet état du champ indique plutôt que la littérature n'est pas encore une pratique institutionnalisée. Aussi, tant que le littéraire n'est pas pleinement spécifié, tant que la littérature participe encore des Belles-Lettres, il apparaît justifié d'envisager plus largement le champ intellectuel comme sphère de la production culturelle au sein de laquelle se démarque peu à peu, au gré des pratiques et des débats déterminant la valeur du littéraire, un champ proprement littéraire. Dans le cas des collectivités neuves, on peut donc parler de la formation du champ dès lors que les différentes institutions de la vie littéraire se mettent en place. Elles engagent, ce faisant, l'établissement d'un circuit de production et de réception des textes qui permet la socialisation du littéraire.

Avant de chercher à cerner l'autonomisation du littéraire, il importe donc d'envisager l'émergence de la littérature en fonction de critères prenant en compte « la configuration énonciative spécifique à l'époque et au pays » (Andrès, 1993 : 73). Il s'agit, en somme, de voir aux confins de quels discours et pratiques le littéraire se trouve déterminé. En appréhendant la presse comme une « œuvre », je serai en mesure de voir comment s'effectue cette valorisation du littéraire au sein du champ intellectuel en formation. Ma recherche envisage ainsi la presse à la fois comme un agent du champ, s'inscrivant en cela dans la perspective de *La vie littéraire au Québec*, mais aussi, suivant la démarche de l'ALAQ, comme le lieu d'expression d'une pratique littéraire originale. Mon objectif n'est donc pas de mettre au jour de nouveaux textes pouvant figurer au panthéon de la littérature québécoise mais bien d'appréhender de nouvelles pratiques discursives qui émergent à la faveur de la

constitution d'un espace public et qui viennent, au même titre que les discours sur la littérature ou les œuvres elles-mêmes, déterminer la valeur du littéraire. Cette thèse espère ainsi contribuer, grâce à l'apport d'une démarche comparative interaméricaine, à une relecture de l'histoire de la littérature québécoise des années 1760-1840<sup>54</sup>.

Pour ce faire, mon étude puise aussi aux travaux les plus récents sur la presse française du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que ceux dirigés par Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant 1836 : L'An 1 de l'ère médiatique. Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin (2001) et Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle (2004). Bien que la presse française évolue dans un contexte totalement différent de celui que connaît alors le Bas-Canada, il est possible de reprendre certaines des propositions présentées dans ces ouvrages non pas pour les appliquer directement à la presse bas-canadienne ou brésilienne, mais pour mieux comprendre où et comment se joue le littéraire dans le discours journalistique, soit-il français, québécois ou brésilien.

Dans son article paru en 1984, Galarneau déplorait le fait qu'au Québec les études sur la presse soient peu développées :

[l']on n'en finirait pas de souligner toutes les recherches qui ont comme support les journaux, que ce soit comme documentation unique, principale ou d'appoint, depuis les monographies avec études sérielles jusqu'aux humbles travaux anecdotiques. La presse québécoise en ellemême est loin d'avoir reçu l'attention qu'elle mérite au Québec, attention que la presse américaine connaît depuis plus d'un demi-siècle et la presse française depuis une vingtaine d'années. (1984 : 143)

Il est vrai que le courant de nouvelles recherches sur la presse s'est amorcé en France dans les années 1970. On doit notamment à Claude Labrosse et Pierre Rétat de nombreuses études « textologiques » sur la presse d'Ancien Régime<sup>55</sup>. Les recherches récentes de Thérenty et

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> La démarche comparée intercontinentale vise aussi, comme le souligne Andrès, à sortir l'histoire littéraire québécoise du paradigme français dans lequel elle se trouve engoncée : « en ne se fondant plus sur le canon d'une littérature 'achevée', en déplaçant la réflexion d'un type de corpus à un autre, en s'intéressant à de nouveaux aspects de la vie littéraire, on s'oblige à adapter l'outil à l'objet, et non l'inverse » (1999 : 27).

Les chercheurs du Centre d'études du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'université de Lyon II, qui étudient depuis les années 1970 la presse européenne, semblaient alors privilégier une coupe synchronique et, plutôt que de s'attarder à un seul périodique, portaient leur attention sur différents journaux publiés au cours d'une année entière. Voir par exemple *Presse et histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'année 1734*, sous la dir. de Pierre Rétat et Jean Sgard.

Vaillant sur la presse du XIX<sup>e</sup> siècle (de la monarchie de Juillet au Second Empire) témoignent d'une nouvelle approche littéraire de la presse en France. Travaillant dans « la perspective d'une histoire littéraire du journal au XIX<sup>e</sup> siècle » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 12), les auteurs souhaitent étudier le journal en lui-même « et non la littérature au travers d'un périodique » (2001 : 14), comme l'ont généralement fait leurs prédécesseurs.

Il n'empêche que, pour transformer l'approche de la presse en histoire littéraire afin de ne plus en faire uniquement une source littéraire mais d'y voir un « espace d'invention et de liberté scripturale » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 19), il faille tendre le plus possible à une prise en compte globale du journal. Dans *Presse et plumes*, Thérenty et Vaillant rappellent qu'il existe un danger à « extraire de la masse journalistique certains auteurs ou certaines formes particulières, au risque de démembrer, donc de dénaturer la source textuelle – le périodique » (2004 : 8). En débutant ses recherches sur *Le Canadien*, Cambron en avait d'ailleurs fait la remarque dans un article traitant « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de l'histoire de la littérature au Bas-Canada » : « [M]algré son apparente hétérogénéité, le journal doit être considéré comme un objet à part entière et la conservation – et l'exploitation! – de l'entièreté du document qu'il constitue être posée comme absolument nécessaire » (1995 : 12)<sup>56</sup>.

Comme le signalent Thérenty et Vaillant à propos de la presse française du premier XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci suppose un contrat de lecture particulier avec le public d'alors : « le journal n'est pas destiné à être lu comme un quotidien, où le numéro d'un jour remplace et efface le précédent, mais comme une publication continue par livraisons, dont le lecteur idéal devrait garder le souvenir intégral » (2001 : 58). Le chercheur d'aujourd'hui doit tenir compte de cette particularité dans l'analyse de la presse : c'est tout le journal qu'il faut envisager dans

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Ces remarques valent aussi pour la presse européenne, comme en témoigne le type de recherches effectué, par exemple, sur un journal littéraire tel que le *Spectator*. Dans l'étude qu'il fait de *La société anglaise à travers le* Spectator (1999), Raphaël Benoît-Cattin prévient le lecteur que le corpus de textes choisi se limite aux cent premiers numéros du périodique (tous parus en 1711): « étudiés d'une manière exhaustive [ils] permettent de comprendre l'œuvre dans la durée, de percevoir le *Spectator* et son discours tels qu'ont pu le faire les lecteurs de l'époque » (1999 : 4). C'est aussi de cette façon qu'ont procédé Thérenty et Vaillant pour l'analyse de *La Presse* de Girardin. Ils s'en sont uniquement tenus à la première année de parution, lisant *La Presse* du 1<sup>er</sup> juillet 1836 au 30 juin 1837 « en continu, comme une œuvre cohérente, où le sens se construit jour après jour, cumulativement et non successivement. » (2001 : 17).

ses deux dimensions, synchronique et diachronique, « chaque numéro constituant le chapitre d'une œuvre unique se constituant dans la durée » (2001 : 58). L'analyse intrinsèque et intégrale d'un périodique est sans doute la seule qui permette, au fond, de cerner la « poétique » de son écriture (Thérenty et Vaillant, 2001). Toutefois, à partir du moment où un journal dure plus d'une année, qu'il paraît plus d'une fois par semaine ou que son nombre de pages par livraison dépasse quatre, une telle recherche devient fastidieuse à exécuter sans le concours d'une équipe, comme en témoigne le résultat de l'étude du journal le *Canadien* dirigée par Micheline Cambron : l'équipe s'en est tenue à « l'analyse détaillée d'une livraison, celle du 4 janvier 1841 » (1999 : 46)<sup>57</sup>.

Dans l'idéal, il faudrait donc étudier chaque journal dans son entièreté : c'est là la seule façon d'en saisir réellement la dynamique énonciative et de comprendre exactement l'apport de la presse périodique à l'évolution de la pratique littéraire au Bas-Canada. De même, puisque le journal se situe d'emblée au sein de l'espace public, l'étude de la presse dans une perspective littéraire demande une prise en compte de l'ensemble du contexte social dans lequel évolue le journal afin de saisir « le discours journalistique dans son moment présent, de le replacer dans un contexte législatif, économique et culturel » (Thérenty, 2004 : 367).

L'analyse de la fonction de la presse québécoise dans la valorisation du champ intellectuel et sa mise en perspective avec le cas du Brésil appelle donc une mise en contexte substantielle. C'est ce qui explique le caractère descriptif des premiers chapitres sur les institutions de la vie intellectuelle au Québec (chap. 1) et au Brésil (chap. 2) et sur le rapport entre le champ intellectuelle et le champ politique au Bas-Canada et au Brésil (chap. 3). On verra au dernier chapitre qu'il est possible de cerner un aspect jusque-là négligé du discours journalistique du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. En envisageant les pratiques littéraires de la presse bas-canadienne et brésilienne comme des stratégies (éditoriales ou discursives), je serai

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> De même, l'étude de *La Presse*, de Girardin, menée par Thérenty et Vaillant, porte uniquement sur la première année du quotidien (juillet 1836-juin 1837). Ils ont donc lu les 350 premiers numéros (2001 : 16) « en continu, comme une œuvre cohérente, où le sens se construit jour après jour, cumulativement et non successivement. » (2001 : 17). Pour ce faire, Thérenty et Vaillant ont néanmoins fait appel à l'équipe du Centre d'études romantiques et dix-neuviémistes de l'Université de Montpellier afin d'« élaborer un système de dépouillement exhaustif » et réaliser, notamment, une base de donnée permettant l'analyse de ce journal.

mieux à même de faire ressortir le rôle des périodiques dans le procès de socialisation du littéraire et dans la formation du champ.

Même si j'aborde la presse comme une œuvre en soi, il m'était impossible dans le cadre de cette thèse de réaliser une étude exhaustive des journaux retenus pour l'analyse, à l'image de celle que j'ai proposée pour la *Gazette littéraire* (Doyon, 2002a). En effet, je cherche ici à saisir un phénomène de manière plus globale, en l'abordant dans une perspective continentale. Pour parvenir à cerner le rôle de la presse dans la constitution du littéraire, j'ai donc choisi d'envisager la presse à la fois de manière diachronique, en évaluant son rapport au champ intellectuel sur une longue période (1760-1840), et de manière synchronique, en me limitant plus précisément à quelques années. Ce faisant, je suis en mesure de proposer un portrait du milieu journalistique des années 1817-1819 et aussi d'approfondir l'analyse des pratiques littéraires de la presse bas-canadienne.

PRÉSENTATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE AU QUÉBEC (1764-1840)

L'évolution numérique de la presse québécoise

La plupart des chercheurs qui ont tenté de dresser le portrait de la presse se sont fondés sur les mêmes références : les ouvrages de Beaulieu et Hamelin ainsi que les recherches de Hare et Wallot. De même, après avoir compilé les données permettant de cerner l'évolution numérique de la presse, ils ont cherché à l'expliquer par certains facteurs socio-économiques et culturels. Dans son article sur « La presse périodique au Québec, 1764-1859 » (1984), Claude Galarneau reconstitue le tableau de la presse québécoise sur près d'un siècle en exploitant systématiquement les données contenues dans le premier tome du répertoire de Beaulieu et Hamelin (1973)<sup>58</sup>. Après avoir tenté de déterminer l'impact des conditions socio-économiques et politiques sur la presse, Galarneau en arrive à la conclusion que « la presse québécoise a suivi le rythme du développement de la colonie dans sa population et son

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> L'étude de Galarneau s'intéresse en fait à l'évolution numérique de la presse au Québec sur près d'un siècle, à la typologie matérielle et la morphologie des journaux, à la diffusion et aux promoteurs de la presse et enfin, à son statut.

économie, de même que dans la croissance des villes et autres agglomérations » (1984 : 166). Malgré cette croissance, il demeure difficile pour les éditeurs de l'époque de trouver soit le financement suffisant, soit la formule gagnante pour assurer la survie d'un journal. En effet, plus de la moitié des périodiques fondés dans la province entre 1764 et 1859 ne dépassent pas le cap de la première année (Galarneau, 1984 : 147).

Si la plupart des journaux d'opinion et des revues se veulent indépendants, les partis politiques ainsi que certaines institutions ou associations fondent ou soutiennent des périodiques qui représentent leurs intérêts sur la scène publique (ou politique)<sup>59</sup>. Cet état de fait n'est pas sans incidence sur la longévité des périodiques puisque le manque de financement (qui peut être dû notamment aux mauvaises créances des abonnés, à une mauvaise évaluation du marché de la part de l'éditeur, au désintérêt du public pour le type de publication présentée, etc.) est généralement le principal problème d'un journal (Campagna, 1998 : 39-42). Mais la « publicité » (c'est-à-dire les avis et annonces payées), qui constitue une importante source de financement, peut également servir d'instrument de pression (pour protester contre l'orientation d'un journal par exemple ou en limiter la portée en l'acculant à la faillite), comme ce fut le cas dans les années 1830<sup>60</sup>. Enfin, la censure peut aussi avoir une incidence sur la durée d'un journal, en écourtant parfois abruptement sa publication, comme on le verra au chapitre 3.

Si l'article de Galarneau permet d'envisager globalement l'évolution de la presse dans la province (tout en pointant des particularités régionales), celui de Fernand Harvey sur « La presse périodique à Québec de 1764 à 1940 » (2004) s'attarde uniquement au cas de la ville de Québec, berceau de la presse. Il justifie ce choix par le fait que

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Il arrive aussi que certains hommes politiques financent les journaux francophones. *Le Populaire*, par exemple, aurait été soutenu par Pierre-Dominique Debartzch (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 94), alors que Denis-Benjamin Viger aurait contribué, notamment, à l'établissement de Duvernay à Trois-Rivières, qui y fonde un premier journal en 1817 (Lebel, 2000, « Duvernay », DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Citant le journal *Le Populaire*, Beaulieu et Hamelin affirment que les commerçants auraient systématiquement boycotté les journaux patriotes : « une ligue est formée par une faction prépondérante chez les *Bretons* pour retirer tout patronage, tout aliment aux papiers qui prennent les intérêts de la majorité de nos habitants : ils refusent toutes leurs annonces à ces journaux. » (cité par Beaulieu et Hamelin, 1966 : 313)

[d]e la Confédération à la seconde guerre mondiale, la presse périodique à Québec connaît une expansion et une diversification encore plus considérables, compte tenu de l'augmentation de la population et des progrès de l'alphabétisation et de la scolarisation. Ainsi, la ville de Québec a pu, après avoir été la capitale politique du Canada-Uni, devenir la capitale culturelle du Canada français. (2004 : 213)

Certes, le fait que la ville de Québec, siège de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, se trouve aux premières loges des querelles politiques a un impact sur la presse au début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est là que paraissent les deux premiers journaux visant à défendre les intérêts de chacun des groupes qui s'affrontent au Parlement, le *Quebec Mercury* (1805) et *Le Canadien* (1806).

Pourtant, la suprématie de Montréal, ville des affaires, apparaît rapidement : au terme de la décennie 1830, la quantité de nouveaux titres lancés à Montréal est deux fois plus importante qu'à Québec<sup>61</sup>. Il faut dire que la vie intellectuelle montréalaise bénéficie de l'essor de la culture anglo-saxonne<sup>62</sup>. Même si les premiers journaux publiés dans la ville de Montréal sont d'abord l'œuvre d'un Français, Fleury Mesplet, on voit apparaître jusqu'en 1840 deux fois plus de journaux en langue anglaise que de journaux en langue française<sup>63</sup>. Toutefois, contrairement à Montréal, c'est dans une proportion assez équilibrée que des nouveaux journaux paraissent dans chacune des deux langues à Québec entre 1764 et 1839 : 13 en anglais contre 16 en français et 4 clairement bilingues<sup>64</sup>. En effet, certains éditeurs annoncent qu'ils accepteront les textes dans l'une ou l'autre langue, mais leur périodique est publié principalement dans une seule langue. En proportion de la population, la presse

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Galarneau en arrive au total de 70 journaux fondés à Montréal jusqu'en 1840 contre 32 pour Québec (1984 : 144); Harvey compte, quant à lui, 37 nouveaux journaux à Québec (3 entre 1764-1790 et 34 entre 1791-1840) mais ne fait pas la comparaison avec Montréal (2004 : 221). Lamonde, pour sa part, souligne qu'entre 1764 et 1814, 14 journaux voient le jour dans la province, dont 9 à Québec et 5 à Montréal. Sur ce nombre, 5 paraissent en anglais contre 4 en français; les 5 autres étant bilingues (2000 : 70).

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> « Montréal devient une ville majoritairement anglophone à compter de 1835 et la bourgeoisie marchande anglophone imprimera sa marque sur les institutions culturelles de la ville [...] que les francophones adopteront et adapteront avant mais surtout après 1840. » (Lamonde, 2000 : 136)

<sup>63</sup> De 1764 à 1839, on voit paraître à Montréal 46 titres anglophones contre 22 francophones et trois bilingue: la Gazette de Montréal/ Montreal Gazette de Mesplet, reprise par Edwards puis par J. Brown; la Gazette de Montréal/ Montreal Gazette de L. Roy et La Gazette canadienne/ The Canadian Gazette de J. Brown.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Ces chiffres pour Québec et Montréal proviennent du décompte que j'ai effectué à partir de l'index cumulatif de Beaulieu et Hamelin (1987). Harvey découpe le corpus autrement : « Considérés sous l'angle linguistique, les périodiques anglophones ou bilingues dominent, avec 20 des 34 périodiques publiés entre 1791 et 1840 » (2004 : 220).

anglophone est plus importante que la presse francophone et ce, pour l'ensemble de la province<sup>65</sup>. Outre le fait que les premiers journaux politiques apparaissent d'abord à Québec, il n'existe pas de distinctions majeures entre les deux villes quant aux différents types de périodiques qui y sont publiés par la suite.

En effet, les retentissements des querelles politiques n'épargnent pas Montréal et l'on voit bientôt s'y développer une presse d'opinion qui relaie les débats de la Chambre d'assemblée. La ville de Trois-Rivières, où un premier journal est fondé dans la décennie 1810, ne sera pas en reste non plus, même si l'activité éditoriale s'y fait plus limitée que dans les deux autres grandes villes de la province. Aussi, malgré ce qui distingue chacune des villes, les conclusions que dégage Harvey à propos de Québec pourraient s'appliquer à l'une ou l'autre ville : « Considérée sur près de deux siècles, l'évolution de la presse à Québec reflète à la fois les transformations technologiques et économiques de la presse écrite et la mise en scène des grands débats idéologiques qui ont traversé la vie politique de la ville et du Québec en général. » (2004 : 250). Enfin, Kenneth Landry, qui s'est intéressé notamment aux prospectus des journaux parus entre 1764 et 1840, établit le décompte en se fondant sur le répertoire de Beaulieu et Hamelin (1973) :

La presse périodique représente la masse prépondérante des imprimés produits au pays. Toutes catégories confondues, 116 journaux et périodiques canadiens ont été répertoriés entre 1764 et 1840. Ils se répartissent ainsi : 64 de langue anglaise ; 42 de langue française, 10 sont bilingues. De ce tableau, 44% des publications franchissent à peine le seuil de la première année ; 36,2% survivent au moins deux ans ; 19,8% paraissent pendant plus de 5 ans (2002 : 296).

Ainsi, en me fondant sur l'index cumulatif de Beaulieu et Hamelin qu'ils ont produit en 1987, j'arrive pour ma part à un total de 121 nouveaux périodiques fondés dans la province entre 1764 et 1839 (inclusivement)<sup>66</sup>. On le voit, les chiffres sont difficiles à établir avec

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Lamonde note qu'à partir de 1815, la province connaît un premier « essor culturel », toujours dominé par les Britanniques. En effet, entre 1815-1840, « 42 journaux qui paraissent au moins durant 6 mois sont publiés au Bas-Canada, la moitié en français, l'autre moitié en anglais alors que la communauté anglophone ne constitue qu'environs 15% de la population » (2000 : 142).

<sup>66</sup> Dans leur index, Beaulieu et Hamelin ont considéré séparément les deux gazettes de Mesplet (ce qui n'était pas le cas dans le volume de 1973) mais ont maintenu le regroupement des différentes versions du *Canadien* sous une seule entrée. Pour ma part, je distingue les trois séries du *Canadien* (1806-1810; 1817-1819; 1820-1825; 1831-1842) car elles relèvent à chaque fois d'une équipe éditoriale totalement différente.

certitude, car même si la plupart des chercheurs se fondent sur la même source, soit la compilation de Beaulieu et Hamelin de 1973, il est possible de découper le corpus différemment.

#### Caractérisation du corpus

Dans un autre article où il analyse « le discours stratégique de quelques prospectus de journaux et de périodiques canadiens avant 1840 », Kenneth Landry propose de distinguer les différents types de périodiques sur la base de leur « [...] différences qualitatives, mêmes minimes, qui assurent leur originalité et qui font partie d'une orientation particulière, que celle-ci soit commerciale, politique, littéraire ou autre » (2002 : 298). Il établit ainsi trois grandes catégories de publications : « la presse marchande, la presse partisane et les recueils littéraires. Bien entendu, prend-il soin de préciser, les cloisons entre chacune d'elles ne sont pas toujours étanches. » (2002 : 298). À l'intérieur de ces catégories, il est néanmoins possible de distinguer les caractéristiques des différentes formules éditoriales qui existent alors. Il ne s'agit là que de spécifications posées *a posteriori*, car les éditeurs de journaux eux-mêmes ne distinguent pas aussi clairement les différents types de périodiques. En effet, comme le souligne Landry, « avant 1840, les périodiques ne sont pas différenciés. La terminologie n'est pas encore fixée et ce qu'on appelle un journal est parfois un recueil et vise versa » (2002 : 2). Ainsi, certains éditeurs emploient le terme « gazette » pour désigner les journaux en général.

Toutefois, les gazettes sont généralement associées à la presse marchande. Bien qu'elles visent toujours à présenter un contenu diversifié, les gazettes se consacrent avant tout à la diffusion de nouvelles d'actualité ainsi qu'aux affaires commerciales. Elles ne publient habituellement pas d'articles de fond, contrairement aux journaux d'opinion. Ces derniers, généralement édités selon la formule « américaine », soit avec de la publicité payée, sont essentiellement des organes d'information<sup>67</sup>. Ils diffusent un contenu à la fois politique,

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que la grande presse commerciale supplante la presse d'opinion comme véhicule d'information et de divertissement.

littéraire et commercial et s'attardent tant aux nouvelles régionales (ou locales) qu'internationales. Ce qui distingue les journaux d'opinion des gazettes, c'est le fait qu'ils accordent beaucoup d'importance aux textes encyclopédiques et qu'ils publient de nombreuses lettres de lecteurs donnant leur avis sur différents sujets. Ces journaux visent à instruire et à divertir. Parmi les journaux d'opinion, on peut aussi trouve une presse partisane, c'est-à-dire qui prend parti sur les questions politiques sans toutefois être associée à un parti<sup>68</sup>. Même s'ils publient de l'information dans différents domaines, les journaux partisans sont surtout collés à l'actualité politique. En fait, ils visent à informer les citoyens sur leurs droits (et leurs devoirs) et défendent généralement une position claire sur les affaires de l'État.

Selon Beaulieu et Hamelin, les premiers périodiques de type « revue » ont tous un certain nombre de caractéristiques communes. Ils se ressemblent notamment par

[...] leur livraison mensuelle de format in-octavo à pagination continue qui, l'année terminée, peuvent être reliées en volume. De ces volumes qui ont une ambition peu commune : être une véritable anthologie du savoir humain. Au plan idéologique, ces journaux répondent également à des appels identiques : chacun s'adresse au peuple qu'il a pour mission d'instruire en raison de la pénurie de livres et en raison du développement insuffisant de l'enseignement primaire... (1973 : 52)

Cependant, rares sont les journaux d'opinion qui ne partagent pas aussi cette volonté d'instruire, qui n'ont pas pour objectif de pallier l'absence d'institutions culturelles dans la province, comme on le verra au moment d'étudier la presse bas-canadienne des années 1817-1819 (chap. 4). Même les gazettes commerciales souhaitent, en plus de remplir leur mandat d'information, être utiles et agréables en proposant à leurs souscripteurs des lectures instructives et divertissantes, surtout durant les longs mois d'hiver où, les voies de communication maritimes étant coupées, les nouvelles se font plus rares<sup>69</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Les véritables journaux de parti apparaissent au Canada après l'Union, au moment où se forment les grands partis politiques.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> C'est le témoignage que livraient les éditeurs de la *Gazette de Québec* dans leur premier numéro : « Comme la rigueur des Hivers suspend l'arrivée des navires en ce port, pendant cette saison, et interrompt en quelque façon le commerce ordinaire avec les provinces voisines, au Sud de nous, il sera necessaire, dans un Papier destiné à la lecture et à l'utilité du public, de trouver de quoy l'entretenir, sans le secours des nouvelles des pais étrangers, à cette fin, quand de telles occasions l'exigeront, nous présenterons au lecteur, des piéces

Les besoins à combler étant vastes et variés dans ce marché de l'imprimé en formation, rares sont les éditeurs qui n'embrassent pas plusieurs objectifs à la fois en fondant leur nouveau périodique. Aussi, la classification des différents journaux demeure-t-elle bien souvent équivoque puisqu'un même périodique peut réunir plusieurs caractéristiques à la fois. On aurait tendance à distinguer les journaux selon leur périodicité et leur format. Comme les quotidiens apparaissent plus tardivement au cours du siècle<sup>70</sup>, les journaux d'information et la presse politique sont la plupart du temps hebdomadaires, parfois bihebdomadaires. Cette caractéristique devrait normalement permettre de les démarquer des revues littéraire et encyclopédiques, qui paraissent habituellement à une fréquence mensuelle ou bimensuelle. Pourtant, certaines revues comme le *British American Register* (1802) ou encore *L'Observateur* (1830-1831), sont hebdomadaires alors que des journaux d'opinion possèdent aussi parfois les attributs des périodiques encyclopédiques, comme c'est le cas de *L'Aurore* (1817-1819). Ce serait donc le contenu, la mise en page et une pagination continue qui, davantage que la fréquence de parution, en feraient des revues.

Quant au format, il va habituellement de pair avec le type de contenu diffusé. En effet, les journaux commerciaux sont le plus souvent des *in-quarto* ou *in-folio* et répartissent leurs informations sur quatre pages, la dernière étant généralement réservée à la publicité. Il n'est pas rare d'en trouver aussi sur la première et même sur la troisième – les annonces constituant alors, avec les abonnements, la principale source de financement des journaux. Les recueils encyclopédiques, quant à eux, comptent habituellement huit pages ou plus et se présentent sous l'imposition *in-folio* ou *in-octavo* qui ressemble beaucoup plus au format d'un livre. D'autres éléments peuvent aussi distinguer les revues des journaux d'information, telles qu'une mise en page du texte sur une seule colonne, plutôt que sur trois ou quatre, comme pour les gazettes.

originalles en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au meme temps qu'elles instruiront le jugement » (GQ, 21 juin 1764, p. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Le premier quotidien « publié en Amérique du Nord » (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 80) fait son apparition à Montréal dans les années 1830. Il s'agit du *Daily Advertiser* (1833 à 1834).

Dans un article où il propose une réflexion sur les premiers recueils littéraires et magazines publiés au Canada avant 1840<sup>71</sup>, Landry caractérise ainsi les miscellanées canadiennes:

Premièrement, leur présentation ou leur design les rapproche du livre : ils ont un format plus petit que le journal, une périodicité plus longue (généralement mensuelle ou bimensuelle), un nombre de pages plus considérable que le journal et une pagination continue (comme dans un livre). Deuxièmement, ils se démarquent par un contenu composé majoritairement d'extraits littéraires repiqués, puisés largement dans les périodiques européens et américains que les compilateurs ont sous la main et auxquels s'ajoutent occasionnellement des inédits, des textes d'auteurs canadiens. (2000 : 2)

Se basant sur l'étude des prospectus, Landry identifie les périodiques qui se présentent comme des « supports bon marché pour la littérature, entendue ici au sens large de productions de l'esprit » (2000 : 8). Il range notamment sous cette catégorie des publications que l'on pourrait considérer comme des journaux d'opinion davantage que comme des revues<sup>72</sup>. La pratique du mélange littéraire y est, en effet, courante, mais, à mon sens, ce qui domine dans ces périodiques, ce n'est pas tant une volonté des éditeurs de constituer un recueil ou une compilation d'écrits divers<sup>73</sup>, que le désir de proposer un lieu d'échange et de réflexion. La chose est moins courante dans les miscellanées, même si celles-ci publient, à l'occasion, des lettres de lecteurs. On assiste à une spécialisation des revues dès lors que les titres se multiplient suffisamment et que le marché se structure autour d'un public plus vaste. Bien sûr, dans le contexte québécois d'avant 1840, la plupart des périodiques sont organisés autour d'un ou de quelques individus. Aussi, les rares revues qui existent ne sont-elle pas encore le fait d'associations<sup>74</sup>.

<sup>71</sup> Article diffusé sur le site du projet « Histoire du livre et de l'imprimé au Canada » <<u>www.hbic.library.utoronto.ca/vol1landry\_fr.htm</u>> (consulté le 2 février 2007).

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> La Gazette littéraire; L'Aurore (1817-1819); Le Courier du Bas-Canada (1819); L'Ami de la religion et du roi (1820); L'Impartial. Journal littéraire, scientifique, commercial et d'agriculture (1834-1835); Le Glaneur. Journal littéraire, d'agriculture et d'industrie (1836-1837); Le Fantasque (1837).

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Comme dans le cas, par exemple, de *La Bibliothèque canadienne, ou miscellanées historique, scientifiques* et littéraires (1825-1830), du *Coin du feu* (1829), de *L'Observateur, ci-devant la Bibliothèque canadienne, journal historique, littéraire et critique* (1830-1831), du *Magasin du Bas-Canada. Journal littéraire et scientifique* (1832) et de *L'Abeille canadienne* (1833-1834)

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Elles ne sont donc pas porteuses de projets, de mouvements littéraires concertés favorisant l'autonomisation du champ littéraire, comme ce sera le cas au tournant du XX<sup>e</sup> siècle (voir Fortin, 1993).

Un dernier mot sur la longévité des périodiques. Comme on le verra à propos des différentes phases du développement de la presse au Québec, la durée de vie des périodiques ne dépasse généralement pas une année. Cet état de fait tient à plusieurs facteurs, que l'on tentera, dans la mesure du possible, d'expliquer selon les cas étudiés (au chap. 4). Toutefois, on aurait tort d'associer automatiquement durée et succès. Les spectateurs anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle ont connu un succès phénoménal sans pourtant durer au-delà de 2 ou 3 ans.

Malgré cette relative indistinction des genres, voire cet amalgame des formules périodiques, il est possible d'envisager le développement de la presse au Québec en fonction de l'apparition de nouvelles pratiques journalistiques, de nouvelles formes de publications, de nouveaux projets éditoriaux ou encore de nouveaux créneaux pour la presse. En me référant aux indications des autres chercheurs ainsi qu'à mes propres observations, j'ai cherché à procéder à un découpage historique qui tienne compte de l'essor de la presse mais aussi de l'apparition de nouvelles formules éditoriales afin de cerner des fluctuations dans la pratique journalistique et d'y suivre la structuration du champ intellectuel. Entre la fondation de la première gazette en 1764 et l'épisode de censure qui marque les Rébellions, on observe plus particulièrement trois phases dans le développement de la presse au Québec.

# Identification des trois périodes de l'histoire de la presse

La première phase, qui va de 1764 à 1811, est celle de l'expérimentation. On recherche alors la meilleure combinaison pour parvenir à imposer le journal bilingue (ou à composer avec) dans ce nouvel espace public. Face au succès des gazettes commerciales ou « papier-nouvelles » bilingues (The Quebec Gazette/ Gazette de Québec; La Gazette de Montréal/ The Montreal Gazette; La Gazette canadienne/ The Canadian Gazette; Le Cours du tems/ The Times), les éditeurs expérimentent d'autres formules journalistiques qui, croit-on alors, sauront répondre à de nouveaux besoins ou rejoindre un autre public. Ces périodiques offrent ainsi aux lecteurs, qui une tribune d'idées (La Gazette du commerce et littéraire de Montréal), qui une petite encyclopédie populaire (The Quebec Magazine-Le magazin de Quebec), qui un recueil scientifique et littéraire plus étoffé (The British American Register bilingue malgré son titre). De même, face aux publications bilingues qui présentent de

mauvaises traductions françaises, on propose au public des éditions anglaises et françaises distinctes (Quebec Herald and Universal Miscellany et son pendant francophone Le Courier de Québec ou héraut françois), ou encore une version en français uniquement (Courier de Québec de De Bonne<sup>75</sup>). Alors que certains périodiques s'adressent, de par leur contenu ciblé, aux seuls marchands (Canadian courant and Montreal Advertiser), d'autres essaient de présenter une information internationale plus abondante mais seulement en anglais (Quebec Herald and Universal Miscellany). L'apparition des premiers journaux politiques vient modifier la dynamique du milieu éditorial en créant une polarisation des débats autour des deux groupes linguistiques (Quebec Mercury; Le Canadien; Le Vrai Canadien; The Montreal Herald).

La seconde période, qui correspond grosso modo aux décennies 1810 et 1820, se caractérise par l'affirmation d'une presse francophone<sup>76</sup>, dans un contexte où dominent les publications périodiques en anglais. Alors que certains journaux partisans continuent à défendre expressément les intérêts politiques des Canadiens (Le Canadien, deuxième et troisième série; La Minerve), on assiste à l'apparition des journaux d'opinion non partisans (le Spectateur, suivi du Spectateur canadien; L'Aurore; la Gazette des Trois-Rivières; le Courier du Bas-Canada; La Gazette canadienne; Le Constitutionnel). C'est aussi à ce moment que paraît le premier journal francophone s'adressant à un groupe spécialisé (Journal de médecine de Québec) et que sont publiées deux revues francophones, l'une axée sur la critique des lettres européennes (L'Abeille canadienne, de Mézière), l'autre offrant un contenu encyclopédique résolument – mais non exclusivement – canadien (La Bibliothèque canadienne). Les débuts de la presse à Trois-Rivières (la Gazette des Trois-Rivières; L'Ami de la religion et du roi; Le Constitutionnel) correspondent aussi à l'apparition des premiers journaux ponctuels, crées pour les élections locales (L'Argus, à Trois-Rivières; L'Électeur, à Québec).

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Dans ces titres, *Courier* ne comporte qu'un seul « r », conformément à l'usage nord-américain. Il en va ainsi du journal publié en français aux États-Unis le *Courier de Boston* (1788-1789), de Joseph de Nancrède.

Toutes villes confondues, on compterait dans la province près de 30 nouveaux journaux anglophones contre 19 francophones pour les décennies 1810 et 1820. Rappelons cependant que ces chiffres tiennent aussi compte des journaux dont seul le prospectus est paru et ne reportent au calcul les titres qui ont commencé à paraître précédemment et de poursuivent au cours de ces décennies, tels que les gazettes de Québec et de Montréal.

La dernière phase du décollage de la presse québécoise se limite à la décennie 1830. Elle correspond non seulement à une politisation de la grande majorité des journaux francophones, mais aussi à une polarisation du désir d'affirmation des Canadiens autour de la personne (et des idées) de Louis-Joseph Papineau. Le chef du Parti patriote mobilise les efforts des défenseurs du projet national des Canadiens jusque dans les rangs anglo-irlandais (*The Irish Vindicator*, suivi du *Vindicator*). Avec une presse qui se développe sur la rive Sud du Saint-Laurent (*L'Échos du pays* et *Le Glaneur* publiés à Saint-Charles; *L'Impartial*, à Laprairie), on constate l'accroissement de la concurrence entre les journaux francophones pour représenter les intérêts du peuple canadien. Certains se font les promoteurs des objectifs du Parti patriote (*La Minerve*; *Le Libéral*; *La Quotidienne*; *Le temps*), alors que d'autres s'y opposent (*Le Populaire*; *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois*). D'autres journaux encore, dont les éditeurs-rédacteurs appuyaient au départ le chef des Patriotes, se retournent contre lui (Étienne Parent, du *Canadien*; John Neilson de la *Gazette de Québec*).

Devant les tensions politiques croissantes paraît un journal satirique indépendant (Le Fantasque). De même, malgré les remous politiques, l'essor d'une presse axée sur la littérature se poursuit avec les grands projets de revues encyclopédiques de Bibaud (L'Observateur; Le Magasin du Bas-Canada), ainsi qu'une première revue féminine dirigée par une femme, Mary Graddon-Gosselin (Montreal Museum). Les périodiques d'opinion non partisans accordent aussi un place importante à la littérature étrangère et canadienne (L'Abeille canadienne de Garneau; Le Populaire; Le Télégraphe), tandis que certains journaux partisans font des efforts pour promouvoir eux aussi la littérature (le Canadien, notamment avec la publication de ses suppléments; Le Libéral; l'Aurore des Canadas).

Bien que ma thèse cherche à établir le rôle de la presse québécoise dans la constitution du littéraire entre 1764 et 1840, pour cerner la configuration du champ et analyser les stratégies discursives mises en œuvre dans les périodiques du Bas-Canada ma recherche s'est attardée plus particulièrement à la seconde phase de l'histoire de la presse québécoise (j'expliquerai plus loin ce choix).

# ÉTAT DE LA QUESTION: LA RECHERCHE SUR LA PRESSE BRÉSILIENNE

Cet état de la question repose sur les différents ouvrages que j'ai pu me procurer à l'occasion de différents séjours de recherche au Brésil effectués entre 2001-2005. Pour établir la liste des monographies et articles traitant de la presse brésilienne, j'ai consulté des chercheurs brésiliens et je me suis notamment référée aux bibliographies des études sur le sujet. Cette présentation des sources secondaires ne saurait être exhaustive.

### Les différents types d'études sur la presse brésilienne

On trouve deux ouvrages de référence sur la presse brésilienne. Si les *Anais da Biblioteca Nacional: Catálogo de jornais e revistas do Rio de Janeiro (1808-1889) existentes na Biblioteca Nacional* [Annales de la Bibliothèque nationale : catalogue des journaux et revues de Rio de Janeiro (1808-1889) existants à la Bibliothèque nationale] (1965) fournissent une liste assez exhaustive des périodiques parus à Rio de Janeiro et présent à la Bibliothèque nationale (c'est, du moins, celle sur laquelle se basent généralement les chercheurs sur la presse carioca du XIX<sup>e</sup> siècle), ce catalogue n'est pas aussi complet que ne l'est, pour la presse québécoise, le répertoire de Beaulieu et Hamelin. Toutes les données de bases sur un journal s'y trouvent, mais elles ne sont accompagnées d'aucune analyse du contenu ou de l'idéologie du journal. Cet ouvrage sert en quelque sorte de complément au catalogue des *Periódicos brasileiros em microformas* [Périodiques brésiliens en microformes], édité par la Bibliothèque nationale (1985)<sup>77</sup>.

Les premières histoires de la presse brésilienne paraissent dans la décennie 1940. Comme le laisse entendre le titre de l'ouvrage de Helio Vianna, Contribuição a história da imprensa brasileira (1812-1869) [Contribution à l'histoire de la presse brésilienne] (1945), il ne s'agit pas exactement d'une histoire de la presse mais bien plutôt d'une analyse de quelques périodiques pouvant servir de prémisse à une éventuelle histoire de la presse au

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> En effet, si ce dernier compile, en ordre alphabétique et selon les états, tous les titres de journaux parus au Brésil et dont il existe une copie sur microfilm, le catalogue des journaux et revues parus à Rio de Janeiro (*Anais da Biblioteca Nacional*), présente davantage de renseignements sur chacun des titres même s'il ne concerne que les périodiques parus à Rio de Janeiro.

Brésil. En première partie, l'auteur s'attarde donc aux « précurseurs » de la presse (la première revue brésilienne; le premier journal électoral; le premier journal étudiant; la première revue économique; la première revue d'agriculture) et tente d'en brosser le portrait à grands traits. En seconde partie, Vianna découpe son corpus en fonction des épisodes politiques les plus importants et présente, pour chacun, quelques journaux<sup>78</sup>. Enfin, une dernière partie concerne quelques journalistes ou pamphlétaires marquants<sup>79</sup>.

L'histoire de la presse brésilienne recoupe celle de la culture et de l'imprimé, comme en témoigne l'ouvrage en deux volumes de Carlos Rizzini *O Livro, o Jornal e a Tipografia no Brasil, 1500-1822: com um breve estudo geral sobre a informação* [Le livre, le journal et la typographie au Brésil, 1500-1822: avec une brève étude générale sur l'information] paru en 1946 (et réédité en 1988). Le premier volume propose d'abord une histoire du livre et de la lecture ou plutôt, des modes de circulation et d'échange de l'information en Occident depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>, tout en établissant des liens avec le Portugal. Le second volume porte essentiellement sur le Brésil depuis sa découverte en 1500 jusqu'à son indépendance. C'est encore la question de la circulation de l'information qui oriente la réflexion de l'auteur. Il l'aborde à partir de différentes institutions métropolitaines implantées au Brésil colonial: l'entreprise de la compagnie de Jésus pour évangéliser le pays, la réforme de l'enseignement du marquis de Pombal, les académies littéraires, les sociétés secrètes et loges maçonniques, l'imprimerie et, finalement, les journaux de l'indépendance (tant ceux publiés à Rio de Janeiro que les premiers à paraître dans les provinces brésiliennes).

Rédigé dans une perspective sociohistorique à tendance marxiste, l'ouvrage de Nelson Werneck Sodré, *História da imprensa no Brasil* [Histoire de la presse au Brésil], réédité

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Comme par exemple . « Les revues de la régence du prince D. Pedro et du premier règne (1822-1831) »; « La petite presse des derniers mois du premier règne (1831) »; « La révolution du 7 avril dans quatre journaux satiriques de 1831 »; « La petite presse de la triple régence permanente (1831-1835) », etc.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Le vicomte de Cairu, pamphlétaire et rédacteur de plusieurs journaux durant la décennie 1820; Cipriano Barata, éditeur de la série des *Sentinelas da liberdade* qui, dans les années 1820-1830, changent constamment de nom selon l'endroit où elles sont publiées et les prisons dans lequelles l'éditeur est placé (Sodré, 1999 : 67, note 35); Luis Augusto May, rédacteur de la *Malagueta*, et enfin Antônio Borges da Fonseca, éditeur entre autres du *Repúblico*.

<sup>80</sup> Il s'attarde, par exemple, à la communication manuscrite et verbale, au papier, à la lecture en commun, à la création de la poste, à la correspondance épistolaire, aux gazettes manuscrites, aux lettres de forme, aux gazettes imprimées et à la liberté d'imprimer.

quatre fois entre 1966 et 1999, relève davantage de l'histoire des médias et de l'histoire politique que de l'histoire culturelle ou des idées. L'auteur s'intéresse plus particulièrement au rapport de la presse avec le pouvoir politique, depuis les premières tentatives pour établir une imprimerie dans la colonie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'au coup d'état de 1964<sup>81</sup>. Sodré s'attarde aux exactions du gouvernement et cherche à mettre en lumière les épisodes où la liberté de la presse a prévalu. Malgré ses partis pris idéologiques, ce livre constitue la seule étude du genre parue à ce jour au Brésil. Elle permet notamment de mettre le développement de la presse en lien avec les événements sociopolitiques qui l'affectent. Toutefois, Sodré, qui a pourtant écrit une histoire de la littérature brésilienne<sup>82</sup>, n'établit jamais de lien entre l'essor de la presse et son apport à la vie culturelle.

En plus des chapitres que Rizzini et Sodré consacrent à la presse de l'indépendance, deux analyses portant spécifiquement sur les journaux de cette période, publiées récemment, viennent compléter le tableau: *Insultos impressos. A guerra dos jornalistas na Independência (1821-1823)* [Insultes imprimées. La guerre des journalistes de l'indépendance] d'Isabel Lustosa (2000), et *Concurdas e constitucionais. A cultura política da Independência (1820-1822)* [Bossus et constitutionnels. La culture polítique de l'indépendance], de Lúcia Maria Bastos Pereira das Neves (2003). La première étude s'intéresse surtout aux diverses polémiques qui ont eu cours dans la presse au moment où se décidait l'avenir de l'Empire luso-brésilien, alors que la seconde cherche plus généralement à cerner la culture politique des élites portugaises et brésiliennes à l'époque de l'indépendance. Visant à proposer une histoire politique qui tienne compte de la dimension culturelle de cet épisode afin de voir comment se construit l'imaginaire de l'indépendance, Neves s'attarde à tous les types d'imprimés parus à Rio de Janeiro durant ces années. Elle accorde néanmoins une place importante à la presse qu'elle considère comme un « canal pour la divulgation des idées politiques du libéralisme » (Neves, 2003 : 39).

<sup>81</sup> Toutefois, dans la 4e édition, la réflexion se poursuit jusqu'aux années 1990 avec l'ajout d'un chapitre inédit dans lequel Sodré commente la presse et les médias de masse des dernières années au Brésil (1999 : IX-XVIII).

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> História da Literatura Brasileira (1940).

L'étude de la presse du premier XIX<sup>e</sup> siècle participe aussi des réflexions sur la constitution de l'espace public au Brésil, comme en témoigne l'article de Neves, « Leitura e leitores no Brasil, 1808-1822: o esboço frustrado de uma esfera pública de poder » [Lecture et lecteurs au Brésil, 1808-1822: ébauche avortée d'une sphère publique de pouvoir] (1995), ainsi que la thèse de doctorat de Marco Morel, *La formation de l'espace public moderne à Rio de Janeiro (1820-1840): opinion, acteurs et sociabilité* (1995). Le chercheur se sert de la presse d'opinion pour étudier, notamment, les tendances politiques des discours qui circulent dans l'espace public brésilien.

On trouve aussi des études consacrées à quelques journaux ou journalistes parmi les plus marquants de l'époque, tel que *O Patriota, 1813-1814, Índice histórico* (Zaidman, 1978). Les rééditions de certains périodiques en version fac-similée constituent aussi l'occasion de proposer, en introduction, des analyses sur la presse : *O Carapuceiro (1832-1842)/ Miguel do Sacramento Lopes Gama*, introduction de Luiz do Nascimento, préface de Leonardo Dantas Silva (1983); *Correio Baziliense ou Armazem literario/ Hypolito J. da Costa*, [1808-1822]<sup>83</sup>; *A Malagueta (1822)*, introduction de Helio Vianna (1945); *Nitheroy, Revista Brasiliense* [1836], avec introduction de Plínio Doyle et une présentation critique de Antônio Soares Amora (1978).

#### La presse dans les histoires littéraires contemporaines du Brésil

Les historiens de la littérature consacrent généralement quelques lignes, voire quelques pages, aux premiers journalistes brésiliens<sup>84</sup>. Dans son *História consica da literatura brasileira* [Brève histoire de la littérature brésilienne], Alfredo Bosi note que des publicistes comme Hipólito da Costa, éditeur-rédacteur du *Correio Baziliense*, et Evaristo Viega, rédacteur de la *Aurora Fluminense*, ont « chacun à leur manière créé le modèle brésilien de

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> La réédition de 2001 du *Correio Braziliense* en 31 volumes était accompagnée de plusieurs articles d'historiens. Il existe aussi une anthologie du *Correio Braziliense* dirigée par Barbosa Lima Sobrinho (1977),

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Rizzini consacre un chapitre entier de son ouvrage à Hypolito da Costa, qu'il considère comme «le fondateur de la presse brésilienne» [«O Fundador da Imprensa Brasileira»] (voir chap. 9, 1988 : 341-364).

prose journalistique d'idées, jamais dépassé durant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup> ». Dans le chapitre de son ouvrage sur la *Formação da literatura brasileira* [Formation de la littérature brésilienne] consacré aux « genres publiques » (vol. 1, 1999 : 230-249), Antonio Candido accorde quelques pages à Hipólito da Costa, Evaristo Viega et au pamphlétaire Frei Caneca.

Enfin, dans le volume premier de son histoire de la littérature brésilienne, *A Literatura Brasileira* [La littérature brésilienne] (1999), José Aderaldo Castello s'intéresse aux premiers périodiques encyclopédiques, plus précisément aux « premiers journaux et revues de forme littéraire, [qui avaient] aussi des velléités philosophiques et scientifiques<sup>86</sup> » parus entre 1808 et 1831. L'historien découpe en fait le corpus en fonction des courants littéraires, soit la phase préromantique (du début du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1830) et la phase romantique (de 1830 à 1870). S'attardant surtout aux revues publiées à partir de 1833, il les envisage comme des lieux de publication des nouveaux genres littéraires : « Les périodiques se font véhicules de diffusion, à travers lesquels surgissent la fiction narrative et un genre nouveau, la chronique des événements du jour ou de la semaine, tous deux étiquetés 'feuilletons'<sup>87</sup>».

On aura compris que les historiens de la littérature s'intéressent surtout à la presse pour cerner l'émergence de pratiques littéraires reconnues, comme le roman-feuilleton (qui commence dans la presse brésilienne en même temps qu'en France), ou encore, son lien avec l'apparition d'un mouvement littéraire, comme le romantisme (je reviendrai sur ces questions au dernier chapitre). En général, ce sont les périodiques explicitement littéraires<sup>88</sup> ou encore

85 « Hipólito da Costa Pereira e Evaristo da Viega. Cada um à sua maneira criou o molde brasileiro da prosa jornalística de idéais, não superado durante o século XIX » (1994 : 85).

 $<sup>^{86}</sup>$  « primeiros jornais e revistas de feição literária, também com veleidade filosóficas e científicas » (Castello, 1999 : 166).

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> « Os periódicos se fazem veículo de difusão, através dos quais surgem a narrativa ficcional e um gênero novo, a crônica dos acontecimentos do dia ou da semana, ambos rotulados de 'folhetim', » (Castello, 1999 : 177)

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Comme dans le cas des *Anais das Jornadas e do Encontro Nacional (2000; 2001; 2002). Periódicos Literários* (Alves et *al.*, 2003), un CD-ROM compilant les communication de trois colloques consacrés uniquement à l'étude des périodiques littéraires.

le discours sur la littérature qui paraît dans les journaux et revues de l'époque<sup>89</sup> qui retiennent l'attention des chercheurs.

Les recherches en littérature qui portent directement sur la presse ressortissent généralement des théories de la réception, de la communication et de l'histoire de la lecture (et des lecteurs). Les thèses de doctorat de Tânia Dias, Descaminhos da comunicação. A imprensa e a formação do público leitor no Brasil [Les déviations de la communication. La presse et la formation du public lecteur au Brésil] (1998) et de Marcus Soares, Literatura e imprensa no Brasil do Século XIX [Littérature et presse dans le Brésil du XIX<sup>e</sup> siècle] (1999) participent de cette approche<sup>90</sup>. La première, qui porte plus précisément sur la Gazeta do Rio de Janeiro, cherche à cerner comment l'établissement de l'imprimerie au Brésil a permis d'instituer un réseau de communication spécifique en s'attardant notamment au rôle du premier journal publié au Brésil. La seconde thèse, quant à elle, s'intéresse aux conditions de production et de divulgation de textes de fiction en prose dans les périodiques brésiliens du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus précisément, elle interroge la « relation entre l'écriture de romans et le mode de publication dans des périodiques, et l'importance de cette relation pour la production de romans écrits par des Brésiliens au XIX° siècle<sup>91</sup> ». Enfin, l'ouvrage Literatura e jornalismo no oitocentos brasileiro [Littérature et journalisme au XIX<sup>e</sup> siècle brésilien], de Patrícia Kátia da Costa Pina (2002), étudie les « stratégies des producteurs de culture pour la formation et le maintien d'un public consommateur de l'imprimé », comme l'indique le soustitre [Estudo das Estratégias dos Produtores de Cultura para a Formação e a Manutenção de um Público Consumidor do Impresso]. L'étude concerne cependant surtout les périodiques de

<sup>89</sup> Le Centro de pesquisas literárias de la Pontifica Universidade Católica do Rio Grande do Sul (PUCRS), où j'ai eu l'occasion de faire des recherches en mars 2004, se consacre à la récupération des documents d'archive essentiels à l'établissement de l'histoire de la littérature au Brésil et à la compréhension de sa formation dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce centre de recherche collige notamment les textes sur la littérature brésilienne parus dans les différents journaux de l'époque. Voir le site du Banco de Textos Raros da Literatura Brasileira: ≤www.pucrs.br/uni/poa/fale/pos/historiadaliteratura/textosraros/index.htm> (consulté le 10 août 2007).

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Lors de mon séjour de recherche à Rio de Janeiro en 2004, j'ai eu la chance de rencontrer ces deux chercheurs qui m'ont notamment offert une copie électronique de leur thèse. Qu'ils se voient ici remerciés de nouveau.

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> « a relação entre a escrita de romances e seu modo de publicação em periódicos e a importância desta relação para a produção de romances escritos por brasileiros no século XIX » (Soares, 1999: 1)

la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que se développe au Brésil, comme partout en Occident, une presse à plus grand tirage.

C'est en me fondant sur ces différents travaux que j'ai esquissé un portrait de l'évolution de la presse au Brésil.

PRÉSENTATION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE AU BRÉSIL (1808-1840)

L'évolution numérique de la presse brésilienne

Parmi les différentes études sur la presse brésilienne que j'ai pu consulter, celle de Sodré est parmi les rares à s'attarder aux conditions matérielles de production de la presse périodique. C'est que, pour Sodré, « l'histoire de la presse est l'histoire même du développement de la société capitaliste<sup>92</sup> » (1999 : 1). Quant à la question de l'évolution numérique des journaux, les chercheurs constatent tous le décollage de la presse d'opinion au moment de la Révolution de Porto, qui correspond à la levée de la censure préalable au Brésil. Celle-ci conduit à l'augmentation du nombre d'ateliers de typographie sur le territoire brésilien et favorise une explosion de journaux d'opinion. On passe ainsi de quatre périodiques qui avaient vu le jour depuis l'implantation de l'imprimerie en 1808 à 36 nouveaux titres pour les seules années 1821-1822. Si l'année de l'indépendance (1822) correspond à l'explosion d'une presse d'opinion à Rio de Janeiro, elle marque aussi la naissance de la presse dans les provinces du Brésil. S'attardant aux périodiques apparus spécifiquement à Rio de Janeiro, Rizzini constate pour sa part qu'une vingtaine de nouveaux journaux voient le jour entre juin 1821 et décembre 1822 (1988 : 366). Toutefois, si l'on ajoute à ce nombre la dizaine de journaux qui commencent à paraître au cours de ces deux années dans les provinces dotées de l'imprimerie, on compte une trentaine de nouveaux titres publiés au Brésil. Le nombre exact de journaux publiés à chaque année est difficile à établir puisqu'un historien peut classer certains des périodiques éphémères comme un pamphlet ou

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> « a história da imprensa é a própria história do desenvolvimento da sociedade capitalista » (Sodré, 1999: 1).

une brochure publiée en série, tandis qu'un autre l'envisagera plutôt comme un journal doctrinaire<sup>93</sup>.

Soares note que la période qui va de l'indépendance à l'abdication de Pedro I, en 1831, est très prolifique en termes de croissance des journaux dans le nouvel empire du Brésil. Il rapporte, suivant les observations de Marcello et Cybelle de Ipanema, qu'en 1831 « la quantité de typographies atteint plus de trente (10 fois plus qu'en 1821) et le nombre de périodiques publiés tourne autour de 150 titres<sup>94</sup> ». Considérant que « la naissance d'une opinion publique moderne à Rio de Janeiro s'exprime surtout par la quantité de journaux publiés » (Morel, 1995: 208), Morel propose dans sa thèse un graphique présentant le nombre de titres publiés dans la capitale à chaque année entre 1820 et 1840. On note une hausse considérable en 1831 (près d'une cinquantaine de titres) en regard de la décennie précédente (en moyenne, une dizaine de nouveaux périodiques à chaque année, sauf en 1828, où l'on voit paraître une vingtaine de titres). L'année 1833 marque toutefois l'apogée de cette croissance de la presse avec plus de 70 journaux, immédiatement suivi d'un déclin considérable en 1834. Par la suite, on observe une augmentation discrète puis une stabilisation de la croissance jusqu'en 1840 (Morel, 1995 : 208). Comme le souligne Morel, il existe un rapport direct entre le nombre de périodiques publiés et les différents décrets prononcés en regard de la liberté de la presse et d'expression durant la période (1995 : 215). L'espace public qui se forme au Brésil à l'époque de l'indépendance demeure instable durant tout le premier XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'on le verra au chapitre 4.

Périodisation de l'histoire de la presse et caractérisation des périodiques

L'histoire de la presse brésilienne est donc scandée par les différents événements politiques qui viennent influer sur la croissance de la presse : l'arrivée de la cour à Rio de

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Par exemple, alors que Rizzini classe *O Amigo do Rei e da Nação*, le *Conciliador do Reino Unido* et le *Bem da Ordem* comme des pamphlets politiques publiés en fascicules (1988 : 331), Lustosa les considère plutôt comme les premiers journaux politiques apparus en 1821 (2000 · 101).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> « a quantidade de tipografías chegaria a mais de trinta (dez vezes mais do que em 1821) e o número de periódicos publicados circulava em torno de 150 títulos » (Soares, 1999 : 25).

Janeiro et l'implantation de l'imprimerie en 1808, les années de l'indépendance (1820-1822, selon Neves, ou 1821-1823, selon Lustosa), l'abdication de l'Empereur en 1831, et enfin (en ce qui a trait à la période qui m'intéresse), l'établissement du Second Empire en 1840.

Une fois abolie la censure préalable, deux types de journaux apparaissent au Brésil : les journaux informatifs et les journaux doctrinaires (ou partisans). Les premiers sont, la plupart du temps, des journaux quotidiens qui possèdent habituellement leur propre atelier de typographie (Soares, 1999 : 25). Les seconds sont, en général, des journaux de courte durée, paraissant de façon irrégulière (ordinairement sur une base hebdomadaire), édités et rédigés par une seule personne, et dont le ton est polémique. Neves précise que ces périodiques « vis[ent] à une information d'action plus directe des événements et refl[ètent] un discours beaucoup plus idéologique que culturel 95 ».

Alors que se négocie l'avenir du Brésil, certains périodiques cherchent à demeurer indépendants à l'égard du gouvernement, comme c'est le cas du *Correio Braziliense* et du *Revérbero Constitucional*. Après l'indépendance, d'autres journaux tentent plutôt de demeurer neutres et impartiaux dans les débats qui divisent la presse, comme *O Espelho*, qui se dit être simplement le reflet des différentes opinions circulant alors dans l'espace public (Neves, 2003 : 44). De même, la parution de journaux en français dans la capitale brésilienne ainsi que la publication en France (et au Brésil) de la revue brésilienne *Nitheroy* en 1836 témoigne de l'adoption d'une nouvelle métropole culturelle par les élites brésiliennes. Comme le souligne Hallewell, « [d]ans la ferveur de son nationalisme nouvellement découvert, le Brésil a commencé à rendre l'héritage portugais responsable pour son retard national et [...] à identifier tout ce qui était français comme moderne et progressiste <sup>96</sup> ».

<sup>95 «</sup> vis[am] a uma informação de ação mais direta dos acontecimentos e reflet[am] um discurso muito mais ideológico e político do que cultural » (Neves, 2003: 43).

<sup>96 «</sup> No fervor do seu nacionalismo recém-descoberto, o Brasil passou a responsabilizar a herança portuguesa pelo atraso nacional e [...] a identificar tudo o que era francês como moderno e progressista » (Hallewell, 1985 : 126). À propos de l'apport français à la culture brésilienne, voir notamment Perrone-Moisés, 2001.

De l'arrivée de la cour, qui correspond à l'implantation de l'imprimerie au Brésil, au début du Second empire marquant, avec la consolidation du pouvoir absolutiste, un nouveau contrôle de la presse, on observe quatre phases dans le développement de la presse.

# Identification des quatre périodes de l'histoire de la presse

La première phase de la presse périodique au Brésil, qui couvre les années 1808-1820, correspond à l'application de la censure préalable. Sodré considère la période « joanine », celle du règne américain de João VI, comme la phase protohistorique de la presse puisque l'absence de liberté conduit à la production de journaux officiels (1999 : 29). Avant 1820, quatre journaux sont publiés au Brésil. À Rio de Janeiro, la cour autorise dès son arrivée la publication de la *Gazeta do Rio de Janeiro* (1808-1821) puis, quelques années plus tard, celle de *O Patriota, jornal literário, político e mercantil* (1813-1814). À Bahia, l'imprimerie est implantée au début de la décennie 1810. On voit paraître le *Idade d'Ouro do Brasil* (1811-1823) et *As Variedades ou Ensaios de Literature* (1812). Pour contourner la censure, un journal brésilien est édité à Londres : le *Correio Braziliense ou Armazém literário* (1808-1822)<sup>97</sup>. Selon les historiens, ce journal aurait offert à l'époque l'analyse la plus complète de la situation portugaise et brésilienne (Candido, 1997, vol. 1 : 300).

La seconde phase se limite aux années de l'indépendance. Avec la Révolution de Porto en 1820, la levée de la censure dans la colonie entraîne une véritable « explosion » du journalisme au Brésil. De 1821 à 1823, la presse d'opinion naissante est polarisée autour de la question de l'avenir politique du Brésil. Cette période « se démarque par l'intense participation de la presse dans la recherche d'une définition du format politique que la nation devrait prendre <sup>98</sup> ». Le *Revérbero Constitucional Fluminense* (1821-1822) est alors l'un des journaux politiques les plus importants : sa création vient marquer un point tournant de la campagne pour l'indépendance du Brésil.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Lancé trois mois avant la Gazeta do Rio de Janeiro, le Correio Braziliense est d'ailleurs souvent cité par les historiens comme étant le premier journal brésilien et son éditeur, comme le « grand précurseur » du journalisme brésilien (Lustosa, 2000 : 73).

<sup>98 «</sup> se destaca pela intensa participação da imprensa na busca de uma definição do formato político que a nação brasileira tomaria » (Lustosa, 2000 : 16).

Ces années correspondent aussi à l'extension de l'imprimerie à certaines autres provinces qui participent aussi au débat sur l'avenir politique du Brésil. Bien que la presse soit introduite dès 1815 au Pernambuco, un premier journal, *Aurora Pernambucana* (1821) paraît à Recife seulement en six ans plus tard. Dans le Maranhão, le journal *O Conciliador do Maranhão* voit le jour, en avril 1821, d'abord sous la forme d'une gazette manuscrite. Il commence à être imprimé à partir du mois de novembre 1821. Bahia avait déjà vu paraître deux journaux lorsqu'en 1821, de nouvelles publications périodiques sont lancées à Salvador: un hebdomadaire, *O Semanário Cívico* (1821-1823), et un quotidien, le *Diário Constitucional* (1821). Dans la province du Pará, le journal *O Paraense* voit le jour à Bélem en 1822.

La troisième phase (1823-1831) tourne autour de la consolidation de l'indépendance et de la lutte pour la liberté de la presse. Une nouvelle censure apparaît alors que le gouvernement se rend compte que la parole imprimée est dangereuse. La période se clôt avec l'abdication de D. Pedro I au trône du Brésil, qui marque la victoire momentanée des forces libérales. Au cours de la décennie 1820, la plupart des provinces du Brésil auront publié leurs premiers journaux : le *Compilador Mineiro* (1823) à Ouro Preto dans le Minas Gerais, le *Diario do Governo do Ceara* (1824) à Fortaleza, dans le Nordeste du pays, le *Diário de Porto Alegre* (1827) dans le Rio Grande do Sul, et enfin, *O Farol Paulistano* (1827) à São Paulo.

La quatrième phase (1831-1840), qui correspond à la Régence, est marquée par un retour progressif du contrôle de la presse avec la consolidation du pouvoir monarchique. La décennie 1830 est extrêmement mouvementée au plan politique. Différents foyers de rébellion éclatent dans les provinces du Sud et du Nord: la Guerra dos Farrapos (1835-1845), dans le Rio Grande do Sul, la révolte de Cabanagem (1835), au Pará, et la Sabinada (1835), à Bahia. Cette situation fait croître le nombre de journaux doctrinaires et la virulence des débats publics (Soares, 1999 : 32). Néanmoins, c'est aussi à cette période que la presse se diversifie le plus et qu'on voit surgir de nouvelles formes éditoriales qui correspondent à de nouvelles pratiques de lecture, comme on le verra au dernier chapitre. Les périodiques politique contribuent autant (et sinon davantage) que les périodiques encyclopédiques à la formation du public et à la socialisation de la littérature.

Pour mener à bien ma réflexion comparée sur le rôle de la presse dans la constitution du littéraire au Brésil, je prendrai en compte uniquement la presse publiée à Rio, centre névralgique de la vie politique et culturelle du Brésil. Bien que j'envisage l'émergence du littéraire dans la presse brésilienne sur l'ensemble de la période 1808-1840, je ne m'attarderai pas précisément à l'une des phases précédemment décrites. Ces repères permettent d'avoir une vue d'ensemble sur les grands moments de l'histoire de la presse, scandée par les différentes crises politiques. Je tâcherai plutôt (au chap. 2) de caractériser l'évolution de la presse en fonction des nouvelles pratiques discursives qui surgissent.

### ÉTABLISSEMENT DU CORPUS

Pour établir le corpus étudié, je me suis fondée sur les principales monographies en histoire de la presse mais surtout, j'ai procédé à un vaste dépouillement des microfilms de journaux pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle (voir en bibliographie le corpus étudié qui établit la liste des journaux consultés pour le Québec et pour le Brésil). Dans la présentation de ses recherches sur « La presse libérale sous la Restauration », Corinne Pelta rappelle que la

progression dans ces sources, abondantes, ingrates, dessine l'avancée même d'une méthode qui ne saurait être posée *a priori*, mais qui s'élabore au contraire à travers les mouvements chaotiques de la recherche, dans ses moments d'égarement et de doute, mais aussi dans ses moments d'exaltation (2001 : 309).

C'est ainsi que ma méthode s'est dessinée au fil des dépouillements, à mesure que je cernais plus précisément l'objet auquel j'avais affaire, selon les découvertes effectuées. Pelta souligne d'ailleurs que les hypothèses de travail, qui guident l'avancée du chercheur dans la presse, sont essentiellement fondées sur des intuitions (2001 : 306). Les miennes reposaient sur l'étude que j'avais effectuée de la *Gazette Littéraire* à l'occasion de mon mémoire de maîtrise (Doyon, 2002a). J'avais donc déjà une idée de la façon dont pouvait se jouer le littéraire dans la presse bas-canadienne. D'une certaine façon, il s'agissait de voir si les perspectives qu'avaient laissé entrevoir le premier périodique littéraire publié dans la province se confirmaient à un stade légèrement plus avancé de la constitution du champ intellectuel.

J'ai donc commencé par établir mon corpus sur le Québec puisqu'il s'agit de mon objet de recherche principal. Pour ce faire, j'ai consulté plusieurs journaux publiés entre 1764 et 1840, mais après avoir compris qu'il me fallait concentrer mes efforts sur les journaux d'opinion – la presse d'information ne présentant beaucoup de lettres de lecteurs, qui allaient constituer la matière première de mes analyses – j'ai dépouillé systématiquement les périodiques publiés entre 1813 et 1826, avant d'arrêter mon choix sur les années 1817-1819.

On l'a vu, alors que la presse se développe lentement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la polarisation du discours de l'opinion publique en 1805-1806 vient donner une impulsion nouvelle au milieu journalistique. Les années 1817-1819 sont particulièrement fastes avec la parution de cinq nouveaux titres en langue française, dont quatre journaux d'opinion. Après la crise politique des années 1806-1810, qui se solde par la censure du journal *Le Canadien* (voir chap. 3), la province connaît une période d'accalmie sous le gouverneur Prévost (Lamonde, 2000 : 86). Les nouveaux périodiques d'opinion se livrent alors essentiellement à des guerres de plumes, cherchant ainsi à mettre de côté les querelles politiques partisanes. Pour ce qui est de la décennie 1830, les conflits politiques, qui prennent le devant de la scène, appellent sans doute d'autres stratégies littéraires, comme le montre la thèse de Lucie Villeneuve (2008) sur *Le Fantasque*, de Napoléon Aubin, publié en plein cœur des Rébellions.

Pelta souligne que l'« on repère assez bien ce qui présente un intérêt pour nous alors même que nous ne savons pas très bien ce que nous cherchons » (2001 : 307). Vouloir étudier le littéraire dans la presse au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est envisager la littérature alors qu'elle n'est pas encore une pratique institutionnalisée, alors qu'elle ne s'exprime pas (uniquement) dans les modèles canoniques établis par la tradition européenne. Il importe donc d'élargir le point de vue pour bien saisir où opère le littéraire dans le discours de la presse. Aussi, face à des pratiques et des discours qui ne sont pas balisés, on doit être en mesure de conférer une légitimité aux textes qu'on isole du « texte-journal » en lui-même au moment du dépouillement. Cette légitimité repose sur une valeur soit de distinction (un texte, un article qui se démarque des autres), soit de répétition (un sujet, un discours, une pratique qui revient constamment). C'est ainsi que j'ai retenu, au fil de mes dépouillements sur la presse québécoise, les prospectus (ou les premiers numéros) de journaux, les lettres de

lecteurs (écrites sous pseudonymes), les textes de nature encyclopédiques (que l'on pourrait classer comme appartenant aux Belles-Lettres), ainsi que les écrits sur l'éducation et sur la presse, postulant que c'était probablement aux confins de ces pratiques et de ces discours que se joue le plus clairement le littéraire.

Pour ce qui est du Brésil, j'ai consulté sur place, lors de mon séjour en 2004<sup>99</sup>, plus d'une cinquantaine de périodiques publiés à Rio de Janeiro entre 1808-1840, sans aucune discrimination de dates. Je devais d'abord établir le corpus général des périodiques brésiliens avant de songer à en sélectionner quelques-uns pour fins d'analyse. Dans un premier temps, j'ai cru que je ne trouverais pas ce que je cherchais – sur la base des intuitions que j'avais formulées en dépouillant la presse québécoise. Il a donc fallu que je modifie mon approche et que je laisse la presse brésilienne me montrer ce qu'elle offrait alors à ses lecteurs, sans rechercher immédiatement les similitudes avec la presse québécoise du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Je me suis donc laissée guider par les prospectus des périodiques afin de déterminer, à partir du projet éditorial présenté, si ces journaux pouvaient m'aider à cerner la constitution du littéraire au Brésil. Je n'ai pas conservé les journaux d'information (quotidiens) mais j'ai retenu tous les périodiques qui ressemblaient à des journaux littéraires ou encyclopédiques ainsi que quelques journaux d'opinion qui, parmi l'abondante presse politique des décennies 1820-1830, m'apparaissaient alors les plus significatifs.

De même, les aléas de la recherche intensive à l'étranger – et notamment la difficulté d'obtenir des copies numérisées des journaux uniquement disponibles sur microfilms à la Bibliothèque nationale de Rio<sup>100</sup> – m'ont forcée à me limiter à quelques titres qui ne constituent certainement pas un échantillon représentatif de toutes les pratiques discursives

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> À l'occasion de mon séjour de recherche à Rio de Janeiro en 2004, j'ai effectué mes recherches dans différentes bibliothèques, notamment celles de la Casa Rui Barbosa, de l'Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro et de la Pontifica Universidade católica de Rio, où j'ai pu consulter quelques éditions fac-similées de périodiques des années 1808-1840. Toutefois, c'est principalement à la Biblioteca Nacional que la majorité des périodiques se trouvent. Ils sont uniquement disponibles en version microfilmée.

<sup>100</sup> Une grève à la Biblioteca Nacional de Rio de Janeiro a notamment paralysé l'envoi des copies numérisées des journaux que j'avais soigneusement sélectionnées au cours de mon séjour de recherche en 2004. Merci à Hector Vilar, journaliste à la Radio de Radio-Canada international, pour son intervention auprès de la Divisão da Informação da Biblioteca Nacional, qui m'a permis de recevoir lesdites numérisations plus de six mois après en avoir fait la demande...

des journaux du premier XIX<sup>c</sup> siècle, mais seulement un exemple de ce que l'on peut retrouver dans la presse périodique de cette époque. Je me suis donc trouvée limitée, pour procéder à l'analyse des pratiques littéraires de la presse brésilienne, aux quelques journaux dont j'ai pu obtenir une copie <sup>101</sup> et aux monographies sur le sujet que j'ai consultées sur place ou que j'ai acquises lors de différents séjours au Brésil. Pour mieux cerner où se joue le littéraire dans les périodiques brésiliens, je me suis aussi appuyée sur les rares travaux que les chercheurs en littérature avaient déjà faits sur la presse, et notamment sur celui de Marcus Soares. C'est ce qui explique pourquoi je m'attarde plus précisément à l'insertion matérielle des textes dans le journal (chap. 5).

Devant l'impossibilité d'analyser toute la presse québécoise et brésilienne de cette période, j'ai dû resserrer mon corpus autour de quelques journaux ou phénomènes éditoriaux significatifs. J'ai donc effectué une coupe synchronique dans la masse des imprimés périodiques québécois afin d'étudier plus finement le fonctionnement de la presse des années 1817-1819. Du côté brésilien, j'ai choisi de m'attarder à quelques titres s'échelonnant entre les années 1820 et 1840. Cet échantillonnage me permettra d'envisager de manière diachronique les modalités d'insertion du littéraire dans la presse du premier XIX<sup>c</sup> siècle.

L'émergence du littéraire sera donc envisagée sur le long terme, en mettant l'accent sur des coupes chronologiques propres à chaque collectivité neuve. Il n'existe pas une stricte concordance entre les deux séries puisque l'imprimerie ne date pas des mêmes années au Québec et au Brésil. Toutefois, en tenant compte du décalage temporel entre les deux phénomènes étudiés, il est possible de dégager de part et d'autre les principales étapes de la formation des littératures nationales à travers les stratégies observables dans la presse périodique.

Cependant, on ne dispose pas, pour le Brésil, des mêmes outils d'analyse sur la presse que pour le Québec car il existe encore peu de recherches littéraires sur la presse brésilienne

l'amabilité de me laisser emporter les microfilms de quelques journaux qu'il avait lui-même acquis pour réaliser sa thèse afin que je puisse les numériser une fois de retour au Québec. J'ai pu lui remettre ses microfilms par l'entremise d'une autre professeure de Rio, Claúdia da Matos, venue enseigner la littérature brésilienne au Département d'études littéraires de l'UQAM à l'automne 2004. Qu'elle se voit ici remerciée pour son concours.

du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Les travaux brésiliens portent généralement sur la période antérieure, celle de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et offrent surtout des études ponctuelles sur des auteurs<sup>102</sup>, ou encore sur la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui marque le début de la République. La phase embryonnaire de la presse brésilienne n'a, à toutes fins utiles, pas été étudiée par les littéraires. On constate ainsi un développement différent des historiographies québécoise et brésilienne et des points d'intérêts concernant la période des « origines ».

On l'a dit, dans le cadre de ces recherches, il était impossible de procéder à une étude en profondeur de chaque journal, même si seule cette approche aurait pu nous permettre d'apprécier la grande richesse de la pratique discursive de chacun d'entre eux et de proposer une véritable analyse de la « poétique de l'éloquence journalistique » (Thérenty et Vaillant, 2001). Il s'agissait plutôt de proposer un portrait du milieu éditorial au tournant du XIXe siècle afin de cerner la fonction spécifique de la presse dans la formation du champ intellectuel. L'étude comparée de la configuration du champ intellectuel bas-canadien et brésilien devra néanmoins s'en tenir à la comparaison des conditions de possibilités du champ. En effet, si je suis en mesure de proposer, à partir de l'analyse du milieu journalistique, une esquisse de la configuration du champ intellectuel bas-canadien au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le manque de ressources pour parvenir à une connaissance satisfaisante des facteurs internes au champ intellectuel brésilien m'empêche de procéder au même type d'analyse que pour le Québec du premier XIX° siècle. Je devrai donc formuler des hypothèses quant à la façon particulière dont la presse contribue, comme agent du champ, à la valorisation du littéraire sur la base des similitudes (ou des différences) observées entre le cas du Bas-Canada et du Brésil.

Cette recherche n'a donc pas la prétention d'être exhaustive mais plutôt de proposer, dans une perspective d'histoire littéraire comparée, une réflexion sur la formation des littératures nationales à travers une étude de la presse périodique des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Le cœur de ma recherche demeure évidemment la presse québécoise, dont j'essaie de mieux saisir les stratagèmes discursifs à partir des observations que j'ai pu tirer

-

<sup>102</sup> Comme par exemple les poètes « arcadistes » Cláudio Manuel da Costa, Tomás António Gonzaga et Inácio José de Alvarenga Peixoto, qui participèrent à la « Inconfidência Mineira » (Lopez, 2000), ou encore Santa Rita Durão et José Basílio da Gama, qui se disputent le titre de premier poète brésilien (Zilberman, 1994).

sur la presse brésilienne de la même époque. De même, je n'ai aucune prétention à l'inédit dans le choix des textes et des débats retenus dans la presse bas-canadienne pour fins d'analyse et de démonstration<sup>103</sup>. Je prétends toutefois à une forme d'originalité dans la mesure où ces textes, s'ils ont déjà été commentés par d'autres, ne l'ont pas été dans le cadre d'une réflexion sur le fonctionnement de la presse comme instance de médiation du champ intellectuel à travers l'étude des stratégies littéraires qu'elle déploie, ni d'une démarche comparative visant à cerner la formation des littératures nationales. En somme, cette recherche se veut originale de par son approche littéraire du discours journalistique sous l'angle identitaire propre aux Amériques et de par le parallèle dressé entre le Bas-Canada et le Brésil.

Dans les cinq chapitres qui composent ma thèse, j'ai choisi de présenter en alternance les données et les commentaires sur le Québec et le Brésil en revenant plus longuement à l'occasion sur certains aspects pour les comparer et approfondir progressivement mon analyse. Il s'agissait d'intégrer par étape chacune des composantes dans une progression logique du propos. Les chapitres 1 à 3 visent à montrer comment le milieu intellectuel qui prend forme dans chacune des collectivités au tournant du XIX<sup>c</sup> siècle se configure face au champ politique. Composant un peu moins de la moitié de ma thèse, ces trois premiers chapitres permettent de saisir dans quel contexte se fait l'apparition de la presse et de mieux saisir son rôle à la fois politique et culturel. Les chapitres 1 et 2, qui portent respectivement sur le Québec et sur le Brésil, s'attardent à l'implantation progressive, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIXe siècle, des différentes institutions culturelles au sein des sociétés coloniales, soit l'imprimerie, les bibliothèques, les librairies, les regroupements associatifs et la presse périodique. Le chapitre 3 analyse plus précisément l'imbrication des champs intellectuel et politique en décrivant les rapports entre les métropoles et leurs colonies, les luttes de ces dernières pour mettre fin au lien colonial, le rôle de la philosophie des Lumières dans la formation des élites lettrées et enfin, le type de censure exercé par le pouvoir politique

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Bien qu'ils aient dans la plupart des cas été sélectionnés à la suite des dépouillements de journaux que j'ai moi-même effectués, je me retrouve parfois avec des textes cités ailleurs ou même qui ont étudiés par d'autres chercheurs en littérature.

à l'égard de la presse. En somme, ce chapitre fait état des contraintes qui pèsent alors sur le milieu intellectuel.

Les chapitres 4 et 5 permettent précisément de voir la presse à l'œuvre dans la constitution du littéraire et d'une culture nationale. Le chapitre 4, qui se consacre aux journaux québécois des années 1817-1819 et à leurs éditeurs, analyse le fonctionnement du milieu journalistique de l'époque. Le chapitre 5 s'attarde pour sa part aux pratiques littéraires déployées dans le discours de la presse québécoise et brésilienne. L'analyse de ces pratiques permet de saisir la manière dont les littératures brésilienne et québécoise se sont progressivement constituées en champ par l'intermédiaire des journaux. Enfin, ma conclusion reprend les principaux éléments qui se dégagent des analyses menées sur la presse québécoise et brésilienne du premier XIX<sup>e</sup> siècle, mais ouvre sur le rapport de ces littératures émergentes avec le mouvement romantique qui anime alors les littératures européennes. Je me permettrai aussi de proposer des pistes de réflexion pour voir comment la façon dont le littéraire se constitue au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle a un impact sur la configuration du champ après 1840.

#### CHAPITRE 1

## IMPLANTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES AU QUÉBEC

Lorsque le goût de la Littérature sera général, on pensera à l'établissement des Bibliothéques publiques, à se procurer des maîtres de Grammaire, de Langues, de Géographie &c. [...]. On s'adonnera à la Musique, la Peinture, l'Architecture, &c. [...]. Enfin se formeront des Citoyens instruits, clairvoyants & zelés pour les intérêts de la Patrie, connoissant les Loix de l'honneur & de la probité, & se faisant respecter. L'étranger en les voyant, perdra les mauvaises impressions qu'il en avoit pris, & la grossiéreté qui caracterisoit avant la Nation, ne fera que rendre plus précieux ce changement dans les esprits & les mœurs, comne l'ombre jettée sur un tableau n'en fait que mieux sortir les couleurs. Cette peinture paroîtra ridicule à l'ignorant, à l'homme entêté de ses préjugés; mais celui qui pense & qui chérit son pays en reconnoîtra certainement la vérité. O Canadiens! ô mes Compatriotes! écoutez la voix de votre ami qui s'adresse à vous! Rompez le charme qui vous tient ensevelis dans ce sommeil léthargique, réveillez-vous; suivez moi dans le sentier qui conduit à la lumière [...]

« Le Canadien Curieux à Messieurs les Académiciens de la ville de Montréal », Gazette Littéraire, 16 décembre 1778, p. 3.

### 1.1 Production et circulation d'une culture lettrée dans la province

Traversée par la métaphore des Lumières, la citation liminaire témoigne de la formation littéraire de ce correspondant du premier périodique publié à Montréal<sup>1</sup>, en même temps qu'elle révèle l'absence quasi-totale d'institutions de la vie littéraire dans la province au lendemain de la Conquête du Canada par la Grande-Bretagne. Il existait certes une culture lettrée à l'époque de la Nouvelle-France, comme l'atteste notamment le relevé des quelques 60 000 volumes disponibles dans la colonie au moment de la Conquête (Lemire, 1991 : 90), mais, sous le gouvernement français, la vie intellectuelle était limitée à son caractère privé ou

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On sait que le « Canadien curieux » était en fait un étudiant du collège de Montréal (Hébert et Cotnam, 1995; Doyon, 2002a). Bien qu'il n'ait pas été formé en France comme la plupart des hommes de lettres qui animent le champ intellectuel québécois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il semble disposer, comme eux, « d'une solide formation : connaissance des lettres grecques et latines, exercice et maîtrise de l'écriture en langue vernaculaire, esprit des Lumières, connaissance des formes rhétoriques qui servent à exprimer publiquement les idées » (Robert, 2002a : 346).

individuel. Le seul collège de la Nouvelle-France, dirigé par les jésuites, servait essentiellement à la formation spirituelle du clergé<sup>2</sup>. Aucune presse n'est installée en Nouvelle-France même si les jésuites en avaient formulé la demande dès 1665 (Drolet, 1965 : 23). En effet, la politique du gouvernement français ne visait aucunement à développer une culture imprimée dans sa colonie d'exploitation et d'évangélisation. Si, comme l'avance Rajotte, les quelques salons existant alors ont pu constituer « des lieux d'activité littéraire importants » (2002 : 199), ceux-ci n'ont pu contribuer, faute d'un milieu intellectuel suffisamment structuré, à la formation d'une « conscience publique littéraire », comme c'était le cas en France à la même époque (Habermas, 1993 : 44-45).

Ainsi est-ce seulement avec l'arrivée des Britanniques que les infrastructures permettant la formation d'une sphère publique sont introduites dans la colonie. Alors que la France prohibait toute forme d'opinion publique dans ses colonies, l'Angleterre, de par sa tradition politique, la valorise. Le régime parlementaire britannique considère la liberté de la presse comme un élément indispensable au contrepoids des pouvoirs. Aussi, dès la fin du Régime militaire, la « Province of Quebec » se voit-elle dotée d'un appareil éditorial : l'imprimerie est implantée et les premières gazettes sont fondées. Si l'histoire du livre et de l'imprimé au Canada peut remonter à l'époque de la Nouvelle-France (Melançon, 2004), le commerce des lettres sur le territoire laurentien ne débute véritablement qu'après la Conquête. Elle marque le commencement de la production et la diffusion de l'imprimé dans la nouvelle province britannique et, partant, de la circulation des idées au sein d'un espace public de discussion.

## 1.1.1 Les débuts de l'imprimerie

On l'a dit en introduction, c'est dans la ville de Québec, siège du gouvernement, du haut clergé et de la garnison, que les premières presses sont implantées sur le territoire québécois. Arrivés directement des colonies américaines, les imprimeurs William Brown et Thomas Gilmore, d'origine écossaise, installent leur atelier à Québec en 1764. L'imprimerie doit

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La compagnie de Jésus avait établi un premier collège à Québec en 1635 pour former un clergé local. Avec la Conquête, le collège jésuite cesse ses activités pour fermer officiellement ses portes en 1776. En 1767, les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, fondent le collège de Montréal.

d'abord répondre aux besoins les plus pressants de la nouvelle colonie anglaise, ce qui explique « le caractère utilitaire de 95% de la production éditoriale des années 1764-1805 » (Lemire, 1991 : 223). Outre les travaux de ville dont l'exécution ne coûte guère<sup>3</sup>, Brown et Gilmore produisent surtout des ouvrages populaires et utiles comme les almanachs vendus par souscription (ce qui permet à l'imprimeur de défrayer les coûts du papier et de l'impression), les manuels scolaires et les livres religieux, pour lesquels les institutions qui les commandent assument les frais d'impression (Fleming, Gallichan et Lamonde, 2004 : 3-9).

Aussi, comme c'est l'habitude dans les colonies américaines, l'imprimeur est d'emblée un éditeur de journal – et parfois même le rédacteur de celui-ci. C'est ainsi qu'après avoir fait paraître un prospectus qui leur a permis de recueillir 143 abonnements, Brown et Gilmore commencent à publier, le 21 juin 1764, La Gazette de Québec/ The Quebec Gazette, premier journal bilingue en Amérique<sup>4</sup>. Édité selon la tradition anglaise du « papier-nouvelles », le journal est avant tout un organe d'information, dont le revenu est assuré par les souscriptions des abonnés et la publicité (Gervais, 2000, « Gilmore », DBC en ligne). Bien que la gazette québécoise ne soit pas à la solde du gouvernement, celui-ci la finance néanmoins indirectement en y faisant paraître tous ses communiqués<sup>5</sup>. De fait, La Gazette de Québec devient en quelque sorte le journal officiel du gouvernement. Brisebois note que l'influence indirecte exercée par le gouvernement sur la rentabilité de l'entreprise de presse contribue à la formation d'une « dynastie d'imprimeurs du gouvernement à Québec<sup>6</sup> ». Dans les faits pourtant, les marchands d'origine écossaise et britannique étaient, pour certains types

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans son étude sur *L'imprimerie à Québec au XVIII*<sup>e</sup> siècle, Michel Brisebois distingue trois catégories de « produits des presses à imprimer » : les imprimés (livres, brochures, proclamations et actes du gouvernement), les feuilles volantes et affiches et enfin, les formulaires. Ces deux dernières catégories forment les travaux de ville (2005 : 6-7).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La Gazette de Québec est publiée de façon hebdomadaire, puis deux fois par semaine à partir de 1817. Elle commence à paraître presque de manière quotidienne en 1832, alors que l'éditeur fait paraître deux éditions différentes, l'une anglaise et l'autre française, chacune trois fois par semaine. Lorsque la Gazette de Québec devient officiellement un quotidien, en 1842, elle paraît alors uniquement en anglais.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Par exemple, la version française du texte de l'Acte de Québec, imprimé sur les presses de Brown et Gilmore, paraît dans la *Gazette de Québec* le 8 décembre 1774.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cette « dynastie » est formée de Brown et Gilmore jusqu'en 1773 puis de Brown jusqu'en 1789. Vient ensuite Samuel Neilson jusqu'en 1793, et enfin John Neilson jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils sont successivement éditeurs de la *Gazette de Québec* et propriétaires de la principale imprimerie à Québec.

d'imprimés, des clients plus importants que le gouvernement pour les imprimeurs de Québec (Brisebois, 1999 : 52). Comme la ville de Québec ne pouvait soutenir qu'un seul atelier d'imprimerie, la compétition locale était, à toutes fins pratiques, inexistante.

En fait, il faut attendre près de quinze ans après l'arrivée de Brown et Gilmore pour qu'une seconde imprimerie soit implantée dans la province. Ayant œuvré comme imprimeur pour le Congrès continental à Philadelphie, le Français Fleury Mesplet arrive dans la province avec ses presses en 1776 dans la foulée de l'invasion américaine<sup>7</sup>. Il s'installe à Montréal où le besoin d'un imprimeur se fait sentir. Il commence bientôt à publier des ouvrages de piété commandés par les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, qui sont alors ses principaux clients. Tout comme ses confrères de Québec, l'imprimeur français décide de fonder un journal. C'est ainsi qu'après avoir fait circuler un prospectus<sup>8</sup>, Mesplet fait paraître, le 3 juin 1778, la Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal. Puisque les affaires commerciales n'y ont finalement pas grand place, le titre du journal change, en septembre 1778, pour Gazette Littéraire de Montréal.

Malgré un plan de départ semblable à celui de la *Gazette de Québec*, la gazette montréalaise se situe aux antipodes de cette dernière (voir Doyon, 2002a, chap. 1). Édité dans la tradition française du journalisme littéraire, elle ne comporte pas de nouvelles d'actualité, même si l'on y trouve quelques annonces. Axée sur le débat d'idées, ses pages sont pour l'essentiel remplies de lettres de lecteurs et de « morceaux de littérature » (extraits d'ouvrages philosophiques, scientifiques ou littéraires). L'avocat d'origine française Valentin Jautard<sup>9</sup>, principal collaborateur de Mesplet, y agit comme critique littéraire. Sous le pseudonyme du « Spectateur tranquille », il commente les textes envoyés par le public, provoque des polémiques, incite les Canadiens à prendre la plume et à exprimer leur opinion dans la presse. Le périodique montréalais ne dure qu'une seule année. Il est supprimé en juin 1779 par le gouverneur Haldimand et ses animateurs sont emprisonnés pour avoir critiqué les

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour plus de détails sur la vie de Mesplet et le contexte de son arrivée à Montréal, consulter De Lagrave, 1993 : 23-90.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> On ne connaît pas le nombre de souscriptions qu'il aurait alors reçues.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Sur la vie de Valentin Jautard, consulter De Lagrave et Ruelland, 1989. Sur son rôle de critique à la *Gazette littéraire*, voir Doyon, 2002b; 2002d.

autorités ecclésiastiques et civiles. À sa libération, Mesplet reprend du collier et fonde un nouveau journal à Montréal. Il lance en 1785 la *Gazette de Montréal/ Montreal Gazette*, un journal bilingue à l'image de celui publié à Québec. Selon Brisebois, Mesplet n'aurait toutefois pas représenté un compétiteur sérieux pour les imprimeurs de Québec :

[...] constamment aux prises avec des problèmes financiers et légaux, [Mesplet] a survécu seulement parce qu'il se trouvait à Montréal, une ville en expansion qui pouvait soutenir un imprimeur bénéficiant de quelques contrats du gouvernement ainsi que de fortes commandes de l'Église et d'une population de marchands prospères. (1999 : 54)

Bien que la presse se développe de façon timide au cours des premières décennies suivant l'implantation du Régime britannique, la croissance est plus marquée à partir des années 1800, alors qu'éclot, à la faveur des débats politiques, une presse d'opinion (pour plus de détails, voir section 1.2). En fait, il faut un certain temps pour que les francophones adoptent la presse comme un outil politique pour faire valoir leurs droits, à l'image des marchands britanniques 10. La mise en place du gouvernement représentatif dans la province en 1791 vient modifier cette habitude. L'élite francophone se sert alors de l'imprimé pour informer le public des enjeux des premières élections en 1792. Ainsi, jusqu'à l'Union des Canadas en 1840, la presse périodique représente-t-elle le type d'imprimé le plus important, comparativement au livre qui demeure longtemps un objet de luxe trop rare dans la province : entre 1764 et 1840, plus d'une centaine de journaux voient le jour (voir l'introduction pour le détail des chiffres).

Au fur et à mesure que le commerce du livre et de l'imprimé se développe, la lecture devient une pratique de plus en plus sociale et culturelle. Alors que les périodiques contribuent à l'accroissement de la lecture par les contenus diversifiés qu'ils proposent, les boutiques d'imprimeurs, cabinets de lectures, bibliothèques et librairies favorisent une première forme de « lecture publique et collective » (Lamonde, 1991). Répondant à une demande croissante pour l'imprimé, ces nouveaux négoces permettent de « lire sans acheter » (Chartier, 2000 : 102). Les bibliothèques de location (dites aussi bibliothèques

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Brisebois note que « même s'ils étaient presque aussi nombreux à Québec que leurs confrères anglais, seulement une poignée de marchands francophones (et de citoyens en général) faisaient usage de la presse à imprimer » avant 1800 (1999 : 52-53).

« circulantes »), qui prêtent des livres à leurs abonnées, privilégient ainsi « la circulation du livre à sa possession » (Lamonde, 1991b : 188). Les cabinets de lecture, ou « newsroom 11 », parfois liés à une bibliothèque de location (Lamonde et Rotundo, 2004 : 145), sont généralement axées sur la lecture de la presse périodique. Enfin, la librairie de vente prend peu à peu de l'expansion, surtout après 1815.

Le développement de la presse participe aussi au commerce du livre et de l'imprimé en engageant une première forme de « publicité » (au sens moderne du terme). En plus d'annoncer les livres à vendre ou les catalogues des titres disponibles chez les imprimeurs <sup>12</sup>, la presse assure une visibilité aux libraires et aux « bibliothèques circulantes » <sup>13</sup>. De même, elle diffuse les communiqués des sociétés savantes (généralement les comptes rendus de leurs réunions ou l'annonce de celles à venir) <sup>14</sup> et reproduit les prospectus des nouveaux périodiques à paraître et les avis de souscriptions pour l'édition de nouveaux livres ainsi que pour les bibliothèques de collectivité <sup>15</sup>.

## 1.1.2 Les librairies

Dans les premiers temps de la vie culturelle québécoise, le commerce du livre est surtout l'affaire des imprimeurs, et majoritairement des anglophones, qui possèdent des réseaux commerciaux plus étendus que les Canadiens (Lamonde et Rotundo, 2004 : 140). De même, il se combine généralement à d'autres activités liées à l'imprimé. Comme le soulignent Hare

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Lamonde rappelle que la tradition du *newsroom* est associé au libéralisme économique : « Dans cette économie de marché en plein essor, la circulation est tout autant celle des produits que de l'information sur les marchés, l'échange tout autant matériel qu'intellectuel, l'avoir tout autant un savoir. » (2000 : 414)

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Selon Lamonde, 563 annonces de livres à vendre à Québec auraient paru dans les journaux de 1764 à 1819 (2000 : 77).

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir l'annonce pour la bibliothèque circulante de Germain Langlois parue dans la *Gazette de Québec* du 1<sup>er</sup> novembre 1764. On y trouve l'énoncé des conditions sous lesquelles se fait le prêt.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Y. Lamonde constate l'importance de ce phénomène après 1840, avec l'explosion du phénomène associatif : « L'association profite de l'essor de la presse et y contribue : les journaux annoncent les activités des associations, en rendent compte et publient les textes des conférences publiques ou essais tandis que les salles de nouvelles généralisent l'accès aux journaux » (2000 : 414)

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir par exemple l'annonce de la Quebec Library parue dans la *Gazette de Québec* en 1779 (Lemire, 1991 : 258).

et Wallot, « une entreprise d'édition, d'imprimerie et de librairie ne peut survivre que si elle adopte une approche d'affaires » (2005 : 308), c'est-à-dire qu'elle diversifie ses activités commerciales. La double fonction d'imprimeur et de libraire est donc courante à l'époque. Avant de devenir lui-même imprimeur, Edward Edwards est libraire et agent à Montréal pour William Brown (Hare, 2000a, DBC en ligne). Au décès de Mesplet, en 1794, Edwards rachète son matériel d'imprimerie et reprend, dès 1795, la publication la Gazette de Montréal/ Montreal Gazette<sup>16</sup>. Les imprimeurs-libraires annoncent généralement dans le journal - celui d'un confrère s'ils n'en publient pas un eux-mêmes - les titres des quelques livres qu'ils ont à vendre. Déjà, en 1778, Mesplet annonçait dans la Gazette Littéraire les titres des ouvrages qu'il venait d'imprimer<sup>17</sup>. En 1781, William Brown, devenu éditeur unique de La Gazette de Québec/ The Quebec Gazette, publie pour sa part le premier catalogue de sa librairie dans son journal (Lamonde et Rotundo, 2004 : 142). Au décès de Brown, en 1789, son neveu John Neilson reprend ses affaires. Neilson adopte alors une nouvelle stratégie pour diffuser le contenu de sa librairie. Il ne se limite plus, comme le faisaient jusqu'alors les libraires, à placer de la publicité dans son journal : Neilson est le premier éditeur à présenter des catalogues de livres édités séparément du journal, signe de l'importance de son commerce<sup>18</sup>.

Si la plupart des libraires à cette époque sont aussi imprimeurs, il en va autrement pour l'homme d'affaires Thomas Cary. Il ouvre d'abord en 1797 une bibliothèque de prêt. Le catalogue, qu'il fait imprimer chez Neilson, contient surtout des titres anglais. Son commerce semble prospérer, comme le signale Gauvin :

<sup>16</sup> Contrairement à Mesplet, Edwards n'est cependant pas un imprimeur de métier, comme le souligne John Hare: « La mauvaise qualité d'impression de [s]es ouvrages, contrastant singulièrement avec le soin qu'avait apporté Mesplet à sa production, ou celui dont faisait preuve John Neilson, de Québec, pourrait expliquer le fait qu'aucun ouvrage ne soit sorti de l'imprimerie d'Edwards à partir de 1801. » (Hare, 2000a, DBC en ligne)

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Comme par exemple : « À vendre chez l'Imprimeur, un Ouvrage intitulé : *Abrégé des Régles de la Versification Française*, &c. » (GL, 2 septembre 1778, p. 4); « À vendre chez l'Imprimeur. Le Calendrier pour l'Année 1779 » (GL, 18 novembre 1778, p. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> « Outre l'imprimerie et le journal, Neilson possède la principale librairie dans les deux Canadas jusque dans les années 1820 » (Chassé et al., 2000, DBC en ligne).

Afin de satisfaire et d'élargir sa clientèle, Cary ouvre, au début de janvier 1798, un cabinet de lecture au deuxième étage de la bibliothèque où il reçoit des périodiques européens, américains et locaux. Enfin, il met aussi sur pied une petite librairie, attenante à la bibliothèque, et y vend des livres, des articles de bureau et des instruments de mathématique. (Gauvin, 2000, DBC en ligne)

En 1805, Cary fonde le *Quebec Mercury*, imprimé chez P.-É. Desbarats. Il en est l'éditeur et le rédacteur. Les positions francophobes qu'il affiche dans son journal entraînent la création du *Canadien*, destiné à défendre les francophones de la province, comme on le verra plus loin.

Avec la fin des guerres napoléoniennes, la levée du blocus économique, qui vient normaliser la circulation des personnes, des biens et des idées, a un effet important sur l'essor culturel du Bas-Canada: « après 1815, la librairie se développe, chez les francophones comme chez les anglophones, et s'affranchit peu à peu de l'atelier de l'imprimeur pour devenir un canal autonome de circulation du livre et du périodique » (Fleming et al., 2004 : 5). Jusque-là, le commerce du livre, qui était principalement l'affaire des imprimeurslibraires anglophones, contribuait essentiellement à la diffusion du livre de langue anglaise. Les choses changent avec l'établissement du Français Hector Bossange à Montréal en 1815<sup>19</sup>. Cette filiale de la librairie parisienne de Martin Bossange (Lamonde, 1991), favorise la circulation du livre français dans la province. Les journaux francophones bas-canadiens annoncent l'arrivage de livres chez Bossange<sup>20</sup>. C'est au contact de Bossange qu'Édouard-Raymond Fabre devient « le premier véritable libraire du Bas-Canada » (Roy, 2000, DBC en ligne). Après une formation auprès de Bossange père à Paris, Fabre ouvre son commerce à Montréal en 1828. Il a pour partenaire Ludger Duvernay, directeur de La Minerve et principal imprimeur de livres et de brochures à Montréal entre 1830-1837. La librairie ne sert pas qu'à diffuser la culture imprimée. Elle est aussi un lieu de sociabilité. La boutique attenante à la librairie est souvent, en effet, un lieu de rencontre et de discussion. Dans les années 1830, la

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> En plus de Québec et Montréal, Bossange aurait ouvert des filiales à New York, Mexico, Madrid, Londres, Leipzig, Naples, Odessa et, conjointement avec Ailland, à Rio de Janeiro (Hallewell, 1985 : 126).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> En juin 1816, une première annonce de la librairie paraît dans le *Spectateur canadien*. L'année suivante, le journal annonce l'arrivage d'« un assortiment considérable de livres français, etc. consistant surtout en livres de jurisprudence, religion, histoire, sciences et arts » (SPC, 6 juin 1817).

boutique de Fabre devient « le rendez-vous des Patriotes et le lieu de contact du Comité de correspondance des députés patriotes » (Lamonde et Rotundo, 2004 : 144).

Le commerce du livre dans la province ne doit pas son développement uniquement aux librairies mais repose aussi sur différents réseaux sociaux qui se consolident autour de la diffusion du savoir et de l'imprimé. C'est ainsi que dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des bibliothèques de collectivités sont établies à Québec et à Montréal pour combler l'absence de bibliothèques publiques gratuites mais aussi la rareté de l'édition locale<sup>21</sup>. Reposant sur l'initiative d'associations ou de regroupements d'intérêts, l'apparition de ces premières bibliothèques témoigne d'une volonté collective de promouvoir l'instruction dans la province afin d'y favoriser l'épanouissement de la vie intellectuelle en rendant le livre plus accessible.

### 1.1.3 Les bibliothèques

Alors que l'imprimeur montréalais Fleury Mesplet évoquait déjà en 1778 la nécessité d'établir des bibliothèques publiques dans la province (GL, 3 juin 1778, p. 1), le gouverneur Haldimand caressait en 1779 le projet de fonder à Québec une première bibliothèque publique. Son projet avait à la fois un objectif philanthropique, parce qu'il visait à réduire l'ignorance de la population, et politique puisqu'il espérait, par ce moyen, assurer l'entente mutuelle entre les nouveaux et les anciens sujets britanniques (Gallichan, 1991 : 217-218). À la même époque, le Colonel du 26° régiment établit à Montréal une bibliothèque de garnison pour distraire ses officiers. Le fait est d'ailleurs loué dans la *Gazette Littéraire*. Un correspondant qui signe « Le Nouvel Ami des Sciences », présente le Colonel comme un homme de lettres exemplaire<sup>22</sup> :

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> On trouvait déjà en Nouvelle-France les bibliothèques des maisons d'enseignement et des congrégations religieuses (Gallichan, 2004 : 166-167), sans compter les bibliothèques personnelles des notables et, plus tard, celles des marchands, juristes, ecclésiastiques ou hommes politiques.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Que l'on ne s'étonne guère de cette association entre art militaire et art littéraire : le poète et officier Joseph Mermet est un exemple probant de «L'Homme de Guerre» lettré. Dans son poème «L'Art indéfinissable», publié dans le *Spectateur* du 8 mars 1814, Mermet propose d'ailleurs une réflexion sur la guerre sur la base de son expérience de soldat (Lortie, 1989, p. 246-247).

Monsieur le Colonel du 26me Régiment [...] qui joint aux talents de l'Homme de Guerre, les agréments & l'érudition de l'Homme de Lettre, a établi dans son Régiment une Bibliothèque, où un jeune Officier trouve de quoi s'occuper utilement [...] il ne s'est pas contenté de la remplir de tout ce qu'on a donné de meilleur sur la Guerre, sur l'Histoire, sur les Mathématiques; il a voulu encore que Corneille, Racine, Molière, l'Illustre Archevêque de Cambrai, Voltaire, Regnard, le Spectateur Anglois, l'ingénieux Auteur du Français à Londres, l'Homme de Jour, y tinssent leur place (GL, 1<sup>er</sup> juillet 1778, p. 2)

Quant à la garnison de Québec, siège du pouvoir militaire dans la province, elle doit attendre jusqu'en 1816 avant d'avoir droit à une bibliothèque. La ville de Québec se voit néanmoins dotée d'une bibliothèque dès 1783. Il semble toutefois qu'« en raison des lenteurs et des difficultés d'approvisionnement en livres français, la Quebec Library/ Bibliothèque de Québec ouvre ses portes en novembre 1783 comme bibliothèque par souscription plutôt que comme véritable bibliothèque 'publique' financée par les deniers publics et accessible à tout public lettré » (Lamonde, 2000 : 74). C'est seulement en 1796 que l'on fonde à Montréal une bibliothèque, la Montreal Library/ Bibliothèque de Montréal et, là encore, il s'agit d'une bibliothèque par souscription.

Les collèges de la province ont aussi des bibliothèques qui servent « tout autant à la formation du clergé qu'à celui des élèves » (Lamonde, 2000 : 75). En raison de l'absence de grandes écoles et d'universités dans la province, les hommes de profession libérale ne peuvent compter que sur la bibliothèque parlementaire<sup>23</sup> et sur les bibliothèques professionnelles pour compléter par eux-mêmes leur formation. Les diplômes ne sont pas encore requis à cette époque pour exercer ces professions (voir Lemire, 1992 : 30-33)<sup>24</sup>. Ces différentes institutions ne font toutefois leur apparition qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La situation est la même pour les corps de métiers qui ne disposent pas non plus d'établissements de formation technique. La création de bibliothèques pour artisans vise ainsi

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Si dès 1792, les députés obtiennent le droit d'utiliser les services de la Bibliothèque de Québec, c'est seulement dix ans plus tard que sera établie la bibliothèque de la Chambre d'assemblée. À son tour, le Conseil législatif se dote d'une bibliothèque. Cependant, « [c]ette bibliothèque demeurera toujours plus spécialisée et plus exclusive que celle de l'Assemblée », comme le note Gallichan (2004 : 165).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Comme le souligne Gallichan, « le recours aux livres constituait, pour les professionnels canadiens, la meilleure façon d'approfondir leurs connaissances et de suivre le développement de leurs disciplines [...] Le droit, la politique et la médecine sont les principaux domaines qui ont favorisé l'éclosion de bibliothèques professionnelles dans l'Amérique du Nord britannique avant 1840. » (2004 : 161)

à permettre aux ouvriers qualifiés de parfaire par eux-mêmes, et à peu de frais, leur instruction. Les artisans de Montréal se réunissent en 1828 pour fonder le Montreal Mechanics' Institute et ceux de Québec, en 1830, pour créer leur propre Quebec Mechanics' Institute, où ils établissent des bibliothèques de « connaissances utiles ». En fournissant l'accès à une documentation spécialisée, mais aussi en présentant des conférences publiques, et en favorisant l'échange et la discussion, « les bibliothèques contribu[ent] ainsi, comme l'observe Gallichan, à l'avancement des compétences professionnelles et des connaissances scientifiques au sein de la société coloniale » (2004a: 167). Tout comme les bibliothèques d'artisans, les bibliothèques spécialisées, telle que celle de la Montreal Agricultural Society, fondée en 1819 pour répondre aux besoins de développement économique de la colonie, cherchent à combler les lacunes dans la circulation des nouveaux savoirs: « [d]ans le but de promouvoir de meilleures techniques agricoles, la Montreal Agricultural Society soutint aussi l'éducation et la distribution de documentation à jour. » (Smith, 2004: 155)

# 1.1.4 Les regroupements associatifs

Suivant l'analyse d'Habermas à propos de la genèse de l'espace public, on considère généralement les « pratiques associatives littéraires » (Rajotte, 2002 : 197) comme l'une des premières organisations de la sphère publique bourgeoise. Alors que le gouvernement français prohibait toute forme d'association publique au Canada, on passe, avec la Conquête britannique, à un mode de socialisation « bourgeois », qui institue de nouveaux types de rapports sociaux :

La société est conçue non plus comme une hiérarchie stable de statuts finement déterminés, propre à l'ordre féodal, mais comme une réunion volontaire d'individus libres et autonomes dont le principe de cohésion repose sur l'harmonie naturelle qui résulte de la poursuite libre et raisonnée des intérêts particuliers (Lemire, 1991 : 162).

Ainsi, puisque le gouvernement britannique est ouvert, voire favorable à l'opinion publique, le changement de régime politique incite au « développement de regroupements volontaires d'individus unis par l'appartenance à une classe, à une corporation ou par des intérêts communs » (Rajotte, 1992 : 549). Rompus aux pratiques associatives, les Britanniques de la province sont les premiers à se regrouper. De ce fait, ils implantent – et cautionnent – un

nouveau modèle de rapport au pouvoir. Ils voient dans les associations un moyen privilégié pour faire valoir leurs intérêts. Aussi, dès leur arrivée dans la province, ils y introduisent la franc-maçonnerie<sup>25</sup> et se réunissent au sein de clubs et de sociétés de débats<sup>26</sup>. On peut dire en ce sens qu'ils montrent la voie aux Canadiens.

Ces derniers ne se reconnaissent cependant pas spontanément dans ces modèles associatifs. De ce fait, alors que les anglophones s'associent pour des raisons plus pragmatiques (soit politiques et commerciales), les Canadiens reproduisent le modèle associatif français qui privilégient plutôt « la dimension philosophique et idéologique » (Rajotte, 2002: 201). Ainsi, les premières sociétés savantes francophones qui font leur apparition dans la province sont-elles fondées sur le principe de compétences, introduisant par là une dimension démocratique dans les rapports intellectuels : quiconque possède les qualités intellectuelles peut prendre part aux échanges. Il n'est donc pas étonnant que le premier regroupement public de francophones reprenne le modèle académique. Les animateurs de la Gazette Littéraire, Valentin Jautard et Fleury Mesplet, qui fondent en 1778 l'Académie de Montréal, cherchent ainsi à poursuivre en Amérique le combat des Lumières. Outre cette éphémère société savante qui, en raison des circonstances, est essentiellement demeurée au stade de projet<sup>27</sup>, il faut attendre encore une dizaine d'années avant qu'une nouvelle association francophone soit fondée. La Société des patriotes (1790) s'inscrit alors à l'enseigne de la Révolution française. Créée en 1791, la Société des débats libres ou Montreal Society for free debate vise, quant à elle, à promouvoir l'échange et la discussion autour de question d'actualité ou d'intérêt public (Lemire, 1991 : 172).

Avec l'établissement du gouvernement représentatif et la création des provinces du Haut et du Bas-Canada, on voit surgir des associations loyales bilingues. Visant plus

<sup>25 «</sup> Déjà en 1759, presque tous les régiments anglais ont leurs loges maçonniques dites militaires » (Rajotte, 1992, p. 549). Suivant Le Moine (1993), il serait néanmoins probable que des sociétés franc-maçonniques francophones, composées de Français et de Canadiens, aient existé sous le Régime français. Officiellement, il faut toutefois attendre jusqu'en 1786 pour qu'une première loge maçonnique francophone, Les Frères du Canada, soit fondée par des Canadiens (Lemire, 1991 : 170).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Galarneau (2002) rappelle que les associations volontaires, venues d'Angleterre, se développent à Québec à partir des années 1770. Il a catalogué plus de 180 de ces associations entre 1770 et 1860.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Pour une réflexion sur l'existence de cette académie, voir Doyon, 2001.

particulièrement à encourager le développement des arts et des sciences, les sociétés littéraires et scientifiques aménagent généralement des musées d'histoire naturelle, des bibliothèques et des salles de lecture (Lemire, 1992 : 126). Ainsi en est-il de la Société littéraire et historique de Québec, fondée en 1824 et, en 1827, de la Natural History Society of Montreal. Toutefois, ces sociétés savantes poursuivent aussi un objectif politique. Diffusant essentiellement la culture anglaise et soutenues par le gouverneur, elles ont pour but sinon d'assimiler une partie de l'élite intellectuelle canadienne, du moins de la gagner au projet de l'Empire britannique.

Dans la France d'Ancien Régime où le débat public ne pouvait s'exprimer directement sur le plan politique, les sociétés savantes servaient de lieu de formation d'une opinion publique (Habermas, 1993 : 77). Toutefois, dans le contexte bas-canadien où les Britanniques recourent aux pratiques associatives pour revendiquer une participation au pouvoir, le modèle associatif français ne constituent pas le mode d'intervention politique le plus efficace pour promouvoir les intérêts des Canadiens. Ainsi les sociétés littéraires francophones des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle sont-elles éphémères et peu nombreuses<sup>28</sup>. Comparant ces dernières avec les institutions créées par les anglophones de la province, Lamonde constate que l'« on ne retrouve pas chez les Canadiens français d'associations durables créées par intérêt scientifique, historique et littéraire; l'association canadienne-française est patriotique et s'emploie à susciter orateurs et écrivains (Lamonde, 2000 : 69). C'est que les Canadiens concentrent plutôt leurs efforts dans deux autres formes de regroupements : la Chambre d'assemblée et la presse. C'est là, en tribune ou dans les pages des journaux, que les élites lettrées déploient l'art oratoire acquis au collège<sup>29</sup>.

Les Canadiens trouvent dans la Chambre d'assemblée le canal le plus efficace pour promouvoir leur projet de société. Plus que toute autre forme d'association, elle leur assure

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> C'est le cas de la Société littéraire de Québec (1809) qui, en raison du contexte politique, doit afficher « un loyalisme dithyrambique envers le gouvernement britannique » (Lemire, 1992 : 113).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Sur « les 'héritiers' des collèges classiques » de l'après Conquête, voir Lemire, 1991 : 151-158. Pour « la formation littéraire » des hommes de profession libérale, dispensée dans les collèges de la province, voir Lemire, 1992, p. 46-49. Sur l'enseignement de la philosophie au Québec, voir aussi Lamonde, 1980. J'y reviens aussi au chap. 3.

une participation au pouvoir et un moyen pour défendre leurs intérêts<sup>30</sup>. Toutefois, à mesure que les Canadiens prennent conscience de la difficulté de défendre leurs intérêts avec les institutions politiques britanniques, on voit apparaître, dans les années 1830, une série d'associations patriotiques qui viennent renforcer l'action de la presse politique. C'est seulement après l'Union des Canadas, alors que la Chambre d'assemblée n'est plus un organisme national, que les élites intellectuelles francophones se replient sur d'autres formes associatives pour définir et soutenir le nationalisme canadien. Les sociétés littéraires connaissent alors un véritable essor (Lamonde, 2000 : 406-409). Elles prennent en quelque sorte le relais de la presse, qui se divise plus clairement entre une presse soutenue par les grands partis politiques et les revues. Les périodiques deviennent alors des organes de « publicité » pour ces nouvelles associations<sup>31</sup>.

Cependant, pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle, la presse remplit en quelque sorte la fonction de société savante : non seulement tient-elle lieu d'espace de débat public, mais le commerce intellectuel qu'elle établit fonctionne grâce à l'appui et à la participation des lettrés de la province<sup>32</sup>. Alors que le système parlementaire offre aux élites canadiennes la possibilité d'influer sur le devenir politique de la collectivité, la presse contribue, avec les autres organisations de la vie culturelle, à la formation d'une opinion publique francophone. Outre le fait que la plupart des journaux – même ceux qui ne sont pas partisans – reproduisent les discours de la Chambre d'assemblée, la presse est aussi une tribune de débats d'idées, comme on sera mieux à même de l'apprécier aux chapitres 4 et 5.

 $<sup>^{30}</sup>$  Un correspondant du journal L'Aurore qui signe « Un campagnard » considère d'ailleurs la Chambre d'assemblée comme une société littéraire et scientifique. J'analyserai sa position au chap. 5.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Par exemple, l'Institut canadien se dote de *l'Avenir* (1847) puis du *Pays* (1852). Voir Rajotte, 2002 : 206.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Lorsqu'il fonde en 1792 un mensuel, Neilson espère que « les personnes de génie et d'éducation en ce païs, voudront bien encourager cette publication » (*The Quebec Magazine-Le magazin de Quebec*, prospectus, 22 mars 1792). Au moment de lancer sa *Gazette des Trois-Rivières*, Duvernay sollicite aussi le concours des lettrés : « Il existe dans la Province un grand nombre d'hommes instruits; nous sollicitons respectueusement leur aide » (25 juin 1817). De même, dans l'extrait de son prospectus qu'il republie dans le premier numéro de *La Bibliothèque canadienne*, Bibaud demande le soutien de ses « compatriotes instruits, et amis de l'instruction » (juin 1825, p. 2). Enfin, dans la préface de son premier numéro, l'éditeur du *Journal de médecine* (1826), Xavier Tessier, sollicite le concours des « amis des sciences » pour qu'ils partagent des découvertes ou pour discuter (no 1, janvier 1826, p. vi)

Entre 1764 et 1840, la presse domine non seulement le champ de l'imprimé mais elle joue un rôle fondamental dans la structuration de l'espace public. Pour bien saisir l'ampleur du phénomène et voir de quelle façon les journaux contribuent à l'animation du champ de l'opinion publique, il importe maintenant nous s'attarder plus en détail au développement de la presse au Québec.

# 1.2 Présentation du développement de la presse québécoise de 1764 à 1840

## 1.2.1 La phase initiale (de 1764 à 1811) : du journal bilingue au journal de parti

Malgré l'implantation des infrastructures de l'imprimé dans la province dès le lendemain du Régime militaire, le développement de la presse se fait d'abord à pas lents : en près de 50 ans, seulement 16 périodiques voient le jour<sup>33</sup>. Comme on l'a vu en première partie de ce chapitre, il se passe près de quinze ans entre la fondation de la *Gazette de Québec*, et celle de la *Gazette Littéraire*. Après l'intermède forcé dû à la suppression de la gazette montréalaise en 1779 et à l'emprisonnement de ses animateurs, il faut encore attendre six ans avant qu'un nouveau journal ne soit lancé dans la province. Mesplet fonde, en 1785, la *Montreal Gazette/Gazette de Montréal*. Pendant près de dix ans, son journal fait cavalier seul à Montréal.

Au lendemain du décès de Mesplet, en 1794, deux imprimeurs tentent de relancer, sous le même titre, une gazette bilingue à Montréal (Hare et Wallot, 1967 : 293). Edward Edwards, qui a racheté le matériel d'imprimerie de Mesplet, commence à publier son journal en août 1795. Un an plus tard, Louis Roy lance à son tour une *Gazette de Montréal*. Il doit cependant déclarer forfait au terme d'une année : le milieu éditorial montréalais n'a pas encore les reins suffisamment solides pour soutenir deux journaux d'information. Edwards poursuit donc, sans concurrent, la publication de la gazette montréalaise durant une dizaine d'années (Hare et Wallot, 1967 : 352), jusqu'à ce que l'homme d'affaire écossais James Brown vienne tenter sa chance en lançant à son tour, en juillet 1807, une gazette bilingue, La

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Sur les 16 nouveaux périodiques, on en trouve 6 à Montréal et 10 à Québec; 4 anglophones, 5 francophones et 7 bilingues. Je distingue les deux gazettes de Mesplet : la *Gazette Littéraire* (1778-1779) puis la *Gazette de Montréal/ Montreal Gazette* (1785-1794).

Gazette canadienne/ The Canadian Gazette<sup>34</sup>. La conjoncture s'avère favorable pour la poursuite de son projet : les affaires d'Edwards vont mal et, au bout de sept mois, ce dernier cède ses droits de propriété à Brown, qui fusionne sa gazette avec celle d'Edwards et reprend la publication de la Gazette de Montréal/ Montreal Gazette<sup>35</sup>. Par la suite, d'autres gazettes commerciales font leur apparition à Montréal : le Canadian Courant and Montreal Advertiser en 1807, puis le Montreal Herald en 1811, mais à ce moment, l'ère des journaux bilingues est déjà révolue, comme on le verra sous peu.

En quarante ans, la ville de Québec a vu naître six périodiques, mais seule la Gazette de Québec, qui bénéficiait de l'appui du gouvernement, a survécu. C'est toutefois le manque de soutien financier, plutôt qu'une féroce compétition, qui mine les nouvelles publications périodiques au cours de cette phase. En effet, avant 1805, il ne semble pas exister de dissension idéologique importante entre les quelques journaux qui occupent alors l'espace public, peu importe qu'ils soient publiés à Québec ou à Montréal. Du côté des journaux d'information, on peut même parler d'une « convergence idéologique » (Lemire, 1991 : 237) entre la Gazette de Québec, la Gazette de Montréal et le Quebec Herald autour, par exemple, des événements de la Révolution française. En 1788, William Moore avait lancé The Quebec Herald and Universal Miscellany, un journal d'information internationale destiné aux marchands anglais de la province<sup>36</sup>. Au public francophone, il offrait, parallèlement à sa gazette anglaise, Le Courier de Québec ou Héraut François. Ce dernier est

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> La Gazette canadienne penche du côté du journal d'opinion, selon les critères définis en introduction. Malgré tout, elle demeure avant tout un journal commercial : selon le prospectus, « La Gazette canadienne sera ouverte à toute contribution, à l'exception des écrits personnels ou injurieux, et s'attachera à démontrer les avantages de la constitution britannique. Ce journal bilingue proposera des extraits d'ouvrages réputés et d'essais originaux. Il suivra les mouvements du commerce et imprimera les 'avetissements' à des prix raisonnables. » (De Bonville, 1995 : 208)

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Comme le précisent Hare et Wallot, « [l]e journal demeure bilingue. Mais à la fin de 1809 et au début de 1810, les traductions disparaissent de plus en plus. Brown insère beaucoup d'écrits dans leur langue originale seulement, sans doute pour encourager le bilinguisme. Dès le début d'ailleurs, il a célébré les mérites du biculturalisme et ceux de la 'métropole' canadienne. » (1967 : 295)

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Contrairement aux autres journaux informatifs comme les gazettes, qui comptent habituellement quatre pages, Moore proposait une formule hebdomadaire (bihebdomadaire à partir de 1789) de 8 pages : « [...] each number to contain [...] 8 pages printed matter in English consisting of the most interesting intelligence from Europe, Asia and America &c., the important débates of parliament, ingenious essays, humourous anecdotes, poetry, the occurrences of the Province and advertisements. » (QH, prospectus, 25 octobre 1788, cite par Landry, 2002). Ardent défenseur de la liberté de la presse, l'éditeur du *Quebec Herald* approuvait sans réserve la Révolution française.

suspendu après seulement trois numéros, faute de souscripteurs tandis que le *Quebec Herald* occupe le terrain jusqu'en 1792<sup>37</sup>. Au lendemain du régicide, l'enthousiasme pour la Révolution française s'estompe dans les différents journaux qui n'en continuent pas moins de commenter les événements de la scène politique française (Galarneau, 1970). C'est notamment le cas du *Times/Le Cours du tems*, « papier-nouvelles » fondé à Québec en 1794 par William Vondelvenden, un ancien traducteur de la *Gazette de Québec* (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 12). Le *Times* doit pourtant fermer boutique après onze mois d'existence, faute de souscripteurs.

Alors que les nouveaux périodiques d'information ont de la difficulté à se tailler une place parmi les gazettes établies, les éditeurs de ces dernières tentent de percer le marché en proposant d'autres types de publications. C'est ainsi que Neilson, éditeur de la *Gazette de Québec*, lance un mensuel bilingue *The Quebec Magazine/Le Magasin de Québec*, dont le sous-titre annonce l'étendue du projet. Il s'agit d'un « Receuil utile & amusant de literature, morale, histoire, politique, &c. particulierement adapté a l'usage de l'Amérique Britannique, par une societé de gens de lettres a Quebec » (GQ, 22 mars 1792, p. 3). Le recueil paraît de 1792 à 1794 avant d'être suspendu, faute de soutien suffisant de la part du public<sup>38</sup>. Quelques années plus tard, Neilson tente à nouveau de fonder un périodique culturel. Tout en poursuivant la publication de la *Gazette de Québec*, il lance le *British American Register* qui, « malgré son titre unilingue, publie des articles dans l'une ou l'autre langue, mais sans traduction » (Hare et Wallot, 1967 : 301). Hebdomadaire, le nouveau journal de Neilson conserve cependant, avec ses 16 pages, le caractère encyclopédique de son mensuel précédent. Fondé en 1803, le journal ne parvient à survivre qu'une année et demie<sup>39</sup>.

<sup>37</sup> Sur ce journal, voir notamment Desrosiers, 1951.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Pourtant, la liste des imprimeurs où les gens peuvent s'abonner témoigne de la volonté de Neilson d'atteindre un large public, qui dépasse largement les limites de la province : « On peut avoir le prospectus, qui contient un détail de cet ouvrage plus ample, chez Samuel Neilson à Québec, chez Mr. Edwards à Montréal, chez Mr. Clarke à Kingston, chez Mr. Georges Leith au Détroit, chez Mr. Howe à Halifax, et chez Mr. Sower à St. Jean dans le Nouveau Brunswick – auxquels lieux on recevra aussi les Souscriptions. » (Prospectus, *GQ*, 22 mars 1792, p. 3)

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Hare et Wallot soulèvent une question pertinente : « comment Neilson est-il parvenu à publier un journal de 16 pages par semaine, en plus de *la Gazette*, sans une véritable équipe de rédaction ? » (1967 : 302)

Alors que le poids politique de la collectivité francophone augmente, c'est avec un sentiment d'urgence que les Britanniques de la province cherchent à contrer l'influence grandissante des élites francophones sur la Chambre d'assemblée pour assurer la croissance de la communauté anglophone (Hare et Wallot, 1967 : 305-306). On l'a dit plus avant, Thomas Cary lance, en 1805, le *Quebec Mercury*, journal à la fois politique et commercial, explicitement créé pour défendre les idées et les intérêts des marchands anglais de Québec<sup>40</sup>. Selon Hare et Wallot, on assiste, dès lors, à la concrétisation de l'alliance entre les hauts fonctionnaires du Conseil exécutif et les marchands britanniques contre la majorité canadienne (1967: 306). Ce journal devient l'organe du parti anglais. En réaction aux attaques du Quebec Mercury, qui dénonce les institutions françaises, les élites libérales francophones fondent, en 1806, le journal Le Canadien, qui sera l'organe du parti canadien. Le Canadien comporte peu de nouvelles. Il s'agit avant tout d'un journal politique : il souhaite « enseigner aux électeurs l'importance de l'Assemblée comme instrument de promotion sociale et nationale » (Hare et Wallot, 1967 : 319). Aussi, loin de prendre position contre l'Angleterre ou contre la Constitution, les rédacteurs du Canadien dénoncent-ils plutôt l'application éhontée qu'en fait le parti anglais.

Il n'en demeure pas moins qu'avant les années 1805-1806, certains journaux se faisaient déjà les porte-parole d'un groupe social en particulier. Le *Quebec Herald* (1788-1792), par exemple, se présentait comme « un instrument de combat » au service des intérêts des commerçants anglais (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 10)<sup>41</sup>. D'autres périodiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle s'adressaient avant tout aux anglophones malgré leur caractère bilingue. C'est, du moins, le constat auquel en arrive le *Courier de Québec* (1807-1808) dans son prospectus. Cherchant un créneau original parmi la production journalistique déjà offerte aux francophones, le nouveau périodique, propriété du juge Pierre-Amable De Bonne, prétend

<sup>40</sup> « Soutenu par la bourgeoisie anglophone conservatrice de Québec, le *Quebec Mercury*, dans le but d'assurer la suprématie politique et économique des Britanniques, valorise le commerce, informe les lecteurs sur l'actualité économique, discute des questions sociales de l'heure et s'attaque régulièrement à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, en majorité canadienne. Cary, qui en est rédacteur en chef, déploie une francophobie de tous les instants à l'endroit des Canadiens. » (Gauvin, 2000, DBC en ligne)

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Une dizaine d'années plus tard, le *Canadian courant and Montreal Advertiser* (1807-1834), représentera les intérêts des marchands américains de Montréal. Édité par Nahum Mower, le *Canadian courant* est en fait un organe d'information sans affiliation politique, du moins jusqu'à ce qu'il change de propriétaire en 1829. Même si les matières traitées se diversifient, le journal demeure un « mercantile paper » (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 21).

que les insuccès des journaux lancés précédemment seraient dus au fait que « les journalistes ont ignoré le public et son esprit en publiant des journaux bilingues conçus d'abord en langue anglaise puis traduits en français à l'intention de la population autochtone. Le Courier de Québec sera, pour sa part, rédigé en français par un Canadien de langue française » (cité dans Beaulieu et Hamelin, 1973 : 19), en l'occurrence Jacques Labrie. Les artisans de ce journal tentent donc de trouver un compromis entre la partialité du Quebec Mercury et celle du Canadien. Toutefois, les deux clans dénoncent bientôt l'attitude du Courier de Québec, le premier parce que ce journal fait la promotion du français, le second parce qu'il appuie les bureaucrates. Le journal dure une année seulement.

Alors que de nombreux chercheurs font se conclure la première période de l'histoire de la presse québécoise avec la création des journaux politiques, il m'apparaissait justifié de la faire se poursuivre jusqu'au lendemain de la chute, en 1810, du premier journal voué à la défense explicite des intérêts des Canadiens. Si l'on assiste alors au second revers de la liberté de la presse pour les francophones, il s'agit néanmoins du premier échec de leur prise la parole en faveur de la défense de la nationalité canadienne, comme on le verra plus en détail au chapitre 3. Ainsi, quelque trente ans après les animateurs de la Gazette littérature, emprisonnés par le gouverneur Haldimand, les rédacteurs du Canadien sont-ils à leur tour victime de censure politique (Gallichan, 2004b). Le couperet tombe cette fois de la main du gouverneur Craig, qui avait tenté par divers moyens de discréditer le Parti canadien. Ainsi, le 10 mars 1810, une semaine avant la saisie des presses du Canadien et l'emprisonnement de ses artisans, le juge De Bonne fonde, avec Jonathan Sewell, juge en chef et membre du Conseil exécutif, le journal le Vrai Canadien<sup>42</sup>. Calqué sur le modèle du Canadien, le nouveau journal bureaucrate devait se substituer à celui-ci (Cambron, 2006 : 103). Le Vrai Canadien ne subsiste pas au-delà d'une année. Il faut attendre jusqu'en 1817 pour qu'une nouvelle équipe éditoriale relance Le Canadien. Le rédacteur épilogue alors longuement sur les conditions qui avaient mené à la fermeture du journal en 1810.

Avec la naissance des journaux d'opinion, l'année 1805 marque donc la fin de la domination des « papier-nouvelles » dans le champ éditorial bas-canadien, mais aussi celle

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Sur la fondation de ce journal et son rapport au *Canadien*, voir Cambron, 2006 : 99-106.

des journaux bilingues. Si les prospectus des premiers journaux publiés dans la province évoquaient une cité idéale où les citoyens étaient tous unis grâce à une presse libre, la fondation du journal du parti anglais vient quelque peu modifier l'idée d'une union fraternelle entre anglophones et francophones. On voit alors éclore une presse politique divisée selon la langue, qui connaîtra un essor marqué dans la décennie 1830<sup>43</sup>, alors que s'exacerbent les tensions entre la Chambre d'assemblée et le Conseil exécutif.

Puisque c'est l'affirmation d'une parole publique francophone qui constitue le moteur de ma réflexion sur la presse, on observera surtout, pour les deuxièmes et troisièmes phases, les mutations que connaissent les périodiques de langue française. Du côté anglophone, je signalerai au passage l'apparition de nouvelles formes journalistiques de même que les journaux dont la création a un impact direct sur la presse francophone, sans toutefois m'arrêter à donner la liste des nouveaux périodiques qui paraissent en anglais. En effet, comme la publication de journaux bilingues cesse à partir du tournant des années 1800, la presse en anglais supplante en nombre les périodiques francophones.

## 1.2.2 La seconde phase (de 1813 à 1829) : essor de la presse francophone

Les décennies 1810 et 1820 se passent sous le signe de l'expansion de la presse d'opinion et de l'affermissement de sa présence sur la scène politique et culturelle du Bas-Canada. Avec près d'une cinquantaine de nouveaux journaux fondés entre 1813 et 1829 (dont une vingtaine en français)<sup>44</sup>, la presse se diversifie davantage, comparativement à la phase précédente, où il n'était paru qu'une quinzaine de titres sur près de quarante-cinq ans. Le champ journalistique n'est plus alors dominé par les seules gazettes ou polarisé autour des deux seuls journaux de parti. Bien sûr, l'influence des hommes de presse tels que la famille Neilson se maintient dans le créneau « commercial », mais le milieu éditorial commence à se

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Gary Laurence fait le décompte : « de 1805 à 1840, au-delà de 60 feuilles politiques sont créées, dont plus de la moitié (38 sur 66) au cours de la seule décennie 1830-1840. » (2004 : 250)

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> En tout, 47 nouveaux journaux sont lancés entre 1813-1829, dont 19 titres en français et 28 en anglais. Le tableau se détaille ainsi: à Montréal, 29 nouveaux titres, dont 8 en français et 21 en anglais; à Québec, 13 nouveaux titres, dont 7 en français (sans distinguer les deux séries du *Canadien*) et 6 en anglais. Il faut ajouter à cela 5 journaux qui paraissent en province, dont 4 français (à Trois-Rivières) et 1 en anglais (à Stanstead).

structurer autour de nouveaux types de périodiques et de nouvelles figures, telles que Michel Bibaud et Ludger Duvernay, qui s'imposeront définitivement au cours de la décennie suivante (on reviendra sur ces agents du champ éditorial au chap. 4).

Après la chute du Canadien en 1810, et la fin du Vrai canadien, les seuls journaux qui continuent d'informer le lectorat canadien durant la guerre de 1812 contre les États-Unis sont les « papier-nouvelles » qui s'étaient imposés au cours des décennies précédentes, soit les gazettes de Québec et de Montréal. Il faut attendre l'année 1813 pour qu'un nouveau périodique soit lancé dans la province, toutes langues et villes confondues. Le Français Charles-Bernard Pasteur fonde alors à Montréal le Spectateur, un journal d'information et d'opinion non partisan (c'est-à-dire qu'il n'est associé à aucun parti politique). Deux ans plus tard, le titre du journal devient le Spectateur canadien. Pour bien marquer sa position unique dans le champ journalistique, le Spectateur canadien se présente en sous-titre comme la « Gazette française de Montréal ». Il est, en effet, le seul journal unilingue français publié à Montréal à cette époque. La formule proposée par Pasteur fera date : le journal d'opinion non partisan domine durant presque toute la période, alors que la publication du Spectateur canadien se poursuit jusqu'en 1829. En tenant compte des deux premières années où il est publié sous le titre du Spectateur, on peut considérer que le journal paraît durant seize années consécutives, ce qui constitue un record dans le milieu éditorial de l'époque. À ce jour, seules les gazettes commerciales, en raison de leur mode de financement, étaient parvenues à perdurer. D'ailleurs, on verra de plus en plus, au fil des années, la « publicité » envahir les journaux d'opinion<sup>45</sup>.

Entre temps, d'autres périodiques de langue française avaient fait leur apparition. Les années 1817-1819 sont particulièrement fastes avec la parution de cinq nouveaux titres<sup>46</sup>. Trois d'entre eux sont lancés en 1817 : en mars, Michel Bibaud fait paraître à Montréal le

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Par exemple, le *Spectateur canadien* présente en première page de son édition du 30 septembre 1816 une page presque complète d'avis et annonces.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Du côté de la presse anglophone, la ville de Québec voit se concurrencée au cours de la seule année 1816 : trois journaux commerciaux paraissent, tandis qu'à Montréal, on lance cette même année des publications éphémères : le *Canadian Inspector*, une revue dont un seul numéro a vu le jour, ainsi que *The Sun*, un hebdomadaire qui paraît du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet 1816 (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 32-33).

premier numéro de *L'Aurore*; en juin, Laurent Bédard relance à Québec *Le Canadien*<sup>47</sup> tandis que Ludger Duvernay fonde la *Gazette des Trois-Rivières*, le premier journal à paraître dans cette ville. Au mois d'août de l'année suivante, *L'Abeille canadienne* voit le jour à Montréal sous les bons soins d'Henri Mézière. Enfin, l'imprimeur Joseph-Victor Delorme, qui avait imprimé *L'Aurore*, lance à Montréal en octobre 1819 le *Courier du Bas-Canada* (ces journaux seront analysés plus en détail au chap. 4).

Malgré ces années florissantes, lorsque John Quilliam lance à Montréal, en août 1822, la *Gazette canadienne*<sup>48</sup>, le tableau de la presse francophone ressemble à un champ de bataille dévasté : des nouveaux joueurs apparus à la fin de la décennie précédente, il ne reste que le *Spectateur canadien*. Alors que la seconde série du *Canadien* s'est tout juste arrêtée en décembre 1819, le journal renaît en janvier 1820 sous la direction de Flavien Vallerand. *Le Canadien* s'éteint – pour une troisième fois – en 1825<sup>49</sup>. De même, Bibaud doit se résoudre à vendre son journal à Pasteur après deux ans de parution, en dépit de l'agrandissement du format auquel il avait procédé en octobre 1817 pour mieux servir ses abonnés. L'entreprise éditoriale dans laquelle se lance alors son ancien collègue Delorme n'a pas le temps de prospérer : le *Courier du Bas-Canada* ne subsiste que durant quelques mois, probablement faute de souscripteurs. Avec sa revue scientifique et littéraire consacrée à la diffusion des lettres françaises, Mézière ne réussit guère, lui non plus, à obtenir un appui suffisant du public. Il doit, en effet, interrompre la publication bimensuelle de son périodique au bout de cinq mois. De son côté, Duvernay suspend, en février 1821, sa *Gazette des Trois-Rivières*.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Le premier numéro du journal, daté du 14 juin 1817, commence au volume 5. C'est la preuve qu'il s'agit bien, dans l'esprit du nouvel éditeur, de la suite de la première série du journal *Le Canadien* dont la publication a été suspendue en 1810.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> En fondant sa *Gazette Canadienne*, Quilliam poursuit un objectif pédagogique: « La politique, l'agriculture, le commerce et la littérature, en un mot tous les sujets qui peuvent contribuer à rendre le journal instructif et amusant sont du ressort de cette feuille » (prospectus, 14 août 1822, cité par Beaulieu et Hamelin, 1973: 42). Suivant Beaulieu et Hamelin, l'éditeur « répand le goût des belles-lettres en donnant des morceaux choisis de grands écrivains français; il propage les sciences, notamment la science médicale, en publiant des textes de correspondants » (1973: 43). L'annonce du lancement prochain de la *Gazette Canadienne* avait d'ailleurs paru dans le *Spectateur canadien*, le 3 août 1822.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Dans la notice du DBC sur Étienne Parent, Jean-Charles Falardeau explique la fin de cette série du *Canadien* par le fait que *La Gazette de Québec* est devenue, en 1823, « une feuille politique et est passée au service du parti canadien. *Le Canadien*, délaissé par ses partisans, est forcé de disparaître en mars 1825 » (2000, DBC en ligne).

Entre temps, il avait imprimé *L'Ami de la Religion et du Roi*. Sans doute calqué sur le journal français du même nom qui paraît à la même époque, le mensuel trifluvien reproduit des textes d'écrivains religieux français ainsi que des nouvelles ecclésiastiques (Tessier, 1964-1965: 396)<sup>50</sup>. Le directeur du journal est le curé de Trois-Rivières, Louis-Marie Cadieux, mais il semble, suivant Jean-Yves Lebel, que « les nombreux prêtres royalistes de la région de Trois-Rivières, exilés de France au lendemain de la Révolution française, [aient été] les propagandistes de ce périodique » (Lebel, 2000, DBC en ligne). Le périodique religieux ne paraît que quatre mois, de juin à septembre 1820.

Dans ces circonstances, on imagine pourquoi c'est « avec une circonspection mesurée que John Quilliam, annonce en 1822 la création d'un 'nouveau papier périodique' » (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 42). Il ne parvient pas à faire durer son journal au-delà d'une année. La *Gazette canadienne*, tout comme *L'Aurore* et le *Courier du Bas-Canada*, ne proposait sans doute pas un contenu suffisamment original pour conquérir un nouveau public ou attirer à elle les souscripteurs qui soutenait déjà le *Spectateur canadien*. En effet, il s'agissait de trois journaux d'opinion et d'information offrant essentiellement des mélanges littéraires, des nouvelles locales, régionales et internationales, des lettres de lecteurs et des annonces.

Malgré tout, les hommes de journaux canadiens ne se laissent pas arrêter par les difficultés qui frappent leur entreprise éditoriale. En août 1823, Duvernay lance un nouvel hebdomadaire à Trois-Rivières, le *Constitutionnel*, sous-titré « gazette française des Trois-Rivières ». Nouvelles étrangères, lettres de lecteurs, extraits de journaux canadiens, anecdotes, articles sur l'histoire naturelle, l'agriculture et l'éducation remplissent les colonnes de ce périodique d'opinion et d'information. Le *Constitutionnel* dure moins de deux ans<sup>51</sup>. Puis, en 1826, Duvernay, qui semble de plus en plus verser du côté de l'engagement

<sup>50</sup> Yves Tessier détaille de la sorte la présentation du périodique : « La page-titre en papier cartonné bleu dit que 'ce journal paraîtra une fois par mois, en un Pamphlet de 16 pages in-octavo [...] Trois-Rivières : Imprimé par Ludger Duvernay, 1820'. De longs articles constituent la matière principale de ce périodique qui ne contient aucune annonce » (1964-1965 : 573).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Pour en savoir davantage sur ce journal, consulter Tessier, 1964-1965 : 575-577.

politique, fonde avec Charles Mondelet *L'Argus, journal électorique*<sup>52</sup>, à l'occasion d'une élection partielle dans le comté de Trois-Rivières. Le journal, destiné notamment à renseigner les électeurs sur les principes fondant le droit de vote, ne dure que trois mois, le temps de la campagne électorale. La formule sera reprise à Montréal quelques années plus tard (de juillet 1827 à mars 1828) par Augustin-Norbert Morin (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 54-55).

On peut aussi citer dans cette veine le périodique éphémère L'Électeur-The Elector (16 juillet 1827-27 août 1827), fondé par François Lemaître pour sensibiliser l'électorat à la crise qui traverse alors la Chambre d'assemblée (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 61). Ce type de publication engagée témoigne de la volonté grandissante des élites libérales d'informer le public des enjeux politiques qui le concerne. François Lemaître avait aussi été le propriétaire-imprimeur de la Gazette patriotique, publiée à Québec de juillet à octobre 1823. Présentant « des nouvelles locales, nationales et internationales, la description des activités portuaires, le prix des denrées, quelques anecdotes et des annonces » (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 48), cette gazette commerciale devait recouper trop directement le créneau de la Gazette de Québec pour pouvoir imprimer sa marque dans le milieu éditorial de la ville.

Face à la domination des journaux politiques, une presse encyclopédique tente de percer le marché éditorial. Après l'échec de son journal d'opinion, Bibaud réoriente quelque peu ses activités. Il lance, en juin 1825, la *Bibliothèque canadienne*, un périodique consacré à la littérature, aux sciences et à l'histoire canadienne<sup>53</sup>. Il répondait ainsi à l'appel d'un correspondant du *Spectateur canadien* qui déplorait l'absence au Bas-Canada de « feuille périodique au moyen de laquelle on puisse faire connaître les idées, ou les ouvrages qui ont cours ailleurs [...] sur la littérature, les arts, les sciences » (Prospectus de la BC, juin 1825, p. 1). La *Bibliothèque canadienne* dure cinq ans. Elle inaugure une série de miscellanées (ou revues encyclopédiques) que Bibaud fait paraître dans les décennies 1830 et 1840.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Les éditeurs du journal justifient la création du substantif « électorique » : « Nous savions fort bien que [l'expression] électoral ne remplissait pas notre vue, et comme il nous fallait une expression dont le son fit naître aussitôt l'idée de l'objet de notre feuille, nous prîmes le parti de fabriquer Electorique qui, s'il était français, conviendrait fort bien » (ARG, 30 août 1826, p. 2; cité par Tessier, 1964-1965 : 579).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Il s'agit d'un mensuel de faible tirage sans publicité. Bibaud publie de nombreux extraits littéraires et s'inspire d'ouvrages européens (Lemire, 1992 : 177). Manon Brunet qualifie aussi le périodique de Bibaud de «'livre' périodique, que l'on pourrait appeler 'revue' à cause de sa périodicité (mensuelle, bimensuelle ou hebdomadaire), de son contenu [...] et de sa présentation (sans colonnes) » (1984 : 389).

L'intérêt grandissant pour les sciences se voit aussi dans la création, en 1826, d'un périodique bilingue, le *Journal de médecine de Québec/ The Quebec Medical Journal* publié et rédigé par Xavier Tessier, lui-même médecin, et imprimé par François Lemaître. Ce périodique, qui tient autant de la revue critique que du journal d'information, souhaite non seulement intéresser les spécialistes, en leur « donnant la facilité de communiquer avec les maîtres de l'art dans l'une et l'autre Hémisphère », mais aussi le public, dont il faut, selon l'éditeur, rompre les préjugés « qui paralysent sans cesse le zèle du Médecin Canadien » (JMQ, vol.1, janvier 1826, p. v). Le journal ne dure pas deux ans. Par la suite, Tessier tente de poursuivre dans la même veine. Il fait paraître dans la *Bibliothèque canadienne* de février 1828 le prospectus d'un *Journal des sciences naturelles*. Ce périodique, qui visait à partager, en français, les progrès scientifiques réalisés tant en Europe qu'en Amérique, ne vit vraisemblablement jamais le jour.

En 1826, alors que le *Spectateur canadien* est le seul journal d'opinion francophone encore en activité, le jeune Augustin-Norbert Morin fonde à Montréal *La Minerve*. Elle commence à paraître en novembre 1826 mais connaît bientôt des difficultés financières. Malgré ses 240 abonnés, le journal ne réussit pas, semble-t-il, à couvrir ses frais. *La Minerve* est rachetée, en janvier 1827, par Ludger Duvernay, qui en fera l'un « des plus influents journaux en langue française de 1827 à 1837 » (Lemire, 1992 : 168). Ce serait grâce au soutien financier de Denis-Benjamin Viger et du libraire Édouard-Raymond Fabre que Ludger Duvernay réussit à réorganiser *La Minerve* (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 57). En 1832, le journal compte environ 1 300 abonnés, « tirage fort respectable à l'époque » comme le souligne Lebel (2000, DBC en ligne). La rédaction du journal est assurée par une équipe de jeunes collaborateurs. En fait, après l'arrivée de Duvernay, Morin demeure quelques temps à la rédaction de *La Minerve*, mais selon Lebel, c'est Léon Gosselin qui apparaît comme le véritable rédacteur en chef de *La Minerve* entre 1831 et 1834<sup>54</sup>. Bien que ce journal soit

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Par la suite, Hyacinthe-Poirier Leblanc de Marconnay, James Julien, Theodore Phelan, Gérin-Lajoie et Raphaël Bellemare s'occupent successivement de la rédaction de *La Minerve*, sous la direction de Duvernay (Lebel, 2000, DBC en ligne).

interrompu durant les Rébellions, Duvernay, de retour d'exil, relance *La Minerve* en septembre 1842. Il en poursuit la publication jusqu'en 1852 (Lebel, 2000, DBC en ligne<sup>55</sup>).

Cette seconde phase se caractérise par l'affirmation d'une presse francophone politique qui est non partisane. Au cours de la période suivante, les tensions politiques forcent les journaux à défendre plus clairement leur position idéologique, voire à prendre parti pour ou contre le projet de société dont le Parti canadien, devenu en 1826 le Parti patriote, se fait le porte-parole. Le nombre de périodiques francophones se faisant concurrence pour représenter les intérêts des Canadiens continue à croître et les différents journaux qui paraissent alors témoignent d'une structuration sans précédent du champ du discours.

# 1.2.3 La troisième phase (la décennie 1830) : hégémonie d'une presse politique

La dernière phase du développement de la presse périodique de langue française au Bas-Canada se limite à la décennie 1830 qui se conclut avec les Rébellions de 1837-1838. En moins de dix ans, on voit apparaître une quinzaine de nouveaux titres en français, sans compter les journaux qui, comme *La Gazette de Québec* ou *La Minerve*, sont apparus dans les décennies précédentes et continuent de paraître. Au cours de cette période, on distingue nettement les deux tendances parmi les journaux politiques francophones : ceux qui prennent parti (pour ou contre les objectifs poursuivis par le Parti patriote) et ceux qui, tout en traitant de questions politiques, souhaitent demeurer neutres dans les débats. Il s'agit en majorité de journaux de courte durée.

Parmi les journaux de la première tendance, on retrouve ainsi, à Québec, *Le Canadien* qui renaît de ses cendres pour la quatrième fois, le 7 mai 1831<sup>56</sup>. Sous la direction d'Étienne Parent, le journal se dote de la fameuse devise « Nos institutions, notre langue et nos lois »,

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Après la mort de son éditeur, le journal est repris par diverses sociétés et continue de paraître jusqu'en 1899 (Lebel, 2000, DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Il s'agit bien de la quatrième fois, et non la troisième, comme on l'affirme dans *La vie littéraire au Québec* (Lemire, 1992 : 169). Les auteurs font sans doute l'erreur de ne pas distinguer les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> séries du Canadiens qui se succèdent sans interruption apparente de décembre 1819 à janvier 1820 (voir la section 1.2.2).

qui indique clairement la position qu'entend défendre ce journal<sup>57</sup>. Avec *La Minerve*, qui se fait le porte-parole des Patriotes montréalais, *Le Canadien* constitue le journal phare de cette décennie. Du côté francophone, c'est véritablement autour de ceux-ci – et de leurs éditeurs – que se concentre la question patriote. Duvernay exprime la tendance la plus radicale du parti tandis qu'Étienne Parent et John Neilson expriment l'opinion modérée des patriotes de Québec (Beaulieu et Hamelin, 1966 : 310). Toutefois, après avoir soutenu le chef du Parti patriote dans les années 1820 alors qu'il était lui-même député du parti, l'éditeur de la *Gazette de Québec* se désolidarise de Papineau au début des années 1830<sup>58</sup>. En 1836, de retour à la barre de la *Gazette de Québec* qu'il avait temporairement cédée à son fils afin d'éviter tout conflit d'intérêt<sup>59</sup>, John Neilson conduit la lutte contre Papineau (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 3). C'est à la même époque que Parent prend ses distances de Papineau et du Parti patriote, ce qui lui vaudra l'opprobe<sup>60</sup>.

Cependant, l'opposition au projet patriote était d'abord venue d'un journal soutenu par le clergé. L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois est fondé à Montréal en juin 1832 par Pierre-Édouard Leclère et John Jones et rédigé par Alfred-Xavier Rambau. C'est sans doute grâce à l'appui financier des sulpiciens que le journal parvient à livrer bataille aux partisans du mouvement patriote huit années durant<sup>61</sup>. L'Ami du peuple donne ainsi la réplique à La

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Selon Lamonde, le titre et la devise sont emblématiques : « ils formulent les caractéristiques culturelles du groupe canadien, résument en amont une évolution et annoncent en aval une tendance forte » (2000 : 118).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> C'est à la suite de l'élection partielle sanglante à Montréal en 1832, puis de l'adoption des 92 Résolutions en 1834 (qui conduit à une radicalisation du mouvement patriote), que Neilson se dissocie définitivement de Papineau (Chassé et αl., 2000, DBC en ligne). En fait, aux yeux de Neilson, qui est un libéral réformiste, « c'est une révolution dans toute la forme du terme que les auteurs des 92 Résolutions demandent et fomentent » (GQ, 18 mars 1834, cité par Lamonde, 2000 : 125).

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Pour faire face à la concurrence du *Canadien*, relancé par Parent en 1831, le fils Neilson avait lancé, en 1832, deux versions distinctes de la *Gazette de Québec*, l'une en anglais, l'autre en français, formule que Neilson père poursuit jusqu'en 1842, alors que le journal devient unilingue anglais. John Neilson demeure à la barre de la *Ouebec Gazette* jusqu'en 1848.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> « En 1835, il [Parent] s'éloigne et se sépare de Papineau et Morin lorsque ceux-ci commencent à entraîner le peuple à la violence. Il est patriote mais il condamne l'agitation. [...] Il encourt la réprobation de plusieurs patriotes montréalais. *La Minerve* l'injurie et reproduit, à l'automne de 1837, le décret du Comité central et permanent qui le déclare « traître à la nation ». Il n'en persiste pas moins à dénoncer les excès tant du côté gouvernemental que du côté patriote, ce qui lui vaut l'inimitié de tous. » (Falardeau, 2000, DBC en ligne)

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> En effet, il semble que ce soit plutôt Joseph-Vincent Quiblier, supérieur des sulpiciens, qui aurait été l'âme dirigeante du journal visant à « faire montre de loyalisme et freiner les ardeurs de Papineau » (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 74).

Minerve et au Vindicator (Lamonde, 2000 : 146). Considéré comme la voix des Irlandais pro-Patriotes, le Vindicator<sup>62</sup> n'acquiert ce titre qu'au moment où il passe, à la mort de son éditeur, Daniel Tracey, aux mains d'intérêts francophones. Avant novembre 1832, il se nommait plutôt l'Irish Vindicator. Édouard-Raymond Fabre, qui en est le nouveau propriétaire, confie la direction du journal à Edmund Bailey O'Callaghan. Le bouillant député d'origine irlandaise était « l'un des défenseurs les plus fougueux et les plus ardents du parti patriote » (Monet, 2000, DBC en ligne).

À une période aussi mouvementée sur le plan politique, les nouvelles publications qui se veulent non partisanes ne parviennent pas à s'imposer. Fondé à Laprairie en 1834, l'*Impartial* doit suspendre sa publication après moins d'une année de parution. Ses éditeurs s'en expliquent ainsi dans le dernier numéro :

Plusieurs personnes ont accordé leur soutien à l'Impartial mais leur nombre est demeuré trop limité pour que ce journal puisse continuer de paraître. Dans un pays divisé en deux partis, chacun s'attend à ce qu'une nouvelle feuille adopte le sien. L'Impartial pensa, à tort, intéresser la population avec autre chose que des sujets politiques (IMP, 14 mai 1835, p. 3, cité par De Bonville, 1995 : 206).

Il en va de même avec *Le Glaneur*, un mensuel qui se voulait un «journal littéraire, d'agriculture et d'industrie ». Publié à Saint-Charles de décembre 1836 à septembre 1837, *Le Glaneur* remplace *L'Écho du pays* (1833-1836). Alors que *L'Écho du pays*, fondé par Pierre-Dominique Debartzch, visait à «promouvoir la lutte constitutionnelle » (Rabcewicz Zubkowski, 2000, DBC en ligne), *Le Glaneur* se propose plutôt de rehausser les connaissances techniques des agriculteurs bas-canadiens. Il semble toutefois que *Le Glaneur*, malgré son sous-titre, n'ait pas vraiment publié de textes littéraires (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 92).

Au contraire, le *Télégraphe*, un journal bilingue<sup>63</sup> lancé en mars 1837 par Napoléon Aubin et Philippe-Aubert de Gaspé, laisse plus de place à la littérature. Souhaitant résolument

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Selon France Galarneau, le journal se faisait le «[d]éfenseur à la fois de la cause irlandaise et des Canadiens français ». À la mort de Tracey, en juillet 1832, «[s]on journal fut racheté par Édouard-Raymond Fabre qui en confia la direction à Edmund Bailey O'Callaghan » (2000, DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Selon Beaulieu et Hamelin, une édition trihebdomadaire anglaise intitulée *The Telegraph* paraît durant la même période que l'édition française (1973 : 93).

s'écarter de la politique, ainsi qu'ils s'en expliquent au premier numéro, les éditeurs proposent une formule trihebdomadaire, vendue sans abonnement. Principalement consacré aux nouvelles locales et étrangères – notamment celles arrivées par la voie du télégraphe –, le journal encourage aussi la participation « des jeunes littérateurs de Québec ». Dans un article sur Aubin, Lucie Villeneuve précise que

[l]a production canadienne occupe autant d'espace que celle de l'étranger. Une rubrique « Muse canadienne » diffuse les premiers essais de jeunes poètes. Il y sera publié également deux extraits de *L'influence d'un livre*. Alors qu'il [le *Télégraphe*] tire à 1200 exemplaires, sa fermeture prématurée surprend de nombreux lecteurs. (2002 : 152)

Le nouveau journal cesse, en effet, de paraître quelques mois plus tard, en août 1837.

À mesure que s'intensifie la crise politique, les journaux continuent à se multiplier et les fréquences de parution s'accélèrent. Au cours de la seule année 1837, on voit apparaître cinq nouveaux titres en français. Outre Le Télégraphe, on trouve Le Libéral et Le Fantasque, tous trois publiés à Québec, ainsi que Le Populaire et La Quotidienne, qui paraissent à Montréal. Même si certains de ces périodiques se déclarent indépendants des partis politiques, ils ne sont pas pour autant indifférents aux enjeux politiques et sociaux qui concernent la population canadienne et tiennent à les informer et à les guider dans leurs choix. En fait, la plupart des journaux d'opinion reproduisent les débats de la Chambre d'assemblée. Les éditeurs espèrent ainsi qu'en publiant tout ce qui se passe à la Chambre, on la soustraira à l'influence des factions « pour la mettre sous celle de la Province entière » (correspondance de Pierre Bédard et John Nelson, cité par Lamonde, 2000 : 142). C'est sans doute ce qui explique pourquoi cette période mouvementée donne naissance à une presse qui cherche par tous les moyens à rejoindre la population canadienne. La publication de textes littéraires (canadiens ou non) apparaît en effet comme une stratégie des éditeurs pour intéresser le public à la chose politique. On verra au dernier chapitre qu'à la même époque, la presse politique brésilienne recourt à cette stratégie.

Propriété de Léon Gosselin, *Le Populaire*, fondé en avril 1837, est dirigé par Hyacinthe Leblanc de Marconnay. Ce dernier a une vision très nette du rôle que doit jouer la presse, « tribune des temps modernes; fille aînée des nations » (POP, 10 avril 1837, p. 1), notamment dans la représentation des intérêts des Canadiens. Il le détaille, au premier numéro du journal,

dans une longue adresse « Aux Habitants du Bas-Canada ». Après s'être montré très critique à l'égard de la presse francophone dans la province, l'éditeur annonce son intention de produire une presse « véritablement indépendante, réformatrice et libérale » (POP, 10 avril 1837, p. 1). Le nouveau journal trihebdomadaire est interrompu au bout d'un an en raison des Rébellions. Il menait néanmoins un combat éditorial sur deux fronts, politique et culturel. D'un côté, il luttait contre Papineau, se trouvant ainsi régulièrement en querelle avec les autres feuilles politiques (Lemire, 1992 : 173), de l'autre, il faisait la promotion de la littérature canadienne en accordant une large place aux productions du cru<sup>64</sup>.

Cherchant lui aussi à soutenir la littérature canadienne, *Le Libéral* se pose toutefois en défenseur des idéaux papineauistes (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 95). Fondé en juin 1837 par Robert Shore Milnes Bouchette<sup>65</sup> et imprimé par François Lemaître, *Le Libéral* prend en quelque sorte le relais du *Canadien*. Parent ayant rompu les ponts avec Papineau, *Le Libéral* apparaît dès lors comme « le journal patriote de Québec » (Gallichan, 2004b : 347). Il poursuit néanmoins des objectif similaires à ceux du *Populaire*. Selon *Le Libéral*, la correction des abus et le salut du peuple dépendent du triomphe de l'opinion publique. C'est pourquoi le journal entend surveiller celle-ci tout en lui donnant un moyen d'expression. Il défend l'extension du système électif, la souveraineté du peuple et l'égalité de tous (De Bonville, 1995 : 205)<sup>66</sup>.

Malgré des visées aussi louables, *Le Libéral* devient la cible favorite du *Fantasque*, le nouveau périodique que Napoléon Aubin fonde à Québec en août 1837, soit deux mois après la fin du *Télégraphe*. D'un genre hybride, le journal penche tantôt du côté de la littérature, tantôt du côté de la politique. Se réclamant dès le premier numéro de la liberté du bouffon,

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Le journal possède notamment des rubriques « Poésie canadienne » et « Littérature canadienne » (consacrée aux récits et aux essais). Quelques collégiens, dont André-Romuald Cherrier et Joseph-Guillaume Barthe, s'y font la main. Selon les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, la fondation du *Populaire* « marque un aboutissement du journal d'opinion comme soutien à la littérature » (Lemire, 1992 : 173).

<sup>65</sup> Selon Tessier (2000), Bouchette « fonde à Québec un journal bilingue, le Libéral/The Liberal, dont il confie la rédaction de la partie anglaise à son ami Charles Hunter » (DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Tout comme Le Populaire, le journal La Quotidienne se veut le porte-parole et le guide du peuple. Il est fondé par François Lemaître immédiatement après la fermeture du Libéral, en novembre 1837. L'éditeur souhaite proposer, à prix modique, un outil d'éducation centrée sur une information diversifiée. La Quotidienne qui, malgré son titre, paraît trois fois par semaine, prend fin au moment des affrontements de novembre 1838.

Aubin adopte un ton satirique et une posture critique qu'il veut résolument à contre-courant de l'« esprit public » <sup>67</sup>. Au discours ambiant fortement polarisé, « l'écrivain public » oppose une vision toute personnelle des questions politiques. Aubin « ne fait pas de quartier à personne. Ses coups de plume déchirent autant les patriotes que les bureaucrates » (Lemire, 1992 : 105). Contrairement au *Télégraphe*, le nouveau périodique d'Aubin connaît, cette foisci, un important succès <sup>68</sup>. Dans le climat tendu qui prévaut alors, il semble que « [1]a satire, l'humour et le badinage ont plus de prise sur l'opinion que les argumentations savantes » (Landry, 2002 : 307) <sup>69</sup>. Le journal paraît jusqu'en 1845 avec néanmoins quelques interruptions, notamment durant les Rébellions <sup>70</sup>.

Si la politique occupe un bon nombre de journaux – depuis ceux qui défendent le plan de réforme des institutions démocratiques à ceux qui le combattent, en passant par ceux qui luttent pour demeurer impartiaux – certains éditeurs réussissent néanmoins à conférer « une dimension culturelle et patriotique » à leurs périodiques (Lamonde, 2000 : 143). Du moins est-ce la visée que poursuit Michel Bibaud avec ses miscellanées. Tout comme *La Bibliothèque Canadienne* (1825-1830), *L'Observateur* (juillet 1830-juillet 1831) et le *Magasin du Bas-Canada* (janvier-décembre 1832) présentent un important contenu canadien, axé notamment sur l'histoire du pays<sup>71</sup>. De même, le projet éditorial de F. X. Garneau

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Par exemple, la devise de son journal, individualiste, tranche avec celle du *Canadien* de Parent, tournée vers les intérêts de la collectivité : « Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il faut » (citée par Villeneuve, 2002 : 157).

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> « Tout comme dans le *Télégraphe*, la une du *Fantasque* est consacrée aux textes littéraires. Aubin y publie ses poèmes lyriques qui en font un précurseur du romantisme au Canada, des chansons patriotiques inspirées de Béranger ainsi que des récits fantaisistes et humoristiques. Aucun autre journal de cette époque n'aurait dépassé la popularité du *Fantasque*. » (Villeneuve, 2002 : 152)

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Comme le montre Lucie Villeneuve, Aubin développe une « stratégie double d'énonciation : masquer et révéler. En cette période de censure, le contre-discours de Napoléon Aubin constitue un choix éclairé » (2002 : 153). Pour une analyse détaillée du journal, voir Villeneuve, 2008.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Le Fantasque est saisi par les autorités civiles en janvier 1839 et son éditeur, Napoléon Aubin, écroué sans procès pour avoir publié un texte jugé séditieux (Landry, 2006 : 254-258).

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Bien que Bibaud propose toujours, avec l'*Observateur*, un collage de textes couvrant une foule de sujets « des mélanges de sciences et de littérature, surtout les découvertes et inventions nouvelles et utiles, des anecdotes piquantes, faits curieux, chansons originales, &c. » (OBS, juillet 1830, p. 2), il introduit aussi davantage de nouvelles locales et étrangères grâce à une parution hebdomadaire. Toutefois, cette formule n'aurait satisfait ni les souscripteurs, ni l'éditeur et, le 1<sup>et</sup> janvier 1832, *L'Observateur* devient le *Magasin du Bas-Canada*, un mensuel qui reprend la formule du périodique littéraire et scientifique de *La Bibliothèque Canadienne*. Pour plus de détails sur les revues encyclopédiques de Bibaud, voir Doyon, 2004.

s'inscrit dans la lignée des périodiques encyclopédiques de Mézière et de Bibaud. L'Abeille canadienne, une revue hebdomadaire encyclopédique « destinée à l'instruction du peuple » (cité par Beaulieu et Hamelin, 1973 : 81), est publiée à Québec en 1833-1834<sup>72</sup>.

D'autres éditeurs privilégient un contenu essentiellement littéraire. C'est le cas de la seule revue féminine dirigée par une femme. The Montreal Museum, publié à Montréal entre 1832 et 1834 par Mary Graddon Gosselin, offre à ses lectrices un contenu réparti également entre inédits canadiens et textes empruntés à d'autres revues européennes. Ce périodique, qui paraît d'abord en version bilingue<sup>73</sup>, « reçoit un bon accueil de la part de La Minerve, du Magasin du Bas-Canada, de L'Ami du Peuple, du Canadian Courant, du Vindicator et de la Gazette de Québec qui annoncent sa parution et invitent leur lectorat respectif à le lire » (Roy, 2003 : 633). On remarque ainsi qu'à la fin de décennie, la littérature commence déjà à sortir des journaux politiques pour gagner les revues plus spécialisées<sup>74</sup>.

On l'aura compris, la presse de la décennie 1830 n'est plus (seulement) le terrain d'affrontement entre deux groupes linguistiques, comme c'était le cas dans les années 1805-1810; elle est plutôt le reflet des différentes visions de l'avenir du Bas-Canada dont témoigne le discours de l'opinion publique. Comme le souligne Lamonde,

<sup>72</sup> Comme le souligne l'éditeur dans son prospectus : « Les périodiques s'intéressant à l'instruction populaire se multiplient rapidement, particulièrement en Angleterre et en France. Parmi eux, les 'magasins' hebdomadaires proposent à un prix modique une sélection diversifiée des écrits les plus instructifs. L'utilité et la popularité de ces derniers expliquent le lancement d'un recueil de même nature au Bas-Canada, sous le titre de *L'Abeille canadienne*. Politique, cette publication destinée au peuple et à la jeunesse, se préoccupera avant tout des besoins du pays » (De Bonville, 1995 : 206).

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Un premier numéro en français avait paru en octobre 1832 mais la revue sera finalement publiée en anglais seulement. (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 75). Se fondant notamment sur l'exemple du *Montreal Museum*, L. Robert signale l'inexistence d'une tradition de littérature canadienne bilingue. Elle note en effet que c'est seulement du côté de la littérature féminine que « des relations translinguistiques et transnationales » tendront à s'établir au Canada aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (2002a : 347).

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> En 1838 paraît une nouvelle revue littéraire anglophone adressée aux femmes mais elle n'est plus dirigée par une femme. Éditée par John Gibson et John Lovell, *The Literary Garland*, composé essentiellement de productions canadiennes anglaises, connaît un succès jusque dans le Haut-Canada et paraît jusqu'en 1851 (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 106). Selon Georges L. Parker, « ce fut non seulement la première revue littéraire d'Amérique du Nord britannique à remporter du succès, mais aussi la première à payer ses collaborateurs » (2000, DBC en ligne,). Comme le signale Julie Roy, « Avec le *Montreal Museum* et le *Canadian Courant*, la production féminine anglophone se situe à un tournant important de son histoire que viendra confirmer le *Literary Garland* à la fin de la décennie. » (2003 : chap. 3, p. 634)

la polarisation politique de la presse ne se limite pas aux échanges entre journaux francophones et anglophones [...], elle oppose tout autant *La Minerve* de Duvernay et le *Irish Vindicator* de Tracey et O'Callaghan au *Canadien* de Parent et à *La Gazette de Québec* de Neilson, ou *Le Libéral* de Québec et *La Quotidienne* de Montréal au *Populaire* et à *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois* » (2000 : 142).

Une tendance très nette se dessine au cours de la décennie 1830 : on remarque que la parole publique francophone gagne en poids (en raison du nombre de nouveaux périodiques qui font leur apparition) mais aussi en densité, comme en témoigne l'accroissement du lectorat.

Cette période correspond aussi à l'extension du public francophone jusqu'aux États-Unis. En effet, la publication de journaux en langue française dans les États de la Nouvelle-Angleterre, édités par la colonie française qui y a émigré, ont certainement contribué à la formation d'un identitaire canadien-français, à «l'émergence d'une conscience d'appartenance à l'hémisphère américain » (Lamonde, 2000 : 116). Dans un article sur « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840), Lamonde va jusqu'à parler de «l'axe culturel francophone États-Unis – Bas-Canada » (2002 : 221). En effet, autant le *Courrier des États-Unis* traite (à l'occasion) de la situation politique du Canada en puisant dans les journaux de la province, autant ceux-ci reprennent des articles du *Courrier des États-Unis*. Reprenant l'idée d'un « relais américain dans l'émergence des lettres au Québec (1764-1793) » développée par Andrès (1993a), on pourrait parler à ce titre du « relais américain » des années 1830 pour les lettrés canadiens. D'ailleurs, une fois réfugié aux États-Unis, Duvernay fonde un journal à Burlington. Le premier numéro du *Patriote canadien* paraît le 7 août 1839.

#### 1.3 ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

Si l'on assiste, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à une extension de l'alphabétisation dans la province (Lamonde, 2000 : 422-424), la question de l'instruction publique constitue cependant un enjeu majeur dès la Conquête. Comme le souligne Lamonde « [1]'instruction constitue le pivot du développement culturel et intellectuel dans la colonie. Elle assure l'alphabétisation, la lecture, la création symbolique et la création des institutions susceptibles d'assurer et de perpétuer le développement culturel d'une société. » (2000 : 78)

Il semble toutefois que le défi soit de taille: on évalue à 16%, en moyenne, le taux d'alphabétisation de la population au Bas-Canada entre 1760 et 1820 (Lamonde, 2000 : 67)<sup>75</sup>. Ce taux découle notamment de la piètre qualité du réseau d'enseignement dans la province. Avant 1815, on ne trouve que quatre collèges dans la province et aucune université. Si les collèges classiques permettent que se forme une bourgeoisie de profession libérale, le système d'instruction publique (écoles primaires) est néanmoins déficient. Devant l'ampleur du problème, le gouvernement crée en 1787 et en 1790 deux comités d'enquêtes chargés de faire le point sur l'état de l'éducation dans la province<sup>76</sup>.

La première mesure gouvernementale survient en 1801 avec la loi des Écoles royales, dans le but d'instaurer (avec l'appui des hommes d'affaires anglais et du clergé protestant) un enseignement d'État. Le succès de cette dernière est cependant limité (Verrette, 2004). En 1824, la Chambre adopte une nouvelle loi, dite des écoles de fabriques et, en 1829, la Loi des écoles de syndics. Ainsi, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle, l'alphabétisation connaît une croissance faible, mais constante. En fait, entre 1815 et 1840, quatre systèmes scolaires se succèdent<sup>77</sup>. La question de l'éducation est constamment remise en débat au Comité d'éducation de la Chambre et dans la presse. La responsabilité en matière d'école est manifestement un enjeu social, la visée d'intérêts et de pouvoirs qui entendent bien y transmettre leurs valeurs propres (Lamonde, 2000 : 150). Dans les années 1819-1820, le débat sur les écoles lancastriennes enflamme littéralement la presse d'opinion du Bas-Canada<sup>78</sup>. C'est que le clergé catholique s'oppose au projet des députés francophones qui

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Sur la question de l'alphabétisation au Québec, voir Greer, 1983 et Verrette, 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> C'est à cette occasion qu'on discute du projet de fonder une université francophone. Le clergé catholique y oppose son refus en raison de la vocation multiconfessionnelle que veut lui octroyer le gouverneur Carleton. Il faut donc attendre jusqu'en 1821 pour qu'un membre éminent de la bourgeoisie anglophone de Montréal finance la fondation d'une première université au Québec, l'Université McGill, tandis que la première université francophone, l'Université Laval, voit le jour en 1852.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Les écoles royales, les écoles d'enseignement mutuel (de Lancaster), les écoles de Fabriques paroissiales et les écoles de la Chambre d'assemblée.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Pour contrer le projet libéral de mettre sur pied des écoles de Lancaster, l'abbé Calonne, nommé au Conseil législatif par le gouverneur Craig en 1810, puise dans l'ouvrage de Lamennais, *Essais sur l'indifférence en matière de religion* (1817) : « il ne peut y avoir de bonne éducation, si la religion n'en est pas la base » (Lamonde, 2000 : 151). La polémique démarre dans le *Spectateur canadien* en novembre 1819, à la suite de la publication dans la *Gazette des Trois-Rivières* d'un article de l'abbé Calonne et se poursuit jusqu'en mars 1820. Le *Courier du Bas-Canada*, la *Gazette de Québec* et *L'Aurore* aussi y prennent part. Pour une analyse de la polémique, voir Lamonde, 1974. Voir aussi P. Reid (1980) qui analyse ce débat dans le *Canadien* (2<sup>e</sup> et 3 séries).

cherchent à mettre sur pied un système scolaire laïque et libéral<sup>79</sup>. À travers ce débat, ce sont deux visions de la société qui s'opposent. Ils témoignent des tensions importantes au sein de l'opinion publique et, partant, des enjeux qui découlent du contrôle de l'éducation dans la province<sup>80</sup>.

Devant la rareté du livre et les ratées du système d'éducation, les journaux apparaissent ainsi, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comme des lieux de formation, voire comme un mode d'éducation. *L'Aurore* présente des témoignages sur l'engagement de Louis « Généreux » Labadie – comme on le nommait alors – pour cette cause à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un correspondant de *L'Aurore*, qui signe « Un Canadien, Amateur de Sciences » revient sur l'idée, émise par un autre correspondant, de « faire entrer la lecture des Journaux dans l'Education » des enfants. Il rappelle que Labadie pratiquait déjà cette méthode en 1792. Ses élèves lisaient les journaux et transmettaient les nouvelles apprises à leurs parents. Son œuvre avait reçu à l'époque l'appui des gens « éclairés » :

[d]ans le même tems, Mr. Labadie tint une école gratis, pour les Enfans pauvres du lieu. Cette action louable à tous égards, et de la plus grande générosité, ayant été publiquement connue, fut généralement encouragée et soutenue, par les membres du Club constitutionnel de Québec et ceux de la Société de Montréal (AU, 18 avril 1818, p. 59).

Un autre correspondant décrit Labadie comme l'« un des plus portés à l'instruction de la jeunesse, et surtout à l'éducation des pauvres » (AU, 4 juillet 1818, p. 231-232). D'autres initiatives sont aussi prises en ce sens au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, comme celles de Jean-Baptiste Meilleur, qui publie dans différents journaux des articles sur la question (Lemire, 1992 : 99), ou encore de Joseph-François Perrault. En 1824, l'ancien député fonde la Société d'éducation du Bas-Canada et met sur pied les écoles d'enseignement mutuel sur le modèle des pédagogues anglais Bell et Lancaster. Perrault, qui voyait dans l'instruction un moyen de

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Le principe d'instruction universelle est, dans l'esprit des élites libérales, un corolaire de la démocratisation des pouvoirs. Un article paru dans *L'Aurore* établit la différence entre un peuple passif et un peuple actif. Il compare ainsi le peuple canadien d'il y a 100 ans au peuple canadien aujourd'hui : ce dernier est libre, il a des droits à défendre. Il importe donc d'être instruit et de bien connaître la politique pour être en mesure de prendre part aux débats (AU, 4 octobre 1817, p. 2).

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> En 1829, le prospectus du *Coin du feu* fait un retour sur les Lois de 1801 (celle des écoles royales) et 1829 (Loi des écoles de syndics) pour favoriser l'instruction. Selon ses rédacteurs, seule la seconde « assure à toutes les classes de citoyens un système libéral et populaire d'instruction » (cité d'après Brunet, 1984 : 410).

réforme sociale (Gallichan, 1993 : 122), rend l'accès à l'école primaire gratuit pour les familles pauvres.

Bien sûr, le public lettré ne correspond pas à l'ensemble de la population canadienne, qui est encore faiblement alphabétisée. Mais la presse, avec l'école, constitue alors un outil d'alphabétisation. Malgré les coûts de l'abonnement, les journaux représentent encore les ouvrages imprimés les moins chers et aux matières les plus variées qu'un lecteur puisse trouver. Ceux-ci constituent ainsi une formidable courroie de transmission de la culture lettrée et participent, ce faisant, à l'essor culturel de la province. Ils favorisent en ce sens la lecture :

[l]e tirage des journaux – qui se multiplient – est certes limité, mais non pas aux seuls abonnés et alphabétisés. L'information journalistique circule parmi ceux qui savent lire – 25,4% entre 1830 et 1839 – mais elle rejoint aussi les non-alphabétisés grâce à la lecture à haute voix des gazettes sur le perron de l'église ou à l'auberge. (Lamonde 2000 : 184)

De même, un journal passera par les mains de plusieurs lecteurs, soit en empruntant le circuit des espaces publics de sociabilité, soit en circulant entre les membres d'une même famille. Comme le rappelle Heather Murray dans son article « Lecteurs et société », « nul n'a besoin d'être un 'lecteur' pour appartenir à une culture 'de la lecture' » (2004 : 182). La population analphabète participe de cette culture par la voie notamment de ses représentants lettrés.

### 1.4 CONCLUSION

C'est au moment de la Conquête que toutes les organisations de la sphère publique sont implantées dans la province. On voit apparaître dans le sillage de l'imprimerie, des bibliothèques et des librairies, mais aussi un Parlement et quelques associations. Toutes ces institutions font à leur manière la promotion de la culture lettrée auprès du public canadien. Les bibliothèques de collectivité contribuent certes à rendre le livre accessible à un public alphabétisé, mais elles servent surtout, pour l'heure, de compléments à la formation technique ou professionnelle. Devant les lacunes du réseau scolaire, la presse périodique doit aussi tenir lieu de livre, voire de bibliothèque. Elle contribue, de cette façon, à l'alphabétisation de la population et à l'essor de la lecture. De même, en ouvrant ses pages aux productions des

Canadiens (qu'il s'agisse de textes poétiques ou de lettres d'opinion), elle engage la publication d'écrits autochtones dans la province dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La presse, comme on le verra au dernier chapitre, diffuse aussi la littérature sous diverses formes.

Cette vocation pédagogique de la presse comporte aussi une dimension politique. Avec l'avènement du régime constitutionnel, l'éducation est vue comme une condition essentielle à l'exercice du rôle de citoyen. Qu'il s'agisse de journaux d'opinion ou de périodiques culturels, il n'est guère de périodique qui ne s'assigne une mission éducative. La plupart des nouveaux journaux de langue française fondés au cours des décennies 1810-1820 visent à former un public éclairé en mesure de participer au progrès de la société (on y reviendra aux chap. 4).

La vie culturelle qui prend forme dans la province au cours du dernier quart du XVIII° siècle est surtout animée par des hommes de lettres d'origine européenne, qui initient en quelque sorte les Canadiens au fonctionnement de l'espace public et aux différentes pratiques intellectuelles. Toutefois, dès le début du XIX° siècle, les Canadiens manifestent une « volonté de créer et d'animer des instruments de culture qui leur sont propres » (Lemire, 1991 : 266). Ils prennent notamment leur place dans le milieu éditorial comme imprimeurs, éditeurs et rédacteurs de journaux, et se servent de la presse comme relais de la Chambre d'assemblée afin de former une opinion publique francophone éclairée. Les hommes de presse sont ainsi parmi les principaux animateurs de la vie intellectuelle bas-canadienne au tournant du XIX° siècle. Certains se lancent aussi dans une carrière politique<sup>81</sup>. Il faut dire qu'ils ont entre leurs mains l'outil par excellence pour défendre leurs convictions et surtout, pour convaincre l'opinion publique.

Si ce sont d'abord des nécessités administratives qui favorisent le développement d'une culture imprimée au Québec, ce sont ensuite des motifs politiques qui contribuent à son essor. La presse connaît en effet une croissance marquée à la faveur des crises constitutionnelles. La première phase de l'histoire de la presse est caractérisée par une croissance très lente du

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Toutefois, comme le signalent Hare et Wallot, l'engagement politique s'avère rarement payant pour un imprimeur-éditeur. En effet, à la suite de ses activités politiques, l'entreprise de Neilson perd l'exclusivité des contrats gouvernementaux en 1823 (Hare et Wallot, 2005 : 325; 343).

nombre de nouveaux journaux et la domination des « papier-nouvelles » dans le milieu journalistique québécois. La naissance de la presse d'opinion en 1805-1806 marque essentiellement la fin des journaux bilingues. Certains éditeurs persistent à vouloir offrir des publications dans les deux langues, mais les tentatives sont plutôt rares et vouées à l'échec. La seconde phase se passe sous le signe de l'expansion de la presse d'opinion sur la scène politique et culturelle du Bas-Canada, tandis que la dernière phase témoigne de la consolidation du journal d'opinion au sein de l'espace public québécois <sup>82</sup>. En s'attardant à l'évolution de la presse des années 1764-1840, c'est tout le milieu éditorial que l'on voit se transformer, avec l'apparition de nouvelles formes de publications périodiques, de nouveaux publics, de nouvelles formes de sociabilité, etc.

Au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle, le champ intellectuel bas-canadien se structure ainsi autour de la Chambre d'assemblée et d'un marché éditorial en pleine expansion. Si le commerce du livre et de l'imprimé connaît un essor après 1815, comme en témoigne l'établissement de librairies indépendantes, il en va de même de la presse, qui maintient et renforce son ascendant sur l'ensemble des pratiques intellectuelles. L'implantation des infrastructures politiques et culturelles engage la formulation d'un discours de l'opinion publique et favorise une prise de conscience identitaire chez les Canadiens. Lieu d'échange et de discussion, la presse contribue non seulement à la lecture publique mais engage aussi la constitution d'une pensée originale, comme le montrera l'analyse des pratiques littéraires au dernier chapitre.

<sup>82</sup> Selon Campagna, cette croissance se poursuivrait jusqu'à la fin des années 1870. Elle considère en effet que les années 1830 à 1880 « correspondent à l'apogée du journal d'opinion » (1998 : 25), tandis qu'on parle, dans La vie littéraire au Québec, de « l'âge d'or du journalisme d'opinion » en regard des années 1840-1869 (Lemire et Saint-Jacques, 1996 : 183).

### CHAPITRE 2

## IMPLANTATION DES INSTITUTIONS CULTURELLES AU BRÉSIL

### 2.1 PRODUCTION ET CIRCULATION D'UNE CULTURE LETTRÉE AU BRÉSIL

Comme dans le cas du Québec, l'histoire du livre et de l'imprimé au Brésil remonte bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, la production d'imprimés dans la colonie elle-même débute seulement avec l'arrivée de la cour à Rio, en 1808, qui vient considérablement modifier le visage politique et culturel du Brésil. Jusqu'à cette époque cependant, l'activité intellectuelle du Brésil dépend entièrement de celle de la métropole portugaise. Société d'Ancien Régime, le Portugal n'était pas enclin à voir se former une opinion publique dans sa colonie américaine. La métropole contrôlait ainsi les échanges commerciaux et intellectuels du Brésil avec l'extérieur. Elle souhaitait, ce faisant, limiter la germination d'idées émancipatrices associées à l'instruction et à la lecture. C'est pourquoi elle n'autorise une imprimerie sur le territoire brésilien qu'au moment où des nécessités administratives l'imposent, avec le transfert du gouvernement en Amérique.

Il semble pourtant que les livres circulaient déjà au Brésil durant l'époque coloniale en dépit de la censure préalable imposée par le gouvernement impérial, comme le montre Márcia Abreu dans *Os caminhos dos livros* [Les chemins des livres] (2003). Dès la fin du XVIII<sup>c</sup> siècle, les Lumières françaises, que craignait tout particulièrement le gouvernement portugais<sup>1</sup>, étaient ainsi parvenues à faire leur chemin jusqu'au Brésil. Elles étaient entrées dans la colonie par le biais des jeunes lettrés coloniaux, fils de grands propriétaires terriens, qui étaient allés étudier dans les universités européennes (et notamment celle de Coimbra), ou

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sous l'influence des réformes du Ministre Pombal (1750-1777), la couronne portugaise apparaît comme un gouvernement despotique éclairé, comme on sera mieux à même de le voir au prochain chapitre. Aussi, même s'il abonde dans le sens de certains principes des Lumières, ce gouvernement réprouve les excès de la Révolution française (Neves, 1999: 377-378). C'est pourquoi il cherche tout particulièrement à limiter la circulation des auteurs français (Abreu, 2003).

encore via les ouvrages européens arrivés dans la colonie par des circuits clandestins. Abreu parle de « brèches dans le système » de censure qui auraient ainsi permis aux Brésiliens de se familiariser avec la culture lettrée dès avant le début du règne américain de D. João VI. L'établissement du siège du gouvernement portugais à Rio de Janeiro marque une véritable éclosion culturelle dans la colonie : on voit apparaître des théâtres, bibliothèques, académies littéraires et scientifiques, pour répondre aux demandes d'une population urbaine et lettrée en expansion rapide. Combinées à la libéralisation de l'imprimé dans les années 1820-1821, les institutions culturelles implantées dans la colonie au début du siècle ouvrent la voie à la production et à la circulation d'une pensée propre à la collectivité brésilienne.

# 2.1.1 Les débuts de l'imprimerie

On l'a dit, la fuite de la cour portugaise vers les Amériques a entraîné le déménagement de tout l'appareil du gouvernement impérial au Brésil. Cette conjoncture a des conséquences considérables sur le déploiement d'une vie intellectuelle dans la colonie et notamment à Rio de Janeiro, qui devient alors la capitale de l'Empire portugais². Dès le départ, cette nouvelle situation vient augmenter « les possibilités de contacts avec le livre », ainsi que le signale Abreu (2003 : 15). Dans la foulée des accords commerciaux avec les « nations amies », le roi ouvre aussi le Brésil aux échanges culturels et scientifiques avec les pays étrangers. C'est ainsi qu'on assiste entre 1816 et 1822 à la venue de missions artistiques et d'expéditions scientifiques étrangères. Toutefois, la couronne portugaise continue à exercer un contrôle strict sur ces missions. Alors que le commerce se fait principalement avec l'Angleterre, les échanges culturels et scientifiques se font avec la France de la Restauration et les pays de la Sainte-Alliance (Peres Costa, 2003 : 2). La mission artistique française de 1816 avait pour ambition de fonder une Académie des Beaux-arts, qui voit seulement le jour en 1826<sup>3</sup>. Sans

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> À la suite d'une décision du marquis de Pombal, Rio était devenue en 1763 la capitale de la colonie portugaise à la place de Bahia. Depuis, Bahia souffrait de problèmes économiques et sociaux majeurs et tentait de se relever des pertes encourues par le transfert de la capitale, alors que Rio se modernisait peu à peu.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur cette question, voir le site de l'Encyclopédie Itaú Cultural sur les Arts visuels : <www.itaucultural.org.br/AplicExternas/enciclopedia\_IC/index.cfm?fuseaction=marcos\_texto\_fra&cd\_verbete=4 525> (consulté le 4 juillet 2007).

renouveler complètement l'art brésilien, la mission, composée de peintres, musiciens, graveurs, sculpteurs et architectes, donne néanmoins une impulsion nouvelle à la création plastique au Brésil en venant notamment lui conférer un fondement académique<sup>4</sup>.

Parmi toutes les innovations apportées par le transfert de la cour au Brésil, l'implantation officielle des premières presses a un impact majeur sur la formation d'un milieu intellectuel structuré dans la colonie<sup>5</sup>. En effet, l'installation de la cour portugaise à Rio de Janeiro est suivie de la création, en mai 1808, de la Impressão Regia (l'imprimerie royale)<sup>6</sup>. Faisant « partie du plan du gouvernement de Dom João VI pour solidifier le système politique de sa colonie américaine en ouvrant les communications internes<sup>7</sup> », c'est donc par une initiative officielle que l'imprimerie est finalement implantée au Brésil. Il est alors le douzième pays de l'Amérique latine à obtenir de sa métropole le droit d'imprimer (Abreu, 2003 : 83). Aussi, afin de lui assurer une certaine rentabilité, l'imprimerie royale détient, jusqu'en 1822, le monopole de la publication dans la ville de Rio de Janeiro (Hallewell, 1985 : 36). En 1811, le gouvernement accorde à Manuel António da Silva Serva le droit d'implanter ses presses à Bahia. Il s'agit de la seule autre imprimerie tolérée sur le territoire brésilien à cette époque. De même, les éditeurs doivent recevoir l'autorisation du roi pour publier un journal.

Un premier journal est fondé au Brésil en septembre 1808. Publié à Rio de Janeiro sur les presses de l'imprimerie royale, la *Gazeta do Rio de Janeiro* se présente d'abord comme une version à peine adaptée de la *Gazeta de Lisboa*. Ce journal, avant tout informatif, se fait néanmoins le porte-voix, voire le défenseur des intérêts de la cour. Les rédacteurs de la *Gazeta do Rio de Janeiro*, d'origine portugaise, avaient pourtant tenu, au premier numéro, à

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Selon Luiz Roberto Lopez, ce mouvement a participé « d'un processus de rupture avec l'art colonial baroque, métissé et autodidacte. Ce fut aussi le couronnement d'une nouvelle conception de l'art, intégrée au contexte mondain-artistique du Rio de Janeiro du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle » [« processo de rompimento com a arte colonial barroca, mestiça et autodidata. Foi também o coroamento de uma nova concepção de arte, integrada no contexto mundano-aristocrático do Rio de Janeiro dos começos do século XIX » (Lopez, 1995 : 15)]

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Si c'est véritablement au début du XIX<sup>e</sup> siècle que l'imprimerie est introduite dans la colonie portugaise, on trouve cependant une première tentative d'implantation au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1746, l'un des principaux imprimeurs de Lisboa vient en effet installer ses presses à Rio. António Isodoro da Fonseca est toutefois chassé du Brésil par un ordre royal en 1747 (voir Hallewell, 1985: 14).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La Impressão Regia avait été créée à Lisboa par le marquis de Pombal en 1768 (Hallewell, 1985 : 23)

<sup>7 « [</sup>A]ssociada ao plano do governo de Dom João VI para cimentar o sistema político de sua colônia americana abrindo comunicações internas, facilitasse a circulação de páginas impressas. » (Dias, 1998: 7)

affirmer l'autonomie du journal à l'égard du gouvernement : « Cette gazette, bien qu'elle appartienne par privilèges aux officiers du Secrétariat d'État des affaires étrangères et de la guerre n'est en rien officiel; et le gouvernement répond seulement des papiers qu'il demande d'imprimer dans celle-ci<sup>8</sup> ». Selon Neves, la *Gazeta do Rio de Janeiro* « se limitait à répéter les actes officiels, à copier des extraits des feuilles européennes quand elles étaient favorables au gouvernement et à faire d'innombrables éloges à la famille royale<sup>9</sup> ». Le journal continue de paraître jusqu'à la fin de la censure préalable en 1821. Après l'indépendance, la *Gazeta do Rio de Janeiro* est remplacé par *O Diário do Governo* (Sodré, 1999 : 65).

Le deuxième journal à voir le jour au Brésil paraît donc à Salvador. Le *Idade d'Ouro do Brazil* est imprimé « avec la permission du gouvernement » [« com a permissão do Governo »]. Publié de 1811 à 1823 (Sodré, 1999 : 29), par deux rédacteurs d'origine portugaise, le journal se montre loyal, voire servile, envers le gouvernement (Hallewell, 1985: 60). Deux périodiques encyclopédiques sont aussi lancés durant ces années : *As Variedades ou Ensaios de Literature*, publié à Bahia sur les presses de Silva Serva, dont 2 numéros seulement paraissent entre janvier et juillet 1812, et *O Patriota, jornal literário, politico e mercantile*, publié « avec autorisation » [« Com Licença »] de janvier 1813 à décembre 1814 sur les presses de la Impressão Régia à Rio de Janeiro.

Si l'introduction de l'imprimerie offre à la colonie des avantages incontestables notamment quant à la possibilité de produire sur place des imprimés et de pouvoir les diffuser officiellement, elle ne conduit pas à une libéralisation totale de l'imprimé. Au contraire, la couronne adopte des mesures de contrôle plus efficaces. Comme le rappelle Rizzini, « [i]ntroduisant au Brésil la typographie, le gouvernement introduit aussi les moyens de l'assujettir à ses intérêts publics et privés. Rien ne s'imprimait à Rio – et ensuite à Bahia –,

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Esta gazeta, ainda que pertença por privilégio aos oficiais da Secretaria do Estado dos Negócios Estrangeiros e da Guerra não he com tudo oficial; e o Governo somente responde por aqueles papéis, que nela manda imprimir » (GRJ, 10 octobre 1808, cité par Dias, 1998 : 55).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> « Limitava-se a repetir atos oficiais, a copiar trechos das folhas européias quando fosse conveniente ao governo e a fazer inumeráveis elogios à família real. » (Neves, 1995 : 128)

sans la censure préalable<sup>10</sup> ». Le gouvernement crée donc, dès avril 1808, la Mesa do Desembargo do Paço, à l'image de l'organisme de censure qui existait alors au Portugal (Abreu, 2003 : 21-23). L'administration de l'imprimerie royale est confiée à la Junta Diretora, qui doit s'assurer « que rien ne s'imprime contre la religion, le gouvernement et les bonnes mœurs » [« que nada se imprimisse contra a religão, o governo et os bons costumes »], selon les instructions officielles édictées le 24 juin 1808 (Rizzini, 1988 : 317). Jusqu'à ce que la censure préalable soit levée au Brésil, l'institution censoriale vérifie donc l'importation et l'exportation de livres par navire, surveille les œuvres vendues dans les libraires, approuve les demandes de publications soumises à la Impressão Régia et examine la fidélité des œuvres réimprimées au Brésil (Abreu, 2003 : 42).

Dès que la nouvelle de la Révolution de Porto arrive au Brésil, en octobre 1820, l'activité éditoriale s'y intensifie considérablement, comme en témoignent l'explosion soudaine d'une presse d'opinion, la multiplication des imprimeries et des librairies au pays ainsi que l'essor de la publication de livres. Cela vient de ce que la liberté de la presse, après avoir été établie au Portugal, est officiellement concédée au Brésil en 1821 par D. João (on reviendra sur cette question au chap. 3). Elle met aussi fin au monopole de l'impression dans la capitale par les presses du gouvernement. Dès 1821, on voit apparaître deux nouvelles imprimeries à Rio: la Nova Officina Typographica (Rizzini, 1988: 322) et la Typographia de Moreira e Garcez (Hallewell, 1985: 44), tandis que la Impressão Regia change de nom<sup>11</sup>. À la veille de l'indépendance, il existe déjà à Rio près de sept établissements typographiques. On assiste donc, dans les années 1821-1822, à une croissance considérable du nombre d'imprimés publiés au pays<sup>12</sup>. Entre 1822 et 1831, il apparaît plus de trente imprimeries au pays, alors que le nombre de périodiques en circulation est pratiquement de 150 (Soares, 1999: 25). Au dernier chapitre, on verra comment l'essor de la presse au Brésil joue, tout

<sup>10 «</sup> Introduzindo no Brasil a tipografía, introduziu também o governo os meios de escravizá-la aos seus interesses públicos e privados. Nada se estampava no Rio – e depois na Baía [sic] – sem a censura prévia » (Rizzini, 1988 : 327).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En 1821-22, la Impressão Regia a employé différents noms: Impressão Nacional, Imprensa Nacional, Tipografia Real, Tipografia Régia, Tipografia Nacional, Régia Tipografia e Real Tipografia (Rizzini, 1988: 320, note 21).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Au cours des seules années 1821-1822, 631 imprimés paraissent au Brésil, ce qui correspond à plus de la moitié de tous les imprimés publiés au Brésil entre 1808 et 1822 (Neves, 2003 : 36).

comme dans le cas du Québec, un rôle considérable sur la diffusion d'une culture lettrée et la formation d'un public lecteur. Bien sûr, les journaux ne sont pas les seuls véhicules de cette culture et les diverses institutions implantées par la cour depuis 1808 ont multiplié les modes de socialisation de cette culture « bourgeoise » en favorisant notamment le commerce de l'imprimé.

## 2.1.2 Les librairies

Une première librairie, celle de Paul Martin, originaire de Tours, avait ouvert ses portes au Brésil à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, probablement en 1799 (Hallewell, 1985 : 26). Si l'arrivée de la famille royale à Rio favorise le développement du commerce légitime du livre au Brésil, la censure continue de peser sur les marchands libraires. Ils doivent soumettre leurs demandes d'importation de livres à la Mesa do Desembargo<sup>13</sup>. Néanmoins, l'ouverture des ports brésiliens au commerce « international » entraîne un certain assouplissement dans le contrôle de la circulation de l'imprimé. Ainsi, jusqu'en 1820, le commerce du livre et de l'imprimé se développe un peu plus rapidement que celui du milieu journalistique. En effet, alors que les imprimeries étaient limitées à deux, le nombre de librairies augmente à 16 en 1820 (Hallewell, 1985 : 33).

Cependant, seules quatre d'entre elles ont une certaine importance : celles de Paulo Martim fils, de Silva Porto, de Plancher et de Paula Brito. La majorité des ouvrages produits par l'imprimerie royale étaient vendus à la librairie de Paulo Martim fils<sup>14</sup>. Il devient d'ailleurs le distributeur officiel de la *Gazeta do Rio de Janeiro* (Hallewell, 1985 : 40). En échange, le libraire pouvait commander l'impression de livres (romans, contes, brochures

<sup>13</sup> Comme le rapporte Hallewell, cette situation a pour conséquence une croissance considérable de l'industrie éditoriale en langue portugaise à Londres et, après 1814, une autre encore plus importante à Paris. L'une comme l'autre ville tentent, en effet, d'alimenter le commerce illégal du livre grandement stimulé par l'ouverture des ports de la colonie portugaise. « Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est donc pas rare de voir que des éditions successives de la même œuvre surgissent au Brésil, au Portugal et en France » [« Durante a primeira metade do século XIX chegava a ser comum que edições sucessivas da mesma obra surgissem no Brasil, em Portugal e na França » (Hallewell, 1985 : 34)].

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Selon Hallewell, Paulo Martim fils reprend, en 1810, le commerce de son père. La librairie poursuit ses activités jusqu'en 1823 (1985 : 26; 40-44).

politiques, poèmes et oraisons funèbres) qu'il annonçait dans la presse et que l'on pouvait se procurer à sa boutique. De même, il faisait venir des ouvrages de France, dont certains d'entre eux avaient vraisemblablement été commandés par les réseaux parallèles, comme en témoigne l'annonce, en novembre 1821, dans la gazette de Rio de la vente du *Contrat social* de Rousseau : jusqu'à l'abolition de la censure, le 28 août 1821, il était considéré comme un auteur prohibé (Neves, 2003 : 37).

Ancien typographe de l'imprimerie royale, Joaquim da Silva Porto serait le premier libraire de Rio de Janeiro à posséder sa propre imprimerie, la Officina de Silva Porto e Cia (Hallewell, 1985 : 45). C'est lui qui imprime (en tout ou en partie) plusieurs journaux des années 1821-1822: le *Correio do Rio de Janeiro, O Macaco Brasileiro, Estrela Brasileira, O Tamoyo* (*Anais da Biblioteca Nacional*, 1965). Son établissement est par la suite racheté par les frères da Viega. En 1827, Evaristo da Viega, rédacteur du journal *A Aurora Fluminense*, se dote d'une nouvelle librairie. Sa boutique devient bientôt « le lieu de réunion quotidien des plus éminents chefs libéraux » (Hallewell, 1985 : 49), tout comme celle de Fabre au Bas-Canada réunit fréquemment les Patriotes (voir chap. 1).

La publication de journaux représentant un débouché lucratif pour les imprimeurs, ce fut le libraire et imprimeur français Pierre René François Plancher de la Noé (Pierre Plancher) qui, le premier, s'adonna à cette activité. Exilé de France au moment de la Restauration, il s'établit au Brésil en 1824<sup>15</sup>. Il ouvre une première boutique en mars 1824 et commence à publier des ouvrages en portugais au mois de juin suivant. Plancher fonde quelques mois plus tard *O Spectador Brasileiro*<sup>16</sup>. Après la fin du *Spectador*, Plancher lance, en octobre 1827, le *Jornal do Commercio*<sup>17</sup> qui, dans la décennie 1840, deviendra le plus important journal brésilien (Soares, 1999 : 25). Peu après son arrivée, Plancher avait reçu de D. Pedro I le titre d'Imprimeur impérial [« Impressor imperial »] (Hallewell, 1985 : 70). Tout comme la

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Sur la carrière de Plancher, voir Hallewell, 1985 : 65-75. Pour une étude du fonds de la librairie Plancher et la circulation des textes européens au Brésil, voir Morel, 1995, chap. 1 et 2. On trouve notamment dans le journal L'Indépendant (1827) des extraits du catalogue de la librairie Plancher-Seignot.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Selon Sodré, Plancher serait le rédacteur de ce journal, sous le pseudonyme transparent de « Hum francês brasileiro » [« Un Français brésilien »] (1999 : 109).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Selon Hallewell, Plancher acquiert en 1827 le *Diario Mercantil* (1824-1827) qu'il transforme en *Jornal do Commercio* (1985 : 70).

Révolution de Juillet avait été catastrophique pour le commerce du livre en France, l'incertitude politique qui accompagne l'abdication de l'empereur du Brésil en 1831 a un impact négatif sur le marché brésilien de l'édition (Hallewell, 1985 : 75). En 1832, Plancher, qui a perdu l'appui impérial, vend ses presses à Junio Constancio de Villeneuve<sup>18</sup> qui éditait déjà depuis deux ans le *Jornal do Commercio*.

On le voit, ce sont majoritairement des libraires français qui sont établis à Rio de Janeiro au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Il en sera encore de même au cours de la seconde moitié du siècle avec les Villeneuve, Gueffier et Ogier, Garnier frères, Cremière et les frères Firmin Didot. Tout comme Hector Bossange à Montréal, Louis Mongie dirige de 1832 à 1853 une filiale de la librairie parisienne de son père dans la capitale brésilienne (Hallewell, 1985 : 80). Si la librairie de Mongie constitue dans les années 1830 un lieu d'échange intellectuel, elle est par la suite totalement éclipsée par la boutique de Francisco de Paula Brito<sup>20</sup>.

Ainsi, en plus d'offrir des lieux de rencontre aux élites intellectuelles, les libraires « cariocas » (de Rio de Janeiro) font œuvre d'imprimeurs de journaux et d'éditeurs. Aussi n'est-ce qu'au cours de la seconde moitié du siècle, une fois passées les crises politiques du premier XIX<sup>e</sup> siècle qui affectaient directement le marché de l'imprimé, que les libraires deviennent de véritables éditeurs, comme c'est le cas de Brito<sup>21</sup>. Le milieu éditorial connaît alors une consolidation et une expansion qui entraîne une certaine diversification des publics.

L'entreprise de Plancher continue de croître avec Villeneuve : ce dernier possèdera la première presse mécanique de l'hémisphère Sud et, plus tard, la première presse rotative et la première Linotype (Hallewell, 1985 : 76). Son équipement lui servira principalement à imprimer le journal, dont le tirage augmente considérablement entre 1827 et 1845 (il passe de 400 à plus de 4000), alors que l'édition de livres devient un secteur de moindre importance dans ses affaires. En fait, il republie surtout des romans parus d'abord en feuilleton dans le journal (Hallewell, 1985 : 76-77). Passant entre les mains de divers imprimeurs, le *Jornal do Commercio* connaît une longue carrière (Sodré, 1999 : 109-110).

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Pour Hallewell, cette situation illustre bien le fait que ce sont à l'époque des étrangers qui monopolisent au Brésil les divers aspects du commerce (Hallewell, 1985 : 81).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Brito aurait d'abord été, en 1824, apprenti à la Typographia Nacional. Son premier emploi fut avec le libraire et imprimeur René Ogier, pour ensuite devenir typographe pour le *Jornal do Commercio* de Plancher, avant d'ouvrir sa première librairie en 1831.

L'entreprise typographique de Brito prospère si bien qu'il doit créer des agences dans toutes les parties de l'empire pour distribuer ses publications. Il devient le « premier véritable éditeur non spécialisé du pays », en ce qu'il produit des œuvres pour le « lecteur commun » (Hallewell, 1985 : 82-85). Comme le souligne Hallewell, Brito aurait fait beaucoup pour le développement de la littérature brésilienne entre 1840 et 1860. Il aurait été le

Au début du siècle, l'établissement de diverses bibliothèques au Brésil, dont la Bibliothèque royale, vient conférer un statut particulier à la culture lettrée, et notamment à la culture du livre et de l'imprimé.

# 2.1.3 Les bibliothèques

Alors que seules les maisons religieuses possédaient des bibliothèques avant 1808, la métropole coloniale se voit dotée, avec le transfert du gouvernement du Portugal en Amérique, d'une importante collection d'ouvrages de toutes sortes. En effet, afin de continuer à diriger les affaires de l'empire, le prince régent D. João fait venir à Rio le fonds de livres et de documents de la Real Livraria. C'est ainsi qu'en 1810-1811, la Bibliothèque royale portugaise<sup>22</sup> arrive dans la colonie. En fait, on peut dire, suivant les mots de Lilia Moritz Schwarcz, que « l'administration et la culture officielle arrivent ensemble » [« chegavam juntos a administração e a cultura oficial » (2003 : 40)]. Au Brésil, la Real Biblioteca continue de s'agrandir avec l'ajout de plusieurs dons (collections privées) et acquisitions, ainsi qu'avec les dépôts légaux (qui ne s'appelaient pas encore ainsi) de livres et de périodiques imprimés au Portugal et au Brésil et les documents officiels de l'État. Tant et si bien qu'elle devient, avec près de 60 000 ouvrages, la plus grande bibliothèque des Amériques (Moritz Schwarcz, 2003 : 41).

Certains historiens du livre et de l'imprimé envisagent l'implantation de la Bibliothèque royale portugaise au Brésil comme un moment-clé du processus d'émancipation de la

premier éditeur à publier les travaux des « hommes de lettres brésiliens contemporains comme entreprise de risque, au lieu de les produire comme une simple transaction commerciale à compte d'auteur » [« literatos brasileiros contemporâneos como empreendimento de risco, em vez de fazê-lo como uma estrita transação comercial por conta do auteur »]. Il offrait un appui financier direct aux jeunes écrivains sans ressources. Pour la première fois, un auteur pouvait espérer être publié en livre et être payé pour cela (Hallewell, 1985 : 88).

Reconstruite dès après le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, la Real Biblioteca du Portugal est complètement reconstituée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à l'achat de fonds privés, à la réquisition de livres de certains monastères, l'incorporation de bibliothèques des jésuites et de dons (Moritz Schwarcz, 2003 : 37). À l'époque, la Real Biblioteca est considérée comme l'une des plus grandes et des meilleures du monde (Moritz Schwarcz, 2003 : 39). Comme le souligne Moritz Schwarcz, cette nouvelle bibliothèque porte « les aspirations des temps nouveaux et du puissant ministre D. José I, le marquis de Pombal » (2003 : 38). Elle fait partie des réformes politiques pombaliennes en vue de renouveler l'État en faveur d'une monarchie éclairée. La bibliothèque devient ainsi l'une des vitrines des Lumières portugaises.

colonie. En effet, avec le transfert d'une partie du fonds de la Bibliothèque royale, c'est aussi « l'idée qu'une bibliothèque était dépositaire du savoir universel » [« a idéia de que uma biblioteca era um depositário do saber universal» (Moritz Schwarcz, 2003: 40)] qui s'implante au Brésil. Au lendemain de l'indépendance, la bibliothèque devient ainsi un enjeu politique. Du côté portugais, on désire voir la bibliothèque retourner à son lieu d'origine alors que du côté brésilien, on souhaite la conserver « comme faisant partie d'une politique d'affermissement scientifique et culturel de la nouvelle nation » (« como parte de uma política de fortalecimento cientifico e cultural da nova nação » (Moritz Schwarcz, 2003: 41)]. En 1825, il est convenu que l'empereur du Brésil, D. Pedro I, indemnise la famille royale portugaise pour ses biens et propriétés laissés au pays, incluant la Bibliothèque Royale (Moritz Schwarcz, 2003 : 42). Malgré le coût élevé à payer pour pouvoir conserver ce joyau de la culture savante, le maintien de cette institution sur le territoire brésilien constitue, dans l'ordre symbolique, une victoire très significative pour le Brésil, comme le souligne Moritz Schwarcz: «[p]our le pays nouvellement indépendant, une bibliothèque comme celle-là comptait énormément : c'était la tradition accumulée qui demeurait dans une nation qui devait s'inventer une tradition récente<sup>23</sup> ».

Malgré l'importance de cette institution nationale, ouverte au « public » en 1814 (Candido, 1997, vol. 1 : 220), cela n'empêche pas les sociétés savantes de se doter de leur propre bibliothèque pour mener à bien leurs travaux. À l'occasion de la fondation de l'Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro, en 1838, une bibliothèque est constituée dans le but de colliger, organiser, publier ou archiver les documents nécessaires pour élaborer l'histoire et la géographie du Brésil<sup>24</sup>. De même, les institutions officielles comme les Académies royales militaires (Academia dos Guardas-Marinhas, Academia Real Militar, Academia Médico-Cirúgica), ont certainement possédé des fonds spécialisés mais, exception faite de l'Academia dos Guardas-Marinhas, leurs catalogues ne sont pas parvenus jusqu'à nos jours (Neves, 2003 : 95). Comparée à la nouvelle bibliothèque impériale à Rio, la Biblioteca

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « Para o pais recém-independente, uma biblioteca como essa contava muito: era a tradição acumulada que permanencia em uma nação de tradição recente a ser inventada. » (Moritz Schwarcz, 2003 : 42)

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Voir le site de l'Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro, qui existe encore aujourd'hui : <www.ihgb.org.br/ihgb.php> (consulté le 7 avril 2007).

Pública de Bahia, créée en 1811, ne possède qu'un fonds mineur, composé d'œuvres en portugais, en français, en italien et en espagnol (Neves, 2003 : 95).

Quant aux bibliothèques privées ou personnelles constituées avant 1821, il semble qu'elles aient été bien garnies d'œuvres à l'Index, malgré le contrôle du livre, comme en témoignent les saisies effectuées chez les leaders des révoltes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. On l'a dit, en limitant la circulation de l'imprimé des deux côtés de l'Atlantique, le Portugal souhaitait surtout protéger sa colonie de la contamination des idées jugées dangereuses. L'existence de circuits alternatifs, qui contournaient la censure, permettaient l'acquisition d'ouvrages non approuvés par la Mesa do Desembargo do Paço. Neves va jusqu'à parler d'une contrebande de livres philosophiques qui auraient circulé tant par des réseaux parallèles que par les canaux officiels (1999 : 379)<sup>26</sup>.

### 2.1.4 Les sociétés savantes officielles et les sociétés secrètes

Les quelques collèges jésuites implantés dans la colonie dès le XVI<sup>e</sup> siècle à Salvador, à Recife et à Olinda, au XVIII<sup>e</sup> siècle à Rio de Janeiro et au XVIII<sup>e</sup> siècle à São Paulo et à Ouro Preto (Castello, 1999 : 31), avaient permis de former les principaux foyers d'activité intellectuelle de la colonie. C'est ainsi qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on commence à voir apparaître des sociétés savantes dans quelques-unes de ces villes. Elles sont cependant calquées sur le modèle portugais et sont dévolues à la production d'un savoir destiné à alimenter la culture portugaise<sup>27</sup>. C'est ainsi que dès 1724, on voit apparaître à Bahia l'Academia Brasílica do

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> La mise sous séquestre, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'imposante bibliothèque du Père Luis Vieira, impliqué dans la Conjuração Mineira, témoigne de l'existence de circuits alternatifs de diffusion du livre au Brésil. Le relevé de ses livres (270 titres en près de 800 volumes) atteste en effet de ce que, malgré la difficulté d'obtenir des livres à cette époque, il était possible de se constituer une bibliothèque variée, alignée sur les idées nouvelles, celles du siècle des Lumières (Frieiro, 1981)

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> En témoigne le cas de Pereira da Fonseca, censeur royal à la Mesa do Desembargo, qui aurait été impliqué dans la Conjuração Carioca de 1794, une révolte « d'intellectuels » selon le gouvernement. La saisie de sa bibliothèque personnelle montre qu'il possédait les œuvres des auteurs français pourtant à l'Index (Voltaire et Raynald) qu'il n'avait normalement pas le droit d'importer au Brésil (Neves, 1999 : 380).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Ces académies n'avaient pas d'autre but que de soutenir la culture métropolitaine. En effet, elles avaient pour fonction de produire des documents « officiels » sur le Brésil, destinés à faire connaître cette colonie aux Européens. Selon Bethania Mariani, qui s'est intéressée à « l'institutionnalisation de la langue, de la mémoire et de la citoyenneté au Brésil durant le XVIII<sup>e</sup> siècle », ces académies visaient, en somme, à réaffirmer ce qui pouvait

Esquecidos (Académie Brésilienne des Oubliés), fondée sous les auspices du Vice-Roi du Portugal puis, en 1759, l'Academia dos Renascidos (Académie des « Re-nés »). À Rio de Janeiro, l'Academia dos Felizes (« des heureux ») et l'Academia dos Seletos (des « choisis ») voient le jour respectivement en 1736 et en 1752. Éphémères<sup>28</sup>, ces académies témoignent néanmoins de « l'intérêt d'un groupe de citadins pour les choses de l'esprit » (Mauro, 1977 : 226). Comme le souligne l'historien de la littérature Alfredo Bosi, il ne s'agissait cependant pas d'un mouvement intellectuel organisé :

[...] jusqu'aux débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle, les manifestations culturelles de la colonie ne présentaient aucun lien entre elles, car la vie des quelques centres urbains n'offrait pas les conditions nécessaires pour socialiser le phénomène littéraire. Il a fallu attendre le développement de quelques communautés (Bahia, Rio de Janeiro et quelques villes de Minas) que l'économie aurifère avait réanimé, pour voir des religieux, militaires, magistrats, hauts fonctionnaires réunis en regroupements érudits et littéraires, à l'exemple de ceux qui proliféraient alors au Portugal et dans toute l'Europe<sup>29</sup>.

Selon Candido, c'est plutôt au cours de la seconde moitié du siècle que se crée un mouvement intellectuel au Brésil, dans la foulée de l'essor culturel des Lumières en Europe. La création de la Sociedade Literária à Rio de Janeiro en 1786, qui constitue en quelque sorte le prolongement de l'éphémère Academia Scientifica fondée en 1771 par quelques médecins de Rio, s'inscrit dans le mouvement de « laïcisation de l'intelligence » (1997, vol. 1 : 162). En 1794, les autorités portugaises ferment toutefois l'Academia Scientífica do Rio de Janeiro sous prétexte que ses membres, qui montrent une sympathie pour les idées républicaines, conspirent contre le gouvernement. Le fait que cette académie poursuive ses réunions de façon secrète sera par la suite considéré comme une révolte « d'intellectuels » (appelée la « Conjuração carioca »).

et devait être dit sur la colonie, et participaient, de ce fait, de l'instauration d'une mémoire qui n'intégrait pas la « brésilianité » alors en formation (1998 : 86).

L'Academia Brasílica dos Esquecidos dure moins d'un an, tandis que l'Academia dos Felizes à Rio poursuit ses activités jusqu'en 1740. Sur les différentes académies, voir Rizzini, 1988 : 266-273.

<sup>29 «</sup> Até os principios do século XVIII, as manifestações culturais da Colônia não apresentavam qualquer nexo entre si, pois a vida dos poucos centros urbanos ainda não propiciara condições para socializar o fenômeno literário. Foi necessário esperar pela cristalização de algumas comunidades (a Bahia, o Rio de Janeiro, algumas cidades de Minas) que a economia do ouro reanimara, para ver religiosos, militares, desembargadores, altos funcionarios, reunidos em grêmios eruditos e literários a exemplo dos que então proliferavam em Portugal e em toda Europa. » (Bosi, 1986: 53)

L'interdiction, jusqu'en 1808, de former quelque association volontaire au Brésil a favorisé la participation des Brésiliens aux espaces de sociabilités portugais. Ceux-ci ont néanmoins étendu leurs ramifications jusque dans la colonie car, au moment où D. João arrive à Rio, le mouvement maçonnique semble déjà solidement implanté au Brésil<sup>30</sup>. Après 1808, l'action de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes s'exerce à travers la loge du Grande Oriente et la Apostolado da Nobre Ordem dos Cavaleiros de Santa Cruz. Combattant l'absolutisme, les francs-maçons du Brésil ont probablement participé aux révoltes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'à celle de Pernambuco en 1817. C'est pourquoi après ce dernier soulèvement, D. João prohibe le fonctionnement des sociétés secrètes, en particulier la francmaçonnerie, qu'il tient pour des lieux de conspiration contre le gouvernement. Néanmoins, avec le départ du roi pour le Portugal en 1821, les sociétés secrètes se réorganisent. Tout comme la franc-maçonnerie portugaise avait appuyé le mouvement révolutionnaire de Porto pour l'établissement d'une monarchie constitutionnelle au Portugal, les loges maçonniques ont joué un rôle important dans le mouvement d'émancipation de la colonie. Après 1820, les différentes sociétés maçonniques deviennent les principaux foyers de propagation des idées émancipatrices. Toutefois, c'est uniquement en 1822 que les premières obédiences nationales sont fondées. Le prince D. Pedro lui-même sera initié à la franc-maçonnerie.

Si une activité intellectuelle commence à s'exprimer au Brésil dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut néanmoins attendre l'arrivée de la cour pour voir celle-ci s'organiser autour d'un certain nombre d'institutions culturelles. Toutefois, c'est avec l'introduction de l'imprimerie, et plus encore avec la publication d'une presse d'opinion, que la vie intellectuelle acquiert une dimension politique.

### 2.2 Les transformations de la presse brésilienne entre 1808 et 1840

On l'a dit dans l'introduction de cette thèse, si l'on suit l'évolution de la presse brésilienne en fonction des épisodes politiques, il est possible de distinguer quatre phases.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Rizzini affirme que l'on ne trouverait pas de « vestiges maçonniques » au Brésil antérieurs à 1801 (1988 : 291), alors que suivant Lustosa, la franc-maçonnerie existait au Brésil au moins depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (2000 : 56-64).

Une première qui correspond à l'implantation de l'imprimerie. Le maintien de la censure préalable engage cependant la production d'une presse officielle. La deuxième phase coïncide avec l'apparition de la presse d'opinion; elle découle de la Révolution de Porto qui vient libéraliser l'imprimé. S'ensuit la phase de consolidation de l'indépendance, marquée par la réinstauration de pratiques censoriales et la lutte pour la liberté de la presse. La dernière se divise en deux temps. Elle est marquée, dans un premier temps, par l'abdication de l'Empereur en 1831, qui entraîne une libération de la parole et, dans un second temps, par un retour progressif du contrôle de la presse et la consolidation du pouvoir monarchique qui culmine avec la proclamation du Second empire, en 1840. À l'intérieur de ces phases, on constate néanmoins l'émergence de nouvelles formes journalistiques. Je chercherai donc ici à caractériser l'évolution de la presse en fonction des nouveaux phénomènes éditoriaux qui apparaissent, sans tenir compte des périodes déterminées par les crises politiques, ni chercher à présenter dans le détail la posture idéologique de chacun des journaux. Les questions politiques seront abordées plus amplement au prochain chapitre.

# 2.2.1 L'apparition d'une presse d'opinion

On l'a dit plus avant, seuls quatre périodiques sont publiés au Brésil entre 1808 et 1820. Cette période est considérée par les historiens comme celle de la presse « officielle ». La levée de la censure préalable, en 1820, entraîne donc une libération de la parole écrite. Les historiens de l'imprimé considèrent généralement les années qui conduisent à l'indépendance comme « l'âge d'or » de la presse d'opinion au Brésil. Au cours des années 1820-1822, trente-six nouveaux journaux paraissent, dont une vingtaine à Rio de Janeiro (Neves, 2003 : 43). La majorité des journaux publiés à cette époque sont partisans : ils visent à évaluer les options politiques du Brésil.

Les premiers journaux politiques à voir le jour au Brésil sont le *Conciliador do Reino Unido*<sup>31</sup> (mars-avril 1821), le *Bem da Ordem*<sup>32</sup> (mars-décembre 1821) et le *Amigo do Rei e da* 

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> José da Silva Lisboa, futur vicomte de Cairu, en est le rédacteur. Dans les numéros 5, 6 et 7, Cairu défend la censure préalable, alors qu'il est lui-même membre du Conseil de censure de la Impressão Regia, qui imprime aussi son journal (Lustosa, 2000 : 105sq).

Nação<sup>33</sup> (mars-juin 1821). Lancés au milieu du tumulte entourant le départ de D. João VI pour le Portugal, ils soutiennent tous trois la poursuite de l'union luso-brésilienne et la permanence de la couronne portugaise au Brésil. Leur courte durée les apparente à des pamphlets qui auraient été publiés en fascicules : sept parties (ou numéros) pour le premier, dix pour le second et trois pour le dernier (Rizzini, 1988 : 331).

Au cours du second semestre de l'année 1821, trois autres journaux d'un genre complètement différent surgissent l'un après l'autre. En effet, si les journaux publiés en début d'année avaient un « caractère conciliateur », le lancement, en septembre 1821, du *Revérbero Constitucional Fluminense* marque un point tournant de la campagne pour l'indépendance du Brésil (Lustosa, 2000 : 17)<sup>34</sup>. Il est rapidement suivi, en octobre, par le *Espelho* puis, en décembre, par le *Malagueta*. Ces journaux, auxquels s'ajoutent de nombreux pamphlets<sup>35</sup>, combattent les mesures des Cortes portugaises contre le Brésil. Ils présentent de façon simultanée l'évolution des attitudes et des réactions que provoquent ces mesures dans la presse (Lustosa, 2000 : 18). C'est dans ces circonstances qu'apparaissent les premières rivalités entre les journaux et que les rédacteurs engagent des combats entre eux. En fait, ces trois journaux en viennent à former un véritable réseau de polémiques. Outre le fait qu'ils sont naturellement en compétition pour s'attirer le mince public lecteur de la capitale, chacun cherche à défendre sa position quant à l'avenir politique du royaume (Lustosa, 2000 : 172).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Rédigé par le chanoine Francisco Vieira Goulart, qui est aussi fonctionnaire public, le *Bem da Ordem* est imprimé aux frais du gouvernement (Lustosa, 2000 : 101). Né aux Açores, Goulart fut aussi rédacteur à la *Gazeta do Rio de Janeiro* et au *Diário do Governo*. Chanoine de la Capela Imperial, diplômé de Coimbra, Goulart enseigne les humanités à São Paulo, est membre de la Academia Real de Ciências de Lisbonne et directeur de la Biblioteca Pública à Rio de Janeiro jusqu'à sa mort en 1839 (Lustosa, 2000 : 447).

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Le journal *Amigo do Rei e da Nação* est édité par Ovídio Saraiva de Carvalho e Silva, avocat formé à Coimbra, né à Paraíba, au Piaui (Lustosa, 2000 : 102).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Le *Revérbero Constitucional Fluminense* est considéré comme le premier journal politiquement indépendant qui se publie à Rio de Janeiro parce que ses rédacteurs, contrairement à ceux des autres journaux qui apparaissent au cours de l'année, ne sont pas compromis de quelque façon avec le gouvernement (Lustosa, 2000 : 122).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Par exemple, la brochure intitulée « O Despertador brasiliense », publiée le 12 décembre 1821, combat avec véhémence la décision des Cortes d'exiger le retour de D. Pedro au Portugal. Recommandant plutôt la désobéissance du prince, ce pamphlet anonyme aurait contribué de cette manière au « Fico » (Sodré, 1999 : 60). Sa rédaction est attribuée à José da Silva Lisboa.

D'origine portugaise, le rédacteur du journal *A Malagueta* (décembre 1821-juin 1822<sup>36</sup>), Luiz Augusto May, n'est lié à aucun groupe politique. Sans doute en raison de l'indépendance du rédacteur, de ses commentaires ironiques à l'endroit notamment des ministres et du succès immédiat dont le journal jouit à Rio, la *Malagueta* ne tarde pas à trouver dans les rédacteurs du *Revérbero* et du *Espelho* de farouches opposants<sup>37</sup>. Écrit par « deux Brésiliens amis de la nation et de la patrie » [« dois brasileiros amigos da nação e da pátria »], Joaquim Gonçalves Ledo et le chanoine Januário da Cunha Barbosa<sup>38</sup>, tous deux francs-maçons, le *Revérbero Constitucional Fluminense* (septembre 1821-octobre 1822) devient, en 1822, le porte-parole de la faction brésilienne et de la cause de l'indépendance (Neves, 2003 : 274)<sup>39</sup>. De son côté, le *Espelho* (octobre 1821-juin 1823) fait figure de journal officiel puisqu'il cherche à offrir le reflet le plus fidèle des événements. Même si le *Espelho* constitue probablement le recueil d'information le plus complet de la période (Sodré, 1999 : 58), il n'empêche que Lustosa le décrit comme « le journal qui allait publier les articles les plus insultants de cette période » [« o jornal que publicaria os artigos mais insultuosos daquele período » (2000 : 149)].

L'année 1822, qui culmine en septembre par la proclamation de l'indépendance, apporte aussi son lot de nouvelles publications politiques. Après le *Revérbero*, lié aux loges maçonniques, le *Correio do Rio de Janeiro* (avril-octobre 1822), rédigé par le Portugais João Soares Lisboa, est l'un des journaux libéraux les plus influents de la période. Trop critique envers le gouvernement nouvellement établi, le journal est suspendu une première fois au lendemain de l'indépendance, avant de reprendre du service d'août à novembre 1823 alors que l'Empereur suspend l'Assemblée constituante. Le rédacteur du *Correio* aura aussi eu

-

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Sodré considère que le journal de May a connu quatre phases (1999: 61): après la phase initiale, la seconde se rapporte à la publication irrégulière, entre le 31 juillet 1822 et le 10 juillet 1824, des sept numéros de la *Malagueta Extraordinária*; quant à la troisième phase (19 septembre 1828-28 août 1829) et à la quatrième phase (2 janvier 1831-31 mars 1832), elles correspondent aux deux dernières fois où May relance son journal.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Pour en savoir davantage sur les polémiques avec le *Revérbero* et le *Espelho*, voir Lustosa, 2000 : 161-173.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> En plus d'avoir grandement participé à la presse politique, Barbosa est le fondateur de l'Instituto Histórico e Geográfico et aurait dirigé, pendant une longue période, la Bibliothèque nationale (Lustosa, 2000 : 449).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Sur la polémique avec le *Espelho*, I Lustosa, 2000 : 149 sq. Sur la polémique avec la *Malagueta*, voir Lustosa, 2000 : 161sq.

comme opposant le journal *O Regulador*. Apparu peu de temps avant l'indépendance, il s'intitulait d'abord *O Regulador Luso-Brasileiro*. Prenant acte du nouveau statut du Brésil, il devient, après le 7 septembre 1822, le *Regulador Brasileiro* (29 juillet 1822-12 mars 1823). Imprimé aux frais des coffres publics, ce journal aurait été le principal porte-voix des idées politiques du ministre José Bonifacio<sup>40</sup>.

Au cours de l'année 1822, on voit aussi surgir une série de journaux éphémères: *O Papagaio* (mai-août 1822), *O Macaco Brasileiro* (juin-août 1822) et *O Constitucional* (juillet-septembre 1822). Alors que les deux premiers se livrent une guerre de plume, le troisième fait plutôt cavalier seul. Lors du premier numéro du *Constitucional*, l'éditeur avertit d'ailleurs le public qu'il a choisi de ne pas publier de prospectus (en vue de recueillir des souscriptions) puisque le contenu de son journal sera toujours différent. Le journal paraît de façon irrégulière et s'éteint au bout de huit numéros. *O Papagaio* traite de sujets politiques, de nouvelles étrangères et propose des réflexions sur divers sujets d'actualité. Il se veut plus sérieux que le *Macaco Brasileiro*, dont il fustige le style (Lustosa, 2000 : 38). Le rédacteur de ce journal se décrit d'ailleurs comme un vieux singe (« macaco »). Adoptant un ton très libre, voire satirique ou irrévérencieux, le *Macaco Brasileiro* excelle dans les jeux de mots. Même s'il affirme qu'il veut se tenir loin des querelles politiques, cela ne l'empêche pas de critiquer avec humour la réalité (Lustosa, 2000 : 37). Ces périodiques inaugurent d'une certaine façon la vague des pasquins, qui surgissent surtout après 1831.

En somme, les journaux publiés durant les années de l'indépendance ont tous une fonction politique, sauf cinq d'entre eux. On distingue parmi ceux-ci deux catégories : les périodiques encyclopédiques et les journaux d'information. Je traiterai au dernier chapitre de la Sabatina Familiar et des Annaes Fluminense de Sciencias, qui entrent dans la première catégorie. Dans la seconde catégorie, on trouve le Diário do Rio de Janeiro, le Jornal de Anuncios et le Volantim. Quotidien comme son nom l'indique, le Diário do Rio de Janeiro<sup>41</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Dès le premier numéro du *Regulador*, son principal rédacteur, Frei Sampaio, défend d'un côté la personne de l'Empereur ainsi que la monarchie constitutionnelle, le veto absolu et le sénat viager, et attaque, de l'autre, le parti d'opposition, le système républicain, la dictature et le despotisme de la majorité, la Révolution française et les républiques de l'Amérique (Lustosa, 2000 : 247).

<sup>41</sup> Le Diário do Rio de Janeiro est d'abord édité par le Portugais Zeferino Vito Meirelles (Rizzini, 1988: 373-374).

décrit les conditions climatiques et maritimes du jour précédent, avise le public de l'arrivée du courrier de São Paulo, annonce les spectacles présentés au Real Teatro de São João et offre une section pour annoncer les objets trouvés et ceux à vendre (Soares, 1999: 16). Véhicule d'utilité publique, le *Diário* se tient loin des querelles politiques<sup>42</sup>. Lancé en juin 1821, il perdure, avec quelques brèves interruptions, jusqu'en 1878. Le *Jornal de Anuncios* (5 mai-16 juin 1821), qui se voulait une feuille publicitaire, ne dure que sept numéros (Sodré, 1999: 50). Il en va de même avec le *Volantim* (1° septembre-31 octobre 1822), un quotidien trop semblable au *Diário* pour pouvoir s'imposer dans le paysage journalistique dominé par une presse politique. Parmi les journaux fondés durant la phase de l'indépendance, aucun ne survit au-delà de 1824, exception faite du *Diário do Rio de Janeiro*.

Une fois réalisée la souveraineté du Brésil, c'est la question du mode de gouvernement à mettre en place dans le nouvel État qui occupe la presse politique de Rio. En fait, dès le lendemain de l'indépendance, le ton devient plus agressif dans les journaux à mesure que recule la liberté de la presse. La politique autoritaire du nouveau gouvernement reçoit une forte opposition de la presse libérale comme de la Chambre des députés et crée de nombreux remous dans les provinces du Brésil (j'y reviendrai au prochain chapitre). L'épisode de la Confederação do Equador<sup>43</sup>, en 1824, apparaît comme l'un des premiers actes d'opposition au pouvoir absolutiste et centralisateur du nouvel empereur D. Pedro I<sup>44</sup>. Là encore, comme durant la campagne pour l'indépendance, les journaux – et leurs rédacteurs – jouent un rôle

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Tous les historiens de la presse et de l'imprimé reconnaissent que ce journal omet volontairement de ses pages les questions politiques (Neves, 1995: 127; Lustosa, 2000 : 27; Rizzini, 1988: 373-374). Comme le souligne Sodré, « sa distanciation des questions politiques était telle qu'il n'a pas donné la nouvelle de la proclamation de l'indépendance » [«Seu distanciamento das questões políticas era tal que não notíciou a proclamação da Independência » (Sodré, 1999 : 51)].

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Il s'agit d'une révolution républicaine et séparatiste qui avait établi au Pernambuco la Confédération de l'Équateur. Elle devait réunir, outre le Pernambuco, les provinces de Paraiba, du Rio Grande do Norte, du Ceará et, possiblement, le Piauí et le Pará afin de contrer la centralisation du pouvoir dans les mains de l'Empereur. Voir Fausto, 2001 : 152-154. Les rebelles subiront ensuite une forte répression.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Dans les provinces, notamment celles de Paraíba et du Pernambuco mais aussi de São Paulo, les libéraux « exaltés », qui contestent les visées centralisatrices du gouvernement, diffusent leurs idées et propositions dans les journaux *Gazeta Paraibana* (1828-1829) et *Abelha Pernambucana* (1829-1830), dirigés par Antônio Borges da Fonseca qui, à Rio de Janeiro, avait aussi fondé *O Repúblico*. Déjà à l'époque de l'indépendance Cipriano Barata et Frei Caneca, deux figures centrales de cette révolution au Pernambuco, combattaient la monarchie centralisée respectivement dans la *Sentinela da Liberdade na Guarita de Pernambuco* (avril 1822-9 avril 1823) et le *Tifis Pernambucano* (25 décembre 1823-1824). Sur ces journaux, voir Sodré, 1999 : 67-68; 89-94.

essentiel dans l'expression d'une pensée critique. C'est dans ces conditions d'instabilité politique que l'on voit se former, parmi ceux qui s'opposent au gouvernement, deux nouveaux groupes politiques partisans : les libéraux exaltés (« exaltados ») et les libéraux modérés.

Sodré établit un classement général des journaux suivant les nouvelles scissions politiques. Les journaux *Aurora Fluminense*<sup>45</sup> et *Astréia* apparaissent ainsi comme les principaux représentants de la droite libérale (ou modérée), tandis que le *Diário Fluminense*, le *Jornal do Commercio* et *O Analista* se situent parmi la droite conservatrice, qui soutient le gouvernement. D. Pedro I lui-même participe activement aux polémiques du temps, publiant notamment dans le *Diário Fluminense* (1824-1831), alors considéré comme l'organe officiel de la monarchie (Morel, 1995: 141), des textes enflammés contre ses opposants qu'il accuse de délits de presse. Quant à la gauche libérale, représentée par le parti des « exaltés » (aussi qualifié de républicains), elle s'exprime surtout dans les journaux de type pasquins (Sodré, 1999: 111)<sup>46</sup>. Ils apparaissent à partir de l'année 1831 qui, avec l'abdication de l'Empereur, marque un retour à la liberté d'expression.

## 2.2.2 Les pasquins

Ces journaux satiriques au langage virulent prolifèrent durant toute la période, au gré des crises politique. Il s'agit de petites publications périodiques qui paraissent de façon irrégulière. Ils sont rédigés le plus souvent par une seule personne et les articles, longs mais peu nombreux, sont généralement publiés sur une seule colonne et parfois divisés par un

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Le journaliste et libraire Evaristo da Veiga, rédacteur du *Aurora Fluminense* (1827-1835; 1838-1839) est considéré par les historiens comme l'un des principaux représentants des modérés. Défendant la Constitution brésilienne, le *Aurora Fluminense* souhaitait contribuer à sa consolidation, comme on l'annonce au premier numéro du journal: « quel serait notre devoir le plus sacré sinon celui de concourir, par notre travail, à maintenir le pacte législatif qui lie son Souverain à la Nation » [« qual seria o nosso mais sagrado dever, se não o de concorrermos por nosso trabalho, para mantermos o pacto legislativo, que liga a Nação so Soberano » (AF, « Introducção », 21 décembre 1827, p. 1)].

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Le rédacteur de la *Aurora Fluminense* dénonçait ainsi en 1831 les «journaux exaltés ou anarchiques» publiés à Rio de Janeiro: *Nova Luz Brasileira* (24 décembre 1829-13 octobre 1831), la *Sentinela da Liberdade* (5 août-11 novembre 1823) ainsi que *O Exaltado, jornal litterario, político, e moral* (4 août 1831-15 avril 1835).

simple trait ou un intertitre. Ils se présentent plutôt comme un monologue du rédacteur, une réflexion critique sur l'état présent de la situation politique. Le ton adopté est souvent irrévérencieux et le style, plutôt libre. Si des journaux satiriques avaient vu le jour à l'époque de l'indépendance, le genre s'impose véritablement dans les années 1830<sup>47</sup>. Alors que des guerres éclatent dans les provinces du Brésil, on assiste à l'apparition dans tout le pays de pasquins (Sodré, 1999 : 155-174).

Selon Sodré, la publication à Rio de Janeiro en novembre 1831 de *O Minhoca – Verdadeiro Filho da Terra*, illustre l'émergence de ce phénomène (1999: 121). Le journal *O Simplicio*, qui sort des presses du *Astréa*, participe aussi de ce genre. Paraissant de façon quelque peu irrégulière (8 janvier-17 décembre 1831; 18 janvier-17 août 1832; 10 janvier 1833), le *Simplicio* a pour devise : « Même une toute petite crevette ne s'échappera pas par les mailles de mon filet » [« Nem um camarãozinho escapará pelas malhas da minha rede »]. Bien qu'il affirme ne pas vouloir traiter de politique et prétend qu'il n'entrera pas en guerre contre ses collègues journalistes, le caractère tout à fait désinvolte affiché par son rédacteur anonyme inscrit ce journal dans la lignée des publications pamphlétaires, de type satirique, tout comme *O Simplicio da Roça, jornal dos domingos* (6 novembre 1831-22 juillet 1832). Il en va de même de *A Mutuca Picante* (15 septembre 1834-30 janvier 1835), de Januário Cunha Barbosa, qui présente différents courts articles de type impressionniste. L'en-tête est coiffé de la gravure d'une guêpe qui pique, suivant le titre du journal. D'ailleurs, au premier numéro, le rédacteur offre, en guise d'introduction, une digression métaphorique sur la fonction d'une guêpe.

Un journal doctrinaire comme *O Semanário do Cincinato* (18 février- 4 novembre 1837) ne correspond pas exactement au modèle du pasquin, même si Sodré le classe comme tel (1999: 129). Rédigé par José Cristino da Costa Cabral sous le pseudonyme de « Cincinato », cet hebdomadaire, publié sur 3 colonnes, paraît avec une régularité sans faille durant neuf mois. Les principes que soutient l'éditeur-rédacteur, présentés dans le prospectus, affirment

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> C'est à la même époque que Napoléon Aubin fonde au Québec son journal satirique *Le Fantasque*. Devant l'intensité des querelles politiques, il semble que l'humour soit parfois la seule forme de résistance au pouvoir. Sur ce journal, voir Villeneuve, 2005. Sur le recours à l'humour dans la presse du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Cambron, 2005.

clairement la volonté politique du journal. Monarchiste, l'éditeur entend défendre le système constitutionnel. Il réclame néanmoins un amendement des lois inutiles (« improficuas ») ce qui permettrait ainsi d'assurer l'union du pays. Il espère aussi voir respectée la morale publique. L'éditeur précise encore :

Nous souhaitons la prospérité de l'industrie en vue d'un meilleur développement de l'agriculture, du commerce et des arts [...] que l'on donne à la science le culte mérité [...] que, le crime puni, soit récompensée la vertu, que l'homme de mérite soit toujours préféré pour la charge de la Nation [...] Nous élèverons notre voix contre le patronage. Nous chérirons la religion de Nos Pères<sup>48</sup>.

Si, en raison du climat d'instabilité sociale provoqué par les révoltes, le journal publie un grand nombre de textes politiques (et polémiques), il laisse aussi place à des textes de fiction (on y reviendra au chap. 5). En tout, 37 numéros voient le jour. Le « Cincinato » doit toutefois interrompre son journal, trop critique envers le gouvernement. Il retourne alors présenter ses chroniques polémiques, toujours sous la signature du « Cincinato », dans le Diário do Rio de Janeiro, où il avait d'ailleurs commencé en 1836 (Soares, 1999: 39).

À travers les remous politiques, on assiste au lancement de périodiques en langue française à Rio de Janeiro. Ceux-ci tâcheront de faire profiter leurs compatriotes brésiliens des Lumières françaises sans toutefois entrer dans les querelles politiques.

# 2.2.3 Une presse française à Rio de Janeiro

Durant la période qui suit l'indépendance, de nombreux Français viennent s'installer dans la capitale brésilienne. Alors que certains participaient déjà au commerce du livre et de l'imprimé comme libraires et imprimeurs, d'autres se lancent plutôt dans le journalisme. Ils fondent à Rio des périodiques en langue française dans lesquels ils affichent un enthousiasme certain pour le libéralisme implanté au Brésil depuis l'indépendance. Quelques-uns sont même républicains. Les éditeurs de ces journaux ont tendance à voir dans l'établissement

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> « Queremos a prosperidade da Industria no melhor desenvolvimento da Agricultura, do Commercio, e das Artes [...] que se dê a sciencia o merecido culto [...] que, punido o crime, se premeie a Virtude, que o homem de merecimentos seja sempre o preferido para o Cargo da Nação [...] Ergueremos nossa voz contra o patronato. Presamos a Religião de nossos Pais. » (SC, 18 février 1837, p. 1)

d'une monarchie constitutionnelle au Brésil l'effet « civilisateur » des Lumières françaises : « la France qui répand sur le monde entier les bienfaits de sa civilisation, et dont la langue et les ouvrages littéraires sont devenus d'un usage universel » (EAS, 30 juin 1827, p. 2).

C'est en 1827 qu'un premier journal en français paraît au Brésil, L'Indépendant, Feuille de commerce, politique et littéraire (21 avril-24 juin 1827), propriété du libraire Pierre Plancher. Le rédacteur, E. Sevene, justifie la publication d'un périodique francophone à Rio par le fait que chaque ville importante d'Europe et d'Amérique possède normalement un ou des journaux de langue française : « personne n'ignore qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Hollande etc. il se publie des journaux en langue française. Sur notre Continent Américain, à New-York, à Buénos-Ayres il existe des journaux français » (IND, 21 avril 1827, p. 1). Devenu « Editeur-Propriétaire et Rédacteur » du journal, Sevene réoriente quelque peu les visées de l'Indépendant et le transforme en Écho de l'Amérique du Sud, journal politique, commercial et littéraire (30 juin 1827-29 mars 1828)<sup>49</sup>. En continuant à publier à Rio de Janeiro un journal en français, l'éditeur-rédacteur souhaite soutenir les principes politiques du nouveau gouvernement représentatif<sup>50</sup>, nourrir l'intérêt du Brésil pour les affaires de l'Europe<sup>51</sup>, mais aussi faire parvenir en France des nouvelles du Brésil. En plus de proposer une série d'articles sur des questions d'intérêt général concernant directement le Brésil<sup>52</sup>, le journal envisage de dresser le « tableau historique de l'Amérique du Sud » en

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Sa devise fait figure de programme politique : « Il n'y a qu'un écho en Amérique, lorsqu'on prononce les mots de Patrie et de Liberté (Gén. Foy) ». L'Écho continue néanmoins d'être imprimé sur les presses de l'Imprimerie Impériale de P. Plancher-Seignot, imprimeur de sa Majesté Impériale, tout comme l'était L'Indépendant.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> « En publiant une feuille périodique en français, notre intention est de soutenir les principes de la législation que les nouveaux gouvernements de l'Amérique du Sud ont proclamé dès l'ère de leur indépendance. Notre but est de développer dans la sphère de ses innombrables avantages, le gouvernement représentatif, présent de la munificence de S. M. don Pedro à la nation Brésilienne. » (EAS, 30 juin 1827, p. 1)

<sup>51</sup> En fait, le rédacteur entend répandre au Brésil toutes les informations pouvant contribuer au développement du gouvernement représentatif. Pour ce faire, il compte « [p]uiser à des sources accréditées les nouvelles politiques qui excitent au Brésil l'intérêt et la curiosité; publier les discours prononcés dans les assemblées législatives de l'Europe et des Etats-Unis, remarquables par l'importance des questions, ou par leur nouveauté; exposer avec une saine critique les documents de l'histoire contemporaine; fournir avec empressement les notions qui intéressent le commerce de la France, de l'Angleterre et des autres nations avec le Brésil. » (EAS, 30 juin 1827, p. 1-2).

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Il s'agit d'articles sur les « travaux de l'assemblée législative du Brésil, [...] l'état de l'instruction publique, les progrès des connaissances, l'esprit public, l'état du commerce français, anglais et portugais; les améliorations que réclame l'agriculture, l'esclavage des noirs, la navigation des fleuves, enfin les modes divers de colonisation étrangère » (EAS, 30 juin 1827, p. 1),

s'intéressant à la situation politique de la Colombie, du Pérou, du Chili ainsi qu'à celle « de deux pays si rapprochés par leurs limites territoriales et si distants l'un de l'autre par l'état politique de leur intérieur; Buénos Ayres et le Paraguay ». En somme, l'éditeur présentera ce qu'il appelle des « essais politiques et littéraires ». Il veut cependant se garder des « passions politiques » et jouir de la liberté de la presse sans verser dans la libéralité (EAS, 30 juin 1827, p. 1-2). L'Écho de l'Amérique du Sud paraît jusqu'en mars 1828.

Histoire sans doute de rejoindre le plus grand public possible, un journal bilingue fait même son apparition à Rio de Janeiro en 1830. Malgré son titre en portugais, *O Moderador, jornal politico, commercial e litterario* (10 avril 1830-2 avril 1831) présente, durant les quatre premiers mois suivant sa fondation, une édition bilingue. Publié sur deux colonnes, le texte en portugais figure sur celle de gauche et sa traduction française sur celle de droite. Une telle tâche n'était sûrement pas facile à réaliser pour les rédacteurs de ce journal bihebdomadaire. Aussi, au terme du 24<sup>e</sup> numéro (le 1<sup>er</sup> août 1830), les éditeurs décident-ils de s'en tenir à une édition unilingue portugaise. Ils ne donnent toutefois pas d'explications pour justifier ce changement. On sait cependant que les rédacteurs du *Moderador* s'essaient, immédiatement après, à la publication d'un périodique uniquement en français, la *Revue brésilienne, ou Recueil de morceaux originaux sur les affaires intérieures de l'empire, la politique et sur la statistique locale*. Ils n'en présentent toutefois qu'un seul numéro, en septembre 1830.

Un nouveau périodique francophone voit le jour en 1831 et connaît un succès plus durable que les précédents. *Le Messager, journal politique et littéraire* (19 janvier 1831-29 mars 1834) se veut un journal avant tout informatif sur la situation du pays<sup>53</sup>. Il paraît pendant plus de trois ans, alors que certains journaux publiés en portugais ne subsistent pas

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Le Messager publie en traduction des extraits des autres journaux de Rio de Janeiro ou du Brésil, des lettres officielles, des nouvelles de la Chambre des députés, etc. Dans sa section « Intérieur » en 1<sup>re</sup> page, le journal présente surtout des nouvelles sur Rio de Janeiro. Il aura même, pendant un certain temps, un correspondant régulier, « Perplexus », qui commente l'actualité de la ville dans une espère de chronique mondaine. La section « Extérieur » consacre toujours une partie de ses nouvelles à ce qui se passe en France (extraits des journaux français) puis ailleurs en Europe (ces nouvelles viennent probablement des journaux français). Le journal donne aussi des nouvelles de « l'Amérique Septentrionale » (New-York) et des Antilles (Cuba). La section « Variétés » présente tout type de contenu non politique : extraits d'ouvrages ou de journaux européens, anecdotes, chansons, poésie, avancement des sciences, réflexion morales, histoire de certains pays, etc.

aussi longtemps. D'ailleurs, ce n'est pas faute de soutien de la part du public si l'éditeur du *Messager* doit suspendre la publication de son journal car, comme il l'explique à ses abonnés au dernier numéro du journal, ce dernier fonctionnait très bien :

Plusieurs publications françaises sous différents titres se sont succédées à Rio de Janeiro, et toutes ont reçu du public un favorable accueil. Le nombre toujours croissant de Français dans cette capitale avait assuré le succès du *Messager*, qui, comptant déjà plus de trois années d'existence, était appelé à fournir une longue carrière (MESS, 29 mars 1834, p. 1)

Selon ce qu'en dit l'éditeur, ce serait plutôt des motifs personnels qui le poussent à interrompre son journal.

Quatre ans plus tard, un nouveau journal francophone fait son apparition dans la capitale brésilienne. S'adressant principalement à leurs compatriotes français établis à Rio, les éditeurs de *L'Écho Français* (10 mars 1838-13 avril 1839) rappellent que certains détracteurs auraient mis sur le compte de « l'indifférence des Français pour les affaires de la mèrepatrie », l'insuccès des précédentes feuilles françaises. Selon les éditeurs de ce nouveau périodique, la raison est autre :

[...] tous les journaux français de Rio de Janeiro ont oublié leur but, ont méconnu leur mandat. Les uns se sont jetés dans la politique active d'un pays étranger, violant ainsi les lois de la bienséance et de l'hospitalité; les autres, ne songeant pas que l'océan les séparait de l'Europe, ont pris une devise, arboré un drapeau, se sont livrés à toute l'ardeur d'une polémique pour le moins sans portée; tous enfin ont perdu de vue la mission qu'ils avaient à remplir (EFR, 10 mars 1838, p. 1).

Contrairement à ces journaux, L'Écho Français se bornera donc à répéter « les nouvelles d'Europe en général, et plus particulièrement de la France. Il veillera attentivement à se tenir en dehors des partis, à se conserver constamment dans une impartiale neutralité » (EFR, 10 mars 1838, p. 1)<sup>54</sup>. Malgré les changements éditoriaux apportés au périodique en cours de route<sup>55</sup>, L'Écho Français s'éteint à peine un an après sa fondation. On trouve encore, en

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Si certains journaux de langue française ont eu tendance à s'immiscer dans les querelles partisanes internes au pays, il semble, selon Sodré, que les quelques périodiques anglophones fondés à Rio durant ces années, comme *The Rio Herald* (8 mars-5 juillet 1828) ou, plus tard *The Rio Packet* (1834), ont plutôt observé une attitude distante face aux enjeux politiques du Brésil, cherchant surtout à défendre les intérêts anglais (1999 : 108-109).

<sup>55</sup> L'Écho français connaît deux phases : une première du 10 mars-29 décembre 1838. Ayant pour sous-titre « Bulletin politique, commercial, littéraire, des sciences et des arts », le journal est édité sur les presses de

1839, la Revue Française, littérature, science, beaux-arts, politique, commerce, une publication mensuelle, « exclusivement consacrée à analyser la littérature, les sciences, les arts ». Elle ne dure qu'une année, de mai 1839 à avril 1840 (Meyer, 1966 : 125). Malgré la difficulté qu'il y a à imposer un périodique encyclopédique dans un milieu journalistique dominé par une presse politique, la publication de revues témoigne néanmoins d'une transformation du milieu éditorial et, de ce fait, d'une croissance et d'une diversification du public (je reviendrai sur cette question au chap. 5).

# 2.2.4 Les périodiques encyclopédiques et les revues

Publié sur les presses de l'imprimerie de Plancher-Seignot, le *Espelho Diamantino* (septembre 1827-avril 1828) se veut, comme l'indique son sous-titre, un « périodique de politique, littérature, beaux-arts, théâtre et modes » [« periodico de politica, literatura, belas artes, theatro e modas ». Comptant 32 pages, il se présente comme un livre, avec une page couverture et quatre pages imprimées avec une bordure. Dédié aux femmes brésiliennes, le *Espelho Diamantino* [« miroir diamantin »] entend éduquer la gent féminine à la politique notamment. Ainsi, dès le second numéro, l'éditeur-rédacteur rapporte, dans la rubrique « Politica », la discussion qu'il aurait eue avec un ami à propos de l'idée de traiter de politique dans son journal, citant à l'appui Mme de Staël. Cet article lui permet ainsi de montrer que le système constitutionnel était le plus approprié pour presque toutes les nations européennes (ED, 1<sup>er</sup> octobre 1827, p. 17-21)<sup>56</sup>. Le périodique ne dure pas un an. Par contre,

l'Imprimerie Impériale et Constitutionnelle de Villeneuve. La seconde phase débute le 5 janvier 1839, alors que le journal passe aux mains de C. H. Furcy, qui l'imprime et le rédige. Avec le changement de propriétaire vient une série d'améliorations. Le sous-titre devient « Bulletin de la politique, du commerce, de la littérature et des arts »; le journal est alors publié deux fois par semaine. Le premier numéro est destiné aux nouvelles commerciales et politiques tandis que le second est consacré aux matières scientifiques et littéraires. Le nouvel éditeur ne remporte pourtant pas un franc succès avec cette formule alors que son journal cesse quelques mois plus tard.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> La suite du numéro se compose comme suit: p. 21-22, « Annaes da Virtude » (article sur Catharina Herman); p. 22-24, « Litteratura. "Saint Clair das Ilhas, ou os Deterrados na Ilha da Barra. Tradição Escocesa, trad. do Francez [...] por A. S. C., Rio de Janeiro na Typographia de Silva Porto e Comp., 1825 »; p. 24-27: « Revista dos diarios desta Corte »; p. 27-31, « Bellas Artes. Musica » (sur les différents types de musique présents à Rio); p. 31, « Modas »; p. 31-32, « Novidades estrangeiras » (le rédacteur explique quand et comment arrivent les nouvelles étrangères à Rio de Janeiro); « Novidades do Imprerio: "Repartição dos Negocios do Imperio »; « Novidades da cidade » (ED, 1<sup>er</sup> octobre 1827).

le succès que connaît, quatre ans plus tard, la nouvelle revue féminine A Mulher do Simplicio ou A Fluminense Exaltada (1832-1846), imprimée sur les presses de Plancher, confirme l'existence d'un nouveau public féminin<sup>57</sup>. En 1839, les libraires Eduardo et Henrique Laemmert lancent le Correio das Modas, jornal critico e literario das modas, bailes, theatros, etc. (5 janvier 1839-31 décembre 1840; 2 vol.). Destiné aux « aimables lectrices », ce périodique présente toujours, outre la section « nouveautés » agrémentée des gravures de mode, des sections traitant des concerts, bals, théâtre. Enfin, il publie, dans la section littérature, des nouvelles, anecdotes, chansons, poésies, etc.

Même s'il ne s'adresse pas directement aux femmes, le périodique *O Beija-Flor, Annaes Brasileiros de Sciencia, Politica, Litteratura, etc, etc.* (1830-1831), publié à l'imprimerie de Gueffier, axe son contenu sur la diffusion de fictions narratives en vue d'attirer le public féminin. Le périodique se présente résolument comme une revue avec sa page couverture ornée d'une gravure, ses 32 pages et son impression pleine page, sans colonne. Même si ses éditeurs appuient le régime « monarchique constitutionnel représentatif » (BF, no 1, 1830, p. 4), comme ils l'indiquent au premier numéro, ils souhaitent dépasser les querelles politiques et se tourner vers d'autres sujets d'intérêt public. Ceci ne les empêche pas de traiter de questions politiques, comme en témoigne dans le premier numéro la rubrique « Politique ». Malgré un contenu varié<sup>58</sup>, le *O Beija-Flor* est contraint de cesser sa publication par manque d'intérêt du public (je reviendrai plus longuement sur ce périodique au chap. 5).

En dépit des tensions politiques croissantes, les éditeurs cherchent de plus en plus à offrir un contenu littéraire au public brésilien. Le *Jornal dos Debates políticos e literários* (1837-1838) s'inscrit dans la lignée des journaux à caractère politique et littéraire pour lesquels culture lettrée et culture politique sont les piliers du progrès de la nation. Les

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> C'est aussi dans les années 1830 qu'apparaît au Bas-Canada la première revue féminine éditée par une femme, *The Montreal Museum* (voir chap. 1, section 1.2.3).

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Le contenu du premier numéro, composé de quelques articles, reflète bien ces intérêts divers : « Profissão de fé dos redactores », p. 1-5; « Politica », p. 6-28 (article résumant les 15 ans de Restauration des Bourbons); « O doze de outubro », p. 28-30 (sur la pluie abondante de l'année précédente); « Litteratura. O Colar de Perolas, ou Clorinda. Traduzido do Inglês de Walter-Scott », qui annonce la parution (en traduction) du roman de Walter Scott qui commence au second numéro.

éditeurs et rédacteurs de cette feuille bihebdomadaire (durant 1837) puis hebdomadaire (en 1838) sont Francisco de Sales Torres Homem et João Manuel Peireira da Silva<sup>59</sup>. Ce sont les querelles polémiques qui mettent fin au journal. Comme l'expliquent les rédacteurs au dernier numéro, ils en ont assez des conflits, des insultes et injures qui sont professées dans la presse et empêchent la vérité d'être exposée (JD, 20 septembre 1838, p. 145-146).

Cette diversification des intérêts de la presse se traduit notamment par l'apparition de périodiques à caractère scientifique. On trouve ainsi *O Propagador das Sciencias medicas; ou, Annaes de medicina cirurgica e pharmacia* (1827-1828)<sup>60</sup>. On voit aussi apparaître des revues de type miscellanées. *A miscellania scientifica*, plutôt éphémère (1835), semble surtout s'intéresser aux sciences naturelles. Des gravures accompagnent certains articles, dont aucun n'est signé et pour lesquels on ne donne pas non plus de références. Deux ans plus tard paraît le *Museu Universal* (1837-1844), une véritable encyclopédie illustrée de format *inoctavo* dont chaque numéro fait 416 pages et comprend une table des matières. Il s'agit en fait d'un « magazine », sans doute le premier du genre au Brésil si l'on en croit les paroles de l'éditeur :

Les anglais, pour avoir précédé tout le monde dans l'usage de la liberté de la presse, ont été les premiers à imaginer à et jouir du dernier effort du développement de cette liberté. Leurs magazines apparaîtront en 1832, étant bientôt imités aux États-Unis, en France, en Allemagne. Aucune autre nation jusqu'à maintenant n'a suivi l'exemple<sup>61</sup>.

Reconnaissant les progrès accomplis par la presse au Brésil, l'éditeur rappelle, au premier numéro, la nécessité de créer ce type de publication au pays. Le *Museu Universal* entend ainsi participer au progrès du Brésil. Comme le laisse entendre le sous-titre du magazine [« jornal das familias brasileiras »], son contenu s'adressera à toute la famille : récits de

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> De format in-8°, le périodique est d'abord publié à imprimerie de Villeneuve et de Cremiere, en 1837 puis à celle de L. A. Burgain et do Diario de N. L. Vianna, en 1838. Le journal est alors nommé simplement *Jornal dos debates*.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Ce journal dévolu aux sciences médicales est tout à fait contemporain du *Journal de médecine de Québec* (1826-1827). Voir chap. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> « Os Inglezes, por terem precedido a todos no gozo da liberdade da imprensa, foram os primeiros em imaginar e desfrutuar o ultimo esforço do desenvolvimento desta liberdade. Os seus *magazines* apparecerão em 1832, sendo logo imitados nos Estados-Unidos, na França, na Allemanha. Nenhuma outra nação até agora seguio o exemplo...» (MU, 1<sup>er</sup> juillet 1837, p. 1)

voyage (ceux du Capitaine Ross, de Cook et Lapeyrouse, de Mungo-Park), architecture; géographie; statistique et autres études. C'est aussi le cas du Gabinete de Leitura. Serões das famílias brasileiras. Jornal para todas as classes, sexos e idade [« Cabinet de lecture. Veillées des familles brésiliennes. Journal pour toutes les classes, sexes et âges »] qui paraît à la même époque (13 août 1837-8 avril 1838). Cet hebdomadaire, destiné, comme l'indique son sous-titre, à animer les soirées en famille et s'adressant à tous les types de lecteurs, publie en traduction des articles qui proviennent surtout de la Revue Britannique, du Boston Magazine et de la Gazette Médicale (Soares, 1999: 68). Le périodique se dédie particulièrement à la publication de textes de fiction en prose. Le futur éditeur J. M. Pereira da Silva y publiera d'ailleurs sept petites histoires (« pequenas narrativas ») de son cru (voir Soares, 1999; 2003; j'y reviendrai au chap. 5).

Signe d'une mobilité culturelle des élites lettrées, un groupe de jeunes Brésiliens fait paraître à Paris en 1836 la revue *Nitheroy, Revista Brasiliense. Sciencias, Lettras e Artes*<sup>62</sup>, fondée par Domingos José Gonçalves de Magalhães, Francisco Sales Torres Homem et Manuel de Araújo Porto Alegre. Malgré sa brièveté – elle connut à peine deux numéros – cette revue représente, pour la plupart des historiens de la littérature brésilienne, le point de départ du nationalisme littéraire de type romantique au Brésil (Candido, 1997, vol. 1 : 281). Les préoccupations « nationalistes » se voient aussi dans la publication (trimestrielle) de la *Revista do Instituto Histórico e Geográphico do Brasil*, à partir de 1839, qui va aussi dans le sens de la promotion d'une littérature « renouvelée, nationale et patriotique » [« renovada, nacional e patriótica »<sup>63</sup>]. La revue de l'Instituto, qui est encore aujourd'hui publiée, connaît ainsi un bien plus grand succès que toutes les revues lancées précédemment au Brésil. Fondées par quelques amateurs de sciences et de Belles-Lettres, ces revues n'étaient soutenues financièrement par aucune association dûment constituée. En revanche, la *Revista do Instituto Histórico e Geográphico do Brasil* était produite avec la protection de

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> La revue est publiée et éditée à Paris par Dauvin et Fontaine, Libraires, imprimée à l'Imprimerie de Baulé et Jubin. Les chercheurs brésiliens, qui ont tendance à moderniser le portugais du XIX<sup>e</sup> siècle, écrivent généralement *Niterói*, comme le nom de la ville adjacente à Rio de Janeiro.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Selon Pilar (1996), on peut affirmer que du point de vue littéraire, la revue de l'IHGB présente surtout, entre 1839 et 1869, des biographies, quelques éloges. On note aussi la prédominance d'études sur les auteurs « brésiliens » (ou appartenant à l'histoire littéraire du Brésil) des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

l'Empereur qui participera même aux activités de l'Institut après 1840. Au cours des années suivant le Second empire, les revues vont se multiplier, accompagnant en cela la croissance des sociétés littéraires (voir Cairo, 2000). Leurs éditeurs seront d'ailleurs de plus en plus associés à la littérature, participant au mouvement romantique brésilien plutôt qu'au journalisme politique<sup>64</sup>.

## 2.3 ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

Malgré la précarité du réseau des écoles royales établies au XVIII<sup>e</sup> siècle par le ministre Pombal (Fausto, 2001 : 112)<sup>65</sup> et l'absence quasi-totale de librairies et d'imprimés, malgré aussi le faible taux d'alphabétisation d'une population disséminée sur un vaste territoire et la possession de livres réservés bien souvent aux érudits ou à l'élite fortunée, une culture lettrée avait pris racine au Brésil au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avant même l'implantation de l'imprimerie et la formation d'une sphère publique. Il existait en effet des « formes alternatives d'accès à l'érudition, conçues comme des stratégies pour contourner les difficultés imposées par le mode de colonisation implanté par le Portugal<sup>66</sup> ». Comme Ie remarque Abreu :

<sup>64</sup> Au cours du second XIX<sup>e</sup> siècle, on voit paraître à Rio les premières grandes revues telles que la *Minerva Brasiliense* (1843-1845) de F. de Sales Torres Homem, *Guanabara* (1850-1856), de M. de A Porto Alegre, Gonçalves Dias, Joaquim Manuel Macedo et la *Revista Popular* (1859-1862). Après les années 1850, on assiste à l'évolution technique de la presse brésilienne (Sodré, 1999 : 180). Elle devient, comme partout en Occident, une entreprise, ce qui favorisera certainement un accroissement du public lecteur et, partant, une division du champ entre sphère de grande production et sphère de production restreinte.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> L'expulsion des jésuites en 1759 du Portugal et de ses colonies par le marquis de Pombal avait crée un vide dans l'enseignement déjà pauvre de la colonie (Fausto, 2001 : 111).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> « formas alternativas de acesso a erudição, concebidas como estratégias para contornar as dificuldades impostas pelo processo de colonização implementado por Portugal » (Abreu, 2003 : 344)

[...] il y avait peu d'écoles, mais des professeurs particuliers se chargeaient de l'éducation; on ne pouvait pas imprimer, mais il était possible d'importer des livres et de lire des manuscrits; la présence de libraires était restreinte, mais il était possible de recourir au commerce alternatif et aux relations avec des individus résidant en Europe qui se chargeaient de l'achat et de l'envoi de livres; il existait peu de bibliothèques publiques, mais des particuliers rendaient leurs collections disponibles; nombreux étaient les analphabètes, mais ils pouvaient écouter des lectures à voix haute<sup>67</sup>.

On ne trouve pas de données officielles concernant le nombre de personnes alphabétisées au Brésil pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Neves, il est néanmoins possible de l'estimer de manière indirecte à partir notamment des signatures du *Manifesto do Fico* [Manifeste du Fico], à la fin de 1821. On trouve ainsi un pourcentage assez élevé de la population alphabétisée, masculine, adulte et libre à Rio, soit environ 56%<sup>68</sup>. Au moment où le commerce de l'imprimé se libéralise, on assiste à une croissance des habitudes de lecture et, partant, du nombre de lecteurs comme en témoigne la profusion d'annonce de publications qui paraissent régulièrement dans les journaux (Neves, 2003 : 92). La communication orale ou sur la lecture publique contribue aussi à la circulation des idées nouvelles. De même, le prix relativement modique des périodiques assure une plus grande accessibilité à la culture lettrée. Toutefois, le public des imprimés se retrouve d'abord parmi la population alphabétisée qui habite majoritairement dans les villes, et principalement à Rio de Janeiro.

En 1827, le rédacteur du journal *Aurora Fluminense* concevait la création de collèges et d'académies au Brésil comme un progrès pour la nation et surtout, comme une révolution par rapport à l'instruction reçue auparavant au Portugal. Ces nouvelles institutions permettaient en effet de dispenser une instruction adaptée aux nécessités brésiliennes. Auparavant, les jeunes Brésiliens devaient aller en Europe pour recevoir une éducation incomplète qui, à leur retour, leur pesait plus qu'elle ne leur servait puisque, comme le souligne le rédacteur, il

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> « [...] havia poucas escolas, mas professores particulares incubiam-se da educação; não se podia imprimir, mas era possível importar livros e ler manuscritos; a presença de livreiros era restrita, mas era possível recorrer ao comércio alternativo e às relações com residente na Europa que se incumbissem da compra e do envio de livros; existiam poucas bibliotecas públicas, mas particulares disponibilizavam seus acervos; muitos eram analfabetos, mas podiam ouvir leituras em vos alta. » (Abreu, 2003 : 348)

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Comme le souligne Neves, ce taux, bien approximatif, équivaut néanmoins à celui de certaines villes françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle comme Aix-en-Provence, Lyon et Caen (2003 : 90).

s'agissait en grande partie du patrimoine des moines de la métropole [...] maintenant cependant, la même Europe apporte sur notre propre sol ses richesses scientifiques et littéraires, et pour cela, l'étude des langues étrangères fait déjà des progrès incroyables au Brésil; une éducation plus méthodique se répand dans les écoles régulières; les arts se cultivent avec d'heureux résultats, et la littérature, prêtant ses armes à la politique, et le langage [...] se dépouille des subtilités scholastiques, et abjure déjà la philosophie obscure, et syllogistique des écoles théologiques du Portugal<sup>69</sup>.

C'est donc une culture lettrée renouvelée qui devait éclore au Brésil grâce à la fondation de nouvelles institutions d'enseignement. Néanmoins, comme les élites brésiliennes adoptent, dès la décennie 1830, la France comme métropole culturelle dans le but de mieux affirmer la rupture avec Portugal, la production intellectuelle aura tendance à s'aligner sur les modèles culturels français. De même, l'éducation européenne continuera d'apparaître aux élites brésiliennes comme un mode de distinction sociale, contribuant ainsi à maintenir le fossé les séparant de la culture populaire brésilienne<sup>70</sup>.

D'ailleurs, comme le souligne Neves, la volonté des élites d'instruire et d'informer les couches analphabètes de la population est limitée par l'organisation sociale même du Brésil. En effet, près d'un tiers de la population est constitué d'esclaves. Après l'indépendance, les politiques culturelles mises en place par le gouvernement ne favorisent pas l'extension de l'alphabétisation à l'ensemble de la population. Elles visent essentiellement la formation d'une élite en mesure de gouverner, comme en témoigne la fondation de l'Academia de Direito, à São Paulo, en 1827. Aussi l'éducation ne constitue-t-elle pas encore, dans le Brésil du XIX<sup>e</sup> siècle, un instrument de contrôle social mais apparaît simplement comme un privilège des élites.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> « era em grande parte o patrimonio dos Frades da Metropole [...] agora porem a mesma Europa traz ao nosso proprio solo suas riquezas scientificas e litteraria, e por isso o estudo das linguas estrangeiras já faz no Brasil progressos incriveis; uma educação mais methodica se diffunde em Escolas regulares; as artes se cultivão com felices resultados, e a litteratura, prestando á política as armas, e a linguagem [...] despindo-se das subtilezas escolasticas, e já abjura a philosophia obscura, e sylogistica das Escolas theologicas do Portugal » (AF, 21 décembre 1827, p. 1)

TI y a sans doute un parallèle à faire avec le cas de l'Argentine, esquissé par Diana Quattrocchi-Woisson dans son article sur « L'histoire des intellectuels en Argentine? Les difficultés d'une société périphérique ». Rappelant que la construction nationale du pays après l'indépendance en 1810 est le fait d'une élite politique et intellectuelle, elle montre comment la forte dépendance culturelle à l'endroit des métropoles européennes a maintenu une rupture entre l'élite et le peuple. La situation de cet « intellectuel périphérique » n'a pas moins favorisé « un éclectisme dynamique et créatif capable d'adopter et d'adapter les discours les plus variés circulant ailleurs » (2003 : 106).

### 2.4 CONCLUSION

S'il existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle une activité intellectuelle dans certaines villes de la colonie, l'arrivée de la cour au Brésil en 1808 crée les conditions culturelles et matérielles à la formation d'une pensée propre à la collectivité. Néanmoins, celle-ci ne peut s'exprimer librement qu'au moment où prend fin le régime de censure préalable à la faveur de la Révolution de Porto. En effet, les différentes infrastructures implantées au Brésil visent essentiellement à gouverner le royaume à partir de l'Amérique. Si la publication des premiers journaux établit une communication entre le gouvernement et les citoyens brésiliens, elle ne vise pas la formation d'une opinion publique. L'ouverture des ports de la colonie accroît la circulation des idées, mais celle-ci demeure étroitement surveillée. La création de la Bibliothèque royale témoigne du statut privilégié accordé par le gouvernement à la culture livresque, mais elle n'est accessible qu'à un petit nombre d'individus, en raison notamment de la précarité du réseau des écoles royales qui vient limiter l'alphabétisation de la population.

L'effervescence politique et intellectuelle des années 1821-1822, dont témoigne l'apparition d'une presse d'opinion, n'éclate donc pas soudainement dans un espace totalement vierge de culture lettrée, de réseaux d'échanges ou regroupements intellectuels. Bien que les sociétés littéraires aient pu engager l'émergence d'une conscience publique littéraire au sein de la colonie, ou même contribuer, avec les loges maçonniques, à l'éveil d'une conscience politique parmi les élites brésiliennes, c'est seulement avec la formation d'un espace public de discussion que celle-ci peut s'exprimer au grand jour. La libéralisation du commerce de l'imprimé favorise l'échange et la discussion (au sein notamment de nouveaux lieux de sociabilité, comme les librairies), tandis que l'éclosion d'une presse politique permet l'expression d'une parole publique critique. Prohibée jusqu'à l'arrivée de la cour portugaise en 1808, la presse politique est élue, au lendemain de la Révolution de Porto, comme arène par excellence pour le débat sur l'avenir de la collectivité brésilienne.

C'est ce qui explique que, durant les années de l'indépendance et même au-delà, l'attention de la presse soit presque exclusivement tournée vers la politique. La durée généralement brève des périodiques plus spécialisés (de type revue) témoigne de l'intérêt prédominant du public pour les questions politiques. Bien que la vie politique de la nation

continue d'occuper un nombre toujours grandissant de journaux dans les décennies 1820 et 1830, le paysage journalistique se diversifie de plus en plus à mesure que les enjeux se déplacent. Une fois réalisée la rupture avec le Portugal, les élites politiques et culturelles doivent travailler à bâtir une nation, à lui forger un identitaire. C'est ainsi qu'au cours de la décennie 1830, on voit se multiplier les tentatives pour offrir au lectorat une presse plus diversifiée et s'implanter des pratiques discursives novatrices. Ainsi, à travers les combats politiques apparaissent les premières revues qui viennent reconfigurer le champ intellectuel émergent. Elles cherchent à rejoindre un public lettré plus large en proposant notamment des fictions narratives et en s'adressant plus spécifiquement aux femmes. De même, la présence d'imprimeurs et de libraires français à Rio et la publication de journaux en français témoignent du rapport privilégié que les élites culturelles du Brésil entretiennent déjà avec la France.

Je reviendrai plus longuement sur la fonction culturelle de la presse au dernier chapitre. Pour l'heure, j'envisagerai plus amplement les combats politiques que livrent les élites lettrées bas-canadiennes et brésiliennes à la faveur de la formation d'un espace public. Cela me permettra de mieux cerner le processus de politisation de la sphère publique et, surtout, de déterminer la situation du champ intellectuel à l'égard du pouvoir politique.

### CHAPITRE 3

# UN CHAMP INTELLECTUEL IMBRIQUÉ DANS LE CHAMP POLITIQUE

L'introduction de l'imprimerie, la mise en place de nouveaux lieux de sociabilité et l'ouverture d'un marché de l'imprimé au sein des collectivités bas-canadienne et brésilienne fournit les conditions propices à la constitution d'une conscience publique et, surtout, à l'expression d'une pensée critique. C'est toutefois dans le contexte des crises coloniales et de la formation des nouveaux États au début du XIX<sup>e</sup> siècle que l'on assiste à la politisation de la sphère publique au Bas-Canada et au Brésil. La régénération des systèmes politiques hérités de l'Ancien Régime est sous-tendue par le libéralisme qui fait de la constitution le nouveau principe d'organisation politique de la société. Réglée sur les Lumières de la raison, la constitution apparaît comme l'instrument principal de la liberté, promoteur du progrès, de la civilisation et du bonheur des peuples (Neves, 2003 : 163). Dans les Amériques, le libéralisme servira à appuyer les tentatives de réforme du système colonial et le droit des peuples à l'insurrection (Fausto, 2001 : 108).

L'émergence d'une presse politique et l'implantation des institutions représentatives posent les bases d'un État constitutionnel dans les collectivités neuves. On verra toutefois que les contours de la nouvelle structure politique se négocient à la faveur des luttes que les élites lettrées livrent au gouvernement. Influencées par la philosophie des Lumières, elles vont placer la raison au centre de leur démarche d'affirmation identitaire. C'est ainsi que les élites lettrées bas-canadiennes et brésiliennes s'emparent des nouveaux outils mis à leur disposition

l'Au sens large, le libéralisme prône l'établissement d'une société caractérisée par la liberté de penser des individus, le règne du droit naturel, le libre échange des idées, l'économie de marché (et son corollaire l'initiative privée) et un système transparent de gouvernement dans lequel les droits des minorités sont garantis. Au plan politique, la doctrine libérale défend le droit de représentation des individus, soutenant que dans eux, et non dans le pouvoir des rois, se trouve la souveraineté. L'opinion publique apparaît ainsi comme le nouveau principe de la représentation.

pour affirmer leurs positions face à l'avenir de la collectivité et prendre part aux décisions politiques. Néanmoins, le rapport que le gouvernement entretient avec la presse vient délimiter l'espace d'action des élites et, partant, le degré d'autonomie du champ intellectuel au sein de chacune des collectivités neuves.

#### 3.1 LA FORMATION INTELLECTUELLE DES ÉLITES COLONIALES

## 3.1.1 Les Lumières dans la formation des élites du Bas-Canada

Dans son ouvrage portant sur *La philosophie et son enseignement au Québec*<sup>2</sup>, Yvan Lamonde rappelle que l'enseignement philosophique dispensé par le collège à l'époque de la Nouvelle-France servait essentiellement à former des prêtres. Malgré un réseau culturel faiblement développé sous le Régime français, il semble que la philosophie des Lumières avait pu pénétrer au Canada, comme en témoigne l'inventaire après décès des bibliothèques personnelles de certains membres de l'élite coloniale (Lemire, 1991 : 90)<sup>3</sup>. Toutefois, ce n'est qu'au moment où se développe un espace public que les Lumières sont relayées dans le discours de l'opinion publique et qu'elles sont arrimées aux actualités locales et internationales, ainsi que le démontrent les quelques journaux publiés alors dans la province au moment des révolutions américaine et française (Galarneau, 1970; Wallot, 1973)<sup>4</sup>. Grâce aux appareils culturels et politiques implantés dans la colonie britannique, « la philosophie

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Lamonde a étudié attentivement l'enseignement de la philosophie au Québec afin d'en dégager les rapports avec les institutions sociales depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début des années 1920 (c'est-à-dire de «l'établissement d'un enseignement régulier de la philosophie au niveau secondaire classique à la décennie de fondation de Facultés universitaires de philosophie » (1980 : 22). Dans son article « Les études classiques au Québec 1760-1840 », Galameau a cherché, pour sa part, à situer les origines des études classiques « depuis l'Antiquité grecque jusqu'à son arrivée en Nouvelle-France et son établissement pendant les années 1760-1840 » (2002 : 19).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans son ouvrage sur *L'influence de Voltaire au Canada*, Marcel Trudel parle pour sa part d'une « inflation voltairienne sous le Régime français » (1945 : 19-38). Il considère néanmoins que la première « inondation voltairienne » a lieu entre 1760 et 1830, la seconde se situant autour de l'action de l'Institut canadien (1850-1880).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Selon Dumont, à partir de 1791, ce n'est déjà plus tellement les idéologies des Lumières et révolutionnaires qui constituent le noyau organisateur de leur discours mais bien plutôt les libertés anglaises (1996 : 143). On pourrait même dire que les élites intellectuelles et politiques francophones se forment une image idéalisée de la Constitution britannique.

allait trouver de 1770 à 1835 en dehors des collèges et des classes de nouveaux lieux de manifestation » (Lamonde, 1980 : 59).

Quatre nouveaux séminaires-collèges sont fondés dans la province avant 1815 : le Petit Séminaire de Québec (1765), le Collège sulpicien de Montréal (1767), le Séminaire de Nicolet (1808) et celui de Saint-Hyacinthe (1811)<sup>5</sup>. Ils vont former tout autant des futurs prêtres que des futurs médecins, notaires ou avocats. La création des nouveaux collèges en province contribuera aussi à la diffusion de la culture savante parmi la population<sup>6</sup>. On dispense dans ces collèges un enseignement des humanités gréco-latines où la religion, le latin, les Belles-Lettres et la rhétorique constituent l'essentiel du *cursus studiorum*. À cette formation classique s'ajoutent les deux années terminales de philosophie. Selon Lamonde,

la connaissance de cet enseignement de la philosophie est cruciale pour comprendre la formation intellectuelle et civique des futures élites religieuses et civiles et le destin des grands courants d'idées dans la société: monarchisme, libéralisme, démocratie, républicanisme, rationalisme, anticléricalisme. (2000: 80)

Le Régime britannique, qui impose un nouveau modèle social en permettant la participation des élites bourgeoises au pouvoir politique, vient quelque peu changer la vocation des collèges. Alors que les différents collèges classiques fondés dans la province après la fin du Régime militaire contribuent à doter cette élite francophone d'une formation littéraire homogène (Lemire, 1992 : 46-49), les organisations de la sphère publique implantées par les nouveaux pouvoirs en place favorisent sa consolidation comme groupe social relativement cohérent. C'est ainsi qu'au cours des trois premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à « la montée d'une bourgeoisie marchande et de gens de professions libérales qui croit tout autant aux grandes idées de liberté (souveraineté populaire, liberté de parole, de presse et d'association), qu'à la légitimité de son pouvoir politique comme groupe » (Lamonde, 2000 :

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Alors que les effectifs du clergé catholique, qui dispense aussi l'enseignement collégial dans la province, sont passablement réduits au lendemain de la Conquête, après 1793, une cinquantaine de prêtres français, ayant fui en Angleterre la Révolution française, émigrent au Bas-Canada. Ils viennent ainsi grossir les rangs du clergé canadien (Galarneau, 2002 : 31).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Comme le notent les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, les collèges ont notamment favorisé « [...] une première démocratisation de l'enseignement secondaire. Les collèges ruraux accueillent en effet une clientèle dont le profil social diffère sensiblement de celui qu'on observe dans les collèges urbains [...] Partout ailleurs dans le monde, les humanités sont encore réservées à la noblesse et à la bourgeoisie; ici, elles s'ouvrent au peuple. » (1992 : 44)

112). Cette élite politique et intellectuelle connaît la pensée des Lumières qui « mise sur la raison, examine et met en doute, inscrit les idées dans la vie civique et politique » (Lamonde, 1980 : 113). C'est dans l'action politique et à la faveur du libéralisme britannique que la bourgeoisie de profession développe une vision axée sur la laïcisation de la société.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la philosophie des Lumières constituera un « savoir polémique » entre l'Église catholique et la bourgeoisie francophone et laïque qui y puise les fondements idéologiques de son projet de société. Dans un premier temps, le clergé condamne cette pensée en chaire, dans des mandements et aussi, à l'occasion, dans la presse. Toutefois, l'élite libérale francophone qui, forte du pouvoir de la parole<sup>7</sup> et disposant d'effectifs plus nombreux, réussit dans un premier temps à imposer sa vision sur le « marché des jugements » et parvient à régner sur l'opinion (Lemire, 1992 : 32). En effet, entre 1815 et 1840, ce sont les hommes de profession libérale qui « dominent la culture politique de la colonie : ils forment en moyenne [...] 74% de la députation à la Chambre » (Lamonde, 2000 : 86). Après l'Union cependant, le clergé se dotera des moyens pour combattre les tenants du libéralisme sur leur propre terrain et fondera des journaux (Lemire, 1993a; 1986). Commence alors la véritable lutte entre l'Église et les élites libérales pour imposer leurs valeurs dans le champ de l'opinion publique francophone. Cependant, durant la première moitié du siècle, l'opposition des élites libérales, qui doivent négocier leur place au sein du gouvernement représentatif, s'exerce d'abord contre le pouvoir colonial.

C'est donc autour du développement d'un marché de l'imprimé que se forme une bourgeoisie intellectuelle francophone qui adapte la pensée politique européenne à son projet de société. Pour leur part, les élites coloniales brésiliennes ont été formées aux Lumières portugaises expressément pour gouverner.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Sur l'enseignement de la rhétorique dans les collèges de la province, la pratique de l'art oratoire et la maîtrise de l'éloquence chez l'élite lettrée canadienne voir Galarneau, 1978; 2002. Dans son article « De l'actio oratoria à la tribune de l'orateur canadien (1793-1840) », Stéphanie Massé étudie la poétique des orateurs canadiens, apprise dans les collèges et réinventée sur la scène publique (2003). Pour sa part, Marc André Bernier rappelle, dans « Portrait de l'éloquence au Québec (1760-1840) », que « la culture oratoire dispensée dans les maisons d'enseignement fut sans cesse appelée à nourrir l'ensemble de la production littéraire et de la vie intellectuelle » (2002 : 414).

#### 3.1.2 Les Lumières dans la formation des élites luso-brésiliennes

Contrairement aux élites canadiennes qui, à l'époque de la Nouvelle-France, étaient exclues de l'administration coloniale, les élites brésiliennes ont été intégrées dès le XVIII<sup>e</sup> siècle au sein des organes administratifs du gouvernement (notamment à la magistrature et aux institutions militaires). Cette mesure s'inscrivait dans la série de réformes effectuées par le marquis de Pombal, secrétaire d'État du royaume de 1750 à 1777, afin de consolider l'État portugais (Fausto, 2001 : 110). Promoteur d'un absolutisme éclairé, ce dernier considérait en effet que le meilleur moyen pour maintenir la dépendance de la colonie envers la métropole était de forcer les élites coloniales à aller y chercher leur instruction. L'absence d'imprimerie et d'université dans la colonie portugaise participait de cette vision. De même, concevant la culture comme un instrument d'action de l'État, le ministre Pombal avait cherché à donner une certaine uniformité culturelle et linguistique au Brésil<sup>8</sup>.

Dans la foulée des restructurations pombaliennes, l'Université de Coimbra était ainsi devenue l'un des principaux instruments d'homogénéisation culturelle des élites, faisant la promotion d'une version réformée et chrétienne des Lumières, c'est-à-dire délestée des aspects dangereux des Lumières françaises (Neves, 2003 : 29). Ainsi, les élites brésiliennes qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avaient étudié à Coimbra<sup>9</sup> partageaient-elles la même culture lettrée que les élites portugaises, celle des Lumières portugaises « atténuées et modérées » [« esmaecidas e mitigadas » (Neves, 2003 : 27)]. C'est sur la base de la culture politique renouvelée en faveur d'un absolutisme éclairé que s'établit, en 1820-1822, la rupture entre les élites coloniales et les élites métropolitaines, comme on le verra sous peu.

Suivant la structure étatique mise en place depuis les réformes pombaliennes qui avaient fait de la religion l'un des piliers de l'État<sup>10</sup>, c'est pour éduquer les jeunes hommes du Brésil

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Sur cette question, voir Mariani, 1998.

<sup>9</sup> Ces lettrés brésiliens formés à Coimbra constituent ce que les historiens appellent la « génération de 1790 » (Neves, 2003 : 32). Le journaliste Hipólito da Costa et l'homme d'État José Bonifácio de Andrada e Silva en font notamment partie.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> L'Église catholique qui avait perdu le contrôle de l'enseignement, ne s'occupait plus alors que du salut des âmes. La religion constituait néanmoins un instrument de contrôle social car, comme le souligne Neves, dans l'esprit du gouvernement, les bons chrétiens ne pouvaient être que de bons citoyens (2003 : 32).

qui se destinaient au service de la religion et de l'État qu'est fondé au Brésil, en 1800, le Séminaire de Olinda, dans la province du Pernambuco (Rizzini, 1988 : 284). Alors que la décision de Pombal de chasser les jésuites du Brésil y avait réduit l'enseignement à néant, le nouveau collège devait servir à former une élite coloniale en mesure de contribuer à l'établissement d'une aristocratie de mérite (se substituant à la noblesse héréditaire) habilitée à collaborer au projet de l'Empire luso-brésilien (Neves, 2003 : 32). Après l'arrivée de la cour portugaise au Brésil, deux académies de médecine et deux académies militaires sont fondées afin de répondre aux besoins de la colonie. En revanche, la formation juridique continue de se dispenser uniquement au Portugal. Cette situation entraîne la reproduction, dans la colonie, d'une élite à l'image de celle existant au Portugal, possédant une formation adéquate pour remplir des charges au sein de l'État (Neves, 2003 : 85-86)<sup>11</sup>. Alors que l'intégration des élites coloniales à l'État portugais visait à empêcher la constitution d'une élite lettrée distincte dans la colonie, les politiques administratives du gouvernement portugais ont plutôt contribué à la consolidation d'une élite coloniale homogène dont les intérêts se sont peu à peu se distingués de ceux de la métropole 12.

Après l'indépendance, l'instruction continue d'être vue par le gouvernement comme un instrument d'action de l'État. C'est dans cet esprit qu'est fondée, en 1827, l'Academia de Direito à São Paulo. Tout comme ce fut le cas au Québec avec les collèges classiques, l'implantation de cours de droit au Brésil contribue à l'ascension politique des hommes de profession libérale. Toutefois, cette académie de droit se destine explicitement à former des gouvernants et administrateurs publics capables de structurer et de diriger le pays récemment émancipé. De tels desseins ne tardent pas à se réaliser et la présence de ces bacheliers se fait rapidement sentir à tous les niveaux de la vie publique nationale, tant dans les cadres judiciaires et législatifs qu'exécutifs. La fondation du Colégio Pedro II en 1838 va aussi dans

<sup>11</sup> C'est en ce sens que l'historien José Murilo de Carvalho parle d'une élite « politically engineered » au Brésil (1982 : 398), un cas unique dans les Amériques. Comme le souligne Carvalho, il existait peu de discrimination à l'égard des Brésiliens dans la bureaucratie portugaise (1982 : 389), comparativement aux autres pays de l'Amérique latine, où les élites créoles ont même été exclues de l'administration coloniale. Sur cette question, voir aussi Anderson, 2002 : 67-69.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Selon Carvalho, c'est cette homogénéité idéologique des élites qui fait en sorte que le Brésil n'éclate pas en divers États après l'indépendance, comme c'est le cas en Amérique hispanophone (1982 : 383-384).

ce sens : elle vise à former l'élite nationale, celle qui remplira les charges de la haute administration.

# 3.2 MÉTROPOLE VS COLONIE : DES INTÉRÊTS DIVERGENTS

Formées aux idées nouvelles, et disposant d'outils politiques pour exprimer leurs revendications face à la métropole, les élites lettrées vont chercher à adapter les principes du libéralisme à la situation politique qui prévaut au sein de chaque société. Si les élites des collectivités neuves doivent négocier leur intégration au pouvoir politique, cela se fera différemment dans les deux cas, en fonction de la structure étatique.

# 3.2.1 Des tensions politiques au sein de la nouvelle colonie britannique

En 1763, le Traité de Paris, qui met fin à la guerre entre l'Espagne, la France et l'Angleterre, confirme notamment la cession du Canada à la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique a tout intérêt « à bien traiter les conquis pour se les attacher » (Lamonde, 2000 : 19). C'est ainsi que, conformément à l'article de capitulation de 1760, la Proclamation royale de 1763 permet la pratique de la religion catholique, qui n'a alors pas d'existence légale, mais suspend les institutions traditionnelles françaises. Les autorités britanniques réfléchissent ensuite à la forme de gouvernement qu'elles doivent octroyer à leurs colonies d'Amérique. Dans le cas du Canada, la métropole britannique hésite à lui concéder les libertés anglaises : après tout, elle souhaite assimiler la population francophone à plus ou moins long terme. Londres se demande d'ailleurs si le système démocratique peut fonctionner dans une société si peu hiérarchisée 13.

Le gouvernement britannique se sert généralement de l'élément aristocratique pour faire contrepoids au pouvoir de la Chambre. Alors qu'une bonne partie des administrateurs coloniaux et une fraction des élites françaises rentrent en Europe au moment de la Conquête,

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Comme le souligne Dumont, même si elle se composait des trois ordres traditionnels, la collectivité canadienne était moins « stratifiée » que la société française d'Ancien Régime (1996 : 91-92).

le gouvernement britannique doit s'appuyer sur la noblesse seigneuriale 14. Certains seigneurs sont ainsi nommés au Conseil législatif par le gouverneur de la province, en récompense de leur fidélité au gouvernement (Lemire, 1991 : 95). Alors que sous le Régime français, l'Église canadienne jouissait d'une reconnaissance certaine français la part du roi de France (elle dirigeait l'éducation, possédait des seigneuries, dont l'île de Montréal, nouait des relations directes avec la métropole qui la subventionnait), elle sort passablement affaiblie de la guerre de la Conquête. Sans statut juridique précis, elle se voit contrainte de se plier aux exigences du conquérant. Si le pouvoir la tolère, c'est en fait parce qu'elle agit comme instrument de contrôle social, appelant ses fidèles à se soumettre à l'autorité légitime. La loyauté dont l'Église catholique témoigne envers le gouvernement lui permet ainsi de se restructurer peu à peu<sup>15</sup>. Pour l'heure, « [l]es autorités coloniales prennent donc appui sur l'Église catholique et les seigneurs pour différer l'octroi à la colonie de certaines libertés métropolitaines » (Lamonde, 2000 : 23).

Toutefois, lorsque les tensions politiques augmentent avec les Treize colonies britanniques voisines de la « Province of Quebec », l'Angleterre modifie les conditions de la Proclamation de 1763. Il s'agit essentiellement pour le gouvernement de s'assurer d'avoir la fidélité des Canadiens et surtout, celle de l'Église et des seigneurs, « appuis traditionnels des autorités coloniales et personnification des idées monarchiques » (Lamonde, 2000 : 47). En 1774, l'Acte de Québec rétablit au Canada le droit civil et la liberté de religion mais conserve le droit criminel anglais. De même, il restaure les droits de la noblesse seigneuriale et abolit le serment du test qui excluait les catholiques de la fonction publique. S'il ne contient aucune disposition linguistique, l'Acte de Québec accorde de façon implicite aux Canadiens le droit d'utiliser le français dans la pratique de leur religion et dans les cours de justice pour les affaires civiles. Tournée à l'avantage des Canadiens et plus particulièrement du clergé et des seigneurs, cette nouvelle constitution déplaît particulièrement aux marchands anglophones de

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Les seigneurs forment une sorte d'« aristocratie terrienne ». Tousignant emploie pour sa part l'expression « petite noblesse seigneuriale » (cité par Dumont; 1996 : 365).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Sur le rapport entre le clergé catholique et le gouvernement britannique, voir Thério, 1998.

la province<sup>16</sup>. Ils dénoncent la structure de la société canadienne qui les empêche de mener à biens leurs affaires (Dumont, 1996 : 112), et réclament à coup de pétitions l'implantation d'une Chambre d'assemblée<sup>17</sup>. Pour répondre à leurs pressantes requêtes, le Parlement britannique octroie, en 1791, l'Acte constitutionnel qui abroge en grande partie celui de 1774. La Constitution de 1791 divise la province de Québec en deux nouvelles provinces, le Haut et le Bas-Canada, selon la répartition linguistique de la population, et accorde à chacune une Chambre d'assemblée. L'établissement d'un État constitutionnel fondé sur le mode de représentation parlementaire instaure donc une structure de pouvoir à trois paliers : un Conseil exécutif dirigé par le gouverneur de la province, un Conseil législatif non électif, où dominent la noblesse et les militaires et, enfin, une Chambre d'assemblée où siègent les députés et qui constitue la branche démocratique du pouvoir colonial<sup>18</sup>.

Plutôt que d'assurer le renforcement du lien colonial, la mise en place d'un appareil d'État dans la province du Bas-Canada vient « confirme[r] le processus dans lequel s'engage la colonie pour son autonomie politique et économique » (Lemire, 1991 : 106). En effet, deux visions différentes de l'avenir de la colonie vont s'affronter au Parlement du Bas-Canada durant les quatre premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Après l'octroi d'une Chambre d'assemblée, les élites libérales francophones sont rapidement confrontées à la volonté de la métropole de conserver la mainmise sur le Conseil législatif afin de faire contrepoids à l'Assemblée. Alors que le gouverneur essaie de contrôler l'Assemblée pour encourager la formation d'une élite aristocratique en mesure de lui faire contrepoids, la Chambre demande un Conseil législatif élu. Elle entend faire respecter les principes démocratiques enchâssés dans la Constitution et ainsi faire basculer l'équilibre des pouvoirs du côté des Canadiens qui

<sup>16</sup> De même, l'Acte de Québec accentue le mécontentement et l'indignation des colonies au Sud ; l'octroi de cette constitution au Canada est une cause indirecte de la Révolution américaine. Les Treize colonies la considérèrent comme une « loi intolérable ». Réclamant de la Grande-Bretagne un pouvoir de taxation depuis 1764 (« Sugar Act »), les Treize colonies répondent elles-mêmes à la question en proclamant leur indépendance le 4 juillet 1776.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Les francophones se joignent bientôt aux anglophones de la colonie pour réclamer une Chambre d'assemblée, comme en témoigne l'*Appel à la Justice de l'État* (1784), de Pierre Du Calvet (Lamonde, 2000 : 33-35). Pour une reproduction d'extraits choisis de ce factum, voir Andrès, 2007 : 384-411.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cherchant à conserver ses anciens privilèges, la « noblesse » canadienne s'était opposée à l'établissement d'une Chambre d'assemblée. En effet, les seigneurs se trouvent marginalisés par la démocratie parlementaire, puisque ce mode de représentation réserve une place à la petite bourgeoisie (Lemire, 1991 : 106).

se retrouveraient alors majoritaires. Jusqu'à la fin des années 1830, la bourgeoisie libérale francophone mène donc un combat pour assurer la primauté de la Chambre d'assemblée sur les autres instances de pouvoir. Le principal enjeu de cette lutte entre le gouverneur et la Chambre repose donc sur l'aménagement du pouvoir dans la colonie. Bien qu'il soit avant tout politique, ce combat sera aussi le lieu d'un affrontement ethnique entre Canadiens et Britanniques.

## 3.2.2 Les luttes menées par les élites libérales canadiennes

L'implantation d'une Chambre d'assemblée est l'occasion pour les Canadiens de mettre en pratique les libertés anglaises garanties par la Constitution. Le nouveau régime politique octroie en effet un certain pouvoir de représentation à la population en lui permettant d'élire ses représentants. Les Canadiens, majoritaires en Chambre, entendent bien se servir de ce levier politique pour faire respecter leurs droits comme sujets britanniques. En vue des premières élections, des citoyens fondent, en janvier 1792, le Club constitutionnel afin d'initier les Canadiens au système parlementaire britannique. Lamonde affirme que « le suffrage, sans être universel, est très général » : presque tous les chefs de famille ont le droit de vote (2000 : 41). Le cens exigé pour siéger à la Chambre d'assemblée étant très bas, des cultivateurs et des petits commerçants s'y font d'abord élire (Lemire, 1992 : 32). Cependant, les hommes de profession libérale s'imposent à mesure que s'accentuent les tensions entre le Conseil législatif et la Chambre.

Si le premier débat en Chambre est de nature linguistique (il concerne la langue d'usage et de publication des débats<sup>19</sup>), il ne témoigne pas encore d'une scission ethnique au sein de la société. C'est plutôt avec l'affaire des Prisons, en 1805, que les oppositions politiques prennent une « coloration ethnique » (Lemire, 1992 : 35). Cette querelle, essentiellement financière, donne lieu à l'émergence d'une presse politique divisée selon la langue.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Dans son essai Aux origines du parlementarisme québécois, John Hare documente et analyse le principal débat qui occupe la première session du premier Parlement, à l'hiver 1792-1793, soit celui sur la question de la langue d'usage et le statut de la langue française. Selon Hare, « la majorité francophone se montre bien déterminée à faire respecter sa langue » (1993: 9).

Jusqu'alors, la presse avait tenté d'harmoniser (notamment par son caractère bilingue) les relations entre les deux groupes ethniques. La fondation du *Quebec Mercury* en 1805 vise à réduire les pouvoirs des Canadiens. Méprisant les institutions héritées du Régime français, le journal prône carrément la « défrancisation » de la province :

Proclamant la primauté du commerce [...], le *Quebec Mercury* dénonce le système seigneurial qui l'entrave, cherche les moyens d'assurer aux coloniaux anglais le contrôle des institutions politiques et se fait, pour des années à venir, le propagateur d'une politique d'assimilation des Canadiens par l'union législative, l'école, la religion et la langue. (Lamonde, 2000 : 48)

Pour répondre aux attaques du journal anglophone et se faire entendre sur la place publique, les francophones sont forcés d'adopter la même stratégie. Ils fondent, l'année suivante, le journal *Le Canadien*, voué à la défense de la liberté de la presse et des droits constitutionnels des Canadiens. Ces journaux servent non seulement de relais aux débats en Chambre mais ils permettent aussi de mobiliser l'opinion publique. C'est dans ces circonstances que se forment en Chambre des factions politiques qui se font essentiellement les porte-parole des intérêts des deux groupes ethniques. Organe des marchands britanniques de la province, le *Quebec Mercury* est associé au « Parti anglais », tandis que le « Parti canadien » est composé principalement des hommes de profession libérale, dont certains d'entre eux, tels que Pierre-Stanislas Bédard, sont rédacteurs au *Canadien*.

Les revendications et l'influence grandissante du *Canadien* inquiètent les pouvoirs en place. En poste depuis 1807, le gouverneur Craig se rend rapidement compte que le journal accroît l'emprise de l'élite francophone sur la population et en conclut que les Canadiens cherchent à former une nation séparée (Lamonde, 2000 : 56). En 1810, la question de la liste civile, qui touche les salaires des fonctionnaires et les pensions octroyées par le gouverneur à partir de sommes non contrôlées par la Chambre d'assemblée, fait surgir en Chambre le principe de représentation (« no taxation without representation ») (Lamonde, 2000 : 53). Craig refuse d'y souscrire. Les tensions sont telles que le gouverneur décide d'intervenir de façon radicale pour régler – momentanément – le conflit entre la Chambre et le Conseil législatif : il dissout la Chambre, suspend *Le Canadien* et emprisonne ses animateurs.

Malgré un premier revers, les élites francophones, résolument tournées vers la défense des principes démocratiques, continuent de mener leurs luttes parlementaires tout au long des décennies 1820 et 1830. Les projets d'Union de 1822 et 1824, qui ont pour enjeu « le contrôle d'une éventuelle Chambre d'assemblée unique dans la colonie et, par ricochet, la consolidation de l'Exécutif et du pouvoir métropolitain » (Lamonde, 2000 : 114), contribuent à exacerber les positions de chacun des partis. Durant ces années, on assiste à la montée d'une presse d'opinion polarisée autour des tendances identitaires. En séparant les deux groupes ethniques en territoires et en gouvernement distincts, l'Acte de 1791 avait en quelque sorte institutionnalisé la distinction entre les deux communautés. Les actions posées par le représentant de la couronne britannique pour reprendre le contrôle de la Chambre et les solutions d'assimilation préconisées par certains membres de l'oligarchie coloniale pour résorber le conflit exacerbent le sentiment identitaire des Canadiens et conduisent à une prise de conscience coloniale de la part des élites libérales francophones.

Pourtant, le conflit qui oppose la Chambre et le Conseil depuis le début du siècle n'est pas fondamentalement de nature ethnique. Au début des années 1830, Le Canadien déplorera d'ailleurs le fait que l'oligarchie coloniale entretienne volontairement cette distinction entre anglophones et francophones: «Les meneurs du parti Anglais sont seuls intéressés à perpétuer la malheureuse division qui règne aujourd'hui, puisque eux seuls en retirent du profit et de l'avancement » (CAN, 27 mars 1833, cité par Dumont, 1996 : 148). Plus tard, les rédacteurs du journal réitèrent leur désir « de voir cesser les odieuses distinctions nationales que l'Exécutif maintient en pratique » (CAN, 10 octobre 1834, cité par Dumont, 1996 : 148). C'est ainsi que le Parti canadien, qui accueille dans ses rangs des anglophones défenseurs des libertés anglaises, prend, en 1826, le nom de Parti patriote, manifestant ainsi l'universalité de son combat. Dénonçant les vices des institutions coloniales, le Parti défend des enjeux démocratiques qui ne doivent pas bénéficier qu'aux seuls francophones, mais bien à toute la collectivité. En 1834, les 92 Résolutions formulées par le Parti canadien et présentées en Chambre révèlent « des revendications identiques à celles du Haut-Canada, signe, selon Lamonde, qu'elles expriment des doléances qui ne peuvent être réduites à des 'distinctions nationales', à une 'appartenance' culturelle ou religieuse » (2000 : 134).

Alors qu'elles avaient jusque-là cru dans le constitutionnalisme britannique et louangé l'Angleterre, les élites libérales du Bas-Canada commencent, après 1830, à s'opposer explicitement à la métropole. En 1837, les Résolutions Russel, qui offrent une réponse

tardive aux 92 Résolution, viennent confirmer le fait que le Parlement britannique n'a aucunement l'intention d'accéder aux demandes de la Chambre et qu'il envisage plutôt de maintenir et même de renforcer la structure coloniale. Deux options s'offrent alors aux élites libérales : « l'appel plus radical au principe des nationalités ou la demande plus réformiste d'un gouvernement responsable » (Lamonde, 2000 : 119). Ces deux voies entraînent toutefois une scission au sein du Parti patriote. La situation d'affrontement entre la Chambre et le Parlement, qui dure depuis trois décennies, culmine avec les soulèvements de 1837-1838 conduits par les éléments plus radicaux du Parti patriote. Ces derniers envisagent de mettre fin au lien colonial qui rattache le Bas-Canada à la Grande-Bretagne et d'instaurer une république.

En réponse aux Rébellions, le gouvernement britannique décide, en 1840, de réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada pour tenter de résorber la crise coloniale. L'Union des deux Canada vient changer le rapport de force des francophones au Parlement. Londres octroyant la représentation égale plutôt que proportionnelle, les élites libérales francophones perdent leur majorité au sein du nouveau Parlement du Canada-Uni. En modifiant la Constitution de 1791, l'Acte d'union favorise la consolidation d'une classe politique et la montée du clergé. L'influence politique des élites libérales francophones se trouvant grandement réduite sur le plan national, la lutte se joue dorénavant sur le plan provincial entre deux factions qui prétendent « interpréter » la collectivité canadienne-française. Les élites libérales disputeront cette fois-ci le contrôle de l'opinion publique aux forces conservatrices issues du milieu francophone, c'est-à-dire à l'Église catholique qui se constitue bientôt en appareil (Robert, 1989 : 107).

Si les enjeux défendus par les élites brésiliennes concernent aussi l'aménagement du pouvoir dans la société, le rapport qui prévalait avant l'indépendance entre les élites coloniales et la métropole a une incidence déterminante sur le modèle politique mis en place au Brésil.

# 3.2.3 Le processus de rupture entre le Portugal et le Brésil

Pour comprendre le processus de rupture qui s'est opéré entre le Brésil et le Portugal, il importe de revenir brièvement sur « les origines culturelles »<sup>20</sup> de la Révolution de Porto puisqu'elles sont déterminantes dans le choix opéré par les élites coloniales. En dépit du contrôle exercé par l'État absolutiste sur la sphère publique, on assiste, entre les années 1750 et 1800, à l'apparition de nouveaux lieux de sociabilité au Portugal tandis que l'Université de Coimbra réformée et l'Académie royale de sciences de Lisbonne se transforment en lieux d'échange et de discussion d'une « pensée politique au sens large » (Neves, 2003 : 32). Bien que ces divers regroupements ne puissent exprimer publiquement leurs idées, ils deviennent néanmoins, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des lieux de discussion des idéaux de bonheur, de fraternité, d'égalité et de liberté prônés par les Lumières françaises.

C'est toutefois au sein des loges maçonniques et des sociétés secrètes que des membres de la noblesse, de l'armée, du clergé et de la bourgeoisie portugaise ont commencé à envisager des moyens pour régénérer le royaume en réformant l'ordre social<sup>21</sup>. Neves résume les transformations survenues au sein de ces lieux de sociabilité qui, peu à peu, en viennent à altérer leurs fonctions initiales : « [d]'institutions littéraires, ils se sont transformés en espaces politiques à travers lesquels ses membres ont légitimé leurs revendications, défiant l'ordre même de la société d'Ancien Régime et minant ce qui restait d'une société en crise<sup>22</sup>». Cependant, avant que ces institutions ne puissent former une sphère du pouvoir public et ainsi exercer une influence sur les décisions politiques de l'État, il faut attendre l'éclosion du mouvement révolutionnaire de 1820, que ces instances de sociabilité ont elles-mêmes contribué à provoquer (Neves, 2003 : 34).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> J'emprunte cette idée de Roger Chartier (2000), qui a envisagé, justement, les origines culturelles de la Révolution française.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> En janvier 1818, des intellectuels fondent au Portugal le Sinédrio, « une association secrète destinée à promouvoir au pays la révolution libérale [...] Ses membres étaient pour une complète autonomie du Royaume et pour cela voulaient, outre la Constitution, le retour du roi » (Lustosa, 2000 : 81). Suivant Rizzini, le Sinédrio n'était pas à proprement parler une loge maçonnique mais plutôt un club politique. Toutefois, ces principaux membres appartenaient à la franc-maçonnerie (1988 : 291).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> « De instituições literárias, transformavam-se en espaços políticos através dos quais seus membros legitimavam suas reivindicações, desafiavam a própria ordem da sociedade do Antigo Regime e minavam o que restava de uma sociedade em crise » (Neves, 2003 : 34)

Influencé par la révolution espagnole qui venait de mettre fin au pouvoir absolutiste avec l'adoption, en 1812, d'une Constitution, le « Vintismo » (qui tire son nom de la situation politique qui domine au Portugal entre août 1820 et avril 1823), se voulait avant tout une régénération politique, à l'image du mouvement libéral espagnol, plutôt qu'une révolution à la façon française (Neves, 2003 : 236-237). Après l'établissement, en 1822, d'une première Constitution plutôt radicale en ce qu'elle entendait soumettre le pouvoir du roi à la souveraineté de la nation, les Cortes portugaises adoptent finalement, l'année suivante, un libéralisme modéré, qui conduit à un rétablissement partiel du pouvoir absolutiste<sup>23</sup>.

Dans un premier temps, la « régénération 'vintista'» ne peut que rallier les élites du Brésil à la cause portugaise. On l'a dit plus avant, ces dernières avaient été formées à la même culture intellectuelle que les élites portugaises non seulement à l'Université de Coimbra mais aussi au sein des associations littéraires, autant celles de la métropole que celles implantées dans la colonie à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les élites du Brésil perçoivent clairement l'incompatibilité du système colonial avec les idées libérales qui triomphent au moment de la Révolution constitutionnaliste. Le pouvoir acquis par la colonie depuis le transfert de la cour en Amérique et surtout la proclamation de 1815, qui avait accordé au Brésil le statut de Royaume-Uni, expliquent la volonté première des élites brésiliennes de maintenir le lien politique avec la métropole. Comme le souligne Neves, les députés du Brésil, élus pour participer aux Cortes de 1821 en vue de l'établissement d'une Constitution, croient au fondement libéral de la Révolution de Porto (2003 : 262)<sup>24</sup>. C'est pourquoi ils défendent en majorité l'union du Brésil avec le Portugal. Cette « monarchie à deux têtes » devait assurer l'égalité juridique, politique et administrative des deux royaumes.

Le « Vintismo » se situe dans le contexte des premiers mouvements libéraux du XIXe siècle survenus après la Révolution française et les guerres napoléoniennes. Cette situation, combinée aux conditions particulières du Portugal, montre les limites du libéralisme naissant en regard des réactions de la Sainte-Alliance et du maintien des structures d'Ancien Régime [« das permanências do Antigo Regime » (Neves, 2003 : 15)], comme en témoigne le rétablissement, encore que modéré, d'un pouvoir absolutiste au Portugal.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> En 1821, l'élection de représentants du Brésil pour participer aux Cortes octroie un certain pouvoir politique au nouveau royaume. Ces élections représentent un événement majeur dans la vie politique d'une collectivité qui, jusqu'alors, en avait été privé : il établit les bases d'un régime libéral (Neves, 2003 : 262).

Toutefois, devant les mesures arbitraires adoptées par les Cortes à l'endroit du Brésil, les élites brésiliennes commencent à envisager une solution plus radicale. Comme le note Neves, vers la fin de 1821, « la perspective d'une indépendance gagne des adeptes, encore que sous la forme d'une adaptation des principales manifestations de cette culture politique héritée du Portugal à la réalité brésilienne<sup>25</sup> ». Le processus de rupture avec la métropole commence en fait le 9 janvier 1822, lorsque D. Pedro, régent du royaume, décide de rester au Brésil, désobéissant ainsi aux Cortes qui avaient exigé son retour au Portugal. C'est le fameux « dia do Fico ». Bâtissant peu à peu sa légitimité comme dirigeant effectif du Royaume du Brésil, c'est lui qui, le 7 septembre 1822, proclame finalement l'indépendance du pays, dont il devient, par le fait même, le premier Empereur<sup>26</sup>. En plus de devoir débattre pour déterminer la structure politique du nouvel Empire, les élites politiques et intellectuelles brésiliennes auront aussi à composer avec un Empereur aux tendances autoritaires.

### 3.2.4 Une élite luso-brésilienne divisée

L'indépendance du Brésil n'a donc pas été planifiée de longue date par les élites coloniales. Alors qu'en 1821, elles exigeaient des conditions égalitaires entre les deux royaumes, les élites brésiliennes commencent à envisager la séparation au début de l'année 1822, non sans que différentes factions se soient formées en cours de route autour de la question du mode de gouvernement viable pour le nouvel Empire. En 1820, la crise constitutionnelle portugaise avait entraîné une première division parmi les élites du royaume brésilien quant au retour du roi au Portugal, ainsi que l'exigeaient les Cortes révolutionnaires<sup>27</sup>. Les premiers débats autour de l'avenir de l'Empire luso-brésilien

<sup>«</sup> a perspectiva de uma independência ganhar adeptos, ainda que sob a forma de uma adaptação à realidade brasileira das principais manifetações daquela cultura política herdada de Portugal » (Neves, 2003 : 53)

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Dès après le « Fico », D. Pedro forme un nouveau ministère composé de Portugais mais avec un Brésilien à sa tête, José Bonifácio de Andrada e Silva (durant ces années, les frères Andradas sont alors des figures centrales de la politique brésilienne). L'Empereur est acclamé en octobre 1822 et couronné au mois de décembre suivant.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> L'historien Boris Fausto identifie deux clans : le « parti portugais », composée de militaires hauts gradés, de bureaucrates et de commerçants. Souhaitant subordonner le Brésil à la métropole, ils appuient le retour du roi. Le « parti brésilien », opposé au retour du monarque, est constitué de grands propriétaires terriens, de bureaucrates et membres du judiciaire nés au Brésil, ainsi que des Portugais, commerçants et petits propriétaires urbains, dont les intérêts personnels sont maintenant liés à ceux de la colonie (2001 : 130-131). On aura compris que la ligne de

s'engagent autant dans la presse d'opinion que dans les regroupements et sociétés semisecrètes à caractère politique.

Une seconde opposition entre les élites brésiliennes survient au moment de déterminer le type de rapport qu'elles envisagent entre les deux royaumes. Neves distingue ainsi une élite « coimbrã », dont les membres, qui ont servi indifféremment l'État au Brésil et au Portugal où certaines d'entre elles sont nées, ont majoritairement été formés à l'Université de Coimbra, et une élite proprement brésilienne, en ce que la majorité des individus qui la composent sont nés au Brésil où ils ont également été formés dans les quelques rares collèges. Pour le premier groupe, il importe de maintenir l'union avec le Portugal, sans aucune rétrocession des acquis depuis que le Brésil possède le statut de Royaume uni. Bien que le deuxième groupe soutienne les idéaux des élites «coimbrã», il n'exclut pas l'hypothèse de former un empire souverain, si les principes de liberté et d'égalité de droit nouvellement reconnus se voient menacés par le Portugal (Neves, 2003 : 51). Chaque faction cherche à faire la promotion de son projet politique, à influencer l'opinion publique et particulièrement le prince régent. Ces factions correspondent davantage à des groupes d'intérêts qu'à des partis politiques, lesquels apparaissent officiellement au moment du Second empire (1840). Si les élites « coimbrã » et brésiliennes s'accordent finalement pour faire l'indépendance du Brésil, un nouveau clivage surgit relativement au choix du mode de gouvernement viable pour l'empire.

C'est au moment de convoquer l'Assemblée constituante, avant même que soit proclamée l'indépendance, que surgissent les différences entre les élites coimbra et brésilienne quant à la structure politique du futur empire du Brésil (Neves, 2003 : 277). Réclamée par les différents secteurs des élites politiques et intellectuelles<sup>28</sup>, l'Assemblée générale constituante et législative est convoquée par D. Pedro en juin 1822. Les différentes

partage entre ces deux groupes ne repose pas tant sur l'origine de ses membres que sur le rapport qu'ils entretiennent avec le Brésil. Il faut plutôt y voir une division en fonction des intérêts de chaque groupe, selon le projet qu'ils envisagent pour le Brésil.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Le 23 mai 1822, les élites demandent d'abord, au moyen d'une pétition adressée à D. Pedro, la convocation de l'Assemblée générale des provinces du Brésil. Intitulée "Considerações sobre as Cortes no Brasil", la requête a été élaborée par quelques membres parmi les plus influents du groupe brésilien. Pour Neves, c'est à cette occasion que les élites consolident leur position dans la sphère publique (2003 : 344).

provinces doivent alors procéder à l'élection de leurs représentants à la Constituante en vue de déterminer le régime de gouvernement qui sera établi au Brésil. La question du type de processus électoral, direct ou indirect, est amplement débattue, que ce soit dans les journaux<sup>29</sup>, dans les brochures politiques ou encore, au conseil des procureurs, formé des députés des provinces du Brésil (Neves, 2003 : 348-349). Le 19 juin 1822, le ministre José Bonifácio publie les instructions pour les élections : elles seront indirectes (Neves, 2003 : 350). Les élections n'ont toutefois lieu qu'au lendemain du 7 septembre 1822.

Une fois réglée la question de l'autonomie du Brésil, c'est celle de la construction de la nation qui occupe les élites intellectuelles. En fait, dès 1823, le projet d'union des provinces du Brésil apparaît comme l'idée motrice de l'indépendance (Neves, 2003 : 203). En effet, l'adhésion de toutes les provinces à la cause du Brésil ne va pas de soi, ce qui retarde l'installation de l'Assemblée (Neves, 2003 : 350). Certaines provinces qui avaient donné leur appui à la Révolution de Porto<sup>30</sup> ne veulent pas reconnaître les pleins pouvoirs du gouvernement de Rio de Janeiro et réclament davantage d'autonomie. Cette opposition des provinces servira à justifier, au cours des deux décennies suivant l'accession à la souveraineté, toutes les actions du gouvernement en faveur de la centralisation du pouvoir, au nom de l'unité du Brésil. Au lendemain de l'indépendance, la répression exercée envers les champions d'un régime démocratique, considérés comme des « adversaires du gouvernement », représente la première mesure autoritaire du nouveau gouvernement brésilien. Alors que D. Pedro avait accepté comme étant « la volonté des peuples » de convoquer l'Assemblée constituante (Sodré, 1999 : 55), il adopte, quelques mois après son acclamation, une posture autoritaire, cherchant à rétablir un pouvoir absolutiste. Ainsi, à la suite d'une enquête menée par José Bonifácio, ministre d'État et homme de confiance du nouvel Empereur, les « démocrates » les plus actifs dans le mouvement pour la séparation du Brésil sont emprisonnés ou exilés.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Dans son numéro du 21 mai 1822, le *Correio do Rio de Janeiro* explique ce que signifient l'élection directe et l'élection indirecte. Le 17 juin suivant, il expose sa défense du processus indirect. (Neves, 2003 : 350). Les arguments en faveur de l'élection indirecte vont dans le sens d'une opinion publique présentée comme la volonté générale (voir le journal *O Papagaio*, 22 juin 1822, cité par Neves, 2003 : 351).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Dès le début de l'année 1821, les provinces de Bahia et du Pará sont les premières à se joindre au mouvement libéral portugais, respectivement en janvier et en février. Quelques semaines plus tard, Rio de Janeiro appuie à son tour le mouvement (Neves, 2003 : 244-250).

C'est ce qui explique qu'au moment où l'Assemblée tient sa première session, en mai 1823, les éléments radicaux du parti brésilien, qui préconisaient un modèle républicain (basé notamment sur la représentation « populaire » comme fondement du pouvoir politique), ont été temporairement éliminés. Les membres de la Constituante adoptent donc en majorité une position libérale modérée qui consiste à défendre une monarchie constitutionnelle garantissant les droits des individus et établissant des limites au pouvoir du monarque. Un premier projet de Constitution est discuté en novembre 1823. Les dissensions ne tardent pas à surgir entre l'Assemblée et D. Pedro autour de l'attribution des pouvoirs de l'Exécutif (en l'occurrence l'Empereur) et du Législatif. Les constituants souhaitent que l'Empereur n'ait pas le pouvoir de dissoudre la future Chambre des députés et qu'il ne dispose pas d'un droit de veto absolu. Pour sa part, l'Empereur considère qu'il est impératif de créer un pouvoir exécutif fort en mesure de contrer les tendances « démocratiques et corruptrices » [« democráticas e desagregadoras »], justifiant ainsi la concentration du pouvoir entre ses mains (Fausto, 2001: 148). Avant que la Constitution ne soit votée, l'armée intervient et, sur ordre de D. Pedro I, suspend l'Assemblée. Avec la dissolution de l'Assemblée, plusieurs journalistes et députés de tendance radicale sont emprisonnés ou exilés. Avant la fin de l'année, D. Pedro aura réorganisé son ministère et institué un Conseil d'État destiné à préparer une nouvelle Constitution qui est finalement adoptée le 25 mars 1824.

Le document établit ainsi un gouvernement monarchique, héréditaire, constitutionnel et représentatif<sup>31</sup>. De plus, le régime politique se fonde sur un système électoral indirect et censitaire. Opposé à la démocratie directe et au suffrage universel, ce système politique limite l'extension de la citoyenneté à une minorité de la population du Brésil, celle qui est libre, fortunée et instruite, soit les propriétaires d'esclaves et de terres, les commerçants et les membres de la bureaucratie d'État. De plus, la Constitution établit un quatrième pouvoir ayant préséance sur l'Exécutif et le Législatif : le pouvoir modérateur<sup>32</sup>. En vue de consolider

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Le texte affirme que « L'Empire est l'association politique de tous les citoyens brésiliens » et établit aussi que ces derniers sont ceux nés au Brésil, fussent-ils des fils d'esclaves nés libres ou libérés, ainsi que ceux nés au Portugal ou dans ses possessions et résidant au Brésil à l'époque où l'indépendance fut proclamée et qui adhérèrent à celle-ci (Fausto, 2001 : 149-150).

<sup>32</sup> Le pouvoir modérateur est responsable de maintenir l'équilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Il permet ainsi à l'Empereur de nommer les présidents des provinces, de commander les forces armées,

son pouvoir et de s'assurer le soutien de la classe politique et intellectuelle, D. Pedro I reprend d'ailleurs la distribution de titres de noblesse, une pratique courante de la monarchie absolue<sup>33</sup>. Ce faisant, il cherche à former une « aristocratie de mérite » en mesure de faire contrepoids à l'Assemblée. Diverses critiques à l'endroit de l'autoritarisme impérial se font bientôt entendre. Les protestations sont alors réprimées avec violence. L'harmonie au sein du nouvel État reste encore à réaliser.

La crise économique, politique et sociale qui sévit à l'intérieur du pays (révolution de la Confédération de l'Équateur; fermeture de la Banque du Brésil; guerre coûteuse contre Buenos Aires) et à l'extérieur (succession du roi João VI au Portugal; chute de Charles X en France) contraint l'empereur à abdiquer en 1831 en faveur de son fils, Pedro de Alcântara, alors âgé de 5 ans. Cette période est marquée par une reconquête de la liberté d'expression. En témoigne l'essor que connaît alors la presse d'opinion tant à Rio que dans les provinces, notamment dans celles qui revendiquent une plus grande autonomie. Cependant, elle se caractérise aussi par une grande instabilité politique.

En raison du jeune âge du futur empereur, le pays est alors dirigé par une régence à trois têtes (« Regência Trina »). La Régence instaure, dans un premier temps, un épisode démocratique (1831-1834), alors que le pouvoir exécutif est subordonné à l'Assemblée constituante. Toutefois, le gouvernement de la Régence glisse peu à peu vers une position autoritaire. On assiste à nouveau à un rétrécissement des libertés civiques. Au lieu de donner une plus grande autonomie aux provinces ainsi qu'elles le réclamaient depuis l'indépendance, la Régence adopte un caractère conservateur en centralisant le pouvoir dans les mains d'un régent unique. Aussi, afin de contrer l'agitation qui règne dans tout le pays<sup>34</sup>, les libéraux

de dissoudre la Chambre des députés et de démettre des ministres. Exclusif au monarque, ce quatrième pouvoir lui permet de contrôler l'organisation politique de l'empire du Brésil (Fausto, 2001 : 152).

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Ainsi, entre 1824 et 1827, D. Pedro aurait distribué près de 150 titres de noblesse (Morel, 1995 : 301), tandis qu'il aurait attribué, entre 1821 et 1831, près de 3000 décorations, celles de l'ordre du Christ (« Ordem de Cristo ») dans une plus large proportion, et, dans une proportion moindre, celle de l'ordre de la Croix (« Imperial Ordem do Cruzeiro »), créée en décembre 1822 par D. Pedro I, dans les suites de l'indépendance (Morel, 1995 : 310). En 1831, l'une des premières initiatives de l'Assemblée après l'abdication de l'Empereur est d'interdire aux régents l'octroi des titres de noblesse et de décorations. Cette pratique reprend en 1840 (1995 : 307-308).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Durant cette période, plusieurs révoltes éclosent au pays: la Revolução Farroupilha (1834-1845), dans le Rio Grande do Sul), la Cabanagem (1835-1840), au Pará, la Revolta dos Malês (1835) et la Sabinada (1837), à Bahia, et enfin la Balaiada (1838-1841), au Maranhão.

modérés choisissent-ils d'appuyer les revendications des conservateurs dans le but d'anticiper l'âge de la majorité du prince. Au nom de la sauvegarde de l'unité territoriale, le prince Pedro est couronné, en 1840, second empereur du Brésil. C'est donc un régime autoritaire qui est officiellement établi alors que le pouvoir administratif et judiciaire retourne aux mains du gouvernement central (Fausto, 2001 : 175). Ce régime perdurera jusqu'à la proclamation de la République, en 1889.

Si, dans les années 1822 à 1840, le processus de consolidation de l'indépendance est marqué « par une énorme fluctuation politique, par une série de rébellions et par des tentatives contrastées pour organiser le pouvoir » (Fausto, 2001 : 147), ce n'est pas tant en raison de l'opposition entre les élites qu'en raison du caractère centralisateur du pouvoir. En effet, Carvalho a bien montré que, contrairement au cas de l'Amérique hispanophone qui éclate en divers États, le Brésil parvient, grâce à l'homogénéité idéologique de son élite politique et intellectuelle, à demeurer unifié en un seul pays malgré les rébellions dans ses provinces (1982 : 390). On peut en conclure, d'une certaine façon, que le libéralisme modéré hérité des Lumières portugaises a réussi à résorber l'élément plus radical des élites brésiliennes qui souhaitait bâtir l'État du Brésil sur le modèle républicain français.

Les luttes que mènent les élites du Bas-Canada et du Brésil contre le gouvernement se déroulent en bonne partie dans les journaux. Alors que la liberté de la presse est censée aller de pair avec les régimes constitutionnels, l'opposition entre la presse, organe par excellence de l'opinion publique, et le gouvernement, qui cherche à la contrôler, vient déterminer le degré d'autonomie des élites lettrées face au pouvoir d'État et, ce faisant, influer sur la configuration du champ intellectuel.

## 3.3 LA PRESSE ET LE POUVOIR POLITIQUE

Selon les principes libéraux, dans une société gouvernée par un régime constitutionnel, tout citoyen peut communiquer sa pensée au public : il s'agit là de l'un des droits fondamentaux dans l'exercice de la liberté d'opinion constitue un moyen d'action des citoyens sur les gouvernants puisqu'elle permet (théoriquement) au peuple de faire connaître

ses vœux et sentiments par la voie de ses représentants élus (Manin, 1991). La presse, qui représente l'un des lieux d'expression de l'opinion publique, joue d'ailleurs un rôle important en ce sens. Dans son ouvrage sur *Les discours du journal*, Corinne Saminadayar-Perrin rappelle en effet que

l'une des fonctions majeures du journal en régime parlementaire consiste à répercuter à l'ensemble de la communauté citoyenne les débats tenus par les élus des Chambres; ce rôle apparaît comme décisif pour la formation d'une opinion publique éclairée, seule capable de rationaliser la formation et l'expression de la volonté générale (2007 : 15)

La presse du premier XIX<sup>e</sup> siècle a donc aussi une fonction didactique : elle doit éclairer un public encore novice dans l'exercice de ses droits politiques. En favorisant la transmission du savoir et la circulation idées politiques, les journaux contribuent ainsi au développement du jugement critique et à la formation d'une opinion publique instruite en mesure de faire contrepoids au pouvoir de l'État.

La liberté de la presse s'accompagne ainsi du droit de censure qui se rapporte alors au rôle de la presse « de scruter les actes posés par le pouvoir » (Hébert, 2006 : 110). D'où la position délicate de la presse et son rapport parfois conflictuel avec les pouvoirs en place. Les élites doivent travailler à faire reconnaître par les États le principe de publicité et la fonction politique de la presse. C'est ce qui explique pourquoi leurs interventions se font d'abord dans le champ politique, auquel le champ intellectuel est subordonné<sup>35</sup>. En raison du pouvoir subversif qu'elle possède, la presse demeure longtemps soumise au contrôle politique. L'autonomie des élites intellectuelles est donc en partie déterminée par le rapport que le pouvoir politique entretient avec la presse. Dans les collectivités québécoise et brésilienne, le degré (et le mode) d'intervention du gouvernement se pose différemment en fonction du type de régime politique mis en place, à prétention démocratique, comme dans le cas du Québec, ou à tendance autoritaire, comme dans celui du Brésil.

Dans le cas du Québec, le gouvernement monarchique reconnaît la liberté de la presse comme principe politique. Elle est intégrée à la Constitution britannique dont la province se

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les intellectuels doivent continuer à livrer un combat pour défendre cette liberté et ce, même dans les pays réputés libéraux, ainsi que le démontre Christophe Charle dans Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle (2001 : 25).

voit dotée en 1791. Elle est vue comme un droit acquis à tout citoyen britannique que seuls les abus pourraient mettre en péril. Les élites politiques et intellectuelles peuvent donc s'en prévaloir pour faire valoir leur opinion auprès du gouvernement. Cependant, tant que la liberté de la presse demeure « associée à la licence, voire à la révolution », les autorités britanniques peuvent s'arroger, comme le rappelle Gallichan, le droit de contrôler la presse et l'imprimé « en vertu du droit coutumier anglais, qui interdisait de répandre des nouvelles susceptibles d'entraîner la discorde entre le roi et ses sujets » (2004b : 339). Au Brésil, on l'a vu, c'est plutôt une tradition de censure préalable, associée à l'absolutisme monarchique, qui prévaut jusqu'à ce que la Révolution de Porto favorise l'ouverture d'un espace public dans la colonie. Les élites « libérales » doivent néanmoins lutter ardemment pour que la liberté de la presse soit maintenue après l'indépendance. Durant les années qui suivent, on assiste en effet aux diverses « tentatives des gouvernements successifs de mettre des limites à cette liberté » (Morel, 1995 : 210).

# 3.3.1 Censure et contrôle politique de la presse au Québec

Même si la presse est soumise aux aléas des crises politiques qui affectent la nouvelle colonie britannique, les éditeurs des premiers périodiques fondés dans la province considèrent généralement que la libre circulation des idées peut assurer l'union entre les individus<sup>36</sup>. La responsabilité des articles revenant aux imprimeurs et non aux auteurs qui signent encore leurs textes de pseudonymes, on ne se surprend donc pas de ce que les premiers imprimeurs de la province insistent, au moment où ils lancent leur Gazette de Québec, sur le fait qu'ils n'inséreront rien dans leurs pages qui puisse les faire accuser de

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Pour Bernard Andrès, le prospectus de la *Gazette de Québec*, paru en juin 1764, « évoque l'utopie d'une cité fraternelle où conquérants et conquis oublieraient leurs vieux différends » (2001b: 17). En 1778, le prospectus de la *Gazette Littéraire* affirme aussi que, grâce à la presse, « [l]e Citoyen communiquera plus promptement & plus clairement ses idées: De là le progrès des Arts en général & un acheminement à l'union entre les individus... » (s.d.). Lorsqu'il lance sa *Montreal Gazette/ Gazette de Montréal* en août 1795, Louis Roy compte sur la liberté de la presse pour assurer une harmonie entre les individus: « Maintenant que le système du Gouvernement de cette Colonie promet toute espèce d'encouragement, dans les Arts et la Littérature, et que la libre communication d'idées et de sentiments est regardée comme le vrai moyen de rendre le Sujet en état de s'acquitter honorablement de ses fonctions en qualité de Membre de la Société, ainsi que cimenter l'union la plus étroite entre les Habitants. » (prospectus paru dans la *Gazette de Québec*, 16 juillet 1795, p. 1)

libelle et de diffamation. Suivant le droit britannique, Brown et Gilmore doivent s'assurer de ne pas choquer les mœurs, de respecter la religion et de ne pas offenser ni les individus, ni le gouvernement<sup>37</sup>. Ainsi, comme ils le précisent dans leur prospectus :

Notre résolution de contenter le Public en général, sans offenser aucun particulier, se manifestera mieux par l'épreuve de notre conduite, qu'en écrivant des volumes à ce sujet. Nous prions seulement qu'on soit assuré, que ni le préjugé de la partialité, ni le scandal[e] particulier, ne trouveront place dans notre Gazette (GQ, 21 juin 1764, p. 2).

C'est ce qui explique qu'au moment de la guerre pour l'indépendance des treize colonies britanniques, les éditeurs de Québec acceptent de se soumettre aux contraintes imposées par l'administration coloniale.

Ainsi, de 1770 à 1774, Brown et Gilmore sont-ils tenus de se limiter aux nouvelles proprement étrangères et de taire, dans leur journal, les rumeurs venues des colonies américaines afin de soustraire les Canadiens à l'influence « des sujets rebelles à l'autorité du parlement britannique » (Gervais, 2000, DBC en ligne). Peine perdue, les insurgés américains parviennent à faire circuler dans la province les lettres du Congrès continental destinées à convaincre les Canadiens d'appuyer leur cause. Touchés par l'impôt sur le timbre (« Stamp Act »), Brown et Gilmore avaient dû interrompre une première fois leur journal pendant près de sept mois (du 31 octobre 1765 au 29 mai 1766), « priva[n]t du coup l'administration coloniale d'un précieux canal de diffusion » (Gallichan, 2004b : 340)<sup>38</sup>. Au moment du siège de Québec par l'armée du général Montgomery, les éditeurs se voient forcés de suspendre à nouveau (du 30 novembre 1775 au 14 mars 1776, puis du 21 mars au 8 août 1776) la publication de la *Gazette de Québec*.

La guerre d'Indépendance, qui se poursuit jusqu'en 1783, allait aussi affecter la publication de la *Gazette Littéraire* de Montréal. En effet, venu dans la province comme

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Ce lieu commun est formulé par tous les éditeurs qui souhaitent s'assurer le « suffrage » du public et, surtout, le soutien du gouvernement, comme en témoignent les prospectus de journaux publiés entre les années 1764 et 1840.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Selon les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, c'est seulement à cette occasion que la *Gazette de Québec* aurait fait paraître des textes pour la liberté de la presse.

imprimeur pour le Congrès américain<sup>39</sup>, Fleury Mesplet arrive dans la province au moment où les troupes américaines se retirent. Il est brièvement emprisonné pour avoir collaboré avec les rebelles américains. Au moment de recueillir des souscriptions pour lancer son périodique, Mesplet reprend la formule de respect envers la religion et l'État:

J'insererai dans le susdit Papier ou Gazette, tout ce qu'il plaira à un ou plusieurs de me communiquer, pourvu qu'il ne soit fait mention de la Religion, du Gouvernement ou de nouvelles touchant les affaires présentes, à moins que je ne fus autorisé du Gouvernement ; mon intention étant de me restraindre dans ce qui regarde les Avertissemens, affaires de Commerce & de Littérature (Prospectus de la GCL, s.d. [1778]).

Il faut dire que c'est à ces seules conditions qu'il avait pu obtenir du gouverneur Carleton le droit d'imprimer. Pourtant, juste avant d'être remplacé à la tête de la colonie, en juin 1778, le gouverneur donne finalement l'ordre d'expulser l'imprimeur et son journaliste, Valentin Jautard, qui avait lui aussi collaboré avec les insurgés américains au moment de l'invasion<sup>40</sup>. Le journal montréalais commence néanmoins à paraître le 3 juin. C'est donc le nouveau gouverneur, Frederick Haldimand, dépêché notamment pour réprimer toute agitation intérieure dans la province, qui doit faire appliquer l'ordre d'expulsion des deux hommes. Un mois plus tard, il suspend la publication du journal. Puis, prenant acte de la requête des citoyens montréalais qui faisaient valoir la nécessité d'avoir un imprimeur dans la ville, Haldimand suspend l'arrêté d'expulsion. Mesplet reprend donc en septembre la publication de la *Gazette Littéraire*.

L'attitude critique des animateurs du journal n'a pas bonne presse en cette période de troubles politiques. Après avoir toléré la publication de cette gazette « éclairée », le gouverneur Haldimand passe finalement aux actes. Ayant reçu des plaintes du clergé et de la magistrature à l'endroit du journal, il décide de faire de Mesplet et Jautard des exemples pour la population : il envoie donc l'imprimeur et son rédacteur croupir en prison avec quelques

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Fleury Mesplet avait notamment imprimé à Philadelphie la première lettre du Congrès adressée aux habitants du Québec, datée du 26 octobre 1774, ainsi que celle du 29 mai 1775. Pour en savoir davantage sur cet épisode de l'histoire québécoise, consulter Monette, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Valentin Jautard avait, pour sa part, salué l'entrée des troupes américaines dans la ville de Montréal en novembre 1775 en remerciant, au nom des habitants des faubourgs de Montréal, le général Montgomery d'être venu libérer la province. En janvier 1776, Jautard devient le secrétaire de langue française du brigadier David Wooster, qui remplace Montgomery à la tête des troupes américaines installées à Montréal. À propos du travail de Jautard auprès des insurgés américains, voir De Lagrave et Ruelland, 1989 et Monette, 2007.

autres Canadiens et Français d'origine soupçonnés de fomenter la discorde dans la province. L'habeas corpus, pourtant garanti par la Constitution britannique, avait été suspendu durant les troubles avec les insurgés américains. Ces prévenus demeurent donc incarcérés jusqu'à la fin de la guerre d'Indépendance sans qu'aucun d'entre eux ne puisse subir de procès ni connaître les motifs de son arrestation<sup>41</sup>. Cet événement marque, selon Lamonde, le début de la lutte pour la liberté de la presse dans la province (2000 : 71). En effet, Jautard et Mesplet ne sont pas les derniers journalistes à être emprisonnés pour avoir usé – ou abusé, selon le point de vue – de cette liberté.

Alors que la fin de la guerre d'indépendance américaine avait écarté la menace d'un éventuel soulèvement de la population canadienne, l'éclatement de la Révolution française fait de nouveau craindre aux autorités britanniques une agitation dans la province. Si les quelques journaux canadiens qui paraissent à cette époque se montrent d'abord favorables au mouvement français, ils déchantent bientôt après la chute de la monarchie<sup>42</sup>. Le gouvernement britannique interdit alors tout discours séditieux parmi ses sujets<sup>43</sup>. La France ayant déclaré la guerre à l'Angleterre, la liberté de la presse est à nouveau contrainte dans la province en 1793. Durant l'épisode de la terreur, le gouvernement britannique va jusqu'à lancer une « chasse aux séditieux » (Lamonde, 2000 : 43)<sup>44</sup>. C'est d'ailleurs dans ces circonstances qu'Henri-Antoine Mézière, rédacteur à la *Gazette de Montréal*, s'exile aux États-Unis. Soutenant les idées républicaines, il espérait y rejoindre les représentants de la France révolutionnaire<sup>45</sup>. Ainsi, jusqu'à la fin de la « saga napoléonienne » (1798-1805), la presse exprima-t-elle sa loyauté envers la couronne britannique : « Les gazettes canadiennes reflétèrent donc le discours officiel de la mère patrie et, lorsque Napoléon devint une menace

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Sur la censure politique au Québec à l'époque de la Révolution américaine, voir Gallichan, 2004b : 341-342; sur la censure de la *Gazette Littéraire*, voir Doyon, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Sur cette question, voir Galarneau, 1970, chap. 4; Wallot, 1973, chap. 8; Hare, 1977 : chap. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Le 9 août 1792, une proclamation de Georges III à cet effet, adressée à tous les sujets britanniques, est reproduite dans la *Gazette de Québec*.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Selon Lamonde, on voit même se former des associations loyales pour maintenir une vigilance face aux émissaires français (2000 : 44)

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Il rencontre aux États-Unis Edmond-Charles Genêt, ministre de la France révolutionnaire auprès du Congrès américain qui a pour mission de soulever les Canadiens contre la Grande-Bretagne (Galarneau, 2000, DBC en ligne). Genêt enrôle d'abord Mézière « comme agent pour passer la propagande révolutionnaire et républicaine au Canada afin de sensibiliser la population à l'indépendance » (Plante, 2007 : 13).

pour l'Angleterre, la seule évocation de son génie militaire fut perçue comme une marque de déloyauté, voire de trahison » (Gallichan, 2004b : 342)<sup>46</sup>.

On le voit, bien que la liberté de la presse ait théoriquement existé dès la fin du régime militaire, c'est seulement avec la concession de l'Acte constitutionnel qu'elle devient l'objet de revendications officielles<sup>47</sup>. En effet, «[l']octroi du parlementarisme en 1791 véhicule l'idée que les 'libertés anglaises' ne peuvent exister et survivre que par la 'liberté de la presse' » (Lamonde, 2000 : 70). Alors que les premiers journaux fondés dans la province inscrivaient leur existence dans ce droit constitutionnel, le journal Le Canadien est le premier à en faire un instrument d'action politique. Pour les rédacteurs du journal, la liberté de la presse va de pair avec la démocratie parlementaire. Assurant une communication continuelle entre le gouvernement et le peuple, elle efface la division et les factions. Fondé pour répondre aux attaques du Quebec Mercury contre les francophones de la province, le Canadien cherche ainsi à défendre les droits constitutionnels des Canadiens. Les crises parlementaires des années 1806-1810 donnent ainsi lieu à de nombreux affrontements entre les deux partis en Chambre qui sont relayés (et alimentés) par la presse d'opinion. Inquiet devant l'influence grandissante du Canadien, le gouverneur Craig décide alors de sévir, en 1810, contre le journal: « Accusé d'être 'perturbateur public', en plus d'être coupable de 'mensonge et de déloyauté' – accusations graves au moment où l'Angleterre était en guerre contre la France » (Gallichan, 2004b : 343), le journal est saisi et ses animateurs sont arrêtés puis emprisonnés sans procès<sup>48</sup>.

Avec le rappel de Craig en 1811, un vent de liberté semble alors souffler sur la presse du Bas-Canada. En effet, les nouveaux périodiques d'opinion se livrent essentiellement à des guerres de plumes. Toutefois, dès que les choses se corsent à nouveau entre le gouvernement et la Chambre d'assemblée, la censure est réinstaurée. Ainsi, au cours des décennies 1820 et

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Il en sera autrement après la capture de l'Empereur, comme on le verra au moment d'étudier un texte attribué à Napoléon (chap. 5).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Bien que la *Gazette littéraire* ait fait paraître en octobre 1778 un dialogue sur la liberté de la presse entre « l'Admirateur » et « le Censeur », ce texte n'avait pas été l'objet de commentaires explicites, les rédacteurs n'ayant pas la possibilité d'établir des liens directs avec la situation canadienne en commentant la vie politique de la colonie britannique. Pour une analyse des procédés rhétoriques déployés dans ce texte, voir Suhonen, 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Sur le cas de censure du journal Le Canadien, voir Cambron, 2006.

1830, le nombre de journalistes emprisonnés pour « délit de presse » va croissant. Ludger Duvernay, éditeur de *La Minerve*, Jocelyn Waller, du *Canadian Spectator*, et Daniel Tracey, du *Irish Vindicator* seront tous accusés de diffamation et mis sous les verrous pour quelques semaines ou quelques mois. En fait, Duvernay et Waller sont incarcérés une première fois en 1827, et Duvernay est emprisonné de nouveau, cette fois avec Tracey, en 1832 (Lebel, 2000, DBC en ligne)<sup>49</sup>. Peu après le troisième emprisonnement de Duvernay en 1836, son journal publie un article tiré du *Populaire* sur « La presse et le gouvernement » qui est une allusion à peine voilée à la façon dont le gouvernement de la province traite les journalistes : « La presse n'a de force, de puissance que parce qu'elle exprime la visée du pays. La combattre, c'est combattre la volonté générale; s'insurger contre la presse, c'est s'insurger contre la nation » (MIN, 22 septembre 1836, p. 3). Dénonçant le fait que les pouvoirs s'en prennent aux journalistes, c'est-à-dire qu'ils « personnifient la presse pour mieux la frapper », l'auteur de l'article pousse ensuite le raisonnement jusqu'à la conséquence ultime : c'est l'opinion de tous les hommes que le gouvernement devrait chercher à enrayer. L'auteur de l'article s'adresse ainsi aux pouvoirs politiques :

À quoi sert donc de saisir l'expression de la pensée, quand la pensée est insaisissable? Vous pouvez détruire la matière, vous ne détruirez pas l'intelligence. Vous frappez aussi les journaux; soyez donc logiques : frappez aussi l'opinion dont ces journaux ne sont que les organes; étouffez-la sur toute la surface du pays; fouillez au fond des consciences de 52 millions d'hommes; tuez-les si vous ne voulez pas que leur pensée vive. (MIN, 22 septembre 1836, p. 3)

En réaction aux nouvelles crises politiques des années 1834-1837, le gouvernement britannique intervient de nouveau pour contrôler la presse et surtout, réduire au silence ceux qui appuient l'action des Patriotes et des réformistes. Avec l'adoption des Résolutions Russel au parlement impérial en 1837, le gouvernement prive « sa colonie rebelle du Bas-Canada de la liberté parlementaire » (Gallichan, 2004b : 346-347). De nombreux hommes de journaux (imprimeurs, publicistes et rédacteurs) connaissent alors la prison ou l'exil. En décembre 1838, Étienne Parent, alors éditeur du *Canadien*, est arrêté de même que son imprimeur, Jean-Baptiste Fréchette. Parent est accusé de menées séditieuses et emprisonné sans pouvoir obtenir un procès. Il est libéré quatre mois plus tard (Falardeau, 2000, DBC en ligne). *Le* 

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Sur le cas de censure de la *Minerve*, voir Monière, 2006.

Fantasque, journal satirique de Napoléon Aubin, est saisi par les autorités civiles en janvier 1839 et son éditeur, écroué sans procès pour avoir publié un texte jugé séditieux (Landry, 2006).

La censure politique s'exerce dans la province essentiellement jusqu'aux Rébellions. Après l'Union des Canada, on voit plutôt apparaître une censure ecclésiastique (Hébert et al., 2006). Disposant alors du personnel et des institutions nécessaires pour exercer son pouvoir censorial et combattre le libéralisme, l'Église « militante » s'organise (Hébert, 1990). La censure pratiquée au Brésil par le gouvernement découle directement des pratiques d'Ancien Régime. Les autorités ne cherchent pas seulement à limiter le pouvoir subversif de la presse en période de troubles politiques, comme dans le cas québécois, mais à restreindre son rôle politique.

# 3.3.2 Censure et contrôle politique de la presse au Brésil

Au moment où la cour portugaise implante l'imprimerie au Brésil, elle se sert de la presse pour informer ses sujets mais aussi, selon Sodré, pour combattre les idées contraires à sa politique absolutiste (1999 : 29). Ne tolérant pas que la presse serve à discuter de ses affaires sur la place publique, le gouvernement établit donc un organe de censure dans sa colonie, comme on l'a vu au chapitre précédent. C'est dans ces circonstances qu'un journal brésilien, le *Correio Braziliense ou Armazém literário* est lancé à Londres en 1808 par le Hipólito da Costa, en exil en Europe depuis 1802<sup>50</sup>. Il s'agit en fait pour l'éditeur brésilien d'un moyen de contourner la censure, comme il l'explique dans son périodique :

Je me suis résolu à lancer cette publication dans la capitale anglaise étant donné la difficulté de publier des œuvres périodiques au Brésil, d'une part en raison de la censure préalable, d'autre part en raison des risques auxquels les rédacteurs s'exposent en parlant librement des actions des hommes de pouvoir<sup>51</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Devenu citoyen Anglais, Hipólito da Costa avait acquis l'immunité contre la censure portugaise à son endroit (Lustosa, 2000 : 75).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> « Resolvi lançar esta publicação na capital inglesa dada a dificuldade de publicar obras periódicas no Brasil, já pela censura prévia, já pelos perigos a que os redatores se exporiam, falando livremente das ações dos homens poderosos. » (cité par Sodré, 1999 : 20)

Formé à l'Université de Coimbra et membre de la loge maçonnique britannique Antiquity, Da Costa défend dans son journal les idées libérales, et notamment celle de l'émancipation coloniale, donnant une ample couverture à la Révolution du Pernambuco (1817) et aux événements de 1821-1822 qui conduisent à l'indépendance du Brésil<sup>52</sup>. Comme la circulation des imprimés européens est contrôlée au Brésil, c'est sous le manteau que le *Correio Braziliense* entre dans la colonie (et même au Portugal). Entre 1811 et 1819, la couronne portugaise va jusqu'à financer la publication à Londres d'un autre mensuel en portugais, *O Investigador Portuguez em Inglaterra* afin de contrer l'influence du *Correio Braziliense* (Sodré, 1999 : 31-32).

On l'a dit, le mouvement constitutionnaliste portugais a eu des conséquences décisives sur la circulation de l'imprimé et le développement de la presse au Brésil. L'un des premiers actes du gouvernement intérimaire de Lisboa, acclamé le 15 septembre 1820, fut de « faciliter l'impression et la lecture de bons livres et de papiers nationaux et étrangers afin que ne se retarde pas la nouvelle des événements ni la communication des idées utiles pour diriger l'opinion publique, suivant les principes de la bien connue liberté civile<sup>53</sup> ». Le gouvernement portugais établit donc un décret sur la liberté de la presse dès le 21 septembre 1820. Le 13 octobre suivant, les mêmes autorités cherchent ensuite à « libérer » la circulation des imprimés portugais à l'étranger. Adoptée dans la nuit du 15 au 16 février 1821 (elle n'entre toutefois pas en vigueur avant le 12 juillet suivant), la nouvelle Constitution portugaise abolit la censure préalable<sup>54</sup>. Toutes ces initiatives touchent donc directement le Brésil, alors le siège de la couronne portugaise. De Rio de Janeiro, le roi D. João VI est en quelque sorte

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Pour une analyse plus détaillée des positions de l'éditeur-rédacteur du *Correio Braziliense*, voir Candido, 1999, vol. 1 : 233 à 238. Sur les rapports entre la franc-maçonnerie et l'indépendance brésilienne et, plus particulièrement, sur le rôle d'un journaliste comme Hipólito da Costa, voir d'Albuquerque (s.d.), p. 305-314.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> [« facilitar a impressão e leitura de bons livros e papéis nacionais e estrangeiros, para que se não retarde a notícia dos acontecimentos nem a comunicação de ideais úteis para se dirigir a opinão pública, segundo os princípios de uma bem entendida liberdade civil »] (cité par Rizzini, 1988 : 328).

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Le décret du 31 mars 1821 conduit à l'abolition du « Tribunal do Santo Ofício » qui était devenu incompatible avec les principes adoptés dans la Constitution. Cette dernière établit la liberté de la presse, c'est-àdire la libre communication des idées, sans censure préalable, encore que les abus de liberté pouvaient être sanctionnés selon les cas et la forme que la loi avait déterminés. Malgré tout, cette période de liberté n'a eu qu'une courte durée. Avec l'abolition de la Constitution un an plus tard, la censure préalable est rétablie au Portugal.

contraint de signer lui aussi un décret, le 2 mars 1821, suspendant provisoirement la censure préalable sur les imprimés brésiliens<sup>55</sup>. Comme le souligne Marco Morel, «[c]'était évidemment une décision tardive puisque la libre circulation des journaux était devenue incontournable au Brésil à ce moment là » (1995 : 210).

Alors que la censure préalable est officiellement abolie au Brésil avec le décret du 28 août 1821, le pouvoir politique n'en continue pas moins, par la suite, d'interférer avec l'imprimé. Inquiet devant la prolifération de brochures et périodiques non signés, le prince régent signe, en janvier 1822, un nouveau décret relatif aux publications anonymes afin de contenir les excès de la liberté de la presse. L'anonymat incitant les rédacteurs à une plus grande audace — D. Pedro lui-même prend la plume pour attaquer violemment, sous le couvert du pseudonymat, les rédacteurs d'autres journaux (Lustosa, 2000 : 32), le régent décide de faire porter la responsabilité des imprimés aux rédacteurs que le gouvernement arrive à identifier ou qu'il soupçonne d'être les auteurs (Morel, 1995 : 214). La lutte du gouvernement contre l'anonymat apparaît comme la première des différentes « violences » pratiquées par le prince contre la liberté de la presse.

En effet, on l'a vu au précédemment, peu de temps après son acclamation, D. Pedro I réinstaure progressivement des pratiques politiques d'Ancien Régime. C'est ainsi que la loge du Grand Orient du Brésil, qui avait été réinstallée en juin 1822 dans le but de travailler à « l'unification des personnes qui défendaient la cause brésilienne » (Neves, 2003 : 368), est fermée en octobre suivant. La défense intransigeante que la franc-maçonnerie avait fait d'un projet politique amplifiant les pouvoirs du Législatif au détriment de l'Exécutif justifie, après l'indépendance, une persécution des francs-maçons et des libéraux (souvent les mêmes) orchestrée par Bonifácio (Lustosa, 2000 : 59). C'est ainsi que dès novembre 1822, D. Pedro I autorise l'ouverture d'une enquête sur les individus soupçonnés de conspirer contre le gouvernement. Pourtant, ce sont essentiellement des francs-maçons qui avaient contribué à l'ascension du prince régent au trône du Brésil. L'Empereur, devenu lui-même franc-maçon peu de temps avant l'indépendance, se méfie alors de ces défenseurs d'idées

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Selon Rizzini, avec le décret du 2 mars 1821, le gouvernement de Rio de Janeiro simulait simplement l'abolition de la censure préalable : il retirait la censure des manuscrits (des originaux) et la faisait retomber sur les épreuves typographiques (1988 : 328).

« républicaines », peu importe qu'il s'agisse de Brésiliens, comme Joaquim Gonçalves Ledo et Januário da Cunha Barbosa, rédacteurs du *Revérbero Constitucional Fluminense*<sup>56</sup>, ou de Portugais d'origine, comme João Soares Lisboa, rédacteur du *Correio do Rio de Janeiro*<sup>57</sup>. Ils sont accusés de haute trahison et exilés pendant environ deux ans. L'investigation menée par le puissant ministre José Bonifácio réduit pratiquement la presse libérale radicale au silence, accusée d'enflammer l'opinion publique.

Alors que les principes du libéralisme guident l'établissement de la Constitution brésilienne en 1824, la mise en place d'un gouvernement absolutiste rend les décrets sur la liberté de la presse très fragiles. En fait, la Constitution exprime une certaine ambiguïté quant à la liberté d'expression : même si, en la consacrant, la Constitution rend la liberté d'expression universelle, il revient à la loi de déterminer les responsabilités et les sanctions découlant des délits de presse. La charte laisse donc place à interprétation et offre le moyen de légitimer les persécutions envers l'opposition au nom de la paix de l'État et de l'inviolabilité du monarque. Le gouvernement dispose ainsi d'outils légaux pour exercer un plus grand contrôle sur les publications périodiques sans pour autant contester le principe de la liberté de presse.

L'épigraphe du journal A Astréa (ou Astreia), l'un des principaux organes du libéralisme modéré au Brésil (Morel, 1995: 175), illustre bien ces conditions. Fondé en 1826 dans la foulée de l'instauration de l'Assemblée générale qui crée, trois ans après la fermeture de la Constituante, les conditions pour le retour d'une presse politique partisane, le journal affiche, à partir de janvier 1828, l'article 179, § IV de la « Constitution politique de l'empire du Brésil » [« Constituição Política do Império do Brasil »] en première page : « Tous peuvent communiquer leurs pensées par la parole, par les écrits, et les publier dans la presse sans dépendre de la censure, comptant qu'ils devront répondre pour les abus commis dans

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> En 1822, le journal devient le porte-voix de l'élite brésilienne et de la cause de l'indépendance (Neves, 2003 : 274).

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Le journal adopte une posture plus radicale et démocrate. Il a été parmi l'un des premiers à soutenir la convocation d'une Assemblée constituante pour le Brésil, considérant que c'était dans celle-ci que devait résider la souveraineté de la nation (Neves, 2003 : 45).

l'exercice de leur pensée, dans les cas et selon la forme que la loi détermine<sup>58</sup> ». En 1829, Luis Augusto May, rédacteur du journal polémique *A Malagueta* est victime d'une agression brutale, que dénoncent les journaux libéraux de la même lignée, la *Aurora Fluminense*, la *Astréa* et la *Nova Luz Brasileira* (Sodré, 1999 : 112). Le discours du Trône qui ouvre, en 1830, la 2<sup>e</sup> législature, réclame des mesures légales contre les abus de la liberté de la presse. En réponse au discours, la Chambre affirme plutôt que le ministre a perdu la confiance du public en raison des violations continuelles de la Constitution et de la loi et de la terreur inspirée par le retour de l'absolutisme (Sodré, 1999 : 113).

Marquée par la révolution de Juillet en France<sup>59</sup>, qui provoque la chute de Charles X, l'année 1830 sera soulignée par le journal *Aurora Fluminense* comme « celle de la liberté, non seulement en Europe mais dans le monde entier » (cité par Morel, 1995 : 215). L'abdication de l'empereur du Brésil l'année suivante entraîne une véritable « libération de la parole ». Alors que la croissance de la presse périodique s'était faite relativement constante depuis 1821 (avec en moyenne une dizaine de nouveaux titres par année), l'année 1831 voit paraître une cinquantaine de nouveaux journaux au Brésil. L'augmentation soudaine du nombre d'imprimés s'accompagne de la création de nouvelles associations laïques, de type maçonnique, philanthropique ou patriotique. On assiste alors, selon Morel, à un « élargissement de l'espace public » (1995 : 215-216). L'absence de la figure du monarque durant la Régence aurait favorisé l'éclosion – temporaire – d'une sphère publique critique et autonome face au gouvernement<sup>60</sup>. En 1834, des réformes apportées à la Charte constitutionnelle de 1824 engagent un retour progressif à des mesures conservatrices. On assiste à une plus grande répression des acteurs politiques. L'acclamation de D. Pedro II en 1840 marque le rétablissement officiel d'un régime autoritaire qui cherche à contrôler la

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> « Todos podem comunicar os seus pensamentos por palavras, escritos, e publicá-los pela imprensa, sem dependência de censura; contanto que hajam de responder pelos abusos que cometeram no exercício deste quesito, nos casos e pela forma que a Lei determinar ». (Astréia, 3 janvier 1828, p. 1, cité par Soares, 1999 : 27)

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Les événements français ont aussi un écho dans la presse bas-canadienne, comme le montre André Bertrand (2001)

<sup>60</sup> Sodré parle de la régence comme de l'étape « libertaire par excellence [...] durant laquelle, avec un régent élu et un Conseil législatif renouvelé, le problème de la liberté est remis à l'ordre du jour comme une priorité » [« a etapa libertária por excelência [...] em que, com um regente eleito e com um legislativo renovado, o problema da liberdade é recolocado e parece preponderar. » (1999: 82)]

presse. Ainsi, comme le souligne Neves, même après que le Brésil se soit « libéré » du Portugal,

[l]e pouvoir officiel [...] a continué d'envisager la censure comme un instrument par excellence pour éviter l'influence des idées dangereuses. Il ne voulait – ou ne pouvait – entrevoir la possibilité de transformer la parole écrite et l'imprimerie en armes de combat, pour propager ses propres valeurs, ni pour exalter la figure du souverain, comme le firent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Richelieu et Colbert<sup>61</sup>.

Ainsi, plutôt que d'entrer dans la logique libérale en recourant lui-même à l'imprimé pour gagner l'opinion publique à sa cause, laissant ainsi le libre jeu des initiatives personnelles organiser le marché des jugements, le gouvernement adopte une posture interventionniste pour perpétuer sa vision de l'État. Dans ce contexte, l'attribution de titres honorifiques constitue une façon pour l'État de consolider le pouvoir du monarque. Pour Morel, en effet, l'octroi abondant de médailles académiques, de décorations honorifiques mais aussi de charges publiques participe, tout comme les persécutions envers les opposants au régime, d'une politique de contrôle visant à former un cercle plus large de fidèles à l'Empereur (1995 : 471). Il s'agit, en somme, de s'assurer que les élites intellectuelles ne mordent pas la main qui les nourrit. Cette mesure favorise la création d'une noblesse culturelle à l'image des cercles de la cour sous l'Ancien Régime. Les charges publiques deviennent un mode de compensation financière pour l'activité culturelle, d'où le nombre élevé de fonctionnaires publics et de professeurs parmi les élites politiques (Neves, 2003 : 86). Le champ intellectuel brésilien du second XIX<sup>e</sup> siècle se trouvera ainsi dans une situation d'étroite dépendance envers le pouvoir politique alors que les écrivains, pensionnées par le gouvernement monarchique, vont y chercher la reconnaissance de leur statut.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> « O poder oficial, certamente contido pela estrutura social escravista, continuava a encarar a censura como o instrumento por excelência para evitar a influència de idéais perigosas. Ele não quis – ou não pôde – vislumbrar a posibilidade de transformar a palavra escrita e a imprensa em arma de combate, capaz de propagar seus próprios valores, nem para enaltecer a figura do soberano, como fizeram, desde o século XVII, Richelieu e Colbert. » (Neves, 2000 : 394)

#### 3.4 CONCLUSION

En raison des politiques différentes que les métropoles française et portugaise avaient adoptées, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'endroit de leurs sociétés coloniales, la formation d'un espace public de discussion dans les collectivités francophone et lusophone au tournant du siècle suivant ne se fait pas dans les mêmes conditions. Contrairement au Brésil, la politisation de la sphère publique ne découle pas, au Québec, de la subversion d'une « conscience publique littéraire » (Habermas, 1993 : 61) qui se serait déjà formée, à l'époque du Régime français, au sein de différents espaces de sociabilité. Dans le cas du Brésil, une sphère publique littéraire avait peu à peu pris forme, à l'image de celle de la métropole, au gré des réformes pombaliennes et de l'implantation de sociétés savantes. Toutefois, cette conscience publique n'acquiert une dimension politique - et ne s'inscrit dans une démarche d'affirmation collective - qu'au moment où se forme un espace public de discussion, à l'occasion du mouvement constitutionnaliste portugais<sup>62</sup>. Dans le cas québécois, on assiste plutôt à l'émergence simultanée d'une conscience à la fois politique et littéraire, formée non pas dans les espaces de sociabilité traditionnels mais bien au Parlement et dans la presse. Bien que l'introduction des organisations de la sphère publique ait engagé la formation d'une conscience publique dès le début du Régime britannique, ce n'est véritablement qu'à l'occasion des premières luttes politiques que celle-ci acquiert un caractère identitaire, alors que les élites canadiennes sont amenées à prendre position face aux prétentions colonialistes des pouvoirs politiques.

En dépit de la relative facilité avec laquelle la souveraineté politique du Brésil a été réalisée, elle n'était pas le fait d'une « conscience nationale profonde » (Neves, 2003 : 374). En fait, comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, l'État a précédé la nation (Bouchard, 2000 : 192). Comme le souligne Cabral de Mello, « [I]e Brésil n'est pas devenu indépendant parce qu'il était nationaliste mais s'est fait nationaliste après être devenu

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Habermas rappelle que « [l]e processus au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État, s'accomplit comme une subversion de la conscience publique littéraire, déjà dotée d'un public possédant ses propres institutions et plates-formes de discussions (1993 : 61). Il semble bien que l'on assiste à ce phénomène au Brésil, même s'il est sans doute d'une ampleur moins grande que dans la métropole portugaise.

indépendant<sup>63</sup> ». En effet, après son indépendance, le Brésil doit travailler à assurer l'unification de ses différentes provinces. Les multiples crises politiques qui éclatent dans le pays montrent bien que l'unité de la nation est encore à faire. Les politiques absolutistes de D. Pedro I visent essentiellement à assurer l'ordre au sein de la nouvelle nation. Le Second empire sera consacré à lui donner une identité culturelle (je reviendrai sur cette question en conclusion de ma thèse).

Dès lors que se forme un espace public de discussion, les élites intellectuelles des collectivités québécoise et brésilienne vont donc livrer bataille au gouvernement et lutter pour la liberté de la presse non seulement pour s'assurer de prendre part aux décisions politiques concernant l'avenir de la collectivité mais aussi pour maintenir les conditions d'exercice de leur pouvoir. L'issue de ces luttes découle en quelque sorte du type de régime politique implanté dans les colonies, qui influe sur la tolérance des pouvoirs à l'égard de l'opinion publique, mais aussi de la volonté des élites de le transformer. La formation intellectuelle des élites et le rapport que la métropole entretient avec sa colonie a en effet une influence sur le type d'État mis en place et, partant, la relation que le champ intellectuel développe à l'égard du champ du pouvoir.

Le despotisme éclairé du gouvernement portugais l'avait conduit à intégrer l'élite coloniale au sein de l'administration portugaise dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne doit donc pas se surprendre que les élites brésiliennes reconduisent une monarchie au moment d'établir le nouvel état. Comme le souligne Fausto, « [l]'émancipation du Brésil n'a pas donné lieu à des transformations majeures de l'ordre social et économique ou de la forme du gouvernement <sup>64</sup> ». En effet, alors qu'elles auraient eu le choix en 1822 et même en 1831 d'établir au Brésil un gouvernement républicain, les élites politiques et intellectuelles ont plutôt soutenu une monarchie constitutionnelle centralisée. Selon De Carvalho, l'établissement d'un gouvernement centralisé a fait de l'État un acteur majeur dans la vie de la nation, entraînant la « fusion partielle de la bureaucratie et de l'élite politique » [« partial

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> « O Brasil não se tornou independente porque fosse nacionalista, mas fez-se nacionalista por haver-se tornado independente » (cité par Neves, 2003 : 374).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> « a emancipação do Brasil não resultou em maiores alterações da ordem social e econômica, ou da forma do governo » (Fausto, 2001 : 146).

fusion of the bureaucracy and the political elite » (1982 : 394)]. L'État brésilien devient ainsi le principal employeur de l'élite politique et intellectuelle, reproduisant en cela le modèle étatique portugais<sup>65</sup>. Dès après l'indépendance, le gouvernement de D. Pedro I cherche à contrôler l'élite lettrée en distribuant notamment des charges et titres honorifiques. On assiste donc à la constitution d'une aristocratie intellectuelle qui, si elle s'appuie sur les institutions de la culture lettrée bourgeoise, va chercher dans les charges publiques, et non dans la pratique littéraire, une reconnaissance sociale.

Dans le cas québécois, la métropole française n'avait jamais cherché à intégrer les élites coloniales à l'administration de l'État. Après la Conquête, le gouvernement britannique s'appuie sur les élites seigneuriales et marchandes de la nouvelle colonie britannique dans l'objectif de susciter un pouvoir aristocratique. Au lendemain de l'implantation des institutions représentatives, on assiste donc à la montée d'une bourgeoisie de profession francophone qui trouve dans la Chambre d'assemblée, où elle est majoritaire, le moyen de prendre part au pouvoir politique. Cette élite libérale ira chercher dans la culture lettrée les moyens de son affirmation politique. Les pratiques associatives apparaissent essentiellement, au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle, comme des instruments d'action politique. Elles servent à former des hommes de lettres et des orateurs en mesure de prendre part aux décisions politiques. Fondant beaucoup d'espoir sur le système politique britannique, les élites libérales vont d'abord revendiquer une participation démocratique au pouvoir en réclamant notamment un Conseil législatif élu mais ne chercheront pas à abolir la monarchie constitutionnelle. Les événements de 1837-1838 constituent néanmoins une tentative de mettre fin au lien colonial. Le soulèvement est toutefois réprimé par le gouvernement qui règle le conflit politique avec l'Union des provinces du Haut et du Bas-Canada. On assiste alors à une redistribution des pouvoirs au sein de l'espace public national. En plus de placer les francophones en situation minoritaire à l'Assemblée parlementaire du Canada-Uni, le nouveau contexte politique favorise la montée du clergé catholique qui conclut une alliance avec le Parti conservateur.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Carvalho explique ainsi la situation du Portugal: contrairement à l'Angleterre où le développement d'une économie de marché avait permis l'émergence d'une bourgeoisie et la formation d'une société libérale, au Portugal, le capitalisme avait fait du roi le premier et plus puissant marchand, empêchant du coup la formation d'une bourgeoisie indépendante. Avec pour conséquence la prédominance de l'État et la faiblesse des institutions représentatives et l'envahissante surreprésentation des employés de l'État parmi les élites politiques (1982 : 392).

Malgré l'échec des revendications du mouvement patriote, les luttes constitutionnelles menées par les élites lettrées au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle ont néanmoins permis l'affirmation d'une parole publique francophone en mesure de disputer le contrôle de la sphère publique au pouvoir politique. Ce faisant, les élites intellectuelles ont acquis une certaine autonomie à l'égard du champ politique. En effet, l'éloquence et l'écriture vont apparaître, aux yeux des hommes de lettres canadiens, comme une source de légitimité intellectuelle. Ils s'en serviront comme un moyen pour accéder à des postes clé au sein de l'État<sup>66</sup>.

Dans leurs travaux sur l'histoire de la lecture au Brésil, Lajolo et Zilberman (2002) montrent que, faute d'alphabétiser la population, l'accès au livre et à la lecture demeurera toujours limité aux élites lettrées<sup>67</sup>. Au Québec, la généralisation progressive de l'alphabétisation au XIX<sup>e</sup> siècle découle de « l'effort de scolarisation qui a cours dans tous les pays occidentaux industrialisés » (Lemire et Saint-Jacques, 1996 : 537) mais il s'agit pour le clergé, qui contrôle alors l'instruction publique, d'une façon d'imposer ses valeurs sur le marché des biens symboliques. [De même, la maîtrise de l'éloquence et de la rhétorique étant indispensable à la prise de parole publique, on peut soutenir que la culture lettrée canadienne est aussi faite d'abord par et pour les élites intellectuelles. La rhétorique apparaît ainsi comme un instrument de pouvoir (Moisan, 1982).]

Si la prise en compte des facteurs politiques présidant à la constitution du champ intellectuel et l'analyse du rapport que les pouvoirs politiques entretiennent face à la presse a permis de déterminer la situation de l'espace intellectuel vis-à-vis des autres champs sociaux, une analyse plus fine du fonctionnement du milieu journalistique bas-canadien des années

<sup>66</sup> Dans son article sur « La valorisation du champ littéraire canadien à partir de 1840 » Maurice Lemire rappelle que les F.X. Garneau, A. G. Lajoie et É. Parent, qui ont tous travaillé dans la fonction publique, se sont servi de la littérature pour acquérir une certaine renommée : « la littérature constituait pour eux un moyen de se faire connaître et d'accumuler un capital symbolique qui facilitait l'accès à une carrière honorable » (1986 : 64).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> En 1876, l'écrivain Machado de Assis déplorera d'ailleurs, dans une chronique journalistique aux accents humoristiques, que seulement 30% de la population sache lire. Il en conclut que « l'opinion publique est une métaphore sans base » en ce qu'elle reflète uniquement l'opinion d'une minorité, celle des élites culturelles (cité dans Castro Rocha, 1998 : 17). Il semble que jusqu'à aujourd'hui, la culture brésilienne soit encore l'apanage d'un faible pourcentage de la population. L'historien de la littérature J. C de Castro Rocha explique cette constante de la vie culturelle brésilienne par l'instabilité de l'espace public (1998 : 18-19).

1817-1819 permettra de mieux saisir le rôle de la presse comme instance de médiation du champ. Bien que les contextes sociopolitiques des collectivités québécoise et brésilienne soient différents, les observations qui se dégagent du fonctionnement du milieu journalistique bas-canadiens pourront être appliquées au cas du Brésil. En effet, on peut déduire, à la lumière de ce que les chapitres 2 et 3 ont révélé du milieu intellectuel brésilien et de la fonction qu'y occupe la presse, un certain nombre de ressemblances entre les champs bas-canadien et brésilien du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Ils présentent tous deux une configuration embryonnaire, ils sont imbriqués dans le champ du pouvoir et la presse politique y occupe une position hégémonique.

#### CHAPITRE 4

### ANALYSE DU MILIEU JOURNALISTIQUE FRANCOPHONE DES ANNÉES 1817-1819

Ce peuple qu'on insultait naguère impunément, on semble le respecter aujourd'hui; et ce respect qu'on a maintenant pour lui, il le doit en grande partie à ses papiers publics, et à ce qu'il est mieux connu. L'Aurore, 11 octobre 1817, p. 4.

Après la crise politique des années 1806-1810, la lutte qui se joue en Chambre d'assemblée entre Canadiens et Britanniques pour diriger l'opinion publique n'est plus simplement relayée (ou alimentée) par une presse partisane divisée selon la langue. Les nouveaux journaux qui paraissent au Bas-Canada au moment où le conflit anglo-américain et les guerres napoléoniennes prennent fin cherchent non seulement à informer l'opinion publique francophone – bien souvent en dehors de toute attache à un parti – mais aussi à occuper une part du marché de l'imprimé dans la province qui, avec la levée du blocus napoléonien, connaît une expansion plus marquée qu'au cours de la période précédente (1764-1811).

Avec la chute du *Canadien* en 1810 et la disparition du *Vrai canadien* une année plus tard, les francophones du Bas-Canada n'ont alors, pour s'informer, se distraire ou s'exprimer dans leur langue, que les gazettes bilingues de Québec et de Montréal. On s'intéressera donc ici au lancement, en 1813, d'un nouveau périodique de langue française, le *Spectateur/Spectateur canadien*, un hebdomadaire publié jusqu'en 1829, en s'attardant plus particulièrement aux années 1817 à 1819, alors que cinq nouveaux titres en langue française font leur apparition au sein de l'espace public bas-canadien: *L'Aurore*, *Le Canadien* (2<sup>e</sup> série), la *Gazette des Trois-Rivières*, et *L'Abeille canadienne* et le *Courier du Bas-Canada*. Seule *L'Abeille canadienne* se veut un périodique résolument « littéraire ». Tous les autres se

rangent dans la catégorie des journaux d'opinion. Ces périodiques veulent à la fois renseigner le public sur les actualités locales et internationales, les affaires courantes de la province, les découvertes techniques ou scientifiques et favoriser les échanges de nature commerciale ou idéologique entre leurs concitoyens. Bref, ils cherchent à informer, instruire et divertir.

Depuis le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, les hommes de presse sont, avec les hommes politiques, parmi les principaux animateurs de la vie intellectuelle bas-canadienne. Cependant, contrairement à cette époque où les immigrants français et britanniques dominaient le marché de l'imprimé dans la province, au début du siècle suivant, les Canadiens, formés comme apprentis dans les ateliers des imprimeurs ou apprenant le métier de « journaliste » en collaborant directement aux journaux, prennent leur place dans le milieu éditorial. La décennie 1810 voit surgir de nouvelles figures, dont certaines s'imposent définitivement au cours des décennies suivantes. Je vais m'attarder au cas de trois Canadiens qui souhaitent, chacun à leur manière, contribuer au progrès de la société en publiant des journaux : Michel Bibaud, Ludger Duvernay et Henri-Antoine Mézière. On verra que les projets éditoriaux qu'ils développent reflètent leurs convictions politiques et, ce faisant, divergent considérablement.

Après avoir présenté les nouveaux périodiques de langue française qui émergent dans l'espace public bas-canadien et envisagé la carrière éditoriale des Bibaud, Duvernay et Mézière, je m'intéresserai à la façon dont les nouveaux éditeurs envisagent le rôle de la presse ainsi qu'à la fonction qu'ils exercent eux-mêmes. Je serai alors en mesure de dresser un portrait du milieu journalistique des années 1817-1819 et de cerner avec plus de clarté l'état du champ intellectuel dans la province à ce moment.

### 4.1 Présentation des nouveaux périodiques de langue française

### 4.1.1 *Le Spectateur* (1813-1815)/ *Le Spectateur Canadien* (1815-1829)

Le 27 mai 1813, l'imprimeur d'origine française Charles-Bernard Pasteur<sup>1</sup> fonde un nouvel hebdomadaire francophone à Montréal, le *Spectateur*. Considérant que la presse doit contribuer à l'avancement de la société, Pasteur mise d'abord sur une information diversifiée pour répondre aux besoins de la province : des nouvelles intérieures et extérieures mais aussi, « [d]es morceaux de Politique, des Anecdotes amusantes ou instructives, des morceaux choisis de Poésie ou de Littérature, d'Histoire Naturelle, surtout celle du pays, l'histoire des Phénomènes de la nature les plus remarquables et les plus récemment observés, &c. » (SP, prospectus, 7 avril 1813). L'éditeur ouvre aussi les pages de son journal au public.

Ce dernier ne manquera pas de répondre à l'appel de l'éditeur en lui faisant notamment parvenir une abondante production poétique qui suscite rapidement des réactions. En effet, peu après le lancement du *Spectateur*, une querelle en vers et en prose éclate au sein du journal entre quelques poètes (Lortie, 1989 : 168-221). En fait, ce ne sont que quatre individus qui alimentent, entre mai et novembre 1813, les « actualités littéraires » du *Spectateur* : les Canadiens Denis-Benjamin Viger, Jacques Viger et Hugues Heney ainsi que le milicien français Joseph Mermet<sup>2</sup>. Ce dernier fait paraître près d'une cinquantaine de pièces poétiques dans le *Spectateur* entre septembre 1813 et octobre 1815. Pasteur crée même dans son journal une section « Parnasse canadien » pour publier la production de Mermet, dont « les rimes suscitent un réel engouement dans les salons de Montréal », selon le témoignage de Jacques Viger (Lortie, 1989 : 694).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il n'existe pas de notice pour Pasteur dans le *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC). On ne sait donc à peu près rien de cet imprimeur sinon qu'il mourut, d'après Maximilien Bibaud, à la Nouvelle-Orléans en 1830 (Brunet, 1984 : 426).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Arrivé au Canada dans le contexte de la guerre contre les États-Unis, Mermet est milicien au sein du régiment de Watteville cantonné à Kingston à la fin de la guerre. C'est à cette occasion qu'il fait la connaissance, en août 1813, de Jacques Viger, alors capitaine de la milice canadienne, en garnison à Kingston. Les deux hommes se lient d'amitié et à son retour à Montréal, Viger fait parvenir à Pasteur les poèmes anonymes que Mermet lui remet pour qu'il les fasse publier dans le *Spectateur*. Mermet quitte le Canada en août 1816. Viger conservera certains inédits de Mermet dans sa *Saberdache* (Lortie, 1989 : 694).

Près d'un an après sa fondation, le *Spectateur* passe aux mains de François Roy<sup>3</sup>, qui devient le propriétaire-éditeur du journal. Le numéro du 12 avril 1814 annonce le changement de direction<sup>4</sup>. On ne note cependant aucune modification majeure dans la pratique éditoriale ni dans le contenu du journal. De format *in-folio*, sur trois colonnes, le journal a une pagination continue pour les années 1813-1815<sup>5</sup>. Le 29 mai 1815, le *Spectateur* est rebaptisé le *Spectateur canadien*. Ce changement de titre correspond en fait au retour de Pasteur à la tête du journal<sup>6</sup>. Il semble qu'une démonstration de loyalisme envers la mère patrie britannique ainsi que l'expression d'un certain patriotisme soient de mise alors que Bonaparte vient de reprendre – temporairement – le pouvoir en France<sup>7</sup>. En effet, le *Spectateur* devenu « canadien » ajoute dans son cartouche les armes de la couronne britannique et se présente dorénavant en sous-titre comme la « Gazette française de Montréal ». Il faut dire qu'il est toujours l'unique journal exclusivement francophone de la province ainsi que le seul nouveau périodique créé depuis 1811, toutes langues et toutes villes confondues.

Au fil des années, le *Spectateur canadien* connaît un renouvellement complet de ses artisans. Par exemple, le 12 décembre 1818, le *Spectateur canadien* fait savoir qu'il recherche un imprimeur et un apprenti. « Mr. Pasteur se livrant à d'autres occupations » ainsi que l'annonce le journal, c'est Pierre Le Guerrier, devenu propriétaire du *Spectateur* 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Hare et Wallot expliquent qu'en raison « d'une insuffisance du matériel, Pasteur confie l'impression de son journal à l'imprimerie canadienne de François Roy, de juin 1814 au 29 mai 1815 » (1983 : 118). On ne trouve pas non plus de notice pour François Roy dans le DBC.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Au numéro suivant, on trouve au colophon de la dernière page : « Imprimé pour l'éditeur à l'Imprimerie Canadienne ». Plus tard, on trouve plutôt : « Montréal, imprimé à l'Imprimerie Canadienne et publié par Fr. Roy » (voir par exemple : SP, 2I février 1815, p. 156).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En 1815, les agents pour le *Spectateur canadien* se trouvent à Québec, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, Berthier, Terrebonne, l'Assomption, Verchères, Varennes, Boucherville et Saint-Eustache.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le changement de titre marque le début du volume III du journal et la fin de la pagination continue. Dorénavant, la numérotation des quatre pages recommence à chaque livraison. De même, le journal passe d'un format de 2 à 4 colonnes et devient un grand *in-folio*. Vers la fin de l'année 1816, le journal passe de 4 à 5 colonnes, alors que la « publicité », qui paraît normalement en dernière page, envahit aussi progressivement la première page (voir par exemple les numéros du mois de février 1817).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le numéro du 29 mai publie d'ailleurs en première page une « Lettre de France », qui présente un portrait de Napoléon.

canadien, qui en assume la publication à partir du 13 mai 1820<sup>8</sup>. Pasteur est toutefois contraint de reprendre du service en septembre 1820, au moment où il devient « curateur aux biens vacants de Pierre Le Guerrier, absent de la province ». Pasteur tient donc le fort jusqu'à ce qu'un nouvel imprimeur-éditeur, James Lane<sup>9</sup>, entre en fonction en décembre suivant.

Certains chercheurs affirment que le *Spectateur canadien* disparaît au moment de la fondation du *Canadian Spectator*, le 19 octobre 1822<sup>10</sup>. Pourtant, la consultation des microfilms du *Spectateur canadien* nous apprend que le journal paraît bel et bien sous ce titre jusqu'en 1829. La notice de Beaulieu et Hamelin sur le *Spectateur canadien* a certainement contribué à créer une confusion autour de ce journal. Les auteurs affirment en effet que « le 9 octobre 1822, James Lane opère un changement majeur en traduisant le titre de son journal, qui devient de ce jour le *Canadian Spectator* » (1973 : 30). S'il est vrai que Lane lance en 1822 le *Canadian Spectator*, il n'en continue pas moins durant cette période à diriger et à imprimer le *Spectateur canadien*. Il s'agit donc de deux journaux distincts que les chercheurs ont eu tendance à assimiler l'un à l'autre. Le *Canadian Spectator* n'est pas une version anglaise du *Spectateur canadien* puisqu'ils évoluent tous deux de manière distincte, bientôt avec deux équipes éditoriales totalement différentes. En janvier 1825, Jocelyn Waller prend la direction du *Canadian Spectator* tandis que Lane continue de produire le *Spectateur canadien*. Puis, à partir de février 1827, l'entête du *Canadian Spectator* annonce que le journal est « published [...] by Jocelyn Waller and printed by Ludger Duvernay<sup>11</sup> ». Après le

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> L'entête du numéro du 13 mai 1820 annonce que je journal est « imprimé et publié par P. Leguerrier, rue St-Jacques, no 23 ». On trouve aussi en p. 3 un avis de l'éditeur qui prévient ses lecteurs que « l'Imprimerie du Spectateur canadien a été transportée cette semaine de l'autre côté de la Rue St-Jacques, No 23 [...] Mr. Pasteur se livrant à d'autres occupations, cet établissement sera conduit à l'avenir par Mr. P. Leguerrier, qui en est devenu le Propriétaire et qui espère la continuation de l'encouragement que le public a si libéralement accordé à son prédécesseur ». C'est sans doute en vue de cette transaction que Pasteur demandait depuis le 1<sup>er</sup> avril à ses souscripteurs de s'acquitter de leurs dettes (le dernier avis paraît le 3 juin 1820).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Il n'existe pas non plus de notice sur cet imprimeur dans le DBC. On sait que James Lane a notamment publié sous forme de « pamphlet » *La Constitution du Bas-Canada*, afin de « mettre la connaissance de cette Constitution à la portée de tout le monde », ainsi qu'il l'annonce dans les journaux (GTR, 12 août 1817, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> C'est le cas notamment de l'auteure de la notice de Jocelyn Waller dans le DBC : « Le *Canadian Spectator* succéda au *Spectateur canadien* en octobre 1822, et c'est probablement à ce moment-là que Waller en devint le rédacteur en chef. » (Waterson, 2000, DBC en ligne)

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Beaulieu et Hamelin ajoutent : « Toutefois, le 7 janvier 1825, il [Lane] vend les titres de propriété de sa feuille à Dominique Bernard. Ce dernier confie la direction à John Jones, alors que l'irlandais Jocelyn Waller s'installe dans le fauteuil éditorial [...] John Jones disparaît sans laisser d'adresse. Au début de 1827, Ludger

décès de Waller en décembre 1828, Duvernay poursuit seul l'édition et l'impression du Canadian Spectator jusqu'à ce que le journal ferme ses portes en février suivant. Au même moment, Lane annonce qu'il doit interrompre pour un temps indéterminé la publication du Spectateur canadien « les recettes n'étant pas proportionnées aux dépenses » (SPC, 28 février 1829, p. 3). Ainsi le Spectateur canadien aura-t-il connu une longue carrière et ce, malgré tous les mouvements de personnel journalistique. En effet, ce journal, comme on le verra plus loin, a été le lieu de passage des plusieurs hommes de presse canadiens qui lancent ensuite leur propre périodique.

# 4.1.2 L'Aurore (1817-1819)

Le premier numéro de *L'Aurore* paraît à Montréal le 10 mars 1817<sup>12</sup>. Le journal est édité et rédigé par Michel Bibaud et « Imprimé pour l'Éditeur, par Joseph Victor Delorme<sup>13</sup>, rue Saint-Paul, no 30 », qui sont vraisemblablement copropriétaires du journal<sup>14</sup>. Le sous-titre annonce qu'il s'agit d'un « Journal Politique, Littéraire et Anecdotique ». Même si le journal se veut d'abord axé sur la diffusion des nouvelles locales et internationales (des États-Unis, de l'Europe et de l'Amérique du Sud), l'éditeur entend néanmoins accorder une grande place « aux discussions politiques et littéraires » dans ses pages. En fait, l'objectif premier de Bibaud semble être de publier les débats de la Chambre d'assemblée afin que le public soit au courant des questions qui le concernent : « Ces débats sont ce qu'il y a de plus intéressant pour nous dans le moment actuel; car personne ne peut être indifférent sur ses propres intérêts, et ce sont nos intérêts les plus chers que l'on discute présentement en Chambre »

Duvernay est en quête d'une imprimerie, afin de relancer *la Minerve*. Il loue les ateliers de Bernard, à la condition expresse d'imprimer le *Canadian Spectator* » (1973 : 31).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La liste des agents de *L'Aurore*, publiée en première page de chaque numéro, permet de savoir où le journal est distribué. Ils se trouvent à Québec, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, Berthier, l'Assomption, Terrebonne, Rivière du Chêne, Saint-Denis, Chambly et Laprairie, Les Cèdres ainsi que Verchères et Saint-Ours.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Il n'existe pas de notice concernant Delorme dans le DBC. On sait seulement qu'il imprime en 1818 le *Manuscrit venu de Ste. Helene d'une maniere inconnue*. Il semble qu'il ait aussi imprimé le *Western Star*, en août-septembre 1819 (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 38). Delorme sera aussi agent pour *Le Canadien* à Montréal en 1820 (CAN, 19 janvier 1820, p. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir la feuille volante que fait paraître Delorme en août 1819.

(AU, 10 mars 1817, p. 1). Toutefois, Bibaud compte bien remplir son journal d'un contenu plus varié lorsque la Chambre d'assemblée ne sera pas en activité :

On y insérera ce qu'on trouvera de plus important dans les Gazettes étrangères, et ce qui pourra intéresser plus particulièrement les habitans de ce pays. Le Canada a aussi ses anecdotes, ses traits de bravoure, de générosité, &c, on tâchera de rappeler à la mémoire ce qui courrait risque de s'en effacer, et d'y graver ce qui méritera de s'y conserver. (AU, 10 mars 1817, p. 1)

L'éditeur entend aussi présenter un contenu encyclopédique. En fait, le mode de publication de *L'Aurore* oscille longtemps entre la revue, qui permet de présenter une plus grande quantité d'extraits littéraires, et le journal d'opinion, qui mise sur l'actualité et le débat public, ainsi qu'en témoignent ses nombreux changements de format. Ce journal assume aussi une fonction morale. Souhaitant assurer l'ordre et le progrès de la société, *L'Aurore* dénonce les travers de ses contemporains et les erreurs dans lesquelles la société s'est engagée<sup>15</sup>.

L'Aurore paraît d'abord comme un petit in-folio de quatre pages (avec 3 colonnes). Quelques « avertissements » figurent sur la dernière colonne de la dernière page. Au mois d'octobre 1817, le journal change une première fois de format. Avec son « cahier de 16 pages in-octavo » (AU, 11 octobre 1817, p. 1) et sa présentation pleine page (sans colonne), il s'apparente véritablement à une revue<sup>16</sup>. Cet agrandissement doit se faire à l'avantage des abonnés, ainsi que l'affirme l'éditeur, puisqu'il pourra de cette façon diffuser plus de « matières » pour le même prix (AU, 11 octobre 1817, p. 3). Bibaud continue d'y publier les lettres que les lecteurs lui font parvenir, ce qui est généralement l'apanage des journaux d'opinion.

Le 12 septembre 1818, le journal subit de nouvelles transformations. Ayant déménagé son atelier d'imprimerie, Delorme a dorénavant l'espace nécessaire pour imprimer un journal

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir par exemple les communications du « Solitaire », en décembre 1818 et en janvier 1819.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Il est alors indiqué que le périodique est « Publié par M. Bibaud et Imprimé par J. V. Delorme ». Avec ce numéro (11 octobre 1817), l'éditeur commence alors le volume II du journal et y ajoute une pagination continue qui recommence depuis le début au vol. III (21 mars 1818).

plus grand<sup>17</sup>. À cette occasion, la vocation du journal change quelque peu. *L'Aurore* devient un « Journal de Littérature, de Politique et de Commerce » ainsi que l'annonce le nouveau sous-titre. *L'Aurore* revient à une parution de quatre pages sur quatre colonnes, plus propice à la publication « d'avertissemens et d'annonces » comme l'indique l'éditeur (AU, 2 septembre 1818, p. 3)<sup>18</sup>. Malgré cette restructuration, qui vise sans doute à satisfaire les besoins du marché mais aussi à assurer une meilleure rentabilité au journal, Bibaud doit vendre son journal à Pasteur moins d'un an plus tard, à cause de problèmes financiers. Le 31 juillet 1819, Bibaud annonce à ses abonnés qu'en raison des difficultés qu'il éprouve à se faire payer régulièrement par ses agents et abonnés, il a préféré prendre un arrangement avec l'éditeur du *Spectateur canadien*<sup>19</sup>. Le 23 août suivant, l'entête de *L'Aurore* annonce ainsi que le journal est « [p]ublié et rédigé par M. Bibaud. De l'imprimerie de C. B. Pasteur ». La première et la dernière page sont remplies d'« avertissemens ». Puis, le 4 septembre paraît le dernier numéro de *L'Aurore* qui est ensuite absorbé par le *Spectateur canadien*. Dans l'édition du *Spectateur canadien* du 11 septembre. Pasteur avise d'ailleurs le public qu'il veut

[...] faire en sorte que les ci-devant souscripteurs de l'Aurore ne perdent point au change, et n'aient aucun sujet de s'en plaindre. L'esprit et les principes des deux journaux n'étoient ni si différents, ni si incompatibles, qu'ils n'aient pu être réunis sans difficulté, sans inconvénient, et, nous ôsons ajouter, sans la moindre conséquence pour les souscripteurs de l'un et de l'autre. (SPC, 11 septembre 1819, p. 2)

C'est ainsi que, sans doute pour mieux marquer l'intégration des deux journaux, Pasteur ajoute le sous-titre de *L'Aurore* à celui du *Spectateur canadien* qui devient alors « Gazette française. Journal de littérature, de politique et de commerce ».

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Le journal commence alors le volume IV. Il est encore indiqué que le journal est « Publié et Rédigé par M. Bibaud ». Plus tard, l'éditeur ajoute que L'Aurore sort « De l'imprimerie de Joseph Victor Delorme, vis-à-vis le Marché-Neuf ».

<sup>18</sup> L'éditeur va jusqu'à inviter directement les commerçants à lui faire parvenir leur annonces : « Maintenant que l'Aurore s'imprime sur un grand format, et circule dans les villes et les campagnes, nous ôsons nous flatter que Messieurs les Encanteurs, Marchands, Notaires, &c voudront bien nous favoriser d'une partie de leurs Annonces. » (AU, 10 octobre 1818, p. 4)

<sup>19</sup> Le 26 juin 1819, Bibaud s'adressait aux agents de *L'Aurore* pour leur demander de bien vouloir lui payer l'argent dû pour le semestre commencé le 10 mars dernier. Il leur rappelait que « nous demandons ce qui nous est dû parce que nous en avons réellement besoin : c'est pour payer l'imprimeur, le Maître de Poste; c'est pour acheter le papier, l'encre, etc. » (p. 3). Le 31 juillet 1819, Pasteur annonce dans le *Spectateur canadien* qu'il a acquis *l'Aurore* de Bibaud.

Entretemps, Delorme avait entrepris de relancer *L'Aurore*. À la fin du mois de juillet 1819, alors que Bibaud prévenait le public de la fin imminente de *L'Aurore*, l'imprimeur Joseph-Victor Delorme annonçait qu'il allait lancer, de son côté, une « feuille semainière » (AU, 31 juillet 1819, p. 3). Au début du mois d'août, il publie une feuille volante dans laquelle il explique aux « amis et abonnés de l'Aurore » les circonstances dans lesquelles le titre et la propriété du journal ont été cédés à Pasteur. Selon lui, Bibaud aurait entrepris la démarche sans le consulter et la transaction aurait été effectuée entre les deux parties sans son accord. Delorme annonce ainsi qu'il souhaite entreprendre « avec le secours d'un Editeur bien qualifié, la ré-publication d'une feuille jadis goûtée d'un public libéral et éclairé » (12 août 1819). Delorme fait donc circuler un prospectus pour relancer *L'Aurore*, dont il envisage de faire paraître le premier numéro le 11 septembre suivant. Il semble pourtant qu'il n'en ait pas le droit, ainsi que l'explique Bibaud dans un avis qui paraît dans le *Spectateur canadien* du 28 août 1819<sup>20</sup>.

Aussi est-ce plutôt un périodique intitulé *Le Courier du Bas-Canada*, « imprimé et publié par J. V. Delorme », qui commence à paraître à Montréal le 9 octobre 1819. Il s'agit d'un hebdomadaire de quatre pages sur quatre colonnes et de pagination continue. Il contient des nouvelles locales, des extraits des journaux étrangers, souvent puisés dans d'autres journaux (canadiens ou états-uniens), des informations d'ordre pratique. Enfin, quelques correspondances de lecteurs sont publiées dans la section « Articles communiqués » ou « De la boîte », ainsi que des pièces en vers, des anecdotes variées (tirées des journaux français) mais aussi parfois des « Anecdotes canadiennes » et des petites annonces. Le journal propose essentiellement la même chose que ne l'avait fait *L'Aurore* et que le faisait alors le *Spectateur canadien. Le Courier du Bas-Canada* s'achève avec le numéro du 18 décembre 1819 dans lequel l'éditeur annonçait pourtant à ses abonnés qu'il avait « augmenté le format [du journal] de manière à renfermer un quart de plus d'impression qu'il n'y avait avant ce jour » (CBC, 18 décembre 1819, p. 43).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Bibaud divulgue un extrait de l'acte notarié signé entre l'imprimeur et l'éditeur de *L'Aurore* en août de l'année précédente : « il a été de plus convenu entre les dites parties qu'à l'expiration des présentes, espace littéraire dit Sieur Delorme ne pourra continuer d'imprimer le dit Papier sans le consentement exprès et par écrit du dit Sieur Bibaud, ni s'en approprier les titres et les Souscripteurs au préjudice du dit Sieur Bibaud... » (SPC, 28 août 1819, p. 1)

### 4.1.3 Gazette des Trois-Rivières (1817-1821)

Dans un prospectus daté du 25 juin 1817, Ludger Duvernay constate que les journaux se multiplient dans la province mais qu'« il n'en a encore été publié aucun aux Trois-Rivieres quoiqu'il s'y trouve un grand nombre de personnes en état d'en sentir toute l'utilité et les avantages, et même capables de le rendre intéressant par leur co-opération » (Prospectus paru dans la GTR, 12 août 1817, p. 1). C'est pourquoi il lance, en août 1817, la *Gazette des Trois-Rivières*<sup>21</sup>. Le journal est « imprimé et publié par Ludger Duvernay à son imprimerie, rue Royale ».

Au moment de faire paraître le premier numéro de la Gazette des Trois-Rivières, l'éditeur n'est pas très loquace quant aux sujets qu'il entend aborder dans son journal. On sait seulement qu'il ne traitera pas de religion, ni de politique partisane et qu'il cherchera à informer et à divertir le public : « Nous désirons autant qu'il sera en notre possible pouvoir joindre l'utile à l'agréable, et égayer le sérieux des affaires par les agréments de la littérature » (GTR, 12 août 1817, p. 1). Le contenu de la Gazette des Trois-Rivières s'apparente-t-il fortement à celui du Spectateur canadien et de L'Aurore : comme ces derniers, le premier journal trifluvien présente les comptes rendus de la Chambre d'assemblée et laisse place aux « communications » du public. La Gazette des Trois-Rivières publie aussi des textes de nature encyclopédique<sup>22</sup> ou plus proprement « littéraires ». Dès la première livraison du journal, Duvernay présente au public des morceaux de littérature variés (fable, anecdotes, chansons, contes, pensées) puisés du répertoire français, ce qui a tout l'heur de

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La *Gazette des Trois-Rivières* est un hebdomadaire de 4 pages non paginées sur trois colonnes. Les agents de la *Gazette des Trois-Rivières* se trouvent à Québec, Montréal, Saint-Sulpice, Verchères, Saint-Denis, Berthier, Rivière-du-Loup, Nicolet, Jantilly, Sainte-Anne.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Par exemple, Duvernay publie par fragments l'ouvrage « *Notions sur la Botanique* de De Courval, Curé de la Paroisse de la Pointe aux Trembles, aussi respectable par ses vertus que recommandable par ses talents. » (GTR, 2 février 1818, p. 2)

plaire aux lecteurs du journal trifluvien<sup>23</sup>. La *Gazette des Trois-Rivières* aurait donc pu porter en sous-titre : « Journal Politique, Littéraire et Anecdotique ».

Après un peu plus de deux ans de parution, Duvernay annonce à ses abonnés que, devant les succès récoltés, il souhaite apporter un changement à son journal. Puisqu'il reçoit régulièrement des correspondances en anglais<sup>24</sup> qu'il publie sans traduction même s'il est conscient que tous ses abonnés francophones ne peuvent en saisir le propos<sup>25</sup>, il se propose de faire paraître un journal « dans les deux langues » :

Comme la Gazette des Trois-Rivières, grâce à un public libéral, se répand tous les jours de plus en plus, et comme elle suffit à peine pour contenir ses nombreux avertissemens, nous croyons ne pouvoir mieux répondre à ces témoignages d'estime et de confiance qu'en agrandissant notre feuille [...] Peut-être la publierons-nous moitié en français, moitié en anglais (GTR, 17 août 1819, p. 2).

La Gazette des Trois-Rivières est suspendue durant près d'un mois pour que l'imprimeuréditeur puisse procéder aux modifications requises. C'est donc une gazette « agrandie » qui recommence à paraître le 21 septembre 1819<sup>26</sup>. Duvernay procède en fait comme s'il publiait deux journaux en un seul : la Gazette des Trois-Rivières et The Three-Rivers Gazette. En effet, les deux premières pages paraissent en français tandis que les deux dernières sont en anglais. Chaque version possède une page liminaire avec le titre du journal dans sa langue<sup>27</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « Mr Duvernay, J'ai lu le premier Numéro de votre Gazette avec beaucoup de satisfaction : Les petites pièces de poésie que vous y avez insérées, prouvent que vous savez joindre l'utile à l'agréable. Je vous en fais mon sincère compliment. Suivez toujours le même plan; méritez de plus l'estime et la bienveillance de vos concitoyens, vous ne manquerez pas alors d'y trouver votre intérêt, et le public son utilité. » (GTR, 19 août 1817, p. 2)

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Les autres journaux d'opinion présentent aussi, à l'occasion, des correspondances ou des annonces en anglais, mais les éditeurs préfèrent généralement les publier en traduction.

Duvernay est parfois contraint de justifier à ses abonnés francophones la place accordée aux correspondances en anglais : « Ceux de nos souscripteurs qui ne sont pas familiers avec la langue anglaise ne seront point satisfaits, sans doute, de voir l'écrit du *Citoyen*, occuper quatre colonnes de notre feuille : mais peutêtre aurons-nous quelque droit à leur indulgence, lorsqu'ils sauront que cette communication contient des matières d'une nature publique, qui nous intéressent tous également. » Il résume donc aux lecteurs francophones la teneur de l'article (GTR, 23 décembre 1817, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Le journal passe en effet de 3 à 4 colonnes. Cette transformation correspond au début du volume III de la *Gazette des Trois-Rivières*. Comme l'indique l'éditeur « sans changer de format, nous avons agrandi la Gazette de manière à satisfaire la curiosité de nos Lecteurs, et si, par cas, elle contenoit des avertissemens trop nombreux, nous nous engageons à publier un Supplément dans le cours de la semaine » (GTR, 21 septembre 1819, p. 2).

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Par exemple, au premier numéro de ce nouveau volume, le message de l'éditeur à ses abonnés est le même en français et en anglais (21 septembre 1819, p. 2 et p. 3). Cependant, pour ce qui est du reste des articles, il

Devant le peu d'espace qu'offre un tel procédé pour diffuser suffisamment de matières dans chacune des langues, Duvernay revient à une formule unilingue le 20 décembre 1820. Le dernier numéro connu de la *Gazette des Trois-Rivières* est celui du 7 février 1821<sup>28</sup>.

## 4.1.4 *Le Canadien* (1817-1819)

Sept ans après la fermeture forcée du *Canadien*, Laurent Bédard<sup>29</sup> ressuscite le journal. Cette deuxième édition, lancée en juin 1817, se veut la suite immédiate du *Canadien* des années 1806-1810. Publié à Québec<sup>30</sup> par le neveu de Pierre Bédard, qui collaborait à la première édition du journal, *Le Canadien* est imprimé durant les quatre premiers mois par François Bélanger. Laurent Bédard rompt toutefois son association avec Bélanger au début du mois d'octobre 1817 et produit dorénavant seul le journal<sup>31</sup>. Ce nouveau *Canadien* reprend, dans un premier temps, le format du journal précédent : quatre pages sur deux colonnes, paginées de façon continue<sup>32</sup>.

Tout comme les autres périodiques d'opinion publiés au même moment, *Le Canadien* présente des nouvelles locales et étrangères, et fait aussi paraître les comptes rendus de la Chambre d'assemblée : « Comme les Electeurs ont une surveillance immédiate sur la

ne s'agit pas d'une traduction mais bien de textes de nature différente. Les communications et les annonces (entre autres) ne sont pas les mêmes dans chaque langue.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Dans la fiche signalétique de la notice de la *Gazette des Trois-Rivières*, Beaulieu et Hamelin affirment que le journal paraît jusqu'au 22 mars 1822 mais les microfilms sur lesquels ils se basent cessent, comme ceux que j'ai consultés, au mois de février 1821 (1973 : 35). Pour sa part, Tessier, qui n'a pu consulter que les numéros de la *Gazette des Trois-Rivières* allant jusqu'en août 1819, est néanmoins dubitatif quant à la reprise du journal après les agrandissements annoncés par son éditeur : « A-t-elle effectivement repris ? Une chose est certaine : ce journal n'existe plus en septembre 1821. » (1964-1965 : 572)

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> On ne trouve pas non plus de notice à son sujet dans le DBC.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Alors que le journal était imprimé rue St-Jean, Bédard annonce au public en mai 1819 que « L'Imprimerie canadienne a été changée de place ». Elle se situe dorénavant rue St-Joachim (l'annonce, datée du 4 mai, paraît encore le 28 juillet 1819). En 1818, les agents pour *Le Canadien* se trouvent à Québec, Montréal, Chambly, Saint-Denis, Rivière du Chêne, l'Assomption, Berthier, Rivière du Loup et Trois-Rivières.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Il annonce en première page que « les affaires de l'Imprimerie canadienne se feront maintenant par le Sousigné seul; et François Bélanger, ci-devant Imprimeur du Canadien, n'a aucune affaire quelconque dans ladite Imprimerie soit pour envoyer ou recevoir des comptes » (CAN, 10 octobre 1817, p. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Au moment de passer au volume 6 un an plus tard, l'éditeur laisse tomber la pagination continue qu'il avait adoptée au vol. 5. En janvier 1819, le journal passe à trois colonnes.

conduite de leurs représentans dans la Chambre d'Assemblée, ils ne peuvent bien l'avoir qu'en leur faisant connoître ce qui s'y fait » (CAN, 26 juillet 1817, p. 27). De même, il accorde une place importante aux « communications » du public, surtout durant les premiers mois de son existence<sup>33</sup>, et fait paraître à l'occasion quelques morceaux de littérature. *Le Canadien* tire lui aussi une part de son financement des « avertissemens ».

Cependant, l'éditeur du journal veut surtout contribuer à établir une société fondée sur l'ordre et la justice en faisant respecter les droits des Canadiens. Il s'agit, grâce aux lois, de trouver des solutions « aux maux qui affligent l'humanité » (CAN, 19 juillet 1817, p. 22)<sup>34</sup>. Le rôle de l'homme de lettres comme législateur trouve dans le journal de Bédard tout son sens. Les domaines de sa juridiction, qui transparaissent notamment dans le discours des correspondants, sont autant les nouvelles règles qui régissent la pratique de la médecine, les solutions pour contrer la mendicité (que d'aucuns décrivent comme le fléau de la « fainéantise »)<sup>35</sup> et le désordre qui règne dans les prisons, que la surveillance des dépenses de la Chambre et la conduite des représentants du peuple. Les correspondants du journal assument autant que l'éditeur la fonction de vigiles, de censeurs publics, ainsi qu'en témoignent leurs écrits. Ils contribuent à mettre au jour « de nouvelles vérités » (CAN, 12 juillet 1817, p. 18), à dénoncer les « conduites honteuses » qui ont cours dans la société<sup>36</sup> afin de « réprimer certains abus » (CAN, 23 août 1817, p. 42) et « faire renaître l'honnêteté publique » (CAN, 2 août 1817, p. 31). Mais il appert bien vite que le journal de Bédard se donne pour principale mission de dénoncer « les fautes des personnes en place » (soit les

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Par exemple, le 6<sup>e</sup> numéro contient huit communications, dont trois d'entre elles sont « à continuer » au prochain numéro. L'éditeur prévient même le public qu'il avait reçu un autre écrit mais que, ne respectant pas « les bornes de la liberté de la presse », il préférait ne pas le publier dans son journal (CAN, 19 juillet 1817, p. 23).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Un correspondant s'offense d'ailleurs du fait « que l'on ne rend pas aux Canadiens la justice qu'ils méritent, que l'on cherche tous les moyens de les avilir, et que bientôt ils seront regardés comme formant la partie la plus méprisable de la société s'ils ne sont pas protégés par les loix de cette province, qui seules peuvent agir contre le préjugé » (CAN, 19 juillet 1817, p. 23).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> En 1819, le journal publie d'ailleurs un : « Mémoire sur la Mendicité. Moyens propres à détruire la Mendicité, en rendant les mendians utiles à l'Etat, sans les rendre malheureux » (CAN, 24 février 1819, p. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> À cet effet, « G. Censeur » affirme que « le moyen [...] le plus efficace pour faire régner l'ordre partout où il n'existe pas, c'est d'attirer l'attention du public sur les objets qui concernent son intérêt » (CAN, 2 août 1817, p. 31)

fonctionnaires publics)<sup>37</sup> et surtout, de cultiver la mémoire du premier *Canadien* en critiquant l'administration du « Chevalier Craig » <sup>38</sup>. En somme, le second *Canadien* poursuit une vocation tout aussi politique que morale.

Comparativement aux autres journaux d'opinion de la période, *Le Canadien* semble toutefois défendre les « intérêts publics » (CAN, 14 juin 1817, p. 2) de façon un peu trop agressive. En effet, quatre mois après le lancement du journal, l'éditeur rapporte que « plusieurs personnes se plaignent de nôtre papier. Elles trouvent que nous ne sommes pas assez réservés dans nos expressions » (CAN, 22 novembre 1817, p. 96). En fait, même si un jeune correspondant, « Juvenis Canadensis », salue le retour du *Canadien*, auquel il lie d'ailleurs le destin des Canadiens<sup>39</sup>, la reprise du journal n'est sans doute pas aussi bien accueillie que l'aurait souhaité Bédard. En mars 1818, l'éditeur décide donc de s'en remettre à l'opinion publique pour connaître l'avis général sur son journal :

La diversité d'opinion qui règne en ville sur le mérite de notre papier nous oblige d'avoir recours de nouveau au sentiment du peuple pour savoir si on veut soutenir un papier libre ou non. Car l'opinion du petit nombre ne peut pas faire la loi et nous attendons avec confiance le jugement du grand nombre. (CAN, 14 mars 1818, p. 159-160)

Pour ce faire, il fait paraître un prospectus adressé « aux Habitans du Bas-Canada ». Bédard doit avoir reçu suffisamment d'appuis pour poursuivre son entreprise car le journal continue de paraître jusqu'au 22 décembre 1819<sup>40</sup>. Toutefois, une nouvelle équipe éditoriale se

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> « Monsieur l'Editeur du Canadien. Comme il paroît que vous vous êtes toujours fait un devoir jusqu'à présent, d'imprimer tous les écrits qui tendoient à faire connoître au public, les fautes des personnes en place, et surtout ceux qui abusent de leur pouvoir &c. C'est ce qui m'enhardit aujourd'hui, à vous envoyer l'écrit suivant... » (CAN, 11 juin 1817, p. 2)

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> À partir du mois d'août 1818, Bédard fait d'ailleurs paraître en plusieurs fragments ce qu'il intitule la « revue et critique des Mémoires de l'Administration des Gouverneurs Craig et Prévost ». Il va même jusqu'à publier, en février 1819, un « extrait du Canadien vol. 1 no 11 », adressé à Monsieur Roi (CAN, 10 février 1819, p. 2-3).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> « Mr. l'Éditeur, Je suis bien flatté de voir revivre le Canadien, et je crois que tous ceux qui aiment leur propre pays, doivent se réjouir de cette nouvelle résurrection. Je souhaite de tout mon cœur qu'il vive aussi longtemps que le sang Canadien coulera dans les veines de ces Spartiates [...] C'est mon désir, et celui de plusieurs de mes confréres, qui, comme moi, étoient trop jeunes pour pouvoir prendre connoissance de ces grands événements, que vous reveniez sur ce qui a causé la mort du Canadien et que nous mettiez au jour la conduite honteuse de ceux qui y ont co-opéré » (CAN, 28 juin 1817, p. 12).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Le 5 mai 1819, Bédard ajoute une devise en latin et en français dans l'entête de son journal, qui le positionne clairement quant à la défense des lois civiles françaises et à l'usage de la Constitution britannique : « Aucun sujet ne peut être exilé ni molesté en aucune façon quelconque dans sa personne ou dans ses biens,

préparait déjà à prendre la relève puisque s'amorce, dès le mois, suivant la troisième série du *Canadien*<sup>41</sup>.

Le propriétaire du nouveau *Canadien* est François Blanchet, qui était de l'équipe du premier *Canadien*, et le journal est imprimé et édité par Flavien Vallerand<sup>42</sup>. Il recommence d'ailleurs la tomaison au premier volume et fait alors paraître un nouveau prospectus (CAN, 19 janvier 1820, p. 6), probablement pour mieux distinguer ce *Canadien* de la série précédente. Vallerand annonce, dans une lettre circulaire datée du 12 mars 1825, que des difficultés financières le forcent à suspendre la publication de son journal (Beaulieu et Hamelin, 1973 : 16). Le journal reprend le 17 août 1825 pour s'interrompre de façon définitive quelques semaines plus tard. Si le troisième *Canadien* est le lieu d'un important débat sur l'éducation (Reid, 1980 : 19-23), il faut attendre les années 1830 pour que ce journal joue de nouveau, comme en 1806-1810, un rôle central dans l'espace public canadien grâce à Étienne Parent, son plus fameux rédacteur<sup>43</sup>.

### 4.1.5 *L'Abeille Canadienne* (1818-1819)

Le 1<sup>er</sup> août 1818, Henri-Antoine Mézière lance à Montréal une revue bimensuelle imprimée dans les ateliers de James Lane. *L'Abeille canadienne*, qui se veut un « Journal de littérature et de sciences » ainsi que l'indique le sous-titre, se présente comme une compilation de textes tirés principalement de revues européennes, dont de nombreux extraits de *la Ruche d'Aquitaine* de Bordeaux. Mézière offre ainsi au public un ouvrage périodique

autrement que par jugement de ses Pairs et conformément à l'Ancienne loi du pays; Aucun impôt ne pourra être levé sans le consentement des Pairs et de l'Assemblée des Communes ».

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> En fait, un avis de souscription pour *Le Canadien* circulait déjà en décembre 1819, comme en témoigne une annonce parue dans le *Courier du Bas-Canada* (4 décembre 1819, p. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Flavien Vallerand assure dans un premier temps l'impression et la publication du *Canadien*, avant de s'adjoindre, en mars 1822, un rédacteur (probablement Étienne Parent). Il s'agit d'abord d'un petit in-quarto (huit pages) sur trois colonnes puis, à partir du 23 juillet 1823, d'un in-folio (quatre pages) sur quatre colonnes. L'éditeur reprend à ce moment une pagination continue. La 3<sup>e</sup> série du *Canadien* paraît du 19 janvier 1820 au 2 mars 1825.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Le Canadien est relancé le 7 mai 1831. De 1831 à 1842, Étienne Parent et Jean-Baptiste Fréchette sont copropriétaires du journal, le premier en assumant la rédaction et le second, l'impression.

sans « publicité » et dont la facture matérielle est luxueuse<sup>44</sup>. Le coût de son abonnement est donc plus élevé que celui des autres journaux<sup>45</sup>.

Animé du désir de « retracer avec critique et discernement, tout ce qui concerne les Sciences, les Arts, et la Littérature » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 3) Mézière se propose plus précisément de :

[p]résenter l'annonce raisonnée des ouvrages que produisent toutes les littératures étrangères, et spécialement l'Angloise et la Françoise ; exposer les grandes découvertes qui intéressent les arts et la morale publique ; emprunter aux sciences ce qu'elles offrent de plus applicable et de plus utile aux besoins journaliers de la Société ; donner la note et l'explication de tous les procédés qui obtiennent, en Europe, des brevets d'invention ; profiter des expéditions du commerce, pour faire connoître en même tems les mœurs, l'industrie, et la situation politique des peuples éloignés de nous et quasi inconnus : tel est, en peu de mots, le but que l'on se propose dans la rédaction de ce nouveau journal (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 3).

L'éditeur souhaite en quelque sorte ouvrir les Canadiens sur le monde en leur faisant partager les connaissances scientifiques et les développements en ce domaine, mais aussi en puisant dans l'histoire, la critique et les modèles de vies exemplaires. Sommes toutes, il s'agit pour Mézière de susciter l'intérêt des lecteurs en leur présentant uniquement ce que la littérature a de meilleur à offrir :

Persuadé que si les vers sont en général peu goûtés, c'est beaucoup moins la faute des lecteurs que celle des poëtes, on ne s'engage à publier de pièces de poësie, qu'autant que l'on pourra en offrir où la grâce se trouve unie à la justesse [...] Quelques fois une historiette intéressante, des anecdotes peu connues, ou quelques fragments inédits des plus célèbres écrivains, viendront occuper la place de ces bluettes poétiques, qui ne donnent pas le même plaisir à toutes les classes de lecteurs. (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 3)

Il fait aussi appel aux « Jeunes Canadiens, espoirs de la Patrie » pour alimenter le contenu de son journal de leurs productions « lors même qu'elles n'annonceroient encore que d'heureuses dispositions » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> La page de couverture de la revue est semi-rigide, de couleur bleue pâle, et les pages sont imprimées sur du papier de grande qualité. Pour une analyse plus détaillée de la facture du périodique, voir Plante, 2007 : 30-32.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Dans son numéro du 1<sup>er</sup> décembre 1818, l'éditeur annonce la baisse du coût de la souscription pour sa revue en raison d'un changement de papier, celui sur lequel elle avait jusqu'alors été publiée n'étant plus disponible. Mézière souhaite donc compenser la diminution de la qualité du matériau par une augmentation de la matière offerte (ABC, 1<sup>er</sup> décembre 1818, no 9, p. 359-360).

Malgré son désir de faire progresser « le goût des belles-lettres » dans la province en présentant un « Journal purement littéraire » (ABC, 15 janvier 1819, p. 479), Mézière doit bientôt cesser la publication de son périodique. Parmi les principales raisons invoquées par l'éditeur dans la lettre qu'il adresse à ses lecteurs au dernier numéro de L'Abeille canadienne, figureraient, d'un part, l'impossibilité de soutenir un journal sans le financement que procure la « publicité », et d'autre part, la difficulté d'atteindre le nombre de souscripteurs nécessaire à la rentabilité d'une entreprise telle que la sienne : « il est généralement admis que la publication d'un Journal de la nature et du format de celui-ci, exigeant plus de soins, d'attentions et de tems, devient par conséquent beaucoup plus dispendieuse que ne l'est celle d'une simple Gazette » (ABC, 15 janvier 1819, p. 479). Mézière préfère donc renoncer à son projet éditorial plutôt que de s'ajuster au marché, ce qui entraînerait des concessions qu'il n'est visiblement pas prêt à faire. Mézière croyait sûrement que son Abeille canadienne susciterait plus d'intérêt parmi les lettrés canadiens, car il l'avait élaborée suivant une formule qui fonctionnait bien à ce moment-là en France, ainsi que le démontre l'analyse de Dominique Plante (2007). Henri Mézière avait, semble-t-il, des motifs politiques pour agir de la sorte (je reviendrai plus loin sur sa stratégie éditoriale).

On aura compris que le milieu éditorial des années 1817-1819 est animé par une poignée d'hommes de presse qui participent généralement à des journaux existants avant de lancer leurs propres périodiques. On verra ainsi que si les trajectoires des Bibaud, Duvernay et Mézière s'entrecroisent, leurs carrières d'éditeur connaissent à tous trois des destins aussi différents que les desseins qu'ils poursuivent.

# 4.2 LA TRAJECTOIRE DE TROIS ÉDITEURS AU SEIN DU MILIEU INTELLECTUEL BAS-CANADIEN

### 4.2.1 Michel Bibaud (1782-1857)

Formé de 1800 à 1806 au collège Saint-Raphaël (qui deviendra le collège de Montréal), Michel Bibaud se consacre d'abord à l'enseignement en donnant des leçons particulières. Il fait d'ailleurs paraître en 1816 un ouvrage destiné aux écoles primaires de la province, L'Arithmétique en quatre parties [...]. Tout en publiant L'Aurore, Bibaud continue de donner « des cours de langue, de littérature, de français et de mathématique », ainsi qu'il l'annonce

dans son journal (AU, 4 octobre 1817, p. 3). On sait aussi que Bibaud traduit de l'anglais au français, non seulement les nouvelles tirées de journaux anglophones mais aussi les « livres, pamphlets, annonces, et autres écrits quelconques, à des prix raisonnables (AU, 24 avril 1819, p. 4). La carrière journalistique de Bibaud ne débute cependant pas avec *L'Aurore*.

Se fondant sans doute sur le témoignage du fils de Bibaud, certains chercheurs soutiennent que Michel Bibaud aurait été rédacteur au *Spectateur* de Pasteur<sup>46</sup>. En fait, la contribution de Bibaud à ce périodique est difficile à établir puisque, d'une part, il n'est nulle part mentionné comme rédacteur officiel du journal et, d'autre part, s'il y fait paraître des articles, on ne connaît pas sa signature pseudonymique<sup>47</sup>. On sait cependant que Bibaud assume l'édition et la rédaction du *Spectateur canadien* à partir de septembre 1820, alors que Pasteur cherche un nouvel imprimeur pour le journal. En effet, l'entête du numéro du 23 septembre 1820 annonce que le journal est « Publié et rédigé par M. Bibaud, et imprimé Rue Saint-Jacques, No. 23 ». En décembre suivant, lorsque James Lane prend la direction du journal, Bibaud en devient officiellement le rédacteur<sup>48</sup>. À cette occasion, il fait paraître un article où il réitère la mission du *Spectateur canadien*, annonce les changements apportés au journal et explique le rôle qu'il entend y jouer (on y reviendra au point 4.3.2).

La collaboration de Michel Bibaud à d'autres journaux – outre ceux qu'il fonde plus tard – est difficile à déterminer. Selon Beaulieu et Hamelin, Bibaud aurait été rédacteur au *Courier du Bas-Canada*, imprimé et édité par Delorme en 1819 (1973 : 39). Pourtant, rien ne

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> C'est le cas notamment de Céline Cyr (2000, DBC en ligne), des auteurs de *La vie littéraire au Québec* (1992 : 78) et de Manon Brunet (1984 : 378). Suivant la notice biographique qu'en donne Maximilien Bibaud dans *Le Panthéon canadien* (1891), on sait seulement que son père aurait contribué à ce journal. Mais peut-on accorder une grande crédibilité à ce témoignage imprécis et, de surcroît, erroné ? Il affirme en effet qu'« [a]près avoir contribué à la rédaction du *Spectateur*, établi en 1813, il fonda en 1815 ou 1816 *l'Aurore des Canadas...* » (Bibaud, 1891 : 23). Néanmoins, en octobre 1817, Laurent Bédard mentionne, à l'occasion d'une querelle avec le journal de Bibaud, que du temps où l'éditeur de *L'Aurore* était éditeur du *Spectateur canadien*, il aurait tenu des propos contraires à ce qu'il affirme alors dans son journal (AU, 25 octobre 1817, p. 10).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Dans Les textes poétiques du Canada français (TPCF), Lortie et son équipe sont parvenus à identifier quelques-uns des pseudonymes employés par Bibaud dans la presse grâce aux poèmes parus dans les divers journaux de l'époque et qu'il rassemble ensuite dans son recueil Épîtres... en 1830. Selon leur relevé, le versificateur n'entre en scène qu'en septembre 1817 avec la publication d'un premier poème dans L'Aurore (1989: 401). Je reviendrai sur la production poétique de Bibaud au chap, suivant.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Le journal indique donc, à partir du 2 décembre 1820 : « Imprimé et publié par James Lane, rue Saint-Paul, No 29, Près du Nouveau Marché. M. Bibaud, Rédacteur ».

laisse croire que quelqu'un d'autre que Delorme ait assumé la rédaction de ce journal. D'abord, le nom de Bibaud n'est jamais mentionné comme collaborateur. Et puis, les lecteurs qui envoient des lettres au journal les adressent à « Mr. Delorme » (voir par ex. le CBC, 11 décembre 1819, p. 39). Ensuite, l'association de Bibaud et Delorme s'est terminée dans de mauvais termes au moment de la vente de *L'Aurore* à Pasteur. Il n'est pas impossible que Bibaud ait envoyé quelques textes anonymes au journal de son ancien collaborateur, mais il semble peu probable qu'il en ait assumé la rédaction<sup>49</sup>.

De même, la durée de la participation de Bibaud à la rédaction du *Spectateur canadien* n'est pas claire. Si les chercheurs, s'appuyant sans doute sur les informations données par Beaulieu et Hamelin (1973 : 30), affirment que Bibaud rédige le *Spectateur canadien* jusqu'en 1822, c'est qu'ils croient que le journal disparaît à cette époque<sup>50</sup> (voir 4.1.1). Mes recherches tendent plutôt à démontrer qu'il occupait probablement toujours cette fonction au début de l'année 1825 puisque, même si son nom ne figure plus sur la première page du journal, les lecteurs s'adressent toujours à lui (voir par ex. le SPC, 1<sup>er</sup> janvier 1825, p. 3)<sup>51</sup>. De même, les « Étrennes du Garçons qui porte le Spectateur Canadien », qui accompagnent la parution du premier numéro de l'année, ont été rédigées en 1825 et en 1826 par Bibaud (Lortie, 1989 : 635-636; 644-645).

Après avoir collaboré au *Spectateur canadien*, Bibaud se lance dans d'autres projets éditoriaux personnels. Au cours des décennies 1820 et 1830, il reprend et développe, avec les diverses revues qu'il fonde, édite et rédige, le projet éditorial qu'il avait élaboré avec *L'Aurore*<sup>52</sup>. Avec ce journal, Bibaud souhaitait à la fois rassembler une collection de

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> De même, Beaulieu et Hamelin indiquent, sans plus de précision, que Bibaud aurait été rédacteur, en 1832, au journal *L'Ami du peuple, de l'ordre et des lois* (voir chap. 1). Je n'ai pas dépouillé systématiquement ce journal, mais à première vue, rien n'indique que Bibaud y collabore. Quant à Maximilien Bibaud, il ajoute que son père aurait travaillé à *lα Minerve* et à *l'Ami du peuple* (1891 : 24).

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Cyr affirme que « Bibaud continua de rédiger des textes pour le Spectateur canadien jusqu'à la disparition du journal en 1822 » (2000, DBC en ligne). De même, on affirme dans La vie littéraire au Québec qu'à « l'absorption de l'Aurore par le Spectateur canadien, en 1819, Bibaud reprend la rédaction de ce journal jusqu'à sa disparition en 1823 » (Lemire, 1992 : 78).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Comme je n'ai pas systématiquement dépouillé le *Spectateur canadien* pour ces années, je n'ai pas trouvé la date exacte à laquelle Bibaud cesse d'y collaborer.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Pour une présentation des revues encyclopédiques de Michel Bibaud, voir Doyon, 2004.

documents canadiens pour mieux faire connaître aux Canadiens leur histoire et leur présenter des modèles canadiens de vies exemplaires. Cette volonté d'instruire ses compatriotes et surtout, de combattre les préjugés qu'ils ont envers eux-mêmes (AU, 20 septembre 1817, p. 3) se retrouve au cœur de ses projets éditoriaux ultérieurs. Bibaud fonde, en juin 1825, Læ Bibliothèque canadienne, sous-titrée « miscellanées historiques, scientifiques et littéraires » 53. Avec ce mensuel encyclopédique, l'éditeur espère ainsi

[...] répandre parmi la généralité de ses habitants la connaissance de ce que les sciences, les arts et les lettres offrent de plus agréable et de plus utile dans le commerce de la vie, encourager et propager, autant qu'on le peut faire au moyen de la publication, parmi les Canadiens, tous les genres d'industrie dont leur pays est capable; faire ressortir, par un éloge mérité, les talens et les connaissances souvent trop inconnus ou trop modestes de nos compatriotes, morts ou vivants ; mettre au jour des monuments littéraires, des traits d'histoire, ou des faits à l'honneur ou à l'avantage du pays, restés jusqu'à cette heure dans l'obscurité [...] inspirer à nos jeunes compatriotes le goût de l'étude et de l'instruction, et faire naître ou entretenir parmi eux une noble et louable émulation; enfin, faire connaître toute l'étendue de pays qu'on appelle [...] Canada (BC, juin 1825, no 1, p. 1).

Chaque numéro contient des extraits de son *Histoire du Canada sous la domination française* (alors en préparation) ainsi que des rubriques consacrées aux « Anecdotes » et aux « Variétés » (littéraires et scientifiques). Bibaud reproduit aussi des extraits de « Ma Saberdache » de Jacques Viger, une collection de documents d'archive canadiens (Lemire, 1992 : 303-305), et les « Matériaux pour l'histoire du Canada » de Jacques Labrie. De même, il fait paraître de nombreux extraits littéraires tirés d'ouvrages européens<sup>54</sup>.

Dans son rôle d'éditeur de la *Bibliothèque canadienne*, Bibaud n'agit pas simplement comme compilateur. En effet, il intervient aussi dans les pages de sa revue en commentant, par exemple, les lettres de lecteurs reçues ou publiées (BC, décembre 1826, t. 3, no 1, p. 3) ou en expliquant son choix de faire paraître un texte (BC, janvier 1827, t. 4, no 2, p. 77)<sup>55</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Le prospectus de la *Bibliothèque canadienne* paraît dans le *Spectateur canadien* du 17 juillet 1824, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Pour bien cerner le contenu de cette revue, il faudrait établir un index des 9 tomes de *La Bibliothèque canadienne*. Edmond Lareau déplorait l'absence de classification dans les revues de Bibaud et son manque d'organisation dans la présentation des articles (« Les revues de Michel Bibaud », *Bulletin des recherches historiques*, 1907 : 159).

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Dans le prospectus de *La Bibliothèque canadienne*, Bibaud affirme d'ailleurs qu'il veut s'impliquer activement dans son journal pour lui donner « le mérite de l'intérêt local et de l'originalité, en mettant au jour nos propres idées, ou en accompagnant de réflexions les extraits que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs ».

Animé d'une volonté pédagogique, il choisit soigneusement les ouvrages ou extraits qu'il présente aux Canadiens. En cinq ans, sa revue passe d'un mensuel de 32 pages à un bimensuel de 40 pages (pour l'année 1829). Le moment est sans doute plus propice qu'en 1817-1819 pour faire paraître un périodique littéraire, car la formule éditoriale proposée par Bibaud fait date, sans doute parce qu'il cherche à l'adapter aux exigences de son public.

Répondant ainsi aux demandes de ses amis et abonnés, Bibaud transforme, en juillet 1830, sa *Bibliothèque canadienne* en un hebdomadaire qu'il intitule *L'Observateur, ci-devant la Bibliothèque canadienne* <sup>56</sup>. Pour s'adapter aux exigences d'une publication hebdomadaire, Bibaud délaisse quelque peu la littérature et les sciences au profit de l'histoire et des « dernières nouvelles » étrangères. Cette nouvelle formule hybride entre la revue et la gazette ne satisfait vraisemblablement ni les souscripteurs, ni l'éditeur car *L'Observateur* cesse de paraître en juillet 1831. Bibaud prépare alors la publication d'un nouveau périodique mensuel<sup>57</sup>. Il faut attendre le mois de janvier suivant pour voir paraître le *Magasin du Bas-Canada*. Même s'il marque un retour à la formule de *La Bibliothèque canadienne* – ainsi qu'en témoigne la reprise, au premier numéro, d'une bonne partie du prospectus de cette dernière (MBC, 1<sup>er</sup> Janvier 1832, no 1, p. 3-4) –, le *Magasin du Bas-Canada* se termine sans préavis en décembre 1832<sup>58</sup>.

Il faut attendre une dizaine d'années avant que Bibaud ne se relance dans l'aventure journalistique. C'est la nécessité de défendre la culture canadienne qui semble pousser Bibaud à poursuivre son projet éditorial. Alors que l'Union des deux Canada est consommée

Cependant, il compte aussi, comme il le précise, sur « les secours littéraires et scientifiques de nos concitoyens éclairés » (BC, juin 1825, p, 2).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Camille Roy suggère que c'est pour remplacer la vocation du *Spectateur canadien*, disparu en 1829, que Bibaud transforme son périodique, « [1]e Spectateur n'existait plus, et Montréal s'ennuyait de n'avoir pas un papier-nouvelles » (1909 : 284).

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Au dernier numéro de *L'Observateur*, Bibaud annonce le retour à sa formule de la *Bibliothèque canadienne*: « Un grand nombre de nos abonnés nous ont écrit, et un bien plus grand nombre encore nous ont parlé dans le même sens. Nous croyons donc nous conformer au goût général du public éclairé, en revenant, comme on nous le conseille, à l'ancien plan d'une publication mensuelle [...] Le premier numéro du journal sur l'ancien plan amélioré autant qu'il nous sera possible, paraîtra le 1<sup>er</sup> Septembre prochain, sous le titre de *Magasin du Bas-Canada, journal littéraire et scientifique*. » (OBS, juillet 1831, p. 415-416)

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Rien n'indique, au dernier numéro du *Magasin du Bas-Canada*, que de la revue doit cesser de paraître. En fait, dans l'article qui clôt le numéro, Bibaud commente la parution du *Montreal Museum* (MBC, décembre 1832, p. 239-240).

et que les francophones se retrouvent en minorité au Parlement national, Bibaud lance, en mars 1842, son ultime revue, *L'Encyclopédie canadienne*. Le propos de l'éditeur laisse entendre que les Canadiens (francophones) doivent impérativement continuer à promouvoir la connaissance et à développer une culture qui leur est propre. Selon Bibaud, les revues, pour être véritablement instructives, doivent demeurer diversifiées. Mais déjà à cette époque le champ éditorial se spécialise et le public, avide de lectures divertissantes, est attiré par une nouvelle formule périodique, les recueils collectifs (Landry, 1996). *L'Encyclopédie canadienne* cesse de paraître en février 1843, moins d'un an après sa fondation <sup>59</sup>.

Sans doute plus réformiste que bureaucrate<sup>60</sup> dans ses convictions politiques, Bibaud s'est toujours montré loyal envers le gouvernement et les institutions britanniques, ainsi qu'en témoigne son *Histoire du Canada*<sup>61</sup> mais aussi, comme on le verra plus loin, ses pétitions de principes sur le rôle de la presse. Si Bibaud se sert de la poésie qu'il publie dans la presse d'opinion et, plus tard, dans ses recueils encyclopédiques pour émettre à l'occasion des opinions politiques (comme c'est le cas notamment en 1822 alors qu'il prend position contre le projet d'Union<sup>62</sup>), il apparaît avant tout comme un promoteur aguerri de la culture canadienne. Avec ses périodiques, Bibaud semble avoir toujours poursuivi l'objectif d'instruire les Canadiens sur eux-mêmes en leur présentant des traits de leur histoire, mais aussi en leur donnant « de la littérature et des sciences » (MBC, 1<sup>er</sup> janvier 1832) grâce à des lectures diversifiées et divertissantes<sup>63</sup>. La vaste entreprise éditoriale de Bibaud avait ainsi

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Bibaud continue néanmoins à travailler à son *Histoire du Canada*, dont le troisième tome paraît après sa mort, en 1878. Il est édité par son fils J. Gaspard.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> On associe généralement le parti des « bureaucrates » à une certaine aristocratie. Roy qualifie Bibaud de bureaucrate en ce qu'il manifestait des sympathies pour le parti anglais et se posait contre les politiques des patriotes (1907 : 287).

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> « Historien partial, il écrit l'histoire au profit des Britanniques. Il se qualifie de vrai réformiste : il se prononce en faveur de la monarchie constitutionnelle tout en préconisant l'obtention du gouvernement responsable. Il sympathise complaisamment avec le gouvernement colonial et se montre d'une extrême sévérité vis-à-vis des Canadiens français, en particulier envers le parti patriote qu'il juge incapable, imbu de doctrines échevelées et engagé dans une lutte chimérique. » (Cyr, 2000, DBC en ligne). Sur l'*Histoire du Canada* de Bibaud, voir aussi Savard, 1978.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Pour plus de précision sur la production poétique en réaction au projet d'Union, voir Lortie, 1989 : 559-597.

<sup>63</sup> Dans sa thèse sur La pensée didactique de Michel Bibaud, versificateur... le Frère Marcilien-Louis affirme pour sa part que Bibaud, en faisant «œuvre d'éducateur national », a poursuivi un double programme à

une visée patriotique – et parfois même moralisatrice, comme en témoigne notamment son œuvre poétique<sup>64</sup>. C'est ainsi que dès la fondation de *L'Aurore*, Bibaud emploie son talent à « connaître et faire connaître » le pays (BC, juin 1825) dans l'espoir de « rendre le nom de Canadien aussi illustre que celui de plusieurs autres peuples » (AU, 28 juillet 1817).

## 4.2.2 Ludger Duvernay (1799-1852)

Originaire de Verchères, Ludger Duvernay aurait « bénéficié des leçons du maître d'école Louis Labadie qui [...] tint une école à Varennes, localité voisine de Verchères, à compter de 1805 » (Lebel, 2000, DBC en ligne). Sachant que cet instituteur itinérant faisait lire des journaux à ses élèves<sup>65</sup>, on peut penser que c'est dès son plus jeune âge que Duvernay s'est familiarisé avec la presse. Par la suite, c'est aux côtés de Charles-Bernard Pasteur que Duvernay fait ses premiers pas dans le monde de l'imprimerie. En effet, Pasteur avait signalé au premier numéro du *Spectateur* qu'il avait besoin d'un apprenti à son atelier : « un Jenne Garçon bien élevé et d'honnête famille. Il faut qu'il sache au moins lire et écrire la langue Françoise » (SP, 3 juin 1813, p. 7). C'est Duvernay, alors âgé de 14 ans, qui est choisi<sup>66</sup>.

Son apprentissage terminé, et ayant pris une expérience suffisante au journal de Pasteur<sup>67</sup>, Duvernay quitte Montréal en 1817 pour ouvrir, à l'âge de 18 ans, son propre atelier

travers ces journaux « faire aimer, d'une part, son pays par ses compatriotes, en diffusant la connaissance de ses grandeurs passées et présentes, et d'autre part, de stimuler leur vie intellectuelle » (1949 : 30).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Lortie résume ainsi le type de poésie que pratique Bibaud : « De son aveu même, plus rimeur que poète et n'entendant point rivaliser avec Joseph Quesnel qu'il admire beaucoup, Bibaud empreint ses vers d'un didactisme et d'un moralisme qui pourraient rebuter les lecteurs. Il manie les idées plus aisément que les sentiments. Sans être un novateur, il est certainement le premier dans son milieu à réagir contre les contraintes des classiques. » (1989 : 683)

<sup>65</sup> On sait que Labadie se servait de *La Gazette de Québec* comme outil d'alphabétisation (Hare et Wallot, 2005 : 340, note 45) et qu'il utilisait aussi la *Gazette de Montréal* comme livre de lecture (Hare, 1977 : 26).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Selon Lebel, Labadie aurait appuyé Duvernay dans sa vocation d'imprimeur: « En 1815, ayant terminé son apprentissage, Duvernay devint, avec l'appui de Labadie, l'un des employés de l'imprimerie de Pasteur. Labadie lui avait fortement conseillé de faire carrière dans le domaine de l'imprimerie « car dans cette vocation [il] ne pouv[ait] qu'être un homme éclairé » (Lebel, 2000, DBC en ligne). En juin 1815, Labadie devient même l'agent du *Speciateur canadien* à Verchères (Tessier, 1964-1965 : 391).

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Toujours selon Lebel, « Duvernay gagna la confiance de Pasteur et occupa une place de plus en plus importante à l'intérieur de l'établissement. Lorsque son patron s'absentait, il se voyait confier la marche de l'entreprise » (2000, DBC en ligne).

d'imprimerie à Trois-Rivières. Probablement soutenu dans son entreprise par Denis-Benjamin Viger, que l'on pourrait qualifier de mécène des hommes de presse<sup>68</sup>, Duvernay se lance donc dans l'édition de son premier périodique. La *Gazette des Trois-Rivières* commence à paraître le 12 août 1817<sup>69</sup>. Il en est l'imprimeur, l'éditeur et le rédacteur, mais il n'est pas impossible que sa sœur Julie, venue le rejoindre à Trois-Rivières, lui ait prêté main forte pour la rédaction du journal<sup>70</sup>.

Alors que la *Gazette des Trois-Rivières* entre dans sa quatrième année d'existence, Duvernay imprime, de juin à septembre 1820, *L'Ami de la Religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire*<sup>71</sup>, un mensuel trifluvien dévolu aux questions morales (sur ce périodique, voir aussi chap. 1). Deux ans après la fin de la *Gazette des Trois-Rivières*, Ludger Duvernay lance en mars 1823 un nouveau journal à Trois-Rivières, *Le Constitutionnel, Journal politique et littéraire*<sup>72</sup>. Selon Beaulieu et Hamelin, Duvernay serait le propriétaire, l'éditeur et le rédacteur de ce nouveau journal, comme c'était le cas avec la *Gazette des Trois-Rivières*. D'ailleurs, la présentation et le contenu des deux journaux se ressemblent beaucoup, même si, de l'avis de Beaulieu et Hamelin, *Le Constitutionnel* marque « sur le plan des commentaires de la situation du Bas-Canada un recul certain par rapport à la *Gazette des Trois-Rivières* » (1973 : 45). Se pourrait-il que Duvernay ait confié la direction du *Constitutionnel* à quelqu'un d'autre ? Il semble, en effet, que Charles Mondelet ait pu en être l'éditeur (Nish, 2000, DBC en ligne). Néanmoins, l'entête du journal indique que le *Constitutionnel* est « imprimé et publié par Ludger Duvernay ». On sait en tout cas qu'après

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> En effet, il semble que Denis-Benjamin Viger aidait les imprimeurs et propriétaires de journaux en leur fournissant une aide financière et en leur louant des locaux (Lebel, 2000, DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Le prospectus de la *Gazette des Trois-Rivières*, daté du 25 juin 1817, avait paru dans le *Spectateur canadien* des 5 et 12 juillet 1817.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Dans sa recherche sur l'écriture des femmes au Québec (1639-1839), Julie Roy considère que, devant la quantité de signatures féminines paraissant dans la *Gazette des Trois-Rivières*, il n'est pas impossible que Julie Duvernay ait contribué au choix des textes et à la rédaction du journal. Roy fonde son hypothèse sur le fait que « la *Gazette des Trois-Rivières* est l'un des journaux les plus ouverts à la production féminine et le plus attentif à son lectorat féminin alors que les journaux ultérieurement dirigés par Duvernay n'offrent pas grand intérêt pour le lectorat féminin. » (2003 : 630)

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> La Gazette des Trois-Rivières avait d'ailleurs annoncé la parution prochaine d'une nouvelle publication à Trois-Rivières (GTR, 25 janvier 1820, p. 2) et publie, presque trois mois plus tard, le prospectus de L'Ami de la Religion et du Roi (GTR, 11 avril 1820, p. 2).

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Le prospectus du Constitutionnel paraît notamment dans Le Canadien (CAN, 19 février 1823, p. 33).

la fin du journal (vers le mois de septembre 1824<sup>73</sup>), Mondelet et Duvernay s'associent dans un projet périodique volontairement éphémère. En 1826, ils fondent à l'occasion d'une élection partielle à Trois-Rivières le journal électoral *L'Argus* (voir aussi chap. 1).

Cette année-là marque un tournant dans la carrière éditoriale de Duvernay. Elle témoigne du décollage de son entreprise éditoriale. Il semble que Duvernay ait alors pris suffisamment d'expérience dans l'impression et l'édition de journaux pour mener plusieurs projets de front et se lancer dans une aventure journalistique d'une toute autre envergure. Alors qu'il prend en charge l'impression du *Canadian Spectator*<sup>74</sup> au début de l'année 1827, Duvernay devient propriétaire et imprimeur de *La Minerve*, fondée par Augustin-Norbert Morin en novembre 1826<sup>75</sup>. Il semble que le journal, malgré ses 240 abonnés, ne parvenait pas à couvrir ses frais. C'est ainsi que paraît, le 12 février 1827, le premier numéro *La Minerve* « imprimée et publiée par Ludger Duvernay<sup>76</sup> ». Sous sa gouverne, le journal s'imposera au cours de la décennie 1830 comme l'un des principaux journaux du Bas-Canada (voir chap. 1).

Ayant confié, pour l'essentiel, la rédaction de *La Minerve* à ses collaborateurs, qui ont soin de défendre les positions du journal<sup>77</sup>, Duvernay peut prendre en charge l'impression d'autres périodiques, tels que *L'Observateur* et le *Magasin du Bas-Canada*, de Michel Bibaud, et *The Montreal Museum*, de Mary Graddon Gosselin. Alors qu'il produisait déjà des livres de piété, des manuels scolaires, des brochures et des pamphlets à son atelier de Trois-

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Le microfilm du *Constitutionnel* consulté à la BAnQ contient seulement les livraisons allant du 8 avril 1823 (vol 1, no 5) au 14 septembre 1824 (vol. 2, no 26).

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Lebel rapporte qu'« en décembre 1826, le *Canadian Spectator* de Montréal, sans éditeur depuis le départ de John Jones, fit appel à Duvernay. Celui-ci accepta l'offre et retourna à Montréal dès le début de janvier 1827. Le 18 janvier [...], Duvernay s'engagea à publier le *Canadian Spectator*, journal qui s'adressait particulièrement aux Irlandais de la région de Montréal, et loua l'atelier d'imprimerie de Jean-Dominique Bernard, situé dans la rue Saint-Jean-Baptiste. » (2000, DBC en ligne)

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Le prospectus, non signé et daté d'octobre 1826, avait paru (en partie) dans le numéro de novembre 1826 de *La Bibliothèque canadienne*.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Comme l'indiquent Beaulieu et Hamelin, *La Minerve* avait connu, sous la direction de Morin, des problèmes de distribution, obligeant son nouvel éditeur à recommencer la tomaison du journal. Ainsi, paraît le 12 février 1827 le vol. 1, no 1.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> « Duvernay y écrivait lui-même très peu, se contentant de rédiger à l'occasion de courts textes sur des faits divers. Toutefois, lorsqu'il se sentait attaqué, il pouvait produire des écrits très virulents [...] Mais, en temps ordinaire, il laissait à un rédacteur le soin de défendre les positions du journal. » (Lebel, 2000, DBC en ligne).

Rivières, Duvernay investit à cette époque le secteur du livre à Montréal. C'est d'ailleurs lui qui publie, en 1830, le recueil de poèmes de Bibaud, Épitres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces en vers. Durant la décennie 1830, Duvernay devient l'un des piliers du milieu de l'édition au Bas-Canada<sup>78</sup>.

La publication de La Minerve signe le début de l'engagement politique de Duvernay<sup>79</sup>. Jusqu'alors, les périodiques qu'il avait dirigés se voulaient des journaux non partisans défendant «Le Roi, la Constitution et les Honnêtes Gens» (selon la devise du Constitutionnel<sup>80</sup>). Il fait pourtant de La Minerve l'organe du Parti patriote. Il est vrai que Duvernay cherchait alors à faire carrière en politique. Malheureusement, ses ambitions ne sont pas couronnées de succès<sup>81</sup>. Il perd une première fois les élections complémentaires de 1833 mais il est élu député en 1837. Cependant, il n'a pas le loisir de siéger très longtemps à la Chambre : cette année là, l'Assemblée est prorogée par lord Gosford une semaine après son ouverture. Après les premières insurrections de la fin de 1837, Duvernay doit se réfugier aux États-Unis. Il parvient à fonder un journal à Burlington, le Patriote canadien. Destiné au public bas-canadien, le journal paraît du 7 août 1839 au 5 février 1840 (Lebel, 2000, DBC en ligne). Une fois rentré au pays, Duvernay reprend, en 1842, la publication de La Minerve grâce au soutien de Viger et de Fabre qui l'aident encore une fois à réorganiser le journal. Malgré ses échecs politiques, son entreprise éditoriale connaît un réel succès. Son atelier deviendra, selon Jaques Michon «le lieu de formation de plusieurs générations d'imprimeurs-éditeurs de la seconde moitié du siècle, comme Eusèbe Senécal et Jean-

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> « De 1829 à 1837, Duvernay fut le principal imprimeur de livres et de brochures à Montréal. Des manuels scolaires, des ouvrages de dévotion et des pamphlets politiques sortaient des presses de *la Minerve*. Plusieurs ententes d'impression et de vente liaient Duvernay et le libraire Édouard-Raymond Fabre. Les almanachs de *la Minerve*, tirés à quelques milliers d'exemplaires, étaient vendus par les marchands de campagne des régions de Trois-Rivières et de Montréal » (Lebel, 2000, DBC en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Sur l'engagement politique de Duvernay, voir aussi Monière, 1987.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Même *L'Ami de la religion et du roi* va dans ce sens : ce journal « combattra ceux qui désirent troubler l'harmonie sociale attribuable à la constitution britannique. » (De Bonville, 1995 : 207)

<sup>81</sup> Il a plus de succès dans l'engagement civique. Maître d'œuvre de la fête patriotique en l'honneur de saint Jean-Baptiste, patron « national » des Canadiens, qui est célébrée pour la première fois le 24 juin 1834, Duvernay avait auparavant participé, avec d'autres Patriotes, à la fondation au mois de mars précédent de la société Aide-toi et le ciel t'aidera, dont il est élu président (Lebel, 2000, DBC en ligne).

Baptiste Rolland » (1999 : 26)<sup>82</sup>, tandis que *La Minerve* continue de paraître, sous diverses équipes éditoriales, jusqu'en 1899.

### 4.2.3 Henri-Antoine Mézière (1771-1846)

Henri-Antoine Mézière est beaucoup moins engagé dans le milieu éditorial bas-canadien que ses cadets, mais il animé d'idéaux politiques qui le conduiront, comme Duvernay, à l'exil. Formé au collège Saint-Raphaël de Montréal où il reçoit, de 1782 à 1788, l'enseignement des sulpiciens, Mézière conserve de mauvais souvenirs de ces années<sup>83</sup>. Il n'hésite pas à qualifier ses anciens instituteurs « d'ignares ecclésiastiques » (1794, cité par Plante, 2007 : 3). Au sortir du collège, Mézière collabore épisodiquement à *La Gazette de Montréal*<sup>84</sup>, jusqu'à ce qu'il devienne secrétaire de la Société des débats libres en 1791<sup>85</sup>.

Entré en contact avec la philosophie des Lumières dans l'atelier de l'imprimeur Fleury Mesplet, Mézière est bientôt gagné par l'aventure révolutionnaire qui anime alors la France,

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Selon le DBC, Rolland et Senécal seront apprentis typographes à l'atelier de *la Minerve* sous la direction de Ludger Duvernay, le premier entre 1832 et 1836, le second à la fin des années 1840. En 1879, Rolland se voit confier, en tant que membre du parti conservateur, la responsabilité de réorganiser les finances de *la Minerve*, devenu l'organe du parti conservateur à Montréal, tandis qu'en 1892 « Eusèbe Senécal devint propriétaire-éditeur de *la Minerve* » (Linteau, 2000; Micron, 2000, DBC en ligne).

<sup>83</sup> Bibaud, contrairement à Mézière, paraît avoir apprécié l'enseignement des sulpiciens. S'appuyant sur l'ouvrage de L. W. Sicotte (1908) – qui semble être une biographie de Bibaud (constituée de témoignages de Bibaud lui-même ainsi que de ceux de ses enfants) –, le Frère Marcilien-Louis, relatant les souvenirs de jeunesse de Bibaud, constate que « ce n'est qu'en termes enthousiastes et élogieux qu'il parlera de son séjour au collège » (1949 : 16).

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Dans sa « biographie politique » de Fleury Mesplet, De Lagrave note à propos de la collaboration de Mézière à la *Gazette de Montréal*: « sa présence n'est sensible, dans les colonnes du journal, que de façon espacée » (1993 : 217). De Lagrave considère néanmoins que c'est dans la *Gazette de Montréal* que le jeune Mézière puise ses convictions républicaines : « De l'esprit philosophique du périodique vont découler toutes ses prises de position à l'égard du régime politique et du système social du Québec : luttes pour une nouvelle constitution, contre la superstition, pour un enseignement public ouvert à tous, pour des tribunaux équitables. » 1993 : 217) Beaulé (1996) attribue d'ailleurs à Mézière le pamphlet *La Bastille septentrionale ou Les trois sujets britanniques opprimés*, paru en 1791 aux presses de Mesplet. On trouvera dans l'anthologie *La conquête des lettres* des extraits de ce texte ainsi que deux lettres rédigées par Mézière. Voir Andrès, 2007 : 523-543.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Il est possible qu'il ait aussi participé au club constitutionnel la Société des patriotes qui, le 9 décembre 1790, avait fait paraître dans la *Gazette de Montréal* des extraits d'une brochure intitulée *La France libre* (De Lagrave, 1993 : 400). Selon De Lagrave, la Société des débats libres, qui succède vraisemblablement à la Société des patriotes, se voulait « une école de réflexion et d'éloquence, destinée à former des hommes capables de défendre l'intérêt public, à l'occasion de l'instauration d'une chambre d'assemblée. » (1993 : 401)

et rêve d'étendre l'influence de la République française au Bas-Canada (De Lagrave, 1993 : 231). Il faut dire qu'à cette époque, les journaux de la province appuient la Révolution (Galarneau, 1970). Mais le jeune Canadien, déçu par la Constitution canadienne de 1791<sup>86</sup>, part rejoindre la France révolutionnaire aux États-Unis en 1793<sup>87</sup>. Avant la fin de l'année, il se retrouve en France. Après avoir fait quelques mois de prison<sup>88</sup>, il s'établit à Bordeaux où il devient fonctionnaire. Au moment de la Restauration, il revient aux États-Unis puis, avec l'aide du juge Louis-Charles Foucher, rentre à Montréal le 3 septembre 1816. Il doit alors signer une déclaration de repentir et de future loyauté envers les autorités britanniques.

Peu après son retour au pays, Mézière se replonge dans le journalisme. C'est ainsi que Pasteur annonce, dans le *Spectateur canadien* du 17 février 1817, qu'il s'est associé Henri Mézière « qui à l'avenir sera exclusivement chargé de l'édition de cette feuille<sup>89</sup> ». C'est l'occasion pour le nouvel éditeur, « né catholique romain » ainsi qu'il le précise, de présenter ses desseins aux abonnés. En vérité, il fait son *mea culpa* sur « les erreurs et les tords de sa jeunesse » (SPC, 17 février 1817, p. 2). La collaboration de Pasteur et de Mézière sera de courte durée. Ayant appris que Mézière a reçu de l'argent de la Compagnie du Nord Ouest pour prendre la défense de celle-ci dans ses démêlés avec lord Selkirk, Pasteur rompt leur association. Mézière quitte le journal en juin (Galarneau, 2000, DBC en ligne). L'annonce en est faite dans le *Spectateur canadien* le 4 juillet 1818.

Qu'à cela ne tienne : Mézière prépare un projet éditorial personnel qu'il souhaite présenter à ses compatriotes canadiens. En août 1818, il lance son Abeille canadienne.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Il considère le Canada comme un pays esclave qui possède une constitution qui n'est pas la sienne, puisqu'elle lui a été donnée par un « Parlement corrompu qui touche au moment de sa dissolution pour avoir entraîné l'Angleterre dans la ligue honteuse des têtes couronnées de l'Europe contre les *droits de l'homme* » (Mézière, 1793, cité par Plante, 2007 : 5)

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Au dernier chapitre de son ouvrage sur Mesplet, De Lagrave analyse la collaboration de Mézière à la diffusion des idéaux de la Révolution dans la province (1993 : 387-430).

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Si Galarneau, qui rédige la notice de Mézière dans le DBC, ignore les raisons pour lesquelles Mézière fait de la prison, Plante semble en avoir trouvé l'explication : « En tant que 'sujet anglais' et refusant, selon ses dires, de suivre les scélérats (les Jacobins) qui 'crurent pouvoir l'associer à leurs fureurs [et qui lui] offrirent d'horribles fonctions à remplir', il sera emprisonné durant plusieurs mois par le tribunal révolutionnaire. » (Lettre de Mézière à sa sœur Lisette, New York, 1<sup>er</sup> février 1816, citée par Plante, 2007 : 6)

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Galarneau affirme qu'à cette occasion, Mézière devient copropriétaire du journal le *Spectateur canadien*. (2000, DBC en ligne)

Mézière promet, dans son prospectus, de se tenir loin des débats politiques en présentant un journal de critique scientifique et littéraire. Composé surtout d'articles tirés de la presse française, Mézière publie peu de textes originaux écrits pour son périodique et ne rédige luimême que le prospectus et trois articles durant les six mois d'existence de *L'Abeille*. Bien qu'il dise avoir des collaborateurs en France<sup>90</sup>, Mézière dirige vraisemblablement seul son périodique, qui fermera ses portes le 15 janvier 1819. Des affaires de familles le ramènent cette année-là en France où il termine ses jours<sup>91</sup>.

Au terme de ces considérations sur les principaux périodiques publiés au Bas-Canada en 1817-1819 et sur leurs éditeurs, il convient de cerner plus précisément la position que chaque journal occupe dans le champ journalistique de l'époque. Pour ce faire, je vais m'attarder à l'opinion des éditeurs sur le rôle de la presse et sur son devoir d'indépendance politique. On pourra ainsi mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les différents journaux et cerner la configuration – partielle<sup>92</sup> – du champ.

#### 4.3 LE RÔLE DE LA PRESSE SELON LES ÉDITEURS DE JOURNAUX BAS-CANADIENS

## 4.3.1 Les prospectus de journaux : des indicateurs de l'état du champ

Malgré les vertus civilisatrices que les hommes de lettres prêtent à la presse et, surtout, à la liberté de la presse, qui est vue comme base et protection de toutes les libertés civiles (Gallichan, 1993 : 124; voir aussi chap. 3), publier un périodique, soit-il d'opinion, d'information ou de miscellanées, constitue d'abord et avant tout un acte commercial. En

O'est, à tout le moins, ce que Mézière laissait entendre dans son prospectus, disant qu'il misait pour remplir sa revue sur l'établissement d'un réseau d'échange avec les savants d'ici et d'ailleurs : « une tentative de cette nature exigeoit l'établissement d'une correspondance avec des littérateurs du premier mérite, soit en Europe, soit de ce côté-ci de l'Océan : c'est à quoi nous avons employé tous nos soins depuis plus d'un an. Aujourd'hui que nous sommes parvenus à intéresser les savans étrangers en faveur de nos essais littéraires, nous avons l'honneur d'offrir aux honnêtes gens ce Journal, le premier dans ce genre qui ait paru en Canada » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Selon l'acte de décès que Dominique Plante a retrouvé dans les archives de Bordeaux, Mézière meurt en France en 1846 (Plante, 2007 : 2, note 7).

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> En effet, pour cerner pleinement la configuration du champ, il aurait fallu mener une étude exhaustive en prenant en compte la presse anglophone et les gazettes bilingues de Québec et Montréal, ce qui aurait excédé les limites de ce travail.

effet, l'éditeur le mieux intentionné, qui souhaiterait offrir un lieu d'échange symbolique dédié au « commerce intellectuel », ainsi qu'on l'appelait à l'époque, doit néanmoins se soumettre aux lois d'un marché fondé sur le libre échange économique. Aucun périodique ne peut subsister sans un soutien financier important, qu'il provienne uniquement des souscriptions ou d'une combinaison – gagnante – entre les abonnements, la « publicité » et le « patronage du gouvernement ou de corps constitués » (Hare et Wallot, 2005 : 308)<sup>93</sup>. Pendant la première période de l'histoire de l'imprimé (voir le chap. 1), l'édition d'un journal est souvent une façon pour les imprimeurs nord-américains de financer leur imprimerie, notamment grâce au revenu que procurent les avis et annonces payés. Si, jusqu'en 1840, les entreprises de presse sont encore fragiles – Hare et Wallot parlent de leur « instabilité notoire [...] où les faillites et les abandons sont nombreux » (2005 : 322) – le marché éditorial connaît néanmoins un essor important à partir de 1815 qui n'est pas sans influencer la production journalistique et, partant, la structuration du champ intellectuel.

L'étude des prospectus de journaux est, à cet égard, très révélatrice de l'état du milieu de l'édition et de la presse. Ces documents promotionnels – après tout, il s'agit pour l'imprimeur de recueillir des souscriptions ou abonnements pour son futur journal<sup>94</sup> – donnent un aperçu des conditions d'édition et, ce faisant, des difficultés auxquelles l'éditeur doit faire face au moment de lancer son périodique. Kenneth Landry voit dans les prospectus la mise en place d'une « stratégie de commercialisation qui tien[ne] compte de la contrainte sociale entourant chaque nouvelle publication » (2002 : 296). En somme, le prospectus sert à situer le nouveau

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Le mécénat qui permet aux entreprises de presse de subsister se traduit bien souvent par l'association d'un imprimeur-éditeur ou d'un éditeur avec un propriétaire capable de financer régulièrement l'entreprise, en l'occurrence un journal. L'exemple de *La Minerve* témoigne de ce que les journaux soutenus par des groupes politique ou financés par des « consortiums économiques » connaissent une longévité plus longue que les journaux portés à bout de bras par leur seul éditeur (Beaulieu Hamelin, 1966 : 315).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Dans *Le Canadien* de 1817, on trouve d'ailleurs un article sur « les gazettes » (probablement tiré des journaux étrangers) qui n'est pas loin de ressembler à une réclame publicitaire : « Il n'y a point d'objet d'utilité et d'agrément qu'on puisse se procurer à aussi bon marché qu'une Gazette. Vous recevez tous les jours pour quelques piastres par an une grande feuille de papier qui vous détaille les événemens les plus importants qui arrivent dans le monde, vous met au fait des mesures de votre gouvernement, de la conduite de vos fonctionnaires publics, des mouvements de votre armée et de votre marine; vous apprend les découvertes utiles, les morts et les mariages; vous donne des essais politiques, moraux et littéraires, des pièces de poésie, des avertissements – quel amas de matière. Mais l'utilité des Gazettes se fait particulièrement sentir dans une famille où il y a des enfans [...] Un bon journal vaut presque une école [...] Supposons que l'usage des papiers nouvelles s'abolit tout à coup, dans quelle obscurité ne nous trouverions nous pas plongés ? [...] Si l'on pensait à tout cela, on s'empresserait de souscrire aux Gazette, et qui plus est, de payer la souscription » (CAN, 4 octobre 1817, p. 66)

journal parmi les autres publications périodiques et ainsi le positionner dans le champ intellectuel. Comme le souligne Landry, « [à] l'occasion de cette 'déclaration d'intention', le propriétaire ou le rédacteur annonce ses couleurs et fixe les paramètres ou les limites du journal ou du recueil périodique à paraître » (2002 : 296). Mais il y a plus : ces documents témoignent aussi de la vision du rôle que la presse peut (et doit) jouer au sein de la société. Bien sûr, chaque éditeur souhaite que son journal contribue au progrès du pays. Mais les moyens envisagés par ces derniers pour combler les lacunes au sein de la société sont, à cet égard, révélateurs de l'état du champ intellectuel à ce moment.

### 4.3.2 Une fonction politique, pédagogique et morale

Alors que depuis 1791, les élites politiques et intellectuelles du Bas-Canada s'enorgueillissent « de relever du plus noble Empire de l'Univers » (Prospectus de l'ABC, 1818) et célèbrent la glorieuse Constitution dont le peuple canadien s'est vu doté, voilà qu'en plein conflit anglo-américain, le *Spectateur* reconnaît que « [j]amais il n'a été plus nécessaire de lui faire connoître [au peuple] le prix de ses avantages que dans ce moment de crise, où une Puissance ennemie attise les feux de la *guerre* pour nous les ravir » (Prospectus du SP, 1813). Véhicule par excellence des intérêts de la nation, la presse doit permettre au peuple « d'apprendre à tirer parti de tous les moyens de prospérité qui sont à sa disposition » (Prospectus du SP, 1813). Cependant, pour que les journaux puissent faire connaître au peuple ses droits et ses devoirs, ils doivent aussi lui donner le goût de s'instruire. C'est un fait, l'état de l'instruction dans la province commande de nombreuses améliorations, ainsi que le souligne l'éditeur du *Spectateur* :

Quelque soit le mérite d'un Papier périodique consacré aux Nouvelles, on ne saurait disconvenir qu'un peu de variété dans sa composition ne le rendit plus utile et plus intéressant pour toutes les classes des lecteurs, dans un pays où les livres sont rares, surtout dans les campagnes, où l'aisance qui les multiplie n'est pas très-générale, où le nombre des établissements d'Education n'est pas proportionné au besoin de ses Habitans. (SP, 1813)

Cependant, pour que la presse puisse suppléer le manque d'écoles et de livres, il faut qu'elle s'adresse directement à la population francophone. En effet, Pasteur constate que « [1]a plupart de nos Gazettes étant imprimées dans une langue inconnue à la presque totalité des

habitans de cette Province, il n'est pas surprenant qu'on s'y attache moins qu'ailleurs » (SP, 1813). C'est ainsi que l'éditeur et l'imprimeur de *L'Aurore* se réjouissent de l'apparition de deux nouveaux journaux de langue française – la *Gazette des Trois-Rivières* et le *Canadien* – car, même s'il s'agit de concurrents, le développement de la presse reflète le progrès du pays et y contribue :

Cette augmentation du nombre de journaux en langue Française, ne peut que faire honneur aux habitans de ce pays qui parlent cette langue, parce qu'elle marque en eux plus de connaissances, un plus grand amour pour la lecture que par le passé, et un plus grand désir d'encourager ceux qui travaillent pour le public. Les papiers périodiques, pourvu qu'ils soient bien conduits, ne peuvent manquer de faire un bien considérable dans un pays comme le nôtre, où le peuple a besoin d'instruction, et où les livres instructifs sont encore rares. Un bon journal vaut seul un grand nombre de livres : que l'on prenne, dans la classe des cultivateurs par exemple, deux hommes dont l'un lit les journaux et l'autre ne les lit pas, l'on appercevra une grande différence à l'avantage du premier. (AU, 11 octobre 1817, p. 2)

Bibaud et Delorme semblent donc considérer que la presse, en répandant le savoir parmi toutes les couches de la société, contribuera à l'éducation démocratique des citoyens. En effet, selon eux, « le peuple de ce pays n'est vraiment libre que depuis qu'il use de ses privilèges » (AU, 11 octobre 1817, p. 2), ceux que lui donne un gouvernement constitutionnel.

Dans le texte qui lui sert de déclaration d'intentions<sup>95</sup>, Bédard n'émet pas de commentaires sur la situation de l'instruction au pays<sup>96</sup>. Cependant, il établit un lien direct entre la liberté de la presse et la nécessité d'informer les citoyens sur les affaires de l'État. Selon lui, les journaux doivent être de véritables organes de « censure » des actions des hommes publics et du gouvernement :

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Lors du premier numéro du *Canadien*, l'éditeur ne reproduit pas le prospectus qu'il aurait normalement fait paraître avant de lancer son journal pour recueillir des souscriptions. D'ailleurs, aucun historien de la presse ne fait mention de l'existence d'un prospectus du *Canadien* pour l'année 1817.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Bédard n'hésite cependant pas à le faire à d'autres moments. Par exemple, lorsqu'il publie un article intitulé « Extrait de la Gazette [française] du Détroit. Éducation », Bédard établit clairement un lien avec la situation du Bas-Canada : « L'invitation qu'on y fait aux habitans François de ce territoire est très applicable aux habitans du pays, et doit parler avec beaucoup plus de force encore. Tous les efforts qui ont été faits pour répandre généralement l'éducation, ont été jusqu'à présent infructueux. Il existe même un si grand préjugé contre toutes les entreprises de cette espèce, que les gens qui aiment leur pays, et qui veulent son amélioration morale, désespèrent de voir l'éducation se répandre dans les campagnes [...] » (CAN, 13 septembre 1817, p. 55).

C'est donc par le moyen des papiers publics qu'on peut instruire et corriger: car plus il y a de moyens de bien faire une chose, plus il y a de probabilité qu'elle sera bien faite, et plus les gens instruits auront de facilité à mettre leurs idées au jour, plus le bien sera grand pour la société. C'est donc toujours par les papiers publics que les connoissances se répandent d'avantage. Si quelqu'un connoit quelque chose qui peut être avantageux pour le public, il lui seroit impossible d'aller communiquer à chacun ses idées; par les papiers publics chacun peut les connoître, et en juger dans un instant. On voit bien les avantages qu'on peut retirer, quand on a une connoissance de ce qui se passe dans le Gouvernement, et de ce qui regarde l'interêt public. (CAN, 14 juin 1817, p. 2)

Contrairement à Duvernay qui, au moment de lancer la *Gazette des Trois-Rivières*, rappelait que l'« [o]n ne sauroit trop multiplier ces moyens d'instructions publiques qui ne peuvent que contribuer beaucoup à répandre de plus-en-plus les lumières et les connoissances » (GTR, 12 août 1817, p. 1), Bédard semble considérer que la mission de son journal est moins d'éclairer le peuple que de former des citoyens aptes à s'investir dans la société<sup>97</sup>.

Deux ans plus tard, alors que le débat sur la création d'écoles publiques fait rage tant à l'Assemblée que dans la presse (voir chap. 1, section 1.3), le constat est toujours le même quant à l'état de l'instruction dans la province. L'éditeur du *Courier du Bas-Canada* considère ainsi que les journaux ont une responsabilité d'autant plus grande que le pays est loin d'avoir toutes les ressources à sa disposition pour combler les manques en ce domaine :

C'est par les gazettes seules qu'on peut commencer à faire ramifier pour ainsi dire l'instruction dans toutes les branches de la Société, et à faire naître le désir d'en étendre la sphère. Dans un pays où il ne peut se trouver un grand nombre de citoyens qui aient assez de loisir ou de fortune pour se procurer ou lire communément les livres où les découvertes et les inventions nouvelles sont consignées, où l'on traite des affaires publiques, elles seraient étrangères à ses habitans, si nous négligions cette ressource. Les moyens d'éducation élémentaire sont si loin de répondre à nos besoins que ces considérations acquièrent un bien plus grand poids dans cette Province. (CBC, 9 octobre 1819, p. 1)

Pour sa part, Mézière semble beaucoup plus enthousiaste que Delorme devant les nouvelles ressources du Bas-Canada. Lui qui avait quitté le pays alors que les Canadiens venaient à peine de se voir octroyer une Chambre d'assemblée, il constate à son retour, près

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> L'idée de transmettre un savoir fondé sur la raison suit en cela la pensée des Lumières, alors que la conception politique de l'éducation dont témoigne Bédard s'inscrit plutôt dans la logique postrévolutionnaire. Sur ces distinctions entre instruction et éducation à l'époque de la Révolution française, voir Boulad-Ayoub, 1996.

d'un quart de siècle plus tard, que la société canadienne est entrée de plein pied dans le progrès:

En rentrant dans notre patrie, après vingt-trois années d'absence, nous admirâmes la nouvelle physionomie qu'elle avoit prise, les édifices en tout genre dont elle avoit été enrichie, les moyens de communication qu'elle s'étoit créés, les améliorations introduites dans l'agriculture, l'extension du commerce, l'aisance des campagnes, le luxe des villes, et enfin le culte empressé que l'on y rendoit aux Sciences et aux Belles-lettres.

Mézière trouve aussi un milieu intellectuel passablement changé. La presse, notamment, aurait contribué à y faire croître l'intérêt pour la littérature et le savoir en général :

Au lieu de deux minces journaux, seulement, que nous avions il y a vint-cinq ans, il s'en imprime actuellement huit [...] en langues Angloise et Françoise, dont quelques uns contiennent parfois des productions que ne dédaigneroient point les littérateurs d'outre-mer. Nul doute que ces puissants véhicules aient plus ou moins contribué à faire naître une généreuse émulation, et à développer l'industrie : l'on ne sauroit donc trop encourager, sous ce rapport, les éditeurs de ces feuilles, utiles lorsqu'elles sont bien soignées et bien entendues. (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 1)

En somme, tous les éditeurs des années 1817-1819 reconnaissent que le progrès de la société repose sur la diffusion à la fois d'une culture lettrée et de connaissances pratiques : c'est seulement de cette façon que l'on pourra perfectionner les techniques agricoles, développer l'industrie, profiter des avantages qu'offre la Constitution britannique, bref, assurer l'avancement du pays et sa reconnaissance au plan international. Il importe donc de secouer l'apathie des Canadiens en leur donnant envie de s'instruire notamment grâce à la lecture de la presse : « Ce peuple qu'on insultait naguère impunément, on semble le respecter aujourd'hui; et ce respect qu'on a maintenant pour lui, il le doit en grande partie à ses papiers publics, et à ce qu'il est mieux connu » (AU, 11 octobre 1817, p. 4).

Cependant, cela ne saurait se faire sans que les journaux suivent certaines règles. Si la liberté de la presse est, comme les hommes de presse l'affirment généralement, un moyen inestimable pour contribuer au progrès de la société, certains craignent de la voir dégénérer en licence. C'est ainsi que l'on retrouve dans le discours des périodiques bas-canadiens des années 1817-1819 cette idée que la presse a, de par son pouvoir de censure, une très haute responsabilité morale. Gardiens de la « vertu publique », les journaux se font donc un devoir de dénoncer les vices des individus comme ceux de la société. Jusqu'au public qui est pénétré

de cette noble mission, ainsi qu'en témoignent les communications qu'il envoie à la presse. Citant en exemple des journaux anglais réputés, un correspondant de la *Gazette des Trois-Rivières* cherche ainsi à

[...] encourager Messieurs les Journalistes à se charger bravement et loyalement de la défense des mœurs [...] Que les Journalistes deviennent les Bardes des tems modernes; qu'il[s] se pénètrent du *Spectator*, du *Rambler*, du *Guardian &c. &c*, ouvrages à qui l'Angleterre droit sans doute une partie de la résistance glorieuse qu'elle vient d'opposer à presque toute l'Europe démoralisée, et si ces auteurs sont inimitables, qu'ils adoptent au moins leurs principes. (GTR, 24 février 1817, p. 2)

Alors qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, un journal comme le *Spectator* de Steele et Addison cherchait à s'éloigner de la politique pour mieux remplir sa fonction morale et culturelle (Benoît-Cattin, 1999 : 24), la presse bas-canadienne du premier XIX<sup>e</sup> siècle assume pleinement sa fonction critique.

Toutefois, si les éditeurs des années 1817-1819 reconnaissent que la presse a, de par sa vocation politique, une mission sociale à remplir, la plupart s'entendent aussi pour dire qu'elle doit le faire en dehors de toute attache à un parti politique. En effet, pour accomplir sa noble tâche en toute impunité, la presse ne doit pas être asservie à des intérêts particuliers.

### 4.3.3 Une presse non partisane

Au moment de lancer leurs journaux, les éditeurs établissent donc la ligne de conduite qu'ils entendent respecter, eu égard à la doxa. En ces temps de guerre, la presse périodique se montre donc plutôt loyale envers le gouvernement. Alors que, moins de dix ans auparavant, la censure gouvernementale s'était abattue sur la presse francophone, les éditeurs semblent bien conscients que la liberté de la presse est un privilège que le gouvernement britannique a octroyé aux Canadiens. Elle ne doit donc pas servir à semer la discorde entre les citoyens mais bien à les unir afin de travailler au bonheur public. C'est pourquoi les éditeurs cherchent à en user en toute impartialité.

L'une des raisons d'être de la presse étant de contribuer à améliorer la société, les journaux admettent donc dans leurs pages les discussions publiques qui visent à mettre au jour tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt public ou à souligner les interventions qui méritent d'être données en exemple. Toutefois, puisque la responsabilité de tous les textes publiés repose sur les éditeurs, ces derniers prennent soins d'informer les lecteurs qui voudraient voir leurs réflexions publiées dans le journal des règles à respecter pour ce faire.

Pasteur suit en quelque sorte la convention éditoriale en vigueur depuis 1764 lorsqu'il annonce dans son prospectus: « Il est presqu'inutile de prévenir que les productions qui pourroient tant soit peu répugner au respect que l'on doit à la Religion, aux Mœurs et à l'État, étant de nature à nous éloigner de notre but au lieu de nous en rapprocher, ne trouveront jamais leur place dans le Spectateur » (SP, Prospectus, 1813). De même, en fondant le journal L'Aurore, Bibaud rappelle au public que la discussion publique commande de respecter une certaine éthique et que certains sujets sont à proscrire : «L'Aurore sera un papier ouvert aux discussions politiques et littéraires : on y insérera les pièces qui seront remises pour cet effet; pourvu qu'elles ne contiennent ni invectives ni personnalités, et qu'elles n'attaquent ni l'État, ni les mœurs, ni la Religion » (AU, 10 mars 1817, p. 1). L'éditeur de la Gazette des Trois-Rivières entend lui aussi suivre les mêmes principes. Duvernay reconnaît que la presse, forte de son droit de censure, peut se permettre de discuter de sujets politiques. Elle doit cependant le faire en tout respect des individus. De même, il est hors de question de traiter de la religion : « Si les lois, si les principes de la constitution sont des sujets propres à la discussion, il n'en est pas ainsi de la Religion : il ne convient qu'à ceux qui par état en font l'étude de leur vie de discuter un sujet aussi important. Nous nous l'interdisons totalement » (GTR, 12 août 1817, p. 1).

Voilà pour les pétitions de principes. Dans la pratique cependant, les éditeurs doivent constamment revenir sur leur politique éditoriale et justifier leur choix devant l'opinion publique. En effet, le public s'attend à ce qu'un éditeur fasse preuve d'impartialité dans les débats qui se déroulent sur la place publique et notamment dans les pages de son journal. Lorsqu'il avait apporté un premier changement de format à son périodique, Bibaud avait profité de l'occasion pour réitérer sa politique éditoriale. L'éditeur avait pris soin de préciser que son journal « n'a point été et ne sera point un papier de parti » (AU, 11 octobre 1817, p. 3). Il faut dire que la semaine précédente, un correspondant signant « Un Québécois » avait rapporté dans L'Aurore les propos de l'éditeur du Canadien qui avait affirmé dans son

journal que « de tous les papiers qui s'impriment et se publient dans cette colonie, nous n'en connaissons pas un seul qui soit vraiment libre, et qui ne soit pas asservi à un parti ou à des vues particulières » (AU, 4 octobre 1817, p. 2). Le correspondant faisait alors remarquer à Bibaud : « vous voyez que selon cet Editeur, votre journal n'est pas libre, et qu'il est asservi à un parti ou à des vues particulières » (AU, 4 octobre 1817, p. 2). L'affirmation de l'éditeur du journal de Québec découlait du fait qu'il soupçonnait certains députés de Montréal de chercher à empêcher la diffusion de son journal dans cette ville :

On sait qu'un papier qui parle des affaires publiques gêne extraordinairement ceux qui sont à la tête de ces affaires; ainsi on ne doit pas se surprendre qu'ils fassent tous leurs efforts pour abattre ces sortes de papiers, parce que tant que ces papiers sont vigoureux, ces hommes ne peuvent pas duper le peuple. (CAN, 20 septembre 1817, p. 59)

Alors que Bédard avait fait de son *Canadien* l'héritier direct du journal créé en 1806 pour soutenir l'action du Parti canadien en Chambre, il se défendait pourtant de desservir les intérêts d'un parti : «Le seul parti que nous ayons est la constitution du pays ou des Canadiens. Nous ne connaissons point d'autre parti, et notre Presse ne sera asservie à aucun autre » (CAN, 20 septembre 1817, p. 59). Quelques mois plus tard, l'éditeur du *Canadien* sent le besoin de rappeler à ses souscripteurs les principes qui animent son journal. Ainsi, dans le prospectus qu'il fait paraître plus d'un an et demi après la reprise du *Canadien* (voir section 4.1.4), l'éditeur justifie la posture idéologique du journal en expliquant sa conception de la liberté de la presse :

Pour qu'un journal soit libre, il faut qu'il s'adresse à la masse du peuple, qu'il l'éclaire et prenne ses intérêts, qu'il parle librement de la conduite des Représentans; qu'il les fasse connoître aux électeurs pour qu'ils puissent distinguer les bons d'avec les mauvais; qu'il parle des loix pour que le peuple prenne les moyens des conserver quand elles sont bonnes et de s'en défaire quand elles sont mauvaises; qu'il parle des taxes pour que le peuple juge de leur utilité; et enfin, des gens en place pour qu'il connoisse s'ils font bien leur devoir. (CAN, 14 mars 1818, p. 160)

Bédard considère donc que son journal est libre puisqu'il ne cherche pas à défendre les intérêts d'une minorité, c'est-à-dire « les gens en place », mais bien ceux du peuple. Cependant, à force de s'en prendre constamment aux mêmes deux ou trois représentants du « District de Montréal » (les Papineau, Viger et Sherwood), l'éditeur du *Canadien* en vient à

faire preuve « d'esprit de parti ». Reconnaissant au Canadien son indépendance, Bibaud considère néanmoins

que l'Editeur et ses collaborateurs nous semblent mériter le nom de Canadien, bien qu'ils nous paraissent grossir outre mesure le nombre des Anti-Canadiens, et exagérer beaucoup les torts de ces derniers; que les mêmes personnes paraissent vouloir sincèrement le bien de leur pays, encor qu'ils ne nous semblent pas prendre les moyens les plus propres à l'avancer (AU, 27 juin 1818, p. 215).

Pour sa part, le *Spectateur canadien* ne vise pas, contrairement au *Canadien*, à dénoncer les actions des hommes publics mais cherche plutôt à faire connaître au peuple les avantages de la Constitution pour qu'il puisse s'en servir à bon escient. Ainsi, suivant la logique du *Canadien*, des journaux comme *L'Aurore*, le *Spectateur canadien* et la *Gazette des Trois-Rivières* ne peuvent être libres puisque, même s'ils ne soutiennent pas directement le gouvernement, ils ne le critiquent pas non plus. Au moment de la fusion de *L'Aurore* avec le *Spectateur canadien*, Pasteur précise les principes qui avaient guidé jusqu'à ce jour les deux journaux : « Les Éditeurs étoient tous deux Canadiens, tous deux amis de leur Pays et de leur Gouvernement, tous deux disposés à défendre les droits et privilèges de leurs compatriotes, tout en leur parlant de leurs devoirs et de leurs obligations communes » (SPC, 11 septembre 1819, p. 2). La démarche de l'éditeur de la *Gazette des Trois-Rivières* va exactement dans le même sens :

Soutenir autant qu'il est en son pouvoir les intérêts de son Pays et de son Gouvernement, discuter paisiblement les affaires publiques, donner aux bonnes actions une récompense méritée par de justes éloges, propres à exciter l'émulation; élever avec énergie contre l'oppression puissante, le cri puissant de l'indignation générale, la poursuivre sous quelques forme qu'elle se produise, la dénoncer à la juste vengeance des Loix, de manière à exciter cette crainte salutaire qui fait l'appui et la sauve-garde des foibles en devenant un frein pour les méchants; ignorer souvent les individus tout en jugean les mesures; voilà une partie des devoirs et des privilèges d'un Papier Périodique. (GTR, Prospectus, 25 juin 1817)

Cependant, le ton quelque peu vindicatif du prospectus semble avoir effrayé quelques personnes, car Duvernay prend soin de rassurer le public, dans le premier numéro de son journal, quant à ses intentions et la modération dont il entend faire preuve (GTR, 12 août 1817, p. 1).

Lorsqu'il prend officiellement la rédaction du *Spectateur canadien*, Bibaud réitère la mission du journal, insistant sur le fait que ce dernier est, depuis sa création, l'œuvre de Canadiens loyaux envers le gouvernement qui ne cherchent pas à fomenter la discorde :

Le Spectateur, établi d'abord par un Canadien, soutenue (sic) ensuite par des Canadiens, destiné à procurer de l'instruction et de l'amusement à des Canadiens; n'a jamais cessé de se montrer ce qu'il devait être principalement, un journal ami, et défenseur, si l'on peut parler ainsi, des institutions civiles et religieuses du peuple chez lequel se trouve la presque totalité de ses lecteurs; en un mot, de justifier l'épithète de CANADIEN, ajouté à son premier titre. (SPC, 2 décembre 1820, p. 2)

Bibaud espère sans doute, de cette façon, démarquer le *Spectateur canadien* du *Canadien*. En effet, alors qu'il venait de changer d'équipe éditoriale au début de l'année 1820, le journal *Le Canadien* se targuait d'être « plus que jamais au service des Canadiens » (CAN, 19 janvier 1820, p. 6)<sup>98</sup>. Le nouvel éditeur du *Spectateur canadien* prend donc soin de réaffirmer les valeurs qui ont guidé sa conduite au moment où il dirigeait *L'Aurore*, et qui le guideront encore dans la rédaction du *Spectateur canadien*. Il assure donc aux souscripteurs de ce journal

[...] qu'il se montrera, comme il croît l'avoir déjà fait, l'ami de son pays et du gouvernement sous lequel il vit; qu'il défendra dans l'occasion, autant que ses minces talens et ses faibles lumières le lui permettront, les principes d'un gouvernement libre, les maximes d'une administration sage, les droits des peuples en général, et en particulier ceux de ses Concitoyens; et qu'il respectera, comme sa conscience, ses inclinations et la bonne politique le lui commandent, l'État, les Mœurs et la Religion. (SPC, 2 décembre 1820, p. 2)

Cette surenchère de bonne conduite dont font preuve les éditeurs pour prouver leur loyauté et leur impartialité témoigne en fait d'une lutte pour déterminer quel journal est le véritable porte-parole des intérêts des Canadiens. L'Aurore explique ainsi ce qu'est un « vrai Canadien » :

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Au moment où il lance le premier numéro de la nouvelle série du *Canadien*, Flavien Vallerand rappelle aux éventuels souscripteurs que « [c]'est à titre de journal libre que le *Canadien* sollicite l'appui du public » (CAN, 19 janvier 1820, p. 6). Quatre ans plus tard, le journal doit pourtant justifier à nouveau la mission qu'il défend: «*Le Canadien* surveille l'administration publique en ne servant aucun intérêt particulier. Plusieurs personnes, pourtant, ont résilié leur abonnement en raison d'articles qu'elles n'appréciaient pas. Voudraient-elles acheter les faveurs de ce journal pour la misérable somme de l'abonnement? » (CAN, 1<sup>er</sup> septembre 1824, p. 3; cité par De Bonville, 1995 : 207).

Un vrai Canadien aime son pays et ses compatriotes; loin de chercher à les désunir, et à les mettre aux prises les uns avec les autres; il fait tout ce qui dépend de lui pour faire régner entre eux la paix et la concorde [...] Le vrai Canadien ne cherche pas à exercer ses concitoyens à la chicane, mais il désire que l'instruction et la lumière se répande parmi eux, afin qu'ils se connaissent et s'estiment, ce qu'ils valent, qu'ils sachent se faire respecter, et puissent défendre leurs droits, leurs intérêts, leur honneur, en tems et lieu, mais toujours modérément, pertinemment, et surtout raisonnablement. (AU, 4 octobre 1817, p. 3)

Les éditeurs interprètent donc différemment le pouvoir de censure de la presse. Alors que L'Aurore, le Spectateur canadien et la Gazette des Trois-Rivières l'envisagent comme une sorte de garde-fou pour éviter les abus et ainsi assurer l'harmonie au sein de la société, Le Canadien y voit plutôt un outil pour débusquer tous ceux qui semblent agir à l'encontre des intérêts des Canadiens<sup>99</sup>.

Pendant que les journaux d'opinion se targuent de traiter de politique de façon non partisane – ou « libre » selon les termes du *Canadien –, L'Abeille canadienne* pousse son impartialité un cran plus loin que les autres. Mézière prétend, en effet, à une plus grande objectivité que les journaux d'opinion dans la présentation des faits. Contrairement à ces derniers, il dit ne pas vouloir orienter le jugement du public :

Les événements politiques les plus remarquables seront aussi rapportés dans notre journal, mais succinctement, et dégagés des conjectures que se permettent volontiers les gazettiers : nous nous contenterons d'exposer simplement les faits, laissant à nos lecteurs le plaisir d'en tirer eux-mêmes des inductions. (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818 : 4)

L'éditeur de L'Abeille canadienne invite plutôt le public canadien à se méfier des journaux qui prétendent parler en son nom alors qu'ils cherchent en fait à se servir de lui :

[...] comme l'abus se trouve toujours à côté du bien, on se sert quelquefois de la presse pour calomnier, pour outrager impunément les citoyens qu'on veut perdre dans l'opinion publique; pour flatter, pour tromper la multitude; pour lui persuader que tout doit céder à ses caprices, et qu'elle n'a d'autre loi à suivre que celle de sa suprême volonté. (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 1)

En fait, l'éditeur de *L'Abeille canadienne*, qui signe son périodique « Henri Mézière, Anglocanadien », va plus loin que ses confrères dans l'expression affichée de son loyalisme. Ainsi,

<sup>99</sup> Cette perception antagonique traduit une position diamétralement opposée à l'égard du gouvernement. Dans un cas, ce sont les institutions susceptibles d'assurer le bonheur des Canadiens que l'on défend; dans l'autre, on se sert des institutions pour défendre les droits des Canadiens.

dans le prospectus de son périodique, le républicain repenti va-t-il jusqu'à dénoncer la doctrine philosophique qui a engendré la terrible Révolution de 1789<sup>100</sup>. En somme, c'est pour s'assurer que les Canadiens ne se laissent pas guider par « la funeste influence que pourroient exercer, dans ces heureuses contrées, certaines productions repoussées de l'ancien monde, à cause des sanglantes catastrophes qu'elles y ont occasionnées » –, que Mézière lance *L'Abeille canadienne*:

[...] publier un ouvrage périodique, où, maintenant le respect dû à la religion, aux mœurs et à l'autorité légitime, nous pourrions retracer avec critique et discernement, tout ce qui concerne les Sciences, les Arts, et la Littérature; moyennement quoi il fût facile au lecteur de suivre, dans ses découvertes, le génie éprouvé de la vielle Europe, et à la fois l'essor que prend, sur notre continent, une jeune nation, dont l'esprit d'entreprise rappelle naturellement l'origine. (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 2)

Comme pour les autres journaux publiés dans la province au même moment, il s'agit toujours d'instruire le public canadien mais, dans ce cas-ci, en lui présentant un savoir raisonné grâce à un contenu dument sélectionné parmi les productions européennes sur la base de sa valeur morale.

Le discours de Mézière apparaît un peu décalé dans la mesure où, une fois passé l'enthousiasme pour la Révolution française, la presse canadienne a eu tendance à condamner les excès révolutionnaires (Galarneau, 1970). La recherche de Dominique Plante sur L'Abeille canadienne montre que le périodique canadien aurait en fait présenté une réplique libérale au discours contre-révolutionnaire français (2007 : 164). Publiant les nouveautés littéraires et scientifiques de l'époque, l'éditeur de L'Abeille Canadienne reprendrait ainsi à son compte les procédés de la presse française de la Restauration qui, pour échapper à la censure du gouvernement, diffuse le débat politique et philosophique sous le couvert d'un discours scientifique. Pourtant, on sait qu'il n'existe pas dans la province une législation aussi

<sup>100</sup> Mézière parle ainsi d'une « [...] prétendue philosophie, où la Religion est remplacée par le pur déisme, pour ne rien dire de plus ; la liberté par la science ; le respect pour l'autorité légitime, par l'insurrection ; la sainteté des sermens, par l'incrédulité ; les nœuds indissolubles du mariage, par le divorce ; les liens de la famille par l'insubordination ; d'une philosophie, en un mot, qui soumettant tout au fatalisme, transforme en un êtremachine, en un simple automate, l'homme lui-même, ce chef-d'œuvre de la création. » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 2)

sévère sur la liberté de la presse qu'en France à la même époque<sup>101</sup>. On sait néanmoins que Mézière est surveillé par le gouvernement. Selon Plante, cette stratégie éditoriale aurait permis à Mézière de critiquer le système politique canadien sans éveiller de soupçons à son endroit et de proposer aux Canadiens le modèle républicain comme solution de rechange à l'impasse politique que constituait, selon lui, la monarchie, soit-elle fondée sur une constitution<sup>102</sup>.

On peut donc en conclure que si *L'Abeille canadienne* fait à sa façon de la propagande partisane (par l'exaltation du républicanisme sous le couvert d'un discours scientifique), son propos se situe davantage dans le débat politique français que dans l'espace public bascanadien. Il semble d'ailleurs que l'opinion publique canadienne n'ait pas fait grand cas du discours politique potentiellement subversif de *L'Abeille canadienne*. En effet, la seule critique concernant le périodique de Mézière qui paraît dans la presse de l'époque porte sur le contenu littéraire de *L'Abeille canadienne* mais n'en relève pas le fondement politique. Le commentaire vient d'un certain « D. », correspondant de la *Gazette des Trois-Rivières*, qui se sert de cette critique pour clore une joute intellectuelle entreprise en juin 1818 avec « Veritas », pseudonyme sous lequel se cachait le futur éditeur de *L'Abeille canadienne*<sup>103</sup>. Sans dénoncer explicitement les positions politiques de Mézière, « D. » l'invite, par cette critique littéraire, à ajuster le contenu de son périodique au diapason du contexte canadien<sup>104</sup>.

<sup>101</sup> Aussi, lorsque les journaux d'opinion du Bas-Canada reproduisent les propos des journaux français sur la liberté de la presse, c'est davantage pour montrer les progrès de cette dernière en France que pour établir un lien direct entre la situation de la presse en France et celle des journaux au Bas-Canada. Par exemple, l'éditeur de la Gazette des Trois-Rivières rapporte succinctement les propos des journaux français concernant le projet de loi sur la liberté de la presse discuté au Parlement français (GTR, 24 février 1818, p. 3).

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> On se rappellera que Mézière, déçu de la Constitution canadienne, avait, dans sa jeunesse, joint les rangs des révolutionnaires français aux États-Unis (voir 4.2.3).

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Voir la polémique entre « Veritas » et « D. » qui se déroule à la fois dans le *Speciateur canadien* et dans la *Gazette des Trois-Rivières* entre juin et septembre 1818. On y reviendra au chap. 5.

l'article est reproduit en entier dans Plante, 2007: 185-187.

Si le discours de la presse permet notamment d'envisager la position de chacun des éditeurs sur le rôle des journaux, il révèle aussi le fonctionnement d'un milieu en pleine croissance, qui repose sur des modalités qui lui sont propres.

### 4.4 LE FONCTIONNEMENT DU MILIEU JOURNALISTIQUE BAS-CANADIEN

Les différents périodiques publiés dans la province depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont généralement distribués dans les grandes agglomérations, ainsi qu'en témoigne la liste des agents qui identifie les points de distribution d'un journal. La presse constituant en elle-même l'agence de presse d'alors<sup>105</sup>, les périodiques d'opinion du Bas-Canada sont généralement abonnés aux mêmes journaux étrangers (principalement de l'Angleterre, de la France et des États-Unis) ou du Canada anglais (Halifax notamment)<sup>106</sup>. Il est donc possible de retrouver un même article issu de la presse étrangère dans deux journaux du Bas-Canada<sup>107</sup>. De même, les éditeurs sont abonnés aux autres périodiques publiés dans la province. Aussi est-il courant de voir les éditeurs reprendre une information parue dans un journal d'une autre ville ou reproduire un texte paru chez un « concurrent ».

Le contenu d'une gazette ou journal d'opinion se présente généralement dans cet ordre : d'abord les informations étrangères (et tout article provenant directement des journaux étrangers), les nouvelles locales, ensuite les communications du public et les extraits de science et de littérature et enfin, les avis et annonces. Dans certains cas, les annonces figurent en première page (ou encore, en première et en dernière page); dans d'autres, ce sont les Belles-Lettres qui ouvrent le périodique (ou un mélange d'annonce sur les deux premières

<sup>105</sup> Comme le rappelle Galarneau dans son article sur La presse périodique au Québec, 1764-1859, « le propriétaire du journal ou son rédacteur utilise les journaux européens, américains ou canadiens [...] puisque ni les agences de presse ni les correspondants de presse n'existent [...] C'est donc le siècle du journal-ressource pour la publication des autres journaux. On le voit même de ville à ville. Pour informer de ce qui se passe à Montréal, les journaux de Québec s'en rapportent aux journaux de Montréal et réciproquement. » (1984 : 152)

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> Soumise à l'arrivée des bateaux pour recevoir les journaux européens, la presse bas-canadienne publie les nouvelles étrangères avec un retard pouvant aller d'un mois et demi à trois mois. Par exemple, en mai 1818, L'Aurore signale à ses lecteurs que « Les dernières nouvelles d'Europe sont de la fin Mars » (AU, 9 mai 1818, p. 110).

Par exemple, l'article « L'éducation en France. De la Gazette de Washington » qui traite du plan Lancaster paraît dans *L'Aurore* du 1<sup>er</sup> août 1818 (p. 300) et dans *Le Canadien* du 1<sup>er</sup> août 1818 (p. 2).

colonnes et de littérature sur les deux suivantes de la première page). De même, il arrive que ces sections soient identifiées par des intertitres (comme « Nouvelles étrangères », « Littérature » ou encore « Communications »), mais les différents textes qui composent le journal portent rarement un titre. Les nouvelles locales débutent généralement par le rappel du titre du journal, de son lieu d'édition et la date de livraison (ex : « Le Canadien. Québec. Le 4 octobre 1817 » ou encore « Le *Spectateur canadien*. Gazette françoise de Montréal, Samedi, 13 juin 1818 »). C'est dans cette section que l'éditeur s'adressera, au besoin, à ses abonnés. En ces temps où la presse demeure encore soumise à un réseau de communication déficient (voir Lemire, 1992 : 27-29) pour remplir ses pages d'un contenu d'actualité, les lecteurs font aussi figure de « correspondants » du journal 108. La tâche d'un éditeur de journal comporte plusieurs facettes, comme on va le voir à l'instant.

# 4.4.1 Deux types d'éditeurs : l'éditeur-imprimeur et l'éditeur-rédacteur

Sans parler d'une spécialisation (ou d'une professionnalisation) des différentes fonctions liées à la publication d'un journal, on constate une « division du travail » de plus en plus marquée à mesure que progresse le XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que dans les premiers temps de la presse au Canada, l'imprimeur était généralement aussi le propriétaire de son journal, on voit de plus en plus d'éditeurs faire appel à des imprimeurs, avec lesquels ils s'associent parfois pour publier leur journal<sup>109</sup>. Bibaud, par exemple, assume l'édition et la rédaction de *L'Aurore*, alors que c'est Delorme qui l'imprime.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on trouve deux types d'éditeurs dans la province : celui qui se double du rôle de rédacteur du journal et celui qui en est à aussi l'imprimeur. Bibaud et

<sup>108</sup> Il n'est pas encore question de correspondants à l'étranger qui, affiliés à un journal, fourniraient des informations de première main sur les nouvelles extérieures. Si Mézière affirmait dans son prospectus avoir établi « une correspondance avec des littérateurs du premier mérite, soit en Europe, soit de ce côté-ci de l'Océan » (ABC, 1er août 1818, p. 2), les éditeurs comptent généralement sur le public pour leur fournir des textes intéressants.

Manon Brunet précise que « [l]orsque ces fonctions seront tout à fait dissociées, l'exemple le plus courant sera celui-ci : le propriétaire finance et dicte la ligne générale de la gazette, le rédacteur a un droit de regard direct sur les textes (les siens et ceux des autres), l'imprimeur imprime et se charge de la distribution. » (1984 : 416)

Mézière se rangent sous la première catégorie, tandis que Duvernay, Bédard et Delorme appartiennent à la seconde. Bédard, on l'a vu, fait affaire avec l'imprimeur François Bélanger durant les quatre premiers mois du *Canadien*. Par la suite, il se charge lui-même de l'impression et l'édition du journal. Si l'imprimeur-éditeur a généralement tendance à faire appel à quelqu'un d'autre pour remplir la fonction de rédacteur (sorte de rédacteur en chef avant la lettre), comme le démontre l'exemple du *Spectateur canadien*, il semble qu'en 1817-1819, Bédard, Duvernay et Delorme aient aussi assumé la tâche de rédacteur. Il n'est toutefois pas impossible que ces éditeurs aient aussi eu des collaborateurs intermittents.

L'éditeur-rédacteur, que l'on nomme déjà, parfois, journaliste, est encore associé à l'homme de lettres. Pour mener à bien son entreprise, il doit non seulement être doté de qualités morales mais aussi littéraires. Les premières, découlant de la mission même de la presse, s'apparentent à une éthique du journaliste. Un correspondant de *L'Aurore*, « Gracchus », en fait état :

Il est vrai que lors même que l'on se croit obligé de censurer la conduite et les démarches des officiers publics, il faut avoir soin d'éviter l'aigreur, l'emportement, l'exagération, et surtout les injures grossières : les journalistes et les autres écrivains qui se plaisent à injurier à tout propos, et souvent sans à-propos, les hommes en place, font souvent au public plus de tort que de bien, tout en paraissant vouloir le servir. Est-ce donc en aigrissant les gens que l'on parvient à les corriger? tout au contraire; en les mettant de mauvaise humeur, vous les portez encore davantage à la partialité, à l'injustice, et à l'oppression... (AU, 8 août 1818, p. 313-316)

Dans un article semonçant l'éditeur du *Canadien*, Bibaud décrivait ainsi les qualités littéraires requises pour exercer cette fonction : « [u]n Journaliste, ainsi que tout autre écrivain, doit être un homme de lettres; et si l'on n'a pas droit d'exiger qu'il soit à proprement parler un savant, personne, ou du moins nul homme instruit, ne le dispensera de savoir sa langue et de l'écrire sinon élégamment, du moins correctement » (AU, 27 juin 1818, p. 215). Selon un autre correspondant de *L'Aurore*, le journaliste est un « écrivain de profession » en ce qu'il fait le métier d'écrire (AU, « Gallus », 4 juillet 1818, p. 233). La maîtrise de la langue est donc essentielle à sa profession. Il en va même de « la gloire littéraire » du Canada.

### 4.4.2 Le rôle de l'éditeur de journaux

Néanmoins, la fonction première d'un éditeur consiste, de façon plus prosaïque, à sélectionner le contenu du journal qu'il présentera à ses abonnés. L'éditeur-rédacteur a ainsi pour tâche de résumer (et souvent de traduire<sup>110</sup>) les nouvelles étrangères puisque le journal n'a pas l'espace suffisant pour toutes les reproduire<sup>111</sup>. C'est généralement dans cette section que l'éditeur prend la parole et s'adresse à ses lecteurs. On ne peut toutefois pas parler d'éditorial, au sens où on l'entend aujourd'hui, car il ne s'agit pas forcément d'un article critique exprimant une prise de position. Le plus souvent, l'éditeur ajoute, en quelques lignes seulement et généralement sans signer ses interventions, des précisions sur un article publié, ou encore avise un correspondant de la parution prochaine de son écrit ou justifie la présence d'un texte dans les pages de son journal. Cependant, il arrive que l'éditeur fasse des remarques plus développées sur un article paru dans un journal concurrent ou même dans son journal (comme c'est le cas avec les lettres des correspondants)<sup>112</sup>. Bibaud, par exemple, choisit à l'occasion d'exercer son autorité éditoriale et d'apporter quelques modifications à l'article d'un correspondant qu'il publie<sup>113</sup>. Toutefois, c'est lorsqu'un éditeur commente les

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Par exemple, concernant une « Lettre de feue Princesse Charlotte à la Princesse de Galles, sa mère », Bibaud s'excuse à ses lecteurs : « Nous regrettons de ne pas avoir eu le tems de rendre la traduction aussi approchante de l'original que nous l'aurions désiré. » (AU, 30 mai 1818, p. 159)

L'éditeur-rédacteur a pour tâche de faire la synthèse des nouvelles étrangères lues dans les différents journaux auxquels 'il est abonné et d'en présenter quelques extraits au public canadien. Bibaud présente par exemple un « Sommaire des nouvelles d'Europe » (AU, 2 mai 1818, p. 90). Il n'est cependant pas rare de voir un éditeur affirmer quelque chose comme : « Les derniers papiers américains ne contiennent aucune nouvelles d'Europe ni rien d'important des États-Unis » (SPC, 14 février 1818, p. 3).

<sup>112</sup> Par exemple, dans le numéro du 5 juin 1819, Bibaud reproduit au complet un article tiré d'un journal américain dans la section « *l'Aurore*, samedi, le 5 juin 1819 », plutôt que dans une section sur les « Nouvelles étrangères » car, ainsi qu'il l'annonce : « [I]e morceau suivant est trop curieux pour être placé ailleurs que dans nos remarques ». C'est que l'article en question traite de la situation politique sur Canada. Bibaud se permet donc d'y revenir pour dénoncer les faussetés et les absurdités qu'il contient quant à l'ignorance et à la bigoterie des Canadiens notamment.

<sup>113</sup> Alors qu'un correspondant se plaint de ce que l'éditeur a « retranché quelque chose à son écrit » paru la semaine précédente, Bibaud se justifie : « Cet écrit était si long, qu'il ne nous a pas laissé la place de dire pourquoi nous y avons fait des retranchements. Dans un des morceaux retranchés, l'auteur dit que la formation d'un nouveau District serait un moyen d'augmenter le nombre des procès [...] or, le nombre des procès n'est que déjà trop grand dans le pays, et il serait plus à propos de le diminuer que de l'augmenter. » (24 janvier 1818, p. 16). Ainsi, l'éditeur se permet-il de soustraire d'un article les idées qui vont à l'encontre des siennes, comme s'il refusait que son journal soit porteur d'une proposition qu'il juge irrecevable.

nouvelles d'actualité pour établir des liens avec la situation de la province que son intervention ressemble le plus à un éditorial<sup>114</sup>.

L'éditeur doit aussi contrôler le contenu provenant de l'extérieur de son journal. Contrairement aux autres types de périodiques, les journaux d'opinion accordent une place importante aux communications du public. Avant de les publier, l'éditeur doit juger si les correspondances respectent les limites du bon goût et de la morale qu'il s'est fixé pour son journal. Duvernay, par exemple, annonce son refus de publier l'article d'un correspondant : « Nous avons reçu la Communication signée Vengeur en réponse à un Écrit de Tyro; elle contient des expressions choquantes qui nous empêchent de l'insérer... » (GTR, 23 septembre 1817, p. 3). Pour ne par être accusé de partialité, il arrive néanmoins que l'éditeur publie des communications dont il n'endosse ni le propos, ni la manière et le langage. Il aura alors tendance à vouloir se dissocier du texte :

L'impartialité dont nous devons nous piquer en qualité de Journaliste nous a fait un devoir d'admettre l'écrit de Verax comme réponse à ceux de Probus. Mais en publiant ce morceau, nous ne pouvons nous empêcher de dire que nous aurions désiré plus de modération dans le style (qui n'est pas d'ailleurs sans mérite) et des expressions moins offensantes... (AU, 9 janvier 1819, p. 3)

De même, si à l'occasion d'une polémique l'éditeur respecte une certaine équité en permettant à chaque parti d'exprimer son point de vue<sup>115</sup>, il se fait aussi un devoir de mettre un terme aux échanges devenus oiseux afin de ne pas ennuyer ses abonnés :

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Bédard pratique souvent ce genre de commentaire. Suivant en cela la politique éditoriale de son journal qui permet de « parler librement des Représentans », Bédard commente dans cette section les affaires de la Chambre avec plus ou moins de réserve, ce que le public finira par lui reprocher (par ex. : CAN, 2 août 1817, p. 31).

<sup>115</sup> De même, si la discussion doit permettre de faire entendre les diverses opinions sur un sujet donné, les intervenants devraient s'exprimer en dehors de tout « esprit de parti », ainsi que le rappelle l'éditeur de *L'Aurore* : « sur chaque grande question, il faut que les voix se partagent; mais du moins ne devrait-il y avoir ni démocrates, ni aristocrates, ni jacobins, ni anti-jacobins, mais bien des Canadiens, des sujets britanniques, des amis de leur pays et de leur constitution. » (AU, 11 octobre 1817, p. 4).

Nous avons reçu un troisième écrit du Fidèle Observateur, en réponse au second de Denis. Comme nous croyons avoir rendu une égale justice à ces deux messieurs en publiant un égal nombre de leurs productions, nous nous croyons aussi dispensé de publier cette dernière : le différend de *l'Observateur* et de *Denis* n'est plus une affaire publique, mais une querelle particulière, dont nous ne voudrions pas entretenir éternellement nos lecteurs. (AU, 25 juillet 1818, p. 288)

Comme toutes les communications sont publiées de façon anonyme, l'éditeur doit surveiller la teneur des lettres qu'il fait paraître afin de ne pas attirer de représailles sur son journal. Pour prévenir les poursuites en diffamation, il trace généralement une ligne très nette entre vie publique et vie privée : si l'on peut critiquer les idées de quelqu'un ou les actions qu'il a posées dans le cadre d'une fonction publique, il est toutefois hors de question de s'en prendre directement à sa personne. C'est pourquoi l'éditeur rejette systématiquement les écrits qui contiennent des attaques *ad hominem*. Suivant ce principe, l'éditeur du *Canadien* refuse d'ailleurs de publier l'article d'un abonné :

Nous n'avons pas pu l'insérer parce que nous croyons qu'il est hors des bornes de la liberté de la presse [...] Il n'est pas permis d'attaquer aucun citoyen dans sa conduite privée, celui qui l'attaqueroit pourroit être poursuivi [...] si on croit quelqu'un malhonnête, on ne peut pas le faire savoir par le moyen des papiers publics; car ce seroit une source de chicane et de procès continuelles qui détruieroient l'union des sociétés. Les papiers publics sont pour mettre au jour tout ce qui regarde l'intérêt public soit en donnant des plans nouveaux, ou en faisant voir que les loix établies sont insufisantes, ou mal exécutées. On ne peut donc parler d'un homme public, que sur les actions qu'il commet comme tel; mais sur ses actions privées on ne doit parler aucunement. (CAN, 19 juillet 1817, p. 23)

C'est ce qui explique que, pour se protéger, l'éditeur puisse à l'occasion exiger de connaître l'identité d'un auteur : « On nous a communiqué un écrit sans signature [...] Cet écrit est sous considération quant au fond; mais comme la personne contre laquelle il est dirigé y est nommée, ainsi que plusieurs autres, il ne pourra paraître, s'il est jugé admissible, qu'avec le nom de son auteur » (AU, 9 janvier 1819, p. 3). Cependant, le nom n'est pas toujours exigé dans le but de le rendre public. L'éditeur peut aussi le demander pour son bénéfice personnel, afin de connaître la personne à qui il a affaire : « Avant d'examiner si la pièce signée un Observateur, peut être admise ou non, dans ce Journal, nous serions bien aises d'avoir le nom de l'Auteur » (AU, 11 avril 1818, p. 47), À l'occasion, certains éditeurs refusent même de publier des textes en raison de leurs défauts littéraires. C'est ainsi que Duvernay invite un correspondant à retoucher sa production versifiée pour qu'elle soit plus conforme aux préceptes classiques :

Nous avons reçu une petite pièce de vers intitulée *Portrait*, et signée *Tout le monde*. Malgré les défauts du style de l'auteur, nous aurions inséré avec beaucoup de plaisir son *portrait*; mais pécher contre les règles de la versification! C'est une licence *poétique* que nous ne pouvons admettre. Nous invitons donc l'auteur à repasser encore un peu ces règles, et surtout à choisir un nom plus modeste que celui de *Tout le monde*, en tâchant d'avoir au moins le bon esprit d'un seul. (GTR, 2 décembre 1817, p. 3)

Si l'éditeur-rédacteur a un pouvoir de censure sur les écrits que lui envoient ses correspondants, il doit lui aussi se soumettre au tribunal de l'opinion publique. En effet, l'éditeur d'un journal d'opinion peut aussi se voir critiquer par ses lecteurs. Après tout, ce sont eux qui font la presse d'opinion. De par leurs interventions critiques, ils mettent en œuvre la fonction même de cette presse, qui consiste à permettre un usage public de la raison.

## 4.4.3 Le public, premier censeur du journal

Les abonnés sont les premiers juges du journal qu'ils peuvent sanctionner par leurs écrits, parfois très virulents à l'endroit de l'éditeur ou de son périodique, ou encore, en retirant simplement leur abonnement. L'éditeur de la *Gazette des Trois-Rivières* se plaint d'ailleurs de la difficulté pour un « journaliste » de satisfaire les attentes du public :

Rien de plus difficile à contenter que les lecteurs de Gazettes. On entend qu'un seul cri, *des nouvelles! des nouvelles!!* Il faut leur en donner absolument, même lorsqu'il n'y en a pas. Quoi! sommes-nous donc obligés en qualité de Journaliste, de connoître ce qui se passe partout, même ce qui n'est pas ? — Si vous ne leur annoncez rien, ils vous couvrent de blâme; leur communiquez-vous votre correspondance, leur faites-vous part de vos indices particuliers, ils n'y ajoutent aucune foi; ce sont des pièces apocryphes, ou fabriquées au bureau même des rédacteurs. Insérez-vous dans la feuille quelques morceaux qui attaquent les vices, les ridicules, les erreurs, les abus; quelques-uns croyent s'y reconnoître, et l'on vous gratifie du nom de *libellistes*. Oh! le mauvais métier que celui de travailler pour le public. (GTR, 16 décembre 1817, p. 2)

Dans des lettres qu'ils adressent à l'éditeur, certains correspondants font appel au public pour résoudre des questions d'ordre moral ou simplement pragmatiques. D'autres préfèrent commenter les nouvelles locales, les décisions politiques publiées par le journal auquel ils sont abonnés ou encore les informations ou lettres d'opinion parues dans un autre périodique bas-canadien. De même, alors que certains correspondants réclament à l'éditeur des articles sur un sujet précis, d'autres vont même jusqu'à lui donner des conseils quant à la façon de

diriger son journal. C'est ainsi que « Censorius » s'adresse à Bibaud dans le deuxième numéro de *L'Aurore* pour le mettre en garde et lui faire certaines recommandations :

la carrière que vous allez parcourir est épineuse. Cheminez toujours par le droit chemin, sans vous détourner ni à droite, ni à gauche [...] Point de relachement donc de la fidélité et de l'élégance dans la traduction [...] du goût et de la solidité dans les réflections [...] Qu'on ne voye dans votre journal ni vers plats, ni prose insipide. S'il se trouve en Canada quelques littérateurs et quelques poëtes, il s'y trouve aussi sans doute des écrivailleurs et des rimailleurs (AU, 17 mars 1817, p. 4).

Alors qu'il s'apprête lui-même à commenter une communication parue dans le journal, « Nicholas » fait la leçon à l'éditeur du *Canadien* pour l'inciter à exercer son autorité critique :

C'est un moyen simple d'encourager vos correspondants, en leur donnant de justes louanges, ou de les corriger en relevant d'une manière juste les petites inexactitudes qui se glissent dans leurs écrits. Ces observations conviendroient mieux à l'Editeur qu'à un étranger. D'ailleurs, vous devez être sinon, le seul, du moins le premier juge des écrits que vous recevez. (CAN, 23 août 1817, p. 42)

De même, un éditeur peut faire confiance à ses abonnés pour le rappeler à l'ordre s'il s'égare du droit chemin ou encore pour réagir à un article à teneur controversée. Connaissant bien ses correspondants, l'éditeur doit parfois devancer les réactions de ceux-ci. Par exemple, dans la *Gazette des Trois-Rivières*, Duvernay prévient le public que « L'Écrit de Mr D. donnera probablement naissance à une réplique de la part de Censeur ou autres. » (GTR, 13 juillet 1819, p. 3). De fait, la réplique de « Censeur » arrive au numéro suivant (GTR, 27 juillet 1819, p. 1).

Comme toutes les joutes se déroulent généralement sous pseudonymes, il est difficile de savoir qui se cache derrière les signatures. Il faut aussi considérer qu'une controverse assure une source de revenu à l'éditeur. C'est qu'en plus de libérer les mœurs et d'assurer l'harmonie sociale, une bonne polémique peut aussi faire vendre de la copie. En effet, un correspondant doit (semble-t-il) payer pour voir sa production insérée dans un journal, comme le laisse entendre un correspondant de *L'Aurore*:

[Si] la presse est entièrement libre, et que celui qui la conduit soit un habile homme, qui entende bien son métier, au lieu d'employer personnellement l'insolence ou les reproches, ce qui pourrait être dangereux, celui qui a de la malice, peut la décharger avec sûreté sous une signature simulée. Il lui en coutera peut-être quelques chelins, mais il aura la satisfaction intérieure d'avoir blessé son adversaire dans la partie la plus sensible : quelle noble réflexion! Il y a certainement quelque chose d'extrêmement agréable et de parfaitement sûr dans ce plan. Point de disputes, point de coups, point de duels! La paix publique n'en est point troublée, l'auteur est satisfait, l'honnête Imprimeur empoche le prix de la satire, et les amateurs d'un pareil jeu sont bien amusés! (AU, 25 octobre 1817, p. 8. Je souligne.)

On verra au prochain chapitre tous les stratagèmes qu'autorisent les « signatures simulées ».

L'éditeur de journal doit donc non seulement sélectionner, traduire et organiser les textes et les articles qu'il souhaite diffuser auprès du public mais aussi orchestrer les échanges au sein de l'espace public.

## 4.5 PORTRAIT DU CHAMP JOURNALISTIQUE FRANCOPHONE DE 1817-1819

Après avoir présenté les principaux agents du champ éditorial, analysé la fonction de la presse et cerné le rôle de l'éditeur, il est maintenant possible d'établir un portrait plus précis du milieu éditorial francophone des années 1817-1819. Ceci nous permettra d'examiner la configuration que prend le champ intellectuel et de poser un diagnostic sur l'état du champ bas-canadien à cette époque.

# 4.5.1 Une relation agonique entre les journaux d'opinion

Alors que le *Spectateur* avait été créé en 1813 pour répondre à l'absence d'une presse essentiellement francophone dans la province, voilà qu'au cours de la seule année 1817, trois nouveaux périodiques de langue française apparaissent dans le paysage journalistique : en mars, Michel Bibaud fait paraître à Montréal le premier numéro de *L'Aurore*; en juin, Laurent Bédard relance à Québec *Le Canadien* tandis que Ludger Duvernay fonde en août la *Gazette des Trois-Rivières*. L'année suivante, Mézière lance au mois d'août une revue scientifique et littéraire alors que Delorme s'essaie, en octobre 1819, à la publication d'un nouveau journal d'information. Le *Spectateur canadien* lui-même n'est pas étranger à ce

phénomène : c'est ce journal qui, en quelque sorte, forme les futurs artisans de la presse bascanadienne et sert de tremplin aux nouveaux éditeurs. Malgré l'apparition de ses compétiteurs, le *Spectateur canadien* poursuit sa lancée jusqu'en 1829, alors qu'aucun de ces nouveaux périodiques ne subsiste au-delà de 1821. Comment expliquer pareil succès de *la Gazette française de Montréal* des décennies 1810 et 1820 ?

Deux journaux aussi semblables que L'Aurore et le Spectateur canadien ne pouvaient sans doute pas se disputer bien longtemps la part d'un marché encore embryonnaire. En effet, même si l'augmentation du nombre de périodiques au début du XIX<sup>e</sup> siècle s'accompagne assurément d'une croissance du nombre de lecteurs (voir chap. 1), ceux-ci sont encore insuffisants pour soutenir en même temps plusieurs journaux qui occupent le même segment de marché. L'Aurore, publié sur le territoire du Spectateur canadien, remplissant (dans sa formule gazette) le même créneau que le journal fondé par Pasteur, partageant la même idéologie que ce dernier et s'adressant essentiellement au même public était donc probablement voué à disparaître. Et que dire du Courier du Bas-Canada sinon que Delorme était peut-être trop présomptueux lorsqu'il présentait au public, quelques mois après l'absorption de L'Aurore par le Spectateur canadien, un journal aussi semblable à ce dernier ? Il semble évident que Delorme n'a pas eu les reins suffisamment solides pour livrer une compétition aussi directe au journal de Pasteur. Quant à L'Aurore, aurait-elle connu plus de succès si Bibaud avait poursuivi la formule revue qu'il avait donnée un temps à son journal? Sans doute le marché de l'imprimé (et le public) n'avait-il pas encore les moyens de soutenir un périodique littéraire coûtant plus cher à produire qu'une gazette. C'est, à tout le moins, ce que suggère l'échec de l'entreprise de Mézière au début de l'année 1819. Six ans plus tard, Bibaud semble néanmoins avoir trouvé son public avec la formule de sa Bibliothèque canadienne.

En ce qui concerne la *Gazette des Trois-Rivières*, on se souvient que les autres journaux avaient applaudi à la fondation d'un journal à Trois-Rivières : cela témoignait du progrès de la société<sup>116</sup>. Selon toute vraisemblance, il existait un public suffisant à Trois-Rivières pour

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Un correspondant avait d'ailleurs saisi l'occasion de la publication dans L'Aurore d'un extrait du « Voyage de John Lambert au Canada » pour marquer le progrès accompli au pays depuis le séjour de Lambert,

soutenir la publication d'un journal dans cette ville. Même si la Gazette des Trois-Rivières n'avait pas de compétiteur immédiat, la population pouvait s'abonner aux autres journaux du Bas-Canada distribués à Trois-Rivières par l'entremise des agents. D'ailleurs, Duvernay avait le désir de ne pas se limiter à la population locale pour alimenter son journal, ainsi qu'il l'annonçait dans son prospectus : « Il existe dans la Province un grand nombre d'hommes instruits; nous sollicitons respectueusement leur aide: ils peuvent sans beaucoup d'efforts contribuer puissamment à donner de l'intérêt à notre Feuille, et conséquemment beaucoup de succès à notre entreprise » (GTR, 12 août 1817, p. 1). Malgré le succès que semble avoir remporté la Gazette des Trois-Rivières, elle s'éteint au bout de quatre ans, sans que l'on ne sache exactement pour quelle raison (faute d'avoir pu consulter les derniers numéros du journal). Ce sont sans doute des motifs financiers qui ont forcé Duvernay à fermer boutique, pour un temps du moins, car malgré les risques élevés d'un échec, il n'hésite pas par la suite à lancer de nouvelles publications périodiques. D'ailleurs, la longévité de son premier périodique constitue, somme toute, une bonne moyenne si l'on tient compte du fait que bon nombre de nouveaux périodiques ne franchissaient pas le seuil de la première année à cette époque (voir notamment le chap. 1). Il faut dire que Duvernay avait appris à la bonne école : celle du Spectateur canadien. Quant au nouveau Canadien dirigé par Laurent Bédard, il semble avoir eu de la difficulté à trouver le ton juste. Il n'était pas facile pour un journal aussi tourné vers la critique des institutions politiques et de l'administration publique de s'imposer dans le champ intellectuel au moment où le discours de l'opinion publique semblait plus favorable aux journaux soucieux de maintenir l'équilibre au sein de la société qu'à ceux propres à le faire basculer<sup>117</sup>.

La presse d'opinion ayant pour mandat de permettre l'échange et la réflexion sur les affaires publiques qu'elle contribue elle-même à nourrir, il n'est pas surprenant que les

notamment du côté de la presse. C'est ainsi qu'il note que Trois-Rivières compte maintenant un journal « qui n'est pas méprisable » (AU, « Gracchus », 29 août 1818, p. 379-380).

<sup>117</sup> Même le Canadien de Vallerand, qui dure tout de même cinq ans, voit ses abonnés se détourner de lui au profit d'une autre tribune d'idées. La désertion de ses supporters s'expliquerait par le fait que « [d]urant ce temps, en 1823, la Gazette de Québec [...] est devenue une feuille politique et est passée au service du parti canadien. Le Canadien, délaissé par ses partisans, est forcé de disparaître en mars 1825 » (Falardeau, 2000, DBC en ligne). Voir aussi chap. 1, section 1.2.3.

journaux deviennent la cible de critiques tant de la part du public que des autres éditeurs <sup>118</sup>. Des polémiques éclatent ainsi entre *Le Canadien* et les autres journaux d'opinion. Dans une joute verbale, les remarques doivent, en principe, porter sur l'examen des faits et la confrontation des arguments présentés par l'interlocuteur et non attaquer l'individu. Cependant, à voir l'acharnement avec lequel on s'en prend au journal de Québec et le ton que certains correspondants emploient pour critiquer l'éditeur du *Canadien*, il semble plutôt qu'il s'agisse, dans ces affrontements, de discréditer le journal. Un correspondant de *L'Aurore*, qui n'a pas apprécié les allégations du *Canadien* à propos de certaines personnalités publiques auxquelles il serait lui-même lié, déverse ainsi son mépris:

Quand j'apprends que 'Le Canadien' contient des articles destinés à flétrir le caractère de mes amis, en dénaturant et en empoisonnant leurs actions, je me dis : 'tant mieux; voilà un nouveau brevet de probité pour mes amis : en effet, cette misérable feuille, bigarrée d'idiomes hétérogènes et d'idées hétéroclites, ne peut guère trouver grace que devant la sotte et impuissante méchanceté. (AU, « Veritas », 6 juin 1818, p. 171)

Il est certain qu'à force de surveiller les actions du gouvernement et de chercher à débusquer les « Anti-Canadiens » <sup>119</sup>, l'éditeur du *Canadien* ne s'attire pas l'estime de ses confrères ni du public. Bédard essaie tant bien que mal de se défendre, mais l'injure constitue un argument faible :

Les écrits insérés dans *l'Aurore* contre le *Canadien* sont des écrits de railleurs qui essayent à tourner les choses les plus sensées en badinage; des écrits de pédants qui se font passer pour des gens savans aux yeux de certaines personnes, et qui croient que les lecteurs de *l'Aurore* sont des gens à qui ils peuvent faire croire tout ce qui leur plaît. (CAN, 13 juin 1818, p. 106).

En fait, ce n'est pas tant que les lecteurs soient contre toutes les idées véhiculées par le Canadien; après tout, il défend des valeurs similaires aux autres journaux d'opinion. Le

<sup>118</sup> C'est le cas par exemple de l'éditeur de *L'Aurore*. Voir par exemple ses « Remarques en forme de Commentaire sur le premier paragraphe éditorial du Canadien, No 53. » (AU, 27 juin 1818, p. 212-213)

<sup>119</sup> Bédard prenaît soin de rappeler que « Quand le Canadien parut pour la première fois, il eût à combattre des Anti-Canadiens de deux espèces différentes, des Anti-Canadiens natifs du pays, et des Anti-Canadiens étrangers au pays. Quand on parloit des Anti-Canadiens natifs du pays, chacun étoit content, et satisfait. A présent les choses ont bien changé ». Aujourd'hui, on voudrait « que le Canadien ne vint à parler maintenant que des Anti-Canadiens étrangers au pays »; Bédard explique ainsi ce changement d'attitude entre 1806-1810 et aujourd'hui (1817-1818) : « la plupart des gens qui étoient du parti des Chefs de l'opposition sous le Général Craig sont du parti des Membres qui ont le plus d'influence maintenant, et trouvent mauvais que nôtre papier mette au jour des choses qu'ils étoient contens de voir exposées sur l'ancien Canadien » (CAN, 13 juin 1818, p. 106-107).

public condamne plutôt la méthode avec laquelle Bédard procède, jugée trop radicale<sup>120</sup>. Si l'éditeur du *Canadien* semble la cible préférée des autres journaux de la province, il ne faut pas croire que ces derniers sont à l'abri des attaques de leurs confrères. Chaque journal cherchant à se faire le porte-parole des intérêts des Canadiens, il est normal que des polémiques éclatent entre eux.

Seul le Spectateur canadien paraît se sortir indemne des différentes guerres intellectuelles qui animent le milieu journalistique des années 1817-1819, ainsi qu'en témoigne sa longévité. On peut donc dire que le Spectateur canadien domine durant une dizaine d'années le champ de l'opinion publique francophone jusqu'à ce que La Minerve prenne les devants de la scène politique à la fin de la décennie 1820 alors qu'elle devient, sous la conduite de Duvernay, l'organe du Parti patriote. Sans doute est-ce une grande capacité d'adaptation aux exigences du lectorat, aux besoins et aux transformations du marché éditorial qui confère, durant toutes ces années, cette position de force au Spectateur canadien. Selon un correspondant du journal, c'est à « cette impartialité presque sans [exemple] que l'on doit la vogue générale et la circulation étendue qu'a le Spectateur dans toutes les différentes parties de la province » (SPC, 27 juin 1818, p. 2). En effet, la posture modérée du journal, si bien assumée par ses différents rédacteurs (notamment Pasteur et Bibaud, pour la période qui nous concerne), n'est sûrement pas étrangère au fait que le journal continue d'être publié jusqu'en 1829, mais c'est aussi probablement pour cette raison qu'il cesse de paraître au moment où la tension monte dans la province et où la presse doit, pour défendre les intérêts des Canadiens face aux visées colonialistes du gouvernement britannique, avoir l'appui d'un parti politique.

Compte tenu de la nature des journaux d'opinion, qui ont pour fonction de propager une réflexion critique, il est tout à fait normal de voir des querelles éclater à l'occasion entre les

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Certains correspondants des autres journaux de la province vont jusqu'à railler la pratique censoriale du *Canadien*, montrant par là que son attitude, des plus prévisibles, n'est plus prise au sérieux : « L'Éditeur du 'Canadien', fidèle au système de diffamation qu'il s'étoit proposé de suivre en publiant sa feuille impure, a l'impudence, dans sa pénultième chronique scandaleuse, de censurer le choix que S. E. le Gouverneur a fait de la personne de l'estimable Mr. Cochrane pour remplir les fonctions d'Avocat général. » (SPC, « Un Appréciateur du mérite », 25 juillet 1818, p. 3)

abonnés d'un journal qui expriment leurs idées dans la presse<sup>121</sup>. Toutefois, il arrive qu'un article paru dans un journal suscite une réaction au sein d'un ou même de deux autres journaux. Ces polémiques témoignent du lien qui unit alors les journaux. Bien sûr, le discours de la presse francophone ne se développe pas en vase clos. Si la situation n'a rien avec voir avec celle qui prévalait en 1806-1810, alors que s'affrontaient de façon continuelle *Le Canadien* et le *Quebec Mercury*, les journaux francophones maintiennent une dialectique avec la presse anglophone. Ainsi, cette dernière se voit-elle aussi, à l'occasion, prise à partie par la presse d'opinion francophone<sup>122</sup>. Néanmoins, durant les années 1817-1819, les périodiques de langue français semblent deviser majoritairement entre eux. Ils entretiennent un dialogue permanent les uns avec les autres, stimulant ainsi les échanges intellectuels (en français) au sein de l'espace public. L'éditeur y est pour beaucoup puisqu'il joue un rôle fondamental dans l'organisation du discours de son journal. Les journaux francophones des années 1817-1819 entretiennent donc une relation dialogique et agonique.

# 4.5.2 Une formule gagnante : la presse d'opinion

Si, comme on l'a vu, l'opinion publique semble plus favorable, en 1817-1819, aux journaux modérés (non partisans), le public semble aussi plus tourné vers les journaux d'opinion. C'est, en effet, la formule qui semble le mieux fonctionner à cette époque. L'éditeur de *L'Abeille canadienne* l'apprend d'ailleurs à ses dépens. En voulant offrir au public canadien un périodique complètement différent de ce que proposaient ses compétiteurs, Mézière a peut-être marqué un trop grand écart avec ceux-ci.

En effet, contrairement au Spectateur canadien, à la Gazette des Trois-Rivières, à L'Aurore et au Canadien qui, non seulement diffusent un contenu politique mais encouragent aussi les Canadiens à donner leur avis sur différents sujets, l'éditeur de L'Abeille « entend

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> On assiste, par exemple, à une polémique (concernant la querelle des subsides) entre « l'écrivain politique D. », le « Censeur » et « l'Observateur » qui se déroule dans la *Gazette des Trois-Rivières* de juillet à octobre 1819.

<sup>122</sup> Par exemple, une « guerre froide » éclate en avril 1814 entre le *Spectateur* et le *Montreal Herald* (Lortie, 1989 : 292).

plutôt livrer une production 'encyclopédique' dégagée des débats publics » (Plante, 2007 : 158). En apparence du moins, comme on l'a déjà dit : selon Plante, il semble que Mézière aurait cherché à inscrire le discours de son journal dans le débat politique qui embrasait alors la France plutôt que dans le contexte bas-canadien<sup>123</sup>. En fait, c'est comme si l'éditeur de *L'Abeille canadienne* avait voulu appliquer le contexte politique postrévolutionnaire français au cas du Bas-Canada, sans tenir compte des enjeux propres à la collectivité canadienne.

Bien qu'à son retour dans la province Mézière ait été frappé de voir « le culte empressé que l'on y rendoit aux Sciences et aux Belles-Lettres » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 1) – justifiant en cela la parution d'un périodique dévolu à ces matières –, il apparaît que son entreprise n'a pas trouvé son public. Ce n'est certainement pas faute d'originalité; c'est vraisemblablement faute d'avoir réussi à intéresser les souscripteurs canadiens à son projet. En effet, non seulement Mézière exclut-il presque totalement l'actualité politique canadienne de ses pages (Plante, 2007 : 63), mais il semble aussi en exclure la parole de ses compatriotes. Alors que Mézière les avait invités à participer au journal, on y retrouve peu de lettres de lecteurs (quatre en tout). De plus, même si Mézière avait noté, au premier numéro de *L'Abeille*, que les journaux de la province contenaient « parfois des productions que ne dédaigneroient point les littérateurs d'outre-mer » (ABC, 1<sup>er</sup> août 1818, p.1), il n'en présente aucune dans sa revue.

Au moment de publier son dernier numéro, Mézière pose le diagnostic suivant sur la situation des lettres dans la province : elle s'est certes améliorée depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il faudra davantage de ressources pour favoriser l'essor économique du Bas-Canada et l'alphabétisation de sa population.

La tentative que nous venons de faire, bien qu'infructueuse quant au résultat principal, ne laisse pas de déposer en faveur des progrès que fait journellement le goût des belles-lettres parmi nous, elle permet d'espérer qu'avec le tems, qui multipliera les moyens d'aisance et d'instruction dans les campagnes, on pourra naturaliser ici diverses institutions pour lesquelles le pays n'est peut-être pas assez mûr (ABC, 15 janvier 1819, p. 479).

Aussi, d'après Mézière, est-ce seulement dans ces conditions qu'il sera possible d'implanter en terre canadienne une publication littéraire semblable à celles que l'on retrouve alors en

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Camille Roy reproche justement à Mézière de ne pas avoir fait de son journal une *Abeille* suffisamment *canadienne* (1909 : 107).

France et, depuis peu, aux États-Unis, ainsi qu'il le fait remarquer (ABC, 15 janvier 1819, p. 480). Bien sûr, il faut un public scolarisé et relativement nanti pour soutenir ce genre d'entreprise éditorial car c'est principalement lui qui, jusqu'à ce que se développe une presse à grand tirage et que paraissent des publications périodiques à bon marché, va consommer les recueils littéraires (Landry, 1996).

Même si Mézière explique l'échec de *L'Abeille canadienne* par le fait que le degré d'instruction au pays n'était pas encore suffisant pour soutenir (et apprécier) un périodique comme le sien, le problème semble trouver sa source ailleurs. Il découlerait plutôt du fait que Mézière ait cherché à transposer au Bas-Canada les conflits du champ intellectuel français. La stratégie visant à faire passer la critique politique sous le couvert d'un contenu encyclopédique n'a tout simplement pas fonctionné. Avec sa revue essentiellement « française », Mézière n'a pas su capter ni les besoins, ni les désirs des Canadiens. Le public bas-canadien, friand d'actualités, veut certes qu'on l'informe de ce qui se passe ailleurs, mais il faut que ce soit pour mieux lui parler de ce qui le concerne directement. C'est, à tout le moins, le diagnostic que posait Bibaud au premier numéro de *L'Aurore*, lui dont les revues encyclopédiques, centrées sur un contenu proprement canadien ou ciblé pour les lecteurs d'ici, connaîtront par la suite un certain succès.

### 4.5.3 Les premiers succès des recueils encyclopédiques et littéraires

En considérant L'Observateur et Le Magasin du Bas-Canada comme des variations de La Bibliothèque canadienne, on peut dire que ce périodique encyclopédique protéiforme dure environ sept ans. Le faible tirage de cette publication n'explique pas à elle seule une telle durée. En effet, il est remarquable que La Bibliothèque canadienne paraisse durant les cinq premières années sans publicité alors que l'on connaît les difficultés que Mézière a rencontrées avec L'Abeille canadienne. Il faut plutôt en conclure que la revue de Bibaud comble un besoin véritable parmi le lectorat lettré car sa formule marche très bien, à tout le

Roy qualifie d'ailleurs *La Bibliothèque canadienne* du « Protée des périodiques » de Bibaud (1909 : 288).

moins auprès « de la partie éclairée et notable du public » (BC, juin 1827, t. 5, no 1, p. 1). Si l'on compare les objectifs poursuivis par chacun, c'est comme si Mézière avait voulu donner de la littérature et des sciences aux Canadiens au moyen d'une presse française, alors que Bibaud cherche plutôt à exciter leur fibre patriotique dans l'espoir de « rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature » (AU, 11 août 1817, p, 4). On verra d'ailleurs au prochain chapitre quels moyens il met en œuvre à cette fin.

Au moment de faire paraître le premier numéro de sa *Bibliothèque canadienne*, en 1825, Bibaud déplore encore, comme lorsqu'il fondait *L'Aurore* huit ans plus tôt, le manque de périodiques en français en mesure de contribuer à instruire les Canadiens. Bibaud fait ainsi remarquer que dans un pays comptant un demi-million de « personnes parlant la langue française, il ne se publie pas en cette langue un seul journal littéraire et scientifique » (BC, juin 1825, p. 1). Il considère comme essentiel à la réussite de son entreprise non seulement le soutien financier des lecteurs instruits mais aussi leur contribution au contenu de son périodique : « nous regarderons la correspondance, les secours littéraires et scientifiques de nos concitoyens éclairés, comme notre principale ressource » (BC, juin 1825, p. 2).

Il est intéressant de noter qu'en 1829, Jacques Labrie et Augustin Norbert Morin, qui souhaitent lancer une revue intitulée le *Coin du feu*, envisagent de faire en quelque sorte le contraire de ce que Mézière proposait avec son *Abeille canadienne*. Comme ils l'affirment dans le prospectus de leur revue, « [v]ouloir republier ici les productions littéraires et scientifiques que les Journaux Français contiennent, ce serait renoncer à être utile et travailler pour un état de société qui n'est pas le nôtre ». Ils considèrent plutôt qu'il faille travailler à redorer le blason des Canadiens :

si nous tenons compte des besoins du pays, si nous sacrifions à l'intérêt national l'espoir d'une renommée littéraire ou d'un succès chez l'étranger, nous n'aurons rien à attendre des peuples plus avancés qui nous méconnaissent ou nous dédaignent, et qui devraient du moins réfléchir que nous sommes isolés, que nous n'avons pas de Littérature, et que nos circonstances peu aisées ne permettent qu'à un petit nombre d'individus de se dévouer aux sciences et aux objets d'utilité publique. Ces considérations devraient engager les personnes instruites et influentes à soutenir notre entreprise de tous leur pouvoir. (CF, septembre 1829)

La mission pédagogique de la presse repose donc sur les hommes de lettres. Ce sont eux qui sont en mesure de guider le public. Le périodique de Labrie et Morin ne verra pas le jour,

peut-être en raison du fait que la *Bibliothèque canadienne* occupait déjà ce créneau. Bibaud avait posé le même constat qu'eux, quatre ans plus tôt. Dans le prospectus de sa *Bibliothèque canadienne*, il imaginait ce qu'un savant ou un littérateur étranger dirait de l'état de la société en constatant qu'il ne s'y publie aucun journal littéraire et scientifique. C'est pourquoi il voulait œuvrer à « [f]aire disparaître ce qui peut réellement être regardé comme une tache à notre pays » (BC, juin 1825, p. 1) et contribuer à faire émerger une culture lettrée canadienne en donnant aux Canadiens les moyens de se l'approprier<sup>125</sup>. C'est ce à quoi vont contribuer les polémiques qui permettent notamment la transmission des pratiques rhétoriques et la création d'une parole publique originale, que l'on analysera au prochain chapitre.

L'heure n'en est pas encore aux périodiques uniquement littéraires et scientifiques, dégagés des débats politiques. Cela vient sans doute de ce qu'avant de présenter un contenu « raisonné » aux Canadiens, il importe de leur apprendre à raisonner par eux-mêmes. C'est là l'une des fonctions (pour ne pas dire l'une des missions) de la presse d'opinion. Comme on va le voir au prochain chapitre avec l'analyse de quelques polémiques, la presse fournit un répertoire d'arguments, de figures, de procédés littéraires qui permettront au public canadien d'exprimer son opinion dans cette nouvelle tribune qui fonctionne selon une logique qui lui est propre.

## 4.6 CONCLUSION

L'analyse du milieu journalistique des années 1817-1819 permet ainsi de dégager un certain nombre d'observations quant à la formation de quelques hommes de presse et à leur trajectoire au sein du milieu éditorial, mais aussi quant au rôle de l'éditeur, au statut des correspondants et au fonctionnement des échanges au sein de l'espace public et enfin, quant au rôle de la presse. Le choix d'étudier ces années était commandé par l'affluence soudaine

<sup>125</sup> Selon André Fortin, c'est une entreprise essentiellement patriotique à laquelle se livrent les hommes de presse du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme elle le souligne, « [a]utant les éditorialistes [éditeurs] veulent répandre les lumières de l'instruction pour faire advenir le progrès et la démocratie, autant ils entendent se situer dans l'histoire du monde, et du Canada » (Fortin, 1993 : 60). Les revues de Bibaud sont sans doute le meilleur exemple de cette volonté patriotique; elles doivent contribuer en quelque sorte à fonder la mémoire collective, à doter les Canadiens d'une tradition, d'une histoire. Dans toute cette démarche, les éditeurs cherchent à fonder l'identité canadienne.

de périodiques francophones au sein de l'espace public bas-canadien, dans la foulée de l'accalmie politique qui avait suivi la suppression du *Canadien*. Alors qu'en 1806-1810, le seul journal francophone de la province devait défendre les intérêts des Canadiens face aux attaques du *Mercury*, l'apparition de nouveaux journaux d'opinion francophones dans les années 1817-1819 permet de déplacer quelque peu l'enjeu du débat.

La presse des années 1817-1819 s'efforce d'éviter les querelles politiques pour mieux assurer l'harmonie au sein de la société. Son rôle est avant tout de contribuer au progrès de la société en instruisant les Canadiens. La presse vise ainsi à transmettre une éducation civique et à former un public lettré en mesure d'intervenir dans le champ de l'opinion publique. Si les différents journaux d'opinion se disputent les honneurs de représenter les intérêts du public canadien en faisant preuve de la plus grande vertu possible, ils se disputent aussi une part du lectorat. D'où les différentes propositions éditoriales parmi les périodiques qui voient alors le jour afin de répondre aux besoins du marché. Elles vont d'un périodique littéraire et scientifique (L'Abeille canadienne) à un périodique qui hésite entre le journal d'opinion et la revue (L'Aurore) à quatre journaux d'information et d'opinion (le Spectateur canadien, Le Canadien, la Gazette des Trois-Rivières ou encore le Courier du Bas-Canada). Fonder un périodique, ce n'est évidemment pas qu'un acte commercial : c'est aussi une prise de position dans le champ intellectuel signifiant, d'une certaine manière, que ceux qui existent déjà ne répondent plus aux besoins du public 126. Les différents périodiques qui sont lancés dans les années 1817-1819 viennent se situer dans l'espace du débat public en regard des autres journaux mais aussi du champ du pouvoir. Ils marquent autant de prises de position au sein du champ intellectuel en formation. Alors que L'Abeille canadienne cherche à se tenir loin des débats d'idées, le Spectateur canadien, L'Aurore ainsi que la Gazette des Trois-Rivières présentent une posture idéologique modérée. Ces derniers font donc la guerre au Canadien, résolument tourné vers la critique des institutions politiques et surtout, de ses représentants.

L'étude du milieu journalistique bas-canadien des années 1817-1819 a ainsi permis de voir que la presse, même si elle se présente comme un lieu de débat, voire de défense des

Fortin considère qu'« on fonde une revue parce qu'on ne se reconnaît pas dans celles déjà existantes; c'est dès le départ une forme de polémique ou à tout le moins de critique » (1993 : 8).

intérêts politiques, a aussi une vocation culturelle. Fidèle à la mission pédagogique qu'elle entend remplir, la presse périodique met en œuvre une série de procédés permettant non seulement de diffuser la culture lettrée mais aussi, d'une certaine façon, d'engager la participation du public à la constitution d'une culture proprement canadienne et ainsi contribuer à l'éclosion d'une parole non seulement politique mais aussi littéraire. En œuvrant à instruire le public, la presse vise aussi à défaire les Canadiens du préjugé défavorable qu'ils entretiennent face au savoir mais surtout, face à eux-mêmes. Tous les éditeurs de cette période s'entendent pour dire qu'« il est plus reconnu et solidement établi que les Canadiens comme peuple sont doués de talens extraordinaires. Il ne leur manque que l'éducation pour les mettre en fait de capacité au niveau d'aucun peuple au monde » (CAN, 13 septembre 1817, p. 55-56)<sup>127</sup>. Les éditeurs reconnaissent déjà que le goût mais aussi la pratique des lettres peut contribuer au rayonnement du pays sur la scène internationale. Mais pour cela, il importe avant toute chose d'amener les Canadiens à la « littérature ». Les éditeurs bascanadiens s'y emploient en déployant dans la presse un ensemble de stratégies éditoriales et discursives, ainsi qu'on le verra au prochain chapitre. Il n'en va pas autrement au Brésil. On peut ainsi affirmer que les périodiques du premier XIX<sup>e</sup> siècle posent les fondements de la culture nationale non seulement en favorisant l'expression de la pensée collective mais en lui octroyant une valeur symbolique propre à nourrir l'imaginaire collectif.

<sup>127</sup> En fait, l'opération que mènent les éditeurs journaux pour instruire les Canadiens vise aussi à redorer leur image à l'extérieur du pays. Il semble en effet que la presse française, par exemple, ait tendance, en raison de sa méconnaissance de l'ex-colonie française, à colporter des faussetés sur les Canadiens, ainsi qu'en témoigne un article d'Isidore Lebrun paru dans La Revue encyclopédique en 1831. Entretenant une correspondance avec des personnalités politiques canadiennes (les A. Berthelot, D.-B. Viger et F.-X. Garneau), Lebrun est ainsi en mesure de rapporter dans son article les propos de quelques membres de la Chambre d'assemblée. Ces derniers auraient affirmé que « des étrangers qui nous ont visités, la plupart ont remporté et répandu des préjugés de toutes sortes contre ce pays et ces institutions. On s'imagine en Europe, d'après des données fausses et reproduites par vos dictionnaires géographiques et autres ouvrages, que les descendants des Français qui colonisèrent ce pays, vivent à la manière des Tartares et des Lapons... » (RE, 1831, p. 722, cité par Fontaine-Bernard, 2005 : 173). Dans son article sur « Le Bas-Canada dans la presse français de cette époque véhiculent sur le Bas-Canada proviennent de la presse britannique.

#### CHAPITRE 5

# PRESSE ET LITTÉRATURE. LES STRATÉGIES ÉDITORIALES ET DISCURSIVES DE LA PRESSE BAS-CANADIENNE ET BRÉSILIENNE

Il faut de l'art, Pasteur, dans le siècle où nous sommes, Et l'art d'un nouvelliste est d'amuser les hommes. J'admire un gazetier qui ne ment qu'à demi. Le Spectateur, 16 septembre 1813, p. 68.

Si l'on ne considère pas aujourd'hui que le journalisme appartienne à la littérature, au début du XIXe siècle, ni l'un ni l'autre ne relèvent encore d'une pratique du discours spécialisée, institutionnalisée : la presse n'est pas encore limitée à une vocation informative ni la littérature à une finalité esthétique. Comme le soulignent Micheline Cambron et Hans-Jürgen Lüsebrink dans leur article « Presse, littérature et espace public », on établit aujourd'hui une antinomie entre une forme de communication esthétique, propre à la littérature, et une « communication foncièrement pragmatique » que l'on attribue à la presse (2000: 129). Essentiellement fondé sur l'opposition entre deux types d'écriture, l'une fictionnelle et l'autre référentielle, le clivage entre les deux modes de communication n'est pourtant apparu qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les journaux de type « spectateur », rédigés par un énonciateur unique let mettant en scène une société de gens de lettres, étaient ainsi fondés sur un pacte de lecture fictionnel. L'arrivée de la presse d'opinion au cours de la seconde moitié du siècle vient quelque peu modifier la donne puisque le discours repose non plus sur une petite communauté (même si elle n'est que virtuelle), mais sur une sociabilité élargie à la sphère publique et représentée par l'opinion publique. Les « spectateurs », symboles du journalisme personnel, se voient donc absorbés dans la forme

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Michel Gilot et Jean Sgard parlent ainsi d'un « journaliste masqué » (1982), en ce qu'il est caché derrière un personnage, celui du spectateur. C'est que ce type de journalisme ne vise pas une intervention directe, comme le fera plus tard la presse d'opinion, mais simule une communication personnelle avec un public incertain.

collective des nouveaux journaux. Selon Michel Gilot et Jean Sgard, les « spectateurs » ont néanmoins eu une influence importante dans le champ de la culture. Ils « ont transposé dans le domaine du journalisme une exigence qui allait être celle de tous les écrivains : communiquer par la littérature » (1982 : 307)². Au début du XIXe siècle, la presse présente ainsi une forme de communication pragmatique qui n'hésite pas à recourir au littéraire pour atteindre ses objectifs. La rhétorique classique enseignait que, pour transmettre un message, il était nécessaire de séduire l'imaginaire, de susciter l'adhésion de l'auditoire (c'est l'idée du « plaire et instruire³ »). Pour ce faire, le discours du journal s'appuie encore largement sur la « fiction », au sens où l'entendait alors la rhétorique classique : « ce qui appartient au non réel mais au possible vraisemblable et qui est objet de fabrication » (Klinkenberg, 2002 : 523). Les différentes pratiques littéraires déployées dans la presse créent donc tout naturellement – c'est-à-dire sans nécessairement une volonté de tromperie – un maillage à divers degrés entre l'écrit fictionnel et le texte à caractère référentiel.

On l'a vu, autant pour le Bas-Canada que pour le Brésil, la presse périodique représente, pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle, la masse prépondérante des imprimés produits dans chacune des collectivités. Pour remplir sa fonction à la fois politique et culturelle, la presse met en œuvre différentes stratégies. Certaines sont de nature éditoriale en ce qu'elles relèvent de l'organisation du discours au sein du journal, d'autres sont, à proprement parler, des stratégies discursives en ce qu'elles font appel à divers procédés rhétoriques. Elles peuvent se percevoir entre autres dans les lettres de lecteurs et les polémiques. Qu'elles soient éditoriales ou littéraires, ces stratégies constituent autant de façons de répondre aux contraintes du champ. Si le champ intellectuel en formation exerce déjà une médiation sur la pratique

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Gilot et Sgard montrent que le roman qui, dans les années 1720-1760, connaît un essor parallèle à l'expansion des « spectateurs », emprunte alors au journalisme ses techniques de communication. Dans « Journaux et fiction au XVIII<sup>e</sup> siècle », Claude Labrosse explique, pour sa part, qu'au cours du siècle, le périodique en vient à occuper une position hégémonique à la fois au sein du champ de la culture et de l'espace public, apparaissant ainsi comme « le banc d'essai permanent des nouvelles formes de communication » (1999: 9). C'est dans ces circonstances que le journal et le roman commencent à s'influencer mutuellement. Labrosse rappelle que le journal s'approprie alors la fiction. C'est ainsi qu'en s'insinuant dans la communication littéraire, la fiction a pu « servir à la stratégie et à l'esthétique de la médiation périodique » (1999: 11).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Depuis l'Antiquité, la finalité dans l'art rhétorique est d'emporter l'adhésion des auditeurs. Comme le souligne Viala, la logique de l'*utile dulci* (Horace) renvoie doublement à l'idée d'adhésion : « le plaisir esthétique suppose l'assentiment – le partage d'un même goût – et l'instruction implique l'approbation ou le ralliement à une même façon de voir, à une éthique » (2002a : 6).

journalistique, celle-ci a aussi une influence sur la configuration du milieu littéraire. On verra ainsi que même s'il vise avant tout à informer, instruire, convaincre et divertir, l'usage de procédés littéraires dans le contexte journalistique initie le public à une littérature à michemin entre les Belles-Lettres et la littérature d'imagination, entre une conception utilitaire de l'art et une conception plus esthétique.

Devant l'ampleur du corpus envisagé, on abordera les pratiques littéraires selon un angle différent pour chacune des collectivités afin d'avoir un portrait plus global du rôle de la presse dans la valorisation du littéraire. Dans un premier temps, on procédera à une analyse plus pointue des stratégies littéraires dans la presse bas-canadienne des années 1817-1819 en analysant quelques correspondances et polémiques. Dans un deuxième temps, on s'intéressera à la presse brésilienne des années 1808-1840 en mettant principalement l'accent sur les modes de diffusion de la littérature. Il ne s'agit donc pas tant ici d'envisager les différences entre les types de stratégies employées par la presse bas-canadienne et brésilienne que de donner une vision plus large des modalités d'insertion du littéraire dans la presse du premier XIX° siècle et de proposer, au besoin, des hypothèses en établissant des analogies entre la presse bas-canadienne et la presse brésilienne.

## 5.1 Presse et littérature au Bas-Canada

On l'a vu au chapitre précédent, les éditeurs bas-canadiens sont conscients du fait que la presse a un rôle pédagogique à jouer. En effet, pour assurer le progrès de la société canadienne et faire reconnaître le Canada par les autres nations, il importe autant d'informer les lecteurs des avantages de la Constitution et de ce qui se passe ailleurs dans le monde que de leur faire connaître les Lettres classiques et les nouveautés littéraires et scientifiques. C'est ce qui explique que les éditeurs, aux prises avec un réseau d'écoles publiques déficient, envisagent le journal comme une sorte de bibliothèque vouée à instruire le « peuple ». Le public lui-même considère la lecture de journaux comme un moyen indispensable à l'éducation de la jeunesse<sup>4</sup>. Composée des matières les plus variées, la presse forme en

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir par exemple les témoignages sur Labadie, présentés au chap. 1.

quelque sorte une encyclopédie périodique. C'est d'ailleurs ce qu'« Un Amateur de Journaux » fait remarquer à l'éditeur de *L'Aurore* pour l'encourager à poursuivre dans la même voie :

Je vous conseillerais, Mr. Bibaud, d'insérer dans votre journal encore plus d'extraits que vous ne faites des meilleurs ouvrages de l'antiquité et des tems présents; cela serait très utile dans un pays comme celui-ci, où les livres sont encore rares, surtout dans les campagnes [...]. Ce que je dis des Gazettes en général, je le dis en particulier de votre Journal, qui contient une variété de sujets intéressants, et qui est *en forme de livre qu'on peut relier facilement*, et conserver à perpétuité dans les familles, comme un monument historique et littéraire (AU, 14 mars 1818, p. 8-9. Je souligne.)

Il est vrai que, selon son format, un journal peut aussi se métamorphoser en un véritable livre. Un petit *in-folio* ou *in-folio*, avec pagination continue et impression sur une seule colonne, est tout désigné pour connaître une nouvelle vie à la fin d'un volume. Les lecteurs peuvent ainsi le faire relier chez l'imprimeur pour le conserver dans leur bibliothèque et éventuellement le relire<sup>5</sup>. Cette pratique, encore relativement courante au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, témoigne bien de l'accessibilité limitée aux livres et de la nécessité de trouver des solutions pour suppléer ce manque.

Pour remplir la mission éducative du journal, l'éditeur doit viser à plaire et à instruire, selon le mot d'ordre de l'époque, en offrant notamment un contenu diversifié. Toutefois, il ne s'agit pas uniquement de présenter au public des extraits des meilleurs ouvrages pour garantir le succès du journal. L'échec de Mézière avec son L'Abeille canadienne en témoigne. L'éditeur doit trouver des façons attrayantes de les présenter. C'est en ce sens que l'on peut parler de stratégies éditoriales. La presse d'opinion, plus accessible au public parce que moins coûteuse qu'une revue encyclopédique, cherche aussi à atteindre un lectorat plus large par la diversité des matières présentées. Un texte littéraire ou scientifique a donc plus de chance de trouver son public s'il est publié dans un journal d'opinion que dans un périodique entièrement dédié à ces matières. Il n'est donc pas rare de voir un journal d'opinion présenter des extraits d'ouvrages savants à son lectorat ou même de publier un ouvrage entier en feuilleton. Cette pratique permet non seulement de partager un savoir encyclopédique avec

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Alors que Bibaud est rédacteur du *Spectateur canadien*, on y trouve une annonce de livre à vendre parmi lesquels on mentionne « un exemplaire relié de l'Aurore » (SPC, 3 août 1822, p. 3).

les lecteurs du journal, mais aussi de rendre l'ouvrage accessible au public en le diffusant à moindre coût. Ce mode de publication incite en effet le lecteur à conserver les différents numéros du journal pour avoir l'ouvrage au complet à la fin de la série.

## 5.1.1 Publier un ouvrage en feuilleton

La presse bas-canadienne des années 1817-1819 recourt déjà régulièrement à la technique de publication d'un ouvrage par fragments, bien qu'elle n'ait pas encore fait du feuilleton une pratique systématique<sup>6</sup>. C'est le cas du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. Le livre paraît d'abord en français à Londres chez John Murray en avril 1817. Il demeure interdit en France jusqu'en 1821, mais de nombreuses copies manuscrites circulent de main en main avant cette date. En 1817-1818, *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène* est aussi édité à New York et Bruxelles<sup>7</sup>. La publication de ce texte dans les journaux d'opinion publique du Bas-Canada en 1817 montre bien que les Canadiens ne sont pas en reste en fait de diffusion d'un ouvrage de littérature contemporaine. Le texte du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* pénètre le marché de l'imprimé bas-canadien d'une façon presque concertée alors que les quatre journaux d'opinion francophones qui paraissent en 1817 en font mention, que deux d'entre eux le publient en feuilleton dans leur pages et que deux éditions bas-canadiennes du livre sont produites l'année suivante.

L'éditeur du Canadien est le premier à parler du Manuscrit venu de Sainte-Hélène, présenté au public canadien comme étant les mémoires de Napoléon Bonaparte rédigés de sa main ou sous sa dictée. Le 14 juin 1817, Bédard ouvre donc le premier numéro de son journal avec la reproduction de la première partie d'un article intitulé « Manuscrit de Ste. Hélène », dont il fait paraître la suite la semaine suivante. Tiré de la presse étrangère, l'article, non daté,

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> En effet, les éditeurs bas-canadiens ne présentent pas de rubrique « feuilleton » et n'emploient pas non plus la technique de la publication au rez-de-chaussée de la page, comme ce sera le cas par exemple dans la presse française qui, dès les années 1800, y présente des chroniques dans une rubrique « feuilleton ». Par contre, la presse brésilienne intègre très tôt cette pratique, comme on le verra au point 5.4.2.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour connaître les différentes éditions de l'ouvrage à l'international, voir le site <www.napoleon.org/en/reading\_room/bibliographies/files/shbiblio\_chantal\_part2.asp> (site consulté de 23 mai 2007).

rappelle que « [l]e public a été beaucoup occupé la semaine dernière de cette production singulière, et de son auteur célèbre; et comme il paroît que le manuscrit mérite l'importance qu'on lui donne, nous croyons qu'il est de notre devoir d'en donner la lecture » (CAN, 14 juin 1817, p. 1)<sup>8</sup>. L'article donne un aperçu de l'ouvrage de Bonaparte, avant d'en présenter quelques extraits commentés :

L'ouvrage commence par un récit de sa première jeunesse de son éducation, &c. il parle de tous ces sujets séparément, et à la fin de chacun, il y a une sentence. Quelques unes de ces sentences, quoique d'un stile serré sont très frappantes, d'autres très ingénieuses et tous caractéristique. Nous allons en rapporter quelques unes. (CAN, 21 juin 1817, p. 1)

Un mois plus tard, c'est au tour du *Spectateur canadien* de mentionner le « Manuscrit de Ste. Hélène ». Il publie en une seule livraison le même article que *Le Canadien* avait diffusé un mois plus tôt en deux parties (SPC, 19 juillet 1817, p. 2).

Puis, le 30 août 1817, Bibaud fait paraître en première page de *L'Aurore* un premier extrait de l'ouvrage. L'éditeur informe ensuite ses lecteurs de la marche qu'il entend suivre : « Comme nous nous proposons de consacrer chaque semaine une bonne partie de notre feuille à la publication des Mémoires de Bonaparte, ceux de nos lecteurs qui en conserveront tous les numéros, auront à la fin l'ouvrage entier » (AU, 30 août 1817, p. 2). Avec trois jours de retard sur *L'Aurore*, la *Gazette des Trois-Rivières* commence elle aussi à faire paraître une première tranche du « Manuscrit de Ste. Hélène » <sup>9</sup>. Il s'agit exactement du même extrait que celui paru dans *L'Aurore*. La diffusion des fragments du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* se poursuivent dans *L'Aurore* jusqu'au 15 novembre 1817 et jusqu'au 2 décembre suivant dans la *Gazette des Trois-Rivières*. Les éditeurs du *Canadien* et du *Spectateur canadien* ne

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> L'article ne fait vraisemblablement pas allusion à la semaine précédente du mois de juin 1817, comme on pourrait le croire en le lisant en première page du *Canadien*, mais au mois d'avril 1817. C'est un effet du décalage entre la date d'impression du journal et le temps de livraison de la presse outre-Atlantique. L'ouvrage étant paru à Londres en avril 1817, la presse européenne a dû en faire mention dans les semaines suivantes. Il aura fallu deux mois pour que la nouvelle parvienne au Canada.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> À cette époque, le journal de Bibaud paraît le samedi tandis que celui de Duvernay est publié le mardi. C'est ce qui explique le délai.

reproduisent pas systématiquement les différents extraits de l'ouvrage, comme le font leurs confrères de *L'Aurore* et de la *Gazette des Trois-Rivières*<sup>10</sup>.

Une fois tous les extraits présentés au public dans la presse bas-canadienne, deux versions éditées de l'ouvrage circulent ensuite dans la province : l'une imprimée à Montréal et l'autre à Québec sur les presses de l'Imprimerie canadienne. Dès la fin du mois de novembre 1817, L'Aurore annonce l'édition prochaine de l'ouvrage : « Sous presse, et à vendre sous peu à cette imprimerie, Le Manuscrit Venu de Ste. Hélène d'une manière inconnue » (AU, 22 novembre 1817, p. 16). Le livre, imprimé par Joseph-Victor Delorme, paraît à Montréal en janvier 1818<sup>11</sup>. Il contient une préface datée de Montréal, le 20 janvier 1818 (p. [3-4]). En février Le Canadien annonce à son tour la vente de l'ouvrage : « À vendre. À cette imprimerie le Manuscrit de Ste. Hélène en français » (CAN, 7 février 1818)<sup>12</sup>. Malgré le fait qu'un souscripteur anglophone lui en ait fait la demande (GTR, 9 décembre 1817, p. 2), l'imprimeur-éditeur de la Gazette des Trois-Rivières ne publie pas le livre. De même, Pasteur ne cherche pas à dédoubler l'édition de Delorme en produisant lui aussi une édition de l'ouvrage, ce qui aurait certainement eu pour effet de saturer le marché montréalais de l'imprimé, encore restreint.

Les deux éditions bas-canadiennes de l'ouvrage correspondent aux deux sources d'où les éditeurs puisent leurs informations sur *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène*. Bibaud et Duvernay prennent tous deux les extraits de l'ouvrage du même journal francophone publié aux États-Unis, *L'Abeille Américaine*, tandis que Bédard et Pasteur tirent leur article sur l'ouvrage des « Papiers Anglais ». C'est ce qui explique que les deux textes de présentation

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Par exemple, il faut attendre jusqu'en novembre pour que Bédard fasse paraître un nouveau fragment du « Manuscrit venu de St. Hélène » (CAN, 1<sup>er</sup> novembre 1817, p. 81).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En octobre 1818, on trouve encore, parmi l'annonce de livres à vendre à l'imprimerie de *L'Aurore* la mention du « Manuscrit de Ste. Hélène ». L'annonce précise que l'ouvrage « se trouve aussi à Québec » (AU, 3 octobre 1818, p. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Vlach et Buono (1984) signalent la parution de l'ouvrage dans la province pour l'année 1818 sous le nom de Lullin de Chateauvieux. Les éditions de Londres (1817), de Québec et de Montréal (1818) se trouvent aux livres rares de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Voici le titre exact des éditions québécoises: Le Manuscrit venu de St. Helene, d'une maniere inconnue que l'on suppose être l'ouvrage de Bonaparte. Tiré des Papiers Anglais, Québec: Imprime a l'Imprimerie canadienne, par Laurent Bedard, no 3 rue St. Jean, 1818; Le Manuscrit venu de Ste. Helene, d'une maniere inconnue, Montréal: imprimé par Joseph Victor Delorme, rue St. Paul, no. 137, 1818.

du manuscrit reproduits dans les journaux bas-canadiens soient différents. Celui provenant de L'Abeille Américaine est succinct mais efficace. Malgré sa brièveté, l'article parvient en effet à susciter l'intérêt du lecteur. Selon le commentateur, l'ouvrage est écrit à l'image du personnage, comme en font foi les comparaisons qu'il emploie. Lire cet ouvrage, ce serait comme voir Napoléon en action et être témoin du déroulement de sa vie :

Nous emploierons quelques colonnes de chaque Numéro de notre Journal à la publication de cet ouvrage intéressant, écrit par l'Homme ou pour l'Homme extraordinaire qui a eu tant d'influence sur le sort d'une grande portion de l'espece humaine. C'est son style, ou une parfaite imitation de son style imparfait, mais serré comme ses bataillons, rapide comme ses mouvemens, positif comme ses ordres. C'est son histoire enfin, c'est celle de ses fautes et de ses malheurs plus exactement écrite qu'elle ne le sera jamais — Les meilleures traductions ne rendront qu'imparfaitement cette narration originale. (L'Abeille Américaine) (GTR, 2 septembre 1817, p. 2)

Cette présentation est immédiatement suivie, dans chacun des journaux, de la publication intégrale des premières parties de l'ouvrage.

Le texte de présentation du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* publié dans le *Canadien* et dans le *Spectateur canadien* apparaît comme un compte rendu critique de l'ouvrage. Il donne davantage de renseignements sur le texte (quant à la paternité celui-ci, ses qualités stylistiques et le propos général de l'ouvrage), sans doute parce qu'il n'en présente que des extraits. Si l'auteur de l'article avise le public que l'ouvrage ne peut être attribué avec certitude à Napoléon I<sup>er</sup>, il reconnaît néanmoins que l'écriture du texte donne à penser qu'il s'agit bien de l'œuvre de l'Empereur puisqu'elle en porte la marque personnelle : « Ce qu'il y a d'abord de singulier dans cet ouvrage, c'est le stile serré et passionné de l'auteur; qui est le stile qui caractérise les discours et les écrits de Bonaparte » (CAN, 14 juin 1817, p. 1). Le résumé critique renseigne aussi les lecteurs sur la nature de l'ouvrage : « Ce récit (Car c'en est un) est à la première personne – Le livre est un volume Octavo de 150 pages, et le sujet est un commentaire non interrompu sur les principaux événements de la vie Civile et Militaire de Napoléon » (CAN, 14 juin 1817, p. 1). Pourtant, dans le préambule de l'ouvrage (reproduit dans l'article), le narrateur du récit se défend bien d'interpréter les événements passés et d'épiloguer sur les actions qu'il a posées :

Je n'écrirai pas de commentaires [...]. L'univers a été témoin de mon règne, et je n'ai pas envie d'alimenter la curiosité publique. Mais je vais venir succinctement aux principaux événemens de ma vie pour deux raisons. Je ne me soucie nullement du tems présent, mais je veux paroître tel que je suis aux yeux de mon fils et de la postérité. Tels sont les motifs qui me portent à écrire... (CAN, 14 juin 1817, p. 1)<sup>13</sup>

Ces déclarations d'intentions sont communes dans ce genre de récit autobiographique censé témoigner le plus fidèlement possible d'une expérience passée. À l'image du récit canadien des *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière* où, comme le signale Andrès, « le mémorialiste se distingue du simple autobiographe en ceci que sa vie croise celle de personnages et d'événements historiques importants » (Andrès, 2003 : 8)<sup>14</sup>, le narrateur du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* se fait aussi chroniqueur en ce qu'il rapporte les épisodes des conquêtes et des défaites de l'armée française. Dans ce cas-ci cependant, le récit met en scène non seulement un témoin direct de l'Histoire, mais un acteur de celle-ci.

On sait aujourd'hui que *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène* est en fait l'œuvre de Lullin de Châteauvieux. Cependant, la supercherie semble avoir réussi à tromper certains lecteurs, ainsi qu'en témoigne le commentaire de « Z. » qui paraît en février 1818 dans la *Gazette des Trois-Rivières*, soit deux mois après que le journal eut complété la publication des différents fragments de l'ouvrage. Le correspondant demande : « Bonaparte est-il l'auteur du Manuscrit venu de Ste. Hélène ? plusieurs personnes ont paru en douter » (GTR, 17 février 1818, p. 1). Devant le bruit qui circule alors que l'ouvrage serait peut-être le travail d'un historien, « Z. » se propose de démontrer que cette hypothèse n'est pas plausible :

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> La préface du « Manuscrit » qui est reproduite dans L'Aurore (30 août 1817, p. 1) puis dans la Gazette des Trois-Rivières (2 septembre 1817, p. 2) contient des variantes par rapport à celle diffusée dans Le Canadien (14 juin 1817, p. 1) et dans le Spectateur canadien (19 juillet 1817, p. 2). Par exemple, on lit dans L'Aurore : « Je n'écris pas de commentaires : car les événemens de mon règne sont assez connus, et je ne suis pas obligé d'alimenter la curiosité publique. » (30 août 1817, p. 1-2). Ces différences de temps verbaux résultent sans doute du fait que Le Canadien, publie probablement une traduction du texte paru en anglais dans la presse étrangère, tandis que L'Aurore le reprend directement d'un journal qui le présente en français.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> En effet, on retrouve le même genre de précautions oratoires dans la préface des *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière*, rédigés par Laterrière vers 1812. Elles ont pour but de légitimer la véridicité du récit en dédouanant l'auteur de toute prétention littéraire : « Quoique ma vie n'ait été qu'un tissu continuel de traverses comiques et tragiques depuis que j'ai quitté la maison paternelle, je n'aurois jamais voulu en occuper le public, faute de talens suffisants et n'étant point écrivain ni historien; mais mes chers enfans me demandent que je leur laisse des mémoires qui les instruisent... » (2003 : 41). Et pourtant, la richesse du récit vient justement de l'angle adopté par le mémorialiste dans la narration des faits.

Le manuscrit est entièrement écrit dans le stile de Bonaparte [...]. Toujours en scène, continuellement occupé à s'observer lui-même, son stile et son élocution ont dû être concis : il savoit d'ailleurs qu'il y gagnoit de la force. Or une grande difficulté en littérature est de bien imiter un stile; une plus grande difficulté encore est d'entrer dans le vrai caractère des personnes que l'on fait parler. Ajoutons que le prétendu historien de Bonaparte ne peut être son ami; il lui fait faire trop d'aveux; ni son ennemi parce qu'il le laisse trop grand. Examinons quelques passages du manuscrit.

L'analyse qu'en fait le correspondant de la *Gazette des Trois-Rivières* confirme en quelque sorte le talent du mystificateur<sup>15</sup> qui a réussi à forger une véritable œuvre littéraire<sup>16</sup>. En parvenant à recréer le style de Bonaparte, l'auteur du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* a proposé au public une fiction narrative à caractère réaliste dans laquelle les faits et les personnages sont authentiques mais où l'énonciateur et le narrateur sont bel et bien distincts. Jusqu'aux précautions oratoires qui contribuent à la fictionnalisation du récit. Servant essentiellement à en accréditer la véridicité, elles visent à détourner le soupçon quant à son authenticité<sup>17</sup>.

Dans l'édition Delorme de 1818, la préface qui accompagne l'ouvrage cherche encore à valider l'origine du manuscrit<sup>18</sup>. Rappelant que le texte a été repris à divers endroits dans le monde, l'éditeur affirme :

<sup>15</sup> Dans son article analysant le processus mystificateur de la fausse signature, Jean-François Jeandillou distingue supercherie et mystification : « relève de la supercherie l'ensemble des procédés, des techniques d'écriture qui tendent à établir comme un faux rapport entre l'œuvre et sa signature. » La supercherie se transforme en mystification lorsqu'elle a pour dessein de manipuler le public, de l'induire en erreur : « l'arme tactique de la supercherie se trouve alors placée au service d'une véritable stratégie de tromperie » (1994 : 74).

<sup>16</sup> Cette mystification littéraire n'est pas sans rappeler le cas canadien des fausses lettres du Marquis de Montcalm rédigées par le jésuite défroqué Pierre Roubaud. La correspondance est publiée à Londres en 1777 sous le titre Lettres de Monsieur le Marquis de Montcalm, Gouverneur-général en Canada à Messieurs de Berryer & de La Molé, Écrites dans les années 1757, 1758 & 1759. Les historiens n'hésitent pas aujourd'hui à reconnaître en Roubaud l'un des plus grands faussaires de l'histoire canadienne. Pour une analyse littéraire de ces lettres, voir Masse, 1996. Pour une reproduction intégrale de la correspondance, voir Andrès, 2007 : 203-216.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Jeandillou précise que « les déclarations d'intention, le protocole du serment, tout l'arsenal de la 'sincérité' constituent au contraire le meilleur masque du mensonge, dont ils accroissent la crédibilité, la puissance illocutoire de persuasion ». Ces marques, précise-t-il, constituent les « conditions essentielles de la duplicité » (1994 : 74).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Quant à l'édition Bédard, elle reprend intégralement la présentation du texte parue dans *Le Canadien* des 14 et 21 juin 1817.

Cette grande multiplicité d'éditions est déjà une grande présomption en faveur de l'authenticité de l'ouvrage [...]. Mais la preuve la plus forte, à notre avis, c'est le style et la marche même du livre, qu'on peut appeler extraordinaires, comme l'homme qu'on dit en être l'auteur : cette manière de narrer et de raisonner ne paraît être celle d'aucun auteur vivant et connu (p. [3]).

Même si l'éditeur souligne la présence d'un anachronisme important dans le récit qui pourrait venir confirmer le fait que l'œuvre n'ait pas été faite « par Napoléon Bonaparte lui-même, ou par son ordre et sous sa dictée » (p. [3]), il préfère croire que l'erreur a été commise par l'Empereur plutôt que par « un homme qui aurait eu assez de sagacité et de talent pour tromper si habilement tous les lecteurs » (p. [4]). L'éditeur prévient toutefois le public que « si contre la vraisemblance, le livre était controuvé, il serait toujours l'ouvrage d'un grand maître en politique et aurait encore son prix » (p. [4]). La légitimité du signataire ne semble donc pas des plus importantes, surtout à une époque où le droit de propriété intellectuelle est encore peu reconnu<sup>19</sup>. L'origine d'une œuvre compte donc moins que sa vraisemblance, qui vient conférer toute la force à son discours. Comme le souligne Jean-François Jeandillou, « au souci de faire croire, qui anime le *scriptor* masqué, répond ainsi un vouloir-croire (voire une certaine crédulité) chez les lecteurs » (1994 : 76). Dans ce cas-ci, l'admiration que le public porte à Bonaparte suffit à lui en attribuer du texte. Il s'agit, en quelque sorte, du début de « la légende napoléonienne au Québec » (Galarneau, 1982)<sup>20</sup>.

Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue est un cas fort intéressant du point de vue de l'histoire littéraire. Il présente un mode de diffusion original d'un ouvrage de littérature contemporaine dans le champ éditorial bas-canadien du premier XIX<sup>e</sup> siècle. La publication de l'ouvrage dans la presse d'opinion francophone prépare la réception de l'œuvre par le public canadien de deux façons. D'une part, la reproduction d'extraits du

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Jeandillou rappelle d'ailleurs qu'en fonction des traditions éditoriales et « de la responsabilité de l'auteur face à ses écrits » (1994 : 74), le plagiat, la contrefaçon et la mystification sont perçus différemment selon les époques et les régimes censoriaux.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Dans son article portant sur « La légende napoléonienne au Québec », Galarneau explique comment se forme l'engouement des Canadiens pour la figure de Napoléon Bonaparte qui « était un général extraordinaire, un guerrier et un conquérant qui, encore une fois, faisait trembler les Anglais, ce qui ne pouvait déplaire aux Canadiens » (1982 : 167). La légende aurait été aussi répandue dans la culture populaire que dans la culture savante. Ont contribué à la création de cette légende les écrits, vrais ou apocryphes, ceux des membres de sa famille et de ses maréchaux, les chansons de Béranger, et les textes de tous les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle qui en ont fait un « mythe littéraire » (1982 : 172). Galarneau mentionne à cet effet la publication du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* dans la presse bas-canadienne ainsi que les deux éditions en livre.

« Manuscrit venu de Ste-Hélène » dans les journaux d'opinion contribue à faire connaître le récit au public et à susciter l'intérêt pour celui-ci avant qu'il ne soit édité en livre quelques mois plus tard. Qu'un journal diffuse durant plusieurs semaines les différents passages d'un livre, cela contribue certainement à faire connaître au public l'ouvrage en question (sinon l'auteur). Cependant, que plusieurs éditeurs de journaux entreprennent en même temps la diffusion par tranches d'un même ouvrage, cela témoigne assurément de l'importance de ce texte et, de surcroît, lui assure ainsi une meilleure pénétration du marché littéraire 21. D'autre part, le discours critique qui accompagne l'œuvre (présentations dans les journaux, commentaires de correspondants et préfaces de l'ouvrage) propose déjà au public une première interprétation du texte. Il met en doute le caractère autobiographique du texte. Exposant les ressorts littéraires de l'œuvre, le discours d'accompagnement vient plutôt créer un pacte de lecture fictionnel, surdéterminant ainsi les effets du texte et, partant, la réception de celui-ci. De même, le fait de poser la question de la véridicité du récit sensibilise le public à un régime de discours qui n'est pas qu'informatif et participe certainement à l'émergence d'un sentiment littéraire au Bas-Canada. Il ne paraît donc pas exagéré d'affirmer que la publication du Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue a contribué à former les Canadiens à la littérature, une littérature qui se joue de la frontière mouvante, indéterminée, entre « la réalité référentielle et la fiction inventée » (Cambron et Lüsebrink, 2000 : 133), à l'image de certaines modalités discursives déployées dans la presse d'opinion de l'époque, comme on le verra plus amplement dans les prochaines sections.

### 5.1.2 Encourager la production poétique

En plus de diffuser les ouvrages de littérature, que ce soit en en présentant des extraits à ses lecteurs dans les pages de son périodique ou encore, en se faisant éditeur de livres qu'il aura d'abord « pré-publiés » dans les pages de son journal, l'éditeur bas-canadien est aussi le premier médiateur entre les auteurs canadiens et le public. En effet, la presse offre aux

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> On ne connaît pas le nombre de ventes générées par la publication de ces deux éditions de l'ouvrage. Cependant, on peut supposer que la diffusion initiale du « Manuscrit » dans les périodiques bas-canadiens ait pu avoir un impact sur la réception de l'ouvrage, à l'image de ce qui se produira plus tard pour les romans-feuilletons français.

auteurs « autochtones » un premier lieu de diffusion de leurs écrits littéraires. Ceux-ci prennent bien souvent la forme poétique, conformément au canon littéraire classique. Si tous les éditeurs de la période font appel à la collaboration du public pour remplir les pages de leur journal d'un contenu original et divertissant, tous ne publient pas de façon égale des productions du cru. Alors que le Spectateur/ Spectateur canadien était le seul journal à publier des poésies originales en 1813-1816 – à une exception près parue dans la Gazette de Québec en janvier 1815 (Lortie, 1989 : 295-296) – la création de nouveaux périodiques en 1817-1819 permet une plus grande diffusion de productions littéraires canadiennes. Moins d'un mois après son lancement, Le Canadien publie une première pièce poétique (CAN, 5 juillet 1817, p. 15). Il s'agit en fait d'une épitaphe raillant la mémoire de Pierre-Amable De Bonne, décédé en 1816 (Lortie, 1989 : 395). Dès le second numéro de la Gazette des Trois-Rivières, Duvernay publie un premier poème adressé à la gent féminine : « Avis au Beau Sexe » (GTR, 19 août 1817, p. 4)<sup>22</sup>. Bien que L'Aurore soit en activité depuis le mois de mars 1817, il faut attendre jusqu'en septembre 1817 pour que le journal fasse paraître un premier texte littéraire canadien. Il s'agit d'un « conte » de circonstance (ou d'une fable) intitulé « Le candidat aux électeurs ». Malgré ce départ tardif, c'est L'Aurore qui publie le plus de pièces poétiques canadiennes durant les années 1817-1819<sup>23</sup>. Cela n'est sans doute pas étranger au fait que Bibaud ait lui-même des ambitions littéraires.

Cependant, compte tenu de la nouveauté relative de cette pratique et du préjugé défavorable que les Canadiens entretiennent envers eux-mêmes, l'éditeur doit à la fois encourager les littérateurs canadiens en sollicitant leurs productions et préparer le public à la réception de ces textes. C'est la tâche à laquelle s'attelle Bibaud au moment où commencent à paraître des textes poétiques dans L'Aurore. Pour ce faire, il n'hésite pas à recourir à certains subterfuges. Participant de la fonction pédagogique de L'Aurore, ces stratagèmes apparaissent d'abord comme des stratégies éditoriales, mais il s'agit aussi, comme on le

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Ce poème à l'intention des femmes sera repris dans La Minerve en janvier 1828 alors que Duvernay en est l'éditeur; voir Lortie, 1989 : 396. Il semble d'ailleurs que toute la production poétique de la Gazette des Trois-Rivières fasse abstraction des querelles politiques, contrairement à celle que l'on trouve dans le Spectateur canadien ou encore dans Le Canadien, et soit presque entièrement tournée vers la gent féminine ou provienne de plumes féminines (Lemire, 1992 : 332; voir aussi Roy, 2003).

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> La *Gazette des Trois-Rivières* vient en seconde position quant à la diffusion de poèmes originaux. Voir Lortie, 1989 : 392-506.

verra, d'une stratégie personnelle (de « carrière ») puisque Bibaud se donne de cette façon le moyen de publier ses propres pièces poétiques.

Pour guider le public sur la voie de la poésie, l'éditeur de *L'Aurore* recourt à une technique fort simple – que d'autres avant lui ont employée<sup>24</sup> – et qui consiste à se dédoubler à l'aide d'un pseudonyme. Grâce au fait que Bibaud ait repris dans son recueil de 1830 certains des poèmes qu'il a fait paraître sous pseudonyme dans la presse, on sait aujourd'hui qu'il se cachait sous les signatures de « Tucca » et de « Varius » (Lortie, 1989). Ces protagonistes écriront tour à tour à l'éditeur de *L'Aurore* à propos de la production poétique au Canada, ce qui permettra à Bibaud de déployer sa stratégie éditoriale. Le subterfuge est introduit par la publication d'un article de l'éditeur. Près de deux mois après le lancement de son périodique, Bibaud prévient le public qu'il ne peut insérer une pièce poétique qu'il a reçue car elle ne respecte pas les préceptes poétiques, probablement ceux de la poésie classique :

[...] étant en rimes, elle n'est pas pour cela en vers. Ceux qui croient avoir quelques talens pour la poésie, devraient, avant d'entreprendre de faire des vers, apprendre les règles de la versification. Ces règles sont si simples et si aisées, que pour les savoir, il n'est besoin que de les lire avec un peu d'attention. (AU, 5 mai 1817, p. 3)

La semaine suivante, un certain « Tucca » envoie une lettre à Bibaud pour réfuter l'affirmation parue dans le prospectus de son journal, à savoir qu'il « y avait en Canada des littérateurs et des Poëtes » (AU, 12 mai 1817, p. 3). Le correspondant en veut pour preuve le fait qu'après dix semaines de parution, Bibaud n'ait pas encore publié « une pièce en vers de manufacture Canadienne ». Répliquant à l'avis émis par l'éditeur la semaine précédente, le correspondant rappelle que les poètes canadiens de jadis s'en sont allés. Pensant peut-être à Joseph Quesnel (décédé huit ans plus tôt), homme d'affaires d'origine française, compositeur, dramaturge et poète (Hare, 2000b, DBC en ligne), « Tucca » affirme qu'il se trouvait autrefois au pays des

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Le discours de la *Gazette Littéraire* de 1778-1779 est principalement construit de cette façon. En effet, plusieurs des textes de la *Gazette Littéraire* ont été écrits par Valentin Jautard, ce dernier se contredisant ou se félicitant sous divers noms d'emprunt, notamment celui du « Spectateur tranquille ». Sur la pratique littéraire de la *Gazette Littéraire*, voir Cotnam et Hébert, 1995; Andrès, 2000b; Doyon, 2002a.

[...] versificateurs ou du moins des personnes qui de tems en tems faisaient des vers pour s'amuser [...]. Ces pièces n'étaient pas toutes des chefs d'œuvre; mais plusieurs avaient de la légèreté et de la grâce. Les tems sont changés, et le génie poétique est en apparence tout à fait éteint dans ce pays [...]. J'en suis fâché pour l'honneur du nom Canadien. (AU, 12 mai 1817, p. 3)

Le correspondant fait plus que se désoler de cette situation : il se propose de la corriger : « quoique je n'aie pas fait un seul vers de ma vie, je serais tenté d'entrer dans la carriere poétique, quand ce ne serait que pour que vous n'en eussiez pas le démenti ». Le poète en herbe exige seulement de ne pas gaspiller ses efforts: « Mais je ne voudrais pas me mettre en frais inutilement; si je fais des vers, ce sera pour les voir imprimés. Si vous m'assuriez que vous publiriez tous ceux que je pourrais vous envoyer, bons ou mauvais, je ne dis pas ce que je ferais. Votre réponse achèvera peut-être de me déterminer » (AU, 12 mai 1817, p. 3). L'éditeur veut bien encourager le futur poète mais il n'est pas prêt à publier tous les textes, « bons ou mauvais » : « Nous ne pourrons répondre positivement à Tucca que lorsque nous aurons vu sa première pièce », précise-t-il à la suite de l'article de « Tucca » (AU, 12 mai 1817, p. 3). L'écrivain en herbe se met donc au travail et envoie, quelques semaines plus tard, une première pièce poétique au journal (AU, 9 juin 1817, p. 3). Sachant bien que celle-ci est loin d'être un chef-d'œuvre, il demande à l'éditeur d'être indulgent envers lui. Après l'avoir remercié et assuré « qu'avec quelques efforts, il parcourra avec honneur la carrière poëtique », Bibaud annonce toutefois au public qu'il ne publiera pas les vers du jeune poète. Il invite plutôt ce dernier à se remettre au travail : « Nous lui ferons la grace de sa première pièce, et cela pour sa propre réputation. Nous la lui remettons afin qu'il la retouche » (AU, 9 juin 1817, p. 3).

Entretemps, un second correspondant s'était exprimé sur les dispositions poétiques des Canadiens. Une semaine après la communication de « Tucca », « Varius » écrit en effet à l'éditeur à ce propos. Faisant référence à la proposition du novice de se mettre à la poésie « pour qu'il ne soit pas dit qu'il n'y a point de poète au Canada » (AU, 26 mai 1817, p. 3), « Varius » trouve cependant excessif que l'on donne le nom de « poète » à quelqu'un qui « réussit à faire sortir de son cerveau quelques bouts-rimés ». Il considère néanmoins essentiel de ne pas condamner les vers d'un auteur avant de les avoir soumis au jugement du public. Sur un ton quelque peu ironique, « Varius » déplore en effet « la *louable* coutume du Canada » qui fait que « nous autres Canadiens nous avons le *bon-sens* de trouver maussade

tout ce qui est du crû de notre pays, et de regarder comme excellent tout ce qui vient de loin ». Il se permet d'ailleurs d'affirmer que, contrairement à ce que laissait entendre « Tucca », il n'y a pas si longtemps que le Canada a produit des poèmes originaux.

« Varius » rappelle en effet qu'en 1813 et 1814, le *Spectateur* publiait « d'assez jolies pièces de vers, du crû du Canada<sup>25</sup> ». Reprochant à « Tucca » de ne pas en avoir fait mention dans son article, il le soupçonne d'avoir agi par jalousie, un défaut impardonnable chez un auteur : « s'il les a lues, il est littérairement et poétiquement parlant, innexcusable de n'en avoir rien dit. Si c'est par envie ou par jalousie qu'il n'a point parlé de ces pièces, il mérite que les siennes, fussent-elles meilleures, ne soient pas mieux accueillies » (AU, 26 mai 1817, p. 3). « Varius » reconnaît que la seule façon de devenir un bon poète est d'écrire. C'est pourquoi même si les vers présentés dans le *Spectateur* par un jeune poète n'avaient pas été de qualité — ce qui, de l'avis de « Varius », n'est pas le cas —, il aurait néanmoins fallu l'engager à poursuivre : « Mais quand il y aurait eu dans ces pièces plus de mauvais que de bon, l'auteur qui était évidemment un jeune homme, n'aurait-il pas dû être encouragé ? [...]. Il est certain qu'il y a eu des bons poètes qui ont débuté par des pièces fort médiocres ». Il exhorte donc le public, qui se pose en juge des productions poétiques, à plus de clémence : « Peut-être aussi sans une critique jalouse, ou du moins beaucoup trop sévère, pourrions-nous nous glorifier de posséder un bon poète » (AU, 26 mai 1817, p. 3).

Il faut attendre plus de trois mois avant de voir reparaître la signature de « Tucca » dans le journal. Il explique à l'éditeur son silence : « La manière dont vous avez accueilli ma première piece m'avait dégouté de la poésie, ou plutôt, m'avait oté l'envie de faire des vers [...]. L'envie de rimer m'a repris depuis peu, et je reviens une seconde fois à la charge, voulant bien courir les risques d'un même accueil » (AU, 20 septembre 1817, p. 3). L'auteur prend toutefois la précaution de préciser qu'il n'est pas encore pleinement satisfait de ce nouvel essai. L'éditeur accepte cette fois la pièce de « Tucca » en l'assurant que la première contenait de bons éléments, mais que, devant le nombre trop important de mauvais, il ne voulait pas lui laisser courir le risque d'entacher sa réputation littéraire en commençant : « En

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Ces poésies, publiées de façon anonyme dans la section « Parnasse canadien », étaient essentiellement l'œuvre de J.-D. Mermet (voir chap. 4, section 4.1.1).

poésie comme en plusieurs autres arts, le succès dépend quelquefois du début... » (AU, 20 septembre 1817, p. 3). Malgré un accueil peu enthousiaste du public à sa première publication – si l'on en croit les paroles de « Tucca »<sup>26</sup> – ce dernier en envoie une seconde (11 octobre 1817, p. 8) puis une troisième (25 octobre 1817, p. 11). Deux autres suivent ensuite (1<sup>er</sup> novembre 1817 p. 1; 27 décembre 1817, p. 8). La dernière, qui date du 19 septembre 1818, se fait un peu attendre par rapport aux précédentes, toutes parues entre septembre et décembre 1817. Cette fois, le poète n'explique pas son long silence.

Aux yeux du public, l'audace de « Tucca » semble avoir suscité l'émulation, car malgré la sévérité redoutée des critiques, « Varius » se risque lui aussi à écrire des vers. Il publie en tout quatre poèmes dans *L'Aurore*<sup>27</sup>. En réalité, sur les trente-deux poésies canadiennes parues dans *L'Aurore* entre 1817-1819, seules sept ne sont pas de la plume de Bibaud<sup>28</sup>. Parmi celles-ci, certaines sont sans signature, tandis que d'autres ont des pseudonymes qui n'ont pu être identifiés. Est-ce à dire que le stratagème de Bibaud n'a pas porté ses fruits, qu'il n'a pas réussi à stimuler la création poétique au Bas-Canada? Le nombre d'auteurs de poésie est certes limité dans la province à cette époque, mais Bibaud n'est pas le seul à s'y adonner. Les autres journaux, et notamment la *Gazette des Trois-Rivières*, publient aussi des pièces poétiques anonymes<sup>29</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> « Tucca » précise en effet dans l'introduction de son texte, adressé à Bibaud : « Je vous envoie encore une piece de ma façon. Je crains fort qu'elle ne soit pas mieux reçue que la première; car elle ne me parait pas beaucoup meilleure. Mais faites en ce que vous voudrez; je remets son sort entre vos mains. » (AU, 11 octobre 1817, p. 8)

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> AU, 18 octobre 1817, p. 8; 24 janvier 1818 p. 6; 4 juillet. 1818 p. 235; 5 juin 1819 p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Les chiffres sont basés sur le relevé des textes poétiques effectué par Lortie, 1989 : 392-506.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Les poésies qui paraissent dans la *Gazette des Trois-Rivières* n'ont pas été attribuées à Bibaud par Lortie (1989).

# 5.1.3 Stratégie éditoriale ou stratégie de carrière? Le cas de Bibaud

Comment interpréter ce subterfuge ? Quelles purent être les motivations de Bibaud en se dédoublant ainsi en deux personnages<sup>30</sup>? Il est facile de penser qu'il s'agit là d'une façon pour Bibaud de se louanger lui-même sans y paraître. En s'exprimant sous le sceau de l'anonymat, personne ne peut l'accuser d'avoir privilégié sa production poétique au détriment de celle d'autres poètes potentiels. D'ailleurs, Bibaud n'hésitera pas, par la suite, à recourir régulièrement à cette pratique, comme le soulignent les auteurs de *La vie littéraire au Québec*:

Cette tactique visant à l'autopromotion [...] le poète Bibaud la fera sienne sa vie durant. À plusieurs reprises, il écrit ainsi des lettres signées de différents pseudonymes soit pour se féliciter, soit pour se critiquer, ce qui lui fournit ensuite l'occasion de se justifier. Il ne se gêne aucunement, par ailleurs, pour s'interpeller dans ses poèmes et y faire son propre éloge. (Lemire, 1992 : 461)

Toutefois, il serait étonnant que Bibaud agisse ainsi uniquement par défaut de modestie, un vice qui ronge parfois les auteurs<sup>31</sup>. Bien sûr, il écrit pour se faire lire, ainsi qu'il l'affirme dans la préface de ses *Épîtres*, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers, parus en 1830 :

Incertain d'abord,/ J'hésite à écrire;/ Mais, bientôt, plus fort,/ Plus hardi, j'aspire/ A me faire lire./ Prenant mon essor,/ Je dis : 'Ma besogne/ Etant à ce point,/ Ce serait vergogne/ Qu'on ne la vît point'/ Car, plat ou sublime,/ Tout auteur qui rime/ Attend des lecteurs,/ Comme un pantomime/ Veut des spectateurs. (cité d'après Brunet, 1984 : 426)

Les auteurs de La vie littéraire au Québec voient dans la pratique du dédoublement une stratégie personnelle de la part de Bibaud. Ils croient qu'en recourant à ce subterfuge,

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Lortie considère que « Tucca » et « Mr. Bibaud » représentent deux états de la même personnalité : le poète et l'éditeur (1989 : 410). Elle ne relève toutefois pas la ruse du dédoublement avec « Varius », même si elle affirme que Bibaud est l'auteur des vers rédigés sous cette signature (1989 : 413).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Au contraire, Bibaud semble prêt à rire de lui-même. On n'a qu'à penser à ces poèmes anonymes publié dans *L'Aurore* et débutant par ce vers : « Bibaud dans ton Journal tu charmes mon loisir... » (13 décembre 1817, p. 3-8) ainsi que « Je t'estime Bibaud, et j'aime ton pamphlet... » (31 janvier 1818, p. 3-8). Il inclura ces deux poèmes dans son recueil en 1830, le premier sous le titre de « Satire J. Contre l'avarice », et le second, sous celui de « Satire II. Contre l'envie ». Aussi, malgré le caractère flatteur de ces vers, ils servent à dénoncer les travers de ses concitoyens, lui compris. Bibaud se décrit d'ailleurs dans sa dernière satire, celle contre l'ignorance, comme étant « plus rimeur que poète » (1830, cité dans Lortie, 1989 : 499).

l'éditeur de *L'Aurore* a ainsi cherché à « prépare[r] l'opinion publique à la réception de son recueil » (Lemire, 1992 : 461).

Il est vrai que Bibaud, grâce à ses différents périodiques, s'est toujours donné le moyen de publier une première fois ses écrits, avant que ceux-ci ne soient édités en livre<sup>32</sup>. Dans le contexte où l'auteur n'est pas encore pleinement reconnu, Bibaud fait d'abord paraître ses poésies sous pseudonymes, avant d'en assumer la signature, quelque treize ans plus tard, dans son recueil<sup>33</sup>. Aussi, contre « l'oubli éternel » (Huston, 1848 : vii) dans lequel l'aurait sans doute plongé la publication de ses poèmes dans les seuls journaux<sup>34</sup>, Bibaud choisit d'organiser sa postérité en rassemblant ses pièces poétiques en un volume<sup>35</sup> – ce que n'a pas fait Quesnel, par exemple<sup>36</sup>.

Aussi, même si, comme l'estiment les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, la critique canadienne a été préparée à accueillir la poésie de Bibaud, elle n'est pas pour autant indulgente envers celui qui publie, treize ans plus tard, le tout premier recueil de poésie au Canada. L'accueil favorable que le critique français Isidore Lebrun réserve au recueil de Bibaud déclenche une querelle poétique dans *La Minerve*<sup>37</sup>. L'avocat bas-canadien William Vondenvelden dénonce notamment l'arrogance et la suffisance de Bibaud, tandis que Bibaud

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> La plupart des poèmes qui composent son recueil sont d'abord parus dans les journaux (dont le *Spectateur*, *L'Aurore* et le *Spectateur canadien*). De même, les deux premiers tomes de son histoire du Canada sont d'abord parus en « feuilleton » dans ses revues encyclopédiques (voir chap. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Brunet rappelle à cet effet que la presse, grâce à l'anonymat, peut apparaître comme banc d'essai pour les auteurs « désireux de se faire connaître progressivement » et par le plus grand nombre « avant de se lancer dans la coûteuse aventure de la publication indépendante » (1989 : 172).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Dans la préface du *Répertoire National*, paru en 1848, James Huston, rappelait que « [j]etés sur des feuilles politiques comme quelques fleurs dans un gouffre, ils [les essais des écrivains] ont disparu pour toujours si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile » (1848 : p. vii-viii). C'est donc ce qu'il entreprend de faire avec son *Répertoire*.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> C'est sans doute ce qui fait qu'encore aujourd'hui, on réédite le recueil de Bibaud qui, malgré la banalité de certaines de ses poésies, a le privilège d'être le premier du genre dans la littérature québécoise (voir Brochu, 2004). D'ailleurs, Huston, qui reproduit notamment dans son *Répertoire National* les quatre satires de Bibaud, ne les tire pas de la presse mais du recueil de Bibaud (1848 : 91).

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Bibaud s'en occupe en quelque sorte en faisant paraître certaines des poésies de Quesnel dans ses revues encyclopédiques, dont *La Bibliothèque canadienne*. Il considère en effet que plusieurs des poèmes de Quesnel sont « dignes de passer à la postérité, du moins, pour ne pas exagérer, à la postérité canadienne » (cité dans Lemire, 1992 : 468).

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> La critique de Lebrun a d'abord parue en France dans la *Revue Encyclopédique* de juin 1831 puis au Bas-Canada dans *La Minerve* en octobre suivant. Sur la querelle, voir Lemire, 1992 : 336-337.

lui reproche son incompétence pour apprécier la poésie, rappelant que si « Parque eut épargné la trame de Quesnel/ Ce rimeur plein de verve, et de goût et de sel,/ Renouvelant pour toi l'Epitre à L[abadie],/ La pourrait adresser : 'Au Roussin d'Arcadie' » (MIN, 21 novembre 1831, p. 3; cité par Lortie, 1990 : 197). Rappelant ainsi la figure de Joseph Quesnel qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait tenté de se faire reconnaître au Québec comme auteur<sup>38</sup>, Bibaud marque d'une certaine façon sa filiation avec ce poète qu'il admire, et établit, ce faisant, une sorte une mémoire de la poésie canadienne. Aussi paraîtrait-il réducteur de considérer le subterfuge du dédoublement comme une simple façon pour Bibaud de parer aux éventuelles critiques — comme une forme de précaution oratoire visant à se concilier la bienveillance de public. De même, le dédoublement vise davantage que l'autopromotion voilée. En s'écrivant à lui-même, Bibaud cherche aussi, en pédagogue, à former le public et les futurs auteurs canadiens. On peut néanmoins penser que Bibaud saisissait très bien les tactiques qu'il devait déployer si, dans l'état embryonnaire du champ littéraire bas-canadien, il voulait accéder à une certaine renommée.

Si la signature pseudonymique permet d'adopter n'importe quelle posture énonciative – à condition, évidemment, de maîtriser l'art du discours pour que le public croie au personnage ainsi créé –, dans ce cas-ci, elle permet aussi à l'éditeur de contrôler le message qu'il souhaite livrer. Tandis que « Tucca » se fait en quelque sorte la voix de Bibaud l'auteur, qui veut voir ses vers publiés et, si possible, favorablement accueillis, « Varius » tient pour sa part un discours critique complémentaire à celui de Bibaud l'éditeur. Dans ce cas-ci, l'emploi d'un pseudonyme lui permet de renforcer son propos en le faisant passer comme une opinion émanant directement du public. En entretenant un dialogue avec lui-même sans en avoir l'air, Bibaud peut ainsi exposer sa vision de la poésie et transmettre certains de ses préceptes littéraires<sup>39</sup> mais aussi évoquer, par le biais d'un échange fictionnel, le milieu littéraire qu'il souhaite voir émerger au Bas-Canada.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Dans son « Épître consolatrice à Mr. L[abadie] », rédigée au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, Quesnel se plaint du peu de reconnaissance que l'on accorde à ses talents et à ceux de son ami Louis Labadie, instituteur et poète à ses heures (voir Andrès, 2007 : 595-600). Pour une analyse de la poésie de Quesnel, voir Moncion, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Même si Bibaud s'inspire de Boileau dans sa production poétique, il est aussi, comme le souligne Lortie, « le premier dans son milieu à réagir contre les contraintes classiques » (1989 : 683).

En adoptant cette stratégie, Bibaud est en mesure de présenter en quelque sorte un modèle aux futurs poètes. Non pas qu'il s'érige en poète modèle, mais il cherche à encourager la production poétique (et peut-être aussi à l'orienter) en montrant qu'il est possible, au prix de quelques efforts et en faisant face à la critique, de publier de la poésie au Bas-Canada. Bibaud fait donc plus que d'inviter les Canadiens à écrire : il leur trace la voie – d'où ce rappel à la mémoire du passé poétique récent du Canada qui permet établir une certaine continuité –, en leur donnant les règles à suivre s'ils veulent être publiés (à tout le moins dans son journal). Mais son action vise aussi faire tomber les « préjugés » du public canadien qui lui font préférer aux productions autochtones celles qui viennent d'ailleurs<sup>40</sup>.

La nécessité de recourir à de telles stratégies – éditoriale et personnelle – témoigne du fait qu'il n'existe pas encore au Bas-Canada un espace de production intellectuelle dûment organisé. Le désir de voir apparaître une instance de légitimation en mesure de susciter l'intérêt du public pour les lettres et les sciences est néanmoins exprimé par d'autres correspondants de *L'Aurore*.

### 5.1.4 « Rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature »

Comme on l'a vu au chapitre précédent, les éditeurs des journaux bas-canadiens déplorent la pauvreté de l'instruction dans la province. Sans un changement de situation, les lettres ne pourront jamais fleurir au Bas-Canada<sup>41</sup>. Au mois d'août 1817, *L'Aurore* est le lieu d'une discussion sur la meilleure façon de générer une plus grande activité intellectuelle dans la province. La réflexion commence avec l'intervention de « Studiosus ». Félicitant l'éditeur de la place qu'il accorde aux sciences dans son journal, il déplore cependant « l'indifférence qu'on parait avoir dans ce pays pour les sciences, les beaux arts et les belles-lettres » (AU, 28 juillet 1817, p. 3). Selon lui, ce ne serait pas faute de savants, mais faute d'une volonté de

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Si cette bataille semble concerner au premier chef la propre production de Bibaud, elle sera aussi celle d'une partie des auteurs et des critiques durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle (Lemire, 1992 : 454-462), et même au-delà...

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Ce discours n'a rien de neuf : Fleury Mesplet avait posé le même diagnostique au moment de fonder la Gazette Littéraire en 1778. Les correspondants de ce journal rêvaient eux aussi de voir les Canadiens sortir de leur léthargie et s'animer sous le coup d'une impulsion créatrice, générer une activité intellectuelle intense et ainsi contribuer à « l'avancement des sciences » dans la province (voir l'exergue du chap. I).

leur part de transmettre leur savoir : « Il y a pourtant ici des hommes lettrés, instruits, éclairés, capables d'instruire et d'éclairer leurs compatriotes, s'ils voulaient se donner la peine d'écrire ». Le préjugé minerait les initiatives en ce sens, comme si les hommes de lettres avaient honte de posséder une compétence « qui n'apporte pas un profit immédiat ». Il leur manque de surcroît un lieu où exprimer leur pensée, où partager leurs connaissances :

Nous avons d'assez bons prédicateurs, d'assez bons médecins, des professeurs assez habiles, des avocats assez éloquents et assez profonds dans la connaissance des lois; mais les hommes de lettres, mais les savants, où sont-ils? où tiennent-ils leurs assemblées? où peut-on les entendre discourir, dans quel cabinet, dans quelle bibliothèque publique se trouvent leurs ouvrages? (AU, 28 juillet 1817, p. 3)

En somme, pour que le milieu intellectuel canadien prenne corps, il lui faut publier un discours savant en produisant des ouvrages et donnant des conférences.

Alors que dans tout pays civilisé on trouve une académie ou une société littéraire, « il n'y a que le Canada où ces sortes d'institutions soient inconnues ». « Studiosus » croit que les villes de Québec et de Montréal devraient posséder une société savante : ce serait la seule façon de stimuler la recherche scientifique et la production intellectuelle. Le correspondant entreprend alors de montrer tout le travail que de telles sociétés pourraient accomplir dans la province et tous les secteurs qu'elles pourraient couvrir. S'occupant de « l'Histoire de notre pays, de notre Constitution, sa Botanique, son Histoire Naturelle, &c. », elles devraient aussi produire des ouvrages sur ces sujet : « De tels ouvrages, s'ils existaient, et qu'ils fussent bien faits, donneraient un nom et une réputation à notre pays : les étrangers les mettraient dans leur bibliothèques et les citeraient, comme autorité » (AU, 28 juillet 1817, p. 3). Mais, pour que les honneurs rejaillissent sur le pays, ces livres ne devraient pas uniquement traiter du Canada, ils devraient aussi être produits par des Canadiens, les mieux placés pour décrire leur réalité : « Il nous faudrait encore une Histoire du Canada, écrite par un Canadien, pour remplacer Charlevoix et les autres auxquels on est obligé d'avoir recours, faute de quelque chose de mieux ». Là ne s'arrête pas leurs travaux : « Les Académies canadiennes pourraient encore s'occuper de traduction des ouvrages Anglais ». De plus, elles pourraient « fournir des matières aux Journaux, et les rendre par là plus intéressants et plus instructifs » (AU, 28 juillet 1817, p. 3).

« Studiosus » signale qu'il existe déjà une Description topographique du Canada, produite par le Canadien J. Bouchette. Il manque encore cependant des ouvrages sur les autres matières. En 1818, la Gazette des Trois-Rivières présente en fragments l'ouvrage Notions sur la Botanique de De Courval « Curé de la Paroisse de la Pointe aux Trembles » (GTR, 10 février 1818, p. 2)<sup>42</sup>. Quant à la rédaction d'une histoire du Canada, Bibaud s'en charge dès 1825, alors qu'il commence à faire paraître des articles sur ce sujet dans La Bibliothèque canadienne. On constate ainsi une volonté des hommes de lettres non seulement de répandre un savoir encyclopédique, mais aussi de « réorganiser l'information en fonction du pays » (Lemire, 1992 : 119).

Deux semaines après la parution de l'article de« Studiosus », « Philomathas » réagit aux propos de ce dernier en lui rappelant qu'il y a déjà eu une académie à Montréal en 1778 et une autre à Québec<sup>43</sup> quelques années plus tard (AU, 11 août 1817, p. 1). Les circonstances ayant fait échouer toutes les tentatives précédentes, « Philomathas » en appelle à la mise sur pied d'une nouvelle « Société littéraire de Montréal ». Il présente même dans le journal le « Préambule des Reglements de la Société future » (AU, 11 août 1817, p. 1-2). Le texte commence par justifier l'existence de « sociétés particulières » au sein de la « société générale ». Il expose ensuite les avantages découlant de telles associations : elles permettent aux hommes, divisés quant à leurs croyances, leurs opinions et leurs intérêts, de parvenir à une entente: « les hommes, d'accord sur les principes généraux, sont presque toujours divisés sur l'application et les conséquences de ces principes ». De là découlent « tous les différends, toutes les querelles politiques, religieuses et littéraires que nous voyons régner sur terre ». C'est pourquoi il se forme « dans tous les pays civilisés » des associations à caractère philanthropique qui contribuent à la bonne marche de la société. Peu importe les objectifs particuliers poursuivis par ces associations, elles sont toutes fondées sur le même principe, qui consiste à atteindre la vérité au moyen de la discussion, suivant en cela l'esprit des

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Alors que le public aurait dû se réjouir de voir la production savante canadienne enrichie d'un ouvrage sur cette matière, un correspondant de *L'Aurore* affirme bientôt que le livre n'a vraisemblablement pas été écrit pour le Canada. Son contenu, repris d'un ouvrage européen, aurait plutôt été (mal) adapté au contexte canadien par le curé De Courval (voir à ce propos *L'Aurore*, 1<sup>er</sup> août 1818, p. 302; 15 août 1818, p. 331).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> « Philomathas » fait sans doute référence à la Société littéraire de Québec, dont les activités se déroulent entre 1809 et 1810 (voir Lemire, 1992 : 112-114).

Lumières : « un grand nombre d'hommes réunis qui se communiquent leurs idées, leurs vues, leurs connaissances, ou même leurs conjectures, doivent être moins sujets à s'égarer, plus capables de rencontrer le vrai ». Cette confrontation des idées permet en effet que les hommes « éclairent leur esprit, et rectifient leur jugement par la discussion » (AU, 11 août 1817, p. 1). Ce type d'association doit donc apporter de grands avantages à la « société générale » en contribuant, notamment, à l'avancement de celle-ci.

Rappelant que l'on a vu progresser les connaissances en Europe à partir du moment où les académies sont apparues, « Philomathas » considère ainsi que l'établissement d'une société littéraire dans la province pourrait faire beaucoup pour la société canadienne en suscitant l'émulation, en donnant le goût du travail intellectuel et en stimulant la réflexion. L'auteur attribue en effet le peu de progrès dans la société à l'absence d'une pareille institution : « [s]i le Canada n'a produit jusqu'à ce jour aucun savant, aucun littérateur distingué, c'est sans doute au défaut d'institution semblable qu'il faut l'attribuer ». L'établissement d'une société littéraire devrait ainsi contribuer à « rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature ». Toutefois, les Canadiens doivent, pour ce faire, travailler à s'instruire, en commençant par maîtriser leur langue: « Nous devons d'abord faire tous nos efforts pour acquérir le talent de parler et d'écrire correctement et avec facilité la langue Française ». De plus, la société savante contribuerait à l'avancement du savoir en donnant « des notions claires et précises sur les sciences les plus utiles » sans la connaissance desquelles « il est impossible de réussir en littérature » (AU, 11 août 1817, p. 2).

« Un campagnard » intervient la semaine suivante pour prendre le contrepied des propositions de « Studiosus » et de « Philomathas ». Le choix du pseudonyme révèle déjà une autre posture plus pragmatique<sup>44</sup> que celle des deux autres intervenants, dont la signature

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Il faut néanmoins se méfier de ce genre de signatures qui ne sont bien souvent que des stratégies visant à créer une connivence avec le lecteur. En mars 1817, « Un Habitant de la campagne » avait écrit à l'éditeur de L'Aurore pour solliciter ses conseils à propos de l'éducation qu'il devrait offrir à ses enfants. Il lui demandait de répondre en termes simples, affirmant ne posséder qu'un « petit-savoir » (AU, 24 mars 1817, p. 4). Le correspondant se révèlera cependant beaucoup plus savant qu'il n'y paraissait au départ. Déçu de la réponse que lui avait servi Bibaud, « L'Habitant de la Campagne » lui avait répliqué sans détour : « Je ne vous demandais pas l'éloge de l'éducation : d'autres l'ont fait avant vous et avant Philips, comme vous pouvez vous en convaincre facilement en lisant Pline le Jeune, Cicéron, Bernardin de St. Pierre, Jean Jacques Rousseau, Mirabeau, Marmontel et tant d'autres écrivains célèbres qui ont illustré le dernier siècle. Vous voyez que pour un Campagnard, je lis d'assez bons auteurs. » (AU, 7 avril 1817, p. 3)

marque une filiation à la culture gréco-latine et, partant, un éthos savant. Selon « Un Campagnard », il serait inutile d'établir une nouvelle société savante dans la province puisqu'il en existe déjà plusieurs qui couvrent différents domaines :

N'avons-nous pas une Société d'Agriculture, une institution de la Vaccine, une Société de Fleuristes à Montréal?... Nous avons aussi une Société politique et économique. Quelle estelle, me demandera-t-on? C'est notre Chambre d'assemblée. À mon avis, cette institution vaut bien une Académie des Sciences et une Société littéraire. (AU, 16 août 1817, p. 3)

De l'avis du « Campagnard », la Chambre d'assemblée a déjà contribué à l'avancement de la société en favorisant à sa façon le progrès intellectuel des Canadiens. Le correspondant constate en effet que « la différence est grande entre le Canada en 1790 et le Canada en 1817. A peine entendions-nous alors quelque chose à la politique et à la législation, et savions-nous apprécier les avantages d'une constitution ». Même si elle demande encore des ajustements, la Chambre d'assemblée est, selon le « Campagnard », aussi importante qu'une société savante. En effet, les hommes de lettres y trouvent un lieu où mettre à profit leurs compétences intellectuelles : « Il serait seulement à désirer, admet-il, qu'il y eut à la Chambre encore plus d'hommes instruits et éloquents qu'il y en a ». De même, « Un Campagnard » souhaiterait que la publication des débats respecte la langue de leur orateur: « Il vaudrait mieux, ce me semble, donner les discours dans la langue où ils ont été prononcés que de les traduire d'un Anglais traduit du Français » (AU, 16 août 1817, p. 3). Les orateurs courraient ainsi moins de risque de voir leurs pensées déformées par une mauvaise traduction 45.

La semaine suivante, deux textes aussi publiés dans L'Aurore font échos aux propos des correspondants. L'article « Grammaticus », dont on avait vu paraître la signature dans le journal quelques semaines plus tôt<sup>46</sup>, traite de la pureté de la langue et de l'usage des anglicismes chez les Canadiens (AU, 23 août 1817, p. 3), tandis que celui de « Nestor » rappelle à la mémoire du public l'existence, quelques quarante années plus tôt, de l'Académie

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Quelques mois plus tôt, un correspondant signant « Unus multorum » s'offusquait du projet d'un périodique de publier tels quels les débats de la Chambre, sans même corriger les discours des orateurs dont le français n'est pas la langue maternelle. Une telle publication, « loin de faire honneur à nos représentants comme hommes de lettres, ne pourrait que donner une mauvaise opinion de l'état de la littérature en Canada » (AU, 14 avril 1817, p. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> En juillet, « Grammaticus » avait traité de la prononciation de la langue française au Canada, citant au passage « l'Abrégé du *Dictionnaire de l'Académie* » (AU, 7 juillet 1817, p. 4).

de Montréal, qui était liée à la Gazette Littéraire. Il n'en conserve pas pour autant un bon souvenir. Selon lui, la Gazette Littéraire contenait « plus de déclamations que de raisons » tandis que la société savante était le fait « d'Académiciens bien ridicules [...] des jeunes gens à peine sortis du collège qui n'avaient pas lu la cent-millième partie des ouvrages littéraires et scientifiques tant anciens que modernes, et qui s'annonçaient comme cherchant la vérité, et espérant de la trouver » (AU, 23 août 1817, p. 3). Voltaire était en effet leur principale référence et, bien que les académiciens aient prétendu en suivre les enseignements, ils semblaient, selon « Nestor », ne pas y adhérer pleinement. En somme, cette académie « n'était pas appuyée sur des fondements assez solides pour durer ». Le correspondant en fait donc un contre modèle de société savante<sup>47</sup>. L'Académie à laquelle pense « Nestor » aurait une toute autre envergure : « il faudrait qu'elle fut telle que chacun regardât comme un grand honneur d'y être admis ». Fondée sur le modèle académique européen<sup>48</sup>, une telle institution savante devrait être formée de « membres respectables par leur âge, leur profession, leur savoir; il faudrait que le président fut un homme de 45 à 50 ans au moins, qu'il eut des talents supérieurs, et des mœurs irréprochables. Une Académie ainsi constituée se soutiendrait très probablement » (AU, 23 août 1817, p. 3). En somme, il s'agirait, selon « Nestor », de recréer un corps de gens de lettres dont la légitimité reposerait sur un principe de compétence.

Une semaine plus tard, « Studiosus » présente une réplique aux propos du « Campagnard ». Il commence par décrier le fait qu'il y a toujours eu au Canada des gens pour s'opposer « à tous projets, à toutes institutions utiles », même si « [c]e n'est pas toujours, il est vrai, par envie ou par malveillance qu'on en agit ainsi, c'est souvent par prévention ou par ignorance » (AU, 30 août 1817, p. 2). Il rappelle que ce fut d'ailleurs le cas avec l'établissement d'un Parlement au Canada. Selon « Studiosus », le rapprochement que le « Campagnard » établit entre la Chambre d'assemblée et une société littéraire montrerait qu'il ignore totalement ce qu'est une académie. La manière dont ce dernier en parle « ne donne pas une grande idée de son goût pour les sciences et les lettres ». En fait, les propos du

<sup>47</sup> Cette académie avait pourtant de grandes ambitions pour les Canadiens, comme en témoigne le discours que le « Canadien curieux » adresse dans la *Gazette Littéraire* « à Messieurs les Académiciens de la ville de Montréal ». Certains articles de l'Académie de Montréal sont reproduits dans Andrès, 2007 : 240-258. Pour une analyse du projet de cette académie, voir Doyon, 2001 et 2002a, chap. 2.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Sur les académies européennes à l'époque des Lumières, voir Roche, 1988.

« Campagnard » laisseraient sous-entendre que « la Chambre est de beaucoup préférable à une Académie, qui serait une chose à peu près inutile en ce pays-ci ». « Studiosus » entreprend donc d'invalider la démonstration du « Campagnard » en le confrontant à ses propres contradictions argumentatives. En effet, alors qu'il souhaiterait voir à la Chambre davantage « d'hommes instruits et éloquents », le détracteur des académies est prêt à dénigrer les lieux où peut se former la parole éloquente. « Studiosus » lui retourne ainsi son argument : « Des assemblées où l'on discuterait sur des sujets scientifiques et littéraires ne seraient-elles pas de bonnes écoles pour préparer aux discussions politiques et économiques ? » « Studiosus » rappelle au « Campagnard » que les regroupements d'hommes de lettres constituent pourtant « les meilleurs moyens d'acquérir des connaissances, et le talent de parler avec facilité ».

Pour terminer son entreprise de réfutation, « Studiosus » discrédite la position du « Campagnard » – il le fait pratiquement passer pour un traitre à sa patrie – en laissant entendre qu'il ne veut pas véritablement contribuer à l'avancement des sciences dans la province, contrairement à nombre de « messieurs de la Campagne [qui] n'ont rien tant à cœur que de voir fleurir dans leur pays les connaissances utiles et agréables; et qui sont comme moi convaincus que *sine doctrina, vita est quasi mortis imago* » (AU, 30 août 1817, p. 2). Il termine ainsi sa diatribe par une formule en latin qui témoigne de sa compétence intellectuelle et, partant, de sa supériorité sur son adversaire. Les réflexions sur les sociétés littéraires cessent ainsi avec l'intervention de « Studiosus ». Même s'il gagne la joute verbale, son appel à la fondation d'une société littéraire reste pourtant lettre morte à cette époque<sup>49</sup>.

Ainsi les académies seraient-elles, dans l'esprit de certains correspondants de *L'Aurore*, de véritables locomotives de la vie intellectuelle du Canada. Les promoteurs de ces institutions savantes y voient l'une des façons de « rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature » (« Philomates », AU, 11 août 1817, p. 1). Cependant, dans un champ culturel où les sociétés littéraires se font rares, c'est la presse qui joue plutôt ce rôle. En effet, les

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Comme on l'a vu au chap. 1, ce sont surtout les anglophones qui fondent et investissent les sociétés savantes au cours de la décennie 1820. Dans le contexte des affrontements entre la Chambre et le gouvernement, les Canadiens misent plutôt sur les associations à caractère politique et patriotique comme moyen d'action collective (Lemire, 1992 : 127-131).

journaux d'opinion ne fonctionnent pas tellement différemment de ces associations. Offrant un espace d'échange et de discussion, les journaux d'opinion bas-canadiens permettent l'expression, par écrit, d'une pensée critique. Ici aussi, comme dans les « sociétés particulières », il s'agit de confronter les idées pour parvenir à « rencontrer le vrai » (AU, 11 août 1817, p. 1). C'est aussi le principe de compétence qui fonde la relation entre les correspondants puisqu'il importe avant tout de maîtriser l'art de l'argumentation pour pouvoir prendre part aux échanges. Cependant, l'examen des propositions vise à convaincre non pas un auditoire mais le public de la presse. Si les procédés rhétoriques déployés dans l'un et l'autre cas sont les mêmes, le contexte énonciatif différent appelle cependant certaines stratégies propres à remplir la mission pédagogique que s'est donnée la presse.

Il est facile de penser que cette polémique se déroulant dans *L'Aurore* ait été une fois de plus orchestrée par Bibaud. Il est vrai que le débat pouvait desservir aussi bien le propos de son journal que les ambitions littéraires de son éditeur. Toutefois, comme on ne connaît pas l'identité des correspondants, il est difficile de prouver quoi que ce soit. Chose certaine, la joute verbale entre « Studiosus » et le « Campagnard » montre un « polémiqueur » féroce en action.

# 5.2 LA POLÉMIQUE, UNE FORME DE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Il est vrai que dans la presse d'opinion, le débat tourne souvent à l'affrontement. Il s'agit alors davantage de discréditer son adversaire à l'aide de « ruses argumentatives » (Angenot, cité par Dupriez, 1984 : 73) que de faire triompher la raison<sup>50</sup>. Les échanges polémiques entre les correspondants n'ont cependant pas qu'une fonction argumentative. Ils ont aussi une valeur démonstrative. C'est tout l'art du raisonnement qui s'exprime à travers les polémiques qui ont cours dans la presse. Les correspondants semblent avoir conscience de la fonction pédagogique de la polémique. S'il vise à susciter l'adhésion du public, le recours aux procédés rhétoriques constitue aussi une stratégie de formation. Le public canadien

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Comme le souligne Chevalier, le but du polémiste est de « dévaloriser les thèses adverses par tous les moyens possibles allant de l'insinuation à la parodie » (2004 : 453).

apprend ainsi à se servir du littéraire à des fins critiques et ludiques. L'art oratoire n'est-il pas, ainsi que le rappelle Marc André Bernier, un « savoir dont l'ambition consiste à susciter l'invention » (2002 : 421)<sup>51</sup>?

#### 5.2.1 Discréditer son adversaire

Si la plupart des correspondants semblent respecter une certaine éthique de la discussion, il n'est pas rare, dans ce genre de débat, que l'analyse et la réflexion cèdent le pas aux attaques personnelles. En témoigne la querelle se déroulant à la fois dans la *Gazette des Trois-Rivières* et dans le *Spectateur canadien*. Elle met aux prises «D.», qui avait initialement écrit dans la *Gazette des Trois-Rivières* et «Veritas» qui s'exprime dans le *Spectateur canadien*. On en trouve aussi des échos dans *L'Aurore*, alors que d'autres protagonistes entrent dans le conflit. Comme on le sait, les correspondants d'un journal lisent aussi les autres périodiques publiés dans la province. Il leur arrive ainsi de réagir à la communication d'un lecteur parue dans un autre journal. Toujours portés par le souci de faire triompher la vérité, ils n'hésitent donc pas à entrer en lice. « Veritas » s'adresse ainsi à l'éditeur du *Spectateur canadien*:

J'ai lu dans la Gazette des Trois-Rivières du 16 de ce mois, un écrit signé D. destiné à enrichir d'autant notre petit domaine littéraire. Cet écrit m'a paru susceptible de quelques observations, et j'ai l'honneur de vous les adresser, en attendant que Mr. l'Editeur de la feuille en question veuille bien les publier aussi, comme je l'en prie par votre intermédiaire. (SPC, 27 juin 1818, p. 2)

La querelle, qui porte sur l'affaire de la Compagnie du Nord-Ouest, est aussi le lieu de quelques remarques sur l'art d'argumenter. C'est donc moins le contenu de la polémique qui retiendra ici notre intérêt que les défauts de raisonnements que l'un et l'autre s'attribuent.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Dans son article « Portrait de l'éloquence au Québec (1760-1840) », Marc André Bernier met en lumière quelques constantes de la tradition scolaire au Québec : « l'importance qu'y occupe la classe de rhétorique et, de ce fait, le rôle pédagogique éminent de cet art de dire qui [...] a éduqué et formé les premiers lettrés québécois à l'intelligence de la parole » (2002 : 412). Il note que l'enseignement dispensé dans les collèges classiques de la province à l'époque fait « de la maîtrise de l'éloquence l'ambition par excellence de l'éducation libérale qu'ils professent » (2002 : 412). Cet enseignement aurait ainsi créé « les conditions propres au surgissement d'une parole pamphlétaire » (2002 : 421). Il n'est donc pas étonnant que le discours de l'opinion publique, reprenant le modèle scolaire rhétorique, adopte la forme polémique.

Pour que le public puisse juger de la validité d'un argumentaire, il doit avoir accès aux échanges entre les deux partis. C'est pourquoi « D. » reproche à l'éditeur du *Spectateur canadien* de ne pas avoir accordé à son intervention une place égale, dans son journal, à celle de « Veritas » :

Je m'attendois à voir ma seconde Communication écrite auprès de sa réponse dans le Spectateur canadien. Ce papier étant plus répandu que le vôtre, *Veritas* auroit montré moins de crainte et plus de justice. Je fais un marché avec lui, s'il fait imprimer ma dernière communication dans le Spectateur, je veux bien ne pas répondre à sa dernière, afin de ne pas le distraire dans ses nouveaux projets (GTR, 4 août 1818, p. 2)

Interpellant son adversaire, « Veritas » lui rappelle que malgré leurs vues différentes sur la question, ils ont tous les deux à cœur les intérêts de leur pays : « Souvenez-vous, D., que nous avons tous l'honneur d'être Anglo-Canadien, sujets du même Roi, ou plutôt enfant du même père ». S'adressant cette fois de manière implicite au public, il cherche ensuite à tourner en ridicule l'argumentaire de « D. » : « Si D. a prétendu m'enseigner la logique avec un échantillon de la sienne, je crains bien de demeurer toujours étranger à cette belle science » (SPC, 27 juin 1818, p. 2)<sup>52</sup>.

Dans le même numéro, l'éditeur du *Spectateur canadien* reprend, « à la demande de plusieurs Abonnés », l'article d'un opposant à « Veritas », paru à l'origine dans *L'Aurore* (20 juin 1818, p. 203). Celui qui signe « Anti-Satire » accuse « Veritas » de chercher à tromper le public autant par ses arguments que par sa signature :

Je n'ai ni l'intention, ni l'inclination de réfuter les faussetés que publie imprudemment un de vos correspondants, sous le nom trompeur de Veritas. Le suivre dans la multiplicité de ses insidieuses représentations, et dans leurs tortueuses ramifications, c'est ce que ne permettent ni les limites de votre journal, ni la patience des lecteurs. (SPC, 27 juin 1818, p. 2)

Les indices présents dans les communications de « D. » permettent d'ailleurs de savoir que Mézière se cache derrière le pseudonyme de « Veritas ». En effet, c'est à cette époque que Pasteur et Mézière, alors rédacteur du Spectateur canadien, rompent leur association, en raison du fait que ce dernier avait été engagé par la Compagnie du Nord-Ouest pour en défendre les intérêts dans ses démêlés avec Lord Selkirk. L'analyse de cette polémique jette un nouvel éclairage sur la critique que « D. » sert au nouvel éditeur de L'Abeille canadienne dans la Gazette des Trois-Rivières. Il y présente en effet en septembre 1818 une « analyse des trois premiers numéro (sic) de l'Abeille canadienne » (GTR, 15 septembre 1818, p. 2). Cette critique constituerait vraisemblablement la conclusion de leur échange politique. Plante attribue ce texte à Duvernay lui-même (2007 : 20). Sur ce texte, voir aussi chap. 4, section 4.3.3.

En vue de discréditer « Veritas », « Anti-Satire » cherche à le tourner en dérision en prenant le contrepied de certaines de ses affirmations :

Mais comme en général les différents écrits signés Veritas [...] n'ont pas montré une adhérence bien stricte à la vérité, il faut sans doute prendre l'inverse de ce que dit l'auteur du dernier [...]. Je suis tenté de croire qu'on ne peut se tromper en prenant toujours le contraire de ce qu'il avance, même jusqu'à son nom, qui vu à l'envers, se retrouve Satire-V. Ainsi abandonnant son V pour votre Veto, ou celui du public, sur ses mensongères productions, je me souscrirai pour cette fois Anti-Satire. (SPC, 27 juin 1818, p. 2-3)

Au numéro suivant, « Veritas » présente à l'éditeur une réplique intitulée : « Observations sur un Avorton, signé Anti-Satire ». Il cherche à montrer que la pensée de ce correspondant est peu profonde, que son mode de raisonnement se limite à un jeu littéraire :

Mr Pasteur, vous avez inséré dans le *Spectateur canadien* du 27 un écrit que l'on s'est permis, par le plus étrange abus de mot, de signer Anti-Satire. L'auteur de cette production, quel qu'il soit, vient offrir au Public des *anagrammes* au lieu de *raisons* [...]. Telles sont, en substance, les propositions de notre Anagrammatiste [...]. Nous allons essayer de les réfuter succinctement, et dans le même ordre. (SPC, 4 juillet 1818, p. 3)

Alors que le propos initial de la polémique était de nature politique, elle prend rapidement les allures d'un règlement de compte personnel. Certains lecteurs finissent d'ailleurs par se lasser de cette interminable bataille d'ego.

Quelques semaines plus tard, « Le Grondeur » demande à l'éditeur du *Spectateur canadien* de cesser de faire paraître les écrits assommants de « Veritas » et d'« Anti-Satire » (entre autres). Il les accuse de se quereller pour de l'argent : « Ils ont beaucoup d'esprit, sans doute, mais ils le [vendent] et cette idée révolte; [il] vaudrait mieux prendre la pioche et la pelle que de s'entre-déchirer par de grossières et personnelles injures, pour de l'argent, et au sujet d'affaires qui ne sont point les leurs » (SPC, 25 juillet 1818, p. 2). Le correspondant propose plutôt à l'éditeur d'employer plus utilement son journal pour instruire le public :

Pourquoi en ces temps de disette de nouvelles politiques, n'employez-vous pas votre encre et votre papier à nous parler de Littérature? Que vos colonnes soient pleines d'extraits d'ouvrages de Bossuet, de Fénélon, de Voltairé, de Rousseau, de La Harpe, et si votre Journal intéresse un peu moins que lorsque le nom d'un seul homme étourdissait l'univers entier, il n'en sera que plus instructif. Nous y puiserons des leçons de morale et tel parmi nous qui ne va pas au sermon, pourra y apprendre à remplir ses devoirs de citoyen comme de père de famille. Suivez mes conseils, Mr. C. B. Pasteur, et ne soyez pas si complaisant pour tous ces hommes possédés de la fureur d'écrire et qui se servent du Spectateur pour assomer le public de leurs productions. Vous vous en trouverez bien, vos abonnés s'en trouveront mieux, et je n'aurai plus l'occasion de vous *gronder*. (SPC, 25 juillet 1818, p. 2)

Ainsi la «littérature polémique» de facture canadienne n'intéresse-t-elle pas ce correspondant qui voit plutôt dans la diffusion de la littérature française le gage d'une bonne éducation et l'assurance d'un journal de meilleure qualité.

Bien que les règles morales de la discussion publique soient parfois enfreintes dans ces échanges polémiques au profit de la moquerie et du règlement de compte personnel, les correspondants peuvent aussi faire preuve d'imagination et déplacer la polémique sur un terrain plus ludique. C'est le cas, par exemple, de la joute littéraire entre « Adélaïde » et « L'Hermite de la rue des Forges » qui se déroule dans la *Gazette des Trois-Rivières* entre mars et juin 1819. Se concluant par la mort « littéraire » de « L'Hermite », cette polémique ne remplit pas moins une fonction démonstrative.

#### 5.2.2 L'assassinat « littéraire » d'un écrivain dans la presse

« L'Hermite de la rue des Forges » fait son apparition dans la Gazette des Trois-Rivières au mois de mars 1819. Dans une lettre qu'il adresse à l'éditeur, il s'en prend à la fois aux membres de la Chambre d'assemblée, aux journaux d'opinion et à la gent féminine. Loin de ne présenter qu'une intervention ponctuelle, « L'Hermite » envisage de partager régulièrement ses réflexions avec le public : « La manie d'écrire me prend périodiquement et elle se fait sentir comme une fièvre brûlante qui met tout mon système en fermentation » (GTR, 9 mars 1819, p. 1). Il entend suivre son « dada chéri » qui consiste à « trouver tout ce que les autres font, très mal, et ce que je fais? bien, c'est-à-dire, que j'aime beaucoup à critiquer mon prochain, à lui trouver mille et mille défauts ». Il laisse ainsi libre cours aux pensées que lui inspirent les mœurs de ses contemporains – et notamment celles qu'il observe

chez les dames de Trois-Rivières – ou encore suscitées par ce qu'il lit dans la presse bascanadienne. Dialoguant intérieurement avec lui-même, « L'Hermite » donne à lire au public le cours de sa réflexion, interrompue par son valet Jean : « Je m'aperçois que la fièvre diminue sensiblement, mon pouls est régulier; lirai-je ma production ? Non, lisons plutôt les inepties que contiennent les accusations contre le juge B...., mais cela gâteroit mon souper. Mais que lirais-je? – Mr. voilà le *Canadien* et la *Gazette de Québec*. – Que contiennent ces papiers, *Jean*? » (GTR, 9 mars 1819, p. 1)

Sa communication suscite les réactions, la semaine suivante, d'« Adélaïde », de « Dededididododudu » et de « Sangrado ». La première approuve le droit que s'arroge « L'Hermite » de critiquer la conduite de ses concitoyens mais le reprend sur les commentaires émis à propos du Beau Sexe. Si le second feint d'applaudir la contribution de « L'Hermite », il critique avec ironie le style du nouveau venu :

Je ne puis me lasser d'admirer cette production frappée au coin du génie. Précision, clarté, élégance, pureté, tout se trouve réuni dans le style de cet auteur moderne; joignez à cela, la noblesse des pensées, la délicatesse des sentimens, et cette urbanité qui fait le charme de la société, et vous avouerez avec moi que Mr l'Hermite a atteint le plus haut degré de la perfection. (GTR, 16 mars 1819, p. 2)

Quant à « Sangrado », qui se dit médecin, il prescrit deux remèdes à l'écrivain enfiévré. L'un, plus traditionnel, consiste en une saignée; l'autre, « un peu violent », revient à « interdire à l'Mr. l'Hermite-Dada tout usage de papier, de plume et d'encre » (GTR, 16 mars 1819, p. 2). Au numéro suivant, « Purgon », lui aussi médecin, vient corroborer le diagnostic de son confrère en soulignant les symptômes de la maladie dont souffre « L'Hermite » :

Pour diagnostique de ce que j'avance, on a qu'à lire les productions de l'imagination délirante de l'Hermite. Son style haché, décousu, ses idées incohérentes, ses contradictions multiples, ses réticences déplacées, son incivilité impardonnable envers le beau sexe, sont autant de signes pathologique de cette maladie. (GTR, 30 mars 1819, p. 2)

Dans sa « (Communication) [No 4] » parue deux semaines plus tard, « L'Hermite » présente une réplique à ses détracteurs. Il les traite de « Visigoths modernes » et déplore la faiblesse de leur critique : « vous n'employez votre peu de génie qu'à couvrir cette foule de sarcasmes qui ferait le mérite de vos écrits, s'ils étaient plus spirituels » (GTR, 13 avril 1819, p. 1). Leur reprochant de ne chercher qu'à distiller leur venin, il leur demande de bien vouloir

faire porter à l'avenir leurs jugements sur ses écrits plutôt que sur sa personne : « je vous serai très obligé de remarquer toutes les fautes de langage et les négligences qui m'échappent comme *écrivain* (N'oubliez pas ce dernier mot). » (GTR, 13 avril 1819, p. 2)

Dans la réplique qu'elle lui adresse, « Adélaïde » s'en prend donc à ses qualités d'écrivains. Alors que « L'Hermite » s'en remettait à Montaigne et à Molière pour l'inspirer dans sa démarche (GTR, 23 mars 1819, p. 1), « Adélaïde » va jusqu'à l'inviter à les copier : « Croyez-moi Mr Dada, au lieu de préférer vos propres idées à celles des autres, copiez toujours les auteurs, comme vous l'avez fait dans une grande partie de votre communication no 2; j'aime encore mieux que vous soyez plagiaire que censeur ennuyeux, et alors je vous pardonnerai de faire gémir la presse » (GTR, 20 avril 1819, p. 2). Elle lui prodigue alors un certain nombre de conseils :

[...] mon cher Dada, n'écrivez plus, ou souffrez avec modération qu'on vous dise la vérité. Votre amour propre est trop chatouilleux, et vous vous défendez si gauchement que vous faites voir à découvert tout votre dépit. Vos voyages fréquents dans les planètes pourront peut-être éclairer votre esprit, murir votre jugement et vous donner plus de connoissances dans la manière de vous conduire plus poliment que vous ne faites, mais combien je crains, qu'un petit atome comme vous, ne soit un jour écrasé comme un fourmi sous les pieds de quelque Micromégas de la région aérienne. Je désire que mes craintes soient mal fondées, Monsieur l'Hermite, le Canada y gagnerait beaucoup à votre retour. (GTR, 20 avril 1819, p. 2)

La métaphore spatiale est en fait une insulte de nature littéraire, faisant sans aucun doute référence à l'œuvre de Voltaire. La guerre littéraire est officiellement ouverte entre les deux protagonistes. Fait de réparties plus ou moins spirituelles, d'accusations de plagiat, émaillé de nombreuses références littéraires, le combat se termine avec la mort littéraire de l'Hermite, abattu par ses ennemis. Il annonce lui-même son décès prochain à l'issue de sa « (Communication) [No 5] » : « P.S. – Comme je suis près de mon heure dernière, mon Valet Jean vous remettra mon Testament, que je vous prie de publier » (GTR, 11 mai 1819, p. 4).

Comme elle l'explique dans son article sur « La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre L'Hermite dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 », Julie Roy voit dans cette polémique « le récit métaphorique » d'un écrivain qui tente de percer dans le champ littéraire mais, qui « faute de soutien et d'encouragement, est voué à la mort » (2005 : 52). Mais il y a plus. Cette polémique ouvre – une fois de plus – la presse à un régime de discours

fictionnel. L'écriture sous pseudonyme permet en effet la création d'un personnage. Comme le souligne Roy, le pseudonyme de « L'Hermite de la rue des Forges » donne « l'image d'un homme âgé et solitaire, qui justifie le ton moralisateur et désabusé du personnage » (2005 : 38). Le lecteur contemporain imagine bien que les personnages ainsi créés ne sont pas réels (ou réellement ce qu'ils prétendent être) mais il se laisse volontiers prendre au jeu. De plus, les nombreuses références aux auteurs classiques (l'Abbé Prévost, Madeleine de Scudéry, Mme de Maintenon, etc.) qui figurent dans le discours des deux correspondants contribuent aussi à déplacer le débat dans le registre littéraire. Le pseudonyme de «L'Hermite» luimême renvoie à un auteur contemporain, établissant une filiation avec un personnage de critique célèbre à l'époque. En effet, L'Hermite trifluvien prend son titre à un Hermite français, celui créé en 1813 par Victor-Joseph Étienne de Jouy qui rédige des chroniques fictives publiées sous le couvert du personnage de l'Hermite<sup>53</sup>. Quelques-unes des études de mœurs de De Jouy sont d'ailleurs connues du public bas-canadien. En effet, comme le signale Roy, un compte rendu de L'Hermite de la Guyane avait paru dans L'Abeille Canadienne à la fin de l'été 1818 avant d'être repris dans la Gazette des Trois-Rivières le 15 septembre suivant (2005: 45).

On l'a dit, l'éditeur possède le pouvoir d'orchestrer les échanges dans son journal, que ce soit en refusant de publier le texte d'un correspondant (ce qui peut réorienter une polémique), en mettant fin à un débat ou, au contraire, en le laissant se poursuivre. L'éditeur devient ainsi l'orchestrateur de la polémique. C'est ainsi que Duvernay intervient dans la joute littéraire entre « Adélaïde » et « L'Hermite de la rue des Forges » lorsqu'il décide de retarder la parution de l'écrit que Jean, le valet de « L'Hermite », lui avait apporté :

Nous étions sur le point de mettre sous presse l'épitaphe de Mr. L'Hermite qu'un de nos correspondans nous a fait parvenir, lorsqu'une nouvel écrit de cet auteur, intitulé *Réponse aux impostures d'Adélaïde*, nous a obligé d'en suspendre la publication. Nous insérerons cette production dans la feuille prochaine à condition que Mr. L'Hermite ne sortira plus du fond de son tombeau pour venir troubler le repos des vivans (GTR, 18 mai 1819, p. 2).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Ses chroniques paraissent en France sous les titres de L'Hermite de la Chaussée d'Antin, ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle (1812), L'Hermite de la Guyane (1816) et L'Hermite en Province (1818), notamment. Voir Roy, 2005.

L'ultime réplique de « L'Hermite de la rue des Forges » paraît ainsi dans le numéro suivant, en première page du journal. En permettant que s'ajoute une nouvelle répartie, l'éditeur crée ainsi un retournement dans le dénouement de la polémique. En effet, la semaine suivante, « Jean Jannot, ex-serviteur de Mr. l'Hermite », annonce la mort de ce dernier (GTR, 25 mai 1819, p. 2), tandis que « Adélaïde » présente, dans le numéro subséquent, une « Épitaphe de l'Hermite » (GTR, 1<sup>er</sup> juin 1819, p. 2). Enfin, « Jean Jeannot » revient à la charge en envoyant au journal le « Testament olographe de Mr. l'Hermite » qui paraît sur deux numéros (8 et 29 juin 1819). « Adélaïde » avait entretemps relancé « L'Hermite » (22 juin 1819), l'enjoignant de modérer sa critique sur ses contemporains. Annonçant la parution prochaine de l'écrit d'« Adélaïde », Duvernay avait cru bon de préciser que l'auteure s'adressait à un mort, comme pour souligner le caractère quelque peu incohérent de cette intervention à cette étape du récit : « [i]l nous semble que cet opuscule est tardif, et que cette Dame ne montre point un procédé noble et généreux en se permettant de donner des conseils à Mr L'Hermite, dont elle ne peut ignorer la mort » (GTR, 15 juin 1819, p. 2).

Duvernay contribue ainsi, avec le concours des correspondants qui ne cessent de relancer l'échange polémique, à faire de cette joute littéraire un véritable « feuilleton » aux accents tragicomiques. Le rire est en effet un autre des ressorts littéraires du discours journalistique. S'il sert généralement une fonction ludique, l'humour peut aussi avoir une fonction critique, voire cathartique selon les circonstances politiques<sup>54</sup>. Toutefois, dans cette polémique littéraire, l'humour sert essentiellement d'arme aux critiques et surtout, elle permet de divertir le public durant plus de trois mois. Comme le soulignent Thérenty et Vaillant, « toutes les discussions ne se valent pas et n'ont pas la même fonction. Certaines, inoffensives, ont un rôle essentiellement ludique et permettent d'entretenir des polémiques, dont l'excès ne dupe tout à fait personne, mais permet des exercices de style journalistique » (2001 : 100). Au-delà de l'assassinat littéraire d'un auteur, présenté en temps réel au public

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Chez Napoléon Aubin, éditeur du *Fantasque*, le recours à l'humour sert à fustiger les pouvoirs en place. Analysant les procédés fictionnels déployés par Napoléon Aubin, éditeur du *Fantasque*, Lucie Villeneuve explique que « le littéraire dans l'espace journalistique est vue un comme espace de médiation par rapport au politique, espace diplomatique qui oblige à trouver des stratégies discursives afin de déjouer la censure » (2005 : 59). Villeneuve remarque ainsi que la création du personnage du flâneur par Aubin établit un pacte ludique avec le lecteur, ce qui « libère la parole du journaliste » (2005 : 52) et lui permet de transgresser les codes linguistiques et journalistiques. Sur l'humour dans la presse au XIX<sup>e</sup> siècle, voir aussi Cambron, 2005.

bas-canadien, cette polémique contribue aussi à le sensibiliser au caractère fictionnel de l'écriture littéraire.

Alors que dans le cas du Bas-Canada, on s'est attardé à quelques-unes des stratégies éditoriales et discursives déployées uniquement dans la presse des années 1817-1819, pour le Brésil, on envisagera le rapport presse et littérature sur une plus longue période, depuis l'implantation de la presse jusqu'aux années 1840, en prenant plus particulièrement en compte les modes de diffusion et d'intégration de la littérature dans la presse. Il s'agit ici de considérer de façon plus globale les stratégies éditoriales développées à cet effet tout en prenant en compte les procédés littéraires déployés dans le discours journalistiques de l'époque.

# 5.3 Presse et littérature au Brésil

On l'a dit précédemment, le champ de l'opinion publique des années 1820-1840 est occupé principalement par une presse doctrinaire qui débat de l'avenir politique du Brésil. Pour former le public brésilien à la nouvelle culture politique, la presse de l'indépendance déploie diverses stratégies discursives, à l'image de celles que l'on retrouve dans la presse bas-canadienne. Bien sûr, il se trouve aussi des périodiques encyclopédiques qui visent à contribuer à l'avancement de la société en diffusant le savoir dans tous les domaines, mais ils ont de la difficulté à s'imposer au milieu de cette presse politique. Considérant que la culture lettrée est aussi nécessaire à la formation du public que l'acquisition de compétences politiques, les éditeurs cherchent la meilleure formule pour susciter l'intérêt du public.

#### 5.3.1 Diffuser la nouvelle culture politique

On a vu au chapitre 3 comment la Révolution de Porto entraîne l'ouverture d'un espace de débat au sein de la sphère publique brésilienne. Les élites lettrées se servent alors de la liberté de la presse pour diffuser les idées politiques nouvelles. Elles publient des journaux, brochures et pamphlets visant à informer le public des options politiques du Brésil. Ces

publications paraissent soit de façon anonyme, soit identifiées par les seules initiales de leur auteur. Comme le souligne Neves, les imprimés politiques forment alors un véritable « réseau de polémiques » (2003 : 4) où les uns et les autres s'interpellent et se répondent. Malgré leur caractère fondamentalement polémique, les brochures et journaux de l'indépendance possèdent aussi un caractère dialogique et didactique. Ces publications présentent « les idées de manière très organisée, l'auteur y expliquant sa position sur le sujet et cherchant à présenter des opinions et fournir un enseignement qui pourraient influencer le public lecteur <sup>55</sup> ». Cependant, il ne s'agit pas tant d'éduquer le peuple, majoritairement analphabète, que de former l'élite au constitutionnalisme et de l'informer sur les questions politiques alors en jeu. En effet, le public brésilien est clairement identifié par les rédacteurs de journaux et les pamphlets à l'élite lettrée <sup>56</sup>. On peut voir dans le recours à divers procédés littéraires au sein de l'imprimé des années 1820-1822 une stratégie de diffusion de la culture politique.

Alors que certaines brochures visent plus particulièrement à expliquer le nouveau vocabulaire politique à la manière de catéchismes, d'autres vont jusqu'à parodier les formes religieuses. Neves donne comme exemple le pamphlet intitulé *A regeneração constitucional ou guerra e disputa entre os corcundas et constitucionais* [La régénération constitutionnelle ou guerre et dispute entre les « Corcundas » et les constitutionnels], une brochure de 23 pages imprimée en 1821 sur les presses de la Imprensa Régia. « Corcundas » (littéralement « les bossus ») était le surnom donné aux tenants d'un gouvernement absolutiste par leurs opposants libéraux. Le pamphlet stipulait de manière humoristique que les absolutistes repentis devaient se présenter au Congrès national en récitant à voix haute différentes oraisons, telles que le « Notre Père Constitutionnel » [« Padre Nosso Constitucional »] (1995 : 127).

<sup>55 «</sup> apresentavam as idéais de forma bastante organizada, explicando o autor seu posicionamento sobre o assunto e procurando fornecer opiniões e ensinamento que pudessem influencar o público leitor » (Neves, 1995 : 127)

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Neves constate en effet que « selon la vision de l'époque, seule l'élite réunissait les conditions intellectuelles pour avoir accès aux brochures et, par conséquent, à la culture politique, se convertissant elle-même en son principal public » [« para a visão de época, somente a elite reunia condições intelectuais para ter acesso aos folhetos e, por conseguinte, à cultura política, convertendo-se ela própria no principal público de si mesma » (1995: 132)].

D'autres brochures adoptent plutôt la forme du dialogue ou encore se présentent comme une correspondance personnelle adressée à des amis. Certaines brochures, notamment celles écrites sous forme de dialogues, mettent en scène des personnages représentant les divers types sociaux. On voit ainsi des figures issues de l'élite, comme un médecin ou un ministre, en train d'échanger avec des figures du peuple, personnifiées par un villageois, un fermier ou un tailleur. Même si ces dialogues peuvent être lus à voix haute, Neves rappelle que le recours à ces personnages issus de la population ne vise pas réellement à rejoindre le public non instruit en permettant, par exemple, une identification du peuple avec ces types sociaux. Devant la maîtrise qu'ils affichent de l'art du discours, il apparaît clairement que ces personnages sont de simples artifices rhétoriques, construits par le texte en vue de discuter des principes politiques (Neves, 2003 : 103).

La presse doctrinaire, et notamment les pasquins, qui sont généralement écrits par une seule personne, recourt aussi à l'usage de faux dialogues ou de fausses correspondances, créées de toutes pièces par l'éditeur du journal. Il s'agit bien souvent d'une façon humoristique de traiter de questions politiques ou encore de donner la répartie à un autre journal d'opinion. Le *Moderador* semble friand de ce genre de procédé. Il présente, par exemple, un dialogue entre « A Sra. D. Aurora » [Madame Dona Aurora] et « O Moderador » [Le Modérateur] à propos du Brésil envisagé comme une puissance maritime (MOD, 28 août 1830, p. 3). La semaine suivante, il présente cette fois d'un dialogue entre « Hum Brasileiro » [Un Brésilien] et « Hum Americano do Norte » [Un Américain du Nord] sur la Chambre des députés du Brésil (MOD, 1<sup>er</sup> septembre 1830, p. 3).

Même si l'espace public brésilien adopte, à l'époque de l'indépendance, les caractéristiques d'un lieu de débat démocratique (en ce que tout le monde est libre de donner son opinion), il ne suit en vérité aucune règle d'éthique. Dans son ouvrage *Insultos impressos. A guerra dos jornalistas na Independência*, Isabel Lustosa remarque une grande violence verbale dans les échanges. Ils versent dans le pamphlet et l'invective, engendrant une véritable « guerre imprimée ». Dans la conclusion de son ouvrage, Lustosa énumère brièvement quelques-uns des procédés rhétoriques employés par les rédacteurs de journaux à l'époque. Pour appuyer son argumentaire, un rédacteur peut, par exemple, le truffer d'exclamations, recourir à la surenchère d'adjectifs outrés ou employer un arsenal

d'expressions connotées. Tous les coups sont permis, semble-t-il : en plus de recourir à la satire et à l'ironie, on fait appel à la description grossie des aspects physiques de l'opposant. Si l'humour est un procédé courant pour discréditer un adversaire, certains rédacteurs vont, pour ce faire, jusqu'à attaquer la réputation d'autrui. Bien que ces procédés discursifs constituent, selon Lustosa, « un exemple des nombreuses possibilités que l'art de l'argumentation offre comme instrument de l'action politique » (2000 : 431), ils témoignent néanmoins du fait que l'espace public de cette époque n'est pas un lieu de négociation, de conciliation, mais bien un lieu d'affrontement. C'est le désir d'écraser l'adversaire qui prime celui de faire triompher la raison.

Dans son essai sur la formation d'un espace public au Brésil, Morel étudie ce qu'il appelle la « zoologie » politique des années 1822-1840 (1995 : 97-112). Il s'intéresse plus précisément au vocabulaire animalier auquel recourent les différentes factions politiques afin de qualifier l'adversaire – et ainsi de le disqualifier. À l'aube de la décennie 1830, ce lexique est si présent dans la presse brésilienne que le journal *Aurora Fluminense* propose une typologie du bestiaire journalistique (AF, 15 juillet 1829; cité par Morel, 1995 : 104). Le rédacteur du journal associe un animal à chaque journal, établissant ainsi de façon imagée le portrait du milieu journalistique de l'époque.

Certains journaux se donnent eux-mêmes pour titre un nom d'animal. Morel considère qu'il s'agit là aussi « d'armes pour le combat politique » (1995 : 101). Dans le choix des noms que prennent les nouveaux périodiques d'opinion qui apparaissent à l'époque de l'indépendance, on note le recours fréquent au bestiaire tropical – O Macaco Brasileiro (le Singe Brésilien); O Papagaio (le Perroquet) – ou encore à la culture autochtone. C'est le cas, par exemple, du Malagueta, dont le titre se rapporte au nom indigène du « pimenta » (piment) ainsi que l'explique son éditeur au premier numéro, ou encore du Tamoyo, reprenant le nom d'une nation autochtone qui guerroya, au début de la colonisation du Brésil, contre les Portugais. Ce journal combattra notamment l'influence des Portugais au Brésil, dont celle-là même de l'Empereur. Comme le souligne Lustosa, le seul choix du nom du journal constitue déjà une provocation anti-lusophone (2000 : 350). En venant conférer un caractère « national » aux journaux, ces noms marquent donc une prise de position idéologique. Même le titre tout à fait inoffensif du journal O Beija-Flor [Le Colibri], lancé en 1830, peut être

replacé dans une démarche sinon directement politique, du moins polémique. L'épigraphe (en français) qui apparaît sous le cartouche représentant, justement, un colibri, montre que ce périodique encyclopédique loge à une autre enseigne que les journaux doctrinaires : « Je prends le miel sans offenser les fleurs ». Le choix de cet emblème vise donc à situer le périodique au sein d'un milieu journalistique dominé par une presse politique.

Cependant, il n'est pas facile pour un périodique se vouant principalement à la diffusion de la culture lettrée de percer dans un tel contexte. Le *Beija-Flor* y goûte amèrement, mais il n'est pas le seul. D'autres éditeurs avant s'y sont essayés et ont échoué dans cette approche. Il semble que le milieu intellectuel d'alors n'était pas encore suffisamment structuré pour soutenir ce genre de publication.

# 5.3.2 Diffuser la culture encyclopédique

Inscrivant leur démarche dans le projet encyclopédique des Lumières, les premiers périodiques culturels publiés au Brésil visent à répandre un savoir touchant aux différentes branches des connaissances. C'est le cas de la première revue de type miscellanées qui voit le jour au Brésil. O Patriota (1813- 1814) est publié à Bahia quelques années après l'implantation de la seule autre imprimerie de la colonie. Sous-titré « journal littéraire, politique et mercantile » [« jornal literário, politico e mercantil »], ce périodique soutient une conception de la littérature plutôt classique, encore associée aux Belles-Lettres<sup>57</sup>. Au premier numéro du périodique, l'éditeur Manuel Ferreira de Araújo Guimarães fait l'apologie des Lettres : « Sans la prodigieuse invention des lettres, nous aurions vu très lentement des progrès dans les sciences et dans les arts<sup>58</sup> ». Il souligne que si les Lettres ont favorisé la propagation des connaissances, l'invention de l'imprimerie aura permis son accélération. O Patriota a ainsi pour objectif de diffuser les connaissances en vue de contribuer au progrès du

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Dans la présentation qu'elle fait du *Patriota*, Zaidman (1978), divise les textes de littérature publiés dans le journal selon trois sections : éloquence, grammaire, poésie. Les arts du discours et les arts poétiques y sont représentés suivant la culture rhétorique classique.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> « Sem a prodigiosa invenção das letras, haverião sido muito lentos os progressos nas sciencias, e nas Artes. » (PAT, no 1, janvier 1818, p. 3)

Brésil (Candido, 1999 : 233). Les textes présentés dans le périodique visent non seulement à instruire, mais aussi à donner des exemples de réussite, d'avancement dans le domaine des arts (mécaniques) provenant autant de l'étranger que du Brésil. De même, on peut voir dans la présentation d'un index à chaque numéro une volonté d'organiser le savoir. Publiée avec l'accord du gouvernement, *O Patriota*, n'avait rien d'un journal politique ou subversif. D'ailleurs, le choix du titre, loin de faire référence à la nation brésilienne – cette idée n'existe pas encore dans l'esprit des élites – témoigne d'une fidélité à l'égard de la mère-patrie.

L'éphémère revue Sabatina Familiar de Amigos do Bem Comum, dont cinq numéros seulement sont parus à la fin de l'année 1821, n'est pas non plus subversive, mais possède déjà un caractère plus critique. Publiée de façon anonyme<sup>59</sup> à la faveur de la toute nouvelle liberté de la presse, le projet de cette revue s'inscrit dans une démarche politique mais, alors que l'idée d'indépendance n'est même pas encore évoquée dans la presse, il n'envisage surtout pas de renverser l'ordre social du Brésil. Faite par une « compagnie d'hommes de lettres », ainsi que l'annonce le sous-titre de la page couverture, cette revue a pour devise : « une vie sans lettres est une vie morte » [« vida sem letras é morte »]. Les visées de la Sabatina sont résumées au premier numéro : « L'objectif principal de ce périodique est de former des citoyens utiles à l'Église, à la patrie et à l'humanité, toujours prêts à sacrifier, si cela était nécessaire, leur propre intérêt au bien public<sup>60</sup> ». Rizzini rappelle que la Sabatina se propose aussi de contribuer à la création et à la multiplication, à travers tout le pays, de « compagnies domestiques d'hommes de lettres [...] dans le but d'accroître la vertu, les sciences, l'industrie et la richesse de l'État<sup>61</sup> ».

Pour parvenir à cette fin, le(s) rédacteur(s) de la *Sabatina* recoure(nt) à un procédé éditorial digne de la presse anglaise du XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'image du journal anglais *The Spectator* (1711-1712) qui donnait à voir les rencontres sociales des six *gentlemen*, membres

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> On attribue la rédaction de la Sabatina à José da Silva Lisboa, vicomte de Cairu (Rizzini, 1988: 366; Sodré, 1999: 59).

<sup>60 «</sup>O objecto principal deste periódico [...] é de formar cidadão úteis à Igreja, à pátria e à humanidade, sempre prontos a sacrificar, sendo necessário, o próprio interesse ao bem público.» (cité par Rizzini, 1988 : 366)

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> «Propunha-se criar 'companhias domésticas de homens de letras', multiplicando-as pelo país 'em ordem ao aumento de virtude, sciencias, indústria e riqueza do Estado» (Rizzini, 1988 : 366).

du club imaginaire de Mr. Spectator<sup>62</sup>, on assiste en quelque sorte, lors du premier numéro de la *Sabatina*, à la création d'une société d'hommes de lettres. En effet, le périodique reproduit les discussions entre les membres de cette société savante qui envisagent de se réunir tous les dimanches pour échanger et, ce faisant, réfléchir aux moyens de contribuer à l'avancement de la société. « Anastasio » qui, le premier, prend la parole, rappelle aux hommes réunis l'origine du projet de cette société littéraire :

Je remercie, mes amis, la bonté avec laquelle vous avez daigné honorer cette maison, acceptant l'invitation pour la présente Compagnie. Dans la certitude que vous êtes Amis du Bien-Commun, non moins que de l'étude utile, qui font connaître en quoi il consiste, et comment dignement il se promeut, il me paraît que nous ne pourrions avoir, pendant la fin de la semaine, de détente plus propice aux hommes de lettres et, en même temps, plus grande commodité de rendre quelques services à la Patrie avec un délassement honnête, sans oisiveté inerte, que de faire des lectures et conversations sur les mode opportuns d'éducation libérale de la jeunesse; afin de mettre en lumière le prochain samedi le résultat de nos conférences<sup>63</sup>.

Une telle éducation est maintenant envisageable en raison du « nouvel ordre politique » qui vient d'être établi au Portugal [« da Nova Ordem Politica começada em Portugal » (SAB, 8 décembre 1821, p. 1)]. À la différence du Club de Mr. Spectator qui ne traitait pas des questions politiques, les membres de cette société brésilienne s'intéressent surtout aux affaires politiques du Royaume. Traitant d'histoire, d'économie politique, de la gouvernance au sein d'autres nations européennes, cette société savante propose en quelque sorte une contrepartie aux discussions de l'Assemblée législative portugaise et au ton généralement vindicatif des périodiques qui traitent de politique. La revue Sabatina entend donc se placer au-dessus des querelles partisanes.

Inspiré des sabbatines, ces thèses de controverse que les étudiants soutenaient à la fin de leur première année de philosophie, les lectures et discussions de cette société savante doivent recréer l'esprit académique de l'université – sans les examens ni le professeur. Ces

<sup>62</sup> Pour une analyse du fonctionnement de ce journal, voir Benoît-Cattin, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> «Agradeço, Amigos, a bondade com que vos dignastes de honrar esta casa, acceitando o convite para a prentete Companhia. Na certeza de que sois Amigos do Bem-Commum, não menos que do Estudos Utéis, que fazem conhecer em que elle consista, e como dignamente se promova, pareceo-me, que não poderiamos ter, no fim de Semana, recreio mais propisio do homens de Letras, e, ao mesmo tempo, maior commodidade de prestar alguns serviços á Patria com honesto descanço, sem inerte ocio, do que fazermos *Leituras* e *Conversações* sobre os opportunos expedientes da Liberal Educação da Mocidade; a fim de dar no seguinte Sabbado á luz o resultado das nossas Conferencias.» (SAB, 8 décembre 1821, p. 1)

hommes de lettres ont été formés à l'art oratoire et leur discours en porte la trace, comme en témoigne le ton quelque peu lyrique employé par « Anastasio » :

L'adorable Providence nous a donné la chance de voir établie au Royaume Uni une monarchie constitutionnelle, et que les Cortes de Lisbonne aient décrété sur les bases de la Constitution non seulement l'égalité des droits de tous les sujets de la couronne fidélissime en chacun des hémisphères, mais aussi d'avoir procuré l'instruction publique, ouvrant le chemin de l'Honneur aux talents et aux vertus<sup>64</sup>.

Il explique ensuite de quoi chacun traitera lors de ces rencontres : « Chacun de nous prend place à la table ronde, et dirige les lectures et conversations de la Sabbatine dans laquelle se traitera de la matière de ses études spéciales<sup>65</sup> ». Pour l'un, ce sera les « éléments de morale et de religion », pour l'autre, les « sciences de l'esprit », pour un troisième, la philologie, pour le suivant, les matières relevant de l'« ordre social ». Enfin, le jeune homme qui agira comme secrétaire de la société présentera au début de chaque mois, une « chronique résumée des nouvelles intéressant l'Humanité, lues dans les journaux étrangers et nationaux ». Puis « Anastasio » décrit la formule de leurs rencontres :

Nous ferons nos conférences sans cérémonie au cabinet de cette librairie, pour avoir sous la main les livres, qui sont de bons associés, ne donnant jamais une mauvaise réponse, ne se scandalisant pas non plus de l'opposition. Cela n'exclut pas les œuvres et mémoires que chacun voudra apporter pour l'entraide mutuelle.

Il rappelle aussi les principes que devront suivre les membres dans leurs discussions :

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> « A adoravel Providencia nos concedeo a fortuna de ver estabelecida no Reino Unido huma Monarquia Constitucional, e o haverem as Côrtes de Lisboa decretado nas Bases da Constituição, não só a Igualidade dos Direitos de todos os súditos da Coroa Fidelissima em ambos os Hemespherios, mas tambem o Provimento da Instrucção Publica, abrindo a estrada da Honra aos talentos e virtudes. » (SAB, 8 décembre 1821, p. 1).

<sup>65 «</sup> Cada hum de nós tome a Cadeira na Meza redonda, e dirija as Leituras e Conversações na Sabbatina em que se tratar da materia dos seus especiaes estudos. O Sr. *Theophilo* espora os *Elementos* da *Moral e Religião*, natural e revelada. O Sr. *Eleutherio* os da *Sciencia do Espirito*; o Sr. *Chrysostomo* os da *Philologia*: Eu os da *Ordem Social*. O Sr. *Polycarpo*, que he bom Estudante, e joven de esperanças, se offereceo a ser o *Leitor* e *Secretario* da Companhia, e de tambem nos apresentar no principio de cada mez, huma resumida Chronica da Noticias interessantes á Humanidade, lendo os Jornaes Estrangeiros, e Nacionaes. » (SAB, 8 décembre 1821, p. 1)

Je fais confiance à votre bon sens, qu'il soit libre à tous d'argumenter, par-dessus tout sans avoir de conflits; personne ne s'arroge le privilège de l'infaillibilité, comme le font les 'illibéraux', et intolérants à propos des jugements d'autrui, auxquels nos Classiques donnent le nom de *capiteux* qui, avec perfidie et arrogance, prétendent défendre leurs opinions<sup>66</sup>.

Il donne ensuite la parole aux autres membres pour que chacun dise ce qu'il pense de ce projet. Leur discours est alors reproduit *in extenso* dans les pages du périodique. La *Sabatina* apparaît ainsi davantage comme le procès verbal des réunions de cette société savante que comme une revue proprement dite, ouverts aux interventions du public. Elle transpose néanmoins dans l'espace public quelques-unes des pratiques de l'art oratoire et des modalités discursives de l'ancienne rhétorique. En recréant un lieu de sociabilité fondé sur un usage public de la raison, la *Sabatina* contribue ainsi à redéfinir le mode des échanges intellectuels au sein de la société brésilienne.

Au moment où paraît, en janvier 1822, le cinquième et dernier numéro de la Sabatina, un autre regroupement savant tente de lancer une revue. Publiées à Rio de Janeiro « par une société philotechnique » [« por uma sociedade philotécnica »] les Annaes Fluminense de Sciencias, Artes e Litteratura [Annales de sciences, d'arts et de littérature], se limitent à un seul numéro 67. Quatre ans plus tard, les mêmes hommes de lettres qui se cachaient derrière les Annaes, José Vitorino dos Santos e Sousa et F. I Januario Cordeiro, tentent à nouveau de lancer un périodique encyclopédique. Le Jornal Scientifico, Economico e Literario ou Colleção de peças, memorias, relações, viagens, poesias, anedotas est ainsi publié « par deux amateurs des sciences et des arts » [« por dois amatores das sciencias e artes »]. Inspiré par la philosophie du XVIIIe siècle, le « discours préliminaire », présenté au premier numéro, est traversé par la métaphore de la lumière :

<sup>66</sup> « Faremos as nossas conferencias sem cerimonia no Gabinete desta Livraria, para estarem á mão os Livros, que são bons Socios, nunca dando má resposta, nem se escandalisando sa opposição. Isto não exclue as Obras, e Memorias, que cada hum queira trazer para mutuo auxilio. Confio no vosso caracter que, sento á todos livre o argumento, com tudo não haja comflicto; ninguem se arrogando o privilegio da infallibilidade, como usão os illiberaes, e intolerantes dos juizos alheios, a quem os nossos Classicos chamão *Capitósos*, que, com porfias, e soberbas, pertendem defender suas opinões. » (SAB, 8 décembre 1821, p. 2)

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Le contenu de ce numéro, avec ses 115 pages, se détaille comme suit : en premier lieu, les rédacteurs y présentent les matières qui sont comprises dans le sous-titre (p. 1-18); le journal, qui se dit monarchiste, traite ensuite d'économie politique (p. 19-48), de l'intégration de Montevideo aux provinces cis-platines (p. 49-55) et enfin, de l'Église du Brésil (p. 57-115).

Dans les pays cultivés, entre les peuples véritablement éclairés, les sciences et les arts font des progrès extrêmement avantageux, et de là, comme des faisceaux lumineux, émettant de fulgurants rayons, propagent sa lumière par la vaste superficie du Globe terrestre, éclairant ainsi tout genre de productions, tant celles de la Nature que celles de l'Art<sup>68</sup>.

L'objectif de ce périodique est donc de contribuer à l'avancement du savoir. Les éditeurs-rédacteurs expliquent au public qu'il en va de l'atteinte du bonheur général. Selon eux, les « écrits périodiques » constituent assurément l'un des moyens pour y arriver. Grâce à la liberté de la presse, les journaux sont en effet devenus un « merveilleux véhicule de propagation des connaissances utiles, qui ont mérité la garantie zélée des Gouvernements les mieux constitués <sup>69</sup> ». Citant à l'appui le cas des nations européennes éclairées, les éditeurs rappellent que les journaux littéraires ont permis que se communiquent, avec une rapidité extraordinaire, « les Lumières des uns aux autres pays » [«as Luzes de huns para outros paizes» (JS, « Discurso preliminar », 22 mai 1826)]. Les éditeurs du *Jornal Scientifico* trouvent donc inconcevable que les Brésiliens, qui

ont démontré qu'ils étaient dotés de bon sens, d'un jugement supérieur, d'une extrême vivacité, d'une pénétration élevée, d'un bon discernement, et non d'une simple aptitude pour l'étude des sciences et des arts, demeurent dans une espèce de négligence détériorant cette haute estime générale à laquelle ils ont droit d'aspirer tout naturellement.

Pour donner le goût aux Brésiliens de sortir de cette léthargie, le périodique se propose donc de présenter des articles dans les domaines des sciences et des arts, de la poésie et des Belles-Lettres, des voyages et des variétés. Croyant en effet que la fréquentation des ouvrages scientifiques peut permettre au public d'atteindre un plus haut niveau de connaissance, les rédacteurs se proposent d'en présenter dans les différents numéros du journal, « lesquels seront toujours remplis de l'utile comme de l'agréable, et pour cela, adaptés à tous les genres

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> « Nos paizes cultos, entre os Povos verdadeiramente Illustrados, fezem as Scienciais e as Artes vantajozissimo progressos, e d'ali, como de fócos luminosos, emitindo fulgurantes raios, propagão sua luz pela vasta superfície do Globo Terrestre, assim esclarecendo todo o genero de producções, tanto da Natureza, tanto como da Arte. » (JS, « Discurso preliminar », 22 mai 1826)

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> « pela bem entendida liberdade da imprensa, maravilhoso vehículo de propagação de conhecimentos uteis, que tem merecido a zelosa garantia dos Governos mais bem constituhindos » (JS, « Discurso preliminar », 22 mai 1826).

Não he crivel que os Brasileiros, que de longa data se tem demonstrados dotados de bom senso, superior atilamento, summa vivacidade, elevada penetração, bom discernimento, e não vulgar aptidão para os estudos das Sciencias e das Artes, se conservem n'uma especie de desleixo, degradativo d'aquella alta estima geral a que tem superabundante jus de aspirar. » (JS, « Discurso preliminar », 22 mai 1826)

de lecteurs<sup>71</sup> ». Les éditeurs-rédacteurs sont néanmoins contraints de suspendre leur publication au bout de trois numéros<sup>72</sup>.

Ainsi, malgré le désir des éditeurs d'éclairer leurs concitoyens, que ce soit en diffusant les réflexions de sociétés savantes ou en présentant un contenu encyclopédique qui sache plaire et instruire à la fois, il semble difficile de publier un périodique encyclopédique qui soit rentable – les éditeurs brésiliens ne recourent pas encore à la publication d'annonces et avis payés pour s'assurer un revenu minimal<sup>73</sup> – surtout dans un contexte où le discours de l'opinion publique est dominé par les questions politiques. Les éditeurs doivent donc penser à d'autres façons de rejoindre un public entièrement mobilisé par la chose politique.

C'est peut-être ce qui explique le succès de la *Aurora Fluminense*, un journal d'opinion qui s'intéresse à la politique mais qui présente aussi un contenu littéraire. Publié douze années durant, le journal, fondé en 1827, semble avoir su combiner les divers intérêts des lecteurs. Loin de rechercher l'originalité dans le type de publication périodique proposé, les éditeurs s'en remettent plutôt à une formule éprouvée. Ils annoncent ainsi, au premier numéro, que le plan du journal ressemblera à celui adopté par plusieurs journaux de l'Europe et des Amériques. Ils expliquent que le contenu se divisera ainsi en trois parties. La première comptera deux sections : l'une, politique, sur les questions qui intéressent la nation dans l'exercice de ses droits constitutionnels, l'autre, consacrée aux nouvelles du Brésil, ayant pour objectif de donner une « information vraie » aux lecteurs et d'inspirer aux étrangers une idée avantageuse du Brésil. La deuxième partie concernera les nouvelles étrangères tandis que la troisième contiendra les correspondances des concitoyens<sup>74</sup>, les analyses d'œuvres

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> « os quaes serão sempre recheados do util com o agradavel, e por isso accommodados a todo o genero de Leitores » (JS, « Discurso preliminar », 22 mai 1826)

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Les rédacteurs expliquent que le troisième numéro vient clore le tome 1 avec de nombreuses difficultés, dont les coûts de la production de ce journal. Alors qu'ils voulaient rester indépendants, les rédacteurs entendent demander l'aide du gouvernement. Le périodique ne reparaît toutefois pas.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Par exemple, on trouve dans *l'Écho de l'Amérique du Sud* quelques « Avis » présentés en dernière page, mais étant donné qu'il n'est nulle part fait mention dans le journal du coût de publication de ce type d'annonces (contrairement, par exemple, à ce qui se faisait dans la presse bas-canadienne), on peut penser qu'ils étaient insérés gratuitement.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Un rapide coup d'œil aux premiers numéros du journal permet de constater qu'on trouve des correspondances de lecteurs à presque tous les numéros, qu'elles sont signées de pseudonymes, que certains

littéraires ou politiques intéressantes, les hymnes nationaux, fragments de littérature, bref, tout ce que l'on trouve habituellement dans les autres journaux sous la section « variété », ainsi que l'indiquent les rédacteurs.

Certains éditeurs de journaux d'opinion proposent d'autres façons d'éclairer le public, de le former à la critique autrement que par la politique, comme en témoigne notamment l'apparition d'une chronique culturelle dans la presse française de Rio de Janeiro.

# 5.3.3 Former le public à la critique : la chronique culturelle

L'Indépendant (1827), le premier journal français publié à Rio (voir chap. 2), est vraisemblablement le premier périodique brésilien à présenter, sous la forme d'une rubrique intitulée « Théâtre impérial », une critique sur les derniers spectacles présentés au Théâtre Impérial de Rio. On y joue surtout des opéras italiens et français<sup>75</sup>. La première critique, qui n'est pas signée, paraît au second numéro. En fait, il s'agit davantage, comme prend soin de le signaler le collaborateur du journal, de commentaires impressionnistes que d'une critique proprement dite :

Il ne nous est pas possible de rendre un compte détaillé des diverses représentations; le temps et l'espace nous manquent pour cela. Nous devons nous borner à communiquer rapidement à nos Lecteurs les impressions que nous avons éprouvées, et les réflexions qu'elles ont fait naître, en commençant par ceux des Artistes qui charment nos oreilles, et finissant par ceux qui enchantent nos regards. (IND, 28 avril 1827, p. 4)

À l'occasion de son premier compte rendu, le collaborateur se permet néanmoins de critiquer sévèrement la nouvelle cantatrice : « Mlle Carvaglia, en me faisant entendre les sons les plus discords qu'il soit possible d'imaginer, m'a fait tout le mal qu'il fut en son pouvoir de me faire » (IND, 5 mai 1827, p. 4). Son commentaire suscite une réaction épidermique de la part d'un correspondant qui s'en prend en fait à l'intégrité du critique, le comparant aux

correspondants reviennent régulièrement et qu'ils semblent écrire tant sur des sujets moraux (ou d'intérêt publique) que plus directement politiques.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> La première compagnie de théâtre brésilienne, la Compania Dramática Nacional, est fondée en 1833 (Bosi, 1994 : 98).

« barbouilleurs de papier périodique, à dix sous la feuille » (IND, 5 mai 1827, p. 3), lui reprochant d'avoir écrit cet article pour de l'argent, allant jusqu'à le soupçonner d'avoir présenté une simple traduction d'un article publié à l'origine en portugais dans un autre journal.

Au numéro suivant, le critique de spectacles, qui signe cette fois son intervention «HX», s'adresse au «Rédacteur en chef de l'Indépendant». Ce dernier lui aurait fait parvenir l'article manuscrit du correspondant afin de permettre au critique d'y préparer une réplique. En guise de réponse à cette « attaque virulente » contre son article sur l'opéra, « HX » demande à l'éditeur de reproduire intégralement la lettre du correspondant en y joignant simplement les notes qu'il a insérées au fil du texte. « HX » croit qu'elles « pourront, à la rigueur, [le] dispenser de toute autre réplique » (IND, 5 mai 1827, p. 3). La lettre du correspondant paraît donc dans le journal truffée d'appels de notes rédigées par le critique de théâtre. Ces notes, au nombre de 16 et présentées à la fin de l'article, font environ le double de la longueur de l'article en question. Elles sont si volumineuses qu'elles nécessitent même l'ajout d'une page de supplément au journal. Ces notes établissent une sorte de dialogue entre les deux intervenants puisqu'elles permettent au critique de répondre aux questions rhétoriques que lui adresse le correspondant. Par exemple, à l'interrogation « Etiez-vous au Théâtre lorsqu'elle [Mlle Carvaglia] chanta sa cavatina et son rondeau? » (IND, 5 mai 1827, p. 3), « HX » réplique en note : « Hélas oui, j'y étais! » (IND, 5 mai 1827, p. 4).

La chronique sur le théâtre impérial, qui paraît jusqu'au dernier numéro du journal, le 24 juin 1827, suscite à l'occasion d'autres répliques. Au numéro suivant, le critique traite cette fois du ballet. Signant simplement « X. », il assume pleinement son rôle de critique, connaissant la valeur – et les limites – de son opinion sur la question :

Je dis que je vais faire entendre la vérité, et je prie le lecteur d'être bien persuadé que si je me trompe, ce sera par erreur de goût ou de jugement, et non point de dessein prémédité, ni avec l'intention de l'induire en erreur. Je ne sais point danser, mais j'aime passionnément la danse, de théâtre s'entend, et j'ai beaucoup vu danser dans ma vie, et de bien bons danseurs. Mon opinion sur cette matière peut donc, sans être infaillible, avoir encore un certain poids. Je l'émets d'ailleurs sans aucune espèce de prétention, et libre à qui ne la partagera pas, de la réfuter. (IND, 12 mai 1827, p. 3)

Il se porte garant de son intégrité et de son impartialité. Si le critique est ouvert aux commentaires du public, il préfère néanmoins prévenir ses futurs détracteurs de ne pas se dépenser inutilement en vaines insultes qui ne feraient qu'appeler une réplique du même ordre :

[...], je prie la personne qui me fera l'honneur de me répondre, de s'épargner les expressions d'écrivain à tant la page [...], et autres niaiseries semblables. [...]. Je me flatte que le ton d'impartialité rare qui règne d'un bout de mon article à l'autre, me mettra à l'abri de la supposition injurieuse que je l'ai écrit sous une influence étrangère; et j'espère qu'en me répondant, on s'abstiendra de ces expressions piquantes qui appellent une répartie encore plus mordante, répartie qui ne se ferait pas attendre, car j'ai reçu du Ciel une disposition à manier le fouet de la satyre, que toute ma philosophie peut à peine contenir, et dont je ne suis plus le maître dès qu'on m'en donne un tant soit peu l'exemple. (IND, 12 mai 1827, p. 3)

Dans ce qu'il présente lui-même comme l'« exorde » à sa critique, « X. » annonce aussi au public qu'il se retirera, après sa prochaine chronique, pour se « replonger dans la douce paresse dont [il n'est] un moment sorti que pour donner l'exemple, et prouver que la liberté de la presse existe ici, au moins pour tout ce qui a rapport au théâtre » (IND, 12 mai 1827, p. 3)<sup>76</sup>. Ainsi, au numéro suivant, après avoir présenté sa critique, « X. » fait ses adieux au public dans un style quelque peu emphatique, appelant force références savantes :

Voilà ma tâche finie, et le Bon Dieu en soit loué! J'ai écrit par amour de l'art, et pour le bien du théâtre. J'ai écrit sans haine ni colère, sine ira nec odio, et j'ai su résister à toute espèce de tentation pour être vrai. J'ai tenu la balance d'une main ferme, et je crois avoir concilié la justice et la miséricorde comme J.-J. Rousseau veut que le fasse tout homme qui se pique d'être véritablement juste. Maintenant, nouveau Sylla, je descends de mon tribunal, pour me perdre dans la foule. Je dépose comme lui, non point la couronne de laurier et les doubles faisceaux du dictateur, mais la férule du censeur, et à son exemple je m'écrie : J'ai critiqué sans peur, et j'abdique sans crainte. (IND, 19 mai 1827, p. 4)

Fort de son expérience, le critique termine son article en donnant un conseil à son remplaçant : « Je recommande au reste à mon successeur, quel qu'il soit, de ne point trop hâter de prodiguer des éloges. Dans les arts d'agrément, une critique décente mais un peu sévère, est nécessaire pour empêcher les bons de déchoir, et les médiocres de devenir pires. » (IND, 19 mai 1827, p. 4). La démarche de ce « X. », qui pourrait très bien être l'éditeur du

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on avait assisté dans la presse québécoise à une polémique sur le théâtre. Joseph Quesnel, auteur de la pièce *Colas et Colinette* jouée en 1789 par le Théâtre de société, avait dû défendre sous le pseudonyme « Un Acteur » son art et sa liberté d'expression. Pour une reproduction des interventions de cette polémique sur le théâtre, voir Andrès, 2007 : 433-468.

journal, n'est pas sans rappeler celle de Bibaud à propos de la poésie canadienne. Ce « X. », qui se présente comme un modèle de vertu, souhaitait offrir au public un type de critique honnête, n'attaquant pas la personne mais ses propos et n'ayant pas besoin, pour ce faire, de recourir à la violence verbale. Bref, le critique cherchait à montrer la voie au public en mettant en place une nouvelle éthique des échanges visant l'atteinte de la vérité. Mais « X. », tout comme son successeur, souhaitait aussi transmettre sa vision de la critique artistique en vue, sans doute, de former de futurs critiques.

C'est donc un certain « Y. Y. » qui reprend le flambeau après le départ de « X. ». Avant de présenter sa critique sur la « *Première représentation du Séducteur* » au Théâtre Impérial, « Y. Y. » expose les principes qui guideront sa démarche :

J'ai pris la férule de Censeur si promptement abandonnée par mon prédécesseur. J'ai promis, pour quelques temps au moins, de tenir les lecteurs de l'Indépendant au courant des nouvelles du Théâtre. J'ignore si les artistes seront contents de moi : j'en doute. Je suis décidé à leur dire ce que je crois être la vérité, et leur amour-propre a quelque chose de si ombrageux, que je regarde comme presqu'impossible de ne pas le blesser. Cependant, comme je crois la critique utile à l'art lui-même et aux plaisirs du public, j'userai du droit que j'ai de dire mon opinion... (IND, 26 mai 1827, p. 4)

#### « Y. Y. » poursuit son travail jusqu'au dernier numéro du journal (24 juin 1827).

Par la suite, le journal L'Écho de l'Amérique du Sud (1827-1828), qui remplace L'Indépendant, reprend la chronique sur les spectacles donnés au Théâtre Impérial. Ainsi, dès le premier numéro, il présente le « Feuilleton du samedi 30 juin 1827. La partie de Chasse d'Henry IV, Jenny » (EAS, 30 juin 1827, p. 4). Toutefois, les critiques ne sont plus signées et ne semblent pas susciter de réactions de la part du public.

· La présence de ces chroniques théâtrales dans la presse française de Rio accorde un statut particulier à cette parole critique – ainsi qu'à l'objet de celle-ci. La chronique présente un usage public de la raison adapté à un objet culturel. Elle permet de voir la critique en acte autrement que sous la seule forme polémique, même si celle-ci n'est sans doute jamais loin, comme en témoignent les réactions des correspondants. D'autres journaux brésiliens dévolus à la littérature proposent aussi un discours critique qui se rapporte plus directement aux textes de fiction. Cependant, il ne s'agit pas tant de former des critiques que de susciter l'intérêt du public et, peut-être, des vocations littéraires.

# 5.4 INTÉGRER LA LITTÉRATURE AU DISCOURS JOURNALISTIQUE

Malgré les tensions politiques qui favorisent en 1820-1830 l'hégémonie d'une presse polémique, le milieu journalistique tend, à cette époque, à se diversifier. Les éditeurs cherchent de plus en plus à offrir un contenu littéraire au public brésilien. Toutefois, la difficulté de présenter de la littérature dans la presse demeure entière, comme le souligne Soares : « comment insérer des textes relatifs à cette modalité [discursive] dans un circuit de communication consacré aux disputes politiques agressives ?<sup>77</sup> » Après l'échec des premiers périodiques dévolus aux arts et aux sciences, les tentatives des éditeurs de publier des journaux presque entièrement dédiés à la littérature ne connaissent pas encore un franc succès, comme en témoigne le cas du *Beija-Flor*, en 1830, et celui du *Gabinete de Leitura*, sept ans plus tard.

# 5.4.1 Des périodiques dédiés à la littérature

À travers les journaux polémiques qui se font les porte-parole des différentes factions politiques, on voit ainsi apparaître une presse périodique qui, pour instruire et divertir le public brésilien, cherche à diffuser un contenu encyclopédique loin des querelles polémiques. Le *Beija-Flor* se présente, de par son format, son contenu et sa périodicité, comme une revue encyclopédique. Si ses éditeurs entendent traiter de tous les sujets, y compris la politique, ils se garderont toutefois de prendre part aux débats politiques. Comme ils l'expliquent dans leur « profession de foi » présentée au premier numéro, « le caractère de notre publication, et les intervalles de sa parution, ne permettent que nous entrions en polémique avec les feuilles quotidiennes <sup>78</sup> ». D'où le choix du colibri comme emblème: « c'est un oiseau innocent, et sociable, qui ne froissent pas ou ne salit pas les fleurs d'où il tire sa nourriture, et vit amicalement avec les autres êtres <sup>79</sup> ». Les éditeurs souhaitent ainsi dépasser les querelles

<sup>77 «</sup>como inserir textos relativos a esta modalidade em um circuito comunicativo consagrado às acirradas disputas políticas?» (1999: 32)

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> « o genio da nossa publicação, e intervallos da sua apparição, não permittem que entremos em polemica com as folhas diarias » (BF, no 1, 1830, p. 4).

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> «he ave innocente, e sociavel, que não fere, ou macula as flores de que tira o sustento, e vive amigavelmente com os outros entes » (BF, no 1, 1830, p. 5)

partisanes et contribuer à la « correction de l'ordre social » [« emenda da ordem social »] et « éclairer leurs contemporains » [« illustração dos contemporaneos »] en offrant des articles de fonds sur les matières les plus variées<sup>80</sup>.

C'est dans ce contexte que le *Beija-Flor* présente dans sa section « Littérature » la nouvelle « O Collar de Perolas ou Clorinda. Traduzido do Inglez de Walter-Scott » (BF, no 1, 1830, p. 30-32) [Le collier de perles ou Chlorinde. Traduit de l'Anglais de Walter Scott]. Dans son premier numéro, le périodique reproduit uniquement le prologue du traducteur de la nouvelle, probablement l'un des rédacteurs *Beija-Flor*. Le traducteur considère que la publication de ce texte rend « un service à notre littérature naissance, offrant un spécimen du style et de la méthode de Walter Scott qui, avec raison, a été nommé l'historien des nouvelles et le nouvelliste de l'histoire<sup>81</sup> ». Espérant ainsi offrir un modèle du genre aux futurs auteurs brésiliens, le traducteur résume ainsi les qualités que l'on peut prêter à l'écriture de Scott :

[...] une narration animée, qui se représente tout aux yeux alors qu'il narre, allume l'intérêt pour des scènes graduellement mises en évidence, et ressuscite les noms historiques, liés à l'action principale par des circonstances vraisemblables, tellement au naturel, que le lecteur attentif imaginent les voir s'habiller, manger, converser et être en action, oubliant qu'il lit une fiction et ne prend pas le temps de respirer jusqu'à ce qu'arrive la catastrophe<sup>82</sup>.

Selon le traducteur, c'est cette capacité à transporter le lecteur, à le faire passer, grâce à l'évocation du quotidien, dans l'univers fictionnel qui rend les productions de Scott « délicieuses et profitables à toutes les classes de la société, depuis la jeune femme à la mode qui recherche des émotions et des illusions sympathiques, jusqu'au diplomate taciturne qui ne s'attache qu'aux maximes de la politique la plus raffinée et aux réalités de la société<sup>83</sup> ». Le

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> On trouve ainsi dans la revue des sections telles que « Politicas », « Litteratura » et « Miscellanea ». Au second numéro, cette section traite des sciences médicales [« Scienciais Medicaes »]

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> « hum serviço à nossa literatura nascente, oferencendo uma specimen do estilo e methodo de Walter-Scott que, com justa razão, foi chamado o historiador das novellas, e novellista da historia » (BF, no 1, 1830, p. 30).

<sup>82 « [...]</sup> uma narração animada, que representa aos olhos tudo quanto narra, acende o interesse por cenas gradualmente sobresalientes, e ressuscita os nomes históricos, ligados à ação principal por circunstâncias verossímeis, tanto ao natural, que o leitor cuidando vê-los trajar, comer, conversar e estar em ação, esquece que lê uma ficção e não toma tempo de respirar até chegar a catástrofe. » (BF, 1830, no 1, p. 31)

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> «deliciosas e profícuas para todas as classes da sociedade, desde a mocinha da moda que procura emoções e simpáticas ilusões, até o diplomata carrancudo que se apega senão às máximas da política mais refinada e às realidades da sociedade.» (BF, no 1, 1830, p. 32)

prologue du traducteur donne ainsi aux lecteurs toutes les clés pour apprécier les qualités proprement littéraires de la nouvelle de Walter Scott – ainsi que l'ensemble de son œuvre, disponible dans les librairies et bibliothèques circulantes de la capitale brésilienne comme l'annonce, par exemple, le *Jornal do Commercio* en 1828 (Vasconcelos, 2005 : 7). Au second numéro, le *Beija-Flor* publie donc la première partie de « O Collar de Perolas ou Clorinda » qui porte cette fois, en sous-titre, une information supplémentaire quant à la source de l'histoire : « Historia contada por hum testemunha ocular » (BF, no 2, 1830, p. 44) [« Histoire racontée par un témoin oculaire »]. La nouvelle occupe plus de la moitié du second numéro (19 des 32 pages, soit les p. 44 à 62). La deuxième et dernière partie de la nouvelle paraît au troisième numéro, couvrant cette fois plus des trois-quarts de la publication (p. 75 à 100).

Au numéro suivant, le *Beija-Flor* présente dans sa section « Littérature » une autre nouvelle : « *Olaya e Júlio ou A periquita. Novella Nacional* » [Olaya et Julio ou La perruche. Nouvelle nationale]. Il s'agit cette fois d'une production brésilienne – ainsi que l'identifie le sous-titre – la première du genre dans l'histoire littéraire du Brésil. La nouvelle, anonyme<sup>84</sup>, est précédée d'un long prologue (p. 108 à 113) qui sert à mettre en scène l'origine du récit et à introduire une source fictive de narration. Le narrateur y raconte, avec moult détails, le contexte dans lequel il se trouvait lorsqu'on lui a confié l'histoire qui va suivre. En voyage dans le sertão brésilien, il avait été reçu dans une « fazenda » (un domaine) du Ceará par un jeune couple. Au moment de visiter la maison, l'attention du narrateur est attirée par une perruche empaillée. Ayant manifesté le désir d'en connaître l'histoire, ses hôtes lui expliquent que cet oiseau est le symbole de la chance incroyable qu'ils ont eue un jour, avant d'ajouter que « la relation de la bonne action à laquelle nous devons notre bonheur, est digne d'être publiée, et de servir de preuve que quelques fois la vertu reçoit sur terre sa récompense<sup>85</sup> ». Ses hôtes lui remettent, de fait, un manuscrit racontant leur histoire, que le narrateur s'empresse de lire. Il en tire un résumé, celui qu'il présente au public dans la

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Marlyse Meyer attribue la nouvelle à Charles Auguste Taunay, fils aîné du peintre français Nicolas Taunay, venu au Brésil avec la Mission artistique française en 1816 (1966: 129-130). L'analyse minutieuse de la nouvelle (choix des termes, syntaxe) porte effectivement Meyer à croire qu'elle aurait été écrite par un Français d'origine. Sachant que C. Taunay est aussi l'auteur d'un manuel d'agriculture, elle va même jusqu'à émettre l'hypothèse qu'il puisse être un des rédacteurs, sinon l'unique rédacteur du *Beija-Flor*.

<sup>85 «</sup> a narração da boa acção á qual devemos nossa felicidade, he digna de ser publicada, e de servir de prova que algumas vezes a virtude recene na terra o seu premio. » (BF, no 5, 1830, p. 112)

nouvelle. La table est ainsi mise pour que le récit commence. Il paraît en trois parties, dans les 4° (p. 113-129), 5° (p. 145-158) et 6° numéros (p. 170-184).

Dans ce que l'on pourrait considérer comme l'épilogue (mais qui n'est pas identifié comme tel), l'auteur de la nouvelle, vraisemblablement écrite pour le *Beija-Flor*, dit envisager de partager avec le public quelques extraits de la correspondance qu'il avait entamée avec « Julio » : « J'ai écrit a Julio, et nous avons lié une correspondance assez active : si le public accueille avec indulgence le Beija Flor, j'ai l'intention d'insérer quelquesunes de ses lettres que je juge dignes de cette publicité<sup>86</sup> » (BF, no 6, 1830, p. 184). Narrés à la première personne, le prologue et l'épilogue permettent au narrateur d'ajouter des éléments de vraisemblance à son récit, en se présentant comme le simple messager d'une histoire qui lui a été confiée. Même si le *Beija-Flor*, qui prend fin abruptement, n'a pas le temps de présenter la correspondance avec « Julio », la proposition évoquée dans l'épilogue vient clore le récit en confortant le caractère véridique de l'histoire établi dans le prologue.

Au septième numéro, le journal présente cette fois dans sa section « Littérature » la traduction d'une critique à propos de la publication de la version française des « Idylios Brasileiros » [Idylles Brésiliennes], un recueil de poésies écrites en latin par le diplomate et sculpteur Théodore Taunay et traduites en alexandrins français par son frère Félix (Meyer, 1966 : 128)<sup>87</sup>. Dans ce qui tient lieu de prologue à la critique, le rédacteur du *Beija-Flor* célèbre la publication de cette œuvre :

<sup>86 «</sup> Eu escrevi a Julio; e ligamos huma correspondencia assaz activa : se o publico acolher benignamente o Beija Flor eu tenciono inserir algumas suas cartas, que julgo merecedoras desta publicidade. » (BF, no 6, 1830, p. 184)

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Nulle part dans l'article du *Messager* l'auteur des «ldylles» n'est mentionné. On donne toutefois le nom du traducteur. Le titre complet de l'ouvrage en français est *Idylles Brésiliennes : écrites en vers latins par Théodore Taunay et traduites en vers français par Felix Taunay*, Rio de Janeiro : Gueffier, 1830. Sur les fonctions occupées au Brésil par les fils de Nicolas Taunay, voir aussi Peres Costa, 2003.

Un phénomène est apparu à l'horizon de notre littérature naissante. La publication des Idylles Brésiliennes est d'autant plus notable que la distance qui sépare cette production [issue] des presses brésiliennes de tant d'autres qui ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui; on ne peut la mesurer, parce qu'elle entre dans l'ordre des œuvres de mérite transcendant qui, publiées en n'importe quelle langue dans les villes les plus cultivées, appellent l'attention de l'Europe entière, et survivent pour la postérité<sup>88</sup>.

Afin de ne pas être soupçonné de partialité par le public, le rédacteur choisit de s'en remettre aux mots d'un commentateur étranger pour exprimer le juste mérite de cette œuvre. Il donne ainsi en traduction une critique parue dans « les numéros 9 et 10 » (BF, no 7, 1830, p. 199) du périodique *Le Messager*<sup>89</sup>. Le rédacteur du *Messager* n'en est cependant pas moins dithyrambique à propos de l'œuvre et de son auteur. Il commence ainsi son éloge :

Un témoignage de conscience pareille à celle que le *vate romano* donnait de lui-même en viendra à être l'unique récompense du Poète qui a célébré la naissance de l'Empire brésilien : ni le concours du public, ni les faveurs de la cour ne seront le cortège de sa réputation. Son œuvre demeurera, forte de son mérite intrinsèque, brillante de sa propre lumière, sans aucun reflet de faveur ou d'acceptation qui lui sera venu de l'extérieur.

Le poète, ainsi glorifié en prophète de la nation, aurait vraisemblablement réussi à créer une œuvre transcendante.

Selon le critique français, les neuf « idylles » qui forment l'ouvrage se trouvent réunies par cette même volonté de « célébrer la nation nouvelle qui prenait place entre les peuples, ou exalter les dons, et enchantements prodigués au Brésil par la nature<sup>91</sup> ». Malgré cela, c'est la

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> « Hum phenomeno appareceo no Orizonte da nossa nacente litteratura. A publicação dos Idylios Brasileiros he tanto mais notavel, que a distancia que separa esta producção das imprensas brasileiras de quantas outras tem até hoje sahido a luz; não se pode medir, porque ella entra na ordem das obras de merecimento transcendente, que publicadas em qualquer idioma nas cidades mais cultas, chamão a attenção da Europa enteira, e sobrevivem na posteridade. » (BF, no 7, 1830, p. 199)

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> L'article ne donne pas davantage de précisions quant à ce journal. Cependant, il ne s'agit vraisemblablement pas du journal du même nom publié à Rio de Janeiro puisque ce dernier est lancé en janvier 1831, alors que le *Beija-Flor* a cessé de paraître. Une critique de cet ouvrage serait donc peut-être parue en France.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> «Hum testemunho de consciencia semelhante áquelle que o vate romano dava de si mesmo, virá a ser a unica recompensa do Poeta que celebrou a nascença do Imperio Brasileiro: nem o concurso do publico, nem os favores da Corte serão o cortejo da sua reputação. Sua obra permanencerá, forte do seu intrinseco merecimento, brilhante da luz propria, sem nenmuh reflexo de favor, ou aceitação que lhe tenha vindo de fóra.» (BF, no 7, 1830, p. 199)

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> « celebrar a nação nova que tomava assento entre os povos, ou exaltar os dons, e encantos prodigalisados ao Brasil pela natureza » (BF, no 7, 1830, p. 200). On voit déjà ici se dessiner dans l'analyse de l'œuvre l'un des

vie politique du Brésil qui constitue le sujet des différents poèmes : l'indépendance, le couronnement de Pedro I, l'ouverture de la Constituante, en 1823, la guerre civile, Napoléon, etc. Cette œuvre propose ainsi une poésie « engagée » qui vise à souligner la rénovation de la nation à la faveur du libéralisme. Avant de poursuivre et de commenter chacune des idylles, le critique français prévient qu'« une analyse rapide sera certainement préférable à quelque éloge » (BF, no 7, 1830, p. 199). Le ton demeure néanmoins emphatique et frise l'apologie. L'œuvre du poète du Brésil – il était Français d'origine mais Brésilien d'adoption – est avantageusement comparée à celle de Virgile. Le critique conclut d'ailleurs son analyse en affirmant que le jour où l'éducation publique au Brésil sera de meilleure qualité, ces idylles trouveront sûrement place parmi les œuvres classiques que les élèves devront étudier (BF, no 7, 1830, p. 208).

Il semble donc que le Brésil avait déjà trouvé, en 1830, son premier poète « national » qui écrivait dans une forme poétique classique l'histoire de la nouvelle nation. Le huitième et dernier numéro du *Beija-Flor* s'ouvre avec la section « Littérature » et publie « Hermiona. Novella Alemãa do seculo XIV » [Hermione. Nouvelle allemande du XIV e siècle] (BF, no 7, 1830, p. 209-230). On remarque ainsi que c'est essentiellement une littérature historique aux accents nationaux que diffuse le périodique. Les dernières pages du périodique (p. 232-234) sont consacrées aux « adieux du *Beija-Flor* » [« Despedida do Beija-Flor »]. Les rédacteurs laissent ainsi la parole au « colibri ». Ce dernier utilise à son tour une métaphore animalière pour décrire le milieu journalistique de l'époque : « C'était stupide de ma part de penser que ma voix si faible, combien harmonieuse, pouvait être entendue quand tant de bestioles crient de jour et de nuit, qu'il n'y a aucun animal, pour grossier, ignorant et stupide qu'il soit, qui ne souhaiterait parler devant le public » 92. Il se plaint du peu d'attention que le public, plus intéressé par la politique que par la littérature, lui a porté :

thèmes qui seront chers aux critiques romantiques, celui de la nature, et que les premiers historiens de la littérature brésilienne chercheront à célébrer. Selon Meyer, les *Idylios Brasileiros* auraient eu leur importance dans l'histoire de l'introduction du romantisme au Brésil (1966 : 128).

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> «Foi estupidez em mim, pensar que minha voz diminuta, quanto harmoniosa, havia de ser ouvida, quando tanta bicharia grita de dia e de noite, que não ha animal, por grosseiro, ignorante e estupido que seja, que não queria orar perante o publico» (BF, no 8, 1831, p. 233).

Au milieu de disputes si aigries et que tous versent sur le compte de la politique, les divertissements légers de la simple littérature ne captivent pas suffisamment l'attention : la chance de Clorinda ou les actions de Olaya et Julio importent peu à ceux qui ne rêvent qu'être ministre d'état, sénateur, député, fédération ou indivisibilité<sup>93</sup>.

Le chercheur Marcus Soares voit d'ailleurs dans le fait qu'un critique brésilien ne se souvienne pas, sept ans plus tard, que le *Beija-Flor* avait publié une nouvelle de W. Scott, la preuve que ce périodique n'a pas eu une grande répercussion parmi le public lettré. Soares rappelle en effet qu'

en 1837, Pereira da Silva écrivait un article intitulé 'Les romans modernes et leur influence', dans la section 'Littérature' du *Jornal dos Debates*. Traitant principalement de Goethe et Scott, Pereira da Silva se plaignait du fait qu'il n'avait jamais été traduit, au Brésil, une nouvelle de l'écrivain écossais. Cela permet de croire, par conséquent, qu'il n'avait eu l'occasion de lire *O Beija-flor*<sup>94</sup>.

Il n'empêche que, quelques années plus tard, un périodique français de Rio, la *Revue* française, reprendra dans une traduction française la nouvelle *Olaya et Julio*, originalement publiée en portugais dans le *Beija-Flor*. Marlyse Meyer y voit un fait marquant :

Après tant de nouvelles traduites, adaptées ou imitées de l'anglais ou du français, qui dominent dans nos périodiques littéraires, voilà qu'une revue française publie, probablement pour la première fois dans l'histoire de la littérature nationale, une traduction française d'une nouvelle brésilienne<sup>95</sup>.

Selon Soares, l'échec du *Beija-Flor* ne vient pas du fait que le journal ne se mêlait pas de questions polémiques. Il en veut pour preuve qu'à la même époque, le *Jornal do Commercio*, qui ne traitait pas non plus de politique, connaît un réel succès. Soares attribue plutôt cet échec au fait que le *Beija-Flor* ait dédié la majeure partie de ses pages à la publication de

<sup>93 «</sup>No meio de disputas tão azedadas e que todos versam sobre a política, os leves divertimentos da mera literatura não cativam suficientemente a atenção: a sorte de Clorinda ou as ações de Olaya e Julio pouco importam aquelles que não sonhão senão em Ministros de Estado, Senadores, Deputados, federação ou indivisibilidade. » (BF, no 8, 1831, p. 233)

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> «Em 1837, Pereira da Silva escrevia um artigo intitulado "Os Romances Modernos e sua influência" na seção "Literatura" do *Jornal dos Debates*. Versando basicamente sobre Goethe e Scott, Pereira da Silva lamentava o fato de nunca se ter traduzido, no Brasil, alguma novela do escritor escocês. É de se presumir portanto que ele não teve a oportunidade de ler *O Beija-flor*. » (Soares, 1999: 39)

<sup>95 «</sup> Depois de tantat novelas traduzidas, adaptadas ou imitadas do inglês ou do francês, que dominam nos periódicos literários, eis que uma revista francesa publica, provávelmente pela primeira vez na história da literatura nacional, uma tradução em francês de novela brasileira » (Meyer, 1966 : 126).

textes littéraires, faisant ainsi figure de périodique spécialisé dans un milieu journalistique dominé par une presse politique. Cela aurait eu pour effet de rendre difficile l'intégration du *Beija-Flor* « dans un circuit de transmission déjà configuré et consacré aux débats politiques » [« em um circuito transmissivo já configurado e consagrado aos debates políticos » (1999 : 35)].

Malgré l'échec du Beija-Flor, on assiste à la création en 1837 d'un nouvel hebdomadaire dédié à littérature : le Gabinete de Leitura [Cabinet de lecture]. Le sous-titre témoigne de la diversité de son public-cible : « Journal pour toutes les classes, sexes et âges » [« Jornal para todas as classes, sexo e idade »]. Alors que Gabinete de Leitura présente majoritairement des fictions narratives, le public semble être à la recherche d'un périodique offrant une plus grande diversité de matières. Quelques souscripteurs vont jusqu'à se plaindre à l'éditeur de l'absence d'articles scientifiques. Ce dernier doit alors s'expliquer : « notre objectif était d'instruire, nous voulions préparer le terrain, donner le goût de la lecture, mais pour plaire à ces souscripteurs et même pour étendre notre journal aux autres classes de lecteurs, nous souscrivons à ce désir<sup>96</sup> ». Répondant à la demande, il publie ainsi quelques articles à caractère scientifique. Toutefois, même après cette adaptation, la publication de textes de fiction en prose demeure prédominante dans le Gabinete de Leitura, comme le signale Soares. C'est d'ailleurs à cette occasion que l'avocat et futur éditeur-rédacteur de journaux João Manuel Pereira da Silva publie une série de sept petites histoires (« pequenas narrativas »] de sa propre création. Tout comme le Beija-Flor, le Gabinete de Leitura, dédié à la publication de littérature, subsiste moins d'un an (août 1837-avril 1838).

Le contexte sociopolitique et discursif ne favorise vraisemblablement pas la publication de journaux dédiés à la littérature. Le *Beija-Flor* et le *Gabinete de Leitura* présentaient pourtant une littérature au goût du jour qui, sous l'influence romantique, est faite de nouvelles à caractère historique, de prose de fiction et de poésie politique. Dans le *Beija-Flor*, cette littérature était même assortie d'un discours critique qui, pointant les qualités littéraires de ces textes ou donnant les critères pour juger de leur valeur, devait favoriser leur réception.

<sup>96 «</sup> nosso fim não era instruir, queríamos preparar o terreno, dando o gosto da leitura, mas por agradarmos a esses assinantes e mesmo para estendermos o nosso jornal a outras classes de leitores, nós subscrevemos este desejo » (GAB, 10 de setembro de 1837, p. 137, cité par Soares, 1999: 53).

Soares en conclut qu'en 1830, « l'habitude de lire de la littérature n'était pas encore été associée à la lecture de périodiques 97 ». Même en 1837, celle-ci apparaît encore problématique, comme en témoigne le cas du *Gabinete de Leitura*. Signe d'une transformation du milieu journalistique et intellectuel, la presse d'information et d'opinion commence, malgré un intérêt toujours marqué pour les questions politiques, à diversifier de plus en plus son offre textuelle au cours de la seconde moitié de la décennie 1830. En effet, Soares constate que « si d'un côté, le champ d'intérêt politique envahi[t] les quotidiens [...] de l'autre, les périodiques partisans [sont] envahis par d'autres champs d'intérêt relatifs à la science, la littérature, l'économie, etc. 98 »

Lorsque João Manuel Pereira da Silva devient éditeur, en janvier 1838, du *Jornal dos Debates*, un périodique dévolu aux questions politiques, il reprend la publication de six des sept petites pièces narratives qu'il avait d'abord fait paraître dans le *Gabinete*<sup>99</sup>. Comme le signale Soares, elles avaient toutes été signées par l'auteur sauf une : « Um baile », qui n'a pas été republiée dans le *Jornal dos Debates* (1999 : 56). De même, deux des textes voient leur titre modifié<sup>100</sup>. Le chercheur voit dans la reprise des fictions narratives de Peireira da Silva, ainsi que la publication de trois textes inédits (*A vida política no Brasil; Uma paixão de artista; Um brasileiro em Roma*), l'expression de cette volonté d'amalgamer les différents champs d'intérêts couverts par le *Jornal dos Debates* (1999 : 69).

Devant l'intérêt croissant pour la lecture de textes de fiction, les éditeurs de journaux politiques cherchent une façon d'intégrer la littérature au sein du discours de l'opinion publique. Ils y voient en effet une possibilité d'accroître leur lectorat. Il s'agit autant pour eux de se gagner un public qui, n'ayant pas d'intérêt pour les débats politiques (comme les

<sup>97 «</sup> o hábito de ler literatura não estava vinculado à leitura de periódicos » (Soares, 1999 : 36)

<sup>98 «</sup> Assim, se, por um lado, o campo do interesse político invadia os diários – o Jornal do Commercio publicava, à mesma época, as atas da Assembléia Legislativa – por outro, os periódicos partidários eram invadidos por outros campos de interesse relativos à ciência, literatura, economia, etc. » (Soares, 1999 : 41)

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Soares donne les titres des sept histoires écrites par Pereira da Silva et publiées dans le Gabinete de Leitura. Il s'agit de : Luíza, Uma aventura em Veneza, Um primeiro amor, As catacumbas de São Francisco de Paula, Um último adeus, Um baile et Maria (1999: 56).

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Um primeiro amor et Maria sont rebatisées Um primeiro amor no baile do Catete et Maria de Niterói, respectivement (Soares, 1999: 56).

éditeurs le laissent généralement entendre, à l'époque, à propos du public féminin), n'a pas l'habitude de lire le journal, que de convertir le lecteur de journal intéressé par les débats politiques en un lecteur de « divertissements plus légers ». Pour ce faire, les éditeurs emploient une pratique éditoriale qu'avait développée la presse politique française au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : le feuilleton au rez-de-chaussée de la page.

# 5.4.2 Le feuilleton au rez-de-chaussée de la page

L'échec des journaux dédiés à la littérature montre bien que les éditeurs doivent recourir à une approche différente pour présenter des textes littéraires dans la presse. C'est dans ce contexte que les journaux brésiliens commencent à recourir à l'usage du « feuilleton » pour publier des textes de fiction en prose, à l'image de ce qui se faisait déjà dans la presse française. C'est le *Journal des débats* qui, le premier en France, innove en cette matière lorsqu'il installe, en 1800, la critique théâtrale « au rez-de-chaussée » du journal, c'est-à-dire au bas de la page, dans une section séparée par un trait horizontal qui la démarque clairement du reste du texte. Bientôt, la section feuilleton, initialement consacrée à la présentation d'une chronique culturelle, élargit peu à peu son champ d'intervention, jusqu'au feuilleton luimême qui, par association, deviendra objet de divertissement 101. Toutefois, c'est seulement en 1836 qu'un journal français se sert de cette section pour publier un texte littéraire par tranches. C'est l'éditeur Émile Giradin qui, avec son journal *La Presse*, initie cette pratique, bientôt reprise par d'autres journaux 102. La même année, la presse brésilienne recourt au feuilleton pour publier des textes de fiction. Cependant, c'est en 1830 qu'elle avait adopté l'usage du feuilleton, comme une section du journal à part.

<sup>101</sup> Soares détaille plus longuement l'usage de la section feuilleton dans le Journal des Débats (1999 : 41-43).

<sup>102</sup> En plus d'être le premier à se servir de la section feuilleton pour publier un roman, Émile Girardin a révolutionné la presse quotidienne française en intégrant de la publicité payée dans son journal La Presse. De plus, comme le signalent Thérenty et Vaillant, Girardin réduit de moitié le prix annuel de l'abonnement et « prévoit compenser le manque à gagner par l'accroissement prévisible du nombre d'abonnés et par l'introduction de la publicité [...] Très vite, pour fidéliser le lectorat, il accroît la place de la fiction, jusqu'à substituer partiellement à la critique et la chronique culturelle, dans le feuilleton, un roman découpé en tranches » (2001 : 7).

Le journal politique, commercial et littéraire *O Moderador* est vraisemblablement le premier au Brésil à recourir au dernier tiers de la page pour publier une rubrique feuilleton. Le journal étant publié à cette époque en version bilingue (voir chap. 2), la rubrique porte donc, du côté français, le titre de « Feuilleton » et, en portugais, celui de « Appendix ». Dès le deuxième numéro<sup>103</sup>, l'éditeur publie ainsi en feuilleton, au rez-de-chaussée des trois premières pages du journal, la préface du « Parnazo Brasileiro, ou colleção das melhores obras dos Poetas do Brasil » de J. Cunha Barbosa. En français, le titre devient « Parnasse Brésilien, ou collection des meilleurs ouvrages des poëtes brésiliens tant inédits que déjà imprimés » (MOD, 10 avril 1830, p. 1). Si les sujets présentés dans cette section sont variés et que celle-ci ne sert pas encore, dans ce journal du moins, à publier des fictions narratives <sup>104</sup>, l'apparition d'une véritable rubrique « feuilleton » dans *O Moderador* contribue certainement à en spécifier l'usage.

C'est le journal doctrinaire *O Chronista* qui, le premier au Brésil, publie des textes de fiction en prose une section en bas de page (Soares, 1999 : 41)<sup>105</sup>. C'est donc en octobre 1836 que *O Chronista* inaugure, au rez-de-chaussée de la première page, la section « FEUILLETON » (le terme est en français et en lettres capitales), séparée par un trait horizontal. L'éditeur, Justiniano José da Rocha<sup>106</sup>, explique à ses lecteurs, avec une certaine grandiloquence, l'usage de cet espace spécifique, qu'il qualifie d'« invention bénie de la littérature périodique, enfant chéri de la brillante imagination » [« abençoada invenção da literatura periódica, filho mimoso de brilhante imaginação » (CH, 5 octobre 1836, p. 9, cité par Soares, 1999 : 61)]. L'éditeur va même jusqu'à décrire à ses lecteurs le plaisir qui les

<sup>103</sup> Le premier numéro était manquant sur le microfilm consulté à la BN de Rio.

Par exemple, deux numéros plus tard, la rubrique feuilleton présente un compte rendu sur une autre publication « Desenvolvimento racional dos principios sociaes, por J. A. A., brochure grand in-8° de 24 p., de l'imprimerie de Emile-Seignot Plancher » (MOD, 20 avril 1830, p. 1-3).

Comme le souligne Soares, le journal n'avait toutefois pas attendu la création de cette section pour présenter des fictions. Il avait déjà fait paraître en juin 1836 des fictions narratives dans une section intitulée « Parte Litteraria, Scientifica e Industrial » [« Partie littéraire, scientifique et industrielle »] (1999 : 52).

<sup>106</sup> C'est à Justiano José da Rocha, professeur, journaliste et représentant du Parti conservateur, que l'on doit aussi les premières traductions brésiliennes de romans-feuilletons français : Mistérios de Paris, O conde de Monte Cristo, etc. (Hallewell, 1985 : 139).

gagnera, lors de leur prochaine lecture du journal, au moment de voir apparaître sous leurs yeux le titre de cette rubrique, sachant qu'ils y trouveront quelque chose d'unique :

[...] presque en fin de page, un grand trait noir plus marqué interrompt votre regard interrogateur; sous ce trait, des lettres majuscules qui disent FEUILLETON apparaissent radieuses, fascinantes, ensorceleuses. Alors, donnant un soupir de contentement, votre FEUILLETON préféré est mis à part, et minutieusement réservé pour être lu à loisir, pour être savouré à souhait, pour servir de dessert à votre banquet de lecture<sup>107</sup>.

Par la suite, d'autres journaux commencent à publier de textes littéraires dans une section à part, même si tous les éditeurs n'adoptent pas l'appellation « Feuilleton ». Par exemple, l'éditeur du très polémique *O Semanário do Cincinato* commence, dès son second numéro, la publication de textes de fiction au rez-de-chaussée de la page sous la rubrique « Variedades » [Variétés] (SC, 25 février 1837, p. 1-4). Il ne s'agit cependant pas encore de textes publiés en feuilleton, c'est-à-dire par tranches, sur plusieurs numéros, comme c'était le cas, par exemple, avec les nouvelles littéraires présentées dans le *Beija-Flor*.

C'est dans le *Jornal do Commercio* que commence cette pratique. Du 31 octobre au 27 novembre 1838, le journal publie en feuilleton dans la section « Variedades », la nouvelle *O Capitão Paulo* d'Alexandre Dumas. L'éditeur avise ses lecteurs que « cette jolie nouvelle vient d'être publiée par l'*Échos Français* » [« esta linda novela que acaba de ser publicada pelo *Échos Français* » (cité par Soares, 1999 : 56)], l'un des périodiques francophones de Rio de Janeiro. Selon Meyer, l'espace occupé par ce feuilleton et le court laps de temps au cours duquel il est publié serait le signe de l'intérêt du public pour les fictions narratives et surtout, de l'existence d'un public consommateur suffisant pour constituer un élément de vente favorable pour le journal (Meyer, 1996, p. 33, citée par Soares, 1999 : 57). Il faut dire que, tout comme *La Presse* de Girardin en France, le *Jornal do Commercio* avait intégré de la publicité payée dans ses pages, ce qui en réduisait les coûts de production et en facilitait, du coup, la diffusion. La publication de feuilleton entrait donc dans une stratégie à la fois culturelle et commerciale, qui visait à attirer de nouveaux abonnés et, partant, de nouveaux

<sup>107 «[...]</sup> quase em fim de página, um grande traço negro mais carregado interrompe vossa vista indagadora; por baixo desse traço, letras maiúsculas que dizem FEUILLETON aparecem radiantes, fascinadoras, feiticeiras. Então, dais um suspiro de contentamento, vosso predileto FEUILLETON é posto à parte, é minusciosamente reservado para ser lido com vagar, para ser saboreado a contento, para servir de sobremesa à vosso banquete de leitura. » (CH, 5 octobre 1836, p. 9, cité par Soares, 1999 : 47)

annonceurs. Toutefois, c'est seulement en 1839, avec la publication en feuilleton du roman *Edmundo e sua prima* de Paul de Kock, que le journal adopte la section « Feuilleton », qui en vient alors à désigner l'espace au pied de la page (Soares, 1999 : 57)<sup>108</sup>. La littérature, source de divertissement, devient ainsi un argument de vente pour les éditeurs de journaux.

Devant l'intérêt de plus en plus marqué du public brésilien pour la chose littéraire, il semble que la meilleure stratégie ne soit pas de consacrer toutes les pages de son journal à la diffusion de la littérature mais plutôt de créer une section dédiée à cet effet. C'est donc dans les journaux politiques que l'on retrouve l'intégration la mieux réussie de la littérature. Avec le feuilleton, la place - spécifique - que prend la littérature dans les journaux à caractère politique témoigne d'une double mutation : du milieu journalistique, d'abord, qui a su trouver une façon d'intégrer la littérature au discours de l'opinion publique, mais aussi de l'espace littéraire, qui acquiert un caractère « brésilien », comme en témoigne la publication des premières fictions « nationales » (nouvelles ou romans en feuilletons 109). De même, l'apparition d'un discours critique sur la littérature brésilienne relayé par la presse, montre déjà une préoccupation identitaire. Que ce soit en pointant aux futurs auteurs brésiliens les éléments qui composent une bonne fiction historique - en donnant le « père » du roman historique en exemple -, ou en faisant ressortir les qualités (littéraires et patriotiques) d'un recueil de poésie dédié à célébrer la nouvelle nation, ou encore que ce soit en publiant, dans la section feuilleton d'un journal, la préface du premier recueil de poésies brésiliennes, tous ces discours contribuent déjà à déterminer les caractéristiques que devrait avoir cette littérature nationale.

<sup>108</sup> En 1841, O Diário do Rio de Janeiro adopte la section « Folhetim » après avoir constaté que le terme est bien reconnu dans le Jornal do Commercio. Un des titres fondateurs de la littérature brésilienne, le roman O Guarani, de José de Alencar, a d'abord paru en feuilleton au cours des années 1850 dans O Diário do Rio de Janeiro.

Selon Soares (1999), le lien étroit entre l'apparition du roman brésilien et sa publication dans les journaux serait constitutif des conditions de possibilité du genre au Brésil de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 5.4.3 Un discours sur la littérature « nationale »

En 1833, professeurs et étudiants de la Faculté de droit de São Paulo fondent la *Revista* da Sociedade Filomática [Revue de la Société Philomathique], organe officiel de ladite société créée en 1831. Ce regroupement avait pour objectif de « contribuer à la lente mais toujours progressive marche de la civilisation brésilienne<sup>110</sup>». Le discours de la revue sur la littérature atteste d'une sensibilité romantique, comme en témoigne notamment le texte de présentation. Les membres y annoncent que les travaux de la société porteront sur deux sujets : les sciences et la littérature. Ils prennent soin de préciser qu'

[e]n littérature, nos principes seront ceux de la raison, et du bon goût, combinés avec l'esprit et les nécessités du siècle : nous nous tiendrons loin du *romantisme* frénétique tout comme de la servile imitation des anciens. Nous sommes déjà convaincus que la littérature est l'expression colorée de la pensée de l'époque : cette idée nous servira à exalter la modification juste, et adéquate selon les conventions antiques, de l'oubli absurde les principes de la Nature<sup>111</sup>.

Mettant l'accent sur la valorisation d'une langue brésilienne, les membres de la société y voient le fondement de la littérature nationale<sup>112</sup>. Seulement six numéros paraissent entre juin et décembre 1833<sup>113</sup>. Le discours de la revue préfigure néanmoins les discussions que tiendront bientôt les premiers critiques littéraires pour la définition de la nationalité et de la littérature brésiliennes (voir Moreira, 1991; Zilberman, 1994; 1996, 1999; Zilberman et Moreira, 1999).

<sup>110 «</sup> coadjuvar a marcha lenta, mas sempre progressiva, da civilização brasileira » (RSF, no 1, juin 1833, cité par Carvalho França, 2001, CD-ROM).

<sup>111 «</sup>Em Literatura, nossos princípios serão os da razão, e de bom gosto, combinados com o espírito, e necessidades do século: tão longe estaremos do *Romantismo* frenético como da servil imitação dos antigos. Desde já estaremos convencidos que a Literatura é a expressão colorida do pensamento da época: está idéia nos servirá para extremarmos a modificação justa, e adequada nas antigas conveniênciais — do esquecimento absurdo dos princípios da Natureza.» (cité par Alderado Castello, 1999: 178).

<sup>112</sup> Cette conception ambigüe d'une littérature à cheval entre les prétentions romantiques et les principes classiques se retrouve aussi dans les trois articles sur la littérature parus dans la revue : «Vista de olhos sobre a poesia portuguesa» [Coup d'œil sur la poésie portugaise], publié sans mention d'auteur; «Ensaio crítico sobre a coleção de poesias do Senhor D. J. G. Magalhães» [Essai critique sur la collection de poésie de D. J. G. Magalhães] (à propos de son livre *Poesias*, publié en 1832), par Justiniano José da Rocha (celui-là même qui fondera trois ans plus tard le journal *O Chronista*), et enfin, le long article « Ensaio sobre a tragédia » [Essai sur la tragédie], rédigé par J. Bernardino Ribeiro, J. J. da Rocha et A. Augusto Queiroga. Voir Carvalho França, 2001 : 3.

<sup>113</sup> Sur cette revue, voir aussi Cunha Carvalho, 2001.

On l'a dit, la France étant devenu le nouveau modèle culturel pour le Brésil, les jeunes lettrés vont étudier à Paris, et non plus à Coimbra, comme c'était le cas avant l'indépendance. En 1834, D. J. Gonçalves de Magalhães, F. de S. Torres Homem et M. de A. Porto-Alegre, présentent à l'Institut historique de Paris une communication sur l'état de la culture brésilienne<sup>114</sup>. Deux ans plus tard, ils lancent à Paris la revue *Nitheroy*. Les historiens de la littérature considèrent généralement que la fondation de cette revue marque le point de départ du nationalisme littéraire de type romantique au Brésil. En y introduisant les idées romantiques, cette revue aurait contribué au « processus de formation de la nationalité de la littérature brésilienne » [« o processo de formação da nacionalidade da literatura brasileira » (Cairo, 2003b, s. p.)]).

Tout en publiant la même année à Paris son recueil de poésie Suspiros Poéticos e Saudades, Gonçalves de Magalhães présente dans le premier des deux seuls numéros de la Nitheroy, un « Essai sur l'histoire de la littérature du Brésil. Étude préliminaire » [« Ensaio sobre a Historia da Litteratura do Brasil. Estudo Preliminar » (NIT, 1836, no 1, p. 132-159)]. Alors que dans son recueil, Gonçalves de Magalhães entend présenter l'esthétique romantique au public brésilien 115, il envisage avec son essai d'établir les bases pour la constitution de l'histoire de la littérature brésilienne (Zilberman, 1994 : 59). Pour Magalhães, la littérature est l'esprit d'un peuple, l'expression de son génie. Il considère que les historiens de la littérature brésilienne ont pour tâche de pointer les débuts de cette littérature et d'en suivre les progrès jusqu'à la production littéraire de leurs contemporains selon les critères établis, soit l'indice de nationalité de ceux-ci<sup>116</sup>. Dans son essai, Gonçalves de Magalhães explique que cette recherche des origines littéraires du Brésil servira à prouver l'indépendance du Brésil dans ce domaine. Selon Regina Zilberman, le texte de Gonçalves de

<sup>114</sup> Intitulé « Résumé de l'histoire de la littérature, des sciences et des arts au Brésil, par trois Brésiliens membres de l'Institut Historique », l'article avait paru en août 1824 dans le premier numéro du *Journal de l'Institut Historique* (Candido, 1997, vol. 2 : 13).

Dans la préface de Suspiros Poéticos e Saudades, Magalhães renie d'ailleurs son premier recueil de poésie publié en 1832, de facture néoclassique (Da Cunha Carvalho, 2001 : 8) et dont faisait mention la Revista da Sociedade Filomática (voir note 9).

Alors que la plupart des historiens de la littérature attribue le titre de premier poète à Basílio da Gama avec son poème épique O Uruguai (1769), d'autres lui préfèrent Santa Rita Durão avec son Caramuru, daté de 1781 (Zilberman, 1994 : 61).

Magalhães discrédite en quelque sorte les premières synthèses de l'histoire littéraire du Brésil réalisées par des critiques étrangers : celle de l'érudit allemand Friedrich Bouterwek, auteur de História da poesia e eloqüência portuguesa (1805), celle du Suisse Simonde de Sismondi avec De la Littérature du Midi de l'Europe (1813) et enfin, celle du Français Ferdinand Denis qui publie, en 1826, son Résumé de l'histoire littéraire du Portugal, suivi du résumé de l'histoire littéraire du Brésil<sup>117</sup>.

Autour de Gonçalves de Magalhães gravitent ceux que les historiens de la littérature brésilienne nomment aujourd'hui la première génération romantique qui ouvre en quelque sorte la voie aux écrivains de la seconde génération romantique, tel que le romancier indianiste José de Alencar (O Guarani, 1857; Iracema, 1865). Soares situe cette génération entre 1836 qui, avec la fondation de la revue Nitheroy, marque officiellement le début du mouvement romantique, et 1856, qui correspond à la publication du poème épique à thématique indianiste de Gonçalves de Magalhães, A confederação dos Tamoios (2004 : 1). Par la suite, des revues littéraires comme la Minerva Brasiliense (1843-1845) et la Guanabara (1849-1855) poursuivront le mouvement romantique de la revue Nitheroy, témoignant en cela d'une certaine continuité dans le champ littéraire.

L'éditeur de journaux et auteur de fictions narratives Pereira da Silva, qui avait connu le groupe de Gonçalves de Magalhães à Paris lors de ses études en droit (Soares, 2004 : 1), fait paraître dans le deuxième numéro de *Nitheroy*, un article intitulé « Ensaio sobre a literatura » [Essai sur la littérature] (NIT, no 2, 1836, p. 214-243). L'année suivante, au moment où il fonde à Rio le *Jornal dos Debates*, avec Francisco de Sales Torres Homem, qui était aussi de l'aventure de *Nitheroy*, Pereira da Silva propose dans la section « Littérature » un article sur « Les romans modernes et leur influence » [« Os Romances Modernos e sua influência »] (JD, 23 septembre 1837, no 32, p. 130)<sup>118</sup>. S'il commence sa carrière dans le milieu

<sup>117</sup> La même année, le Portugais Almeida Garrett, fait paraître dans le recueil *Parnaso lusitano* son « Bosquejo da história da poesia e língua portuguesa » [« Esquisse de l'histoire de la poésie et de la langue portugaise »], qui traite aussi de la littérature brésilienne. Pour une reproduction de ce texte, voir Zilberman et Moreira, 1998. Zilberman (1996) étudie la contribution de cet auteur à la fondation du canon littéraire brésilien. Dans un autre article portant sur la fondation de la littérature brésilienne, Zilberman rappelle que Gonçalves de Magalhães ne mentionne pas Garrett dans son « Ensaio... » (1994 : 59, note 3).

Selon Marcus Soares, l'article de Pereira da Silva témoigne de la difficulté de définir, au début du XIX siècle, ce genre discursif puisqu'il s'agit encore d'un genre non codifié dans les paramètres de la rhétorique

journalistique comme critique, auteur et éditeur, c'est seulement au cours du second XIX<sup>c</sup> siècle qu'il s'impose dans le champ littéraire comme auteur. Quant à Gonçalves de Magalhães, il devient, à son retour de Paris, membre de l'IHGB et professeur de philosophie au Colégio Pedro II, deux institutions soutenues par l'Empereur. Après son entrée dans la vie politique – il sera notamment gouverneur et député du Rio Grande do Sul –, Gonçalves de Magalhães apparaît de plus en plus lié à D. Pedro II. Ce dernier le fera d'ailleurs baron puis vicomte de Araguia, en plus de lui octroyer des titres honorifiques.

### 5.5 CONCLUSION

Au terme de cette présentation de quelques-unes des stratégies mises en œuvre dans le discours de la presse bas-canadienne et brésilienne, on peut affirmer que c'est une relation de réciprocité qui existe entre la presse et la littérature au début du XIX<sup>e</sup> siècle : si la presse se sert du littéraire pour les fins de sa communication, elle contribue aussi à en spécifier l'usage. Bien que les éditeurs puisent abondamment dans les ouvrages de littérature pour présenter un contenu intéressant à leurs lecteurs et abonnés potentiels, les journaux servent aussi, comme le précise Landry, « de formes matérielles d'édition (et parfois de réédition) aux textes littéraires en leur assurant une diffusion plus large que tout autre forme de publication » (1996 : 47).

Qu'il s'agisse d'une méthode de fidélisation du lectorat, d'une stratégie de commercialisation de la littérature, ou encore simplement d'un mode de diffusion d'un livre à moindre coût en vue de rendre la culture lettrée accessible au public, la publication d'un ouvrage en feuilleton contribue certainement à la valorisation de la lecture de la presse autant que de la littérature. En effet, la possibilité d'isoler un texte du reste de la matière journalistique – grâce à sa publication dans la section « feuilleton » ou à sa publication en livre – vient lui conférer une valeur spécifique, tandis que le discours critique qui

traditionnelle (2003 : 38). Soares donne l'exemple du traité de rhétorique *Lições de Eloquência Nacional* [Leçons d'éloquence nationale] qui, publié à Rio de Janeiro en 1834, classe la nouvelle et le roman comme des genres de l'éloquence (2003 : 39). Pour une reproduction intégrale de l'article de Pereira da Silva, consulter la revue brésilienne *Matagra*, no 15, 2003, p. 43-46.

l'accompagne permet d'en pointer au public les propriétés plus directement fictionnelles. De même, la publication d'un texte en tranche dans le contexte journalistique permet de préparer la réception d'un ouvrage de littérature en vue de sa publication en livre comme on l'a vu avec le cas du *Manuscrit de Ste-Hélène*. Bien que l'usage d'une section « feuilleton » au rezde-chaussée de la page ne soit pas encore répandu dans la presse bas-canadienne, cela n'empêche donc pas les éditeurs de recourir à la publication en feuilleton pour diffuser un ouvrage de littérature. Même si la pratique du roman-feuilleton est inaugurée au Bas-Canada avec la publication dans *Le Constitutionnel*, entre août et septembre 1824, « d'un épisode d'un nouveau roman anglais », soit *L'Antiquaire* de Scott (Lemire, 1992 : 449), c'est plutôt au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle envahit la presse canadienne francophone (Landry, 1996; Lemire et Saint-Jacques, 1999).

Le recours à des stratégies discursives quelles qu'elles soient répond avant tout aux contraintes du champ. En effet, même si le pseudonymat laisse place à l'invention, l'anonymat génère une écriture plurielle, collective. Une telle pratique ne valorise pas l'individualité de l'écriture. On peut dire, en quelque sorte, que les individus s'effacent derrière le message porté par l'auteur-pseudonyme. L'anonymat apparaît ainsi comme la marque « d'une collectivisation de la parole » (Brunet, 1989 : 180). Contingence du milieu intellectuel, l'écriture pseudonymique ne peut pas être considérée, à proprement parler, comme une stratégie littéraire de la part d'un auteur. Elle est plutôt un indicateur de l'état du champ, « de l'évolution du littéraire dans la culture » (Luneau, 2004 : 14). Il en va de même du procédé de dédoublement employé par Bibaud : dans l'état encore embryonnaire du champ littéraire, il lui est nécessaire, comme éditeur, de recourir à un tel subterfuge pour stimuler la production, mais aussi comme auteur, pour réussir à se faire publier. Cependant, une fois sa production en quelque sorte légitimée par sa publication dans la presse, un auteur est alors en mesure d'en assumer la signature et de la faire paraître en une œuvre autonome. C'est ainsi que l'on peut parler d'une stratégie de reconnaissance de la part de Bibaud. Un journal peut aussi bénéficier de l'attrait que peuvent susciter les textes d'une signature connue et appréciée du lectorat, soit-elle pseudonymique. Celle-ci peut, en effet, attirer un nouveau «public-souscripteur». On peut penser qu'une polémique comme celle entre « Adélaïde » et « L'Hermite » peut avoir eu ce genre d'impact sur le lectorat, mais il demeure difficilement mesurable<sup>119</sup>.

De même, l'écriture sous pseudonyme sensibilise le lectorat au littéraire et, plus largement, à la fiction. En créant une dichotomie entre l'auteur et le narrateur, elle autorise ainsi une mise en scène de l'énonciation. Dans l'entreprise de persuasion du discours, elle permet des jeux énonciatifs plus subtils qu'un discours direct. Elle offre en effet une grande liberté de parole à celui qui l'emploie. Il ne s'agit pas tant pour l'auteur de masquer son identité afin d'éviter la censure — l'absence du droit d'auteur faisant reposer la faute sur l'éditeur du journal — que de donner la parole à une voix, à un personnage construit à même le discours, pour répondre aux objectifs de la communication publique. Le choix du pseudonyme peut constituer en soi une stratégie rhétorique puisqu'il permet la construction d'une posture énonciative, d'un éthos fondant la connivence avec le lecteur. C'est ainsi que le discours de la presse emploie des techniques qui seront chères aux romanciers : procédés narratifs, dialogues fictifs, séparation auteur/ narrateur (démultiplication des positions d'énonciation), création de personnages, fausses lettres de lecteurs, etc. S'ils visent avant tout à convaincre, de tels procédés littéraires permettent de sensibiliser le lectorat à un régime de discours qui n'est pas simplement référentiel.

Si les procédés rhétoriques déployés dans la presse brésilienne de l'indépendance servent essentiellement à cette époque à transmettre la nouvelle culture politique, ils montrent bien que la presse brésilienne est aussi le lieu de stratégies discursives. On peut donc imaginer qu'une analyse plus approfondie de quelques journaux d'opinion brésiliens (parmi ceux qui ne sont pas exclusivement voués à l'expression d'une parole pamphlétaire mais qui cherchent à la fois soit informer, instruire, convaincre et divertir), révèlerait probablement que les éditeurs et les correspondants recourent aux mêmes stratégies discursives que celles employées dans la presse bas-canadienne des années 1817-1819, dans une finalité assez proche. On sait par exemple que l'usage de pseudonymes est encore courant dans la presse brésilienne du premier XIX<sup>e</sup> siècle, même si D. Pedro I avait tenté de légiférer cet usage (voir

On sait par exemple que la plume de Mermet, même anonyme, suscita un engouement dans les salons montréalais, notamment grâce au fait que ses poèmes parurent dans la section « Parnasse canadien » du *Spectateur* (Lortie, 1989 : 694). Voir chap. 4, section 4.1.1

chap. 3). L'étude de quelques journaux de l'époque nous montre que le champ intellectuel brésilien est le lieu non seulement de stratégies de la part des éditeurs de journaux, qui se servent notamment de la littérature publiée en « feuilleton » pour susciter l'intérêt du public et transformer ses habitudes de lecture, mais aussi de stratégies de diffusion de la part des premiers auteurs brésiliens de fictions narratives, comme en témoigne le cas de l'avocat et rédacteur J. M. Pereira da Silva. En effet, alors qu'il fait d'abord paraître ses nouvelles dans le périodique littéraire *Gabinete de Leitura*, il les reprend toutes dans le *Jornal dos Debates* au moment où il en devient l'éditeur, à l'exception de celle qu'il n'avait pas signée de son nom (Soares, 1999: 56). Il apparaît vraisemblablement que Pereira da Silva cherche à donner un nouveau public à ses créations littéraires en les intégrant cette fois dans un périodique politique.

On remarque aussi que la presse, tant celle du Bas-Canada que du Brésil, cherche continuellement à présenter au public des modèles à suivre autant pour la critique que pour l'écriture de textes poétiques ou encore de nouvelles historiques. Cependant, ceux-ci ne sont plus seulement puisés dans le répertoire classique mais constituent des exemples très concrets tirés de la production contemporaine et même du discours de l'opinion publique. Cette insistance des éditeurs à présenter des modèles discursifs témoigne de la nécessité de former une critique. L'exercice public de la rhétorique dans la presse constitue en soi une forme d'exemplum pour le lecteur. Les polémiques permettent ainsi de voir la critique en acte. Certaines vont jusqu'à expliciter les modalités de l'argumentation. Mais le modèle est bien souvent de nature pamphlétaire. Cependant, on constate aussi une volonté de la part des éditeurs et - même des premiers critiques, comme en témoigne le cas de « H. X. » - de donner une certaine éthique aux échanges polémiques. La création d'une section dédiée à la chronique culturelle dans le journal L'Indépendant vise à proposer un autre type de critique, qui n'est pas politique. Enfin, l'appel de certains correspondants de L'Aurore à la mise sur pied de sociétés savantes dénote une volonté de voir surgir une instance critique en mesure de stimuler (et, éventuellement, de légitimer) la production intellectuelle en lui imposant un certain nombre de normes.

Le champ intellectuel bas-canadien des années 1817-1819 est ainsi le lieu d'un conflit de valeur entre éducation et instruction, entre fonction politique et fonction littéraire de la

critique. On note en effet dans le discours de la presse une volonté d'élargir le champ de la critique non seulement aux choses politiques mais aussi, plus largement, au savoir, ainsi que le montre le débat sur la nécessité de fonder des académies. Pour certains, comme « Studiosus », l'établissement d'institutions savantes dans la province apparaît comme la seule façon de voir fleurir les lettres au Canada. Favorisant la production d'un savoir canadien, ces sociétés contribueraient à « rendre le nom de Canadien illustre dans la littérature » (AU, 11 août 1817, p. 2) en lui permettant de se faire connaître à l'étranger. On dénote ici une sensibilité romantique qui appelle la production d'une littérature pour assurer la participation de la collectivité canadienne au patrimoine intellectuel international (je reviendrai sur cette question en conclusion de thèse). Pour d'autres, comme le « Campagnard », l'association politique serait plus adaptée aux besoins des Canadiens qu'une académie. L'intensité des luttes constitutionnelles des années 1820-1830 lui donnent sans doute raison. Il n'empêche que si, comme le souligne Maurice Lemire, la critique a du mal à s'affranchir du milieu politique par la suite (1989 : 253), la littérature ne sera pas exclue pour autant de la presse d'opinion. En effet, si mon étude de la presse bas-canadienne s'était prolongée à la décennie 1830, on aurait vu que les journaux d'opinion du Bas-Canada mettent déjà en valeur la littérature canadienne et font un effort pour la promouvoir (Lemire, 1992 : 173). Tout comme la presse brésilienne des années 1830, ils se servent alors eux aussi, de la littérature pour attirer le public (voir chap. 1 section 1.2.3).

Depuis l'avènement du journal d'opinion au cours du second XVIII<sup>e</sup> siècle, la presse est venue modifier les termes du débat intellectuel : « [à] l'antique idéal tribunicien, selon lequel un homme seul, orateur, s'adressait en son nom au peuple, succède la logique moderne de la médiation, chargée d'organiser et de réguler les échanges au sein de l'espace public » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 8). La presse a ainsi contribué à la transformation des pratiques discursives et des usages rhétoriques. C'est ce que Corinne Saminadayar-Perrin nomme le « processus de textualisation de l'éloquence » (2004 : 393). Comme le souligne l'auteure,

<sup>[...]</sup> c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que la littérature abandonne le modèle du discours pour devenir une pratique essentiellement textuelle [...]. Cette mutation a pour corollaire l'essor de la presse, qui occupe dans le champ culturel, entre éloquence et écriture, parole et texte, une position à la fois ambiguë et privilégiée (Saminadayar-Perrin, 2004 : 393).

Avec le journal d'opinion, l'art oratoire se trouve mis au service d'une communication pragmatique. La presse constitue en elle-même un discours d'accompagnement pour interpréter non plus les textes canoniques des orateurs de l'Antiquité, comme le voulait la tradition rhétorique, mais le discours de l'opinion publique. C'est précisément en raison de sa fonction médiatique et de sa position hégémonique au sein du champ intellectuel naissant que la presse peut contribuer à mettre en place non seulement les conditions mais aussi la pratique de l'écriture publique dans les collectivités neuves. Elle est ainsi en mesure de s'adapter facilement aux contraintes du champ intellectuel et de s'offrir à la fois comme un espace de régulation du discours et un espace de création littéraire. La pratique discursive est bien sûr fondée sur l'héritage gréco-latin mais elle est adaptée, par la médiatisation de la presse, au contexte d'énonciation de la société. C'est ainsi que l'on peut affirmer que la presse génère un discours dans lequel il est possible au lecteur de se projeter, de se reconnaître, de se définir, un discours fait par et pour le public lettré de la collectivité neuve.

C'est sans doute ce qui explique pourquoi ce sont les journaux politiques qui, dans un premier temps, s'imposent dans le champ intellectuel et réussissent, mieux que la presse encyclopédique, à se servir du littéraire et à intégrer la littérature dans le discours journalistiques pour susciter l'intérêt du public. Tout se passe, en effet, comme si, dans l'état embryonnaire du champ, les revues n'étaient pas encore en mesure de constituer les véhicules de la littérature comme elles le feront par la suite. C'est que la mise en circulation du littéraire au sein de l'espace public ne suffit pas à sa reconnaissance comme pratique socialisée : le littéraire doit d'abord acquérir une valeur plus spécifique. C'est dans la presse, en fonction de l'usage pragmatique que celle-ci fait du littéraire, que la littérature peut émerger comme pratique discursive distincte.

Si l'on définit aujourd'hui la littérature comme une forme de communication publique à visée esthétique, la production littéraire témoigne encore, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une forte visée pragmatique. Littérature de pensée ou littérature d'imagination, elle vise a pour fonction d'instruire, de convaincre, d'informer et de divertir le public et cherche, pour ce faire, à susciter son adhésion au moyen de procédés rhétoriques qui appartiennent aussi bien à la rhétorique de persuasion qu'à la rhétorique poétique (Klinkenberg 2002 : 523). On voit bien, par exemple, comment la fiction est présente autant dans le discours argumentatif que

dans les récits narratifs. Dans ce dernier cas, la fiction est mise en valeur par le discours critique qui en fait l'un des ressorts narratifs du texte.

Les éditeurs et les correspondants semblent parfaitement connaître le jeu de la communication périodique. En effet, ils se plient facilement aux exigences particulières de cette nouvelle modalité discursive. Issus de la même culture lettrée, formés aux mêmes pratiques de la critique, éditeurs et correspondants concourent à la création d'une parole publique. Dans l'écriture collective du journal, ils assument sans remords la part inventée de leur discours. Les éditeurs comme les correspondants connaissent la valeur littéraire et rhétorique de la fiction<sup>120</sup>. Elle sert les fins de la communication pragmatique. De même, ils partagent aussi une connivence avec le public qui ne remet pas en question l'usage de la fiction dans des écrits qui sont plutôt référentiels. Ainsi peut-on dire, avec Thérenty et Vaillant, que « le journalisme constitue, au XIX<sup>e</sup> siècle, la pratique littéraire qui assume pleinement la nature communicationnelle de toute écriture et qui, en conséquence, fait de cette rhétoricité, le principe même de l'invention scripturale » (2001 : 93). Ce qui fonde le littéraire dans les écrits journalistiques, c'est, en quelque sorte, l'intentionnalité de l'acte de discours: « Le journal n'est donc ni plus ni moins rhétorique que toute autre sorte d'écrit; mais il l'est en toute conscience, sans réticence ni culpabilité, et c'est ce qui lui permet de faire de cette éloquence partout ailleurs instrumentalisée, le principe de sa poétique originale » (Thérenty et Vaillant, 2001: 96).

Tout l'art d'un éditeur repose ainsi sur la façon dont il organise le discours au sein de son journal pour qu'il parvienne à remplir sa mission. De là la nécessité de recourir à des stratégies pour parvenir à convaincre le public, à susciter son intérêt et son adhésion. Qu'elles soient éditoriales ou littéraires, ces stratégies constituent autant de façons de répondre aux contraintes du champ. Qu'il s'agisse de contourner la censure (en temps de crise), de combler les carences du milieu éditorial et les faiblesses du réseau scolaire, d'encourager la lecture, de

l'a fiction, régime aujourd'hui dévalorisé en poétique journalistique, pouvait paraître aux yeux d'un journaliste de 1836 à la fois valorisante (car elle introduit au littéraire) et démonstrative (par sa valeur explicative ou parabolique) » (2001 : 230). La fiction est donc envisagée par les éditeurs et rédacteurs de journaux « comme un attribut de l'information, recours utilisé non pas pour 'désinformer' mais pour mieux informer » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 233).

susciter un public et de former une instance critique, de suppléer l'absence d'institutions savantes ou même de rentabiliser les entreprises de presse, le littéraire est mis en service à tout coup, que ce soit sous la forme de procédés rhétoriques ou de textes. En somme, c'est en comblant les lacunes du milieu intellectuel que la presse se fait le lieu de valorisation du littéraire. Les usages que la presse fait du littéraire témoignent aussi de la fonction nouvelle accordée à la littérature : elle n'a plus simplement une fonction rhétorique ou pédagogique. Elle commence à représenter un objet de critique et de consommation. L'éditeur de journal du premier XIX<sup>e</sup> siècle apparaît ainsi comme un passeur culturel de premier plan. En plus d'être quelques fois imprimeur ou rédacteur, il se fait aussi orchestrateur du discours de l'opinion publique. Autour de lui, c'est le champ intellectuel qui se configure dont on décèle déjà des contours plus proprement littéraires.

La relation entre la presse et la littérature ne limite donc pas au contenu présenté : elle s'observe aussi dans les modalités discursives (argumentative, dialogique, épistolaire, narrative) déployées dans la presse. Prêtant ses formes et ses procédés rhétoriques à la communication journalistique, la littérature apparaît ainsi comme le moteur de celle-ci. En effet, l'éloquence classique redéploie ses techniques, ses artifices rhétoriques dans le discours du journal, permettant en cela l'invention d'une poétique propre à la presse d'opinion. L'esthétique du journal repose sur le fait « qu'il tente d'élaborer, en fonction de ses propres objectifs de communication, ses principes et techniques » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 18). C'est ainsi que pour remplir sa fonction à la fois critique et pédagogique, la presse est amenée à créer « des formes journalistiques originales et novatrices » (Thérenty et Vaillant, 2001 : 18). La presse n'est pas que le simple véhicule d'une littérature développée en dehors d'elle dans les livres – mais construite avec elle<sup>121</sup>. La presse présente ainsi un type d'écriture publique qui implique un travail sur la forme se reflétant à deux niveaux : celui de l'écriture, où l'on fait intervenir des procédés littéraire, et celui de la réception, qui se construit dans l'organisation du discours. Ainsi la presse participe-t-elle non seulement à la socialisation de la littérature mais aussi à la transformation du champ intellectuel en contribuant notamment à renouveler les pratiques discursives héritées de la rhétorique classique et à développer de

Dans « Les lettres québécoises et l'imprimé : d'une émergence à l'autre » (2004), Andrès parle pour sa part d'une émergence parallèle de la littérature et de l'imprimé.

nouvelles formes discursives propres au journal qui ne seront pas sans influencer la configuration du champ au second XIX<sup>e</sup> siècle.

La presse périodique du premier XIX<sup>e</sup> siècle représente, autant pour le Bas-Canada que pour le Brésil, la locomotive de la vie intellectuelle. De par sa fonction à la fois politique et culturelle, la presse esquisse les contours du champ intellectuel de l'époque. Elle le régit, y donne le ton; elle le circonscrit, le nourrit; la presse lui livre ses premiers écrivains et forme ses premiers lecteurs. Les périodiques organisent déjà une première forme de réception de la littérature, celle produite ou diffusée dans les journaux. La presse met non seulement en œuvre des pratiques littéraires dans le discours de l'opinion publique mais engage leur reconnaissance comme littérature. Le discours de la presse du premier XIX<sup>e</sup> siècle cherche en fait à valoriser la création d'une production nationale en pointant les fonctions – patriotiques, mémorielles – que celle-ci devrait remplir.

L'activité intellectuelle des collectivités neuves commence déjà à refléter le sentiment nationaliste et réformateur du courant romantique européen qui entreprend alors une démarche de « modernisation des références littéraires et valorise les passés nationaux contre les modèles antiques » (Nédélec, 2002 : 18). Si la presse du premier XIX<sup>e</sup> siècle a dû recourir aux stratégies que l'on a vues pour susciter une production culturelle propre à la collectivité, les jeunes littératures américaines devront par la suite faire appel à de nouvelles stratégies énonciatives pour exprimer leur originalité et prendre leur place parmi les nations.

#### CONCLUSION

### VERS LA FONDATION DES LITTÉRATURES NATIONALES

La littérature fonde la gloire des peuples ; chaque nation regarde comme un bienfait l'avantage de compter, dans son propre sein, des hommes capables d'honorer leur patrie par leurs écrits, des hommes propres à placer leur pays sur la même ligne que les États voisins.

Le Populaire, 10 avril 1837, p. 2.

Proposant une analyse pragmatique du littéraire en contexte américain, ma recherche entendait contribuer à une relecture de l'histoire littéraire québécoise du premier XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'apport d'une perspective comparatiste intercontinentale. Cette dernière visait à évaluer l'originalité relative du processus de constitution de la littérature québécoise en regard d'une autre collectivité américaine présentant des similitudes historiques et culturelles. Le Québec et le Brésil partagent un certain nombre de distinctions face aux autres pays de l'Amérique : expérience commune d'une double colonisation, isolement linguistique comparable dans chaque continent, arrivée tardive de l'imprimerie, impact des Lumières sur les gens de lettres et maintien du régime monarchique au moment des indépendances américaines. Dans leur démarche d'affirmation nationale, ces deux sociétés se trouvent confrontées au même défi : fonder une culture nouvelle dans une langue existante, marquée par un ensemble de traditions littéraires.

Malgré ces similitudes d'ordre historique et linguistique, on observe aussi de nombreuses différences entre les collectivités brésilienne et québécoise au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : le système social et économique diverge (dans un cas, on a affaire à une société esclavagiste, dans l'autre, à une société capitaliste à prétention égalitaire); malgré l'influence partagée du libéralisme politique, ce n'est pas exactement le même type de gouvernement représentatif qui est établi au Québec et au Brésil (l'un est démocratique, l'autre est

autoritaire); de même, les deux sociétés coloniales transigent de manières différents leur rapport à la métropole et la question de leur indépendance; enfin, les procédures de censure diffèrent également selon qu'elles s'exercent sur le modèle anglais ou portugais.

Pourtant, au-delà de ces différences, qui concernent essentiellement l'établissement d'un État constitutionnel, on observe un même phénomène au sein de ces deux collectivités : l'émergence d'une conscience « nationale » à travers la presse et les stratégies discursives que celle-ci déploie. L'origine de ce phénomène se situe entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, suivant les développements différenciés des deux colonies au moment des indépendances, mais aussi la mise en place plus tardive de l'imprimerie au Brésil. En étudiant le Québec en comparaison avec le Brésil, ma thèse avait donc pour but de faire ressortir les similarités et les différences entre ces deux collectivités neuves dans la création d'une culture propre. La comparaison révèle que la formation de la littérature suit les mêmes étapes et que c'est dans la presse qu'elle trouve le premier lieu de son élaboration. Aussi, pour comprendre les conditions d'émergence de la littérature nationale au Québec et au Brésil, il m'a fallu envisager globalement le contexte sociopolitique et culturel propre à chacune des sociétés, comprendre les enjeux qui les traversent et cerner plus spécifiquement le rôle des journaux dans la constitution du littéraire.

Dans un premier temps, j'ai pris soin de présenter les différentes institutions de la vie intellectuelle implantées au Québec et au Brésil au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Il m'apparaissait fondamental de m'attarder sur la période où les métropoles autorisent l'établissement des organisations de la sphère publique au sein de chaque collectivité. En effet, la mise en place d'un système culturel favorise l'organisation du discours et la configuration du champ social au sein duquel se structure peu à peu, en regard des autres champs qui prennent forme, un champ proprement littéraire (Viala, 1989). Dans le cas des collectivités neuves, l'établissement d'un circuit de production et de réception des textes engage la constitution d'un milieu intellectuel relativement autonome à l'égard de la mère-patrie. L'implantation de l'imprimerie et la création des premiers journaux permet l'expression d'une écriture publique tandis que l'apparition d'une presse politique favorise la formation d'une opinion publique en mesure de prendre part à l'organisation des pouvoirs au sein de la société.

Bien que l'on commence à publier des journaux au Québec sitôt l'imprimerie introduite dans la province en 1764, il faut attendre les années 1805-1806 pour qu'une presse politique voit le jour, à la faveur des débats en Chambre d'assemblée. Cette dernière se trouve rapidement dominée par une élite libérale qui réclame la participation démocratique des francophones au pouvoir politique. Le gouvernement britannique règlera la crise constitutionnelle qui sévit depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle en procédant à l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada, ce qui vient considérablement réduire l'influence des élites francophones au sein du nouveau Parlement national. Malgré tout, les luttes menées par les élites francophones au cours de ces années témoignent d'une prise de parole collective et de la formulation d'un discours identitaire. Un espace public se forme donc assez tôt au Québec grâce à la mise en place d'un gouvernement représentatif en 1791 et à l'apparition d'une presse d'opinion. La presse québécoise des années 1764-1840 connaîtra bien quelques épisodes de censure de la part du gouvernement britannique, mais jamais autant que la presse brésilienne.

L'imprimerie fait son entrée au Brésil en 1808 avec le déménagement de la cour portugaise à Rio. Le transfert de tout l'appareil du gouvernement impérial au Nouveau Monde crée donc les conditions culturelles et matérielles à la formation d'une pensée propre à la collectivité. Toutefois, celle-ci n'acquiert une dimension politique qu'à partir du moment où elle peut s'exprimer librement. Si un premier journal est lancé dès 1808, la censure préalable limite la création de nouveaux périodiques. Ce mode de censure prend fin au moment de la Révolution de Porto qui marque, avec l'apparition des premiers journaux politiques, l'émergence d'un espace public au Brésil. Par la suite, la presse d'opinion des années 1820-1830 est néanmoins l'objet de nombreux décrets visant à limiter son pouvoir critique. On a vu que l'intégration des élites brésiliennes à l'État après l'indépendance s'opère dans la continuité et en conformité avec les politiques métropolitaines. Il s'agit d'une façon pour le gouvernement brésilien d'influer sur le champ intellectuel en formation et d'assurer l'unité du pays, alors traversé par de nombreuses crises politiques. Aussi, malgré l'implantation des organisations de la sphère publique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le contrôle que le gouvernement continuera d'exercer sur ces institutions empêchera la formation d'un véritable espace public démocratique au Brésil. L'observation de la mise en place des

institutions culturelles (chap. 1 et 2) et la prise en compte des enjeux politiques propres à chacune des sociétés (chap. 3) a ainsi permis de bien saisir les déterminations extérieures qui pesaient alors sur la pratique intellectuelle et de mieux situer l'espace intellectuel par rapport au champ politique.

Dans un deuxième temps, j'ai étudié plus concrètement le fonctionnement de la presse du premier XIX° siècle. Pour ce faire, je me suis penchée sur le cas du champ journalistique bas-canadien des années 1817-1819 (chap. 4). Les observations tirées sur les modalités de constitution des milieux culturels bas-canadien et brésilien et sur leur rapport au politique permettent d'étendre au Brésil les conclusions générales sur la presse bas-canadienne des premières décennies du XIX° siècle. On peut ainsi considérer que celle-ci ne fonctionne pas si différemment de la presse bas-canadienne et qu'elle remplit une fonction similaire. Dans l'état encore embryonnaire des champs intellectuels bas-canadien et brésilien, alors que les bibliothèques publiques sont encore trop peu nombreuses, que le réseau d'instruction publique est déficient et que le marché éditorial commence tout juste, aux alentours de 1815, à connaître un certain essor, la presse apparaît comme l'organe culturel le plus polyvalent : elle répond aux conditions du milieu.

Pour Luiz Roberto Velloso Cairo, il ne fait pas de doute que la presse brésilienne du premier XIX<sup>e</sup> siècle a joué un rôle à la fois politique et culturel :

La relation organique qui, au Brésil, existait alors entre littérature et journalisme, fruit de la symbiose de nos écrivains qui, dans les journaux et revues, exerçaient en même temps les rôles de lettrés, politiques et journalistes, supplée ainsi de la circulation insuffisante de livres dans une société encore en formation<sup>1</sup>.

Il n'en va pas autrement au Bas-Canada. Les auteurs de *La vie littéraire au Québec* notent ainsi que « [s]'il avait fallu attendre le livre, comme en d'autres pays, pour faire démarrer l'écriture, la production littéraire aurait certainement été beaucoup plus tardive. Grâce à la gazette, à peu près n'importe quel lettré peut prendre la plume et s'exprimer publiquement »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> « A relação orgânica, que, no Brasil, então existiu entre literatura e jornalismo, fruto da simbiose dos nossos escritores que, nos jornais e revistas, exerciam ao mesmo tempo os papéis de literatos, políticos e jornalistas, suprindo assim a escassa circulação de livros numa sociedade ainda em formação. » (Velloso Cairo, 2003, CD-ROM)

(Lemire, 1991 : 238). La presse autorise ainsi l'expression d'une pensée propre à la collectivité. Ce sont donc les journaux qui, avant les livres, forment le public à la littérature, une littérature qui se situe entre un art de dire et d'écrire et une pratique purement divertissante, comme le montre l'analyse des procédés littéraires déployés dans les périodiques bas-canadiens et brésiliens du premier XIX<sup>e</sup> siècle (chap. 5). Dominant alors le champ de l'imprimé, la presse joue donc un rôle de premier plan dans la valorisation du littéraire.

De par le contenu diversifié qu'elle présente mais aussi de par les stratégies qu'elle met en œuvre, la presse, et en particulier la presse politique, contribue à stimuler la lecture, à susciter un public et à former une instance critique. Certaines des stratégies qu'elle déploie sont de nature éditoriale en ce qu'elles relèvent de l'organisation du discours dans le journal. D'autres sont, à proprement parler, des stratégies discursives qui se révèlent dans l'écriture même des textes. Elles sont observables entre autres dans les lettres de lecteurs et les polémiques. Qu'elles soient éditoriales ou littéraires, ces stratégies contribuent à la formation d'un « imaginaire littéraire [...] encore hanté par les classiques » (Andrès, 2004 : 411). En effet, le discours de la presse se sert des ressources stylistiques et argumentatives de la rhétorique classique pour susciter l'adhésion du public et, ce faisant, répondre aux objectifs de la communication journalistique. La presse développe ainsi une poétique qui lui est propre, faisant appel à l'invention et présentant une littérature d'imagination (surtout des récits de fiction), de même qu'un discours critique sur les textes. Compte tenu de la formation littéraire des élites, il n'est guère étonnant que cette culture s'exprime dans des pratiques discursives « étrangères » héritées de la rhétorique classique. Comme le montre l'analyse du discours des périodiques bas-canadiens et brésiliens, la presse transforme toutefois ces pratiques dans des stratégies adaptées à son public. Elle s'en sert notamment pour combler les lacunes du milieu intellectuel embryonnaire et pour permettre l'expression d'une pensée critique propre à la collectivité. Au Québec comme au Brésil, la presse apparaît ainsi comme l'une des principales instances de médiation du champ intellectuel en formation permettant à la fois la constitution du littéraire et l'élaboration d'un identitaire au sein des collectivités québécoise et brésilienne.

L'analyse du discours journalistique bas-canadien et brésilien montre ainsi que c'est au sein du milieu intellectuel, et avec le politique, qu'émerge progressivement le littéraire; il s'illustre dans une écriture qui commence à se reconnaître comme telle à travers les polémiques, les débats sur la culture, l'apparition de la critique, le recours à la fiction. À travers le discours de l'opinion publique, c'est déjà une culture aux accents nationaux qui s'exprime en empruntant les formes et les pratiques de la culture lettrée européenne. Tant dans la presse québécoise que dans la presse brésilienne, on cherche à encourager la création d'une production nationale en pointant la fonction – patriotique, mémorielle – que celle-ci doit remplir. On peut ainsi affirmer que dans les collectivités neuves des Amérique, la littérature se forge en étroite relation avec le politique. En fait, dès son introduction dans les collectivités québécoise et brésilienne, le littéraire a une fonction idéologique. Il sert à fonder une culture en mesure de témoigner de l'existence d'une nation (avec ou sans État). Toutefois, ces deux littératures des Amériques seront confrontées à un immense défi : composer avec la tradition littéraire européenne dont elles sont issues pour exprimer leur originalité.

Ma recherche s'intéressait au moment où s'engage une pratique d'écriture propre à la collectivité, alors que les textes sont mis en circulation dans l'espace public et qu'ils participent à la formation d'une conscience identitaire. Elle a donc envisagé la « phase embryonnaire » (Andrès, 2004) du champ littéraire québécois et brésilien. Cependant, le processus de formation des littératures nationales dans les Amériques ne peut s'apprécier pleinement que sur la longue durée terme. C'est pourquoi ma conclusion ne saurait faire l'économie d'une réflexion sur la façon dont se manifeste, au cours de la seconde moitié du siècle, le rapport étroit qui s'est établi, au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le littéraire et le politique.

On constate ainsi que l'idée d'une littérature susceptible d'assurer à la collectivité une place parmi les nations commence déjà à s'exprimer dans la presse bas-canadienne et brésilienne. Toutefois, cette idée s'affirme surtout au cours de la seconde moitié du siècle. En effet, même si le phénomène d'éveil national et littéraire prend racine dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne se concrétise qu'après 1840 et sous l'influence du mouvement romantique européen. Les transformations que connaît la littérature en Europe au début du XIX<sup>e</sup> siècle

influencent la production littéraire (et les réflexions sur la littérature) dans les Amériques. Le mouvement romantique contribue à la diffusion du sentiment national et, comme le souligne Otto Maria Carpeau, à la création du concept de « littérature nationale comme expression la plus complète de l'évolution spirituelle d'une nation » (cité par Velloso Cairo, 2003 : 69). Ainsi le romantisme historique développe-t-il l'idée que chaque nation possède une littérature propre et caractéristique, révélatrice du caractère du peuple qui la produit. Selon Regina Zilberman, en obligeant la littérature à se définir en tant qu'expression d'une nation donnée, une telle conception a cependant pour effet que la politique interfère inévitablement sur le milieu culturel. Si une telle démarche empêche l'autonomisation du champ littéraire à l'égard du champ politique, il n'en demeure par moins qu'elle favorise la constitution d'un champ national relativement autonome face au champ métropolitain.

Ainsi, l'éveil romantique qui s'était fait sentir dès les années 1820 dans la presse bascanadienne et brésilienne s'affermit après 1840. Tant au Québec qu'au Brésil, cette date marque une nouvelle phase de la configuration du champ intellectuel. Dans le premier cas, l'Union des Canada vient redéployer les forces sur l'échiquier politique mais aussi, plus largement, au sein de l'espace public. Le clergé devient alors un acteur culturel majeur. C'est lui qui établit les normes que devra suivre la littérature nationale et c'est contre lui, et non plus contre le gouvernement, que les élites libérales francophones devront se battre pour imposer dans la sphère culturelle les valeurs laïques héritées des Lumières. En effet, entre 1850 et 1870, les forces libérales et catholiques vont se livrer une lutte pour occuper le champ littéraire, comme le montre Maurice Lemire dans son article sur « La valorisation du champ littéraire canadien à partir de 1840 » (1986). Cette opposition entre libéraux et ultramontains vise néanmoins la création d'une littérature nationale, selon deux systèmes de valeurs différents (Robert, 2002 : 351). C'est à cette occasion que s'amorce « un mouvement d'autonomisation de la littérature canadienne par rapport à la littérature française » (1986 : 66).

Dans son article « Nationalisation et autonomisation », Denis Saint-Jacques souligne, pour sa part, le fait que la nationalisation et l'autonomisation du champ littéraire québécois se font en même temps et se confondent : « émergent d'abord des pratiques intellectuelles en continuité avec celles de la France, mais quand ces pratiques se façonnent progressivement

en littérature, les mêmes mouvements qui les autonomisent en un champ propre posent ce champ comme national » (1989 : 243). C'est ce qui fait dire à Saint-Jacques et Viala que, dans le cas québécois, « l'autonomie du littéraire se fait d'abord *avec* l'autonomie politique et non contre le politique » (1994 : 403), contrairement à ce qui se passe en France à la même époque. Toutefois, alors que le champ littéraire québécois acquiert, à la faveur de sa nationalisation, une certaine autonomie à l'égard du champ français, la censure religieuse crée une nouvelle dépendance du littéraire. Après 1850, on assiste en effet à une prise en charge de la lecture par clergé. L'Église intervient alors dans la vie culturelle « en participant à l'élaboration d'une littérature nationale au sein du mouvement littéraire de 1860 et en prescrivant une littérature de représentation catholique et française destinée à combattre les écrits libéraux » (Robert, 1989 : 110).

Dans le cas du Brésil, l'année 1840 marque le début du Second empire qui correspond au rétablissement officiel d'un pouvoir autoritaire. On observe alors la mise sur pied de nouvelles politiques qui vont favoriser la création d'une culture au service des visées nationales (unificatrices) du gouvernement. Le catholicisme étant proclamé religion officielle de l'État brésilien après l'indépendance, l'Église ne se pose pas comme institution disputant aux élites libérales le contrôle de l'opinion publique, comme dans le cas du Canada français. L'État brésilien s'en charge lui-même. Dans la foulée de l'indépendance et de la construction de la nation, le Brésil cherche aussi affirmer son autonomie culturelle face au Portugal. On assiste alors à une substitution consciente des modèles littéraires portugais par ceux de la France. Ce choix des élites ne va pas sans créer une nouvelle dépendance, structurelle et idéologique, qui se répercutera pendant au moins un siècle sur toute la production culturelle, qu'il s'agisse des arts visuels ou de la critique littéraire. Loin de favoriser l'autonomisation du champ littéraire brésilien, cette situation crée plutôt une double hétéronomie, envers le champ littéraire français, d'une part, et envers le champ politique, d'autre part.

La fondation de l'Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro en 1838, inspiré de l'Institut historique de Paris créé en 1834, témoigne non seulement de l'alignement des élites culturelles brésiliennes sur le champ français mais aussi de la relation de subordination du champ culturel du second XIX<sup>e</sup> siècle à l'égard du champ politique. Malgré les transformations que connaît le champ intellectuel brésilien après 1840, la littérature n'est pas

encore reconnue comme une activité sociale. Aussi les auteurs de la première génération romantique ne se consacrent-ils pas uniquement à la littérature. Généralement formés aux professions libérales, ils sont rédacteurs de journaux, critiques littéraires (ou polémistes), hommes politiques (ou orateurs) et demeurent fortement liés au pouvoir politique. Le cas de Gonçalves de Magalhães qui, après 1840, sera étroitement lié à Pedro II, témoigne du maintien de l'interdépendance du champ littéraire et du champ politique : les auteurs vont chercher la reconnaissance dans le milieu politique, alors que le gouvernement se sert des auteurs pour réaliser sa politique culturelle (Bosi, 1994 : 99).

Il apparaît ainsi que la façon dont les élites culturelles québécoises et brésiliennes répondent au romantisme n'est pas sans lien avec les stratégies que la presse a développées au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle pour répondre aux contraintes d'un champ intellectuel en formation et aux nécessités d'exprimer une pensée collective dans des modèles discursifs empruntés aux cultures métropolitaines. Déjà constatait-on en 1830 une adaptation de la culture classique aux priorités nationales. Si, par exemple, les œuvres poétiques conservaient une forme néoclassique, le sujet était déjà national, comme en témoignent les Idylles Brésiliennes de Taunay ou encore, les Épitres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces en vers de Bibaud, toutes deux publiées en 1830 (voir chap. 5). Dans un cas, il s'agit de glorifier la nation tandis que dans l'autre, on entend avant tout s'adresser aux lecteurs canadiens. Les objectifs patriotiques que poursuivent les revues encyclopédiques comme celles de Bibaud vont aussi dans ce sens. Toutefois, on l'a vu avec l'analyse des pratiques littéraires de la presse du premier XIX<sup>e</sup> siècle, avant de pouvoir être appliquée aux genres canoniques (roman, histoire, poésie), cette naturalisation des modèles culturels est d'abord passée par la médiation du journal. En usant des procédés de la rhétorique classique dans le discours de l'opinion publique, la presse a contribué à en transformer les usages. Même après 1840, les auteurs québécois et brésiliens continuent d'importer et d'adapter les pratiques littéraires européennes au contexte américain. Si l'influence romantique ne se manifeste pas nécessairement dans le choix des modèles esthétiques, elle se voit dans cette volonté de faire de la littérature brésilienne un objet de reconnaissance par les autres nations.

Si le Brésil avait adopté la France comme métropole culturelle dans le but de mieux affirmer sa rupture avec Portugal, dans le cas du Québec, le maintien du lien culturel avec

l'ex-mère patrie vise à assurer la survie de la culture canadienne-française, menacée de disparition par les visées assimilatrices du gouvernement britannique. Avec pour effet, dans les deux cas, que la littérature nationale qui prend forme au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, essaiera de répondre à certaines des normes de la littérature française.

Alors que les élites culturelles du Brésil semblent s'aligner sur le romantisme français, les auteurs québécois du second XIX<sup>e</sup> siècle, qui avaient pourtant maintenu un lien culturel avec la France, semblent plutôt s'en éloigner<sup>2</sup>. Comme le note Manon Brunet dans son article « Mensonge et vérité romantiques : l'institutionnalisation du romantisme au XIX<sup>e</sup> siècle québécois », le courant romantique circule pourtant au Canada à cette époque. Il est même « une réalité littéraire » puisque « la critique s'interroge constamment sur la valeur à accorder au romantisme » (1993 : 151). Dans un récent numéro de la revue Voix et images traitant du « dix-neuvième siècle québécois et ses modèles européens », les directeurs du dossier, Réjean Beaudoin et Luc Bonenfant, se demandent de quelle façon les écrivains canadiens-français du XIX<sup>e</sup> siècle se situent face à la crise esthétique littéraire générée par le romantisme : « que retiennent nos écrivains de l'éventail générique français et européen qui s'offre à eux ? » Dans l'article qu'il présente dans ce numéro de Voix et images, Michel Biron montre, pour sa part, comment, en s'appropriant et en adaptant les formes et les genres consacrés, les écrivains canadien-français se forgent en quelque sorte leurs propres normes littéraires. Connaissant bien les modèles culturels français, des écrivains tels que Aubert de Gaspé père, Octave Crémazie et François-Xavier Garneau choisissent plutôt d'« écrire pour un lecteur d'ici » (suivant le titre de l'article de Biron), c'est-à-dire écrire « à distance du canon littéraire » (2007 : 19), pour un horizon d'attente résolument canadien. Aussi, loin de ne pas comprendre les conceptions esthétiques romantiques venues de France<sup>3</sup>, les écrivains canadiens auraient plutôt décidé de ne pas les suivre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est, à tout le moins, le bilan provisoire qui ressortait en 1993 des études réunies dans l'ouvrage sur le *Romantisme au Canada* (Lemire, 1993 : 7).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dans son article « Sur les traces du préromantisme canadien », David M. Hayne parle des auteurs de 1830 comme de la génération« préromantique ». Formant essentiellement une génération littéraire et politique, ces auteurs auraient produit un « romantisme libéral » (1961 : 142), mettant la table pour la génération de 1860, romantique celle-là, dont Casgrain sera le chef de file. Hayne porte un jugement sévère sur les auteurs la génération « préromantique »: ils connaissaient les grands auteurs français et anglais romantiques mais « leurs

Dans sa recension du recueil de Bibaud, le critique français Isidore Lebrun suggérait aux écrivains canadiens de s'ajuster au goût des lecteurs français (Lemire, 1992 : 470). Pour les critiques littéraires canadiens-français des années 1840-1870, la littérature canadienne doit « s'imposer à l'horizon d'attente des Européens » (Lemire et Saint-Jacques, 1996 : 526). Mais la critique, justement, apparaît décalée par rapport aux productions canadiennes d'alors<sup>4</sup>. Comme le souligne Biron, l'héritage humaniste constitue certes un réservoir de citations latines ou grecques pour les auteurs canadiens, mais il n'est pas une tradition d'écriture. Ces derniers ont le souci d'adapter ces références culturelles essentiellement européennes au contexte américain et plus particulièrement canadien.

Comme le montre Maria Elizabeth Chaves de Mello dans son essai *Lições de crítica* [Leçons de critique] (1997), les auteurs brésiliens ont tendance à se conformer à la mission que ces critiques romantiques européens ont en quelque sorte assignée à la littérature brésilienne : représenter le caractère de la nation. Premier à envisager l'autonomie de la littérature brésilienne par rapport à la littérature portugaise<sup>5</sup>, Ferdinand Denis encourage d'ailleurs les auteurs brésiliens à suivre la piste indigéniste, ce que vont faire les romantiques de la seconde génération comme José de Alencar, auteur des romans *O Guarani* (1857) et *Iracema* (1865). Il faudrait pousser davantage la recherche pour voir plus exactement à quels « dogmes romantiques » (Beaudoin et Bonenfant, 2007), se conforment les écrivains brésiliens.

Devant la nécessité de construire l'identité nationale, l'histoire et la littérature sont mis au service de cette cause. C'est en ce sens que l'on peut envisager les travaux de l'Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro. L'institut souhaite écrire une histoire du Brésil mettant en

connaissances littéraires étaient pour la plupart superficielles : ils s'enthousiasmaient sans jugement et imitaient sans discernement » (1961 : 151).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans son article sur « L'instance critique » au Canada français, Lemire souligne pour sa part le fait que les écrivains canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle choisissent délibérément de ne pas se soumettre aux règles édictées par la critique canadienne, les jugeant « inappropriées à leur propos » (1989 : 251). Selon Lemire, lorsqu'Aubert de Gaspé père annonce, dans la préface des *Anciens canadiens*, qu'il ne s'assujettira à aucune règle prescrite, il réclame ce faisant « une liberté totale face à l'instance de légitimation » (1989 : 252).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En effet, Bouterwek et Simonde de Sismondi avaient plutôt présenté la littérature brésilienne comme un appendice de la littérature portugaise. À propos de la contribution de ces trois auteurs à l'histoire de la littérature brésilienne, voir Ramos, 1996. Sur Ferdinand Denis, voir Rouanet, 1991; 1995.

valeur ses grands personnages et ses héros, faisant apparaître le « vrai caractère » de la nation brésilienne. Établir une historiographie pour le Brésil signifie, par conséquent, fonder la nation. Il n'en va pas autrement des différentes anthologies de la littérature brésilienne publiées au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son article « Questão de economia: as antologias oitocentistas e o ideário nacional » [Question d'économie : les anthologies du XIX<sup>e</sup> siècle et la pensée nationale], Janaína Senna rappelle que le genre anthologique découle de la tradition rhétorique des florilèges de lieux-communs et citations des auteurs de l'Antiquité. Alors que les anthologies devaient à la base fournir un réservoir d'exemples tirés de l'héritage classique, dans le contexte de fondation des identitaires nationaux, elles assument une nouvelle fonction, celle de fournir une référence culturelle commune, fondée sur un ensemble de valeurs. C'est pourquoi on peut affirmer que ces recueils assument plus qu'un simple rôle littéraire; ils remplissent aussi une fonction idéologique. Ces anthologies participent à leur façon à la construction de l'identité du peuple brésilien. Elles s'inscrivent dans le projet éducationnel qui s'est développé parallèlement à l'établissement de la nation. S'il s'agit, en quelque sorte, d'inventer une tradition nationale (Senna, 2004 : 5), il s'agit aussi de transmettre au «peuple» un bagage culturel commun en mettant - en principe - à la disposition de tous, ce patrimoine national. Ainsi, au moment où les premiers critiques romantiques s'interrogent à propos des critères sur lesquels établir l'histoire de la littérature brésilienne, d'autres cherchent à en rassembler le corpus. C'est en ce sens que l'on doit comprendre le travail éditorial de Januário da Cunha Barbosa avec son Parnaso Brasileiro, publiée entre 1829-1832, et dont la préface avait été présentée dans le journal O Moderador en avril 1830 (voir chap. 5). Cette anthologie des poètes brésiliens vise à forger une mémoire pour attester d'un patrimoine culturel propre à la nouvelle nation.

Cette mission patriotique de l'activité intellectuelle et artistique, les élites culturelles canadiennes vont aussi l'assigner officiellement, après 1840, à la littérature dans le but de consolider l'identité canadienne-française. À la même époque qu'au Brésil, les élites canadiennes-françaises entreprennent donc leur démarche de constitution d'une histoire nationale, puisant dans le passé relativement récent les matériaux pour doter le peuple canadien d'une littérature et d'une histoire. On assiste ainsi à un « véritable mouvement de récupération des écrits de la Nouvelle-France » (Lemire, 1992 : 125). Cette entreprise

mémorielle s'inscrit aussi dans la démarche de constitution de l'histoire de la littérature canadienne-française. Dans un souci encyclopédique, les érudits recueillent les écrits nationaux, poursuivant ainsi la démarche entreprise par Bibaud dès 1825 avec sa Bibliothèque canadienne. Certains recueils collectifs sont même exclusivement dédiés à la littérature canadienne, comme Le Répertoire national (1848), Les Soirées canadiennes (1861-1865) ou encore Le Foyer canadien (1863-1866). Dans la préface de son Répertoire National, dont le premier tome paraît en 1848, Huston affirme que c'est en 1820 que la littérature « a commencé à prendre un caractère solide, plus défini, plus national » (1848 : vi). Ce processus de valorisation du patrimoine canadien, qui s'inscrit dans la revendication d'une identité culturelle propre (Robert, 2004), n'est cependant pas piloté par le gouvernement, comme dans le cas du Brésil, mais bien par les élites cléricales, l'abbé Casgrain en tête. Selon Lucie Robert, le chef de file de la génération de 1860 crée « la première tradition durable dans la constitution du corpus de la littérature québécoise » (1989 : 111). Il contribue en effet à un « travail de mise en place et d'orientation d'une nouvelle production nationale dégagée de toute tradition autre que celle du romantisme français et conforme aux prescriptions de l'Église du Québec » (1989 : 111), qui fera finalement de la littérature canadienne une branche de la littérature française.

Comme le note Alain Viala, « le maintien ou la rupture des modèles établis dans la métropole manifestent fortement la dialectique entre l'adhésion à une communauté linguistique et le rejet de l'identification au seul modèle français » (2002a : 6). Pour les Canadiens, par exemple, le fait de s'exprimer en français constitue déjà une prise de position au sein de l'espace public bas-canadien puisqu'elle vient témoigner de l'existence d'une culture francophone dans la colonie britannique et, plus largement, en Amérique du Nord. Plus tard, certains écrivains comme Albert Lozeau et Octave Crémazie vont néanmoins considérer la langue française « comme un empêchement à la création d'une littérature autonome » (Robert, 1989 : 126). En effet, pour eux, le fait de fonder une littérature en empruntant la langue de l'ancienne métropole condamnerait la littérature canadienne-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Crémazie, rappelons-le, avait écrit à Casgrain que « [c]e qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui, Si nous parlions iroquois et huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours au point de vue littéraire, qu'une simple colonie » (cité dans Beaudet, 1987 : 59).

française à demeurer une branche de la littérature française. Dans le cas du Brésil, ce sera plutôt dans la mise en valeur des particularités de la langue brésilienne, avec ses emprunts, par exemple, aux langues autochtones, que celui-ci pourra se démarquer de la mère patrie au plan linguistique. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, certains intellectuels tels que Rui Barbosa vont pourtant lutter contre l'influence de la langue française sur le portugais du Brésil, faisant la promotion d'un purisme linguistique (Perrone-Moisé, 2001 : 49).

Ainsi, sous l'influence du mouvement romantique, les élites culturelles bas-canadiennes et brésiliennes commencent dès la fin de la décennie 1820 à rassembler les matériaux pour faire l'histoire de la littérature nationale et à réfléchir à ce qu'elle devrait être. Toutefois, c'est au cours de la seconde moitié du XIX° siècle qu'elles s'affairent à élaborer l'histoire de cette littérature nationale et à établir les caractéristiques de cette nationalité. Dans son fameux article « Literatura Brasileira : Instinto de nacionalidade » [Littérature brésilienne : instinct de nationalité], publié en 1873, l'écrivain Machado de Assis invite la nouvelle génération d'intellectuels à ne pas miser uniquement sur l'exaltation de la couleur locale (notamment la nature tropicale) pour assurer la reconnaissance de la littérature brésilienne par les autres nations. Les grandes œuvres doivent être à la fois nationales et universelles : « ce que l'on doit attendre de l'écrivain, ajoute Machado de Assis, c'est un certain sentiment intime qui le fasse devenir un homme de son temps et de son pays » (cité par Bernd, 1999 : 22). Zilá Bernd établit d'ailleurs le parallèle entre le discours de Machado de Assis et celui du critique canadien-français Camille Roy. Dans sa célèbre conférence sur « La nationalisation de la littérature canadienne », prononcée en 1904, Roy propose de bâtir une littérature canadienne originale, c'est-à-dire faite de thèmes canadiens mais ouverte aux influences extérieures et notamment française, s'appropriant « tout ce qui, dans les œuvres étrangères, qu'il s'agisse du fond ou de la forme, peut être profitable à l'art canadien » (cité par Bernd, 1999 : 22). Bien sûr, comme le souligne Bernard Andrès (1999), la France à laquelle pense Roy n'est pas celle, contemporaine, des avant-gardes culturelles, mais celle d'avant la Révolution. On peut néanmoins affirmer que le nationalisme de Roy vise l'émancipation intellectuelle du Canada français, dans une démarche assez similaire à celle qu'entreprennent les modernistes brésiliens au début du XX<sup>e</sup> siècle.

En effet, à cette époque, les cultures du Nouveau Monde, appelées à redéfinir leur nationalisme, mettent en cause l'hégémonie des modèles culturels européens. Ainsi au Brésil, au début des années 1920<sup>7</sup>, les modernistes proposent, avec la métaphore anthropophage, un compromis qui réconcilie tradition brésilienne et modèles culturels européens. Par la création de la notion d'« anthropophagie », le chef de file des modernistes brésiliens, Oswald de Andrade, offre une façon pour la culture brésilienne de participer aux avant-gardes européennes sans pour autant y perdre son identité. Pour ce faire, il convient de « dévorer » les influences étrangères (de s'approprier les idées, les formes, les thèmes de la modernité européenne) afin de les assimiler à sa propre culture, créant ainsi une authentique littérature brésilienne d'exportation. La métaphore anthropophage est alors présentée comme solution aux impasses culturelles: elle permet de s'approprier le legs culturel européen tout en récusant les modèles hiérarchiques établis. À la même époque au Québec, le discours culturel est polarisé entre les régionalistes et les « exotiques ». À la lumière des conclusions présentées ici, il semble possible de formuler l'hypothèse que l'on trouverait chez le critique Camille Roy, chef de file du mouvement régionaliste, une tentative analogue à celle des modernistes : il chercherait une voie pour concilier valeurs canadiennes-françaises et influences étrangères. La pensée de Roy inscrirait ainsi la littérature canadienne-française dans une modernité originale, à l'image de celle élaborée par la critique brésilienne. Une étude comparée du discours des critiques régionalistes québécois et modernistes brésiliens des décennies 1910-1920, pourrait nous permettre de comprendre selon quelles stratégies énonciatives ceux-ci envisagent de tirer parti des déterminations européennes qui travaillent alors le champ littéraire de chacune des collectivités afin de renouveler les pratiques culturelles nationales et ainsi favoriser l'autonomisation de la littérature.

L'objectif de cette thèse était de cerner la constitution du littéraire dans les Amériques en prenant à témoin deux collectivités neuves. Il s'agissait, plus largement, de réfléchir à la formation des cultures nationales. L'exercice se serait avéré incomplet si l'on n'avait pu établir de lien entre le premier et le second XIX<sup>e</sup> siècle, si la façon dont le littéraire est utilisé

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En 1922, la Semaine d'art moderne, qui inaugure le mouvement moderniste, renouvelle complètement les pratiques artistiques (langagières, plastiques, musicales, etc.). Le mouvement vise d'ailleurs à libérer la culture brésilienne de ses dépendances européennes en les assumant comme une pratique culturelle nationale. Voir Olivieri-Godet et Boudoy, 2000; Helena, 1986.

par la presse au cours des premières décennies du siècle ne nous avait rien appris sur le processus de formation de l'identitaire et du littéraire et sur le développement d'une stratégie d'emprunt et d'adaptation des modèles étrangers par les collectivités neuves. Les recherches comparatives interaméricaines des dernières années ont montré que l'appropriation culturelle apparaît comme l'une des principales stratégies déployées par les collectivités neuves pour affirmer leur différence à l'égard des métropoles européennes (voir Moser, 1995; Morency, 1995 et Bouchard, 2000). Cette stratégie se trouverait donc au cœur des processus identitaires dans les Amériques. La perspective comparatiste permet d'apprécier pleinement le parcours des jeunes littératures américaines, faites non plus de simples emprunts et redites, mais de pratiques discursives originales répondant à des conditions d'énonciation particulières. Je n'entendais pas, dans cette conclusion, refaire en accéléré l'histoire du romantisme littéraire au Canada français et au Brésil, mais bien montrer que les similitudes observées pour le premier XIX<sup>e</sup> siècle sur les modalités de constitution du littéraire au Bas-Canada et au Brésil ne sont pas fortuites : elles s'observent aussi sur tout le siècle, et même au-delà. On est à même de saisir, au terme de cette recherche, tout ce qu'une véritable histoire littéraire comparée interaméricaine pourrait révéler du processus de formation des littératures nationales.

### **BIBLIOGRAPHIE**

## Corpus étudié

## Journaux québécois consultés ou dépouillés

- L'Abeille canadienne, Journal de littérature et de sciences, Montréal; 1<sup>er</sup> août 1818-15 janvier 1819; bimensuel (consulté)
- L'Ami de la religion et du roi, Trois-Rivières; juin-septembre 1820; mensuel (consulté)
- L'Argus, Journal Electorique, Trois-Rivières; 30 août 1826-30 novembre 1826 (dépouillé au complet)
- L'Aurore, Journal politique, littéraire et anecdotique, Montréal; 10 mars 1817-4 septembre 1819; hebdomadaire (dépouillé au complet)
- La Bibliothèque canadienne, ou miscellanées historiques, scientifiques et littéraires, Montréal; 1825-1830; mensuel puis bimensuel (consulté)
- The British American Register; 8 janvier 1803-6 août 1803; hebdomadaire (consulté prospectus)
- Canadian Spectator, Montréal; 19 octobre 1822-7 février 1829; hebdomadaire (consulté)
- Le Canadien, Québec; 1806-1825; hebdomadaire (consulté 1806-1810; dépouillé au complet 1817-1819; consulté 1820-1825)
- Coin du feu, Journal Politique, Industriel, Religieux et Littéraire; septembre 1829 (prospectus seulement)
- Le Constitutionnel, Gazette français des Trois-Rivières, Trois-Rivières; 11 mars 1823-31 août 1824; hebdomadaire (consulté)
- Le Courier de Québec, Québec; 3 janvier 1807-31 décembre 1808; bihebdomadaire (consulté prospectus)
- Le Courier du Bas-Canada, Montréal; 9 octobre 1819-18 décembre 1819; hebdomadaire (dépouillé au complet)
- Le Cours du tems/ The Times, Québec; 4 août 1794-27 juillet 1795; hebdomadaire (consulté prospectus)

- L'Encyclopédie canadienne, Journal littéraire et scientifique, Montréal; mars 1842-février 1843; mensuel (consulté)
- Le Fantasque, Québec; 1<sup>er</sup> août 1837-décembre 1839; hebdomadaire (consulté le 1<sup>er</sup> numéro)
- La Gazette Canadienne/ The Canadian Gazette [James Brown], Montréal; 3 août 1807-10 mars 1808; hebdomadaire (consulté)
- La Gazette canadienne [John Quilliam]; Montréal; 14 août 1822-9 juillet 1823; hebdomadaire (consulté)
- Gazette du Commerce et Littéraire, Montréal; 3 juin 1778-2 juin 1779; Gazette Littéraire (à partir du 2 septembre 1778); hebdomadaire (dépouillé au complet)
- La Gazette de Montréal/ The Montreal Gazette [Fleury Mesplet], Montréal; 3 août 1785-août 1794; hebdomadaire (consulté)
- La Gazette de Montréal/ The Montreal Gazette [Louis Roy], Montréal; 17 août 1795-19 septembre 1796; hebdomadaire (consulté prospectus)
- La Gazette de Québec/ The Quebec Gazette, Québec; 1764-1874; hebdomadaire (consulté 1764-1776)
- Gazette des Trois-Rivières, Trois-Rivières; 12 août 1817-29 mars 1822; hebdomadaire (dépouillé 1817-1819)
- Journal de médecine de Québec, Québec; janvier 1826-octobre 1827; bimensuel (consulté le 1<sup>er</sup> numéro)
- Magasin du Bas-Canada, Journal littéraire et scientifique, Montréal; 1<sup>er</sup> janvier décembre 1832; mensuel (consulté)
- La Minerve, Montréal; 9 novembre 1826-27 novembre 1826; 12 février 1827-20 novembre 1837; bihebdomadaire (dépouillé 1826)
- L'Observateur, ci-devant La Bibliothèque canadienne, Montréal; 10 juillet 1830-2 juillet 1831; hebdomadaire (consulté)
- Le Populaire, Journal des intérêts canadiens, Montréal; 10 avril 1837-3 novembre 1838; trihebdomadaire (consulté le 1<sup>er</sup> numéro)
- The Quebec Magazine-Le magazin de Quebec; août 1792-février 1794; mensuel (consulté prospectus)

- Quebec Mercury, Québec; 5 janvier 1805-12 janvier 1863; hebdomadaire (consulté prospectus)
- Le Spectateur, Montréal; 27 mai 1813-16 mai 1815; hebdomadaire (dépouillé au complet)
- Le Spectateur canadien, Montréal; 29 mai 1815-28 février 1829; hebdomadaire (dépouillé 1815-1825)

### Journaux brésiliens consultés ou dépouillés

- O Americano, jornal politico e litterario, Rio de Janeiro; 7 juillet-25 octobre 1831; trihebdomadaire (consulté)
- Annaes Fluminense de Sciencias, Artes e Litteratura, Rio de Janeiro; janvier 1822 (dépouillé au complet; 1 seul numéro)
- Aurora Fluminense, jornal politico e literário; 21 décembre 1827-21 décembre 1835; 2 mai 1838-30 juillet 1839; trihebdomadaire (consulté)
- O Beija-Flor, anais brasileiros de ciência, política, literatura, etc, etc; por uma sociedade de literatos; 1830; mensuel (dépouillé au complet; 8 numéros)
- O Chronista, Rio de Janeiro; 23 mai 1836-2 avril 1839; hebdomadaire puis bihebdomadaire (dépouillé l'année 1836)
- Compilador Constitucional, Politico e Litterario Brasiliense, Rio de Janeiro; 5 janvier-26 avril 1822 (dépouillé au complet; 15 numéros)
- Correio Braziliense ou Armazém literário, Londres; 1808 à 1822; mensuel (consulté)
- Correio das Modas, jornal critico e literario das modas, bailes, theatros, etc., Rio de Janeiro; 5 janvier 1839-31 décembre 1840 (consulté le 1<sup>er</sup> numéro)
- O Despertador, diario commercial, politico, scientifico e litterario, Rio de Janeiro; 27 mars 1838-18 octobre 1841; quotidien (consulté 1838)
- O Diário do Rio de Janeiro; 1er juin 1821- décembre 1844; quotidien (consulté 1821)
- L'Écho de l'Amérique du Sud, journal politique, commercial et littéraire; 30 juin 1827-29 mars 1828; bihebdomadaire (dépouillé l'année 1827)
- L'Échos Français, Bulletin politique, commercial, littéraire, des sciences et des arts; 10 mars 1838-13 avril 1839; hebdomadaire puis bihebdomadaire (consulté)

- Espelho Diamantino, periodico de politica, literatura, belas artes theatro e modas. Dedicado as senhoras Brasileiras; septembre 1827-28 avril 1828 (dépouillé au complet; 12 numéros)
- O Exaltado, jornal litterario, politico, e moral, Rio de Janeiro; 4 août 1831-15 avril 1835 (consulté le propectus; 48 numéros)
- Gabinete de Leitura. Serões das famílias brasileiras. Jornal para todas as classes, sexos e idade, Rio de Janeiro; 13 août 1837-8 avril 1838; hebdomadaire (dépouillé au complet; 35 numéros)
- Gazeta do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, 10 septembre 1808- 31 décembre 1822 (consulté le 1<sup>er</sup> numéro)
- O Guaycuru, jornal político e de variedades, Rio de Janeiro; 24 avril-20 juin 1837 (dépouillé au complet; 11 numéros)
- Idade d'Ouro do Brazil, Bahia; 1811-1812 (consulté le premier numéro)
- L'Indépendant, Feuille de commerce, politique et littéraire; 21 avril-24 juin 1827 (dépouillé au complet; 10 numéros)
- Jornal do Commércio, Rio de Janeiro; 1827- (consulté 1827)
- Jornal dos Debates políticos e literários, Rio de Janeiro; 3 mai 1837-20 septembre 1838 (dépouillé au complet; 85 numéros)
- Jornal Scientifico, Economico e Litterario ou Colleção de peças, memorias, relações, viagens, poesias, anedotas, Rio de Janeiro; 22 mai-juin 1826 (dépouillé au complet; 3 numéros)
- A Malagueta, Rio de Janeiro; 18 décembre 1821-5 juin 1822 (consulté)
- Le Messager, journal politique et littéraire, Rio de Janeiro; 19 janvier 1831-29 mars 1834 (consulté l'année 1831; 334 numéros)
- A Miscellania scientifica, Rio de Janeiro; 1835; hebdomadaire (dépouillé au complet; 2 numéros);
- O Moderador, Novo Correio do Brasil, jornal politico, commercial e litterario, Rio de Janeiro; 10 avril 1830-2 avril 1831; O Moderador, jornal politico, commercial e litterario (à partir du 14 août 1830); bihebdomadaire (dépouillé au complet)
- Museu Universal, jornal das familias brasileiras, Rio de Janeiro; 1<sup>er</sup> juillet 1837-29 juin 1844 (consulté les années 1837-1839)

- Nitheroy, Revista Brasiliense. Sciencias, Lettras e Artes, Paris; 1836 (dépouillé au complet; 2 numéros)
- O Patriota, jornal literário, político e mercantil, Rio de Janeiro; janvier 1813-décembre 1814; mensuel puis bimensuel (consulté)
- Revue brésilienne, ou Recueil de morceaux originaux sur les affaires intérieures de l'empire, la politique et sur la statistique locale; septembre 1830 (dépouillé au complet; 1 seul numéro)
- Revue Française, littérature, science, beaux-arts, politique, commerce, Rio de Janeiro; mai 1839-avril 1840 (consulté; 12 numéros)
- Revista do Instituto Historico e Geográphico do Brazil, Rio de Janeiro; 1839- (consulté 1839)
- Sabatina Familiar de Amigos do Bem Comum, Rio de Janeiro, 8 décembre 1821-5 janvier 1822 (dépouillé au complet; 5 numéros)
- Semanário de Cincinato, Rio de Janeiro; 18 février-4 novembre 1837; hebdomadaire (dépouillé au complet; 37 numéros)
- O Simplicio, Rio de Janeiro; 8 janvier 1831-10 janvier 1833 (dépouillé au complet; 13 numéro)
- O Spectador Brasileiro, Rio de Janeiro; 1er octobre 1824-21 mai 1827 (consulté 1824)

Corpus critique

## Études sur la presse québécoise

ANDRÈS, Bernard, 2000, « Le fantasme du champ littéraire dans la *Gazette de Montréal* (1778-1779) », *Études françaises*, no 36, vol. 3, p. 9-26.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, 1965, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire ».

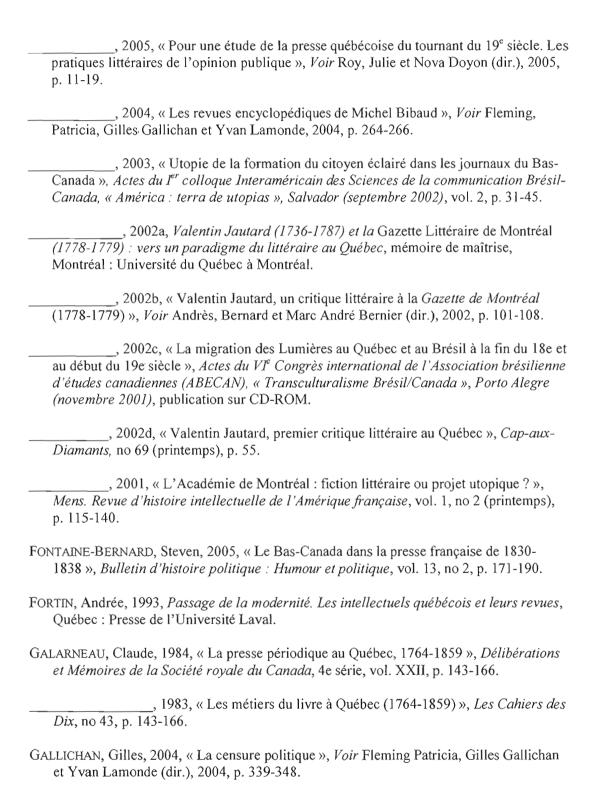
, 1966, « Aperçu du journalisme québécois d'expression
française », Recherches sociographiques, vol. III, no 3 (septembre-décembre), p. 305-
348.

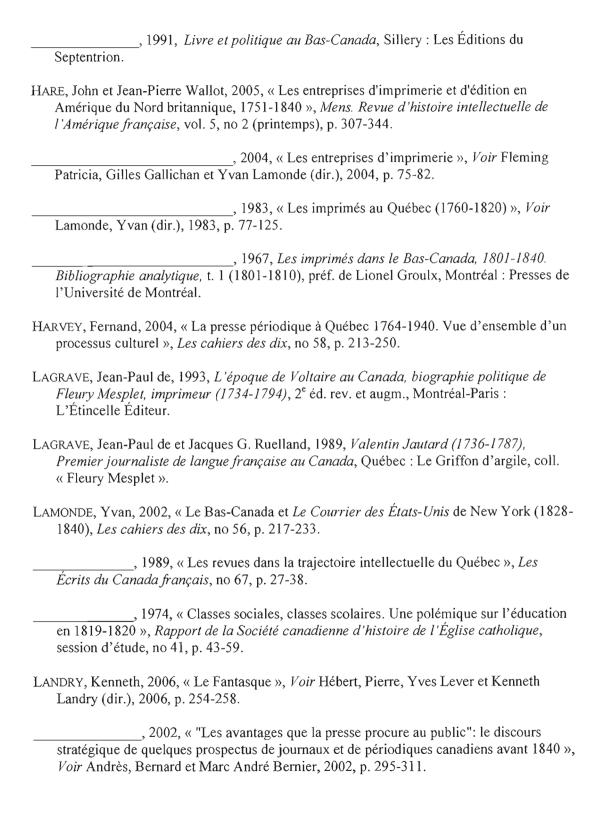
, 1973, La presse québécoise des origines à nos jours,
t. 1 (1764-1859), Québec : Presses de l'Université Laval.

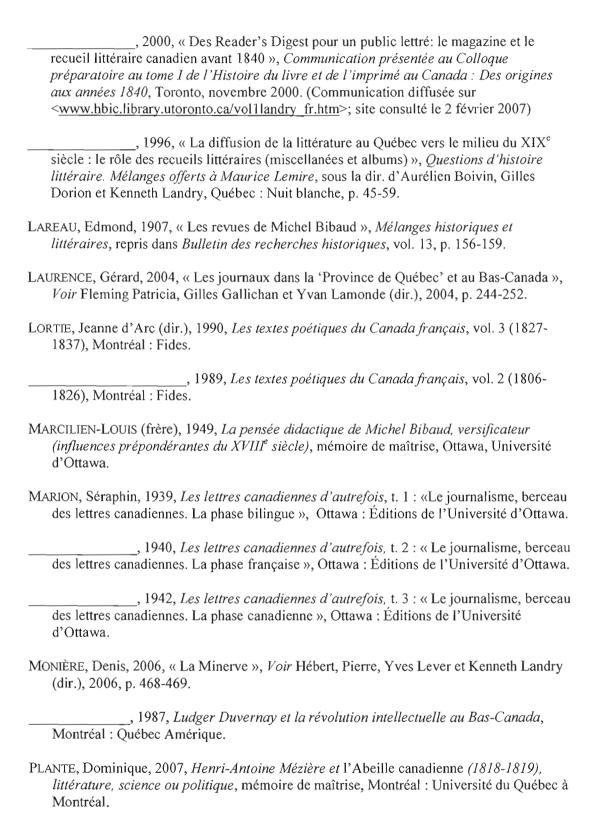
- BERTRAND, André, 2001, « De l'utopie aux répercussions de la Révolution de Juillet 1830 au Québec », *Voir* Andrès, Bernard et Nancy Desjardins (dir.), 2001, p. 119-144.
- BRUNET, Manon, 1984, La littérature française du Québec de 1764 à 1840 : essai pour une sémantique historique, thèse de doctorat, Montréal : Université de Montréal, 2 vol.
- CAMBRON, Micheline, 2006, « Le Canadien », *Voir* Hébert, Pierre, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), 2006, p. 99-106.
- \_\_\_\_\_\_\_, 2005, « Humour et politique dans la presse québécoise du XIX° siècle.

  Des formes journalistiques comme sources d'humour », Bulletin d'histoire politique :

  Humour et politique, vol. 13, no 2, p. 31-50.
- , 1995, « De l'importance de la facture des périodiques dans la compréhension de l'histoire de la littérature au Bas-Canada », *Fac-Similé*, no 14, p. 12-15.
- CAMBRON, Micheline (dir.), 1999, Le journal Le Canadien. Littérature, espace public et utopie (1835-1845), Montréal : Fides, coll. « Nouvelles études québécoises ».
- COTNAM, Jacques et Pierre Hébert, 1995, « La Gazette littéraire (1778-1779) : notre première oeuvre de fiction ? », Voix et images : Archéologie du littéraire au Québec, no 59 (hiver), p. 294-313.
- CAMPAGNA, Christiane, 1998, Le rôle de la presse selon les propriétaires et rédacteurs de journaux montréalais, 1830-1850, mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- DE BONVILLE, Jean, 1991, « Le développement historique de la communication publique », Communication publique et société : repères pour la réflexion et l'action, sous la dir. de Michel Beauchamp, Boucherville : Gaëtan Morin, p. 1-49.
- \_\_\_\_\_\_, 1988, La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse, Québec : Presses de l'Université Laval.
- DE BONVILLE, Jean (dir.), 1995, La presse québécoise de 1764 à 1914 : bibliographie analytique. Québec : Presses de l'Université Laval.
- DESJARDINS, Nancy, 2003, La théâtralisation du politique au temps des patriotes : les comédies du statut quo (1834), mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- DESROSIERS, Léo-Paul, 1951, « Le Quebec Herald », Les Cahiers des Dix, no 16, p. 83-94.
- DOYON, Nova, 2006, « Gazette Littéraire pour la Ville et District de Montréal », *Voir* Hébert, Pierre, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), 2006, p. 287-290.







- REID, Philippe, 1980, « L'émergence du nationalisme canadien-français : l'idéologie du *Canadien* (1806-1842) », *Recherches sociographiques*, vol 21, no 1-2 (janvier-août), p. 11-53.
- ROBICHAUD, Émile, 1962, La Gazette des Trois-Rivières, 1817-1820, Le Spectateur canadien, 1815-1820, mémoire de maîtrise, Montréal: Université de Montréal.
- ROY, Fernande et Jean De Bonville, 2000, « La recherche sur l'histoire de la presse québécoise. Bilan et perspectives », Recherches sociographiques, vol. 41, no 1, p. 15-51.
- ROY, Julie, 2005, « La lettre au journal entre réalité et fiction. Adélaïde contre L'Hermite dans la *Gazette des Trois-Rivières* en 1819 », *Voir* Roy, Julie et Nova Doyon (dir.), 2005, p. 37-53.
- \_\_\_\_\_\_, 2003, Stratégies épistolaires et écritures féminines : les Canadiennes à la Conquête des lettres (1639-1839), thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2 vol.
- ROY, Julie et Nova Doyon (dir.), 2005, Le littéraire à l'œuvre dans les périodiques québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal : CRILCQ-Université de Montréal, coll. « Nouveaux cahiers de recherche », no 3.
- SAVARD, Pierre, 1978, « Histoire du Canada, de Michel Bibaud », Voir Lemire, Maurice (dir.), 1978, p. 345-347.
- SCHONBERGER, V. L., 1977, « le Journalisme littéraire de Michel Bibaud », Revue de l'Université d'Ottawa, no 47, p. 488-505.
- SUHONEN, Katri, 2001, « Le Canadien entre chimère et bonheur : étude de deux dialogues de propagande politique à la fin du XVIIIe siècle », *Voir* Andrès, Bernard et Nancy Desjardins, 2001, p. 103-118.
- TESSIER, Yves, 1964-65, « Ludger Duvernay et les débuts de la presse périodique au Trois-Rivières », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 18, no 3-4, p. 387-404; p. 566-581 et p. 624-627.
- VACHON, Gilles-André, 1969, « Une pensée incarnée », Études françaises : Une littérature de combat. 1778-1810. Les débuts du journalisme canadien-français, vol. 5, no 3 (août), p. 249-299.
- VILLENEUVE, Lucie, 2008, Le « journal-fiction » le Fantasque de Napoléon Aubin (1837-1845) : formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

, 2005, « Rire et rébellion dans Le Fantasque de Napoléon Aubin (1837)
1845) ou comment se payer la tête à 'lord du rhum' », Bulletin d'histoire politique :
Humour et politique, vol. 13, no 2, p. 51-62.
, 2002, « Le Fantasque de Napoléon Aubin : mutation du genre
 utopique et jeux de mascarade », Voir Andrès, Bernard et Nancy Desjardins (dir.), 2002,
p. 145-172.

# Études sur la presse brésilienne

- ALVES, Ivia, Luiz Roberto Cairo et Maria Eunice Moreira (dir.), 2003, Anais das Jornadas e do Encontro Nacional (2000; 2001; 2002). Periódicos Literários, CD-ROM.
- Anais da Biblioteca Nacional: Catálogo de jornais e revistas do Rio de Janeiro (1808-1889) existentes na Biblioteca Nacional, 1965, Rio de Janeiro: Divisão de publicações e divulgação, vol. 85.
- BARBOSA, Lima Sobrinho, 2001, « Hipólito da Costa e o Correio Baziliense », Voir Correio Baziliense ou Armazem literario/ Hipólito J. da Costa, 2001, p. xix-xvi.
- BARBOSA, Lima Sobrinho (dir.), 1977, *Antologia do Correio Braziliense*, Rio de Janeiro: Livraria Editora Cátedra.
- Carapuceiro (O) 1832-1842/ Miguel do Sacramento Lopes Gama, 1983, introduction de Luiz do Nascimento; pref. de Leonardo Dantas Silva, éd. fac-similée, Recife : Fundação da Cultura Cidade do Recife, coll. « Recife, vol XXVII », 3 vol.
- CARVALHO FRANCA, Jean Marcel, 2001, « Notas sobre o conteúdo da *Revista da Sociedade Filomática* (1833) », CD-ROM das II<sup>a</sup> Jornada de Periódicos Literários, UNESP/ Assis, novembre 2001.
- COSTA PINA, Patrícia Kátia da, 2002, Literatura e jornalismo no oitocentos brasileiro. Estudo das Estratégias dos Produtores de Cultura para a Formação e a Manutenção de um Público Consumidor do Impresso, Ilheus/Bahia: EDITUS/Editora da UESC.
- Correio Baziliense ou Armazem literario/ Hypolito J. da Costa, 2001, vol. 1 de l'éd. facsimilée, São Paulo: Imprensa Oficial do Estado/ Brasília: DF Correio Braziliense (31 vol.).
- CUNHA CARVALHO, Mirela Vieira da, 2001, « Nacionalismo emergente: a Revista da Sociedade Filomática », Voir Moreira, Maria Eunice (dir.), 2001, CD-ROM das Anais do IV Seminário Internacional de História da Literatura.

- DIAS, Tânia, 1998, Descaminhos da comunicação. A imprensa e a formação do público leitor no Brasil, thèse de doctorat, Rio de Janeiro: Universidade Estadual do Rio de Janeiro.
- LUSTOSA, Isabel, 2000, *Insultos impressos. A guerra dos jornalistas na Independência* (1821-1823), São Paulo: Companhia das Letras.
- Malagueta (A) 1822. Tomo 1, 1945, Introdução de Helio Vianna, Rio: Zelio Valverde, coll. « Fac-Siminar de Jornais Antigos (vol 2) ».
- MEYER, Marlyse, 1996, Folhetim, uma história, São Paulo: Companhia das Letras.
- \_\_\_\_\_\_, 1966, « Uma novela brasileira de 1830 », Revista do Instituto de Estudos Brasileiros, São Paulo: Universidade de São Paulo, no 1, p. 125-130.
- MOREL, Marco, 1995, La formation de l'espace public moderne à Rio de Janeiro (1820-1840): opinion, acteurs et sociabilité, thèse de doctorat, Paris, Université Paris I (Panthéon Sorbonne).
- NEVES, Lúcia Maria Bastos Pereira das, 2003, Concurdas e constitucionais. A cultura política da Independência (1820-1822), Rio de Janeiro: Revan/FAPERJ
- , 1995, « Leitura e leitores no Brasil, 1808-1822: o esboço frustrado de uma esfera pública de poder », *Acervo*, Rio de Janeiro, vol. 8, no 1-2 (janvier/décembre), p. 123-138.
- Nitheroy, Revista Brasiliense, 1978, « Introdução » de Plínio Doyle et « Apresentação crítica » de Antônio Soares Amora, éd. fac-similée, coll. « Biblioteca Academia Paulista de Letras » vol. 9 (2 vol.).
- PEREIRA DA SILVA, João Manuel, 2003 [1837], « Os romances modernos e sua influência », Revista do Programa de Pós-Graduação em Letras, Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro: Editora Caetés, no 15, p. 43-46.
- PILLAR, Thanira Chayb de, 1996, « A literatura na Revista do Instituto Histórico e Geográfico Brasileira de 1839-1869 », Voir Moreira, Maria Eunice et Regina Zilberman (dir.), 1996, p. 37-40.
- RIZZINI, Carlos, 1988 [1946], O Livro, o Jornal e a Tipografia no Brasil, 1500-1822: com um breve estudo geral sobre a informação, éd. fac-similée, São Paulo: Imprensa Oficial do Estado.
- SENNA, Janaína, 2004, « Questão de economia: as antologias oitocentistas e o ideário nacional », Iº Semanário Brasileiro sobre Livro e História Editorial, 8 au 11 novembre 2004, Casa de Rui Barbosa, Rio de Janeiro.
  - Diffusé sur le site <<u>www.livroehistoriaeditorial.pro.br/pdf/janainasenna.pdf</u>> (consulté le 12 août 2007)

- SOARES, Marcus, 2003, « Um texto esquecido: Pereira da Silva et a genêse do romance brasileiro », *Matraga*, no 15, p. 31-42.
- \_\_\_\_\_\_, 1999, *Literatura e imprensa no Brasil do Século XIX*, thèse de doctorat, Rio de Janeiro, Universidade Estadual de Rio de Janeiro.
- SODRÉ, Nelson Werneck, 1999, *História da impresa no Brasil*, 4<sup>e</sup> éd., Rio de Janeiro : Mauad.
- VASCONCELOS, Sandra Guardini T., 2005, « British contributions to the making of Brazilian novels », Center for Brazilian Studies, Oxford: University of Oxford, Working paper CBS-61-05. <a href="www.brazil.ox.ac.uk/workingpapers/Sandra%20Vasconcelos%2061.pdf">www.brazil.ox.ac.uk/workingpapers/Sandra%20Vasconcelos%2061.pdf</a> (site consulté le 8 août 2007)
- VIANNA, Helio, 1945, Contribuição a história da impresa brasileira (1812-1869), Rio de Janeiro: Impresa Nacional.
- ZAIDMAN, Diana, 1978, O Patriota, 1813-1814, Índice histórico, Rio de Janeiro: UFF/CEUFF, coll. « Mattoso Maia ».

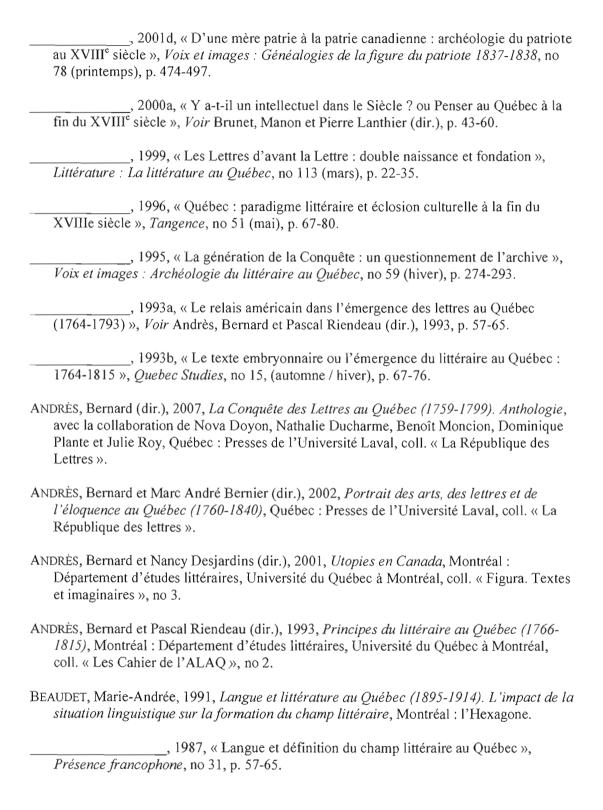
## Corpus théorique - Général

- AMOSSY, Ruth, « Éthos », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 200-201.
- ARON, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, *Le dictionnaire du Littéraire*, Paris : Presses Universitaires de France.
- ARON, Paul, 2002, « Stratégie littéraire », *Voir* Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 567-568.
- BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, 2004, L'Europe des Lumières, Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- BENICHOU, Paul, 2004, Romantismes français. T. 1 Le Sacre de l'écrivain Le Temps des prophètes, Paris : Gallimard Quarto.
- BENOÎT-CATTIN, Raphaël, 1999, La société anglaise à travers le Spectator. Entre vertu et savoir, Paris: Ellipses éditions, coll. « Première leçon sur ».
- BOTEIN, Stephen, Jack R. Censer et Harriet Ritvo, 1985, « La presse périodique et la société anglaise et française au XVIII<sup>e</sup> siècle : une approche comparative », Revue d'Histoire moderne et contemporaine, no 32, p. 209-236.

- BOULAD-AYOUB, Josiane (dir.), 1996, Former un nouveau peuple? Pouvoir, Éducation, Révolution, Québec: Presses de l'Université Laval/Paris: L'Harmattan.
- BOURDIEU, Pierre, 1992, Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire. Paris : Seuil.
- CHARLE, Christophe, 2001 [1996], Les intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'histoire comparée, Paris : Seuil, coll. « Points histoire ».
- CHARTIER, Roger, 2000 [1990], Les origines culturelles de la Révolution française, avec une postface inédite de l'auteur, Paris : Seuil.
- CHEVALIER, Jean-Frédéric, 2002, « Polémique », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 453-454.
- DELON, Michel (dir.), 1997, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DENIS, Benoît, 2002, « Périodisation », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 430-432.
- DIAZ, José-Luiz, 2001, « L'autonomisation de la littérature (1769-1860) », *Littérature*, no 124 (décembre), p. 7-23.
- DUBOIS, Jacques, 1986 [1978], L'institution de la littérature : introduction à une sociologie, Bruxelles : Labor/ Paris : Nathan, coll. « Dossiers média ».
- DUPRIEZ, Bernard, 1984, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris : Union générale d'édition, coll. « 10/18 ».
- FOUCAULT, Michel, 1969, L'Archéologie du savoir, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».
- GILOT, Michel et Jean Sgard, 1982, « Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles », *Le journalisme d'Ancien Régime*, Centre d'études du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'Université Lyon II, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- GUÉRIN, Jean-Yves, 2003, « Histoire littéraire, histoire des intellectuels », *Voir* Leymarie, Michel et Jean-François Sirinelli (dir.), 2003, p. 145-159.
- HABERMAS, Jürgen, 1993 [1978], L'espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, avec une préface inédite de l'auteur, trad. de l'allemand par Marc B. de Launay, Paris : Payot, coll. « Critique de la politique Payot ».

- JEANDILLOU, Jean-François, 1994, « Au nom de l'auteur : pragmatique de la mystification littéraire », *Protée*, (automne), p. 73-80.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, 2002, « Rhétorique », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 522-524.
- LABROSSE, Claude, 1999, « Journaux et fictions au XVIII<sup>e</sup> siècle », Journalisme et fiction au dix-huitième siècle, sous la dir. de Malcolm Cook et Annie Jourdan, Bern: Peter Lang, coll. « French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries », p. 9-15.
- , 1985, « Fonctions culturelles du périodique littéraire », *L'instrument* périodique. La fonction de la presse au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la dir. de Claude Labrosse et Pierre Rétat, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 11-138.
- MASSEAU, Didier, 1994, L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires ».
- MELMOUX-MONTAUBIN, Marie-Françoise, 2001, « Leurres et incertitudes : lire la presse du XIX<sup>e</sup> siècle », *Voir* Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant (dir.), 2001, p. 327-335.
- PELTA, Corinne, 2004, « La presse libérale sous la Restauration : émergence d'une écriture collective », *Voir* Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant (dir.), 2004, p. 371-378.
- \_\_\_\_\_, 2001, « La presse libérale sous la Restauration », *Voir* Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant, 2001, p. 297-310.
- NÉDÉLEC, Claudine, 2002, « Antiquité », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 18)
- PONTON, Rémy, 2002, « Champ littéraire », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 84-85.
- RÉTAT, Pierre et Jean Sgard (dir.), 1978, Presse et histoire au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'année 1734, Paris : Éditions du CNRS.
- ROBERT, Lucie, 2002b, « Institution », Voir Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 299-301.
- ROCHE, Daniel, 1988, Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Fayard.
- SAMINADAYAR-PERRIN, Corinne, 2007, Les discours du journal. Rhétorique et médias au XIX<sup>e</sup> siècle (1836-1885), Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne.

, 2004, « Presse, rhétorique, éloquence : confrontation et
reconfigurations (1830-1870) », Voir Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant (dir.), 2004, p. 393-414.
p. 575-414.
THÉRENTY, Marie-Ève et Alain Vaillant (dir.), 2004, <i>Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle</i> , Paris : Nouveau Monde Éditions, coll. « Culture/ Médias ».
(dir.), 2001, 1836 : L'An 1 de l'ère médiatique.  Analyse littéraire et historique de La Presse de Girardin, Paris : Nouveau Monde Éditions, coll. « Culture/ Médias ».
THIESSE, Anne-Marie, 2002, « Feuilleton », <i>Voir</i> Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 225-226.
VAILLANT, Alain, 2004, « Le journal, creuset de l'invention poétique », Voir Thérenty, Marie-Ève et Alain Vaillant (dir.), 2004, p. 317-328.
VIALA, Alain, 2002a, « Adhésion », <i>Voir</i> Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 5-6.
, 2002b, « Littérature », <i>Voir</i> Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), 2002, p. 335-337.
, 1989, « Pour une périodisation du champ littéraire », <i>Voir</i> Moisan, Clément (dir.), 1989, p. 93-103.
, 1985, Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique, Paris : Édition de Minuit.
Corpus théorique – Québec
ANDRÈS, Bernard, 2004, « Les lettres québécoises et l'imprimé : d'une émergence à l'autre », <i>Voir</i> Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 409-418.
, 2001a, Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des lettres, éd. rev. et augm. de 1990, Montréal : XYZ, coll. « Documents ».
, 2001b, « Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales », <i>Voir</i> Andrès, Bernard et Nancy Desjardins, 2001, p. 11-34.
, 2001c, « Du repli à l'ouverture : une littérature des Amériques », <i>Voir</i> Andrès, Bernard, 2001a, p. 255-279.



- BEAUDOIN, Réjean et Luc Bonenfant (dir.), 2007, Voix et images : Le dix-neuvième siècle québécois et ses modèles européens, no 96 (printemps).
- BEAULÉ, Isabelle, 1996, *Henri-Antoine Mézière: d'épistolier à pamphlétaire?*, mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- BERNIER, Marc André, 2002, « Portrait de l'éloquence au Québec (1760-1840) », Voir Andrès, Bernard et Marc André Bernier (dir.), 2002, p. 411-424.
- , 2001, « Patriotes et orateurs : de la classe de rhétorique à l'invention d'une parole rebelle », Voix et images : Généalogies de la figure du patriote 1837-1838, no 78 (printemps), p. 498-515.
- BIRON, Michel, 2007, « Écrire pour un lecteur d'ici », *Voir* Beaudoin, Réjean et Luc Bonenfant, 2007, p. 17-27.
- BOUCHARD, Gérard et Yvan Lamonde (dir.), 1995, *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX*<sup>e</sup> *et XX*<sup>e</sup> *siècle*, Montréal : Fides.
- BRISEBOIS, Michel, 2005, L'imprimerie à Québec au XVIII<sup>e</sup> siècle : les feuilles volantes et affiches, 1764-1800. Inventaire précédé d'une introduction historique, Québec : Les Éditions de la Huit.
- BROCHU, André, 2004, « Un classique, un terroiriste et deux sacrés lurons », Voix et images, no 87 (printemps), p. 161-165.
- BRUNET, Manon, 1993, « Mensonge et vérité romantiques : l'institutionnalisation du romantisme au XIX<sup>e</sup> siècle québécois », *Voir* Lemire, Maurice (dir.), 1993, p. 135-153.
- \_\_\_\_\_\_, 1989, « Anonymat et pseudonymat au XIX<sup>e</sup> siècle : l'envers et l'endroit de pratiques institutionnelles », *Voix et images* : *L'édition littéraire au Québec*, vol. XIV, no 2 (hiver), p. 168-182.
- CAMBRON, Micheline, 2001, « Des petits récits et du grand récit. Raconter l'histoire de la littérature québécoise », *Littérature*, no 124 (décembre), p. 81-97.
- CAMBRON, Micheline et Hans-Jürgen Lüsebrink, 2000, « Presse, littérature et espace public : de la lecture et du politique », Études françaises : Presse et Littérature, vol 36, no 3, p. 127-143.
- DION, Robert, 2002, « La critique littéraire », Voir Lemieux, Denise (dir.), 2002, p. 403-422.
- DROLET, Antonio, 1965, *Les bibliothèques canadiennes (1604-1960)*, Montréal : Cercle du livre de France.
- DUMONT, Fernand, 1996, Genèse de la société québécoise, Montréal : Boréal Compact.

FLEMING, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, L'histoire du livre et de l'imprimé au Canada, vol. 1 (des débuts à 1840), Montréal : Presses de l'Université de Montréal. GALARNEAU, Claude, 2004, « Sociabilité et associations volontaires à Québec 1770-1859 », Les cahiers des Dix, no 58, p. 56-67. , 2002, « Les études classiques au Québec 1760-1840 », Cahier des dix, no 56, p. 19-49. , 1987, « La vie culturelle au Québec (1760-1790) », Histoire de la ville de Québec, 1608-1871, sous la dir. de John Hare, Marc Lafrance, David-Thiery Ruddel, Montréal: Boréal/Musée canadien des civilisations, p. 89-99. , 1982, « La légende napoléonienne au Québec », Imaginaire social et représentations collectives. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 163-174. , 1978, Les collèges classiques au Canada français (1620-1970), Montréal: Fides, coll. « Bibliothèque canadienne française. Histoire et documents ». , 1970, La France devant l'opinion publique canadienne (1760-1815), Ouébec: Presses de l'Université Laval. GALLICHAN, Gilles, 2004a, « Les bibliothèques parlementaire et professionnelles », Voir Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 161-168. , 2004b, « La censure politique », Voir Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 339-349. \_\_\_\_, 1993, « Le Romantisme et la culture politique au Bas-Canada », Voir Lemire, Maurice (dir.), 1993, p. 119-131. \_\_, 1991, Livre et politique au Bas-Canada, 1791-1849, Québec : Septentrion. GREER, Allan, 1983, « L'alphabétisation et son histoire au Québec : état de la question », Voir Lamonde, Yvan (dir.), 1983, p. 25-51. HARE, John, 1993, Aux origines du parlementarisme québécois (1791-1793): études et documents, Sillery: Septentrion. \_\_, 1977, La pensée socio-politique au Québec (1784-1812). Analyse sémantique, Ottawa: Université d'Ottawa, Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadiennefrançaise.

HAYNE, David M., 1986, « Institution québécoise et institution française au XIX° siècle », Voir Lemire, Maurice (dir.), 1986, p. 51-60. \_\_\_\_, 1961, « Sur les traces du préromantisme canadien », Archives des Lettres canadiennes, t. 1 « Mouvement littéraire de Québec 1860. Bilan littéraire de l'année 1960 », Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 137-157. HÉBERT, Pierre, 1990, « Le clergé et la censure de l'imprimé au Ouébec : les années décisives (1820-1840) », Voix et images, vol. 44 (hiver), p. 180-195. HÉBERT, Pierre, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), 2006, Dictionnaire de la censure au Québec – littérature et cinéma, Montréal : Fides. LAMONDE, Yvan, 2001, « Quelle histoire nous racontons-nous? Fiction littéraire et histoire », *Les Cahiers des dix*, no 55, p. 103-115. , 2000, Histoire sociale des idées au Québec, vol. 1 (1760-1896), Montréal : , 1991, « La librairie Hector Bossange de Montréal (1815-1819) et le commerce international du livre », Territoires de la culture québécoise, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 181-218. , 1980, La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920), Montréal: Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, coll. « Histoire ». LAMONDE, Yvan (dir.), 1983, L'imprimé au Québec : aspects historiques (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles), Québec : IQRC. LAMONDE, Yvan et Gilles Gallichan (dir.), 1996, L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommage à Claude Galarneau, Québec : Presses de l'Université Laval. LAMONDE, Yvan et Andrea Rotundo, 2004, « Les commerces du livre et la librairie », Voir Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 132-145. LEMIEUX, Denise (dir.), 2002, Traité de la culture, Québec : Éditions de l'IORC. LEMIRE, Maurice et Denis Saint-Jacques (dir.), 1999, La vie littéraire au Québec, t. 4 « Je me souviens » (1870-1894), Québec : Presses de l'Université Laval. , 1996, La vie littéraire au Québec, t. 3 « Un peuple sans histoire ni littérature » (1840-1869), Québec : Presses de l'Université Laval. LEMIRE, Maurice (dir.), 1993, Le Romantisme au Canada, Québec : Nuit blanche, coll.

« Cahiers du CRELIQ ».

- (dir.), 1992, La vie littéraire au Québec, t. 2 « Le projet national des Canadiens » (1806-1839), Québec : Presses de l'Université Laval. (dir.), 1991, La vie littéraire au Québec, t. 1 « La voix française des nouveaux sujets britanniques » (1764-1805), Québec : Presses de l'Université Laval. (dir.), 1986, L'institution littéraire, Québec : IQRC-CRELIQ. (dir.), 1978, Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, t. 1 : « Des origines à 1900 », Montréal : Fides. LEMIRE, Maurice, 2000, Les écrits de la Nouvelle-France, Québec : Nota Bene. , 1993, La littérature québécoise en projet, Montréal : Fides. \_\_, 1989, « L'instance critique », Voir Moisan, Clément (dir.), 1989, p. 249-270. , 1988, « Romans-feuilletons et extraits littéraires dans les journaux canadiens de 1830 à 1850 », Livre et lecture au Québec (1800-1850) : Actes du colloque (Québec, mai 1987), sous la dir. de Claude Galarneau et Maurice Lemire, Québec : IQRC, p. 183-194. , 1986, « La valorisation du champ littéraire canadien à partir de 1840 », Voir Lemire, Maurice (dir.), 1986, p. 61-73. LE MOINE, Roger, 1993, « Francs-maçons du régime français et de la "Province of Ouebec" », Voir Andrès, Bernard et Pascal Riendeau (dir.), 1993, p. 17-33. LUNEAU, Marie-Pier, 2004, « Évolution de la pratique du pseudonyme au Québec, des origines à 1979 », Voix et images: Le pseudonyme au Québec, no 88 (automne), p. 13-31. MASSE, Caroline, 1996, Le faux et la contrefaçon: Pierre Roubaud, polygraphe et faussaire au siècle des Lumières (1723-c. 1789), mémoire de maîtrise, Montréal : Université du Québec à Montréal. MASSÉ, Stéphanie, 2003, « De l'actio oratoria à la tribune de l'orateur canadien (1793-1840) », Tangerice, no 72 (été), p. 11-25.
- MICHON, Jacques (dir.), 1999, *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, vol.1 « La naissance de l'éditeur, 1900-1939 », Montréal : Fides.

MELANÇON, François, 2004, « Le livre en Nouvelle-France », Voir Fleming, Patricia, Gilles

Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 48-61.

- MOISAN, Clément (dir.), 1989, L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques, Québec : Presses de l'Université Laval.
- MOISAN, Clément, 1982, « La rhétorique comme instrument de pouvoir », Études littéraires, vol. 14, no 3, p. 387-413.
- MONCION, Benoît, 2007, L'humour de Joseph Quesnel (1746-1809): naissance de l'écrivain canadien, mémoire de maîtrise, Montréal: Université du Québec à Montréal.
- MONETTE, Pierre (dir.), 2007, Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776, avec la coll. de Bernard Andrès et d'une équipe du groupe de recherche Archéologie du littéraire au Québec (UQAM), Montréal : Québec-Amérique.
- MURRAY, Heather, 2004, « Lecteurs et sociétés », Voir Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, 2004, p. 182-193.
- RAJOTTE, Pierre, 2002, « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence », Voix et images : La sociabilité littéraire, no 80 (hiver), p. 196-215.
- \_\_\_\_\_\_, 1992, « Les pratiques associatives et la constitution du champ de production littéraire au Québec (1760-1867) », Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 45, no 4 (printemps), p. 545-572.
- ROBERT, Lucie, 2004, « L'histoire littéraire d'un 'pays incertain'. Le cas du Québec », Journal of Canadian Studies/ Revue d'études canadiennes, vol. 38, no 2 (printemps), p. 29-43.
- \_\_\_\_\_\_, 2002a, « L'institution littéraire », Voir Lemieux, Denise (dir.), 2002, p. 343-359.
- \_\_\_\_\_\_\_, 2001, « La vie littéraire au Québec », texte d'une communication présentée au séminaire du CRELIQ (novembre), Université Laval. Document diffusé dans le recueil de textes *Histoire littéraire, enjeux et frontières*, séminaire LIT 904C (hiver 2002), Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal, p. 169-182.
- \_\_\_\_\_\_, 1989, L'institution du littéraire au Québec. Québec : Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises ».
- ROY, Camille, 1909, Nos origines littéraires, Québec : L'Action sociale.
- \_\_\_\_\_, 1907, Essais sur la littérature canadienne, Québec : Librairie Garneau.

- ROY, Fernande, 2000, « Les intellectuels canadiens-français du siècle dernier : les journalistes », *Voir* Brunet, Manon et Pierre Lanthier (dir.), 2000, p. 341-351.
- SAINT-JACQUES, Denis, 1989, « Nationalisation et autonomisation », *Voir* Moisan, Clément (dir.), 1989, p. 241-248.
- SAINT-JACQUES, Denis et Alain Viala, 1994, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, no 2 (mars-avril), p. 395-406.
- SMITH, Karen, 2004, « Les bibliothèques de collectivités », *Voir* Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), 2004, p. 153-160.
- THÉRIO, Adrien, 1998, Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique. Anthologie des mandements des évêques (1760-1867), Montréal : XYZ.
- TRUDEL, Marcel, 1945, L'influence de Voltaire au Canada, t. 1 (de 1760 à 1850), Montréal : Publications de l'Université Laval/ Fides.
- VERRETTE, MICHEL, 1996, « Le retard de l'alphabétisation au Québec », Voir Lamonde, Yvan et Gilles Gallichan (dir.), 1996, p. 109-121.
- VLACH, Milada et Yolande Buono, 1984, Catalogue collectif des impressions québécoises, 1764-1820, Québec : Bibliothèque nationale.
- WALLOT, Jean-Pierre, 1973, Un Québec qui bougeait, trame socio-politique du Québec au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal : Éditions du Boréal Express.

## Corpus théorique - Brésil

- ABREU, Márcia, 2003, Os caminhos dos livros, Campinas (São Paulo): Mercado de Letras/São Paulo: Fapesp, coll. « Histórias de Leitura ».
- BERND, Zilá, 1995, Littérature brésilienne et identité nationale (dispositifs d'exclusion de l'Autre), avec une préf. de Marc Angenot, Paris : l'Harmattan, coll. « Recherches et Documents. Amérique latine ».
- BOSI, Alfredo, 2004, *História concisa da literatura brasileira*, 42<sup>e</sup> éd., São Paulo: Ed. Cultrix.
- CANDIDO, Antonio, 1997, Formação da literatura brasileira (Momentos decisivos), 8º éd., Belo Horizonte/ Rio de Janeiro: Editora itatiaia limitada, 2 vol.

- , 1992, « Le Brésil et la littérature comparée », Revue de littérature comparée, no 261 (janvier-mars), 66<sup>e</sup> année, no 1, p. 19-29.
- CARVALHO, José Murilo de, 1982, « Political Elites and State Building: The Case of Nineteenth-Century Brazil », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 24, no 3 (juillet), p. 378-399.
- CASTELLO, José Aderaldo, 1999, *A Literatura Brasileira*: Origens e Unidade (1500-1960), São Paulo: Editora da Universidade de São Paulo.
- CASTRO ROCHA, João Cézar de (dir.), 2003, Nenhum Brasil existe. Pequena enciclopedia (com a colaboração de Valdei Lopes de Araujo), Rio de Janeiro: UERJ/ Topbooks/ Univercidade Ed.
- CASTRO ROCHA, João Cézar de, 1998, Literatura e cordialidade: o público e o privado na cultura brasileira. Rio de Janeiro: EdUERJ.
- CHAVES DE MELLO, Maria Elizabeth, 1997, Lições de crítica (conceitos europeus, crítica literária e literatura crítica no Brasil do século XIX), Niterói (Rio de Janeiro): Editora da Universidade Federal Fluminense.
- D'ALBUQUERQUE, A. Tenório (s.d.), A Maçoneria e a Independência do Brasil, Rio de Janeiro, Gráfica Editora Aurora (3º édition).
- FAUSTO, Boris, 2001 [1994], *História do Brasil*, São Paulo: Éditora da Universidade de São Paulo, 9<sup>e</sup> édition.
- FRIEIRO, Eduardo, 1981 [1945], O Diabo na livraria do Cônego. Como era Gonzaga? e outros temas mineiros, 2<sup>e</sup> éd. rev. et augm., São Paulo: Ed. Itatiaia/ Ed. da Universidade de São Paulo.
- HALLEWELL, Laurence, 1985, O livro no Brasil (Sua história), São Paulo: T. A. Queiroz/ Edusp., traduit de l'anglais Books in Brazil: a history of the publishing trade, Metuchen (NJ) & London: The Scarecrow Press.
- LAJOLO, Marisa et Regina Zilberman, 2002 [1991], A leitura rarefeita: Leitura e livro no Brasil, São Paulo: Ática.
- LOPEZ, Luiz Roberto, 2000 [1989], *A Inconfidência Mineira*, 2<sup>e</sup> éd., Porto Alegre: Editora da Universidade/ UFRGS, coll. « Síntese Universitária-17 ».
- \_\_\_\_\_\_, 1995 [1988], Cultura brasileira: de 1808 ao pré-modernismo, 2<sup>e</sup> éd., Porto Alegre: Editora da Universidade/ UFRGS, coll. « Síntese Universitária-12 ».
- HELENA, Lucia, 1986, Modernismo brasileiro e vanguards, São Paulo: Ática.

- MARIANI, Bethania, 1998, « L'institutionnalisation de la langue, de la mémoire et de la citoyenneté au Brésil durant le XVIII<sup>e</sup> siècle : le rôle des académies et littéraires et de la politique du marquis de Pombal », *Langages*, no 130 (juin), p. 84-96.
- MAURO, Frédéric, 1977, Le Brésil du XV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : SEDES, coll. « Regards sur l'histoire. Histoire moderne et contemporaine ».
- MOREIRA, Maria Eunice (dir.), 2003, *Histórias da literatura : Teorias, Temas e Autores*, Porto Alegre : Mercado Aberto.
- \_\_\_\_\_(dir.), 2001, Anais do IV Seminário Internacional de História da Literatura, CD-ROM.
- (dir.), 1998, Anais do II Seminário Internacional de História da Literatura, Institutot de Letras e Artes, Porto Alegre: PUCRS, coll. « Cadernos do Centro de pesquisas Literárias da PUCRS », vol. 4, no 2 (novembre).
- MOREIRA, Maria Eunice, 1991, *Nacionalismo literário e crítica romântica*, Porto Alegre: Instituto Estadual do Livro.
- MOREIRA, Maria Eunice et Regina Zilberman (dir.), 1996, Letras de Hoje. Anais do II seminário de história da literatura. João Pessoa (PB), junho de 1996, Porto Alegre: PUCRS, vol. 31, no 4 (décembre).
- , 1995, História da literatura e literatura brasileira, Institutot de Letras e Artes, Porto Alegre: PUCRS, coll. « Cadernos do Centro de pesquisas Literárias da PUCRS », vol. 1, no 2 (juin).
- MORITZ SCHWARCZ, Lilia, 2003, « Aventuras e desaventuras de uma biblioteca nos trópicos », *Nossa História*, vol. 1, no 1, p. 36-43.
- OLIVIERI-GODET, Rita et Maryvonne Boudoy (dir.), 2000, *Le modernisme brésilien*, Paris : Université Paris 8 Vicennes-Saint-Denis.
- PERES COSTA, Wilma, 2003, « Voyage et écriture de la nation », Colloque International « Voyageurs et images du Brésil », MSH-Paris, le 10 décembre 2003. 

  <a href="mailto:www.chairesergiobuarque.msh-paris.fr/pdf-voyageurs/wperes.pdf">www.chairesergiobuarque.msh-paris.fr/pdf-voyageurs/wperes.pdf</a>> (site consulté le 8 août 2007)
- PERRONE-MOISÉS, Leyla, 2001, « Galofilia e galofobia na cultura brasileira », *Gragoatá*, Niterói, no 11, p. 41-59.
- RAMOS, Tânia Regina Oliveira, 1996, « Ainda e sempre os precursores: Bouterweck, Sismondi e Denis », *Voir* Moreira, Maria Eunice et Regina Zilberman (dir.), 1996, p. 15-24.

RIZZINI, Carlos, 1988 [1945], O livro, o jornal e a tipografia no Brasil, fac-similée de l'éd de 1945, São Paulo: Imprensa Oficial do Estado S.A (IMESP). ROUANET, Maria Helena, 1995, « Ferdinand Denis e a literatura nos trópicos », Voir Moreira, Maria Eunice et Regina Zilberman (dir.), 1995, p. 15-20. , 1991, Eternamente em berço esplêndido. A Fundação de uma Literatura nacional. São Paulo: Siciliano. SARAIVA, Suzana Barros Corrêa et L. M. Cavalcanti Gazzaneo, 2003, A Monarquia no Brasil (1808-1889). As Artes e as Ciências, 2º éd., vol. 1 « As Artes », Rio de Janeiro: Papel Virtual Editora. SILVA, Maria Beatriz Nizza da, 1977, Cultura e sociedade no Rio de Janeiro (1808-1821), São Paulo: Ed. Nacional, coll. « Brasiliana », no 363. SODRÉ, Nelson Werneck, 1940, História da Literatura Brasileira, 2º éd., Rio de Janeiro: José Olympio. VELLOSO CAIRO, Luiz Roberto, 2003, « Crítica e literatura nos periódicos brasileiros dos anos românticos », 1º Jornada de Periódocos Literários, UFBA, Salvador, novembro de 2000, Voir Alvez, Ivia et al. (dir.), 2003, CD-ROM. ZILBERMAN, Regina et Maria Eunice Moreira (dir.), 1999, Crítica Literária Romântica no Brasil: Primeiras manifestações, Instituto de Letras e Artes, Porto Alegre: PUCRS, coll. « Cadernos do Centro de pesquisas Literárias da PUCRS », vol. 5, no 2 (août). \_\_, 1998, O berço do cânone : textos fundadores da história da literatura brasileira, Porto Alegre: Mercado Aberto. ZILBERMAN, Regina, 1999, « História da literatura e identidade nacional », Literatura e identidades, sous la dir. de José Luíz Jobim, Rio de Janeiro: UERJ, p. 23-55. \_, 1996, « Almeida Garett e o cânone romântico », Voir Moreira, Maria Eunice et Regina Zilberman (dir.), 1996, p. 25-36. , 1994, « A fundação da literatura brasileira », Revista Brasileira de Literatura Comparada, no 2, p. 59-67.

### Corpus théorique – Comparatisme interaméricain

ANDRÈS, Bernard, 2003, « Quelle latino-américanité pour le Québec et le Brésil ? », Géographie et cultures : Métropoles des Amériques, no 45 (printemps), p. 5-18.

- , 1999b, Coerção e subversão: O Quebec e a América latina, Porto Alegre, Editora UFRGS. , 1992, « Travaux canadiens ou québécois en littérature brésilienne et comparée. (Bibliographie critique) », Voir Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 337-345. , 1986, « Québec-Brésil : de l'ailleurisme au comparatisme (problèmes d'historiographie littéraire comparée) », Mundo latino-américano y mundo de habla francesa: Enseñanza, comunicaciones y representaciones, Mexico: Unión de Universidades de América Latina, p. 261-274. ANDRÈS, Bernard et Zilá Bernd (dir.), 1999, L'identitaire et le littéraire dans les Amériques, Québec: Nota bene, coll. « Littérature(s) ». ANDERSON, Benedict, 2002 [1996], L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme, Paris: La Découverte, coll. « La Découverte Poche. 123. Sciences humaines et sociales ». BERND, Zilá, 1999, « Identités composites : écritures hybrides », 1999, Voir Andrès, Bernard et Zilá Bernd (dir.), 1999, p. 17-29. BERND, Zilá et Michel PETERSON (dir.), 1992, Confluences littéraires. Brésil-Québec : bases d'une comparaison, Candiac : Édition Balzac, coll. « l'Univers des discours ». BERND, Zilá et Lilian Pestre de Almeida, 1992, « Travaux brésiliens en littérature québécoise comparée », Voir Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 347-357. BOUCHARD, Gérard, 2001, « Le Québec, les Amériques et les petites nations : une nouvelle frontière pour l'utopie? », Le grand récit des Amériques. Polyphonie des identités culturelles dans le contexte de la continentalisation, sous la dir. de Donald Cuccioletta, Jean-François Côté et Frédéric Lesemann, Ouébec : Les Éditions de l'IORC, p. 179-189. , 2000, Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde : essai d'histoire comparée, Montréal : Boréal. , 1999, « Identité collective et sentiment national dans le Nouveau Monde. Pour une histoire comparée des collectivités neuves et cultures fondatrices », Voir Andrès Bernard et Zilá Bernd (dir.), 1999, p. 63-64.
- BOXUS, Dominique, 2006, « Le rôle des nationalismes minoritaires dans l'invention de la nation : le Québec en comparaison », Brasil/ Canadá : visões, paisagens e perspectivas,

BOUCHARD, Gérard et Yvan Lamonde (dir.), 1997, La nation dans tous ses Etats. Le Québec

en comparaison, Montréal/Paris: L'Harmattan.

- do Ártico ao Antártico, Actes du VIII congrès de l'ABECAN, Gramado, 9-12 novembre 2005, Rio Grande (Brésil): ABECAN/FURG, CD-ROM.
- CARVALHAL, Tania Franco, « Le Brésil et la littérature comparée », Revue de littérature comparée, no 261 (janvier-mars), 66° année, no 1, p. 19-29.
- COUILLARD, Marie et Patrick Imbert (dir.), 1995, Les discours du Nouveau Monde au XIXe siècle au Canada-français et en Amérique latine/Los discursos de Nuevo Mundo en el siglo XIX en el Canada y en América latina, New York/Ottawa/Toronto: Legas ed.
- DEL POZO, José, 2004, Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes de 1825 à nos jours, Québec : Septentrion.
- GODZICH, Wlad, 1992, « Brésil-Québec : à la recherche du tertium comparationiste », Voir Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 41-56.
- LAMONDE, Yvan, 1997, « Pour une étude comparée de la littérature québécoise et des littératures coloniales américaines », Revue d'études canadiennes/ Journal of Canadian Studies, vol 32, no 2 (été), p. 72-78.
- LAROCHE, Maximilien, 1983, « La littérature québécoise face à la littérature latinoaméricaine », Études littéraires : Regards du Brésil sur la littérature du Québec, sous la dir. de Maximilien Laroche, vol. 2, no 16 (août), p. 185-201.
- MELANÇON, Benoît, 1989, La littérature québécoise et l'Amérique : guide bibliographique, Montréal: Université de Montréal, coll. « Rapports de recherche du CÉTUO ».
- MORENCY, Jean, 1997, « Le mythe du grand roman américain et le 'texte national' canadienfrançais : convergences et interférences », *Voir* Bouchard, Gérard et Yvan Lamonde (dir.), 1997, p. 143-157.
- \_\_\_\_\_\_, 1995, « Les modalités du décrochage européen des littératures américaines », *Voir* Bouchard, Gérard et Yvan Lamonde (dir.), 1995, p. 159-173.
- MOSER, Walter, 1992, « L'anthropophagie du sud au nord », *Voir* Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 113-151.
- PAGEUX, Daniel-Henri, 1992, « Amérique latine et comparatisme littéraire », Revue de littérature comparée, 261 (janvier-mars), no 1 (66<sup>e</sup> année), p. 5-18.
- PÉCAUT, Daniel et Bernardo Sorj (dir.), 1991, Métamorphoses de la représentation politique au Brésil et en Europe, Paris : Éditions du CNRS.
- PERRONE-MOISÉS, Leyla, 1992, « Littérature comparée, intertexte et anthropophagie », *Voir* Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 177-187.

PESTRE DE ALMEIDA, Lilian, 1992, « L'émergence des études québécoises dans la recherche et l'enseignement au Brésil », *Voir* Bernd, Zilá et Michel Peterson (dir.), 1992, p. 327-335.

(dir.), 1985, Le Québec vu du Brésil, Niteroí: Cadernos do CEF.

- QUATTROCCHI-WOISSON, Diana, 2003, « L'histoire des intellectuels en Argentine? Les difficultés d'une société périphérique », *Voir* Leymarie, Michel et Jean-François Sirinelli (dir.), 2003, p. 91-106.
- SEBASTIÁN, Javier Fernández et Joëlle Chassin (dir.), 2004, L'avènement de l'opinion publique. Europe et Amérique XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, Paris : L'Harmattan, coll. « Recherches et Documents Espagne ».
- SIROIS, Antoine, 1985, « Pour une histoire des jeunes littératures », *Proceedings of the ICLA/Xth Congress of the International Comparatist Literature Association* (New York 1982), Mario Valdès Ed., New York-London: Garland Publishing, p. 264-270.
- TRINDADE, Helgio, 1991, « État national, logique libérale et représentation politique au Brésil », *Voir* Pécaut, Daniel et Bernardo Sorj, 1991, p. 75-87.
- VAYSSIÈRE, Pierre, 1991, Les révolutions d'Amérique latine, Paris : Seuil, coll. « Points Histoire ».

#### Sites Internet

Banco de Textos Raros da Literatura Brasileira <www.pucrs.br/uni/poa/fale/pos/historiadaliteratura/textosraros/index.htm> (consulté le 10 août 2007)

Dictionnaire biographique du Canada en ligne <www.biographi.ca/FR/index.html> (consulté le 10 août 2007)

CHASSÉ, Sonia, Rita Girard-Wallot et Jean-Pierre Wallot, 2000, « John Neilson », DBC en ligne.

CYR, Céline, 2000, « Michel Bibaud », DBC en ligne.

FALARDEAU, Jean-Charles, 2000, « Étienne Parent », DBC en ligne.

GAGNON, Serge, 2000, « Louis Labadie », DBC en ligne.

GALARNEAU, Claude, 2000, « Henry-Antoine Mézière », DBC en ligne.

GALARNEAU, France, 2000, « Daniel Tracey », DBC en ligne.

GAUVIN, Daniel, 2000, « Thomas Cary », DBC en ligne.

GERVAIS, Jean-Francis, 2000, « Thomas Gilmore », DBC en ligne.

HARE, John E., 2000a, « Edward Edwards », DBC en ligne.

\_\_\_\_\_, 2000b, « Joseph Quesnel », DBC en ligne.

LEBEL, Jean-Marie, 2000, « Ludger Duvernay », DBC en ligne.

LINTEAU, Paul-André, 2000, « Jean-Baptiste Rolland », DBC en ligne.

MONET, Jacques, 2000, « Edmund Bailey O'Callaghan », DBC en ligne.

NISH, Elizabeth, 2000, « Charles-Elzéard Mondelet », DBC en ligne.

PARKER, Georges L., 2000, « John Lovell », DBC en ligne.

RABCEWICZ ZUBKOWSKI, Ludwik Kos, 2000, « Pierre-Dominique Debartzch », DBC en ligne.

ROY, Jean-Louis, 2000, « Édouard-Raymond Fabre », DBC en ligne.

TESSIER, Yves, 2000, « Robert Shore Milnes Bouchette », DBC en ligne.

WATERSON, Elizabeth, 2000, « Jocelyn Waller », DBC en ligne.

Encyclopédie Itaú Cultural Arts visuels en ligne <a href="www.itaucultural.org.br">www.itaucultural.org.br</a> (consulté le 6 juillet 2007)

Groupe de recherche « Archéologie du littéraire au Québec (1760-1840) » <a href="https://www.unites.uqam.ca/arche/alaq.php/">www.unites.uqam.ca/arche/alaq.php/</a>> (consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2007)

Groupe de recherche en histoire des médias au Québec <a href="www.com.ulaval.ca/grmj/banqhiperbec.html">www.com.ulaval.ca/grmj/banqhiperbec.html</a> (consulté le 9 mai 2007).

Projet Histoire du livre et de l'imprimé au Canada <a href="www.hbic.library.utoronto.ca/volllandry">www.hbic.library.utoronto.ca/volllandry</a> fr.htm> (consulté le 2 février 2007).

Instituto Histórico e Geográfico Brasileiro <a href="www.ihgb.org.br/ihgb.php"><a href="www.ihgb.org.br/ihgb.php">www.ihgb.org.br/ihgb.or